This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

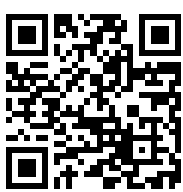

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Per. 192 f
Université

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Année 1896. N° 8. 15 Août.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

NOUVELLE SERIE. — TOME XXII.

SOMMAIRE

I. LE NOMBRE DES MARTYRS (fin) (p. 481) . . . . . Félix VERNET.
II. ÉTUDES SUR LES ENTRETIENS SPIRITUELS DE SAINT FRANÇOIS DE SALES (p. 518) . . . . . Ph. GONNET.
III. LE FRANC PARLER DE M. COPPÉE (p. 541) . . . . . Abbé DELFOUR.
IV. DE L'ÉTUDE DES QUESTIONS SOCIALES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (en quel sens et dans quelle mesure est-elle possible et opportune) (p 562) . . . . . Ch. DEMENTHON.
V. VICTOR HUGO (p. 574) . . . . . Abbé RELAVE.
VI. REVUE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HAGIOGRAPHIE (p. 594) . . . . J.-B. MARTIN.
VII. REVUE DE LINGUISTIQUE (p. 612) . . . . . A. LEPITRE.
VIII. BIBLIOGRAPHIE : *Les origines* (questions d'apologétique), par J. Guibert, S. S. (p. 624) . . . . . R. P. Belon.
Vie mortelle du Christ, vengée des attaques de feu Renan et des rationalistes modernes, par l'abbé Bouchet de Barbuts (p. 627). . . . . Ph. Gonnet.
Temps passé, par P. Max-Simon (p. 628) . . . . . H. B.
Geschichte des deutschen Volkes seit dem Ausgang des Mittelalters, par Jean Janssen (p. 630) . . . . . Félix VERNET.
Les saints de France du XIII^e^ au XIX^e^ siècle, par M^lle^ Isabelle Verny (p. 632) . . . . . A. R.
L'homme devant les Alpes, par Charles Lenthéric (p. 633). . . . . F. V.
Précis historique des assemblées parlementaires et des hautes cours de justice en France de 1789 à 1895 par Léon Muel (p. 634) . . . . X.
IX. CHRONIQUE : Actes récents du Saint-Siège (p. 633). . . . . C. Chambost.

ON S'ABONNE : **A Lyon**, FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.
A Paris, chez VIC et AMAT, libraires, 11, rue Cassette.
A Londres, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
A Madrid, chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.
A Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.

Digitized by Google

BIBLIOTHECA REGIA

AVIS IMPORTANT

Bien que tous les articles insérés dans la Revue aient été soumis au Comité de Rédaction, celui-ci entend néanmoins laisser à chaque auteur la responsabilité de ses opinions.

Pour la RÉDACTION, adresser toutes les communications aux bureaux de la Revue, à Lyon, 25, rue du Plat.

Pour l'ADMINISTRATION, s'adresser à M. Emmanuel VITTE, *3, place Bellecour, à Lyon. — On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste.*

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

France et Algérie :	*Union postale, Etats-Unis et Canada :*
Un an : **20** fr. — Six mois : **11** fr.	Un an : **24** fr. — Six mois : **13** fr.

La Guadeloupe, la Réunion : **28** fr. ; Indes orientales et pays d'outre-mer : **30** fr.

Les Abonnements partent du 15 Janvier et du 15 Juillet ; ils sont payables d'avance. Cependant chacun peut choisir la date et le mode de paiement, à la condition d'en avertir l'Administrateur, par lettre ou carte postale.

Le meilleur mode de paiement est l'envoi d'un mandat-poste à l'adresse de M. l'abbé CHATARD, gérant (rue du Plat, 25), ou de M. Emmanuel VITTE, 3, place Bellecour, Lyon.

CHEMINS DE FER DU P.-L.-M.

EXCURSION EN SUISSE ET EN SAVOIE
A L'OCCASION DE L'EXPOSITION DE GENÈVE

Organisée avec le concours de l'agence des " VOYAGES ÉCONOMIQUES "

Itinéraire : Paris, Genève (l'Exposition), Tanninges, Samoens, Sixt, Saint-Jean-d'Aulph, le lac de Montriond, Morzine, Thonon-les-Bains, Lausanne, Montreux, le château de Chillon, Martigny, Chamonix (par le col de la Tête-Noire), Montauvert (la Mer de glace), Cluses, Genève, Paris.

Prix : 1re classe, 340 fr. — 2e classe, 305 fr.

Ces prix comprennent : le transport en chemin de fer, les bateaux, voitures, le logement, la nourriture, etc., sous la responsabilité de l'agence des « Voyages économiques ».

Les souscriptions sont reçues aux bureaux de l'agence des « Voyages économiques », 17, rue du Faubourg-Montmartre, et 10, rue Auber.

On peut se procurer des renseignements et des prospectus détaillés à la gare de Paris P.-L.-M., ainsi que dans les bureaux-succursales de la compagnie, à Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Juin-Septembre 1896

SAISON THERMALE

Le Mont-Dore, La Bourboule, Royat, Néris-les-Bains, Evaux-les-Bains.

A l'occasion de la saison thermale de 1896, la *Compagnie du chemin de fer d'Orléans* a organisé un double service direct de jour et de nuit, qui fonctionnera **du 8 juin au 20 septembre inclus**, entre **Paris** et la gare de **Laqueuille**, par **Vierzon, Montluçon** et **Eygurande**, pour desservir par la voie la plus directe et le trajet le plus rapide les stations thermales du **Mont-Dore** et de **La Bourboule**.

Ces trains comprennent des voitures de toutes classes et, habituellement, des wagons à lits-toilette, au départ de **Paris** et de **Laqueuille**.

La durée totale du trajet, y compris le parcours de terre entre la gare de **Laqueuille** et les stations thermales du **Mont-Dore** et de **La Bourboule**, est de 11 heures à l'aller et au retour.

Prix des places, y compris le trajet dans le service de correspondance de **Laqueuille** au **Mont-Dore** et à **La Bourboule**, et *vice versâ*.

1re classe, 53 fr. 90. — 2e classe, 36 fr. 85. — 3e classe, 23 fr. 75.

Aux trains express partant de Paris le matin et de **Chamblet-Néris** dans l'après-midi, il est affecté une voiture de 1re classe pour les voyageurs de ou pour **Néris-les-Bains**, qui effectuent ainsi le trajet entre **Paris** et la gare de **Chamblet-Néris** sans transbordement en 6 heures environ.

On trouve des omnibus de correspondance à tous les trains, à la gare de **Chamblet-Néris** pour **Néris**, et *vice versâ*.

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

15 MAI — 15 AOÛT 1896

Digitized by Google

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18.

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

NOUVELLE SERIE. — TOME XXII.

15 MAI — 15 AOUT 1896

ON S'ABONNE : **A Lyon**, FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.
A Paris, chez VIC et AMAT, libraires, 11, rue Cassette.
A **Londres**, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
A **Madrid**, chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.
A Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.

Digitized by Google

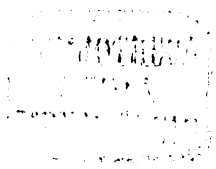

Digitized by Google

UN

JUGE DE MARIE-ANTOINETTE [1]

Ce n'est pas, comme vous pourriez vous y attendre, de Marie-Antoinette que je vous entretiendrai ce soir. C'est un livre, un vulgaire bouquin, ou plutôt une page, l'*ex-libris* de ce bouquin, qui m'a fourni l'idée et le sujet de notre conférence ; cet *ex-libris*, le voici :

Ce livre a appartenu à Maire-Savary, avocat au parlement de Paris, lieutenant pour le Roy de la ville de Vermenton, seigneur dudit lieu, juge du 1^er^ arrondissement de Paris, juge au tribunal extraordinaire, juge de paix, membre du conseil général du département de Paris, membre du conseil municipal et officier civil du 7^e^ arrondisement, citoyen cosmopolite. De la section des Arcis.

Qu'est-ce que ce personnage aux titres si bizarres et si variés ? Pour répondre à cette question, il faut, fort malgré moi, me mettre un instant en scène, bien que le moi, ce bourgeon qui grossit toujours en l'homme, ait depuis Pascal cessé d'être haïssable, témoin M. Pierre Loti qui a employé 91 fois le pronom *je* dans son discours de réception à l'Académie française. Encore adolescent, j'étais donc bibliophile, je me plaisais du moins dans la société des vieux livres, je les dénichais volontiers. Un jour de vacances,

(1) Conférence faite aux Facultés catholiques de Lyon, le 13 mars 1896.

Digitized by Google

errant et désœuvré dans un chef-lieu de canton de Bourgogne, à Vitteaux, j'entrai chez un vieillard qui possédait, avec quelque culture littéraire, une façon de bibliothèque, et j'avisai, sous une épaisse couche de poussière, un in-12 jauni, recroquevillé, dont le premier feuillet portait les lignes manuscrites qui précèdent. Tout enfant est curieux. Ma demande fut la vôtre. Le bonhomme se mit à sourire. « Vous n'avez pas la main maladroite, dit-il, elle va d'elle-même aux bons endroits. » Ce « citoyen cosmopolite » fut juge au tribunal révolutionnaire. Il y siégeait les 14 et 15 octobre 1793, lors du procès de Marie-Antoinette, et signa son arrêt de mort. » Puis, satisfait sans doute de rencontrer des oreilles complaisantes pour ses lointains souvenirs, il ajouta : « Quoique je fusse bien jeune alors, je l'ai connu sur la fin de sa vie, ce Maire-Savary, et c'est à la vente après décès de ses meubles que j'ai acheté le présent volume. Ah ! j'aurais long à vous conter sur l'ex-seigneur de Vermanton devenu le juge de sa reine ! Mais tenez, asseyez-vous là et écoutez-moi sans m'interrompre, mon jeune ami, et vous en apprendrez de belles ! »

J'ai retenu depuis plus de quarante ans le récit du vieillard et je me borne à le reproduire, non sans en avoir préalablement vérifié l'exactitude sur les documents contemporains, en ce qui concerne les événements publics auxquels il y est fait allusion. Je lui laisse la parole, dont je ne suis, dont je ne veux être que le fidèle interprète.

I

En l'année 1803, un inconnu vint s'établir à Vitteaux. C'était un homme d'âge, mais encore robuste et bien taillé, qui portait allégrement ses 57 ans. D'apparence modeste, peu fortuné sans doute, il acheta à vil prix les ruines d'un couvent d'ursulines, y compris les jardins qui en dépendaient, et se fit construire une petite habitation de deux pièces, dans laquelle il s'installa avec une pauvre reli-

Digitized by Google

gieuse. Sœur Rose avait jusqu'alors erré solitaire à travers les débris de son monastère abandonné, affublée plutôt que vêtue de lambeaux de vieilles couvertures, gisant sur une couche de paille au fond du charnier conventuel, pleurant sa maison détruite, ses compagnes dispersées, son Dieu proscrit, et vivant mal des charités que lui faisaient les bonnes âmes du voisinage. L'inconnu, qui avait, paraît-il, un mince capital et 1800 fr. de rentes, recueillit cette lamentable épave de l'ancien ordre monastique, la nourrit, la soigna dans sa morne hébétude qui était devenue presque une folie et se l'attacha, comme un animal domestique, par une sorte de reconnaissance instinctive. D'où venait-il? Quel avait été son passé? Qui l'amenait dans cette retraite? Chacun l'ignora d'abord. On ne connaissait de lui que son nom, Maire, son mobilier qui n'avait rien de luxueux, et se réduisait aux objets les plus indispensables, à l'exception d'une bibliothèque qui garnissait deux panneaux de sa plus grande chambre : d'un côté les livres publiés sans nom d'auteur et d'imprimeur sous le règne de Louis XV; de l'autre, les partitions des opéras en vogue et les morceaux de violon qu'un amateur pouvait en ce temps se procurer. C'était, en effet, un violoniste distingué, on pourrait plus justement dire endiablé. A certaines dates, quand il avait *ses jours*, selon l'expression populaire, une fois par mois environ, sa porte restait close, ses fenêtres ne s'ouvraient pas, et dès cinq heures du matin commençait un *solo* enragé que le pays appelait l'*orgie du diable*. De l'aube à la nuit, sans répit, sans nulle relâche, c'étaient des lamentations, des prières suppliantes entrecoupées de hoquets, des sanglots d'abord étouffés, de sourds gémissements que déchirait soudain une morsure, une note unique, suraiguë comme la pointe d'un bistouri ; il semblait qu'un remords rongeur, sinon le repentir, s'exhalait, malgré elle, de l'âme obsédée, par toutes les cordes de l'instrument. Jamais, je crois, oreille humaine n'a ouï une plainte aussi désespérée. Sur le soir, des cris sauvages, inarticulés, qui donnaient la chair de poule, venaient se mêler à des râles de détresse; la voix de l'homme et celle de l'archet se confondaient dans

Digitized by Google

un duo épileptique. Aux *pianti*, aux larmes de l'adagio succédait une tempête, une rafale d'imprécations, coupées de hurlements tels que ceux d'un chien mis à la chaîne. Les gars du pays comme moi, qui se serraient au seuil de la mystérieuse demeure, silencieux et glacés d'épouvante en l'écoutant, prétendaient que, sans ralentir son jeu infernal, l'étranger courait en bonds furieux de la première chambre où pendait à la muraille un Christ d'ivoire, dans la seconde que décorait, au-dessus du lit, un portrait miniature de la dernière reine. Enfin, épuisé, éperdu, terrassé par une convulsion suprême, il s'abattait lourdement, sans connaissance, sur le plancher qui renvoyait au dehors le bruit de sa chute, et à demi morts de frayeur nous prenions la fuite comme si, disait-on, nous avions eu Belzébuth en personne à nos trousses.

Chose non moins bizarre ! le lendemain il n'y paraissait plus. Le frénétique de la veille était redevenu placide, jovial, légèrement gouailleur, avec une pointe de cynisme. Il chantonnait entre ses dents d'un air narquois et, sur un ton cavalier, ne tarissait pas en propos plus que badins. A ce sujet, son répertoire était riche, beaucoup trop riche au gré des mères de famille, qui tenaient leurs enfants à distance et qui baissaient les yeux sous ses regards; c'était celui des *poetæ minores*, des chansonniers égrillards du siècle précédent. Parny, Crébillon fils y avaient des places d'honneur, au-dessus de Voltaire lui-même. Le nouveau venu y ajoutait volontiers des couplets de sa façon; j'en ai retenu et noté quelques-uns, assez plats du reste, assez vulgaires, et que distingue seulement une facilité acquise sans doute par une longue habitude. Quand il avait un peu bu, car il ne dédaignait ni l'eau-de-vie, ni, si rares qu'elles fussent, les occasions de bonne chère, sa gaieté se faisait expansive; pourtant l'ivresse lui était peu familière; il est impossible d'y attribuer ses débauches de musique diurne et nocturne. En temps ordinaire, pour rompre la monotonie de l'existence, il attirait à lui les jeunes garçons et leur donnait des leçons gratuites en leur fournissant les livres, le papier et les plumes. Son métier d'instituteur

Digitized by Google

libre réussissait d'ailleurs assez mal : seuls, les mauvais sujets osaient l'aborder, tant les parents honnêtes, redoutant son contact, écartaient de lui leur famille. Pour remplir sa classe trop souvent vide, il accueillait les vagabonds et hébergeait les petits savoyards voyageurs. On le vit recueillir jusqu'à des chiens errants, qui partageaient ses soins avec sœur Rose. Sa philanthropie descendait au-dessous des humains.

Pourquoi donc la répulsion presque unanime de la population à son égard ? Notre petite ville, continua le narrateur, n'est ni agitée ni bruyante : à l'exception de quelques *ci-devant* poussés vers elle par la révolution et reçus avec une discrétion silencieuse, mais au fond sympathique, ses dix-huit cents habitants se composaient uniquement d'artisans, de marchands, d'honnêtes cultivateurs. On y vivait en paix, sinon en parfait accord. Ni dénonciateurs, ni jacobins farouches, ni listes de suspects sous la Terreur. Les délégués de la Convention ne s'étaient jamais arrêtés parmi nous ; il ne nous croyaient pas dangereux et pas un de nos compatriotes n'aurait été tenté de gagner la prime de cent francs promise à celui qui trahirait un émigré ou un prêtre insermenté, quoiqu'il eût été facile de s'enrichir dans ce nouveau commerce organisé par le décret du 28 brumaire an II (17 septembre 1793), qui ordonnait de mettre immédiatement tous les suspects en état d'arrestation (1), ou par la loi du *maximum*, qui rangeait dans la même classe les riches, les égoïstes, les accapareurs, les agioteurs, les commerçants, et même bon nombre de laboureurs. Quels qu'ils fussent, les proscrits de toute origine et de toute condition, les vaincus de tous les partis trouvaient à Vitteaux un asile sûr et une hospitalité peut-être restreinte et parcimonieuse,

(1) Entre autres, Chaumette avait proposé à la commune de reconnaître comme suspects « ceux qui n'ayant rien fait contre la liberté n'ont aussi rien fait pour elle », ce qui débarrassait l'accusateur public de la nécessité de faire la preuve du crime.

Mais il y a mieux. La loi du 17 septembre 1793 déclarait suspects « ceux à qui il a été refusé des certificats de civisme. » Or, le 2 décembre (12 frimaire), le conseil général de la commune déclara nuls tous

Digitized by Google

mais exempte de trouble et d'inquisition. L'inconnu en aurait sans nul doute partagé le bénéfice, il aurait largement joui de son incognito, si trois personnes n'avaient bientôt pénétré son secret. Ces trois personnes, réfugiées à Vitteaux pendant la tourmente, étaient l'ex-cuisinier du duc de l'Infantado, sa sœur et sa belle-sœur.

Le premier, un beau vieillard, poli, spirituel, mais malicieux, très épris de sa science culinaire et très attaché à son maître, par suite à l'ancien régime.

La seconde avait fait partie de la maison du prince de Condé; poudrée de blanc, fardée de rouge, zébrée de bleu, elle avait gardé des prétentions et se donnait des airs de grande dame en jouant du clavecin. Avec cela, des douceurs qui griffaient.

La troisième, aussi précieuse, avait été femme de chambre de la duchesse de Polignac. Malgré son âge avancé, elle n'avait pas dit adieu à toute coquetterie. Son déshabillé de soie garni de fines dentelles, son élégant coqueluchon qui datait d'avant 1789, sa canne à pomme d'or, son éventail peint par un élève de Watteau ou de Boucher, ses petites mules à haut talon, sa boîte d'écaille blonde cerclée d'or, faisaient l'admiration de nos bons bourgeois, qui la traitaient avec égards et l'écoutaient avec une constante déférence, provoquée, malgré des grâces mignardes, presque autant par la pompe de ses atours suran-

les certificats de civisme délivrés jusqu'à ce jour et exigea désormais pour les obtenir les conditions suivantes :

1° Produire l'extrait de son enregistrement dans la garde nationale depuis 1790;

2° Produire ses quittances de contributions en 1791 et 1792;

3° N'avoir occupé qu'une place rétribuée à la fois depuis le 10 août;

4° N'avoir fait aucun écrit contre la liberté;

5° N'avoir fait partie d'aucun club proscrit, c'est-à-dire non révolutionnaire;

6° N'avoir été rejeté d'aucune société populaire, comme celle des Jacobins;

7° N'avoir signé aucune pétition proscrite, telle que celle contre le mariage des prêtres, lors même qu'on se serait rétracté sur le champ.

Digitized by Google

nés que par la bonté d'un cœur naturellement compatissant et généreux.

Ces respectables débris d'une domesticité princière n'avaient tout d'abord accordé qu'une attention distraite à l'immigrant. Son nom n'éveillait en eux aucun souvenir. Il y a tant de Maire dans le monde ! Mais il eut un jour la maladresse de signer : *Maire-Savary*. Ce fut pour eux un trait de lumière. Lui aussi sortait des communs de l'ancienne cour. Lui aussi avait appartenu au vieux monde, mais il avait souillé, renié son origine ; que dis-je ? ce n'était pas seulement un renégat, c'était un meurtrier sacrilège. Les trois *ci-devant* ne purent dissimuler l'insurmontable aversion qu'il leur inspirait. Dès lors, ils évitèrent tout contact avec lui ; ils se détournaient à son approche et pâlissaient en l'apercevant. Leur attitude fut promptement remarquée. Ils n'eurent pas besoin de l'expliquer. Les curieux de la bourgade allèrent aux renseignements. Nous n'avions guère de journaux en 1803, et nous les lisions peu ; mais les correspondances privées y suppléaient et ne laissaient rien échapper des hommes qui avaient joué un rôle dans les dix années précédentes. De notre patiente enquête on fit un dossier complet, et voici ce que de source certaine le public apprit.

Antoine-Marie Maire-Savary était né à Versailles d'un médecin du chenil (1) de Louis XV, qui jouissait, paraît-il, de quelque renom dans son art, célébrité restreinte que partagea plus tard Marat, le trop fameux Marat, médecin des écuries du comte d'Artois en 1779. Sa mère était une belle et élégante créature, au regard mélancolique, si l'on en croit son portrait, dont l'alliance aurait été imposée au praticien moyennant une forte dot. Grâce à cette aubaine, le guérisseur des chiens du roi avait acquis comme engagiste les terres seigneuriales de Sainte-Palaye et de Ver-

(1) Il était surnommé *Lyonnais*, quoiqu'il fût Comtois d'origine. Dans sa *Description du duché de Bourgogne*, le continuateur de Courtépée écrit, en 1784, que « ses affaires avaient mal tourné ». N'était-ce pas le fait de son fils ?

Digitized by Google

manton, avec la lieutenance de cette dernière ville. Ne les avait-il point payées trop cher ? Les mauvaises langues le laissaient entendre et se livraient à ce sujet à des rapprochements de physionomie que je n'ai ni le moyen ni l'envie de contrôler.

Elevé dans la délicatesse et la recherche, mais sans nul souci de la morale, à distance presque égale des courtisans et des parvenus qui les singeaient surtout dans leurs vices, le jeune homme mena de front la philosophie et les plaisirs. Il n'y avait pas alors très loin de l'une aux autres. De la première, fort à la mode au XVIII^e^ siècle, le moins chrétien et le moins français de notre histoire, il n'avait retenu que le doute et la maxime : L'homme est son but à lui-même. Sans haine comme sans affections vives, sans enthousiasme pour quoi que ce fût, il ne goûtait que la vie facile, le bien-être, la jouissance sensuelle. Que voulez-vous ? On la lui avait enseignée, et l'esprit de l'enfant est un livre où le maître écrit des pages dont plusieurs ne s'effaceront pas, surtout quand elles flattent la bête qui est en chacun de nous. Tout le reste lui était indifférent. C'était un trait de plus de ressemblance avec un grand personnage auquel il n'était pas, disait-on, étranger. Les seconds... Mais que dirai-je des seconds ? Ignore-t-on ce que fut l'existence des désœuvrés, des bellâtres, des mondains ou des demi-mondains de toutes les tailles et de tous les rangs, de 1750 à 1789 ? Faut-il remonter si loin pour deviner l'éducation à ses fruits ou plutôt les fruits à l'arbre lui-même ? Et n'avons-nous pas sous les yeux d'éclatants, de trop nombreux exemples qui nous permettent de juger aujourd'hui encore du passé par le présent ?

La Révolution devait tout régénérer, elle devait réformer les mœurs, et ne purifia rien chez elles. Tout aristocrate qu'il fût, non par le sang, mais par les habitudes et les goûts, le seigneur de Vermanton se jeta à corps perdu dans ses bras. Peut-être y était-il poussé par les larges brèches que la débauche avait faites à son aisance. Ce voluptueux, ce raffiné, cet épicurien, cet égoïste indolent, mais féroce dans sa soif de vivre, qui répétait le mot de

Digitized by Google

Danton : « Bien rire, bien ribotter, bien caresser les filles, voilà la vie (1), » la prisait si haut qu'il était d'avance prêt à toutes les besognes pour la conserver. D'abord membre de la commune provisoire de Paris en 1789, puis élu, malgré son parfum d'ancien régime, juge du 1er arrondissement de Paris à la faveur des soupers délicats qu'il offrait dans son appartement du quai Le Pelletier, nº 48, aux membres influents de sa section, remplacés plus tard par les déesses de la Raison, il avait lié connaissance avec Robespierre et l'accompagnait souvent chez l'illustre Venua, le restaurateur en vogue au bout de la terrasse des Feuillants. Il fréquentait chez Théroigne de Méricourt et perdait galamment ses assignats chez la citoyenne Sainte-Amaranthe dans son *club des arts*, entendez dans un salon de jeu de l'ancien hôtel Helvétius, près du Palais-Egalité, ci-devant Palais-Royal, où se rendait aussi Robespierre le jeune. La belle Sainte-Amaranthe y perdit plus encore, car moins de deux ans après, ses aimables partenaires l'envoyaient en chemise rouge expier sur l'échafaud ses complaisances et peut-être ses indiscrétions, avec sa fille, Mme de Sartines, âgée de dix-neuf ans, et son fils, qui en avait à peine dix-sept (2).

La protection de l'*incorruptible*, du Maître, ne se démentit plus. Elle avait une excellente caution, la lâcheté du protégé. C'était un dévoué, un pur. En septembre 1793, lors de la réorganisation du tribunal criminel extraordinaire, Maire-Savary fut jugé digne d'y siéger côte à côte avec Herman, Coffinhal, Donzé-Verteuil, un ancien moine défroqué, Deliège et Fouquier-Tinville comme accusateur public (3). La consigne était simple : n'épargner ni nobles, ni

(1) *Mémoires* de Sénart, ch. XII.

(2) 29 prairial an II (19 juin 1794). V. les *Mémoires* du général baron Thiébault, t. Ier, et *le Baron de Batz*, par G. Lenôtre. Robespierre aîné fut conduit chez Mme de Sainte-Amaranthe par Trial, l'acteur des Italiens.

(3) Fouquier avait d'abord signé Fouquier de Tinville. Il avait un frère, Pierre-Eloi Fouquier d'Hérouel, écuyer, seigneur d'Hérouel et Tinville, fourrier des écuries du roi, qui fit partie des Etats généraux comme député du tiers. Il était seigneur roturier dans le bailliage de Saint-Quentin.

Digitized by Google

prêtres, ni riches, ni anciens membres de l'assemblée constituante (1). C'étaient autant de contre-révolutionnaires. Ah ! juges et jurés cognaient ferme, ils frappaient comme des sourds, puisqu'ils trouvaient, dit un commis greffier du tribunal, des nobles jusque dans les savetiers (2). Ce fut pis, s'il est possible, un peu plus tard. Après la loi du 22 prairial, toujours sur la désignation de Robespierre, Maire-Savary passa au tribunal révolutionnaire perfectionné, c'est-à-dire dégagé de toutes formalités et de toutes garanties de défense pour les accusés. Soit avant soit après, il prit part à toutes les immolations prétendues juridiques. C'est lui qui condamna Mme Elisabeth, la pieuse sœur de Louis XVI, dont le jugement, qui existe encore, fut signé par lui en blanc, c'est-à-dire d'avance, Mme Roland, le général Custine, Lamourette, l'ex-évêque constitutionnel de Lyon (3), les parlementaires de Toulouse, Malesherbes enfin, l'honnête et courageux Malesherbes, dont la statue s'élève encore au palais de justice, à Paris, comme une protestation du droit contre l'iniquité et la tyrannie. C'est devant lui que comparurent les Girondins, puis, par un ironique retour de la fortune politique, Danton, leur adversaire, en compagnie de Camille Desmoulins et d'Hérault de Séchelles (12 germinal an II, 5 avril 1794).

Et, puisque vous me prêtez une oreille si attentive, poursuivit le loquace vieillard, laissez-moi vous conter à propos de Danton une anecdote très véridique, bien que peu connue. Ces prétendus héros de la Révolution, ces grands hommes qu'on a déifiés depuis, ces pontifes d'athéisme étaient en vérité d'étranges personnages. En

(1) Déposition du commis greffier dans le procès de Fouquier-Tinville. « La qualité de constituant, dit Mme de Chastenay dans ses *Mémoires*, t. Ier, devait devenir plus fatale à mon père que celle même de noble et de comte. »

(2) *Id.* de Wolff dans le même procès.

(3) Les prêtres assermentés n'étaient pas mieux traités que les autres. Gobel, l'évêque constitutionnel de Paris, n'échappa pas plus que Lamourette à l'échafaud, quoiqu'il eût démissionné. « Le peuple m'a demandé, le peuple me renvoie, dit-il à ce sujet; c'est le sort du domestique aux ordres de son maître. » Juste définition du sacerdoce installé par la constitution civile du clergé.

Digitized by Google

juin 1793, je précise, un inconnu, presque un géant, « débraillé dans un habit de drap écarlate, le col nu dans une cravate dénouée, tombant plus bas que le jabot, botté de bottes à revers », frappait à la porte d'une petite maison aux environs de l'église Saint-Germain des Prés. — Que voulez-vous? lui demanda-t-on. — Le citoyen abbé. — Mais il n'y a pas ici d'abbé ! » L'homme haussa les épaules et, poussant la porte : « L'abbé m'attend, fit-il, c'est urgent. » On le laissa monter quatre étages et s'introduire dans une chambre où un prêtre en soutane lisait son bréviaire. A la vue de cette crinière épaisse, de cette face creusée par la petite vérole, de ce poing de portefaix, le prêtre le reconnut et pâlit : c'était Danton. « Monsieur, dit le visiteur, je viens me confesser; voulez-vous bien m'entendre? — Mettez-vous à genoux, mon fils. » Et, joignant le geste à l'invitation, M. l'abbé de Kéravenan, prêtre insermenté, réfractaire, qui devint plus tard curé de Saint-Germain des Prés, lui montra un prie-dieu de sapin. Que se passa-t-il entre ce pauvre prêtre traqué par la loi, qui se cachait depuis huit mois dans Paris, et l'audacieux démagogue qui organisa les massacres de septembre? Quels mots suivirent ceux-ci : « Mon père, je m'accuse...? » C'est un secret qui échappe à l'histoire; mais le fait ne peut être révoqué en doute lui-même. L'abbé de Kéravenan l'a raconté depuis, et ce fut lui qui bénit quelques jours après, devant une commode transformée en autel, le mariage du puissant tribun avec sa seconde femme, une enfant de quinze ans, Louise Gély (1).

Mais revenons à Maire-Savary, que j'ai eu tort d'abandonner en route. Aussi bien son odyssée n'est pas moins singulière.

Le 9 thermidor suivant, Maire reste fidèle à son tribunal. Il a même un moment la velléité de demeurer également fidèle à la Commune, car on le voit, dans l'après-midi

(1) Cet épisode authentique a été récemment rappelé par M. Lenôtre. C'est à cette enfant qu'avant de monter sur l'échafaud Danton adressa ces dernières paroles : « O ma femme, ma bien-aimée, je ne te reverrai donc plus ! » (Des Essarts, *Procès fameux*, t. VI.)

Digitized by Google

de cette journée fameuse, délégué avec son collègue Coffinhal par le conseil général insurgé, pour aller sur la place de l'Hôtel-de-Ville proclamer la patrie en danger, et ameuter la gendarmerie contre la Convention (1). Son flair habituel le servit-il à cet instant critique ? Eut-il la prudence de se soustraire à cette dangereuse mission ? Je ne sais; quoi qu'il en soit, le lendemain il remontait sur son siège et, comme il avait jusqu'alors tué pour vivre, il continua de tuer pour ne pas mourir. Le 10 thermidor, il envoyait au supplice qui ? Son protecteur, le meilleur de ses amis, Robespierre, Dumas, son président, arrêté la veille à ses côtés, en pleine audience, avec vingt autres membres de la Commune, entre autres Henriot, Couthon, Saint-Just, Payan, le cordonnier Simon et le maire Lescot-Fleuriot. Le 11, c'était une fournée de soixante-dix (2), auxquels, le 12, se joignaient douze proscrits mis hors la loi. Si, le 14, le jeu de la sinistre machine n'avait pas été suspendu avec l'arrestation de son pourvoyeur, Fouquier-Tinville (1er août 1794), Maire eût fonctionné comme elle, avec la même indifférence et la même brutalité. « Les dents, dit un proverbe, n'ont pas de cœur. »

Ah ! je sais bien qu'il a déclaré plus tard que tant de sang versé lui faisait horreur, qu'il avait du mépris pour le tyran dont il s'était fait l'humble satellite, qu'il voulut plusieurs fois donner sa démission, mais qu'il n'avait pas osé, parce qu'elle eût été regardée comme un acte de rébellion, que d'ailleurs il s'était contenté d'obéir. Je sais bien que, lorsqu'il fut ensuite compris dans les poursuites dirigées le 18 frimaire an III contre Fouquier-Tinville et les principaux juges ou jurés du tribunal révolutionnaire, des témoins déposèrent de son humanité et de sa philanthropie, de sa pitié même, et citèrent comme exemple qu'il avait un jour permis à une jeune fille de s'entretenir, par la

(1) Buchez, *Histoire parlementaire*, t. XXXIV, p. 48.

(2) Dans ce nombre figura un sieur Joseph Ravel, chirurgien, membre du conseil général, mais qui avait passé la nuit du 9 thermidor près de sa femme malade et n'avait pu siéger à l'Hôtel-de-Ville. Sur le matin, il était allé aux nouvelles. On le prit et on l'exécuta.

Digitized by Google

croisée de son cabinet du palais, avec son père détenu à la Conciergerie. Je n'ignore point tout cela. Mais je me souviens aussi que, dans ce procès célèbre de Fouquier-Tinville, Maire fut spécialement accusé d'avoir ordonné l'exécution de femmes enceintes sans vérification de leur état de grossesse; d'avoir signé d'avance des jugements en blanc; d'avoir condamné des prévenus sans déclaration de culpabilité du jury. Il en fut ainsi dans le procès des fermiers généraux, parmi lesquels figurait l'illustre Lavoisier. La réponse du jury n'existe pas en regard des questions. On lui reprocha en outre d'avoir envoyé à la mort trente-neuf personnes sans que la sentence mentionnât l'application de la loi; d'avoir refusé la parole aux accusés et à leurs défenseurs; d'avoir signé des jugements surchargés ou raturés sans approbation des surcharges; d'avoir condamné des individus non traduits devant le tribunal; d'avoir enfin signé, le 9 thermidor, un procès-verbal d'audience où l'on faisait parler un nommé Morin, exécuté depuis un mois. Etait-ce là de l'obéissance? A qui obéissait-il encore quand il allait, le 10 thermidor, avec Fouquier, féliciter la Convention de sa victoire? Et si, à la suite d'une information de dix mois, après quarante et un jours de débats, dans lesquels 450 témoins furent entendus (1), le jury, qui condamna d'ailleurs Fouquier à mort, prononça l'acquittement de Maire-Savary, ce ne fut point en déniant les crimes qui lui étaient imputés, mais en déclarant qu'il ne les avait pas commis avec mauvaise intention.

Quelle était donc cette justice alors réputée réparatrice? Il avait docilement obéi! Ce motif suffit sans doute à la Convention pour replacer un juge si docile dans le tribunal révolutionnaire créé par le décret du 23 thermidor an II (10 août 1794) et présidé par Dobsent (2). Là du moins,

(1) Le procès de Fouquier-Tinville commença le 18 frimaire an III, fut suspendu, puis repris le 8 germinal et se termina le 17 du mois suivant. Il se trouve dans les t. XXXIV et XXXV de l'*Histoire parlementaire* de Buchez.

(2) Ce Dobsent avait un neveu, Sézille, qui plaidait devant son oncle. On rendait la justice en famille.

Digitized by Google

il donna quelques preuves de compassion pour les victimes et signa la condamnation capitale de Carrier. Etait-ce un acte de docilité ou de tardif repentir ?

Mais de tout le passé de cet homme qui suait le sang, la mémoire populaire, impuissante à compter les têtes qu'il avait fait tomber, ne retint à Vitteaux qu'un fait et un nom.

Dans la première période je ne dirai pas de ses fonctions, mais de son mécanisme judiciaire, le 15 octobre 1793, il avait jugé Marie-Antoinette (1); il avait assisté sans frémir à l'horrible accusation d'Hébert, qui souleva l'assistance elle-même et qui indigna jusqu'à Robespierre ; il avait vu debout, à ses pieds, en vêtements de deuil, cette veuve du roi de France, dépouillée de tous les attributs de la souveraineté devant laquelle il se prosternait naguère, mais conservant sous son bonnet de linon, sous son fichu de simple mousseline, sa robe rapiécée de ses mains et ses cheveux blanchis dans le cachot de la conciergerie la double majesté de la race et du malheur, et froidement, sans émotion, en souriant peut-être, il l'avait livrée au bourreau. Il ne lui avait pas même laissé, pour marcher à l'échafaud, une médaille en argent de la *ci-devant* Vierge, dit le procès-verbal de saisie, qu'elle conservait précieusement sur elle, avec une mèche des cheveux de son mari ! Dès que l'on connut dans notre petite ville les antécédents de son hôte de hasard, on s'écarta de lui avec horreur et on ne le nomma plus que le *tueur de la reine*.

(1) Le procès-verbal d'audience donne les noms des membres du tribunal : Herman, président ; Coffinhal, Maire, Donzé-Verteuil et Deliège, juges ; Fouquier, accusateur public ; Fabricius, greffier. Les jurés étaient : Antonelle, Renaudin, Souberbielle, Fiévé, Besnard, Thoumin, Chrétien, Ganney, Trinchard, Nicolas, Lumière, Desboisseaux, Sambat, Baron, Devèze. Tronson-Ducoudray et Chauveau-Lagarde siégeaient au banc de la défense.

Pour donner une idée de l'état intellectuel et de l'éducation du jury, je transcris ici une lettre de Trinchard, l'un de ses membres : « Je taprans mon frerre que jé été un des jurés qui ont jugé la bête feroche qui a devoré une grande partie de la République celle que l'on califiait si deven de raine. » (*Archives nationales*, W 500.)

Digitized by Google

III

Qu'on me permette ici d'interrompre pour un moment le récit de mon interlocuteur et de jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'ensemble de cette institution monstrueuse qui a porté le nom de tribunal révolutionnaire. Nous connaîtrons mieux ainsi la scène et la troupe dont on vient de nous présenter un acteur. Ne craignez pas d'ailleurs que la véhémence de la répulsion m'entraîne au-delà de la vérité : si elle m'emportait, la passion trouverait au besoin un frein dans les documents authentiques, car nous les avons, ces tristes témoins de la démence sanguinaire de la Terreur ; par un miracle, les procès-verbaux d'audience et les jugements de son tribunal ont échappé aux flammes allumées peut-être dans le secret dessein de les atteindre, par la Commune de 1871. Je n'entends puiser qu'aux sources officielles sans tenter d'y ajouter, encore moins de les tarir, et ce sera, hélas ! suffisant.

L'histoire du tribunal de la Révolution se divise, d'après un auteur (1), en cinq périodes qu'il appelle :

Le tribunal criminel extraordinaire ;

Le tribunal révolutionnaire ;

Le tribunal de sang ;

Le tribunal réactionnaire ;

Le tribunal réparateur.

Pour plus d'exactitude, je donnerais volontiers aux trois dernières ces noms, empruntés à leurs dates :

Tribunal du 22 prairial an II ;

Tribunal du 23 thermidor de la même année ;

Tribunal du 8 nivôse an III, à cause de la loi qui, sur la proposition de Merlin (de Douai), réorganisa la juridiction

(1) Emile CAMPARDON, *le Tribunal révolutionnaire de Paris*, 2 vol. in-8, 1866. — Les registres de ce tribunal sont déposés aux archives nationales, W¹ 531 et suiv.

Digitized by Google

en y restituant la plupart des garanties attachées aux tribunaux ordinaires, car celle-ci ne fut qu'à moitié réparatrice.

La première période commence au 10 août 1792. Ce fut le premier essai d'une justice spéciale affectée à la répression des délits politiques. Robespierre en fut le promoteur. Dès le 11 août, sur la proposition du député Lacroix, l'Assemblée législative avait décrété que les Suisses non égorgés la veille dans le sac des Tuileries seraient déférés à une cour martiale. Mais la commune de Paris voulait davantage. Le 14, elle envoya une députation à l'Assemblée pour lui demander d'autres juges que des soldats. Robespierre appuya la demande. Il proposa de remplacer la cour martiale par des commissaires pris dans chacune des quarante-huit sections, jugeant souverainement et en dernier ressort.

Conformément à la motion, l'Assemblée vota le 17 août la création d'un tribunal extraordinaire formé par un corps électoral élu lui-même par les sections, et composé de huit juges, huit suppléants, deux accusateurs publics et deux commissaires nationaux. Parmi les juges élus, figure au premier rang Robespierre qui aurait dû en conséquence les présider; mais il avait d'autres vues et déclina cette mission. Fouquier-Tinville fut directeur du jury. Maire-Savary n'est pas inscrit sur la liste originaire des magistrats, mais il y prit place peu après. Ce tribunal prononça 20 condamnations capitales pour 61 accusés.

Supprimée le 29 septembre 1792, cette juridiction exceptionnelle devait être remplacée par la justice criminelle ordinaire qui connaissait des crimes de droit commun. Mais cela ne pouvait satisfaire les Jacobins et surtout Robespierre qui entendait, dit-il, purger les états-majors du reste d'aristocratie dont ils étaient infectés et tenir le glaive de la loi suspendu sur les généraux, les conspirateurs et les traîtres (1). Le 9 mars 1793, sur la proposition de l'un de ses émissaires habituels, Jean Bon Saint-André, sou-

(1) *Journal des débats et décrets*, n° 171, p. 107, séance du 8 mars 1793.

Digitized by Google

tenu de trois ou quatre sections et appuyé par Carrier, la Convention décréta en principe « l'établissement d'un tribunal criminel extraordinaire jugeant sans appel ni recours en cassation tous les traîtres, conspirateurs et contre-révolutionnaires ». Quant aux détails d'organisation de cette nouvelle juridiction, ils furent votés le lendemain, sur l'insistance de Danton, malgré les efforts de Vergniaud, Buzot et Cambon qui protestèrent vainement contre un essai non déguisé de dictature, et toutes les procédures encore pendantes devant le tribunal suspendu furent renvoyées au nouveau. Maire ne fit point d'abord partie de celui-ci. Du 6 avril au 14 octobre 1793, jour de la comparution de Marie-Antoinette devant le jury, 82 condamnations à mort furent prononcées, notamment celles de Charlotte Corday, du général Custine et de neuf orléanais qui, ayant un jour bousculé un représentant du peuple, Léonard Bourdon, furent de ce chef accusés de tentative d'assassinat.

Mais la journée du 31 mai qui avait assuré le triomphe de la Montagne et le despotisme du Comité de salut public, avait également provoqué de graves soulèvements en province. Lyon, Bordeaux, Marseille avaient pris les armes. Toulon s'était livré aux Anglais. Merlin (de Douai) voulut répondre à ces menaçantes insurrections par le dédoublement et l'extension du tribunal extraordinaire afin d'aller plus vite. On forma dans son sein quatre sections qui devaient juger simultanément « pour que tous les jours, dit Jean Bon Saint-André, un aristocrate payât de sa tête ses forfaits ». — « Ils veulent faire périr la Montagne, ajouta Barère... Eh bien! la Montagne les écrasera (1). » En même temps, une armée révolutionnaire de 6.000 hommes et de 1.200 canonniers était organisée pour « mettre la Terreur à l'ordre du jour ». Enfin un décret du 17 septembre créait la catégorie des *suspects* qui devaient être arrêtés. Outre les prêtres et les nobles, il y en avait d'autres : « Ce sont, dit Bazire, les boutiquiers, les gros

(1) *Moniteur* du 7 septembre.

Digitized by Google

commerçants, les agioteurs, les ci-devant procureurs, les huissiers, les valets insolents, les intendants et hommes d'affaires, les gros rentiers, les chicaneurs par essence, profession et éducation (1). » Danton avait déjà dit le 5 septembre : « Ce n'est pas assez d'une armée révolutionnaire, soyez révolutionnaires vous-mêmes. »

Et que faut-il entendre par révolutionnaire? Dans son rapport du 8 ventôse an II (26 février 1794), Saint-Just donne la vraie définition du mot et trace d'avance la ligne de conduite des terroristes : « Vous avez voulu une République, dit-il ; si vous ne vouliez point en même temps ce qui la constitue, elle ensevelirait le peuple sous ses débris. *Ce qui constitue une République, c'est la destruction totale de ce qui lui est opposé.* On se plaint des mesures révolutionnaires ; mais nous sommes des modérés en comparaison de tous les autres gouvernements. »

Le tribunal, ainsi fortifié et accru, spécialement par l'adjonction de Maire-Savary, jugea Marie-Antoinette et les Girondins. Hébert ayant, au cours de ce dernier procès, écrit dans son journal *le Père Duchêne* la phrase suivante : « Braves b... qui composez le tribunal, ne vous amusez donc pas à la moutarde. Faut-il donc tant de cérémonies pour raccourcir des scélérats que le peuple a déjà jugés? (2) », les jacobins se transportèrent en masse à la Convention et lui firent voter le décret du 8 brumaire (29 octobre 1793), qui ordonnait la clôture des débats criminels après trois jours, si les jurés déclaraient leur conscience assez éclairée. Dès le lendemain au soir, le chef du jury Antonelle usa du procédé et se déclara suffisamment instruit. Le 10 brumaire (31 octobre), vingt et un Girondins dont on fermait ainsi la bouche et dont la défense était supprimée, marchaient au supplice.

Depuis sa création jusqu'au 8 mars 1794, le tribunal, qui reçut seulement à la fin d'octobre le titre officiel de

(1) *Moniteur.*
(2) N° 304.

Digitized by Google

tribunal révolutionnaire, condamna à mort 380 accusés et en acquitta trois cent trente et un (1).

Presque la moitié d'acquittements ! Ces juges et ces jurés ne gagnaient pas leurs dix-huit livres par jour. Robespierre fait passer, le 5 nivôse an II, un décret destiné à *perfectionner* l'instrument et, le 17 du même mois, un second décret réduit le nombre des jurés à onze, pour éviter les partages de voix qui profitaient aux accusés et afin qu'une majorité de sept au moins fût nécessaire pour leur renvoi (2). Aussi, les condamnations capitales se multiplient subitement. En trois mois, on en compte 844, plus des trois quarts, sur 1.115 inculpés, 1.254 en tout depuis l'installation du tribunal.

Cela ne suffit pas encore. Le 22 prairial an II (10 juin 1794), au nom du Comité de salut public, Couthon présente à la Convention un projet de loi dont la minute existe, écrite de la main de Robespierre. La fête de l'Etre suprême, célébrée le 9 mai précédent, avait irrité plus d'un jacobin à qui le dictateur devenait suspect de modérantisme. On lui reprochait sa marche superbe, orgueilleuse, dix pas en avant, à la tête de la Convention ; ses jaloux, ses adversaires disaient tout bas qu'il aspirait à la royauté. A ces reproches, à ces sourds murmures, il était urgent de répondre. Robespierre répondit par la loi du 22 prairial.

Le prétexte se fournit de lui-même. Dans la nuit du 3 au

(1) Il y avait un moyen, peu sûr il est vrai, mais qui réussissait parfois, d'obtenir un acquittement, c'était de se déclarer hostile au catholicisme. « En travaillant à la destruction du culte catholique, dit l'accusateur public Naulin à l'accusé Fretteau, vous exécutiez les décrets salutaires de la Convention. » L'inculpé se hâta de profiter de cette porte de sortie. Il affirma qu'il avait été le premier à blâmer le charlatanisme de cette religion et les fables ridicules et absurdes par lesquelles les prêtres s'efforçaient de la dégrader et déshonorer. » (*Archives nationales*, W 336, dossier 815.) On lui fit grâce sur cette belle déclaration.

(2) Dans le procès de Danton, de Camille Desmoulins et autres, sept jurés seulement siégèrent. Peut-être ne pouvait-on compter que sur ceux-là. Camille Desmoulins en récusa un, Renaudin; mais ce fut inutilement ; sa récusation fut écartée. (Procès de Fouquier-Tinville, n° 25.)

Digitized by Google

4 prairial, un ancien garçon de bureau de la loterie, nommé Admiral, avait déchargé sur Collot d'Herbois deux coups de pistolet qui firent long feu sans l'atteindre. Le lendemain soir, une jeune fille, Cécile Renault, tenta vainement de pénétrer dans la demeure de Robespierre, rue Saint-Honoré, chez le menuisier Duplay. Quand on l'arrêta, on trouva dans sa poche deux petits couteaux, l'un d'écaille et l'autre d'ivoire, dont elle ne voulut pas indiquer le futur usage. N'y avait-il pas là tous les éléments d'un complot royaliste ?

« L'indulgence est atroce, la clémence est parricide, » s'écria Couthon. En conséquence, l'art. 4 de la nouvelle loi déclare : « Le tribunal révolutionnaire est institué pour punir les ennemis du peuple. » Et quels sont les ennemis du peuple? « Ceux qui cherchent à anéantir la liberté publique par violence ou par ruse, à avilir le gouvernement révolutionnaire, à empêcher les approvisionnements de Paris, ceux qui auront secondé les projets des ennemis de la France, ceux qui auront trompé le peuple ou les représentants du peuple, cherché à inspirer le découragement, ceux qui auront répandu de fausses nouvelles, cherché à égarer l'opinion et à empêcher l'instruction du peuple, les fournisseurs de mauvaise foi, les dilapidateurs de la fortune publique, etc. » Une seule peine, la mort. Plus d'interrogatoire dans l'instruction, plus de témoins aux débats publics, plus de défense; les jurés sont les défenseurs des patriotes; il n'en est pas donné aux conspirateurs. « Le jury, dit Robespierre à la séance du 22 (10 juin), est la conscience de la République. Un homme est traduit au tribunal révolutionnaire; *si sa conduite est ignorée* et qu'il y ait des preuves matérielles contre lui, il est condamné; s'il n'y a pas de preuves matérielles, dans ce cas on appelle des témoins. » Plus d'acquittement sans la sanction du Comité de salut public : c'est lui qui désignera les victimes au tribunal de sang — le nom lui est resté — et le forcera de les expédier au bourreau, s'il a par hasard quelque velléité de justice et de pitié. Pour mieux marquer le caractère de cette loi de proscription univer-

Digitized by Google

selle, elle s'appliquera même aux représentants du peuple, qu'un décret spécial d'accusation pouvait seul jusque-là déférer au tribunal. « Aucun prévenu, dit l'art. 18, ne pourra être mis hors de jugement avant que la décision de la chambre n'ait été communiquée au Comité du salut public qui l'examinera. » La Convention affolée ne pensa désarmer le tribun, son maître, qu'en se livrant elle-même à Robespierre (1). C'est ce que celui-ci appelait à la séance du 23 messidor du club des Jacobins : « Arrêter l'effusion du sang humain versé par le crime ! »

Aussi, à dater de ce jour, quels flots sanglants, quelles hécatombes ! Maire-Savary demeura imperturbablement vissé sur son fauteuil, à côté du président Dumas, auquel il reprochera plus tard de ne siéger qu'avec deux pistolets sous la main (2). C'est devant ce président que comparut un jour la vieille maréchale de Noailles, atteinte de surdité. Elle n'entendait pas les questions, et à toutes répondait : « Qu'est-ce que vous dites? » Un juge en fit l'observation à Dumas qui répliqua : « Eh bien, elle a conspiré sourdement. » Quand un témoin osait par exception disculper un accusé — et l'on pouvait se passer de tout témoignage, — Dumas l'arrêtait : « Tais-toi, ne parle que lorsque tu auras quelque chose à dire contre lui (3). »

On vit des femmes amenées à l'audience sans acte d'accusation, sans interrogatoire, condamnées néanmoins et exécutées sur l'heure. La marquise de Feuquières demande à produire pour sa justification des pièces qui étaient dans une maison de campagne à Chatou. Un huissier va les quérir et, lorsqu'il revient, la malheureuse n'était plus; on démontait la guillotine (4)! L'acte d'accusation du 9 messidor an II ne comprend qu'une veuve Biron. On en amène deux, la veuve du maréchal de France et celle du duc. Le tribunal les envoie toutes deux à la mort (5). Millard, un

(1) WALLON, *La Terreur*, t. II, p. 244. — Séances des 23 et 24 prairial, au *Moniteur* des 24, 25 et 26.
(2) Procès de Fouquier-Tinville, n° 4, p. 3.
(3) *Id.* Déposition Réal, n° 14, p. 2.
(4) *Id.*, n° 30, p. 1.
(5) CAMPARDON, *op. cit.*, t. II, p. 383.

Digitized by Google

fou dangereux, dénoncé par sa femme, qui demande son incarcération, pour échapper elle et ses enfants aux violences de l'aliéné, est dirigé non sur Bicêtre, mais sur l'échafaud. Un témoin du procès Fouquier rapporte ce fait : Un jour, quatre jurés entrent chez l'accusateur public et lui disent qu'ils viennent de condamner toute une fournée. « Qu'ont-ils fait? — Ma foi, nous n'en savons rien, mais si tu es curieux de l'apprendre, tu peux courir après eux, car les charrettes les emmènent. »

Un autre juré, Vilate, ex-prêtre, jeune homme « sensible » à la mode du temps, qui n'aurait pas voulu, disait-il, tuer une mouche, répondait au président : « Les accusés sont doublement coupables, car ils conspirent contre mon ventre. » Il était l'heure de dîner (1) !

On ne saurait être plus facétieux. Je préfère néanmoins la bonne humeur d'un condamné, Champcenetz, qui, l'arrêt lu, demande la parole. « Pardon, citoyen président, dit-il, est-ce ici comme dans la garde nationale? Peut-on se faire remplacer? »

Un jour, rapporte Riouffe, un vieillard de 90 ans, d'origine étrangère, fut conduit au tribunal. Il était sourd et n'entendait pas d'ailleurs le français. Il s'endormit à l'audience et ne se réveilla qu'au moment de la prononciation du jugement. On lui fit par signe croire qu'on le transférait dans une autre prison, et c'est ainsi qu'il fut conduit au supplice.

Des prévenus furent condamnés par méprise, dit le même témoin, le frère pour le frère, le père pour le fils, la mère pour la fille (2). Le 1er thermidor, Saint-Pern et sa femme sont appelés devant le tribunal. Au lieu du père, c'est le fils qui comparaît. Il a dix-sept ans, allègue son âge en montrant sa mère qui ne peut être prise pour sa femme. Mais Dumas s'écrie : « Citoyens jurés, vous voyez bien qu'en ce moment il conspire. » Et le jeune homme est exécuté (3).

(1) *Id.*, t. II, p. 193.
(2) *Mémoires sur les prisons*, t. I, p. 79.
(3) *Archives nationales*, W 423.

Digitized by Google

Jean Simon de Loizerolles était détenu avec son fils François à Saint-Lazare. Le 7 thermidor, l'huissier vient chercher le second. Le père se dévoue et se présente. Il a 61 ans au lieu de 22. L'erreur est manifeste, mais qu'importe? Coffinhal substitue le prénom de Jean à celui de François, le chiffre 61 à celui de 22, et voilà une brebis de plus marquée pour le « rasoir national. »

Le procédé n'était pas neuf. Il avait déjà servi au président du Comité révolutionnaire de Verdun, après l'arrestation des sept jeunes filles qui étaient allées au-devant du roi de Prusse en 1792. On lit dans l'interrogatoire de la plus jeune : « Comment t'appelles-tu? — Barbe Henry. — Quel âge as-tu? — Seize ans. — (S'adressant au greffier): Ecris : *fille majeure*. — Non, citoyen, je ne suis pas majeure, puisque je n'ai que seize ans. — Tais-toi, tu aimes les Capets, puisque tu as offert des dragées et des fleurs au tyran prussien. (Au greffier :) Citoyen, écris : fille majeure. » — Ici, il est vrai, le procès-verbal constate ce qu'il ne veut pas constater.

Henri Sallier, ex-président de la cour des aides, est compris dans l'acte d'accusation dressé contre vingt-cinq membres du parlement de Paris qui avaient en 1790 signé une protestation contre la suppression de cette haute juridiction. La signature n'émanait pas de lui, mais de son fils Guy-Marie, qui était conseiller au parlement. N'importe, comme le fils était en fuite, on condamna le père à sa place, bien qu'il ait établi la méprise dont il était victime (1).

Un ancien conseiller au parlement de Toulouse, nommé Pérès, assistant en simple spectateur au procès de vingt-deux de ses collègues, les suit après le verdict à la Conciergerie pour leur adresser ses derniers adieux. Les valets de Sanson le prennent pour un condamné, le font de force asseoir sur la sellette, lui coupent les cheveux, malgré ses protestations, le lient sur un signe du commis-greffier qui feint de trouver son nom sur la liste funèbre et, quoiqu'elle

(1) *Archives nationales*, W 349, dossier 703 *bis*.

Digitized by Google

en porte seulement vingt-deux, une vingt-troisième tête roule sur l'échafaud (1).

Regrettable erreur, dira-t-on peut-être. En voici une autre du même genre, il est vrai, imputable non au juge, mais aux employés de la prison. Un pauvre petit vieillard, porte-croix de l'église Saint-Sauveur, est prévenu de conspiration. L'homme était si insignifiant et l'accusation si ridicule que, par un rare prodige, le jury n'osa pas le déclarer coupable. On le retient seulement pour vingt-quatre heures au dépôt des accusés. Il y descend, on l'y appelle au guichet, on le pousse sur la fatale charrette et il est guillotiné, quoique acquitté (2).

Le 12 nivôse, un capucin nommé Peussetet, comparaît devant le tribunal sous accusation de tentative d'embauchage. Voici en quoi elle consistait. Quatre jeunes volontaires lui avaient offert de l'argent pour dire des messes avant leur départ pour l'armée. Il s'était permis de leur dire que, s'ils partaient tous, la culture en souffrirait et leur avait demandé s'ils étaient autorisés de leurs parents. On le condamna sur ce simple propos, reconnu par lui, sans entendre un seul témoin (3).

Trois anciens religieux de Cluny sont traduits quelques jours après à la barre pour avoir provoqué à la guerre civile en armant les citoyens les uns contre les autres. En effet, ils avaient transporté chez eux la statue d'une Vierge miraculeuse et diverses reliques déposées en l'église Saint-Martin. « Après avoir passé une partie de la nuit, dit le procès-verbal, à développer toutes ces saloperies de soi-disant reliques, » le Comité de surveillance de la section des Gravilliers les avait dénoncés à Fouquier. Celui-ci requit la peine de mort contre eux. En fallait-il davantage (4)?

Thomas Mauviel avait écrit dans une lettre du 19 juil-

(1) Procès de Fouquier-Tinville, nº 47, p. 4.
(2) *Mémoires sur les prisons*, t. I, p. 300.
(3) *Archives nationales*, W 340, dossier 631.
(4) *Archives nationales*, W 341, dossier 634.

Digitized by Google

let 1792 en annonçant l'arrivée de bandes armées à Paris : « Gare aux poches, fermez les boutiques! » D'ailleurs, il se déclarait de l'avis de Robespierre, qui, dit-il, n'aimait pas la guerre. Rien de plus, rien de moins. Il fut exécuté le 15 floréal, avec un notaire, Jérôme Martin, qui, cité comme témoin dans une autre affaire, se trouva inculpé d'avoir contribué à frustrer la nation de sommes qui lui appartenaient et dut passer, sur l'heure, du banc des témoins sur celui des accusés (1).

Nicolas Daubit, marchand d'habits, est condamné pour avoir réclamé un supplément de deux sous à un client qui le payait en assignats, et Jean-Baptiste Sévin l'est également parce qu'il a été rencontré avec un chapeau rond sans cocarde.

Le Français n'est pas né cruel. Mais le goût du sang vient vite, paraît-il, aux bouchers. Le tribunal condamna jusqu'à des animaux. Un invalide, nommé Saint-Prix, avait dressé son chien à aboyer contre les visiteurs inconnus. Ce chien mordit un jour le distributeur de billets de garde. Il fut conduit à la bascule avec son maître. On a le procès-verbal de la double exécution (2).

Ne fallait-il pas d'ailleurs vider les maisons d'arrêt encombrées même par les sans-culotte incompris? « On m'accuse d'*incivisse*, disait l'un d'eux, moi qui ai voté pour la République *nulle* et *invisible*. » D'après les états récapitulatifs publiés par la police dans le *Moniteur*, le nombre des détenus dans les trente, d'autres disent soixante dépôts d'inculpés, était de 7.764 le 6 floréal an II, et le 9 de 7.840. Le 20 messidor, il s'élevait à 7.502, et un mois après la chute de Robespierre à 5.106. Qu'était-ce en regard des sept prisonniers de la Bastille au 14 juillet 1789? En deux ans, le chiffre des arrestations à Paris dépassa 30.000.

Gardons-nous pourtant d'exagérer. Si viciée, si corrompue qu'elle soit, la nature humaine se retrouve même chez les hommes de proie. On surprit rarement, mais on sur-

(1) *Archives nationales*, W 359, 4e partie, pièce 97.
(2) CAMPARDON, *op. cit.*, t. I, p. 187.

Digitized by Google

prit chez ceux-ci quelques éclairs de pitié. Fouquier, l'inexorable Fouquier qui se disait enivré de la coupe de la mort, n'y échappa point lui-même. J'en puis donner au moins une preuve authentique que je tiens de famille.

Avant de passer la frontière pour rejoindre l'armée des princes, le marquis de Mac-Mahon avait confié à un voisin, jeune marié, la protection de sa femme et de ses biens. Plus zélé que prudent, l'intrépide mandataire a l'audace d'aller en personne à Bruxelles lui porter des fonds. A son retour, il est dénoncé, arrêté, jeté en prison. Son sort était clair : relations avec un émigré, la mort. Un de ses amis, qui avait jadis rendu à Fouquier des services d'argent, court chez l'accusateur public et le supplie, sinon de rendre au captif la liberté, au moins d'abréger sa détention en l'appelant promptement à la barre. — « Vous n'y pensez pas, lui répond-on. Ce serait sa perte. » Il insiste. — « Au surplus, voyez son dossier. Il est là dans ce carton », continue Fouquier sans lever les yeux et en l'indiquant du geste. L'ami ouvre le carton, prend le dossier, le glisse dans sa poche et se retire en saluant silencieusement l'accusateur. Le 9 thermidor sauva le détenu oublié dans son cachot, et rendit un père à de jeunes enfants.

La Terreur pouvait abattre des têtes ; elle ne fit pas fléchir les courages (1). L'âme humaine se retrempa dans ce creuset de souffrances ; on la vit ce qu'on l'avait vue seulement à l'époque des persécutions païennes, on la vit libérée de l'esclavage du corps, reprendre sur lui la domination du sacrifice et lui imprimer au front le sceau d'une

(1) Le 11 floréal an II, une modiste, Claude-Françoise Loissillier, affiche à Paris le placard manuscrit suivant : « Habitants de Paris, armez-vous donc de courage pour sauver la vie à ces innocentes victimes que l'on fait périr tous les jours, et faire finir la guillotine. C'est attaquer à la fois le Créateur et la créature..., etc. » Elle est aussitôt arrêtée, interrogée et répond qu'elle a agi ainsi par « le regret de voir répandre le sang et j'ai grand peur que cela ne cause bien des maux à l'Etat. » Le 16, elle est condamnée à mort avec une autre ouvrière en modes et une ancienne femme de chambre du comte de Calla, qui déclarèrent « que leur intention étoit de se faire arrêter, ne pouvant pas souffrir le régime actuel. » (*Archives nationales*, W 359, dossier 759.)

Digitized by Google

incomparable grandeur. Les morts stoïques ne se comptèrent plus, mais à côté qu'il y en eut de simples, de pieuses, de saintement résignées !

Les victimes elles-mêmes se jetaient tête baissée sous le couperet. Elles y volaient comme à la délivrance. Mme Lavergne, femme du commandant de Longwy, assiste dans l'auditoire à la condamnation de son mari. En l'entendant prononcer, elle s'écrie : « Les monstres, les bourreaux, ils assassinent le monde ! Je veux aller à la guillotine avec mon mari. » On l'arrête, on la conduit à la place que celui-ci venait de quitter, et elle le suit au supplice, sur la même charrette. Mais je ne connais guère à cet égard d'épisode plus touchant que celui de Mme du Bois Béranger. Elle était fille de M. Tardieu de Maleyssie, condamné à la déportation comme fanatique malgré ses soixante-quatre ans — la loi interdisait d'appliquer cette peine aux sexagénaires — et néanmoins déféré le 21 messidor au tribunal avec sa femme et ses deux enfants. La mère et la fille étaient soupçonnées d'avoir fait de la politique en prison. J'en doute fort ; mais lorsque l'on coupe la tête aux femmes, il semble assez naturel qu'elles aient au moins l'envie de savoir pourquoi. Seule, Mme du Bois Béranger n'avait pas reçu son acte d'accusation. « Quel malheur ! s'écria-t-elle, vous mourrez sans moi ! Elle s'arrachait les cheveux, embrassait son père, sa mère, et répétait : « Nous ne mourrons pas ensemble ! » Cependant, l'acte d'accusation arrive. Elle vole dans les bras de ses parents : « Maman, nous mourrons ensemble ! » Et une joie inexprimable se répandit soudain sur son visage. Elle parcourait les rangs des condamnés, leur prodiguant à tous les encouragements, les consolations. « Je suis mère de famille, disait-elle, voilà mon père, ma mère, ma sœur qui vont subir le même sort avec moi. Peut-on s'affliger d'être réunis pour toujours ? » Puis, elle tira de son sein une paire de ciseaux qu'elle y avait cachée, et s'adressant à sa mère : « Permettez-moi de vous couper les cheveux ; il vaut mieux que cet office soit fait par votre fille que par le bourreau. » Elle rendit le même service à son père et à sa sœur. Et c'est avec ce

Digitized by Google

calme de l'innocence, avec cette allégresse qu'elle reçut le dernier coup (1).

Dans son *Histoire de la Révolution*, Michelet lui-même cite un détail atroce. Un homme très robuste et très dur, d'une constitution athlétique, de ces gens qui n'ont pas de nerfs, rien que des muscles, avait parié de suivre de près toutes les phases d'une exécution. Lors de celle de Cécile Renault, d'Admiral et de leurs cinquante-deux prétendus complices, il vit sans broncher s'épandre le fleuve de sang. Mais quand une jeune fille nommée Nicole, âgée de dix-sept ans, vint sur l'échafaud, s'arrangea elle-même sur la bascule et dit d'une voix douce à l'exécuteur : « Monsieur, suis-je bien comme ça ? » la tête lui tourna, il ne vit plus rien, sa force de taureau s'évanouit et il tomba comme une masse. Un moment on le crut mort ; il fallut le rapporter chez lui.

Faut-il rappeler enfin les formes suivies par le tribunal puisqu'il en était dispensé, celles de la défense, puisqu'elle était interdite, la hâte des délibérations, puisqu'elles n'étaient qu'un vain simulacre, et qu'interrogatoire, dépositions, vote du jury, arrêt, tout, montre en main, durait dans les grandes fournées de deux à trois minutes par accusé ? Les actes d'accusation étaient souvent rédigés par les guichetiers des prisons, qui désignaient d'avance les victimes. On en vit un qui portait sur le revers : tête à guillotiner sans rémission. Ils étaient couverts de surcharges, de ratures comme les questions aux jurés, comme

(1) WALLON, *le Tribunal révolutionnaire*, t. IV, p. 337 ; Riouffe, t. I, p. 90. *Archives nationales*, W 410, dossier 943. — On remarqua que presque tous les condamnés marchaient gaiement au supplice. En voici une preuve tirée d'un rapport de police :

« 19 nivôse an II.

« Etant dans un café, rue Saint-Honoré, quatre personnes, dont deux femmes, étaient dans la charrette et riaient ensemble en regardant le conducteur des guillotinés et le public qui les environnait ; les spectateurs se disaient : « Ils ont bien l'air de traîtres et de ci-« devant nobles. Si on avait l'air de fléchir, ils se moqueraient de « nous. » « Remarque, dit un citoyen, comme ils se moquent de « notre justice. Ils vont au supplice en riant. Et cela est vrai. » (*Archives nationales*, folio 3688.)

Digitized by Google

les jugements. Grand nombre de ces derniers étaient signés en blanc. D'autres ne l'étaient pas du tout. Ce fut un des principaux griefs soulevés contre Maire-Savary dans le procès de Fouquier-Tinville et de ses complices. Réal y affirma avoir lu un acte d'accusation comprenant vingt-deux accusés, et qui servit à la condamnation de vingt-sept personnes. Pour cinq d'entre elles, il n'y eut ni procès ni débats (1) !

Les actes de décès paraissent eux-mêmes avoir été quelquefois dressés à l'avance. Dans le procès de Fouquier-Tinville comparut comme témoin Mme de Sérilly, son extrait mortuaire à la main. Elle raconta que le 21 floréal elle avait été condamnée à mort avec son mari et vingt-trois autres personnes ; qu'on se borna à lui demander son nom, son âge et sa qualité, sans l'admettre à dire un mot pour sa défense ; que, si elle put conserver la vie, c'est qu'elle se déclara enceinte, et que son état fut constaté par les médecins ; qu'elle fut transférée à l'ancien évêché et inscrite alors sur le registre des morts. La municipalité avait, pour plus de célérité, préparé sur le jugement l'acte de décès !

Mais c'est assez, c'est trop insister sur ces hideuses parodies de la justice. Puissent-elles n'avoir jamais une seconde édition ! Mieux vaut passer sans transition, comme le fit Maire-Savary, au tribunal du 23 thermidor (10 août 1794) qui respecta du moins les garanties judiciaires et l'humanité. Le premier procès dont il connut fut celui des Nantais qui furent acquittés et mis en liberté le 28 fructidor (14 septembre). Un mois après, le 22 vendémiaire (13 octobre), la Convention ayant décrété la mise en jugement des membres du comité révolutionnaire de Nantes qui rejetèrent la responsabilité de leurs crimes sur l'auteur des noyades, 498 voix sur 500 votants renvoyèrent Carrier à la nouvelle juridiction (23 novembre). Carrier fut, il est vrai, condamné, mais 32 de ses complices furent acquittés sous prétexte qu'ils n'avaient pas agi avec des intentions

(1) *Histoire des prisons*, t. IV, p. 276.

Digitized by Google

contre-révolutionnaires. Voyez ici un mémorable exemple de la dangereuse immixtion du pouvoir législatif dans les attributions du pouvoir judiciaire. La Convention cassa cet acquittement et renvoya les accusés devant le tribunal criminel d'Angers (1). Un décret du 1er germinal an III avait en effet restitué aux tribunaux ordinaires la connaissance des délits politiques, et un autre du 12 prairial (31 mai 1795) prononcé la suppression de la justice révolutionnaire. La dernière cause soumise à celle-ci fut le procès de Fouquier-Tinville, aux débats duquel sont empruntés la plupart des détails qui précèdent.

IV

Ils nous ont trop longtemps détourné de Maire-Savary. J'y reviens en quelques mots, sans rendre la parole à son complaisant biographe. Aucun incident digne de mémoire ne marqua du reste les dernières années de son existence, sauf peut-être la fin de sœur Rose, cette demi-folle recueillie par lui et qui mourut en le bénissant. L'horreur qu'il inspirait d'abord aux honnêtes habitants de Vitteaux s'était insensiblement affaiblie : on oublie si vite en France ! A le voir paisiblement assis sur un banc, devant sa petite demeure, endormi ou rêvassant dans une douce somnolence, on l'eût pris pour le plus candide des bourgeois. Il ne paraissait souffrir ni de l'âge, ni de la solitude, ni de la misère, encore moins de ses souvenirs ; les seuls auxquels il faisait rarement allusion, c'étaient ceux de sa jeunesse et de ses heures de folie. Une ou deux fois à peine, il lui arriva de parler, avec un sourire satisfait, des trois déesses de la raison qu'il avait connues au temps de Chaumette, de ce pauvre Chaumette, ajoutait-il avec un accent pénétré.

Mais son signe particulier, sa marque indélébile, on l'a deviné, c'était la haine de toute religion. Pendant dix-neuf

(1) 2 floréal (21 avril 1795).

Digitized by Google

ans, jamais on ne le vit s'approcher de l'église ; il ne fuyait pas seulement le curé, il ne lui fermait pas seulement sa porte, il entrait en fureur dès qu'il entendait prononcer son nom. « Les prêtres, s'écriait-il, sont des jongleurs ; la théophilanthropie, voilà la vérité, voilà l'avenir de l'univers ! » Sa rage à leur égard resta inguérissable : il calomniait le sacerdoce entier, pour ne pas être tenté de l'estimer. Aussi l'étonnement fut grand dans la petite ville, lorsque aux approches de 1820, une inconnue vint, on ne sut d'où, prendre chez lui la place de sœur Rose. Cette femme avait dû être belle, car, malgré le ravage des ans, sa physionomie conservait un cachet de régularité, d'élégance et de distinction ; la coupe de son visage, la pâleur de son teint, l'expression de ses yeux, la délicatesse de ses mains, tout indiquait une origine aristocratique. Sa tenue, ses vêtements n'étaient toutefois que ceux d'une mendiante ; à part les chapelets et les scapulaires qui chargeaient sa poitrine et la faisaient ressembler à une chapelle couverte d'*ex-voto*, on n'eût pas donné deux liards de sa défroque, tant elle était fripée, dépenaillée. Elle passait presque toutes ses heures à l'église, elle en suivait assidûment les exercices, elle vivait de jeûnes et de mortifications, et se bornait en dehors à fabriquer pour les pauvres ou les enfants d'excellents petits pains qui lui valurent le surnom de *Mitronne.*

Le soir, rentrée à la maison, la *Mitronne* entamait avec son hôte de longues controverses théologiques et morales. Entre la pénitente catholique et le théophilanthrope impénitent, entre l'âme rachetée et l'âme déchue renaissait chaque jour une lutte dont les échos réveillaient le voisinage. « Maire-Savary, disait l'une, la mort approche, remercie Dieu de te donner le temps du repentir. » Mais le vieux révolutionnaire n'avait garde de se rendre : ému, troublé peut-être, il se raidissait dans son orgueil et rompait brusquement le dialogue pour aller chercher l'oubli dans l'alcool ou les notes déchirantes de son violon.

Par un phénomène fort rare, la nuit de Noël 1822 fut terrible à Vitteaux ; un orage furieux, mêlé de grêle, éclata comme une trombe et dévasta le pays. De mémoire

Digitized by Google

d'homme, on n'avait jamais assisté à une tempête semblable, à une telle violence des éléments déchaînés. Le ciel sombre était sillonné d'incessants éclairs, à chacun desquels se signaient les bonnes femmes ; la foudre tomba sur plusieurs lieux, et de minuit à huit heures du matin, la cloche de l'église mise en branle par le sonneur épouvanté parut tinter le glas des habitants menacés jusque dans leurs demeures par l'ébranlement universel.

Le lendemain, on trouva Maire-Savary la tête enfouie sous les cendres de son foyer et la figure calcinée par le feu qui brûlait encore. Son violon et son archet, échappés de ses doigts, gisaient à ses côtés. A quelle cause avait-il succombé ? à l'apoplexie, à l'ivresse, à la frayeur, à la foudre ou au remords ? Les médecins n'osèrent se prononcer, mais la rumeur publique, plus hardie, n'hésita point à attribuer sa fin subite à une intervention surnaturelle, et, comme elle qualifiait sa musique sauvage d'orgie du diable, elle déclara très haut que sa mort était l'œuvre du démon. Sans essayer de pénétrer le mystère, disons simplement qu'il peut y avoir, dès ce monde, un démon en chacun de nous, le remords, et que, s'il n'est pas suivi du repentir, il tue aussi sûrement que la congestion cérébrale ou la foudre.

Peu de mois après, la *Mitronne*, toujours excentrique, mais plus solitaire, mourait à son tour, un matin, en priant sur les marches d'une chapelle en ruine. On ignora toujours son origine et son nom.

V

Quelle conclusion tirer de ce triste récit ? Il y en a deux, dont la première, je l'avoue, n'est guère consolante. Dans les grandes crises qui reviennent presque périodiquement, semble-t-il, désoler l'humanité et lui rappeler que la civilisation a, elle aussi, ses barbaries, aux époques de révolution dans lesquelles, selon une expression énergique, mais

Digitized by Google

vraie, l'homme est un loup pour l'homme, les plus redoutables ne sont pas les plus violents, les plus exaltés, les plus brutaux partisans de la force « accoucheuse des sociétés »; ce ne sont pas les plus haineux, les plus sanguinaires, les plus féroces, ce sont les peureux, les égoïstes, ceux qui manquent de résolution et de courage, ceux qui font métier de vivre et rachètent la vie à tout prix; ce sont aussi les efféminés : presque toujours le sensuel d'habitude est lâche. Volupté, mère de la couardise, a dit un ancien. Ce sont encore les sceptiques auxquels la docilité ne coûte rien, qui mettent leurs bras au service de qui les paie, qui se traînent à la remorque de tous les partis tant qu'ils en profitent et se font à leurs propres yeux un mérite de leur indifférence, pourvu que le râtelier soit plein. Maire-Savary était un de ceux-là; il n'eut ni convictions, ni passion, ni la rancune même qu'éprouve d'ordinaire une âme basse contre une supériorité sociale; il n'abhorrait pas plus l'ancien régime qu'il n'aimait le nouveau. Si l'on excepte sa prêtrophobie trop récente, trop expliquée par les tortures de sa conscience pour être raisonnée et sincère, il ne ressentait d'amour ou d'aversion pour personne et cela se comprend : sympathie ou dégoût, toutes les émotions de son cœur, s'il en avait un, se concentraient, se fondaient dans le culte naïf, mais fanatique de lui-même. A lui seul il sacrifiait impassiblement ses victimes; condamner était une industrie; la hache était un moyen de vivre. « De quoi vivez-vous ? » demandait sévèrement Dumas à une créature égarée sur les bancs des prétendus conspirateurs. — « De mon commerce, comme toi de la guillotine (1). » La réponse s'appliquait aussi bien à son satellite.

Oserai-je placer à leur suite, quoique évidemment à un degré inférieur, les gens dont la conviction suit toujours les opinions dominantes, qui, pleins d'intentions excellentes et pures, pactisent dans un esprit de paix avec les violents et s'associent de fait à leurs mesures, tout en gé-

(1) Beaulieu, *Essais*, t. V, p, 317. L'accusée s'exprima plus crûment.

Digitized by Google

missant ? Est-ce par bonté d'âme ou par poltronnerie ? on ne sait. Il est vrai que d'ordinaire ils expient durement les complaisances dont ils deviennent les premières victimes. Le faible duc de Gesvres, compris dans l'une des grandes fournées de messidor, s'écriait en larmes : « Je ne suis pas *alistoclate*, je suis *patliote.* » Ces mots, il les répétait encore sur la planche fatale ; le fer ne les lui laissa pas achever.

La seconde morale qui se dégage est plus générale et aussi plus haute ; sans être moins sûre elle découle moins directement de l'observation et de l'expérience. Il est bon, il est nécessaire d'étudier l'histoire, non qu'elle soit soumise à des lois inflexibles et que la science du passé donne une prévision certaine de l'avenir, car tout, même l'imprévu, peut arriver, mais afin de mettre à profit les épreuves de nos pères, en reconnaissant qu'elle est le lien qui rattache le châtiment à la faute. L'histoire est impuissante à annoncer quel sera le jour de demain ; elle ne se répète pas, non, mais elle se renouvelle en ce sens que le présent est le prolongement du passé, et que les passions humaines dont est tissée la vie des peuples restant les mêmes, ces passions se retrouvent et reparaissent dans les milieux les plus différents. Si la scène se déplace, si le décor change, si l'acteur porte un autre costume et parle une autre langue, sa nature subsiste avec son fonds d'instincts bons et mauvais ; cela suffit pour que nous puissions la suivre et la ressaisir là même où elle se déguise dans l'espoir de se soustraire aux regards.

L'histoire est en outre une conscience. Ah ! sans doute sa justice ne semble pas toujours celle de l'équité et de la raison ; elle n'assure pas toujours ici-bas le triomphe du droit et de la vertu ; souvent elle épargne le coupable et saute des générations pour atteindre l'innocent ; mais tôt ou tard elle a des retours offensifs, elle éclate et, en fin de compte, si son châtiment glisse parfois sur l'être isolé, les nations n'y échappent jamais. C'est ce qui fait de l'histoire le grand livre des récompenses et des expiations terrestres. Sans détruire la responsabilité de l'individu, elle l'étend

Digitized by Google

seulement à ceux qui trouvent commode de s'en affranchir. A nous donc de la faire belle ou plus modestement, de l'empêcher d'être trop hideuse. Ne m'en voulez point en conséquence si j'ai évoqué devant vous des ombres aussi lugubres. Je n'y ai pas cherché la haine, mais la leçon, et c'est à ce dernier titre exclusivement qu'il est permis de dire avec un nouveau poète (1) :

Vérités que la foule insulte,
Indignations des grands cœurs,
Décrets de la justice occulte,
Dressez-vous contre les vainqueurs!
Rayons de la nouvelle aurore,
Levez-vous sur nos temps troublés !
Douleurs des martyrs qu'on ignore,
Voix des vaincus, des exilés,
Parlez !

(1) Jacques de Biez.

Henri Beaune.

Digitized by Google

LE NOMBRE DES MARTYRS

Suite (1)

III

EXAMEN DES PERSÉCUTIONS

Un examen attentif des persécutions fournit à Dodwell et aux tenants de son système des arguments de deux sortes: les uns généraux, les autres particuliers à chacune des persécutions qu'a traversées le christianisme naissant. Voyons ce qu'ils valent.

§ *I. Généralités.*

On invoque très haut la vraisemblance. Tout ce que vous nous racontez de la barbarie des persécuteurs, dit l'objection, est fantastique. Comment croire qu'il y ait eu une chasse aux chrétiens aussi longue, aussi cruelle? Cela n'est pas, car cela n'a pu être.

— Entendons-nous bien. Ce serait une erreur de prétendre que, de la Pentecôte à l'édit de Milan, le christianisme a été persécuté sans interruption, d'après un plan uniforme, sur toute l'étendue de l'empire.

Nous sommes sûrs, au contraire, que l'Eglise connut des

(1) Voir le numéro de mars.

Digitized by Google

périodes de calme. De ses origines à Trajan, il n'y eut que les persécutions, moins brèves qu'on ne l'a affirmé, mais pourtant assez brèves, de Néron et de Domitien. De 180 à 235, de Commode à Alexandre Sévère, elle jouit — le règne de Septime Sévère mis à part — d'un apaisement relatif : les empereurs ne s'occupèrent pas des disciples du Christ, et même Alexandre-Sévère leur témoigna de la sympathie. Au persécuteur Maximin succéda Philippe, qui très probablement avait embrassé le christianisme (1).

En outre, rarement la persécution fut générale. Le plus souvent, elle naissait de circonstances, d'un caractère local et transitoire, qu'elle eût sa cause dans l'humeur changeante d'un proconsul, ou dans le flux et le reflux de la haine populaire : pendant que l'orage se déchaînait sur une partie de l'Eglise, le reste demeurait tranquille.

Aux heures et aux lieux où l'on persécutait, la ligne de conduite du pouvoir varia à l'infini (2). Pline avait reçu contre les chrétiens des dénonciations anonymes. Trajan défendit de les accueillir, comme de rechercher les chrétiens d'office ; on ne devait punir que ceux qui étaient dénoncés ouvertement (3) ; à Lyon, sous Marc-Aurèle, les chrétiens sont recherchés par l'autorité judiciaire (4). Tantôt on s'en prend à tous les chrétiens ; tantôt on ne frappe que les chefs, les prêtres, les évêques et les diacres (5).

En un mot, ni la persécution ne fut continuelle, ni, quand elle éclata, elle ne le fit toujours partout ; ni, là

(1) Cf. Aubé, dans *Revue archéologique*, t. XL, 1880, p. 140-52, et P. Allard, *Histoire des persécutions pendant la première moitié du IIIe siècle*, p. 224-6, 474-8.

(2) Cf. Edm. Le Blant, *Des variations survenues dans le système des poursuites dirigées contre les premiers chrétiens*, dans *Les persécuteurs et les martyrs aux premiers siècles de notre ère*, p. 165-77.

(3) Plin. *Epist.*, X, 97, 98.

(4) C'est du moins ce qui paraît ressortir de ce passage de la lettre des églises de Lyon et de Vienne : *Comprehendebantur quotidie qui digni erant ut numero illorum* (des *lapsi*) *supplerent, adeo ut ex utraque ecclesia præstantissimi quique... simul omnes tenerentur*, ap. Eusèbe, *H. e.*, V, 1, *P. g.*, XX, 414.

(5) Voir un exemple remarquable dans les actes de saint Montan et de ses compagnons, ap. Ruinart, § 12-20, p. 278-81.

Digitized by Google

où elle sévit, elle n'engloba toujours l'universalité des chrétiens.

S'ensuit-il qu'elle ait été une quantité négligeable, et, de ce que les césars des trois premiers siècles n'ont pas toujours et partout massacré tous les chrétiens, conclurons-nous qu'ils ne leur ont presque pas livré la guerre, et qu'on a le droit de rejeter, au nom de la vraisemblance, les données précises qui nous sont parvenues sur les persécutions? Non, certainement.

L'argument qui repose sur la vraisemblance est légitime; il est clair que ce qui n'a pas pu arriver n'est pas arrivé. Mais c'est un argument dont l'emploi est d'une délicatesse extrême. Nous apportons à l'étude du passé nos idées, nos préjugés, nos façons de voir modernes. D'où un grave péril. « Parmi les personnes sans parti pris, combien y en a-t-il qui ne soient pas trop pressées de décider que les gens d'autrefois n'ont pas pu penser ou agir comme on nous le dit, parce que ceux d'aujourd'hui penseraient et agiraient autrement? C'est là peut-être, dit M. Boissier, la plus grande source d'erreurs ». Que sera-ce de ceux qui étudient l'histoire avec des opinions préconçues? Ceux-là « sont toujours tentés de refuser de croire aux faits qui gênent leurs sentiments : il est si naturel de tenir pour déraisonnable ce qui n'est pas conforme à notre manière de raisonner » (1)!

Il en résulte d'étranges anomalies. Gibbon, par exemple, trouve qu'on a « peu respecté la vérité et la vraisemblance dans la description des premiers martyres », et il réduit à quelques milliers le nombre de tous les martyrs des premiers siècles. S'agit-il, non plus des Romains, mais des Juifs? Gibbon admet, sans broncher, sur la foi de Dion Cassius, que, « dans Cyrene, ils massacrèrent 220000 Grecs, 240000 dans l'isle de Chypre, et en Egypte une très grande multitude d'habitans. La plupart de ces malheureuses victimes furent sciées en deux, conformément à l'exemple que David avoit autorisé par sa conduite. Les Juifs victorieux

(1) G. Boissier, *Fin du paganisme*, t. I, p. 352.

Digitized by Google

dévoroient les membres, léchoient le sang, et entrelaçoient les entrailles autour de leur corps en forme de ceinture » (1).

Ainsi, de par la vraisemblance, les Romains, dans tout leur vaste empire et dans l'espace de trois siècles, n'ont pu tuer que quelques milliers de martyrs. De par la même vraisemblance, les Juifs, en un temps et en un lieu assez restreints, ont pu égorger, avec des raffinements odieux de sauvagerie, 460000 hommes, sans compter une « multitude » qui n'est pas évaluée. La vraisemblance est-elle capricieuse?

*
* *

— Mais, reprend l'objection, il est avéré qu'un Commode, un Caracalla, un Elagabale, n'ont pas tracassé les chrétiens, et ceux qui passent pour persécuteurs c'est un Dèce, c'est un Dioclétien, des hommes intelligents, aux grandes pensées, et ce sont encore les empereurs les plus vertueux, les plus doux, un Trajan, un Antonin, un Marc-Aurèle. Leur prêter des sentiments cruels, n'est-ce pas une insulte gratuite?

— Il ne faut pas que la vertu de ces empereurs nous en impose. Certes, un Trajan, un Marc-Aurèle, sont à cent coudées au-dessus des monstres couronnés du Ier et du IIIe siècles, mais ne leur attribuons pas une mansuétude qui leur était étrangère.

Dans l'antiquité, la vie humaine comptait pour peu de chose. L'exécution d'un personnage de marque était considérée comme un fait odieux; celle des petits, des esclaves, des gens de rien, n'excitait ni murmures ni surprise : on ne daignait pas même s'en apercevoir. « Les souverains les plus éclairés et les plus doux versèrent ce sang vil avec autant d'insouciance ou d'inconscience que les plus mauvais » (2).

Vespasien bâtit le Colisée. Titus, les délices du genre

(1) GIBBON, *vol. cit.*, p. 425, 355 note.
(2) P. ALLARD, *Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles*, t. I, p. XXXV.

Digitized by Google

humain, se plaisait aux jeux du cirque. Trajan célébra son triomphe sur les Daces par l'immolation de 10000 gladiateurs, et Pline le Jeune, philosophe de mœurs paisibles, l'en loua : « Vous avez, dit-il, donné un spectacle qui n'est pas de ceux qui amollissent et efféminent, *non enerve nec fluxum, nec quod animos virorum molliret et frangeret* ». Et il vante la libéralité et la justice — oui, la justice — de l'empereur dans cette circonstance, *quam deinde in edendo liberalitatem, quam justitiam exhibuit !* Sa libéralité, car Trajan a accordé ce qu'on souhaitait, il a offert ce qu'on ne demandait pas, il a invité à le désirer ; sa justice, son humanité, car il a laissé la liberté des applaudissements, il a toléré qu'on détestât un gladiateur et il n'a pas eu la fantaisie, comme jadis Caligula, de prendre de nouvelles proies à jeter dans l'arène parmi les assistants, devenus de spectateurs spectacle, *nemo e spectatore spectaculum factus* (1).

Ces tueries revinrent fréquemment pendant trois siècles. Et ce qu'il y a d'horrible, c'est qu'elles paraissaient naturelles, que personne ne songeait à protester, les victimes pas plus que les autres. Seul un Sénèque blâmait ces passe-temps sanguinaires — *jugulentur homines ne nihil agatur* (2) — sans, du reste, témoigner de la compassion aux malheureux condamnés, car, à ses yeux, la compassion est un vice, *vitium pusilli animi* (3). Seul, parmi les empereurs, « Marc-Aurèle aurait voulu supprimer les scènes hideuses qui faisaient des amphithéâtres de vrais lieux d'horreur pour quiconque avait le sens moral. Il n'y put réussir ; ces représentations abominables étaient une partie de la vie du peuple » (4). Et encore Marc-Aurèle voulut-il sérieusement ?

Ce qui est sûr, c'est que les renseignements des auteurs païens sur les jeux du cirque préparent à comprendre les hécatombes de martyrs. Ce qui est sûr encore, c'est que les meilleurs empereurs du IIe siècle, de l'aveu d'un de leurs

(1) PLINE, *Panegyr.*, 33.
(2) *Epist.* 7.
(3) *De clementia*, 4 et 5.
(4) RENAN, *Marc-Aurèle*, p. 30.

Digitized by Google

dévots, eurent les défauts des Romains, et, en particulier, « beaucoup d'orgueil et de dureté pour les petits, pour les pauvres, pour les étrangers » (1). Or, les fidèles appartinrent surtout à ces catégories sociales; c'étaient, dit le représentant du paganisme dans l'*Octavius*, « des incapables sortis de la dernière lie du peuple, *de ultima fœce collectis imperitioribus* » (2).

*
* *

— Mais comment se fait-il que ce soient précisément les bons empereurs, en général, qui persécutent, et les mauvais — Néron et Domitien exceptés — qui ne persécutent pas?

— La chose s'explique. Un Trajan, un Antonin, un Marc-Aurèle, un Dèce, un Dioclétien, étaient des empereurs animés du vieil esprit romain, qui avaient souci de maintenir la tradition romaine, les institutions romaines. C'étaient les hommes de la légalité stricte. L'idéal de l'Etat antique s'était obscurci et tendait à se voiler chaque jour davantage; ils voulurent lui rendre son éclat des belles années de la grandeur de Rome.

Quel était cet idéal? « La cité, dit M. Fustel de Coulanges, avait été fondée sur une religion et constituée comme une Eglise. De là sa force; de là aussi son omnipotence et l'empire absolu qu'elle exerçait sur ses membres. Dans une société établie sur de tels principes, la liberté individuelle ne pouvait pas exister. Le citoyen était soumis en toutes choses et sans nulle réserve à la cité; il lui appartenait tout entier. La religion qui avait enfanté l'Etat et l'Etat qui entretenait la religion se soutenaient l'un l'autre et ne

(1) Renan, *Les Evangiles*, Paris, 1877, p. 393-4. — Le gouverneur Culcianus, s'efforçant d'obtenir l'apostasie de Philéas, évêque de Thmuis, lui dit : « Si je savais que tu fusses dans l'indigence et poussé par la misère à cette folie, je ne t'épargnerais point. Mais parce que tu as de grands biens, au point de pouvoir nourrir non seulement toi, mais presque toute la province, je t'épargne et je t'engage à sacrifier », ap. Ruinart, p. 520.

(2) Minucius Felix, *Octavius*, 8, *P. L.*, III, 258.

Digitized by Google

faisaient qu'un ; ces deux puissances associées et confondues formaient une puissance presque surhumaine à laquelle l'âme et le corps étaient également asservis (1). » Dès lors, les nouveautés ne pouvaient être bien vues. Tout ce qui enlevait une parcelle de pouvoir à l'Etat, tout ce qui, dans le monde de la pensée et de la croyance comme dans celui de la politique, lui portait quelque atteinte, devait être combattu impitoyablement.

Aussi les Romains, très tolérants, hors de leur pays, en matière religieuse, ne le furent-ils pas chez eux. Dans l'antiquité, les religions étaient nationales ; on ne croyait pas qu'il y eût de faux dieux ; chaque peuple avait les siens inégalement puissants, mais également vrais. Les Romains en conclurent que « chaque dieu doit rester maître chez lui. Ils n'imposaient pas les leurs aux étrangers, mais ils n'étaient pas non plus disposés à laisser ceux des étrangers s'établir à Rome » (2). Tertullien nous apprend qu'il y avait un ancien édit qui défendait de consacrer aucun dieu qui n'eût été approuvé par le sénat (3).

En dépit des lois, les religions étrangères s'introduisirent à Rome. Après tout, elles s'accordaient avec la religion romaine ; celle-ci pouvait donc leur offrir une large hospitalité, non sans courir le risque de s'altérer à leur contact, mais sans voir son existence mise directement en cause.

Le christianisme n'était pas aussi conciliant. Du coup il s'affirma comme la religion vraie, la seule vraie, destinée à supplanter les autres, poussée par un prosélytisme que n'arrêteraient pas les obstacles. Il fallait donc que le christianisme fût écrasé ou que la notion de l'Etat subît des modifications profondes.

Du maintien des traditions romaines, les Commode, les Caracalla et les autres *mauvais* empereurs n'avaient cure.

(1) Fustel de Coulanges, *La cité antique*, Paris, 11e éd., 1885, p. 265.

(2) G. Boissier, *La religion romaine d'Auguste aux Antonins*, Paris, t. I, 4e éd., 1892, p. 346.

(3) *Apolog.*, 5, *P. L.*, I, 290.

Digitized by Google

Elles ne préoccupaient pas davantage les souverains d'origine étrangère, tels qu'Elagabale. Les *bons* empereurs, au contraire, les « grands conservateurs, les grands restaurateurs de la chose romaine » (1), Trajan, Antonin, etc., agirent en Romains. En eux, les disciples de Jésus ont affaire, dit Renan (2), « à des hommes fermes, à des doctrinaires inflexibles, capables d'être durs systématiquement, car ils se rendent témoignage de n'agir qu'en vue du bien de l'Etat, et se disant avec une douceur imperturbable : « Ce qui n'est pas utile à l'essaim n'est pas non plus utile à l'abeille » (3).

Là est la cause de « ce phénomène en apparence singulier que le régime très légal, mais très gouvernemental (comme on dit aujourd'hui), des Trajan, des Antonins, sera plus oppressif pour le christianisme que la férocité et la méchanceté des tyrans » (4).

*
* *

— Donc, insiste l'objection, ce n'est pas à cause de leur foi que les chrétiens furent persécutés, l'intolérance religieuse étant inconnue à Rome ; c'est comme rebelles, pour raison d'Etat.

— Il y aurait ici beaucoup à dire : sans entrer dans tous les détails que ce grave sujet comporte, il est nécessaire de s'y arrêter.

En somme, et malgré des lois restrictives qui furent appliquées avec mollesse, l'empire romain se montra tolérant à l'endroit des religions étrangères. Pourquoi ne le fut-il pas envers le christianisme?

Nous avons vu que les religions étrangères vivaient en harmonie avec la religion romaine, tandis que le christianisme était exclusif, et se proclamait l'unique religion

(1) RENAN, *Les Evangiles*, p. 398 ; *Marc-Aurèle*, p. 68.
(2) *Les Evangiles*, p. 399.
(3) MARC-AURÈLE, *Pensées*, VI, 54.
(4) RENAN, *Les Evangiles*, p. 398.

Digitized by Google

véritable : « on ne s'entendit pas avec des gens qui ne voulaient s'entendre avec personne » (1).

Remarquons toutefois que les Juifs, eux aussi, ne fusionnaient pas avec les autres cultes, et pourtant ils finirent par obtenir la liberté de pratiquer leur religion à des conditions bénignes. Quand s'adoucit la loi contre les coupables ordinaires, les chrétiens ne bénéficièrent pas de cette clémence. Puis, il est hors de doute que la procédure suivie dans les procès contre les chrétiens ne fut pas toujours régulière : « il n'y a rien de mieux attesté » (2). Pourquoi cette diversité de traitements, selon qu'il s'agit des chrétiens ou de ceux qui ne le sont pas?

Les apologistes ont répondu. Mettant en regard de la conduite des persécuteurs les prophéties du divin Maître sur les tribulations réservées à ses disciples, ils y ont vu une preuve de la divinité du christianisme (3).

L'explication n'a pas été du goût de la plupart des historiens modernes; pour eux, si l'empire romain voua au christianisme une haine implacable, c'est qu'il vit en lui un ennemi très dangereux, qui songeait à lui substituer un état de choses tout nouveau : c'est que les chrétiens formaient comme un Etat dans l'Etat, composaient une société séparée, boudeuse, qui ne prenait pas sa part des charges publiques, et négligeait, pour ne s'occuper que de la patrie du ciel, les intérêts de la patrie terrestre : c'est que, hostiles à la patrie romaine, ils s'attristaient de ses succès, se réjouissaient de ses revers, travaillaient à sa ruine (4).

(1) G. Boissier, *Fin du paganisme*, t. I, p. 364 : cf. *La religion romaine*, t. I, p. 402-3.

(2) G. Boissier, *Fin du paganisme*, t. I, p. 365. — Voir le mémoire de M. Edm. Le Blant, *Des voies d'exception employées contre les martyrs*, dans *Les persécuteurs et les martys aux premiers siècles de notre ère*, p. 201-12.

(3) Cf., par exemple, Origène, *Cont. Cels.*, II, 13, *P. g.*, XI, 819-24.

(4) Voici quelques textes. Voltaire, *Essai sur les mœurs*, II[e] *éd. cit.*, p. 457 : « Le christianisme ouvrait le ciel, mais il perdait l'empire ». — Renan, *Marc-Aurèle*, p. 63, 428 (cf. p. 589-98) : « Les chrétiens désiraient, au fond, que tout allât pour le plus mal. Loin de faire cause commune avec les bons citoyens et de chercher à conjurer

Digitized by Google

Que penser de cela ?

Il est incontestable que le christianisme ne s'adaptait pas à l'ensemble des institutions de l'empire. L'empire était païen, et ces mots *paganisme* et *christianisme* disent à eux seuls qu'il y avait un abîme entre la vieille société et les fils de l'esprit évangélique.

Dans un livre célèbre, M. Fustel de Coulanges a exposé les nouveautés dues à la religion du Christ, et la transformation sociale qui en résulta (1). Le christianisme épura la notion de Dieu, remplaça par l'amour la crainte

les dangers de la patrie, les chrétiens en triomphaient... Ils démolissaient vraiment l'empire romain. Ils buvaient sa force ; ils enlevaient à ses fonctions, à l'armée surtout, les sujets d'élite... La patrie est chose terrestre ; qui veut faire l'ange est toujours un pauvre patriote. L'exaltation religieuse est mauvaise pour l'Etat ». — DURUY, *Histoire des Romains*, Paris, t. v, nouv. éd., 1880, p. 167 : « Il faut dire que le christianisme, en montrant sans cesse la patrie céleste comme la seule véritable, fera oublier celle d'ici bas ». — AUBÉ, *Histoire des persécutions de l'Eglise jusqu'à la fin des Antonins*, Paris, 2e éd., 1875, p. 400 : « Sur les frontières, les barbares se pressent en armes. Pendant ce temps, d'autres pacifiques barbares, comme on les appelle (?), professent le mépris de la patrie, amollissent les âmes par un mysticisme énervant, les détachent des mâles devoirs et des rudes obligations de la vie civile et militaire, et, par leurs attaques et leurs enseignements, creusent sans bruit la mine où la fortune de Rome s'engloutira ». — Voir encore, dans la *Revue critique* du 5 février 1883, p. 111-3, le compte rendu de la soutenance de la thèse de M. l'abbé DOULCET sur *Les rapports de l'Eglise chrétienne avec l'Etat romain pendant les trois premiers siècles*, surtout, p. 113, le résumé des critiques de M. LAVISSE. — Dans son livre remarquable et d'un bel accent chrétien sur *Les origines de la civilisation moderne*, Bruxelles, t. I, 3e éd. 1892, M. Godefroy KURTH écrit, p. 149 : « Il était manifeste que les chrétiens formaient une société dans la société, que cette société acquérait tous les jours plus d'importance, qu'elle était rebelle à toute espèce d'absorption ou d'assimilation. Ces masses compactes et calmes, qui traversaient l'Etat sans même lui accorder un regard, s'en allaient évidemment dans une direction opposée à celle de la civilisation romaine. On assistait à la silencieuse et irrévocable sécession de la plèbe chrétienne, bien autrement redoutable que celle du mont Sacré ». — Nous n'avons ici à traiter que du patriotisme des chrétiens pendant l'ère des persécutions ; en ce qui regarde l'influence du christianisme sur les destinées de l'empire romain à partir de l'édit de Milan, voir le second volume de la *Fin du paganisme* de M. BOISSIER, surtout p. 339-85, et un article de M. C. DE MEAUX dans *Le Correspondant*, t. XXVI, 1864, p. 809-30.

(1) *La cité antique*, v, 3, p. 456-64.

Digitized by Google

de Dieu, apprit que ce Dieu est unique, universel, qu'il est à tous et le même pour tous, et par là enseigna la fraternité des hommes et la nécessité de la dilection mutuelle. Pour la première fois, il distingua nettement Dieu de l'Etat, il proclama qu'autres sont les devoirs envers l'Etat, autres les devoirs envers Dieu, et qu'ainsi toute une moitié de l'homme échappe à l'Etat; que, citoyen d'une république, l'homme doit donner sa vie pour elle, mais que pour son âme il est libre et n'est engagé qu'à Dieu (1). De là les droits de la conscience, la *conscience*, mot nouveau, dit M. Taine, qui n'a pas d'équivalents exacts en grec ni en latin, qui exprime une idée inconnue jusqu'alors, « de sens profond et de portée infinie »; désormais l'homme « a cessé d'être un organe et un appendice » dans l'Etat; il est « une personne » (2). De là encore la liberté devenue possible dans l'ordre social (3), les sentiments et les mœurs régénérés aussi bien que la politique (4).

Tel est le bilan sommaire des nouveautés dont le christianisme enrichit le monde. C'était se mettre en anta-

(1) M. Fustel de Coulanges constate, p. 462, que le stoïcisme avait déjà « rendu l'homme à lui-même, et avait fondé la liberté intérieure. Mais, de ce qui n'était que l'effort d'énergie d'une secte courageuse, le christianisme fit la règle universelle et inébranlable des générations suivantes; de ce qui n'était que la consolation de quelques-uns, il fit le bien commun de l'humanité ».

(2) Taine, *La Révolution*, t. III, *Le gouvernement révolutionnaire*, Paris, 6e éd., 1885, p. 125, 126.

(3) Ce qui rend inexplicable « l'acharnement », contre les martyrs, de Voltaire et de tous ceux qui ont constamment à la bouche les mots de *fraternité*, de *liberté*, de *liberté de conscience*, ainsi que l'observe M. G. Boissier, *Promenades archéologiques*, Paris, 3e éd., 1887, p. 201. Cf. Renan, *Marc-Aurèle*, p. 644 : « Le martyr chrétien restera, jusqu'à la fin des temps, le type du défenseur des droits de la conscience ».

(4) Cf. Aubé, *op. cit.*, p. 405, et Th. Roller, dans *Revue archéologique*, t. XXXI, 1876, p. 447 : « Ce qu'on ne dira jamais assez, c'est que les persécutions sont une des phases de la lutte éternelle des résistances aveugles contre la lumière morale qui surgit, de l'abus vieilli contre le mieux qui va le détrôner. C'est le grand dualisme du vice et du préjugé régnant, contre une vertu supérieure qui se fait jour ».

Digitized by Google

gonisme avec l'Etat païen, omnipotent, qui exerçait la domination sur les âmes et sur les corps, qui s'identifiait avec la religion, qui faisait du patriotisme la vertu unique (1).

En ce sens, mais en ce sens seulement, il est vrai de dire qu'il y avait incompatibilité entre le christianisme et l'empire et, comme s'exprime M. Kurth, que l'Eglise était « le germe vivant d'un monde nouveau qui ne pouvait grandir et se développer qu'au détriment de l'ancien » (2). Inconciliable avec les institutions païennes de l'empire, l'Eglise n'était pas inconciliable avec l'empire, avec la patrie romaine. Elle ne réduisait pas toutes les vertus au patriotisme, mais elle faisait du patriotisme une vertu, une vertu — car toutes se tiennent — sans laquelle les autres n'existent pas.

Que les premiers empereurs ne l'aient pas compris, qu'ils aient regardé les coups portés aux antiques institutions de Rome comme atteignant l'Etat romain lui-même, cela s'explique. Mais, s'ils furent « dupes de leurs préjugés » (3), à qui la faute ?

On reproche aux chrétiens leur éloignement pour les intérêts et les occupations du siècle ; ils auraient vécu dans le monde romain comme n'en étant pas, ils auraient fui les fonctions publiques, les magistratures municipales, et refusé de servir dans l'armée (4).

(1) Encore est-il bon de ne pas oublier que les vieilles institutions étaient entamées avant les progrès du christianisme ; en particulier, l'identification entre la religion et l'Etat n'était plus qu'une apparence. Cf. Boissier, *Fin du paganisme*, t. II, p. 344-5, — et, sur l'introduction et la vogue des religions étrangères à Rome, *La religion romaine*, t. I, p. 334-403, et Jean Réville, *La religion à Rome sous les Sévères*, Paris, 1886, p. 47-54.

(2) Kurth, *vol. cit.* p. 149-50.

(3) P. Allard, dans *La Controverse*, 15 juin 1888, p. 168.

(4) On leur reproche encore 1° d'être demeurés étrangers à l'allégresse commune et d'avoir évité les fêtes ; mais d'ordinaire ces fêtes étaient immorales (p. ex. les jeux du cirque), et, presque toujours, elles étaient idolâtriques ; puis on n'a pas le droit d'imposer à des gens que l'on tue la participation à l'allégresse publique ; enfin, quand l'idolâtrie en était bannie, l'Eglise ne condamnait pas les réjouis-

Digitized by Google

En admettant que le grief soit fondé, il serait équitable de ne pas grossir la part de responsabilité du christianisme. Il y avait longs jours que les fonctions publiques étaient désertées par les païens, parce qu'elles étaient devenues ruineuses, et l'affaiblissement de l'esprit militaire était une des plaies de l'empire, une plaie ancienne et qui s'étendait toujours (1).

Mais les chrétiens furent-ils vraiment coupables ?

Tertullien, le Tertullien de la première manière, d'avant le montanisme, répondait à l'accusation formulée contre les fidèles d'être inutiles, *infructuosi in negotiis :* « Nous naviguons avec vous, nous portons les armes avec vous, nous cultivons la terre, nous exerçons la marchandise » (2), c'est-à-dire « nous vivons comme les autres dans tout ce qui regarde la société » (3). Et encore : « Nous remplissons les municipes, les camps, les décuries, le palais, le sénat et le forum » (4). Tant que les fonctions publiques ne demandèrent pas un acte d'idolâtrie, les chrétiens les acceptèrent. Pourquoi ne furent-ils pas traités comme les Juifs qui, à partir de Septime Sévère, eurent accès dans les curies, sans être astreints à aucune pratique défendue par leur religion (5) ?

sances, elle, dit M. P. Allard, *Les dernières persécutions du* IIIe *siècle*, Paris, 1887, p. 38, qui « ne demandait pas à ses enfants d'être moroses, mais d'être purs » ;

2° leurs doctrines sur l'excellence de la virginité, d'où une diminution de la natalité, préjudiciable aux intérêts de la patrie; mais, outre que « c'est seulement à la fin du IVe siècle, quand la vie monastique commença à se répandre en Occident, que l'Eglise fut ouvertement accusée de détruire la famille et de dépeupler l'empire », (Boissier, *Fin du paganisme*, t. II, p. 361-2), et qu'ainsi l'objection ne nous touche guère, l'histoire dit que le mal de la dépopulation avait des causes que seul le christianisme travailla efficacement à supprimer, en l'attaquant dans son foyer, le cœur humain corrompu. Cf. Perreyve, *Entretiens sur l'Eglise catholique*, t. II, 2e éd., 1865, p. 209-10 note.

(1) Cf. G. Boissier, *Fin du paganisme*, t. II, p. 355, 375, et P. Allard, *Histoire des persécutions pendant la* Ire *moitié du* IIIe *siècle*, p. 264-6.

(2) *Apolog.*, 42, *P. L.*, I, 490, 491.

(3) Bossuet, *Politique tirée de l'Ecriture*, l. I, 3e prop.

(4) Tertullien, *Apolog.* 37, *P. L.*, I, 462-3.

(5) Cf. Ulpien, *Digeste*, l. II, 3, § 3.

Digitized by Google

Relativement au service militaire, les faits abondent qui prouvent, comme l'a établi M. l'abbé Beurlier (1), « qu'on ne peut, sans injustice, accuser les chrétiens d'avoir refusé de répandre leur sang pour la défense de la patrie romaine », et que « jamais les chefs de la communauté chrétienne n'ont interdit aux fidèles la profession militaire. Ils se sont contentés, et qui pourrait le leur reprocher ? d'exiger d'eux qu'ils se conduisissent en chrétiens dans les camps ». En fait, nous savons qu'ils furent en nombre considérable dans les armées romaines, « et les monuments attestent leur présence, sur tous les points de l'empire, dans les légions et dans les corps auxiliaires » (2). Leur multitude fut même, de l'avis de M. de Rossi, un des moyens dont se servit la Providence pour répandre la foi chrétienne, surtout en Occident, où les déplacements des troupes étaient continuels (3).

Qu'on n'oppose pas des cas d'indiscipline militaire qui furent exceptionnels, ni des textes de Tertullien, notamment dans le *De idololatria* et dans *De corona militis*, où il affirme, avec son énergie habituelle, l'incompatibilité radicale des fonctions publiques et du service militaire avec la profession du christianisme. Demander au Tertullien de la période montaniste la pensée de l'Eglise sur les devoirs des fidèles vis-à-vis de l'empire, autant vaudrait se servir de « certains articles de journaux pour exposer la politique de Léon XIII » (4).

(1) *Les chrétiens et le service militaire pendant les trois premiers siècles*, dans *Bulletin de l'Institut catholique de Paris*, octobre 1892, p. 240-56.

(2) BEURLIER, p. 255, 244.

(3) J.-B. DE ROSSI, *Bullet. d'archeol. cristiana*, 1869, p. 77. — M. BEURLIER explique, p. 247, la présence paisible, pendant les deux premiers siècles, de nombreux chrétiens dans l'armée, en rappelant que les chrétiens n'étaient alors condamnés que sur une dénonciation régulière faite par un particulier; les soldats auraient été plus que les autres à l'abri de ce péril, car « l'esprit de confraternité n'eût pas permis une délation contre des camarades ».

(4) L. DUCHESNE, *Bulletin critique*, t. IV, 1883, p. 468. — De même, dans son traité *Cont. Cels.*, VIII, 73, *P. g.*, XI, 1627, ORIGÈNE n'est pas l'écho de l'enseignement de l'Eglise, pas plus d'ailleurs que sur

Digitized by Google

On ne serait pas plus autorisé à se prévaloir de quelques cris de haine contre l'empire, sortis des rangs des chrétiens. Quels sont, en effet, ceux qui les poussèrent ?

Il y eut les auteurs des oracles pseudo-sybillins de cette époque, c'est-à-dire des Juifs ou des judéo-chrétiens qui ne pouvaient prendre leur parti de la ruine de Jérusalem et de la destruction du temple : « C'étaient, dit M. Boissier, quelques sectaires qui vivaient à l'écart, dans leurs colères et leurs rêves, et sur lesquels il ne faudrait pas juger tous les chrétiens » (1).

Il y eut un Tatien, né dans cette Assyrie que les armes romaines ravagèrent sans la dompter, et dont les sentiments peu romains s'expliquent par là, Tatien, cet esprit étroit et sombre, ce « Lamennais du IIe siècle » (2), qui devait échouer dans l'hérésie.

Il y eut le montanisme, qui prêchait l'obligation de rompre avec la société profane, irrémédiablement mauvaise et destinée à périr.

Tels furent, au sein de l'Eglise, les représentants du parti hostile à l'empire : c'étaient des chrétiens qui se mirent en désaccord avec l'Eglise et que l'Eglise condamna (3).

plusieurs autres points où sa pensée est quelque peu inexacte et d'un manque de précision qui déroute. Cf., sur d'autres textes de s. JUSTIN, de LACTANCE, etc., MAMACHI, *De' costumi primitivi cristiani*, Venezia, t. II, 1757, p. 53-64.

(1) G. BOISSIER, *Fin du paganisme*, t. II, p. 347-8.

(2) RENAN, *Marc-Aurèle*, p. 111.

(3) L'*Apocalypse* annonce également la chute de Rome idolâtre et persécutrice des chrétiens; mais, sans insister sur ce que ce livre a de mystérieux, remarquons, avec BOSSUET, 1° que saint Jean « n'y voit de couronne ni de gloire que pour ceux qui ont vécu dans la patience » (*Apoc.* XIII, 10; XIV, 12), qui « n'avaient pour armes que la croix de J.-C., et pour règle que ses préceptes et ses exemples » (5e *avertissement aux protestants*); 2° que les Pères de l'âge des persécutions n'ont pas appliqué à la fin de Rome ce que l'*Apocalypse* dit de Babylone, soit qu'ils n'y aient pas pensé, soit parce qu'ils avaient l'habitude de ne parler des destinées de l'empire qu'« avec beaucoup de ménagement et de respect, pour ne point exposer l'Eglise à la calomnie de ses ennemis » (*Préface sur l'Apocalypse*, 22, et lettre à M. des Mahis, chanoine d'Orléans, dans *Œuvres*, Paris, t. XII, 1836, p. 537-8).

Digitized by Google

Tout autre est le langage de ceux qui sont dans la vraie tradition chrétienne. La littérature du temps n'a rien « qui puisse justifier cet *odium generis humani* qui fut pourtant le grief principal de la société romaine contre le christianisme » (1). Renan avoue que « la déférence extrême, presque l'obséquiosité, envers l'empire est le caractère d'Athénagore, comme de tous les apologistes » (2).

Le loyalisme des chrétiens, leur dévouement à la patrie romaine, s'affirment avec une sincérité touchante.

Ils prient pour l'empereur et pour l'Etat, et ils obéissent. Au lendemain du grand coup de la persécution néronienne, saint Pierre exhorte les fidèles à la soumission au pouvoir (3). Au lendemain de celle de Domitien, le pape saint Clément enregistre, dans une lettre aux Corinthiens, la formule de prières qui se récitait pour les princes dans les réunions du culte (4); elle contraste, par son ton affectueux avec les prières du paganisme si compassées, si froides, et d'où l'âme est absente (5).

C'est du fond du cœur que les chrétiens demandent à Dieu pour les empereurs « une longue vie, un empire tranquille, la sûreté dans leurs palais, des armées vaillantes, un sénat fidèle, la probité dans le peuple, la paix dans le monde, tout ce qu'un César peut souhaiter, *de pectore oramus* » (6). Ecoutez saint Justin : « nous n'adorons qu'un Dieu; mais, pour tout le reste, nous vous obéissons avec joie ». Et il avance que les chrétiens ne sont pas seulement les sujets dévoués de l'empire, ils sont encore « ses

(1) G. Boissier, *Fin du paganisme*, t. II, p. 347. — Dans les *Acta* publiés par Ruinart il n'y a qu'une réponse d'un martyr qui puisse paraître séditieuse, p. 472.

(2) Renan, *Marc-Aurèle*, p. 384-5.

(3) 1 *Pet.*, II, 17-8.

(4) 1 *Clement.*, 61, ap. L. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, p. 51.

(5) Mangold, *De Ecclesia primæva pro Cæsaribus ac magistratibus preces fundente*, p. 10 et sq. (cité ap. P. Allard, *Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles*, p. 136), a fait cette comparaison.

(6) Tertullien, *Apolog.*, 30, *P. L.*, I, 433.

Digitized by Google

auxiliaires les plus utiles, eux qui enseignent que personne n'échappe à l'œil de Dieu, le méchant, le conspirateur, aussi bien que l'homme vertueux, et que tous reçoivent une récompense ou un châtiment éternels selon le mérite de leurs œuvres » (1). Voilà, en germe, la magnifique thèse de l'efficacité sociale du christianisme.

Et les chrétiens ne se contentent pas de signaler leur fidélité envers les princes : « Afin qu'on ne doutât pas qu'ils la crussent d'obligation, ils en parlent comme d'un devoir de religion (2)... C'est pourquoi ils disaient aux persécuteurs, par la bouche de Tertullien, non pas : « On ne nous a pas conseillé de nous soulever » mais « cela nous est défendu, *vetamur* »; ni « c'est une chose de perfection », mais « c'est une chose de précepte, *præceptum est nobis* »; ni « que c'est bien fait de servir l'empereur, mais que c'est une chose due, *debita imperatoribus*, et due encore à titre de religion et de piété, *pietas et religio imperatoribus debita* »; ni « qu'il est bon d'aimer le prince, mais que c'est une obligation, et qu'on ne peut s'en empêcher, à moins de cesser en même temps d'aimer Dieu qui l'a établi, *necesse est ut et ipsum diligat* (3) ».

Les chrétiens sont des sujets irréprochables, parce que telle est la volonté de Dieu. Ils le sont encore, parce que c'est leur intérêt que l'empire soit prospère : « Quand il est ébranlé, dit Tertullien, nous sommes enveloppés dans ses malheurs » (4). Ils le sont, parce qu'ils ont leur part des bienfaits de la civilisation romaine (5), parce qu'ils admirent, selon le langage d'Athénagore, « cette douceur et cette mansuétude grâce à laquelle chacun vit sous une loi égale

(1) *1ª Apolog.*, 17, 12, *P. g.*, VI, 354, 342. — Les martyrs prient pour l'empereur au moment même d'être frappés à mort; voir un trait admirable ap. EUSÈBE, *De martyribus Palestinæ*, 9, *P. g.*, XX, 1490.

(2) Cf. MAT., XXII, 21; *Rom.*, XIII, 1-2; 1 *Timot.*, II, 1-2; *Tit.*, III, 1, etc.

(3) BOSSUET, *5e avertissement aux protestants*, et TERTULLIEN, *Apolog.*, 36, 31, *P. L.*, I, 460, 446, et *Ad Scapul.*, 2, *P. L.*, I, 700.

(4) *Apolog.*, 31, *P. L.*, I, 446.

(5) Cf. S. IRÉNÉE, *Cont. hæres.*, IV, 30, *P. g.*, VII, 1066.

Digitized by Google

pour tous, les cités jouissent en paix des honneurs et de la dignité qui appartiennent à chacune d'elles, le monde entier reposant, sous la prévoyante sagesse de ses princes, dans une profonde paix » (1). Et Tertullien applaudit au spectacle de félicité que lui offre le monde romain, et cela avec une emphase qui rappelle à M. de Champagny « les perpétuels encensements de notre siècle envers lui-même » (2).

Comme tous les patriotismes ardents, celui des chrétiens ne va pas sans quelque candeur, sans illusions. Il leur inspire la théorie du parallélisme entre la fortune de l'empire romain et celle du christianisme, nés en même temps, destinés à fleurir ensemble (3), et à disparaître ensemble, car le jour où l'empire romain finira marquera la fin du monde (4).

Et ces protestations d'amour ne sont point vaines paroles démenties par les événements. Il y a au contraire un fait qui domine cette question : c'est que les chrétiens sont persécutés, ils sont nombreux, assez pour que l'insurrection ait des chances d'aboutir, pour que la vengeance soit redoutable, et pas une fois, pas une seule, ils ne se révoltent ni ils ne projettent de se révolter, pas une fois ils ne trempent dans un complot, et cela dans un temps où la sédition est presque quotidienne (5). Emprisonnés, torturés, égorgés, ils n'opposent aucune résistance, ils se laissent faire, comme les brebis se laissent tuer (6). « Ils ne se sont pas échappés une seule fois durant tant de siècles de souffrances; ils se

(1) *Legat. pro christ.*, 1, *P. g.*, VI, 891.

(2) *Les Antonins*, Paris, t. III, 2e id., 1867, p. 163.

(3) MÉLITON ap. EUSÈBE, *H. e.*, IV, 26, *P. g.*, XX, 394-5.

(4) TERTULLIEN, *Apolog.*, 32, *P. L.*, I, 447. Cf. BOSSUET, *Préface sur l'Apocalypse*, 22.

(5) C'est à faux qu'on les a accusés d'avoir pris part à la conspiration qui aboutit au meurtre de Domitien; cf. P. ALLARD, *Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles*, p. 131-4, — et d'avoir soulevé une sédition contre Dioclétien; cf. MŒLHER, *Histoire de l'Eglise*, traduite par M. BÉLET, Paris, t. I, 1868, p. 234-7.

(6) *Ut veluti oves interficerentur*, dit ORIGÈNE, *Cont. Cels.*, III, 7, *P. g.*, XI, 930.

Digitized by Google

défendaient à eux-mêmes non seulement les actions séditieuses, mais encore les murmures » (1).

En telle sorte, conclut justement M. Paul Allard, qu'on se demande ce qui doit le plus étonner de l'obéissance des chrétiens et de leur fidélité à l'esprit de l'Evangile, ou de l'inintelligence politique et du manque d'équité des persécuteurs « qui cherchaient à supprimer les citoyens les plus paisibles de l'empire, et refusaient de reconnaître une grande force numérique et une grande force morale sur laquelle de vrais hommes d'Etat auraient été heureux de s'appuyer (2) ».

*
* *

— Cela fût-il, continue l'objection, il n'en demeure pas moins que les écrivains ecclésiastiques n'ont pas compté les césars du IIe siècle parmi les persécuteurs. Avons-nous le droit de nous montrer plus difficiles?

— Le langage de Méliton, de Tertullien (3) et de Lactance a quelque raison d'être dans les faits.

Seuls, jusqu'au IIIe siècle, Néron et Domitien ont été persécuteurs, en ce sens qu'ils ont été les seuls à publier des édits de persécution. Les empereurs du IIe siècle n'ont pas lancé de nouveaux édits, ils ont laissé subsister les anciens, ils n'y ont rien ajouté, ils les ont même atténués dans une certaine mesure.

Le rescrit de Trajan à Pline est une réponse à une consultation, une réponse qui fixe un point de droit, mais ne le crée pas, qui suppose une législation antérieure, et qui, loin de l'aggraver, la mitige, puisque, si elle ne supprime pas le délit de christianisme, elle établit qu'on ne tuera que les chrétiens dénoncés régulièrement. A son tour, Adrien,

(1) Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, 2e p., ch. 26.

(2) P. Allard, *Histoire des persécutions pendant la première moitié du IIIe siècle*, p. 359.

(3) Tertullien va même jusqu'à dire que Marc-Aurèle se déclara le protecteur des chrétiens, s'appuyant, il est vrai, sur une lettre de cet empereur reconnue apocryphe. Cf. *Apolog.*, 5, *P. L.*, 1, 295.

Digitized by Google

dans un rescrit qui maintenait la législation existante, défendit de procéder d'office contre les chrétiens pour donner satisfaction à la multitude et sans accusation régulière (1). Antonin envoya de plusieurs côtés des rescrits pour enjoindre de ne pas déroger, dans les causes des chrétiens, à la procédure fixée par ses prédécesseurs (2).

Ce n'est pas tout ce que les chrétiens pouvaient désirer. Ces empereurs n'arrêtèrent pas la persécution, ils lui permirent de suivre son cours, ce qui n'exigeait pas des édits nouveaux. Mais, en général, ils ne la dirigèrent pas eux-mêmes, ils ne prirent pas l'initiative des violences, et ils avaient interdit certaines iniquités criantes. Leur conduite témoignait donc d'une demi-équité, d'un commencement de bon vouloir, dont les chrétiens leur savaient gré, et que les apologistes exaltèrent, non sans exagération, quand ils eurent à réclamer justice. « Vous nous abandonnez à ceux qui nous persécutent », disait Athénagore (3); il ne disait pas : « vous nous persécutez ». La nuance est appréciable.

*
* *

— Mais est-il possible que les gouverneurs de provinces aient été cruels quand l'empereur était doux? Est-ce que, en courtisans habiles, ils ne devaient pas modeler leur conduite sur celle du maître?

— Si les gouverneurs avaient été libres, ils auraient sans doute imité la mansuétude impériale; mais il y avait un maître encore plus impérieux que l'empereur, un maître dont les désirs étaient des ordres, à qui l'on cédait toujours : le peuple. L'empereur lui-même pliait devant lui. Or, le peuple voulait du sang.

Marc-Aurèle eut le mérite de ne point partager l'enthousiasme universel pour les combats de gladiateurs. Tout

(1) Son authenticité a été à tort mise en doute. Cf. RENAN, *Journal des savants*, décembre 1876, p. 729.

(2) Il n'y a pas à tenir compte d'un rescrit apocryphe qui lui est attribué ap. EUSÈBE, *H. e.*, IV, 13, *P. g.*, XX, 334-8.

(3) ATHÉNAGORE, *Legat. pro christ.*, 1., *P. g.*, VI, 894.

Digitized by Google

empereur qu'il fût, il n'osa ni les supprimer — il se contenta de les adoucir — n'y éviter complétement d'y paraître, quitte à s'y ennuyer « parce que toujours la même chose à voir, toujours l'uniforme répétition des mêmes objets, nous dégoûtent de leur apparition », et à assister à ce qu'il appelait « un os jeté en pâture aux chiens, un morceau de pain qu'on laisse tomber dans un vivier », avec « un sentiment de bonté, sans orgueil insolent » (1).

Si l'indépendance de Marc-Aurèle n'allait pas plus loin, qu'on juge de celle des gouverneurs. Quand le peuple réclamait du sang, il fallait lui en donner. Et souvent il en exigeait. Ce n'est pas en vain qu'il s'était instruit à ces écoles de cruauté qui lui étaient ouvertes. « Un des traits les plus hideux des mœurs romaines, dit Renan, était d'avoir fait du supplice une fête, de la vue de la tuerie un jeu public » (2). Le peuple entendait que la fête se répétât fréquemment : quand on a pris l'habitude de pareils plaisirs, on ne peut s'en passer.

Les classes populaires, ce semble, auraient dû accepter avec transports cette religion nouvelle qui relevait leur dignité avilie, transfigurait leurs misérables existences, et délivrait les âmes. Aussi est-ce bien chez elles « que le christianisme fit ses plus nombreuses conquêtes; mais il ne parvint pas à tout gagner, et ceux qui lui échappaient se déclarèrent contre lui avec la dernière violence. C'est la nature du peuple de ne pas connaître de mesure et d'aller en tout à l'extrême ». Quand la foule demandait des combats de gladiateurs, les magistrats les accordaient, *petente populo*, comme disent les inscriptions. Demandait-elle la mort des chrétiens? « Le magistrat ne résistait pas davantage; peut-être même cédait-il plus vite, heureux de la satisfaire à si bon compte. Après tout, un chrétien ne lui coûtait rien, tandis qu'il lui fallait payer cher les gladiateurs et les cochers » (3).

(1) Marc-Aurèle, *Pensées*, vi, 46; vii, 3.
(2) Renan, *L'Antéchrist*, Paris, 1873, p. 163.
(3) G. Boissier, *Fin du paganisme*, t. i, p. 376, 378. Cf. Tertul

Digitized by Google

« La loi était persécutrice, mais le peuple l'était encore plus. Les mauvais bruits, répandus par les Juifs et entretenus par des missionnaires haineux, sorte de commis-voyageurs de la calomnie, indisposaient les esprits les plus sincères » (1). Un Tacite, un Suétone, un Pline le Jeune avaient des préjugés tels contre le christianisme qu'ils n'y voyaient qu'une superstition funeste, tenant à la magie, sotte et outrée; un Titus regardait comme nécessaire de détruire le judaïsme, dans la pensée qu'en s'attaquant au tronc, il atteindrait du même coup le christianisme, pousse qui en était sortie; un Fronton, homme intelligent et qui devait avoir des qualités puisqu'il avait formé Marc-Aurèle, ajoutait foi aux accusations qui avaient cours contre les chrétiens (2). A combien plus forte raison la multitude devait-elle s'y laisser prendre!

Et dans cette plèbe remuante, grossière, prête à tout croire, bouillonnait une fureur sans nom, accrue d'une soif de sang insatiable. Quelque désastre avait-il lieu? Survenait-il quelque calamité, peste, famine, invasion des ennemis, débordement des fleuves? C'est aux chrétiens qu'elle attribuait ces maux, et, hors d'elle-même, elle criait : « Les chrétiens aux lions » (3)! Si les magistrats étaient trop lents à sévir, elle leur arrachait les chrétiens et les exécutait elle-même sans forme de procès. Ou, elle ne prenait pas la peine de déférer les disciples du Christ au tribunal du gouverneur; mais, se ruant sur eux, elle les lapidait ou les brûlait (4). Aux fêtes des bacchanales, on la vit, dans sa folie

LIEN, *Apolog.*, 49; *De spectacul.*, 27; *P. L.*, I, 529, 658. — Le texte de S. AMBROISE sur l'humanité de beaucoup de gouverneurs doit être complété par d'autres textes comme ceux-ci : *Per injurias, per inopiam, per supplicium nos crevimus*, et *Nunquam nostro sanguini pepercerunt, epist.* 18, § 2, et *ep.* 17, § 4, *P. L.*, XVI, 975, 961.

(1) RENAN, *Marc-Aurèle*, p. 60.

(2) TACITE, *Annal.*, XV, 44; SUÉTONE, *Nero*, 16; PLINE le Jeune, *Epist.*, X, 97 (Cf. NEWMAN, *Histoire du développement de la doctrine chrétienne*, trad. GONDON, Paris, 1848, p. 210-47). Pour Titus, voir SULPICE-SÉVÈRE, *Chron.*, II, 30, *P. L.*, XX, 146; pour Fronton, l'*Octavius*, 9, *P. L.*, III, 262.

(3) TERTULLIEN, *Apolog.* 40, *P. L.*, I, 480.

(4) Voir, par exemple, ce que raconte saint CYPRIEN, *Epist.* 35, *P. L.*, IV, 325.

Digitized by Google

furieuse, se précipiter sur les sépultures chrétiennes, et arracher au repos de la tombe et à l'asile de la mort des cadavres méconnaissables et déjà corrompus, et les déchirer et les mettre en pièces (1).

Le rôle du peuple, voilà ce qu'il ne faut jamais oublier pour apprécier au juste la gravité des persécutions. Voilà ce qui explique que, même aux moments de calme, jamais la sécurité des chrétiens ne fut complète.

Il était, d'ailleurs, si facile d'avoir prise sur les chrétiens ! Mêlés à la vie commune dont ils se séparaient par des signes très visibles, dispersés un peu partout sans être nulle part comme tout le monde, on les distinguait commodément. Et comme ils ne se défendaient pas, comme ils ne résistaient pas aux persécuteurs, à les combattre, à les tuer, on ne courait aucun risque.

Dans les sobriquets que donnait aux chrétiens cette sauvage populace, il y a un indice de ses sentiments et de sa manière de les traiter. Par dérision, elle les appelait gens qui sentent le fagot, pâture de bûcher, *sarmenticios*, *semaxios* (2). Ces qualificatifs ont leur éloquence ; ils prouvent que c'était une coutume pour les chrétiens de périr de mort violente.

*
* *

— Voici pourtant d'autres difficultés. Si les chrétiens sont l'objet d'un pareil acharnement, comment comprendre que les fidèles aillent visiter dans les prisons leurs frères condamnés à mourir, assistent à leurs supplices, recueillent leurs restes ? Comment se fait-il qu'un saint Grégoire le Thaumaturge, dont l'apostolat fut si ardent, ne soit pas inquiété, qu'un Tertullien meure paisiblement dans son lit, qu'un Origène et un saint Denys d'Alexandrie ne soient point martyrs ?

— Les chrétiens purent parfois se montrer librement en public, pendant que quelques-uns de leurs frères étaient

(1) TERTULLIEN, *Apolog.*, 37, *P. L.*, 1, 461.
(2) *Apolog.*, 50, *P. L.*, 1, 531.

Digitized by Google

poursuivis ; ils ne le purent pas toujours. La persécution n'eut pas constamment le même caractère d'acuité : il arriva qu'on n'en voulait qu'à telle ou telle catégorie de chrétiens, qu'on se proposait seulement d'effrayer le gros des fidèles par quelques exemples.

Les visites aux prisonniers ne furent pas toujours permises ; mais il y eut des chrétiens qui vinrent en cachette, et achetèrent, à prix d'argent, au péril de leur vie, le laissez-passer nécessaire.

Maintenant, pourquoi saint Grégoire le Thaumaturge au zèle si actif n'a-t-il pas été immolé ? C'est bien simple. Quand l'édit de persécution de Dèce eut été affiché à Néocésarée, Grégoire et, sur son conseil, une bonne partie de son troupeau, prirent la fuite et se retirèrent au désert (1).

Pourquoi Tertullien à la fougue intempérante expira-t-il dans son lit tranquillement ? Serait-ce parce qu'il était peut être le parent de l'empereur Septime Sévère, comme l'indiquerait leur *gentilicium* commun *Septimius* » (2)? Serait-ce parce qu'il était fils d'un centurion proconsulaire, c'est-à-dire d'un officier du personnel qui assistait le gouverneur de la province d'Afrique dans ses jugements, ce qui lui aurait valu une immunité que ses écrits étaient de nature à compromettre (3)? Il serait téméraire de l'affirmer ; mais faudra-t-il, parce que nous sommes dépourvus de lumières sur un point d'histoire aussi reculé, nier d'autres faits absolument clairs ?

Pourquoi Origène ne fut-il pas martyrisé ? S'il ne subit pas la peine capitale, Origène fut emprisonné à l'âge de soixante-dix ans, et souffrit d'horribles supplices, entre autres l'écartèlement des pieds dans les ceps ; le juge s'appliqua à lui faire épuiser tous les tourments sans que la

(1) S. Grégoire de Nysse, *De vita S. Gregorii thaumaturgi*, *P. g.*, xlvi, 946-7.

(2) H. Doulcet, *Essai sur les rapports de l'Eglise chrétienne avec l'Etat romain pendant les trois premiers siècles*, Paris, 1883, p. 143.

(3) Cf. Doulcet, *ibid*, p. 142, et Edm. Le Blant, *Les persécuteurs et les martyrs*, p. 300.

Digitized by Google

mort en résultât (1), probablement parce que le mot d'ordre, dans la persécution de Dèce, était d'obtenir non le martyre, mais l'apostasie, et que, pour cela, on visait non à tuer, mais à lasser la patience des chrétiens, surtout des chrétiens illustres, par la reprise réitérée des tortures (2).

Quant à saint Denys d'Alexandrie, Voltaire estime qu'il demeura « paisible » (3). Il le demeura si peu que, une première fois, il fut arrêté et délivré par des paysans, et que, arrêté une seconde fois, il fut condamné à l'exil (4).

*
* *

— Mais encore est-il, poursuit l'objection, que les martyrologes rattachent les martyrs à toutes sortes de lieux et de jours, quand il est acquis à l'histoire que les gouverneurs des provinces ne condamnaient à la peine capitale qu'aux jours déterminés par la loi, que seuls ils avaient le droit de vie et de mort, et qu'ainsi on ne devait procéder aux exécutions que dans la ville qui leur servait de résidence.

— Notons, premièrement, que les martyrologes n'ont pas eu la prétention d'indiquer, d'un bout à l'autre, d'une manière sûre, le *dies natalis* des martyrs. Il est de ces dates qui étaient inconnues ; ce ne pouvait être un cas d'exclusion, et les martyrologes, accordant une place aux héros chrétiens dont il était impossible de fixer l'anniversaire, leur assignèrent de préférence les jours qui étaient moins pris que les autres.

Puis, combien de martyrs qui périrent en prison, des suites de leurs tortures, et à l'un de ces jours néfastes où la justice ne s'exerçait pas ! Et ceux qui succombaient dans un tumulte populaire, ou en exil, ou dans les forêts, sous la dent des bêtes féroces, de froid, de faim, pour avoir fui les persécuteurs, s'inquiétaient-ils, en naissant au ciel, de savoir si le jour de leur *dormitio* était faste ou non ?

(1) Cf. Eusèbe, *H. e.*, VI, 39, *P. g.*, XX, 602.
(2) Cf. P. Allard, *Histoire des persécutions pendant la première moitié du* III^e^ *siècle*, p. 271-2.
(3) *Traité sur la tolérance*, 9, *éd. cit.*, p. 194.
(4) Cf. Eusèbe, *H. e.*, VI, 40; VII, 10, *P. g.*, XX, 603-6, 661-74.

Digitized by Google

Puis encore, la loi — comme toutes les lois, quand la passion est en jeu — dut être souvent violée. Suétone nous apprend que, sous Tibère, *nullus a pœna hominum cessavit dies, ne religiosus quidem et sacer* (1). Pourquoi se serait-on fait scrupule d'étendre aux chrétiens les procédés de Tibère? Une irrégularité de plus ou de moins n'était pas pour arrêter les ennemis du christianisme.

Quant aux lieux où la blanche armée des martyrs consomma son généreux sacrifice, il est manifeste que ceux qui furent condamnés à la déportation, aux mines, etc., expirèrent un peu partout (2). Ceux qui furent décapités, livrés au feu et aux bêtes, ne subirent pas toujours la peine capitale dans la résidence habituelle du gouverneur; périodiquement, celui-ci entreprenait des tournées judiciaires; il allait de ville en ville tenir des assises solennelles, *conventus forensis*, et juger les accusés qui étaient détenus en prison en attendant son arrivée (3). Parfois, le *præses* ordonnait que le martyr fût supplicié dans son pays natal; parfois, au contraire, qu'il souffrît loin des siens et de ceux qui auraient pu l'encourager à la résistance, recueillir ses restes (4).

*
* *

— Finalement, on objecte que les *Acta martyrum* sont des pièces sans valeur, des romans pieux fabriqués après coup.

— L'objection, même si elle était vraie, ne serait pas

(1) Suétone, *Tiber.*, 61; cf. Baronius, *Not. in Martyrolog.*, 1 *januar.*

(2) Voir, par exemple, ce que dit saint Denys d'Alexandrie ap. Eusèbe, *H. e.*, vi, 42, *P. g.*, xx, 614 : « *Alii complures per oppida et vicos a gentilibus discerpti sunt... Jam quid opus est commemorare multitudinem eorum qui in montibus ac per solitudinem oberrantes, fame et siti, frigore ac morbis, et latronum aut bestiarum incursu oppressi interiere* » ?

(3) Cf. Edm. Le Blant, *Les persécuteurs et les martyrs*, p. 340, et *Les Actes des martyrs, supplément aux Acta sincera de Dom Ruinart*, Paris, 1882, p. 50-51, 176-7.

(4) Cf. Edm. Le Blant, *Les Actes des martyrs*, p. 113-4.

Digitized by Google

grave. C'est aux écrits des Pères des premiers siècles qu'il appartient principalement de nous fixer sur le nombre des martyrs ; les *Acta martyrum* ne renseignent que d'une façon accessoire, ils ne retracent les combats que de quelques-uns de ces fidèles intrépides qui donnèrent au Christ le témoignage du sang. Les *Acta* ne sont qu'un petit ruisseau ; la littérature patristique, c'est le fleuve.

Mais voilà que le ruisseau ne tarit point et que ses eaux, qui çà et là paraissaient troubles, qui traînaient des détribus et des scories, filtrées par des hommes habiles, deviennent d'un usage sûr (1). Des *Actes* nouveaux ont été découverts ; et surtout l'archéologie, avec Jean-Baptiste de Rossi, et l'érudition, avec M. Edmond Le Blant, ont montré que la plupart des *Acta martyrum*, sans en excepter les moins bons, les plus suspects, contiennent des données précieuses. « Le récit des faits peut-être très légendaire, dit M. G. Boissier, mais il est difficile de douter que le nom du personnage ne soit réel. Dans ces récits mêmes, au milieu de beaucoup d'erreurs ridicules, on remarque des détails vraisemblables ou certains. Quelques-uns sont confirmés par les inscriptions ou les peintures antiques » (2). Démêler le vrai du faux est une entreprise délicate ; les illustres savants que nous venons de citer y ont réussi, et la science n'a pas dit son dernier mot.

Ainsi tombent un à un les arguments généraux que Dodwell et ses adhérents tirent de l'histoire des persécutions des trois premiers siècles. Il s'en présente un dernier, dont le point de départ est le nombre des apostats, et qui, à cause de son importance, fera l'objet d'un paragraphe spécial.

(1) Cf. P. Allard, *Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles*, p. VIII-XIII.

(2) G. Boissier, *Promenades archéologiques*, p. 200. — Voir ap. Giambattista Lugari, *Analecta juris pontificii*, t. II, Paris, juillet 1895, p. 641-3, l'Indication de quelques *Actes* qui ont été récemment découverts ou remis en honneur.

(*La fin prochainement*) Félix Vernet.

Digitized by Google

LES JEUNES

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT (1)

C'est un très curieux mélange que l'œuvre de M. René Doumic. Elle renferme d'abord des portraits dont quelques-uns un peu faibles, quelques-uns exquis, la plupart intéressants. La conclusion ressemble à une sorte de manifeste littéraire dirigé contre les jeunes écoles poétiques dont les très nombreux représentants sonnent la charge, et, croient-ils, la victoire contre les célébrités du jour. J'espère dire tout à l'heure, si le temps m'en est laissé, avec quelle spirituelle bonne grâce M. Doumic raille les prétentions de nos 141 futurs grands hommes. Mais ce qui nous intéresse le plus, nous, croyants, dans le livre de M. Doumic, c'est la préface : en quelques pages nettes et piquantes l'auteur explique et juge la valeur du mouvement néo-chrétien.

On ne sera pas surpris que je m'arrête un peu longuement sur cette préface. Tant d'écrivains, depuis quelques années, se sont appliqués à embrouiller la question religieuse qu'on a de la peine à se reconnaître au milieu de toutes ces affirmations contradictoires. Mon désir serait de déterminer quelques courants généraux d'opinions, et cela, si possible, sans augmenter en rien la confusion déjà si grande. Il importe beaucoup, ce me semble, que les croyants sachent bien quelle est l'attitude la plus sage à prendre vis-

(1) *Les Jeunes*, par M. René Doumic, Paris, Perrin.

Digitized by Google

à-vis de chacun des groupes dont se compose la littérature contemporaine. Il ne suffit pas de se montrer larges toujours, commed'aucuns ont coutume de le faire. Soyons conciliants, charitables, indulgents même, oui bien, mais ne soyons pas dupes, mais surtout ne laissons pas monter dans la chaire chrétienne, pour nous diriger, ceux qui hier encore vivaient en dehors de l'Eglise et la combattaient; il y a bien des nuances à observer en tout ceci. M. Doumic fait remonter à M. Renan la plupart des idées et des sentiments dont s'affublent nos jeunes néo-mystiques : mais les néo-mystiques ne représentent que très faiblement la pensée contemporaine. A côté d'eux ou au-dessus d'eux écrivent des hommes qui exercent une tout autre influence sur la religion de notre temps. Ils expriment des idées qui feront encore du bien et du mal, quand depuis longtemps il ne sera plus question de la plupart des jeunes.

M. Doumic a donc eu tort de ne pas parler de son ami M. Brunetière, lequel n'appartient pas à l'école de M. Renan et agit considérablement sur les jeunes, ou pour parler plus exactement, sur une élite. En tout cas, c'est surtout de M. Brunetière que nous avons à nous préoccuper si nous songeons à l'avenir. Quand on parle des jeunes, c'est sans doute qu'on pense principalement à ce qui sera demain. Pour préparer, autant du moins qu'il dépend de nous, ce demain mystérieux, voyons ce qu'il convient de faire.

Depuis sa mémorable visite au Vatican, M. Brunetière, avec une ardeur et une persévérance qu'on ne saurait trop louer, défend presque tout ce que nous aimons, la morale chrétienne, l'idéalisme, le sentiment religieux. On ne saurait trop l'en remercier, et Dieu merci, les catholiques n'ont pas manqué à ce devoir de reconnaissance. Ils l'appellent dans leurs facultés et dans leurs cercles, ils le soutiennent à la Sorbonne, de leur présence sympathique et de leurs applaudissements, ils le citent, ou plutôt nous le citons tous très volontiers. Dans ces manifestations d'une reconnaissance d'ailleurs très légitime entrent peut-être un peu d'exubérance et de naïves exagérations qui ne messiéent point du tout. Mais ces sortes de choses ne doivent pas

Digitized by Google

durer. Pour M. Brunetière comme pour les catholiques, il est bon qu'à des témoignages désormais superflus d'une sympathie réciproque succède une sorte d'action parallèle nettement définie.

Au lendemain de sa polémique avec MM. Clémenceau, Berthelot et autres défenseurs de la science, M. Brunetière reçut d'un soi-disant catholique une lettre qui est fort curieuse :

« Monsieur,

« ...Après cet article il y en aura dans les Parlements qui vous traiteront de clérical, et dans les sacristies qui vous attendront à confesse, mais il y en aura aussi quelques-uns du clergé... qui vous en sauront gré, non pas mesquinement pour leur parti, mais généreusement, pour la cause de la pacification des âmes.

« ...Nous qui, croyant au Christ, croyons que sa morale est divine, et par conséquent adéquate à la morale absolue; nous qui, croyant à l'Eglise, prolongement et organe du Christ, croyons qu'elle a la charge d'adapter incessamment à travers les âges cette immuable morale aux besoins nouveaux des hommes et aux nouvelles conditions de la vie comment ne nous sentirions-nous pas le cœur bien fraternel à l'égard des sincères qui, sans avoir notre foi, jugent, pour d'autres et justes raisons, que *relativement* au moins, relativement au point d'évolution où nous sommes parvenus, le monde ne peut se passer de la morale catholique? »

Il n'importe guère de savoir, quoique je m'en doute un peu, qui a signé cette page d'écriture protestante. M. Brunetière se tromperait fort s'il croyait y trouver l'expression exacte de ce que pensent la majorité des catholiques. Ces quelques-uns du clergé, qui se réjouissent des travaux de M. Brunetière non pas mesquinement pour leur parti, ont une manière très étrange de parler de leur cause. L'Eglise n'est pas un parti; elle plane au-dessus des partis; elle doit leur demeurer toujours étrangère. Mais sur un point au moins, le correspondant mystérieux a vu très juste. Il y en a en effet dans les sacristies qui ont attendu M. Brunetière à confesse; pour avoir voulu essayer de les détromper

Digitized by Google

à propos de quelques écrivains contemporains, je me suis attiré des blâmes sévères de la part de certains libres penseurs.

M. Brunetière vraisemblablement (1) n'aura donc jamais la foi, j'entends la foi catholique, telle que la définit l'Eglise et, chose curieuse, plus il se rapprochera du clergé et de tout ce qui touche au clergé, plus il éprouvera le besoin de proclamer très haut ses convictions libres penseuses. Cette situation n'est-elle pas un peu bien délicate? Avec une très profonde et très respectueuse sympathie, j'ose le demander à M. le directeur de la *Revue des Deux-Mondes :* où veut-il en venir avec ces prédications idéalistes? Supposons qu'elles soient prochainement couronnées de succès et que la jeunesse instruite embrasse cette nouvelle doctrine ; une religion ne doit pas se borner à produire des résultats intellectuels, elle doit surtout s'affirmer par des œuvres morales et sociales. Or, il est très beau de louer la morale chrétienne, mais en la louant il ne faut pas enlever au commun des humains le moyen de la pratiquer. Cette morale repose sur l'idée de sacrifice et de renoncement. Que quelques hommes instruits et énergiques aient la force de la pratiquer dans une certaine mesure, sans le moindre espoir de récompense pour la vie à venir, c'est possible. Mais aller l'offrir telle que à des jeunes gens de vingt ans, c'est s'exposer, je crois, à de graves mécomptes. Les étudiants auxquels M. Brunetière distribue la bonne parole, n'auront pas de peine à s'enthousiasmer, pendant l'espace d'une soirée, pour le nouveau stoïcisme chrétien qu'on leur propose. Mais lorsqu'il s'agira d'adopter pour toujours un genre de vie pénible et obscur, ils réfléchiront et le plus souvent, ils opteront pour la liberté et le plaisir. Nous qui craignons l'enfer, et espérons une éternité de bonheur, nous avons toutes les peines du monde à nous conformer à la volonté souveraine de Dieu. Sauf quelques philosophes d'un certain âge, personne

(1) Dans ces sortes de prévisions, il va sans dire que nous sous-entendons toujours, nous autres croyants, la possibilité d'un coup de grâce. Plaise à Dieu qu'il se produise !

Digitized by Google

n'acceptera des mortifications prolongées par amour pour le darwinisme ou le pessimisme. N'entretenons aucune illusion : si l'idéalisme très savant qu'on nous recommande vient à triompher, c'en est fait de toutes les œuvres catholiques dont se glorifie l'Eglise, c'en est fait de la morale chrétienne. M. Brunetière, l'admirateur de Bossuet, l'ennemi presque personnel de Fénelon, prend pour son propre compte, en la dépouillant de tout son charme, la chimère du pur amour.

Voilà donc où nous conduirait M. Brunetière s'il réussissait; mais nous pouvons nous rassurer, il ne réussira pas. L'intolérance fanatique de certains étudiants libres penseurs l'a forcé de quitter momentanément la Sorbonne, et ce n'est pas un mince honneur pour nos facultés catholiques de l'avoir attiré dans leurs amphithéâtres; on n'a pas toujours pour présider les fêtes de l'esprit un orateur aussi éminent.

Maintenant, autre chose est d'inviter à titre gracieux un homme célèbre dont on ne partage pas les opinions, autre chose de lui conférer une sorte de magistrature qui en ferait comme un officiel conducteur des âmes catholiques. A se placer sous sa direction, nos jeunes gens risqueraient fort de perdre la foi : « Comment, ne manqueraient-ils pas de se dire, cet homme, à l'école duquel nous font entrer nos maîtres, proclame, toutes les fois qu'il en a l'occasion, son incrédulité absolue! Les prêtres qui nous ont élevés nous le citent comme un modèle; tâchons donc de nous assimiler sa pensée profonde, quittes à faire un choix parmi les idées moins importantes qu'il développe avec tant de force et d'éloquence! » Soyez assurés que les jeunes gens catholiques qui assisteraient régulièrement aux conférences de M. Brunetière ne tarderaient pas à perdre la foi, soyez assurés même qu'ils ne s'en tiendraient pas longtemps à son austère et transcendant pessimisme.

Deux issues s'offrent à M. Brunetière : ou bien faire un acte de foi tout simplement, ce qui serait le plus heureux. Il cherche, en effet, la foi avec des raisonnements, quand il

Digitized by Google

serait si facile et si consolant, et si doux d'humilier son intelligence devant Dieu. Saura-t-il, pourra-t-il se résoudre à cet acte décisif? Je le souhaite de toute mon âme, mais encore une fois, humainement parlant, on ne peut guère l'espérer.

La seconde solution est un peu plus compliquée; elle exige, en effet, le concours, et de M. Brunetière, et de l'opinion catholique. Puisqu'il nous témoigne, à nous croyants, une si vive et si persévérante sympathie, nous pouvons bien, sans trop d'indiscrétion, lui demander respectueusement un sacrifice. Qu'il ne touche pas aux questions de dogme sur lesquelles l'accord n'est pas possible. Quelque éloquence qu'il mette à convertir à l'idéalisme les hommes de sa génération, M. Brunetière nous obligera à le combattre dès qu'il parlera de ce qu'il faut croire. Au contraire, il rendra l'alliance facile, s'il s'en tient à la morale, à la politique religieuse et à la défense sociale. Le terrain est assez vaste, sans compter que M. Brunetière est absolument sûr de défendre la vérité humaine et éternelle toutes les fois qu'il s'appuie sur la morale chrétienne. Mais rien ne paraît plus fragile que les constructions dogmatiques pour lesquelles il se donne tant de mal (1).

J'ai cru devoir parler un peu longuement de M. Brunetière à propos de *Jeunes*, bien que M. Doumic n'ait pas écrit une seule fois son nom, d'abord parce que, si une étude de ce genre a une signification quelconque, c'est par rapport à l'avenir. Or, je demande la permission de le redire, de tous les hommes qui, à l'heure présente, préparent l'avenir, il n'en est pas de plus digne d'attention que M. Brunetière. Joignez que les décadents qui se rapprochent ou

(1) « L'homme étant un animal raisonnable, il faut d'abord qu'il raisonne, car il est nécessaire d'avoir raison et il n'est pas nécessaire de trouver de l'agrément; car le propre de l'homme est de chercher à s'instruire par le moyen de la dialectique, lequel est infaillible; car on doit toujours mettre une vérité au bout d'un raisonnement, comme un nœud au bout d'une natte; car sans cela, le raisonnement ne tiendrait pas, et il faut qu'il tienne; car on attache ensuite plusieurs raisonnements ensemble de manière à former un système indestructible qui dure une dizaine d'années. »

Anatole FRANCE. *La Vie littéraire* (préface).

Digitized by Google

croient se rapprocher du christianisme ne se glorifient guère que de leur sensibilité ; ils ne parlent pas, et pour cause, de la force de leurs pensées. Nous qui voudrions, sans illusions d'ailleurs, un peu prévoir ce qui sera demain, nous devons, avant tout, nous préoccuper de la pensée contemporaine, représentée, en partie du moins, par M. Brunetière.

M. Doumic ne peut pas prendre au sérieux l'apostolat des jeunes, bien que tous ou presque tous ils se piquent de mysticisme.

« En constatant cette tendance idéaliste, il faut constater qu'elle est sans profondeur comme sans vigueur, toute superficielle, et, du reste, contrariée par les tendances les plus opposées. Cette littérature, soucieuse des problèmes de l'âme, a continué d'être une littérature brutale et plus curieuse que jamais des problèmes de la chair. Elle est imprégnée de religiosité ; mais — il est à peine besoin de le redire, car cela crève les yeux — elle n'est pas chrétienne. Les jeunes écrivains sont, au point de vue religieux, profondément incrédules ; c'est ce qu'il ne faut pas oublier quand on affecte de leur tenir compte de certaines velléités et de les revendiquer pour l'Eglise de demain. Cette littérature a fait accueil à l'évangélisme, cela est exact ; mais parallèlement, elle a inventé une vilaine chose appelée d'un vilain mot : la rosserie. Pour ce qui est enfin du mysticisme, si on voit quelques jeunes gens y incliner, c'est qu'ils y trouvent une satisfaction à leur sensualité maladive et triste. »

En principe, M. Doumic a absolument raison. Seulement, si l'on s'en tient à ces considérations générales, on englobe nécessairement dans une condamnation sommaire quelques hommes d'un talent sympathique et d'une bonne volonté non douteuse. D'autre part, à s'engager dans des études approfondies sur tel ou tel écrivain, on risque de se perdre dans les détails ou de reculer devant certaines constatations nécessaires, de peur de faire des personnalités. Tâchons donc de procéder avec prudence.

Parmi les jeunes dont M. Doumic étudie les œuvres, il en est qui font certainement du mal à leurs lecteurs. Tel

Digitized by Google

M. Gabriel d'Annunzio. Je n'ai pas à examiner ici jusqu'à quel point il mérite son nom de plagiaire, mais je ne crains pas d'affirmer qu'un tel écrivain doit encourir les plus explicites flétrissures. Il se plaît toujours dans l'immoralité la plus intense, et quand il s'élève quelquefois jusqu'à certaines idées supérieures, c'est pour tâcher de les salir. On nous annonce la traduction d'une de ses œuvres censément mystiques. Je n'en connais que les quelques passages traduits par ses admirateurs ; ils sont déplorables. N'ayons pas le moindre doute sur cet Italien habile à copier les étrangers ; il pourrait figurer parmi les pires Romains de la décadence. Des jurisconsultes veulent empêcher l'entrée de ses livres en France, en vertu de je ne sais quel article du congrès de Berne. J'aimerais bien que quelqu'un s'avisât de les proscrire au nom de la morale et de l'hygiène.

A côté de ces hommes qui se font une spécialité de la littérature corruptrice, apparaissent quelques écrivains de talent, sympathiques, et à beaucoup de points de vue recommandables : M. François de Curel, par exemple (1). Dans l'*Idole*, il a su analyser avec force et profondeur la grande crise religieuse, scientifique et morale dont souffre notre génération. Malheureusement, les œuvres comme l'*Idole* sont assez rares. C'est pourquoi, si l'on veut embrasser d'un regard d'ensemble les écrits de tous ces jeunes, l'on arrive presque inévitablement à accepter les conclusions sévères de M. Doumic. Alors même qu'ils croient réagir contre leurs prédécesseurs, ils procèdent tous ou presque tous de deux maîtres, qu'il suffit, je pense, de nommer : M. Renan et M. Zola. Du premier ils ont hérité un orgueil immense et leur goût malsain pour le mélange de la religiosité et de l'immoralité ; au second ils empruntent nombre de procédés qui choquent, à l'ordinaire, les gens bien élevés. Ai-je besoin de dire que l'Eglise de demain ne retirera au-

(1) M. Doumic me paraît avoir trouvé la juste proportion d'éloges et de blâmes que méritent les œuvres de M. Léon Daudet ; de même pour M. Henri Lavedan et M. Meterlinck.

Digitized by Google

cun avantage sérieux du concours de ces névropathes en quête de sensations rares? Mais, peut-être les catholiques, et surtout les prêtres, ne devraient-ils pas se contenter d'une sorte de défiance passive. Au fond, c'est d'un état d'âme analogue à celui d'aujourd'hui que s'inquiète saint Paul dans les deux épîtres aux Corinthiens. On sait avec quelle énergie s'exprime l'Apôtre contre ceux qui voudraient introduire dans l'Eglise les théories et les pratiques du paganisme.

Mais c'est principalement à l'histoire du gnosticisme alexandrin que nous devons demander des lumières pour nous guider au milieu de l'obscurité contemporaine. Le Paris de nos jours ressemble étonnamment à l'Alexandrie des premiers siècles de l'ère chrétienne, toutes les sciences et toutes les religions s'y développent dans une confusion inexprimable. La *Revue des Deux-Mondes* a publié naguère un roman d'une étrangeté invraisemblable, où se déroulent les abominables mystères du culte d'Isis : les adorateurs d'Isis formeraient, paraît-il, une véritable société secrète dans la Babylone moderne. Je suis persuadé, jusqu'à preuve du contraire, que M. Gilbert-Augustin Thierry, l'auteur de ce bizarre roman, a composé une œuvre de pure imagination, une sorte de fantaisie, non une sérieuse étude de mœurs. Mais le seul fait qu'une pareille étude ait pu paraître dans la *Revue des Deux-Mondes* prouve jusqu'à quel point on a faussé de nos jours le sentiment religieux. A côté de ces sectateurs d'Isis, nous voyons des spirites par milliers et des fanatiques qui se vantent, à tort ou à raison, de pratiquer les rites les plus abominables. Et cette fureur qu'ont certains chrétiens de décrire des messes noires, auxquelles ils n'ont peut-être pas assisté d'ailleurs, que prouve-t-elle? D'abord, d'une manière générale, que les hommes ne peuvent pas se passer de religion, mais aussi que notre époque ressemble singulièrement, par son goût pour toutes les formes de la superstition sensuelle, à l'époque gréco-romaine. Je vous dirai, par exemple, que ce monde est un rêve de Dieu, lequel dort éternellement, une scène changeante, l'une des 70.000 comédies qui amusent les loisirs

Digitized by Google

de Brahma. Vous croirez que c'est du Renan tout pur? Pas du tout, c'est la définition même que donne un brahmane de l'éternelle Maya des Indiens. A ce compte le bouddhisme aurait la première place parmi les religions des intellectuels de nos jours. Voici M. Albin Vallabrègue qui vient enfin expliquer l'Evangile d'après la méthode des dramaturges : le récit divin qui se développe dans saint Jean et dans les trois synoptiques forme une pièce en trois actes, ce que personne n'avait remarqué avant M. Albin Vallabrègue. Désormais, toutes les difficultés exégétiques seront facilement éclaircies, et les dramaturges, aidés par les acteurs, auront pour mission de prêcher l'Evangile. M. Darmesteter, celui-là non sans quelque apparence de raison, et aussi avec un talent qu'on ne saurait contester, s'efforce de ressusciter parmi nous l'ancien judaïsme : pour revenir à la vraie religion, il n'est que de lire les prophètes. Le protestantisme, avec ses mille sectes, déploie une énergie extraordinaire pour reconquérir cette France qui lui a toujours été hostile. On peut rire des extravagances de l'Armée du Salut, on peut prendre en pitié l'état d'affaissement des croyances protestantes, mais on peut affirmer que l'influence politique et partant morale des protestants, à l'heure présente, est immense. Qu'un nouveau Drumont, plus calme que le premier, vienne à paraître, et la France catholique s'étonnera d'avoir vécu, pendant trente ans, sous une administration presque exclusivement protestante. En ce moment, se poursuit un travail de prosélytisme protestant dans certaines régions catholiques, avec la collaboration plus ou moins consciente de quelques catholiques. Les chefs — dont quelques hommes de talent — professent une sorte d'illuminisme dont ils ne parlent qu'à bon escient, devant un petit groupe d'initiés. En réalité, toutes les religions ont des représentants dans cette ville de Paris qui passe pour indifférente ou impie, et c'est pourquoi on a pu agiter la question de savoir si l'exposition de 1900 aurait son congrès des religions, comme celle de Chicago. L'alexandrinisme, malgré les progrès immenses qu'il a accomplis depuis vingt ans, ne s'est pas encore senti assez

Digitized by Google

fort pour braver les railleries de Gavroche; mais le temps viendra bientôt où il montrera plus d'audace.

Voilà, ce me semble, ce que M. Doumic eût dû au moins indiquer lorsqu'il a voulu prophétiser l'état religieux de demain. Les quelques écrivains qu'il a appréciés ne jouissent que d'une notoriété assez faible; quelques-uns sont totalement inconnus : leurs œuvres le plus souvent n'ont d'importance que dans la mesure où elles se rattachent aux sentiments religieux de la majorité de nos contemporains. Or, nos décadents affectent pour la plupart de se tenir loin de la foule, les uns dans de petites chapelles, d'autres sur des tours qu'ils croient d'ivoire. Leurs dires ne méritent donc qu'une attention relative.

Ce n'est pas une raison cependant de les négliger, il importe au contraire de savoir très exactement quand nous devons accepter leur collaboration, et quand aussi, nous en priver.

Des remerciements sincères leur sont dus tout d'abord, je le dis hautement, car leurs intentions paraissent bonnes en général, et d'ailleurs l'Eglise a pour principe de se montrer sur ce point à la fois circonspecte et indulgente : *De internis non judicat Ecclesia.* Mais puisqu'ils veulent bien s'associer au ministère des prêtres catholiques, ils doivent trouver naturel, ce me semble, que nous mettions très amicalement quelques conditions à leur concours.

En premier lieu, nous ne pouvons pas admettre que, sous prétexte d'art ou même de prosélytisme religieux, ils continuent après leur conversion à sacrifier au goût de leurs anciens lecteurs pour l'immoralité. La sagesse de nos pères disait : Il ne faut pas faire le mal pour que le bien arrive. Or, pour une raison ou pour une autre, la plupart de nos convertis continuent à parler l'infâme patois des villes maudites. Transiger sur ce point serait folie. Pourquoi nos contemporains se tournent-ils vers l'Eglise avec sympathie? C'est parce qu'ils comprennent qu'elle compte dans son sein des âmes vertueuses toujours prêtes au dévouement et au sacrifice. Taine, qui était un penseur vigoureux et sincère en même temps qu'un rationaliste très

Digitized by Google

convaincu, Taine reconnaissait que les vieilles croyances sont le récipient des forces morales de la société de nos jours. Non seulement les fidèles attendent de nous que nous chassions les loups du bercail ; mais les incrédules eux-mêmes riraient de notre candeur ou de notre faiblesse s'ils nous voyaient accepter certaines solidarités. N'hésitons donc pas à dire à tous les prédicants littéraires qui défendent bruyamment la religion : Arrière, Messieurs, ou tout au moins tenez-vous un peu à distance ; nous voulons bien et même nous sommes heureux que vous consentiez à glorifier notre foi ; mais qu'il soit bien prouvé aux yeux de tous que vous ne faites nullement partie de l'Eglise enseignante (1).

Ici, j'entends l'objection de ceux qui se piquent, à tort selon moi, de sagesse conciliante ou d'esprit progressiste : « Eh ! quoi, vous oubliez donc les exemples du Divin Maître ! Vous écrasez le roseau à demi brisé, vous éteignez le lin qui fume encore : le Christ n'a jamais maudit personne ». Ces conseils partent en effet d'un bon naturel, mais les avocats chrétiens des écrivains décadents sont-ils bien sûrs que le Christ ne se soit jamais départi de l'attitude qu'ils lui prêtent? Lorsqu'Il appliquait de vigoureux coups de fouet sur les sacrilèges vendeurs du temple, il montrait une vertu très réelle qui n'a rien de commun avec la mansuétude ; et si c'est cela l'intolérance, j'avoue qu'elle n'a rien que de très glorieux. Lorsque le Divin Maître disait aux pharisiens : Vous êtes des sépulcres blanchis, il paraissait se soucier peu des conventions ou si l'on veut des convenances académiques. Et c'est bien lui qui un jour s'écria : Malheur à vous, Bethsaïda ! Malheur à vous, Corozaïn. On me répliquera qu'il n'appartient qu'à Dieu de menacer ainsi de la foudre. Aussi bien n'ai-je envie de foudroyer ou de maudire personne. Les pseudo-chrétiens

(1) Pour être complet, il faudrait dire un mot d'un sujet bien grave et bien délicat : les rapports de l'autorité ecclésiastique et de la presse catholique ou soi-disant telle. On ne trouvera sans doute pas mauvais que je recule devant les difficultés qu'il comporte.

Digitized by Google

qui font de la littérature, à propos de religion, ne m'inspirent aucune antipathie personnelle. Je souhaite sincèrement à chacun d'eux autant de bonheur qu'il peut en désirer, je ne veux faire de la peine à personne. Mais il est fâcheux que, sans paraître intolérant, on ne puisse pas dire simplement ceci : Que les romanciers modernes parlent honnêtement du christianisme qui est, à quelque point de vue que l'on se place, le grand foyer de la vertu et de la chasteté, ou qu'ils veuillent bien se taire. Enfin si, malgré nos avertissements charitables, ils persistent à émettre des opinions sur des sujets qui ne sont pas de leur ressort, prévenons les fidèles, prions même les indifférents et les incrédules de se défier.

Il y a aussi une question de hiérarchie que les gens de lettres peuvent dédaigner, mais qui a son importance. Tous les catéchismes définissent l'Eglise : l'assemblée des fidèles sous la direction du pape et des évêques. Il serait vraiment trop facile de traiter les prêtres d'incapables ou de malhonnêtes (1), puis de prêcher à sa guise dans l'assemblée des fidèles. L'Eglise constitue la plus complète, la plus forte et à la fois la plus souple hiérarchie qui ait jamais existé peut-être, et des hommes qui se disent catholiques voudraient apporter chez nous les habitudes oratoires des officiers de l'Armée du Salut ! L'opposition tirée des faits plus ou moins authentiques que l'on reproche aux prêtres ne signifie rien. Il y a beau temps que les Pères et les évêques l'ont réfutée : « Que pouvons-nous donc croire de ces hommes qui viennent dans les derniers temps *entasser docteurs sur docteurs*, suivant la prédiction de saint Paul? Ils disent que l'Eglise est tombée et qu'ils sont suscités pour la redresser. Ils veulent faire une seconde fois ce que les apôtres avaient fait la première. Ils entrepren-

(1) Un de ces prétendus catholiques que je ne nommerai pas, pour ne pas lui être trop agréable, a écrit ceci : « J'ai une foi si vive que je n'hésite pas à me mettre à genoux devant un de ces prêtres ignorants dont je ne supporterais pas la conversation un quart d'heure. » Le même personnage d'ailleurs, n'hésite pas à se déclarer l'égal du Pape.

Digitized by Google

nent enfin bien plus que les prophètes : car les prophètes n'ont jamais ébranlé l'ancien ministère; et ceux-ci transportent le nouveau, dont l'ancien n'était que la figure.

« Les croirons-nous sur leur parole, quand ils parlent contre la mère qui les a enfantés? Non, sans doute. Consultons l'Ecriture qu'ils nous objectent sans cesse, et qui ne leur doit pas être suspecte : nous avertit-elle que cet édifice *tombera en ruine et en désolation; que son état sera interrompu; que toutes sortes de superstitions et d'idolâtries y auront vogue; que ses sacrements seront abâtardis, falsifiés et anéantis ?* Du tout. « Montrez-nous, disait saint Augustin, parlant aux donatistes, montrez-nous par des textes clairs et formels cette affreuse ruine de l'Eglise. » Montrez-la-nous, disons-nous de même encore aux protestants. Ainsi saint Augustin a répondu par avance pour nous; et les protestants, comme les donatistes, accusent en vain l'Eglise d'une corruption que l'Ecriture n'a jamais prédite. » (1)

Au lieu de « protestants », mettez « certains laïques de nos jours », et vous verrez que l'argument emprunté par Fénelon à saint Augustin n'a rien perdu de sa force ni de son à-propos. Non, nous ne supporterons pas qu'on ébranle le ministère des prêtres.

Une seule raison pourrait justifier ou plutôt excuser la faveur dont jouissent tant de néo-mystiques auprès de quelques chrétiens : l'intérêt supérieur des âmes. Ces écrivains ne pourraient-ils pas amener à l'Eglise leurs anciens compagnons de plaisir? Peut-être bien, en effet, et dans tous les cas, l'expérience prouvera jusqu'à quel point la chose est désirable. Mais il convient de prévoir les conséquences certaines qui résulteront avant peu d'une alliance trop étroite avec les néo-chrétiens. L'esprit français se détache avec une facilité surprenante des modes qu'il a lui-même créées, et pour se venger de ses propres défaillances, il sait trouver des victimes expiatoires. Quelles représailles n'a-t-il pas exercées contre les précieuses, par exemple, et,

(1) Fénelon, *Traité du ministère des pasteurs*, chap. xvi.

Digitized by Google

plus récemment, contre les admirateurs attardés du romantisme et les réalistes! Or, dans ces sortes de réactions, les charlatans de lettres ou les nigauds ne sont pas seuls atteints; les chefs-d'œuvre eux-mêmes subissent quelquefois des éclipses momentanées ou prolongées; les principes les plus respectables demeurent comme enveloppés des préventions que les défenseurs imprudents ont amassées comme à plaisir. Ceci est en train de s'accomplir pour l'œuvre vraiment géniale, dit-on, de Wagner :

« Je souhaiterais, dit l'un de ses théoriciens, qu'on nous laissât enfin tranquilles avec le Graal, le cygne, l'oiseau de Siegfried, les casques, les palefrois, les glaives, les cités de rêve et autres lieux communs. C'est une punition injuste que les symboles qui plurent à Wagner, et qui ne valent que par la place qu'il leur assigne, soient devenus le repère et la cheville de tous les débutants de lettres. Est-ce que cette ferblanterie est de la vie? »

Avant longtemps, nous assisterons à une réaction pareille contre les néo-chrétiens. Or, remarquez, je vous prie, de quoi s'occupent les néo-chrétiens : De l'Eglise, de sa hiérarchie, de ses ordres religieux, de sa liturgie, de ses sacrements; toutes ces choses saintes sont enveloppées dans la phraséologie décadente de nos apôtres fin de siècle; elles survivront, Dieu merci, à toutes les rapsodies qu'on a construites en leur honneur; mais tâchons de les tenir loin de la poussière que soulèvera l'écroulement prochain. Il est bon, je crois, que parmi les hommes réfléchis on se dise : Défions-nous de certains prédicateurs du nouvel Evangile.

En résumé donc, nous devons défendre contre les écrivains modernistes toute la morale chrétienne, de même que nous défendrons toute l'intégrité du dogme contre les rationalistes qui veulent conclure avec nous une sorte d'alliance religieuse et sociale. L'Eglise n'a qu'une ambition, c'est d'être elle-même; elle ne veut que ce qui est vraiment sien et partant digne d'elle; même laissée à ses propres forces, elle pourra obtenir la réalisation des promesses de la vie éternelle. Telles sont les craintes que m'inspirent l'attitude et le langage de la plupart des

Digitized by Google

jeunes; personne plus que moi ne désire qu'elles ne soient pas fondées. Si parmi les sous-officiers de lettres qui, dans la sincérité de leur âme, combattent pour la cause religieuse, se révèle un général de génie qui conduise les nouvelles générations à la conquête de la vérité surnaturelle, nous l'applaudirons tous et nous nous mettrons à sa suite. Où est-il le Chateaubriand du xx^e^ siècle ? On ne voit pas poindre la lueur de son génie, elle brillera sans doute ; j'invite toutefois ceux qui sont pressés, à ne pas regarder seulement du côté de la colline, où les jeunes ont planté leur drapeau.

Les appréciations de M. Doumic nous ont conduit un peu loin, je crois, du but que se proposait l'auteur ; de ce qu'il considérait comme l'accessoire nous avons fait l'essentiel, et inversement.

Il serait injuste toutefois de passer sous silence celles de ses études qui ont un objet exclusivement littéraire, car elles sont très intéressantes. En un chapitre qui sert de conclusion à tout l'ouvrage et qui le résume assez bien, M. René Doumic raille avec infiniment d'esprit les célébrités de demain. Il s'est trouvé un critique plaisant ou naïf pour portraiturer les cent quarante et un grands hommes qui vont jeter sur le xx^e^ siècle des torrents de lumière. M. Doumic le félicite en ces termes :

« Un petit livre vient de paraître — petit par les dimensions, considérable par son importance —, un opuscule discret, et qui aura bientôt fait de reléguer dans l'oubli les plus bruyants manifestes. Sous ce titre sans prétention : *Portraits du prochain siècle*, il contient, avec les noms des cent quarante et un, une courte biographie de chacun d'eux et un aperçu succinct de leurs mérites tant physiques qu'intellectuels. On ouvre ce livret avec un peu de surprise d'abord et quelque défiance ; bien vite on est gagné : la surprise fait place à l'émerveillement. On est vaincu, conquis, ébloui. On s'étonne qu'une seule génération puisse compter tant d'hommes admirables. On se demande, après chaque page tournée, comment il pourra en rester pour la page suivante. Il en

Digitized by Google

reste toujours. On a fini le volume, il en reste encore. Car ce n'est là qu'un premier tome, consacré aux purs littérateurs. Le second sera réservé aux artistes, le troisième aux philosophes et aux sociologues.

« Tout le monde comprendra l'émotion que laisse après soi une pareille révélation, et de quel trouble elle emplit quiconque a le culte sincère et le patriotique souci de notre chère littérature française. Ce n'est plus ici le lieu de douter, et il serait tout à fait déplacé de chicaner et de contester. »

Parmi ces jeunes hommes de génie on essaie de toutes les manières d'écrire ; M. Doumic raille tout d'abord ceux qui, pour exprimer leurs conceptions, se servent du silence.

« Ces écrivains impeccables, ces purs artistes, ces poètes prodigieux, ces stylistes prestigieux, pour la plupart, ils n'ont jamais rien écrit. Cela est digne de remarque. Sans doute, il faut faire des exceptions. On sait, par exemple, que M. Paul Adam est d'une extrême fécondité. Quelques-uns aussi ont fait imprimer des plaquettes, de format généralement excentrique, avec de grandes marges et beaucoup de blancs. Mais le format ne fait rien à l'affaire. Tirées à petit nombre, ces plaquettes sont le plus souvent introuvables, ce qui en augmente le prix. Ils sont encore les auteurs d'un poème annoncé, d'un roman en préparation, ou d'un volume impatiemment attendu. Ils ont composé une nouvelle, à moins qu'ils n'en aient seulement esquissé le plan. Ils ont rédigé une note, ou ils y songent. Ils ont promis une page. Tels, ont pour titres littéraires d'avoir collectionné des estampes japonaises. Plusieurs n'écriront jamais rien. Ce sont, paraît-il, les mieux doués ; ce sont en tout cas, les plus consciencieux et les plus fiers. Car on abaisse son rêve en le réalisant. »

A côté de ces silencieux, on voit des poètes qui ornent de rimes harmonieuses des images tellement profondes qu'on a beaucoup de peine à les comprendre. Tel, M. Stéphane Mallarmé dont les rébus poétiques ont obtenu

Digitized by Google

une certaine notoriété. M. Henri de Régnier, lequel s'applique à devenir intelligible et daigne déployer quelquefois un talent qui tombe sous le sens de la critique, finira par sortir de ce cénacle ennemi de la clarté; mais ses disciples, avec un soin pieux, réussissent à imiter ses plus incontestables défauts. Comme M. Doumic témoigne à tous ces poètes une bienveillance tempérée, j'ai tâché de lire quelques-unes de leurs œuvres; elles sont vraiment assez curieuses. De cette excursion à travers les roseraies que cultivent nos *Jeunes*, je rapporte le seul bouquet que voici :

MÉDITATION D'ÉTÉ

Au fil de la rivière où se mirent les roses,
J'ai reconquis mon cœur que blessèrent les choses;
L'arome de la nuit montait vers les étoiles,
Et mon rêve fut beau comme un dieu qu'on dévoile,
Au fond du val, dormant tout embaumé de roses.

Là, je me suis assis.... les roses étaient rouges,
Et gardaient en leur sein des gouttes de rosée;
Le vent me caressait comme une aile farouche;
Des pétales volaient se poser sur ma bouche,
Et mon cœur éclata parmi la roseraie.

Et mon cœur éclata ainsi qu'un fruit trop mûr,
Ainsi qu'un fruit d'or pourpre froissé par un fol;
J'évoquai la cité triste comme une geôle,
Et ses palais et ses rues grises aux longs murs,
Où gisent les Malins qu'elle tient prisonniers,
Et ceux qu'elle tua sous les mancenilliers.

Et c'est presque toujours ainsi. Sous des mots bizarres et prétentieux, groupés de la plus étrange façon, apparaissent, après de longues réflexions, des idées et des images d'une banalité qui fait frémir. En toute sincérité, je me suis efforcé de comprendre ce qu'il peut y avoir de vraiment neuf et de beau dans ces exercices rythmiques, non sans quelque désir de trouver M. Doumic en faute. Impossible d'entrer dans les sentiments de ces écrivains. Peut-être est-ce une infirmité de notre esprit, à nous qui croyons à la force des traditions littéraires; mais au risque

Digitized by Google

de méconnaître des mérites réels, il faut bien avouer que nous ne comprenons pas.

D'où vient que M. Doumic, après avoir critiqué la poésie invertébrée des jeunes, ne dit rien de leur prose poétique ? J'ai sous les yeux, en ce moment, une œuvre d'érudition artistique dont l'auteur, à l'exemple de Fénelon, de Chateaubriand, de Louis Veuillot et de quelques autres, a essayé de traduire en une sorte de prose rythmée certaines aspirations poétiques. C'est *la Frise du temple*, de M. Henri Mazel. Le jeune écrivain se plaît à méditer au pied des vieux monuments dont s'enorgueillissent le Languedoc et la Provence, et comme son érudition est considérable, il y a plaisir à entendre ses oraisons esthétiques :

« La vieille tour sur le roc se dresse comme une sorcière. En dessous, les pins et les cèdres dégringolent de terrasse en terrasse, jusqu'au nymphée, là-bas, où murmure une eau de mystère. Est-ce la plainte des ruines que le vent lamente en leurs aiguilles, le regret des beaux soirs d'or où patrices et curiales balayaient les mosaïques de leurs laticlaves de pourpre ? »

Point n'est besoin sans doute de faire remarquer la disposition savante des mots, ni l'effet d'ensemble qu'ils produisent. Et cependant, cet essai, d'ailleurs fort remarquable, n'échappe pas aux critiques qu'on a formulées contre toutes les œuvres en prose poétique. Puis, l'érudition de l'auteur, si grande qu'elle soit, subit trop l'influence de nos contemporains. Il parle, par exemple, avec beaucoup de bonheur du paysage des Saintes, et ses considérations sont ingénieuses, mais le procédé qu'il emploie nous rappelle trop *le Jardin de Bérénice*, de M. Maurice Barrès.

M. Doumic s'étend avec complaisance sur les jeunes revues qui pullulent au quartier latin ; il en cite une quinzaine au moins, et il insiste avec une satisfaction cruelle sur leurs querelles intestines. Il est facile à M. Doumic de dédaigner les écrivains moins favorisés que lui (car tout le monde ne peut pas écrire aux *Débats* et à la

Digitized by Google

Revue des Deux-Mondes), mais il pourrait témoigner à ceux qui ne disposent que d'une petite tribune un peu plus de sympathie; il faut bien reconnaître toutefois qu'à l'heure présente trop de revues en sont réduites à se faire concurrence. Une sélection s'opérera, et sans doute dans un sens favorable à la bonne littérature. Mais en attendant, les grands périodiques voient baisser leur clientèle, et une foule de lecteurs instruits, pour ne pas déplaire à quelque directeur de leurs amis, ou pour tout autre motif, se contentent d'une nourriture intellectuelle quelque peu débilitante.

Les conclusions de M. Doumic ont quelque chose de surprenant et aussi d'un peu féroce. L'aimable écrivain, qui s'est fait une réputation de très discret ironiste, semble amener avec beaucoup de précautions et comme souligner son mot de la fin, presque violent :

« Car ils (les jeunes) y auront leur place en tout cas, soit pour l'avoir enrichie de leurs œuvres, soit pour avoir donné un exemple encore inouï, et le plus complet qui se puisse encore imaginer, de la fatuité dans l'impuissance. »

Avouons que le mot est très joli et qu'il convient admirablement à toute une catégorie de mauvais plaisants littéraires. Parce que, comme d'Assoucy ils trouvent des lecteurs, il ne s'ensuit pas que nous leur devions du respect; M. Doumic les a fustigés au nom du bon sens, et c'est bien fait. Mais dans les cénacles dont il parle à propos des cent quarante et un, nous connaissons des jeunes gens dont le mérite a conquis de glorieux suffrages; d'autres, trompés pour le moment par le faux éclat de certaines épithètes, se ressaisiront peut-être un jour. Victor Hugo enfant a écrit des alexandrins dans le plus pur goût du premier empire. J'aurais donc voulu que M. Doumic formulât des restrictions et des atténuations qui sont certainement dans sa pensée. Cette absence de précautions oratoires a permis à ses adversaires de se donner des airs de modération, car vous pensez bien qu'ils ont répondu à M. Doumic. M. Henry Bordeaux s'est acquitté de cette

Digitized by Google

tâche aux applaudissements d'une partie du quartier latin :

« M. Doumic, dit-il, a le goût des idées générales. Là est le grand intérêt de son livre. Il offre des raisons suffisantes de se passionner, malgré que l'auteur manque de cette sympathie compréhensive qui est, selon Gœthe, rare et précieuse. »

M. Henry Bordeaux plaide avec esprit la cause de ses jeunes confrères, mais il ne me semble pas qu'il ait touché à l'essentiel de la question. Y a-t-il proportion entre les prétentions des jeunes et la valeur littéraire de leurs œuvres? De même que la meilleure manière de prouver le mouvement, c'est encore de marcher, de même la meilleure façon de justifier une école littéraire, c'est de montrer ses chefs-d'œuvre. Hors de là tout est vain : on pourra trouver M. Doumic en défaut sur quelques points d'importance secondaire; on n'aura rien prouvé contre son réquisitoire.

Le mot de *Jeunes* du reste est aussi mal choisi que possible, il ne signifie peut-être absolument rien, aux yeux de ceux qui, sachant combien est grande la piperie des mots, aiment à se rendre compte. Vous dites par exemple les *Anciens*, et en prononçant ce mot vous pensez à quelque chose qui implique le déclin, la vétusté naturellement, peut-être la décrépitude; tout comme en disant les modernes, vous pensez à quelque chose d'actif, de vivant, de plein d'avenir. Or, c'est exactement le contraire qui est souvent vrai. Les anciens représentent la jeunesse de l'humanité, jeunesse sereine, aimable, belle comme une floraison printanière : telles les poésies homériques. Par contre, les modernes expriment dans une langue savante et tourmentée les sentiments de l'humanité vieillie :

Ils sont venus trop tard dans un siècle trop vieux.

Le mot de *Jeunes* manque également de précision s'il s'agit de déterminer l'âge de ceux qui écrivent. Sophocle, octogénaire, compose une tragédie admirable, la plus plastique, la plus hautement religieuse de ses tragédies, qui,

Digitized by Google

après plus de deux mille ans, n'a pas une ride : l'*Œdipe à Colone*. Mais, de nos jours, nous connaissons des jeunes gens qui parent des grâces malsaines de leur style vieillot tout ce qui est décadent, corrompu, faisandé. Enfin, il faut n'oublier jamais qu'on est toujours jeune par rapport à quelqu'un, et vieux par rapport à quelqu'un autre. A la place de M. Doumic, je me serais contenté de donner un rendez-vous aux jeunes pour l'an de grâce 1906. Dix ans, ce n'est pas tout à fait le grand espace de temps déterminé par Tacite. Ceux d'entre nous qui vivront encore pourront constater ce qui restera des illusions, des espérances, des œuvres, des vanteries, du nom même des cent quarante et un.

Pour bien expliquer la querelle des Anciens et des Modernes, Swift a raconté dans la *Bataille des livres*, si je ne me trompe, une histoire assez piquante. Un peuple d'hommes laborieux et sages occupait depuis un temps immémorial des collines fertiles où il avait eu tout le loisir de s'établir confortablement. En contre-bas, au milieu de marécages malsains, des populations, nouvellement venues, luttaient péniblement pour l'existence. Elles trouvaient — cela va sans dire — un pareil état de choses absolument défectueux, et c'est pourquoi, un beau jour, s'armant d'armes rudimentaires, elles tentèrent de chasser de ses positions les peuples autochtones. Ceux-ci se défendirent, et, conclut Swift, c'est ainsi que commença la querelle des anciens et des modernes. Pour faire de l'esprit, Swift simplifie, trop en vérité, une histoire qui est très compliquée. Il faut l'avoir étudiée d'un peu près pour se faire une idée même approximative de la querelle des Anciens et des Modernes; mais de l'historiette de Swift, on peut tirer, sans peine, une morale, je crois, très sage. Les Modernes ont agi, assez sottement, ce me semble, en essayant d'enlever aux Anciens leurs positions; puisqu'ils n'étaient pas satisfaits de leurs marécages, ils devaient envoyer des éclaireurs dans les parties du monde non encore explorées, pour chercher une région aussi belle que celle occupée par les Anciens. Nul doute qu'ils n'y eussent réussi

Digitized by Google

avec un tant soit peu de persévérance. On peut en dire autant aux jeunes qui croient détrôner les hommes célèbres de nos jours. Eh! Messieurs, dispensez-vous d'établir des parallèles à la Plutarque entre les gloires d'aujourd'hui et les gloires de demain; défiez-vous des théories, formulez moins de promesses, et appliquez-vous un peu plus aux chefs-d'œuvre. Cherchez tout simplement la vérité profonde.

Il est vrai que cette tâche offre quelques difficultés; le XIX^e^ siècle, qui l'a entreprise avec une ardeur fort louable, ne commence qu'un peu tard à s'en douter. La jeunesse, dans la vie intellectuelle, n'est peut-être pas ce que pense un vain peuple de décadents. Ecoutez Bossuet, lequel passe pour rétrograde dans certains milieux, mais qui est incontestablement plus vivant, à l'heure présente, qu'aucun de nos écrivains contemporains :

« De ce grand et épouvantable débris, où la raison humaine, ayant fait naufrage, a perdu tout d'un coup toutes ses richesses, et particulièrement la vérité pour laquelle Dieu l'avait formée, il est resté dans l'esprit des hommes un désir vague et inquiet d'en découvrir quelque vestige, et c'est ce qui a fait naître dans tous les hommes un amour incroyable de la nouveauté. Cet amour de la nouveauté paraît au monde en plus d'une forme, exerce les esprits de plus d'une sorte. Il se contente de pousser les uns à ramasser dans un cabinet mille raretés étrangères; et les autres, qu'il trouve plus vifs et plus capables d'invention, il les épuise par de grands efforts pour trouver ou quelque adresse inconnue dans les ouvrages de l'art, ou quelque raffinement inusité dans la conduite des affaires, ou quelque secret inouï dans l'ordre de la nature : enfin, pour n'entrer pas plus avant dans cette matière infinie, je me contenterai de vous dire du désir de la nouveauté qu'il n'est point dans le monde d'appât plus trompeur, ni d'amusement plus universel, ni de curiosité moins bornée que celle de la nouveauté. Pour guérir cette maladie, qui travaille si étrangement la nature humaine, Dieu nous présente aussi dans son Ecriture des *nouveautés saintes* et des *curiosités fructueuses.* »

Digitized by Google

Ces deux derniers mots me paraissent admirables; que si vous les trouvez trop fortement teintés de cléricalisme, lisez, je vous prie, la conclusion du second Faust :

« Passé! Un mot inepte. Pourquoi passé? Ce qui est passé et le pur néant, n'est-ce pas la même chose? Que nous veut donc cette éternelle création, si tout ce qui fut créé va s'engloutir dans le néant! « C'est passé! » Que faut-il lire à ce texte? C'est comme si cela n'avait jamais été. Et pourtant cela se meut encore dans une certaine région, comme si cela existait ».

Oui, le passé se meut, il vit encore, et ceux-là seuls qui le comprennent et savent profiter de ses leçons peuvent s'orienter vers l'avenir : quelques-uns même trouvent, dans l'étude de ce qui, ayant été jadis, continue à vivre et à se mouvoir dans le présent, le secret de demeurer éternellement jeunes.

Abbé Delfour.

Digitized by Google

L'ANGLETERRE

« DOT » DE MARIE [1]

La plupart des nations catholiques ont voulu appartenir à l'auguste Mère de Dieu à un titre spécial. C'est ainsi, pour ne citer que quelques exemples, que la France s'est appelée le *royaume de Marie*, la Flandre, son *Patrimoine*, la Hongrie, sa *Famille*. L'Angleterre, elle, a pris le titre de *Dot de Marie*.

S'il faut en croire un poète anglais de la fin du xv^e^ siècle, ce titre serait fort ancien et il permettrait de voir dans le peuple qui le porte un peuple privilégié appelé à tenir parmi les nations catholiques elles-mêmes un rang pour ainsi dire analogue à celui que le peuple de Dieu tenait parmi les nations infidèles.

« O Angleterre, s'écrie le poète, grande est la raison qui t'est donnée de te réjouir, car tu peux être comparée à la

(1) Nos lecteurs n'ont pas oublié les beaux articles que le R. P. Ragey a donnés à notre revue sur la *Lettre apostolique de Léon XIII au peuple anglais et la conversion de l'Angleterre* (oct., nov. et déc. 1895), articles qui, remaniés et complétés, ont été réunis en un volume intitulé *la Crise religieuse en Angleterre* (in-8 de 304 pp. ; Paris, Lecoffre, 1896). Ce livre auquel le public catholique a fait le meilleur accueil en Angleterre aussi bien qu'en France, n'est, pour ainsi dire, que l'introduction d'un ouvrage encore en préparation. Les pages suivantes, que l'auteur a bien voulu nous communiquer, formeront le premier chapitre du nouvel ouvrage.

N. D. L. R.

Digitized by Google

Terre de promission ! Grâce à la glorieuse assistance de Marie, tu as obtenu la faveur d'être appelée, dans tout royaume et dans toute contrée, la terre sainte, la Dot de Notre-Dame. C'est le nom que tu portes depuis une haute antiquité (1). »

Ces vers ne font que donner une forme vive et enthousiaste au sentiment qu'excitait généralement, au moyen âge, parmi le peuple anglais ce titre de *Dot de Marie*.

« Votre royaume, dit Léon XIII dans sa *Lettre apostolique aux Anglais*, votre royaume a été consacré par vos ancêtres à la bienheureuse Vierge sous ce glorieux titre : *la Dot de Marie, cui regnum vestrum nobilissimo præconio tanquam Dos Mariæ* (2), *inde a proavis est dedicatum.* » Quand, comment et par qui cette consécration fut faite, l'histoire, quoique interrogée à plusieurs reprises avec le plus grand soin, se refuse obstinément à répondre. Mais sur le fait de la consécration il ne saurait y avoir de doute. Nous ne savons si vraiment Richard II prononça les paroles qu'on lui attribue : « Ce royaume est votre *dot*, ô bonne Vierge ; gouvernez donc, ô Marie ! »

(1) O England, great cause thou hast glad for to be
Compared to the Land of Promission :
Thou attainest by grace to stand in that degree,
Through this glorious Lady's supportation,
To be called in every realm and region,
The holy land, Our Lady's Dowry :
Thus art thou named of old antiquity.

Dernière strophe d'une ballade imprimée en 1493, par Richard Pynson.

(2) Les Anglais traduisent ce mot latin *dos* non par le mot anglais *appanage*, qui a pour étymologie *ad panis* et qui signifie une terre donnée par un prince à son fils cadet : *The portion of a sovereign's yonger children*, mais par *dower* ou *dowry* qui signifie *dot*. Le R. P. Bridgett, rédemptoriste, a publié un ouvrage sur la dévotion de l'Angleterre catholique envers la sainte Vierge, qu'il a intitulé : *Our Lady's Dowry*. Mr. Wateston a donné au premier chapitre de son livre : *Pietas Mariana Britannica* le titre suivant : *England the Dower of Marye*. Voici ce qu'il dit dans le premier chapitre (p. 11 et 12) à propos de ces mots *dos* et *dower* : England alone rejoices in the grand title of *Dos Mariæ*, the Dower of Blessed Marye... *Dos* implies an act of dotation and endowment... Equally, *dos* is applied to the dower of a church ; that Berhtuulf, king of Mercia, having endowed Croyland with some lands, says in his charter, dated Friday, March 27 A. D. 851 : *Hæc est hæreditas Domini, dos. Ecclesiæ. Christi. solum sanctæ Mariæ.*

Digitized by Google

Dos tua, Virgo pia, hæc est; quare rege, Maria!

Ce que nous pouvons assurer, c'est qu'à l'époque où, avec le XIVe siècle, finissait le règne de Richard II, c'est-à-dire en l'année 1399, ce titre était acquis à l'Angleterre. En parlant de cette nation, on l'appelait communément la *Dot de Marie.*

Ceux qui n'ont point étudié l'histoire religieuse de l'Angleterre de près et en entrant dans les détails, ne sauraient se faire une idée de ce que ce titre, ainsi communément reçu, exerçait d'influence sur la nation anglaise, et de ce qu'elle y puisait de zèle à honorer Notre-Dame et de vive et particulière confiance en elle.

En cette année 1399 à laquelle les paroles attribuées au roi Richard II viennent de nous reporter, l'archevêque de Cantorbéry, qui était alors Thomas Arundel, voyant les grands maux auxquels l'Angleterre était en proie, songea à appeler sur elle la bénédiction de Notre-Dame en excitant un redoublement de piété envers cette puissante protectrice. C'était le recours ordinaire. On était alors dans l'usage, en Angleterre, de sonner les cloches le soir et de réciter à ce son de cloche une fois l'oraison dominicale et cinq fois la salutation angélique. Le pieux primat établit que désormais on sonnerait la cloche à l'aurore comme on la sonnait le soir, et qu'à ce son de cloche du matin, comme à celui du soir on réciterait également une fois l'oraison dominicale et cinq fois la salutation angélique.

Quelle raison donne-t-il pour introduire cette nouvelle pratique de piété envers Notre-Dame? La grande raison qu'on donnait alors, c'est que l'Angleterre étant la *dot de Marie*, comme on l'appelait communément à cette époque, ce titre l'obligeait à surpasser toutes les autres nations par sa dévotion envers la sainte Vierge. « Bien que toutes les nations chrétiennes, dit le primat, aient honoré de leurs louanges la grande Vierge de qui nous avons reçu les commencements de notre rédemption, et qui a fait briller sur nous le jour de la sanctification d'où nous vient l'espoir du salut, et qu'elles se soient senties portées à environner de leurs hommages cette bienheureuse femme qui conçut dans

Digitized by Google

son sein virginal le Fils de Dieu, le Roi du ciel, le Rédempteur et le Sauveur des peuples, apportant ainsi la lumière aux nations misérablement assises à l'ombre de la mort, nous cependant les serviteurs qui faisons plus proprement partie de son héritage et qui sommes désignés pour former plus spécialement sa dot, suivant le titre qu'on nous donne communément, nous devons apporter dans nos louanges plus de zèle que tous les autres. Ce nous est un devoir de veiller à lui prodiguer les marques de cette dévotion qui nous l'a jusqu'ici rendue propice. C'est grâce à sa protection que notre puissance victorieuse sous toutes les latitudes, fait trembler toutes les autres nations, et elle a rangé sous notre empire, qui lui est soumis et dévoué, des provinces qui nous avoisinent et d'autres qui sont éloignées (1). »

Thomas Arundel connaissait son Angleterre. Il était sûr que son langage serait compris. Il le fut.

Ces paroles qui, à la fin du XIV^e^ siècle, donnaient à l'orgueil national, que ses exploits et ses conquêtes inspiraient à la Grande-Bretagne, une expression aussi hyperbolique, seraient à peine une hyperbole à la fin du XIX^e^. On

(1) Mandatum archiepiscopi Cant. pro veneratione sanctæ Dei Genitricis ad pulsationem in aurorâ sicut ad pulsationem ignitegii. Thomas permissione divinâ, etc... Dum levamus oculos in circuitu... cogitantes quod licet cuncti religionis christianæ populi tantam Virginem unde suscepimus nostræ redemptionis initia, unde primo dies sanctificatus illuxit qui nobis spem tribuit de salute, laudum extollerent vocibus, et ad ejus reverentiam traherentur, quæ Dei Filium, cœli Regem, Redemptorem et Salvatorem gentium, beata Virgo, concepit, ministrans lucem populis caligine miserabiliter absolutis; nos quidem, veluti propriæ suæ hæreditatis servuli, ac peculiaris dotis inscriptii, utpote communi comprobamur eloquio, vigilantius præ cæteris ipsius laudibus nostræ decet devotionis molimina exhibere quæ nobis ac nostratibus hactenus ingenti pietate propitia fortidudinis nostræ nationis potentiam quasi ubique diffusam per mundi climata victorioso brachio terrere voluit cæteras nationes; et sic suæ protectionis clypeo nostra undique munita potestas sibi votiva subjectione propinquas remotasque provincias signis victricibus inclinabat, sicque nostra felicitas præteritis aucta temporibus solummodo attribuitur suæ mediationis auxilio, cui novissime temporibus istis merito etiam ascribere possumus liberationem nostram... — *Wilkins, Concilia*, t. III, p. 246.

Digitized by Google

serait presque tenté de les prendre pour une prophétie. Si la grandeur de l'empire britannique n'est pas une récompense de la dévotion vraiment extraordinaire que l'Angleterre eut jadis envers Notre-Dame, est-il bien sûr que la Providence ne l'ait pas laissé se former en prévision du rôle qu'il est appelé à remplir dans l'avenir? Et-il bien sûr que Dieu n'ait point résolu de faire enfin, dans ces derniers temps, bénir sur toutes les plages du monde, avec le nom adorable de son divin fils Jésus, le nom si doux de son auguste Mère, la bienheureuse Vierge Marie, en prenant pour un des instruments de ce magnifique dessein, cette Angleterre qui l'a jadis tant aimée? Nous n'avons pas à nous prononcer sur ce point. Mais pourquoi le Père des miséricordes, qui accueille avec tant de bonté les ouvriers de la dernière heure, n'admettrait-il pas, pour travailler dans sa vigne, avec la France toujours fidèle, l'Angleterre revenue de ses égarements? Ces égarements n'ont-ils pas été précédés de longs siècles de foi, de dévouement et d'amour, particulièrement de dévouement et d'amour envers Notre-Dame? Et n'est-il pas juste de penser que Notre-Dame conserve dans son cœur le souvenir de ce passé tout rempli d'amour envers elle ? « Notre-Dame n'oublie pas, *Our Lady forgets not.* » C'est le titre d'une belle poésie de E. Caswall, dans laquelle il nous représente « Marie se souvenant encore de l'île qui s'épanouissait jadis sous son sourire, et la proclamait tout spécialement sa Reine, une reine qui administrait son propre domaine » (1).

C'est un fait vraiment bien remarquable, que chez les catholiques anglais d'aujourd'hui, comme chez les catholiques anglais du moyen âge, cette pensée que leur pays, que leur nation est la *dot de Marie,* excite une confiance portée jusqu'à l'exaltation (2).

(1) Mary, still mindful of the Isle
That basked of old beneath her smile,
And claimed her as a special Queen
Presiding on her own demesne.

E. CASWALL. *A May Pageant*, Canto II.

(2) On en trouve une preuve dans les belles poésies qu'elle a ins-

Digitized by Google

Mais ne parlons que du moyen âge.

Circonstance qui nous fait saigner le cœur, à nous Français, au souvenir des désastres de notre patrie, c'est cette pensée qui soutint le plus fortement le peuple anglais dans sa longue lutte contre la France, connue sous le nom de guerre de Cent ans. Nous en trouvons une preuve dans un document qui nous rappelle un des souvenirs les plus navrants de notre histoire nationale.

C'était en 1415. Henry V régnait sur l'Angleterre. Ce roi, qui avait hérité de l'ambition et du génie guerrier d'Edouard III, eut l'audace de faire revivre ses prétentions au trône de France. On connaît ces prétentions. Le roi de France, Philippe le Bel était mort en 1314, laissant trois fils. Au bout de 14 ans, tous les trois avaient suivi leur père dans la tombe, et pas un seul d'entre eux n'avait eu d'enfants mâles. A qui appartenait le trône de France ? — A moi, dit Philippe de Valois, attendu que je suis le petit-fils de Philippe III, père de Philippe le Bel. Je suis son petit-fils par Charles de Valois. — Non, c'est à moi, prétendit Edouard III, roi d'Angleterrre, car je suis le fils d'Isabelle fille de Philippe le Bel. Je suis donc le petit-fils de Philippe le Bel.

On objecta à Edouard III que les femmes étaient exclues du trône de France : il répondit que leurs fils ne l'étaient pas.

Philippe de Valois, au contraire, soutint qu'une mère ne pouvait transmettre à son fils un droit qu'elle-même ne possédait pas. La cause fut portée devant les douze barons de France. Les douze barons de France évincèrent Edouard III. C'était prévu. Edouard III en appela à ses soldats. Ce fut sans succès.

Telle était la cause perdue qu'un siècle plus tard Henry V entreprenait de faire triompher. Il cherchait à la faire triompher, non parce qu'il la croyait juste, mais parce que voyant la France affaiblie par des dissensions intestines, il

pirées, telles que *England's Titles*, by Adélaïde Anne Procter, *Mary's Dowry and Peter's Throne*, by W. H. Kent, et plusieurs autres.

Digitized by Google

jugeait le moment favorable pour l'attaquer, et que la revendication de ces droits prétendus, lui fournissait un prétexte. Ce prétexte lui était nécessaire pour justifier son agression aux yeux de l'Europe et surtout aux yeux de ses sujets qu'il allait grever par des levées d'hommes et par de fortes impositions.

Cette fois les Français ne voulurent pas même examiner les prétentions du roi d'Angleterre, ils les rejetèrent comme une insulte. Pendant qu'ils se donnaient ainsi aux yeux des Anglais l'apparence d'hommes qui ne tiennent aucun compte du droit et ne veulent s'en rapporter qu'à la force, Henry V prenait devant son peuple l'attitude d'un sage qui n'obéit qu'à sa conscience, qui ne consulte que la raison et le bon droit. Il entama des négociations avec le roi de France Charles VI, il consentit à des trêves, il se montra conciliant. On eût dit qu'il craignait de recourir aux armes et qu'il ne s'y décidait qu'à la dernière extrémité. Seulement cette extrémité ne pouvait manquer de se produire. C'est ainsi qu'il trompa son peuple. On est en droit de se demander s'il ne le trompa pas sur bien d'autres points. Sa jeunesse s'était passée au milieu de désordres de toutes sortes : à partir du jour où il monta sur le trône on vit en lui un tout autre homme, très régulier et très pieux. Cette piété pouvait bien n'être qu'un masque, mais ce masque même était un hommage à la piété très sincère de son peuple. Le peuple anglais, lui, était, à cette époque, profondément catholique et, bien qu'il eût ses misères au point de vue des mœurs, sincèrement pieux. Il avait surtout une piété très vive envers la sainte Vierge, sa Dame, comme il l'appelait, sa bienheureuse Dame. Dans cette guerre contre la France, le roi n'agissait que par ambition, mais le peuple qui était derrière lui croyait combattre pour la justice. Comme il s'était donné à Notre-Dame et qu'il la regardait comme sa Reine, il ne doutait nullement qu'elle ne vînt à son aide et qu'elle ne défendît sa *dot*.

Ce sentiment, qui était alors au fond de toutes les âmes, a passé dans une relation rimée de l'expédition de Henry V par un contemporain, un moine du monastère de Saint-

Digitized by Google

Augustin, à Cantorbéry, Thomas Elmham, et il y a pris une expression vive et touchante.

Guidé par notre pieux historien, suivons le roi d'Angleterre et son armée. Le voici qui entre en Normandie. De redoutables obstacles se dressent devant lui. « Mais la main de Dieu conduit le roi par l'intermédiaire de Marie, dont l'Angleterre forme la *dot*. »

Dextra Dei regem regit mediante Maria
Cui *dos* Anglia stat. (1).

C'est le 15 août de l'année 1415 que Henry V aborde en Normandie. Le 18 août, il bloque Harfleur, le 22 septembre, il en est maître, et le 25 octobre, il rencontre l'armée française près d'Azincourt. Cette armée compte 50.000 hommes; Henry n'en a que 13.000. Ni lui, ni ses troupes ne s'effrayent de cette infériorité. Les Anglais sont convaincus que Notre-Dame combat pour sa Dot.

Le roi, avec une habileté toute politique, par ses paroles et par ses exemples, excitait et exploitait ce très sincère sentiment, comprenant bien que cette confiance ne pouvait manquer d'exalter le courage de ses troupes. De plus, il savait que la France était livrée à de grands désordres et il avait le pressentiment que Dieu l'envoyait pour la châtier. Dieu, en effet, allait se servir de l'Angleterre pour humilier momentanément la France, mais il avait déjà fait naître Jeanne d'Arc pour la relever.

La plupart des soldats se confessèrent la veille de la bataille; un grand nombre communièrent le lendemain matin. Le roi voulut qu'avant la bataille les troupes assistassent à matines et à la messe. Lui-même entendit trois messes de suite. Puis il se mit à parcourir les rangs. Ayant entendu derrière lui un officier qui disait à son camarade :

(1) Elmhami liber metricus de Henrico quinto. — Dans la collection *Rerum Britannicarum medii ævi scriptores. Memorials of Henry the fifth* edited by Ch. Aug. Cole. Cet ouvrage, quoique écrit en vers, n'est pas une fiction, mais un supplément, qu'on a lieu de croire fort exact, à l'ouvrage du même auteur, en prose, qui a pour titre : *Henrici V^i illustrissimi Anglorum regis,* et qui, d'après M. Cole, a une valeur historique considérable : *is of considerable historical value.*

Digitized by Google

« Il y a de bons chevaliers qui sont demeurés en Angleterre ; je voudrais bien qu'ils fussent en ce moment transportés par miracle dans cette plaine », le roi se retourna et lui dit : « Pour moi, je ne voudrais pas un homme de plus. C'est Dieu qui nous donnera la victoire. Il est bon qu'on le voie clairement. Soyez sûrs qu'il nous la donnera. Avant la nuit, la plus grande partie de cette immense armée que vous voyez là devant vous sera couchée dans la plaine. »

Maintenant, de part et d'autre, tous les préparatifs sont terminés. Il est 11 heures du matin. Le combat commence. Pendant que les archers lancent leurs flèches, et que les cavaliers se précipitent, et qu'on voit se croiser et s'entremêler les épées, les lances et les massues, derrière les rangs les prêtres poussent des cris vers Dieu et vers Notre-Dame. *Sacerdotes a tergo vociferantur.*

« O Dieu, ayez maintenant pitié de nous ! Ayez pitié de nous, mon Dieu ! Epargnez la couronne d'Angleterre, soutenez les droits de notre roi. Et vous, o Vierge Marie, dans votre bonté, faites pencher la balance en faveur de votre propre Dot. »

.....Sacerdotes a tergo vociferantur
Cum gemitu : Nostri nunc miserere, Deus !
Nunc miserere, Deus ! Anglorum parce coronæ,
Regia jura fave ; pro pietate tua
Virgo Maria fave, propria pro Dote !

Les Français firent des prodiges de valeur ; mais tout se tourna contre eux. Une victoire éclatante justifia la confiance de la petite armée anglaise. Elle ne perdit que 1600 hommes. Les Français en laissèrent 10.000 sur le champ de bataille. Parmi ces morts était la fleur de la noblesse. Le duc d'Orléans fut retiré de dessous un monceau de cadavres et emporté blessé. Si grande était sa désolation, qu'il ne voulait ni boire ni manger. Le roi d'Angleterre alla le voir, et lui dit gentiment : Mon cousin, pourquoi ne voulez-vous pas manger ? — Parce que je veux jeûner, Monseigneur, répondit fièrement le jeune prisonnier. — Mon cousin, reprit le roi avec douceur, ne vous affligez

Digitized by Google

pas ainsi, je vous en prie. Buvez et mangez. Ce n'est pas à mes mérites que je dois la victoire, c'est Dieu qui a voulu que les choses se passassent de la sorte. Je crois qu'il s'est proposé de punir les Français. Car j'ai ouï dire qu'il règne parmi eux une licence de péchés si grande que oncques on ne vit rien de pareil.

Ce fut également l'explication que les meilleurs et les plus sensés des Français donnèrent du désastre d'Azincourt.

Ce n'est pas que les Anglais n'eussent eux aussi, au point de vue des mœurs, de graves reproches à se faire, et qu'il ne leur restât un grand compte à régler avec la justice de Dieu. Mais leur tour n'était pas encore venu, et sans penser qu'il viendrait un jour, et qu'ils n'étaient que des verges dont Dieu se servait pour châtier la France, ils ne songeaient qu'à s'applaudir de leur triomphe. Seulement, il est juste de dire qu'ils en faisaient remonter la gloire vers Dieu et sa sainte Mère. Ce triomphe, ils se plaisaient à reconnaître qu'ils le devaient surtout à leur protectrice et à leur reine, la sainte Vierge Marie, et qu'ils ne pouvaient le conserver sans elle. A leurs yeux, la France n'était plus qu'une dépendance de la couronne d'Angleterre; mais ils n'oubliaient pas que cette couronne érait la couronne de Marie, qne l'Angleterre était sa Dot, et ils la priaient de gouverner elle-même, Henry V étant roi, cette Dot agrandie par la conquête.

Rex Judæorum Jesus est, origine Matris :
Sic rex Anglorum lilia Franca legit.
Anglia Dos tua fit, Mater pia, Virgo Maria :
Henrico rege, tu tua jura rege.

Heureusement, les Anglais se trompaient. Le roi Henry avait froissé « les lis de France, *lilia Franca* »; il ne les avait point « cueillis ». En accordant des succès passagers à l'Angleterre qui aimait à se dire sa *Dot*, Notre-Dame n'oubliait pas la France qui est son *Royaume*. Elle se servait de l'Angleterre pour la châtier; elle allait se servir d'elle pour la mener plus bas encore, si bas qu'elle ne pourrait

Digitized by Google

plus être relevée que par un miracle. Mais elle ne l'abannait pas. A l'époque de la bataille d'Azincourt, Jeanne d'Arc avait déjà près de quatre ans.

A parler rigoureusement, c'est Dieu qui faisait tout cela, mais, comme croyaient et comme disaient, et certes avec raison, les catholiques anglais de cette époque, il le faisait par l'intermédiaire de Marie, *mediante Maria*. Voilà pourquoi une des dévotions des catholiques anglais du moyen âge était, après qu'ils avaient remercié Dieu, de faire, dans les grandes circonstances, monter ensuite solennellement leurs actions de grâces vers son auguste Mère, comme si d'elle seule leur fût venu le bienfait. Ils avaient, à la lettre, leur *Te Deum Mariæ*.

Il existe un certain nombre de ces adaptations du *Te Deum* à Notre-Dame. Une des plus belles est celle qui fut composée peu de temps après 1415 et qu'on pourrait appeler le *Te Deum Mariæ* (1) de la victoire d'Azincourt. C'est une hymne d'actions de grâces à Marie, dont l'Angleterre est la Dot. Les Anglais la remercient d'avoir défendu sa Dot, et ils la conjurent de la défendre encore à l'avenir.

Te ergo quæsumus, Angligenis subveni quos pro Dote propria defendisti.

« Secourez votre peuple, o Notre-Dame, lui disent-ils encore, et délivrez votre Dot de la peste de la mort. »

Salvum fac populum tuum, Domina, et a mortis peste Dotem tuam libera.

Nous disons que cette hymne était le *Te Deum Mariæ* de la victoire d'Azincourt : elle était également le *Te Deum Mariæ* de la victoire récemment remportée sur les Lollards. Les Anglais mettaient ces deux victoires sur la même ligne et en faisaient le sujet d'un seul et même cantique d'actions de grâces. Il faut lire le titre de ce *Te Deum Mariæ* tel

(1) Voici le commencement de ce *Te Deum Mariæ* : Te Matrem laudamus, te Dominam confitemur. Te æterni Patris præelectam veneramur. Tibi omnes angeli, tibi cœli et universæ potestates, tibi Cherubim et Seraphim humili nobiscum voce proclamant : Ave ! Ave ! Ave ! Maria, Virgo Theotocos ! Pleni sunt cœli et terra majestate Filii tui.

Digitized by Google

qu'il nous est conservé par l'historien Thomas Elmham. Ce titre seul, quand on le médite, en comparant dans sa pensée ce qu'était alors l'Angleterre, au point de vue religieux, à ce qu'elle est depuis trois siècles, fait monter des larmes dans les yeux. Le voici : « Hymne qui doit être chantée par la nation anglaise à la louange de Marie, Mère de Dieu, à l'occasion de la grande expédition du roi Henry V, en reconnaissance du secours qu'elle a donné au royaume d'Angleterre qui est sa Dot, et de ce que, par ses prières, elle a détruit toutes les hérésies dans la personne de l'hérésiarque Jean Oldcastle. *De hymno a gente Anglorum cantando ad laudem Dei Genitricis Mariæ, propter grossam expeditionem regis Henrici quinti et pro succursu regni Angliæ Dotis suæ; quæ cunctas hæreses, cum hæresiarcha Johanne Oldcastle, suis precibus interemit* (1).

Avant de remporter la victoire d'Azincourt, Henry V s'était signalé par une première victoire à l'intérieur qui avait causé à son peuple plus de joie encore que ne lui en procura la seconde : la victoire sur les Lollards. D'hérétiques les Lollards s'étaient transformés en séditieux. Ils en voulaient à la propriété, et au trône même du roi. Jean Oldcastle, un seigneur qui avait d'abord été l'ami de Henry V pendant sa jeunesse s'était mis à leur tête. Il fallut recourir aux armes pour les faire rentrer dans l'ordre. Après s'être plusieurs fois échappé, Oldcastle fut plus tard arrêté et conduit au supplice. Dans cet audacieux hérésiarque et ses sectateurs, c'étaient surtout des rebelles que le roi combattait. Il n'en était pas de même de son peuple. Ce qui, dans ces révoltés, effrayait le plus le peuple anglais, ce n'étaient pas leurs violences, c'étaient leurs blasphèmes. L'attitude de Jean Oldcastle devant le primat Thomas Arundel causa une véritable épouvante. On l'entendit déclarer publiquement, le front haut, comme un homme sûr de son fait, que le clergé était l'Antéchrist, que le pape était la tête de la bête, que les évêques et les prélats en étaient les membres, et les ordres religieux la queue. Dans la maison

(1) Opere sup. cit., p. 164.

Digitized by Google

où il se cachait on saisit des livres remplis de blasphèmes contre la sainte Vierge (1).

C'est de cette race impie que le peuple anglais remerciait Notre-Dame de l'avoir délivré. Il lui chantait avec enthousiasme un solennel *Te Deum, parce qu'elle avait, par ses prières, détruit toutes les hérésies dans la personne de l'hérésiarque Jean Oldcastle.* Le malheur est que ces hérésies n'étaient point détruites : elles n'étaient que momentanément réduites au silence. Elles allaient se livrer à un travail qui, pour être clandestin, n'en était pas moins pernicieux, et répandre peu à peu leur venin dans les veines de la nation anglaise, et préparer ainsi les voies au protestantisme.

Quelqu'un qui, au lendemain d'Azincourt, eût remarqué les désordres qui régnaient parmi le peuple anglais, aurait pu prévoir les châtiments inévitables vers lesquels il courait ; et au lieu de dire : malheur aux vaincus ! il se fût écrié : malheur aux vainqueurs !

Enorgueillie par le sentiment de sa force au point de perdre celui de la justice, seize ans après Azincourt, l'Angleterre brûlait Jeanne d'Arc comme une sorcière. Tout juste un siècle après ce crime national, un de ses rois, un des successeurs de cet Henry V qui l'avait défendue contre Oldcastle et les Lollards, Henri VIII lui arrachait violemment sa foi et la précipitait de force dans le schisme et l'hérésie.

Si, au moment où s'éteignaient les dernières flammes du bûcher de Rouen, Dieu eût dit à l'Angleterre : Tu ne t'es pas contentée de brûler comme une vile et infâme sorcière cette angélique jeune fille que j'avais visiblement investie

(1) In præfato loco reperti sunt libri in anglicis scripti litteris, et nonnulli libri quondam nobiliter imaginibus sanctorum decorati, quarum imaginum capita, juxta formam falsæ doctrinæ suæ, nebulones abraserant, et in Letaniis omnium sanctorum nomina, una cum nominibus Beatæ Virginis aboleverant, usque ad hunc versum : *Parce Domine.* Inventa sunt insuper illic quædam scripta plena blasphemiæ in Beatam Mariam quæ propter horrorem scribere supersedi. — Thomæ Walsingham Historia anglicana. Edit. Riley. T. II, p. 326.

Digitized by Google

de ma puissance et ornée des plus pures vertus ; avant de la livrer aux flammes, tu l'as abandonnée aux insultes de la populace, tu l'as remise, pour qu'ils en fissent leur jouet, entre les mains de bandits ivres et d'une soldatesque effrénée ; tu n'es plus digne d'être une nation catholique. Un jour viendra où je te livrerai toi aussi comme un jouet entre les mains d'un roi cruel, impudique et impie. Je te livrerai à un Oldcastle couronné, qui te forcera par les plus affreux supplices à renier le souverain Pontife et à le reconnaître lui-même pour le chef de l'Eglise d'Angleterre, et te mettra sur la voie qui te conduira à briser les images de Notre-Dame, à brûler les livres de prières en son honneur, et à répudier entièrement son culte ; si Dieu lui eût tenu un tel langage, l'Angleterre eût frémi d'horreur. A cette époque, tout en prenant par ses mœurs le chemin qui la menait au schisme et à l'hérésie, l'Angleterre ne craignait rien tant que d'y tomber, et ses plus ardentes supplications à Notre-Dame étaient pour obtenir d'être préservée de ce malheur. « Dans nos prières, lui disait-elle, nous vous louons avec joie comme la Mère du Christ. Eloignez de nous nos ennemis. Que parmi nous fleurisse la foi. Arrêtez les schismatiques, et par votre prière détruisez toutes les hérésies. Montrez-vous notre mère, et veillez à ce que la liberté soit conservée à votre dot.

Te Matrem Christi prece laudamus jubilantes;
Hostes depelle, floreat alma Fides.
Obsta schismaticis, hæreses prece destrue cunctas,
Monstra te Matrem, libera stet tua Dos (1).

C'est par cette prière que se termine le récit de Thomas Elmham. Quand on pense que cette prière fut composée du vivant de Jeanne d'Arc, et qu'elle est une très fidèle expression des sentiments qui animaient alors la très grande majorité du peuple anglais, on ne peut se défendre d'une vive émotion, et on se sent pénétré d'une invincible espérance. On ne peut s'empêcher de croire que si, à cette

(1) Th. Elm. op. cit. p. 166.

Digitized by Google

époque, Dieu avait fait à la nation anglaise, à cette nation coupable, mais pleine de foi et surtout animée du plus tendre amour envers la sainte Vierge Marie, la pleine et entière révélation de ses desseins sur elle, il ne lui eût dit : Je te laisserai tomber dans l'hérésie, mais parce que tu as mis ta confiance en ma Mère, ce ne sera que pour un temps. Je ne permettrai pas que cette terre, dont tu as fait sa dot, lui soit aliénée pour toujours.

La prière si belle, si touchante, si catholique que l'Angleterre du moyen âge adressait à Notre-Dame :

> Obsta schismaticis, hæreses prece destrue cunctas,
> Monstra te Matrem,

Notre-Dame ne l'a pas complètement exaucée, mais il est permis de croire qu'elle ne l'a pas non plus complètement méprisée. Trois siècles ne sont guère dans la vie d'un peuple que ce que sont trois années dans la vie d'un homme. Pourquoi n'arriverait-il pas pour les peuples ce qui arrive pour les individus ? Il n'est pas rare qu'un homme, après une enfance et une jeunesse passées dans la pratique des vertus chrétiennes, se laisse aller plus tard, pendant une partie plus ou moins notable de sa vie, à de regrettables écarts qui le conduisent à la perte de la foi. Ce qui est rare c'est que cet homme, s'il a eu dans son enfance et dans sa jeunesse une vive dévotion envers l'auguste Mère de Dieu et s'il s'est consacré à elle de tout son cœur, ne soit pas un jour ramené par un mouvement de la grâce vers le Dieu de son enfance et de sa jeunesse, et vers cette bonne Vierge Marie à laquelle il avait voué les premières affections de son cœur.

N'est-ce pas là ce qui arrive en ce moment pour l'Angleterre ? Pourquoi s'est-elle retournée tout d'un coup contre toute prévision, et sans qu'aucune explication humaine vraiment satisfaisante puisse être donnée de ce changement, vers le catholicisme qu'elle avait abandonné depuis trois siècles ? Pourquoi s'est-elle reprise à invoquer, à honorer, à aimer de tout son cœur cette Bienheureuse Dame qu'elle semblait avoir oubliée à tout jamais ? N'est-ce pas là une

Digitized by Google

nouvelle preuve, une preuve magnifique et grandiose, de la vérité de cet axiome chrétien qu'un serviteur de Marie ne saurait périr? *Servus Mariæ nunquam peribit.*

En ce moment le monde catholique tout entier est agenouillé devant le trône de Marie, et il lui répète après Léon XIII : « O bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, notre Reine et notre très douce Mère, tournez avec bonté vos regards vers l'Angleterre qui est appelée votre *Dot. O beata Virgo Maria, Mater Dei, Regina nostra et Mater dulcissima, oculos tuos converte ad Angliam quæ DOS TUA vocatur.* »

Si aucune nation du monde ne fait monter cette prière vers Notre Dame avec autant d'empressement et de ferveur que la France, c'est que la France a une vengeance à exercer à l'égard de l'Angleterre, la vengeance des chrétiens, la vengeance des martyrs à l'égard de leurs bourreaux. Bientôt, nous l'espérons, la grande et innocente victime de l'Angleterre se vengera elle-même, et sa vengeance sera d'obtenir de Dieu et de Notre-Dame, que cette nation qui la traita de sorcière tombe à genoux devant ses autels.

Cette confiance, c'est vous qui nous la mettez au cœur, ô bienheureuse Vierge, dont notre belle terre de France n'a jamais cessé d'être le royaume. *Tournez donc vos regards vers nous qui avons en vous une grande confiance. Converte ad nos qui magna in te fiducia confidimus.* Tournez vos regards vers nous quand, reprenant une admirable prière que l'Angleterre relègue aujourd'hui dans l'oubli, nous vous disons de tout notre cœur : O Vierge, faites cesser le schisme qui depuis trois siècles sépare cette nation de l'Eglise de votre divin Fils; par votre prière aidez-la à sortir de l'hérésie. Montrez-lui que vous êtes encore sa Mère, et que vous n'avez point renoncé à votre Dot.

Obsta schismaticis, hæreses prece destrue cunctas,
Monstra te Matrem, libera stet tua Dos.

P. RAGEY,
mariste.

Digitized by Google

REVUE D'ÉCRITURE SAINTE

I. — P. Cornely. — *Introduction générale à l'étude des Livres saints.*
II. — M. Zampini. — *Manuel biblique.*
III. — *Les Apocryphes*, traduction anglaise.
IV. — L. Cl. Fillion. — *Les saints Evangiles.*
V. — W. Bousset. — *La prédication de Jésus en opposition avec le Judaïsme.*
VI. — F.-S. Trenkle. — *L'Epître de saint Jacques.*
VII. — P. Feine. — *Etudes sur l'Epitre de saint Jacques.*
VIII. — Bensly et James. — *Le IV^e^ livre d'Esdras.*
IX. — C. Brockelmann. — *Lexique syriaque-latin.*
X. — D. Gla. — *Répertoire des sciences théologiques.*

I. — Nous n'avons pu parler de l'*Introduction générale aux Livres saints* (1) par le P. Cornely, lorsque le travail fut publié pour la première fois en 1885. La seconde édition, qui vient d'en être donnée, nous est une excellente occasion de présenter le livre à nos lecteurs. C'est d'ailleurs, jusqu'à un certain degré, un ouvrage nouveau, car le travail a été complètement revisé, revu, corrigé et mis au courant des dernières découvertes et des controverses modernes. Nous ne voulons pas analyser ce gros volume (784 p.) dans tous ses détails, mais seulement nous arrêter à ce qui est nouveau ou à ce qui nous a paru appeler quelques réserves ou observations.

(1) Cursus Scripturæ sacræ. *Historica et critica Introductio in utriusqne Testamenti Libros sacros*, auctore R. Cornely, S. J.-I, *Introductio generalis;* editio altera, emendata et aucta; grand in-8 de IV-784 pages, avec 8 pages de planches. Paris, Lethielleux, 1894. Prix : 12 fr.

Digitized by Google

Toutes les questions d'introduction générale y sont abondamment traitées et dans un esprit vraiment scientifique, c'est-à-dire tout à la fois conservateur et progressif. Nous n'insisterons pas sur les éloges qu'a mérités le savant auteur, puisque, bien des fois déjà, nous avons eu à dire avec quelle exactitude et quelle connaissance du sujet le P. Cornely avait traité toutes les questions abordées.

Venons-en plutôt aux détails. Après quelques pages de prolégomènes nous avons trois dissertations : I, Histoire du canon de l'Ancien et du Nouveau Testament; II, Histoire des textes originaux et des versions anciennes de la Bible; III, De l'interprétation des saintes Ecritures, Herméneutique et Exégèse.

Sur l'origine du canon hébreu nous possédons très peu de données certaines; pourtant il semble probable que déjà avant l'exil les Juifs avaient formé une collection de leurs livres sacrés. C'est au temps d'Esdras et de Néhémie que le canon palestinien a été fixé et fermé. Cependant s'il l'a été en fait, il ne l'était pas en droit. Quelques critiques catholiques, Danko, Kaulen, Loisy, sont moins affirmatifs, surtout en ce qui touche la fermeture du canon. Il en est qui ont cru que le canon des Juifs hellénistes était le même que le canon hébreu; le P. Cornely soutient qu'il était différent et contenait les livres deutéro-canoniques et que, par conséquent, le canon palestinien ne les a jamais contenus. Des critiques catholiques, entre autres le P. van Kasteren (1), ne sont pas tout à fait de cet avis. Il montre ensuite que ce canon alexandrin a été approuvé par Notre-Seigneur Jésus-Christ et par les Apôtres, qu'il a été celui de toute l'Eglise chrétienne, occidentale et orientale, et que les doutes émis sur la canonicité des livres deutéro-canoniques par saint Jérôme sont d'ordre purement théorique. L'unanimité n'a peut-être pas été aussi complète qu'on le dit mais, en tout cas, les définitions des conciles de Trente et du Vatican ont tranché la question au point de vue pratique.

(1) *De joodsche Canon* door J.-P. van Kasteren, in-8, Utrecht, 1895.

Digitized by Google

L'étude sur le canon du Nouveau Testament nous a paru excellente; cependant nous aurions aimé à y trouver quelques renseignements sur les faits ou les raisons qui ont décidé l'Eglise chrétienne à déclarer saints certains livres, et, de plus, à en laisser de côté quelques autres. En d'autres termes, est-ce, comme on l'a prétendu en ces dernières années, la réaction contre les sectes gnostiques et montanistes qui a donné naissance au canon du Nouveau Testament? En outre, est-il certain que saint Justin a toujours emprunté ses renseignements aux écritures canoniques?

Dans l'étude sur le IV^e^ Livre d'Esdras, le P. Cornely dit avec raison qu'il y a dans la version latine une lacune entre les versets 35 et 36 du chapitre VII^e^, et il le prouve par le contexte, par les allusions de saint Ambroise et par le témoignage des autres versions. Il eût été bien plus simple de dire que l'on a retrouvé ce fragment de soixante et dix versets dans les manuscrits d'Amiens et d'Alcala de Hénarès. Le savant auteur ne pouvait ignorer ce détail puisqu'ils ont été publiés en 1875 par Bensly. Nous sommes étonné que pour les Psaumes de Salomon il n'ait pas cité le travail très complet, et pour le quart d'heure définitif, de MM. Ryle et James, *The Psalms of Salomon*, 1891. Sur le livre d'Hénoch il nous a paru incomplet; le travail de Charles, *The book of Enoch*, 1893, n'est pas signalé. Il aurait pu trouver aussi quelques renseignements sur la lettre apocryphe d'Abgar dans l'excellent travail de M. Tixeront, professeur au Grand Séminaire de Lyon : *Les origines de l'Eglise d'Edesse et la légende d'Abgar*, 1888, qu'il n'a point cité d'ailleurs. Sur la Doctrine des Douze Apôtres il me fait l'honneur de dire que nous sommes du même avis et je le reconnais bien volontiers.

Dans l'étude sur le texte hébreu de la Bible, le P. Cornely refuse, avec raison, à notre avis, de croire que les textes nous permettent de distinguer trois ou quatre époques dans l'histoire de la langue hébraïque. Que l'hébreu n'ait pas toujours été au même degré de développement, qu'il y ait eu progrès et décadence, ce n'est pas douteux, mais les

Digitized by Google

textes bibliques ne peuvent nous en fournir la preuve, parce que nous ne sommes pas certains de les posséder exactement dans la forme originale qu'ils reçurent de leurs auteurs.

Est-ce bien pendant l'exil à Babylone que les Juifs se sont peu à peu servis de l'araméen ? La langue usuelle de la Babylonie n'était pas l'araméen, et cent ans après le retour de Babylone on voit le changement de langue être encore à son début, puisque Néhémie mentionne des Juifs de son temps dont les enfants parlaient la langue d'Azoth et ne savaient pas parler juif.

Sur l'histoire et l'origine du texte hébreu, telles que les présente le P. Cornely, il y aurait lieu de discuter, car il ne me paraît pas avoir tenu suffisamment compte des divergences qui existent entre le texte hébreu massoréthique et celui qui est représenté par les Septante, mais il faudrait entrer dans des explications qui nous entraîneraient trop loin; disons seulement qu'il aurait pu indiquer avec plus de précision et de détail les altérations diverses du texte hébreu, tel que nous l'avons.

L'étude sur la critique du texte grec du Nouveau Testament ne nous a pas satisfait entièrement; l'essentiel y est, nous le reconnaissons, mais elle aurait dû être un peu plus détaillée dans les faits et surtout plus méthodique. Nous craignons que le lecteur ne se rende pas bien compte des règles à suivre pour établir un texte ou pour choisir entre les diverses variantes et surtout qu'il ne distingue pas très nettement la valeur à accorder aux diverses éditions du Nouveau Testament. Celle de Tischendorf nous paraît en particulier estimée au-delà de sa valeur; ce n'est pas seulement de ses préjugés protestants qu'il faut se défier, mais aussi de ses principes de critique textuelle. Quant à la règle que pose le P. Cornely en terminant, p. 33, elle est trop vague et trop discutable aussi pour être de quelque utilité. Il préfère, avec quelques réserves cependant, le codex Vaticanus à tous les autres, et croit que les anciennes versions ont pour l'établissement du texte autant, sinon quelquefois, plus d'autorité que les manuscrits. Que d'ex-

Digitized by Google

plications à donner ou de réserves à faire pour qu'on puisse accepter ce principe !

Tout ce que dit le P. Cornely sur la version des Septante nous a paru exact et les Hexaples d'Origène ont été estimés à leur juste valeur. S'ils nous étaient parvenus, tels que les avait constitués Origène, ils auraient pour nous une valeur critique inappréciable; malheureusement nous ne les avons plus avec les signes diacritiques, qui en constituaient toute la valeur. On est même obligé de constater qu'ils ont, indirectement, il est vrai, rendu très difficile aujourd'hui une reconstitution scientifique du texte des Septante. La plupart des manuscrits grecs, nous dit le P. Cornely, dépendent d'une des trois recensions du texte, qui ont eu pour base le taavail d'Origène. Nous aurions aimé à connaître les manuscrits qui sont antéorigéniques et n'ont subi aucune correction hexaplaire. C'était là un renseignement très important à donner.

Il y a eu, dit notre savant auteur, de nombreuses recensions de la vieille version latine (il aurait fallu indiquer les principales) mais il n'y a pas eu plusieurs versions indépendantes. Cette affirmation nous paraît un peu absolue et la question n'a pas encore été suffisamment élucidée, nous semble-t-il, pour qu'on puisse se prononcer aussi nettement. Il y aurait aussi quelques observations a faire sur les diverses versions syriaques, mais nous devons nous en tenir là, de peur que le lecteur ne se méprenne sur la portée de ces réserves. Nous avons voulu simplement montrer qu'on pouvait sur quelques questions n'être pas du même avis que le P. Cornely; mais nous reconnaissons très volontiers que celui-ci avait le droit de soutenir ces opinions et qu'il l'a très bien fait d'ailleurs. Nous pouvons donc affirmer en terminant que cette *Introduction générale aux Livres saints* est une des meilleures que nous connaissions et qu'il y aurait peu à y ajouter pour la rendre parfaite. C'est à quoi s'applique d'ailleurs le savant auteur dans chaque édition nouvelle.

II. — Le but du professeur G. Zampini, en publiant un

Digitized by Google

Manuel biblique (1) a été de fournir à l'homme du monde une synthèse large, mais complète, des faits et des idées que renferme « le plus grand livre du monde », d'en donner une idée claire, nette, et d'en montrer l'unité profonde et organique.

Le but, nous semble-t-il, a été suffisamment atteint et si le livre ne pourra rendre que peu de service aux spécialistes, auxquels d'ailleurs il n'est pas destiné, il sera lu avec intérêt et profit par ceux qui veulent seulement posséder quelques idées générales sur la Bible et son contenu. A ce point de vue, il aura son utilité.

III. — Les théologiens anglais ont terminé la revision de leur traduction anglaise officielle de la Bible, communément appelée Version autorisée. On lui donne le nom de version revisée pour la distinguer de la précédente. Car il est encore beaucoup d'Anglais qui ont conservé l'*authorised Version* de 1611. La traduction des livres bibliques, dits Apocryphes dans les éditions anglicanes, a paru l'année dernière (2).

Elle comprend le premier et le deuxième livre d'Esdras — troisième et quatrième d'Esdras dans nos Bibles latines, mais à la fin —, Tobie, Judith, Fragments d'Esther, la Sagesse de Salomon, l'Ecclésiastique, Baruch et l'épître de Jérémie, le Cantique des trois enfants dans la fournaise, l'histoire de Susanne, Bel et le dragon, la prière de Manassé, le premier et le deuxième livre des Macchabées. Cette liste nous montre qu'en Angleterre on appelle apocryphes tous les textes que nous ne possédons pas en hébreu. On n'attache d'ailleurs aucun sens défavorable à cette dénomination, mais cependant on ne regarde pas ces livres comme inspirés. On remarquera que la plupart de ces apocryphes

(1) G. M. Zampini, *Manuale della Bibbia*; in-16, xii, 308 pages. Milan, Hoepli, 1896. — Prix : 2 fr. 50.

(2) *The Apocrypha*, translated out of the greek and latin tongues, being the version set forth A. D. 1611, compared with the most ancient authorities and revised A. D. 1894, in-8, xi-175 pages. Oxford, at the University Press, 1895. 3 fr. 75.

Digitized by Google

sont reçus dans le canon catholique, sous le titre de deutéro-canoniques, et jouissent de la même autorité que les proto-canoniques.

Nous n'avons pas à louer une traduction qui a été faite par les soins et sous la direction des théologiens anglais les plus compétents : Dr Ellicott, Dr Wordsworth, Dr Trench, Dr Scrivener, Dr Lighfoot, prof. Hort, Westcott, pour ne citer que les plus connus en France. Nous avons remarqué que dans le second livre d'Esdras les versets manquants du chap. VIIe ont été réintégrés à leur place. L'édition, sortie des presses de l'Université d'Oxford, est de toute beauté.

IV. — Le but que s'est proposé l'abbé Fillion, professeur d'Ecriture sainte à l'Institut catholique de Paris, en publiant une édition nouvelle des saintes Evangiles (1), a été d'en rendre la lecture aussi attrayante et aussi fructueuse que possible à toutes les classes de lecteurs et en particulier à la jeunesse. Il est, en effet, absolument nécessaire que la Bible, mais surtout le saint Evangile, redevienne la lecture préférée du foyer de famille, et nous accueillerons toujours avec reconnaissance tous les efforts qui tendront à obtenir ce résultat.

M. Fillion ne nous donne pas une traduction absolument nouvelle; il a pris pour base le travail de Lemaistre de Sacy; il en a rajeuni les tours de phrases et les expressions vieillis; il a supprimé les additions inutiles; enfin, il a tâché de la rendre aussi conforme que possible au texte latin. Il lui a en outre conservé sa saveur et son cachet archaïques, en reproduisant sans changement les hébraïsmes ou les idiotismes du texte sacré.

La division du texte a été faite plus logiquement qu'elle ne l'est d'ordinaire par les chapitres et les versets, qui ont été conservés d'ailleurs. Un grand nombre de gravures archéologiques illustrent et expliquent le texte. Bref, tout

(1) *Les Saints Evangiles*, traduction annotée et ornée de nombreuses gravures d'après les manuscrits anciens, par L. Cl. Fillion. In-12, xvi-324 pages. Paris, 1895. Letouzey et Ané. Prix : 1 fr. 25.

Digitized by Google

dans cette nouvelle édition concourt à attirer et à retenir le lecteur.

Quelques observations cependant. Est-il bien certain que saint Matthieu a écrit le premier, vers l'an 45, en langue hébraïque? Le premier récit sur la vie de Jésus-Christ n'aurait-il pas été en Araméen? Peut-on dire de saint Luc que son style est élégant, son grec riche et pur? Le jeune rhétoricien qui lira l'Evangile grec de saint Luc et le comparera au grec de ses auteurs classiques sera peut-être étonné de cette proposition.

V. — La question que traite M. W. Bousset dans son opuscule : *la Prédication de Jésus dans son opposition au judaïsme* (1), est une des plus importantes qui aient été soulevées en ces dernières années. Que de fois n'avons-nous pas lu ou entendu dire que la doctrine de Jésus-Christ était celle des rabbins contemporains, et que Notre Seigneur n'avait rien enseigné qui ne se retrouvât dans les écrits de son temps! En d'autres termes, l'œuvre de Jésus n'a pas été une œuvre originale, une direction nouvelle donnée à l'humanité, mais une évolution dans un sens plus libéral des doctrines juives, religieuses et morales.

M. Bousset croit, avec raison, que cette hypothèse est fausse et il le prouve. Mais pour combattre cette théorie il n'imite pas ceux qui épluchent tous les textes pour leur trouver des similaires ou des contraires dans la littérature rabbinique. Cette méthode d'exégèse minutieuse est tout à la fois dangereuse et antiscientifique. Dangereuse, parce qu'il n'est pas difficile de retrouver chez les Juifs des maximes qui, de près ou de loin, rappellent quelques-uns des enseignements de Jésus; mais antiscientifique surtout, car comparer deux textes en les détachant de ce qui les entoure, c'est se condamner volontairement à méconnaître leur vrai sens, c'est le défigurer de parti pris. M. Bousset

(1) *Jesu Predigt in ihrem Gegensatz zum Judentum.* Ein religionsgeschichtlicher Vergleich von W. Bousset; in-8, 130 pages. Gœttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1892. Prix : 3 fr.

Digitized by Google

a agi tout autrement. Il l'a étudié d'abord le judaïsme dans son ensemble, depuis l'universalisme des prophètes jusqu'au légalisme pharisien, et en a dégagé ce qui était la caractéristique profonde, puis il l'a comparée à ce qui a été l'essence de l'enseignement de Jésus. Il s'est attaché ensuite à deux points particuliers : le royaume de Dieu et l'idée messianique. Nous ne pouvons qu'indiquer les principes et les conclusions.

La différence essentielle entre le judaïsme et Jésus est dans l'idée que l'un et l'autre se faisaient de Dieu et de ses relations avec l'homme. Vers les siècles avoisinant le christianisme, l'idée de Dieu devient dans le judaïsme de plus en plus abstraite; on rejette ces anthropomorphismes, ces apparitions de Dieu si fréquentes dans les livres anciens de la Bible et qui témoignaient du sentiment qu'avaient les vieux prophètes, que Dieu était près de l'homme.

Dieu n'agit plus dans l'humanité que d'une façon médiate. Jamais, d'ailleurs, le Juif n'a été, sinon quelques hommes privilégiés, en relation directe et personnelle avec Dieu. Celui-ci avait fait alliance avec le peuple d'Israël, et c'est par la loi qu'il manifeste sa volonté. Celui donc qui observe la loi obéit à Dieu et s'acquitte de tous ses devoirs envers lui. Il n'en fut pas de même pour Jésus. On peut dire avec vérité qu'il a rapproché Dieu de l'homme. La partie la plus originale de son enseignement est la doctrine de Dieu, notre Père du ciel. Jésus vivait et respirait dans la foi en Dieu le Père, et cette foi en la paternité de Dieu est le principe de toute sa vie et de tous ses enseignements. « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait » est le résumé doctrinal et pratique de l'Evangile. Il ne serait pas difficile d'y ramener les enseignements de Jésus sur son rôle messianique, sur le royaume de Dieu, et de montrer combien ils différaient des idées juives. Un passage de saint Luc, XVI, 20-21, est caractéristique à cet égard : « Interrogé par les pharisiens, quand viendrait le royaume de Dieu, Jésus leur répondit en disant : Le royaume de Dieu ne vient point en frappant les regards. On ne dira

Digitized by Google

pas : il est ici ! ou il est là ! car voici que le royaume de Dieu est au dedans de vous. »

Ces quelques lignes indiquent l'intérêt que présente l'étude de M. Bousset, et malgré quelques réserves de détail qu'il y aurait à faire, nous la croyons exacte dans son ensemble. Citons en terminant la conclusion, empruntée à Wellhausen : « L'Evangile développe les forces cachées de l'Ancien Testament, mais il proteste contre la direction dominante du Judaïsme. » *Geschichte Israels und Judas*, p. 98.

VI. — L'attention des spécialistes a été ramenée en ces dernières années sur l'épître de saint Jacques. Le professeur Joseph B. Mayor lui a consacré, en 1892, un travail de longue haleine (CCXXI-248 pages) dans lequel il avait tellement épuisé la question, que nous pensions bien que de longtemps on n'y reviendrait pas. Et voilà qu'au contraire, depuis lors, les travaux sur cette épître se sont multipliés. Nous allons parler de ceux que nous ont envoyés MM. Trenkle et Feine, les plus remarquables d'ailleurs ; quant aux autres une mention suffira. M. Exell a publié un commentaire homilétique sur cette lettre. M. Zimmer a étudié les rapports qui existent entre l'épître de saint Jacques et les écrits de saint Paul, tant au point de vue théologique, que littéraire ou philologique. Baljon, van Manen et Feine ont cherché, par l'examen interne de l'écrit, à en déterminer la date. M. Massebieau a prétendu que l'épître de saint Jacques était un écrit juif dans lequel on avait intercalé deux fois le nom de Jésus-Christ I, 1 ; II, 1. Le Dr Spitta soutient la même hypothèse.

Le Dr Franz Sales Trenkle, privat docent à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, nous offre un travail complet sur l'épître de saint Jacques (1). Dans l'introduction (60 pages), il étudie les questions suivantes : l'auteur, les lecteurs, occasion et but de la lettre, formes caractéristiques, saint Jacques et saint Paul, lieu, date, authenticité.

(1) *Der Brief des heiligen Jacobus*, erklært von Dr Franz Sales Trenkle ; gr. in-8, VIII-413 pages, Freiburg, Herder, 1894. — 7 fr. 50.

Digitized by Google

Et, d'abord, quel est le personnage, appelé Jacques, qui a écrit cette lettre ? Les critiques ne savent pas s'il y a eu deux ou trois ou même quatre personnes, portant ce nom dans le Nouveau Testament. Le Dr Trenkle n'en reconnaît que deux : Jacques, fils de Zébédée, et Jacques, fils d'Alphée, qui serait le même que Jacques, le « frère du Seigneur ». Il pense que saint Paul, en écrivant aux Galates : « Je ne vis aucun des autres apôtres, si ce n'est Jacques, le frère du Seigneur », a par là même identifié ce dernier avec l'apôtre Jacques, fils d'Alphée. Cette preuve, quoique indirecte, ne manque pas de force, mais quoique le Dr Trenkle l'ait encore fortifiée par des arguments tirés de l'*Histoire de l'Eglise* d'Eusèbe, d'autre part, il y a tant de raisons de dédoubler le personnage, que l'on hésitera certainement à adopter cette opinion.

Les destinataires de cette lettre sont des Juifs convertis de la dispersion, répandus dans les Eglises de la Gentilité, à l'occasion des persécutions qu'ils ont eu à subir et pour les mettre en garde contre l'esprit de contention, qui s'était glissé parmi eux. Le Dr Trenkle montre ensuite les rapports nombreux qu'il y a entre cette suite de sentences qui forment l'épître de saint Jacques, et les préceptes moraux des Livres sapientiaux et de l'Evangile selon saint Matthieu, en particulier ceux du Sermon sur la montagne. Quant aux rapports littéraires qui existent entre cette lettre et les épîtres de saint Paul, nous en parlerons tout à l'heure à propos du travail de Feine. Le Dr Trenkle croit que saint Jacques a connu les épîtres de saint Paul.

Les exégètes sont très divisés sur la date de l'épître de saint Jacques. La tradition ne nous a rien dit à ce sujet, et l'étude de la lettre ne peut fournir que de très vagues indications. Si l'on considère les rares allusions qui sont faites à des dogmes spécifiquement chrétiens, l'enseignement moral ou la pratique disciplinaire à peine dégagés du judaïsme, l'on sera naturellement amené à conclure que l'épître a été écrite à une époque où le christianisme était encore à l'état embryonnaire, n'ayant pas encore définitivement tranché le lien qui l'unissait à la Synagogue. D'un

Digitized by Google

autre côté, ainsi que le fait remarquer le Dr Trenkle, les exhortations que l'auteur adresse à ses lecteurs prouvent qu'il ne s'agit plus ici de cette première génération chrétienne, qui dans son enthousiasme avait vendu ses biens et tout mis en commun. La description si pittoresque du riche orgueilleux et insolent II, 2 eût été absolument hors de saison dans une lettre qui devait avoir de pareils lecteurs. A dire vrai, nous ne voyons pas bien à quelle catégorie de communautés chrétiennes pouvait être adressée une lettre qui dit nettement que chez eux le riche est en honneur et le pauvre humilié, II, 3 et 6, que les membres en sont tourmentés de désirs inassouvis, qu'on y trouve des riches voluptueux, voleurs, des marchands orgueilleux (V, 1, etc.). En fait, la solution de cette question de date dépend entièrement des conclusions que l'on adoptera sur les rapports qui existent entre notre épître et les écrits de saint Paul. Si saint Jacques a connu les épîtres aux Galates et aux Romains, il n'a pu écrire que vers l'an 61 ; c'est l'opinion qu'adopte le Dr Trenkle. Sinon, il faudrait admettre l'explication que donne M. Massebieau du passage II, 24 : « Vous voyez que l'homme est justifié par les œuvres et non par la foi seulement. » Il s'agirait simplement ici de ces Juifs qui, se croyant justifiés par la foi en Dieu, négligeaient les œuvres de la Loi. On pourrait demander quel texte nous fait connaître cette théorie juive ; de plus, comment méconnaître l'affinité qui existe entre ce passage et celui de l'épître aux Romains ? « Nous pensons donc que l'homme est fortifié par la foi sans les œuvres de la loi. » III, 28.

Le Dr Trenkle passe ensuite en revue les vraisemblances nombreuses qui militent en faveur de l'attribution à saint Jacques de cette épître ; il cite les témoignages des écrivains chrétiens qui, depuis Clément Romain, ont connu cette lettre, et rappelle que c'est Origène qui, le premier, parle d'une épître attribuée à Jacques. Cette partie du travail ne nous a pas paru suffisamment approfondie. Il n'est rien dit des objections, cependant nombreuses et sérieuses, qui ont été faites contre l'authenticité de cette lettre. Il était pourtant nécessaire d'expliquer comment une lettre, écrite dans

Digitized by Google

un grec relativement pur et presque dégagé d'hébraïsmes, où l'auteur se montre familier avec tous les procédés de la rhétorique et en utilise toutes les ressources, avait pu être l'œuvre d'un Juif, homme du peuple, bien connu pour son attachement à la Loi, et plus habitué à lire et à méditer les Ecritures hébraïques que les livres des écrivains grecs. Il aurait fallu aussi montrer qu'il y avait là plus de doctrines spécifiquement chrétiennes qu'on ne le dit, et prouver qu'il n'était pas possible, sans en modifier le sens, de retrancher le nom de Jésus-Christ des deux seuls passages où il se trouve (I, 1, et II, 1). En un mot, le problème littéraire et théologique que présente cette épître n'a pas été résolu. En outre, les témoignages les plus anciens de la tradition chrétienne nous paraissent très vagues. Si de saint Clément Romain nous retranchons ces paroles : Abraham fut appelé ami de Dieu (XVII, 2, et *Jacques* II, 23), les autres ressemblances sont bien lointaines. Il est possible qu'Hermas ait connu cette épître, mais le témoignage de Tertullien est nul. Celui d'Origène devrait être expliqué, car dans les passages que nous avons encore en grec, il n'est pas très affirmatif. Kaulen dit bien, à la page 647 de son *Introduction*, et non 553, comme l'indique la note du Dr Trenkle, page 52, que l'épître de Jacques n'a jamais manqué dans l'Itala, mais il ne le prouve pas. Et, de fait, il semblerait bien étonnant que les manuscrits des anciennes versions latines eussent tous contenu une lettre, que ne citent ni le canon de Muratori, ni probablement Tertullien, ni saint Cyprien, et que ne mentionne pas non plus le canon, d'origine africaine et probablement du milieu du IVe siècle, qu'a publié Mommsen en 1886. Nous aurions donc aimé une étude plus détaillée sur la canonicité de l'épître de saint Jacques.

La littérature du sujet pour la partie ancienne et pour les auteurs catholiques est complète ; les écrivains non catholiques sont cités aussi, mais le Dr Trenkle ne paraît pas avoir connu un des meilleurs travaux qui aient paru de nos jours sur l'épître de saint Jacques, celui du Dr Mayor : *The Epistle of James*, the greek text with introduction,

Digitized by Google

notes and comments, London, 1892. Il aurait pu y trouver de très utiles indications.

Nous n'avons que des éloges à faire pour le commentaire, très détaillé, qui est ensuite donné. La partie critique et philologique y est suffisamment traitée, mais c'est l'explication doctrinale et l'application pratique qui en forment la substance. Les passages difficiles, IV, 5; V, 16, nous ont paru bien éclaircis. Le Dr Trenkle a divisé son commentaire en vingt-quatre parties, où se trouvent rassemblées des idées connexes; il pense que cet écrit est plutôt une suite de pensées dans le genre des Livres sapientiaux de l'Ancien Testament, qu'une œuvre reliée par un principe général. Il nous semble bien étonnant qu'un auteur qui, dans les sections particulières, s'est montré si habile dans le développement de sa pensée, dans le groupement de ses matériaux, n'ait pas su faire de son œuvre un tout vivant, en l'animant par un principe général, dont les parties ne sont que le développement. Nous invitons donc le docteur Trenkle à mieux chercher, et à découvrir la pensée maîtresse et le plan de cette belle épître.

VII. — Le travail du Dr P. Feine (1) aurait pu être intitulé : Introduction à l'étude de l'épître de saint Jacques, car il y est traité, en cinq chapitres, de questions qui toutes ressortissent à cette discipline. 1° Jacques et ses homonymes dans le Nouveau Testament; 2° Caractères biblico-théologiques de l'épître de Jacques; 3° A qui l'épître est-elle adressée; 4° Ses rapports littéraires avec les écrits du Nouveau Testament et ceux des Pères apostoliques; 5° Authenticité et destinée primitive. Plusieurs de ces sections mériteraient d'attirer notre attention, et nous devrions surtout nous arrêter à l'étude théologique de cette épître, où l'auteur approfondit les questions les plus propres à nous la faire bien comprendre : la parole de vérité et la loi de

(1) *Der Jacobusbrief nach Lehranschauungen und Entstehungsverhæltnissen*, untersucht von Dr P. Feine; in-8, VII-153 pages. Eisenach, Wilckens, 1893. — 3 fr. 75.

Digitized by Google

liberté; Dieu et le Christ; le péché; l'élection; la foi et les œuvres; la justification; la vie chrétienne. Mais les observations et les réserves qu'il y aurait à faire sur les solutions proposées par le Dr Feine nous entraîneraient trop loin. Indiquons seulement en quelques mots ses réponses aux questions critiques et littéraires.

L'auteur de cette épître ne peut être ni Jacques, fils de Zébédée, ni Jacques, fils d'Alphée, mais doit être Jacques, le chef de l'Eglise de Jérusalem. Cette épître se présente comme une homélie, un discours de Jacques adressé à ses communautés de Palestine, puis envoyé comme une lettre pastorale aux Juifs croyant en Jésus-Christ, répandus en Syrie. Elle a été écrite dans les dernières années de la vie de saint Jacques. Elle présente des rapports grammaticaux, lexicographiques et littéraires avec la source judéo-chrétienne que le Dr Feine a cru découvrir dans l'Evangile de saint Luc. Après une revue très attentive et très détaillée des passages des épîtres pauliniennes, que l'on met en rapport avec l'épître de saint Jacques, le Dr Feine conclut que celui-ci n'aurait pas pu écrire sa lettre telle qu'elle existe s'il avait connu ces épîtres. Les deux textes si souvent mis en présence, *Gal.*, II, 16, et *Jacques*, II, 24, ne sont pas en opposition réelle, puisque les termes semblables ne répondent pas à des doctrines analogues.

Le Dr Feine ne découvre non plus aucun rapport littéraire entre l'épître de saint Jacques et l'épître aux Hébreux. Avec la première épître de saint Pierre il y a des termes communs, des pensées identiques, des citations semblables de l'Ancien Testament, bref, de nombreux points de contact. Tout cela prouve une identité d'atmosphère spirituelle et une proximité d'âge, mais aussi des rapports littéraires directs. Saint Jacques répète un grand nombre de paroles du Seigneur que l'on retrouve dans saint Matthieu ou dans saint Luc, mais les citations sont faites si peu textuellement qu'il a dû les emprunter à la tradition orale ou à une source écrite, qu'il traite librement.

Cette épître a été écrite en grec, et quoique l'auteur paraisse assez habile dans le maniement de cette langue,

Digitized by Google

on voit bien, par les constructions quelquefois embarrassées, par quelques propositions à tournure hébraïque, qu'il n'avait pas toujours écrit en grec. En plusieurs passages, les descriptions, par leur beauté poétique, rappellent le style des anciens prophètes.

Toutes ces affirmations sont prouvées par de nombreuses citations et par les arguments les plus propres à convaincre le lecteur. Nous ne pouvons que renvoyer au travail du Dr Feine ceux qui voudraient se convaincre par eux-mêmes. Ils ne perdront pas leur temps à parcourir ces pages substantielles, quoique, suivant la méthode allemande, quelquefois trop touffues.

VIII. — On vient enfin de nous donner une édition critique du quatrième livre d'Esdras (1). Mais, avant d'aller plus loin, il ne sera peut-être pas inutile d'orienter quelques lecteurs sur la numération des livres qui portent le nom d'Esdras, numération assez embrouillée à première vue. Dans les Bibles hébraïques on trouve deux livres séparés : Ezra et Néhémia, qui primitivement ont dû ne former qu'un seul livre. Dans les Septante l'on a Esdras A et Esdras B. Ce deuxième livre d'Esdras est la traduction d'Ezra et Néhémia hébreux. Le premier livre, ou Esdras A, est une compilation, formée de chapitres des Paralipomènes, d'Ezra et de Néhémia hébreux, mais traduit d'après un texte différent de celui qui a servi pour Esdras B, et d'une partie originale, III, 1 à v, 6. Dans les Bibles latines le premier livre d'Esdras et le second d'Esdras ou Néhémie, sont la traduction d'Ezra et Nehemia hébreux. A la suite des livres canoniques on trouve un troisième livre d'Esdras qui est la traduction de l'Esdras A des Septante, et enfin un quatrième livre d'Esdras, qui a dû être écrit primitivement en grec, mais dont nous ne possédons plus que des traductions latines, syriaques, arabes, éthi-

(1) *Texts and Studies;* contributions to biblical and patristic Literature edited by Ar. Robinson. Vol. III, n° 2. *The fourth book of Ezra* by the late prof. Bensly and R. James, in-8, xc, 105 pages. Cambridge, at the University Press, 1895. — 6 fr. 25.

Digitized by Google

opiennes et arméniennes. C'est de ce quatrième livre d'Esdras que nous présentons aujourd'hui une nouvelle édition.

Il y avait longtemps que le défunt professeur Bensly y travaillait; mais la mort le surprit avant qu'il eût mis la dernière main à son œuvre, et c'est le Dr James qui a été chargé de publier le texte préparé et d'écrire l'introduction. Celui-ci étudie d'abord les manuscrits et les versions qui ont servi à établir le texte. Nos éditions latines du quatrième livre d'Esdras ont été faites d'après des manuscrits qui tous offraient une lacune de soixante-dix versets entre les v. 35 et 36 du chapitre VIIe. On en connaissait l'existence par les autres versions; mais ce ne fut qu'en 1826 que le professeur Palmer découvrit le fragment manquant dans le Codex Complutensis, actuellement à Madrid. Il ne le publia qu'en 1877, alors que Bensly avait fait la même découverte, mais d'une manière indépendante, dans le Codex Ambianensis, actuellement à Amiens. Il l'a publié en 1875. Depuis lors, il a été trouvé dans quelques autres manuscrits et on a fait remarquer qu'il a dû exister dans le Codex Sangermanensis sur une feuille qui a été enlevée de ce codex. C'est de celui-ci que sont dérivés les autres manuscrits latins, qui ne possèdent pas le fragment. Ce feuillet avait, dit-on, été arraché parce qu'il contenait un passage peu favorable à la prière pour les morts. Ceci n'est qu'une conjecture et supposerait chez l'auteur du méfait la naïveté par trop grande de croire qu'en supprimant ce passage dans un manuscrit il allait le faire disparaître d'un ouvrage aussi répandu que l'était le quatrième livre d'Esdras.

Nous ne pouvons, on le comprend, entrer dans tous les détails de critique textuelle qui ont permis à l'auteur de nous donner une édition du quatrième livre d'Esdras qui est vraiment une *editio princeps*, puisque le texte latin est imprimé pour la première fois dans son entier avec toutes les variantes extraites des manuscrits ou obtenues à l'aide des versions. Nous devons nous en tenir aux faits qui présentent un intérêt général.

Le Dr James n'a pas cru devoir étudier les nombreuses

Digitized by Google

questions que soulève ce livre : questions d'auteur, de mode de composition, de date. Il a voulu seulement fournir une base assurée aux recherches futures et nous devons l'en remercier, car le travail a été aussi bien fait que possible et l'on pourra maintenant, marchant sur un terrain sûr, arriver à des conclusions plus probables sur l'époque où ce livre a été écrit. Etant donné l'enseignement de cet écrit sur le Messie, sur les fins dernières, sur le jugement, sur l'état des âmes après la mort, sur le paradis et l'enfer, cette question de date devient excessivemen importante. Avons-nous là un écrit juif, interpolé par un chrétien, écrit au premier siècle après Jésus-Christ ou plus tard? Ne peut-on pas distinguer plusieurs ouvrages assez mal amalgamés en un seul? Toutes ces questions ont besoin d'être examinées à nouveau et nous espérons que le Dr James se chargera lui-même de ce travail.

Signalons, en terminant, les pages sur les citations du IVe livre d'Esdras dans la littérature chrétienne. Pour les deux premiers siècles et pour les citations ou allusions qu'on relève dans les écrits du Nouveau Testament et surtout dans l'épître de Barnabé et l'apocalypse de Baruch, il y a lieu d'être très réservé, car tout est bien vague, et il serait fort possible que tous ces écrits eussent puisé à d'autres sources plus anciennes mais inconnues. La première citation certaine est dans les Stromates, III, 16 de Clément d'Alexandrie. Viennent ensuite quelques citations de Pères de l'Eglise et d'écrivains ecclésiastiques, qui prouvent que le IVe livre d'Esdras était connu dès les premiers siècles chrétiens. Quoique la liturgie catholique (Introït de la messe, férie IIIe après la Pentecôte; office pascal des martys; commun des Apôtres) lui ait emprunté quelques passages, ce livre n'a jamais été canonique. Saint Jérôme en parle même avec un dédain assez mal déguisé.

Pour nous, avant de nous prononcer sur sa valeur au point de vue de l'histoire des idées religieuses, nous attendrons qu'il ait été étudié à fond et dans tous ses détails.

IX. — Les études syriaques sont actuellement très en

Digitized by Google

honneur, et la découverte qui a été faite récemment, au mont Sinaï, d'un fonds syriaque important, et de haute valeur pour les études bibliques, ne pourra qu'attirer encore davantage l'attention sur cette branche des langues sémitiques. Nous n'avons pas à insister sur les services que peut rendre à l'étude de la Bible la connaissance du syriaque ; chacun comprend l'importance d'une langue dans laquelle est écrite une des plus anciennes traductions de la Bible. Si jusqu'à présent on n'a pas engagé vivement les élèves de nos facultés de théologie à étudier le syriaque, c'est qu'on n'avait à leur présenter aucun livre qui pût les initier aux premiers éléments de la langue. Pour la grammaire, on pouvait, il est vrai, citer quelques ouvrages en langue étrangère ou en français, mais trop considérables et trop coûteux ; pour le dictionnaire, on en était réduit à des travaux déjà anciens et souvent introuvables, ou bien alors au *Thesaurus Syriacus* de Payne Smith, inachevé d'ailleurs et surtout d'une étendue à décourager tous les commençants.

Le *Lexicon Syriacum* (1), que vient de publier M. C. Brockelmann, comblera donc une lacune et sera de la plus grande utilité aux élèves d'abord et même à tous les syriacisants, pour l'usage ordinaire. L'emploi du latin le rendra accessible à tous les lecteurs.

Les mots sont rangés d'après leurs racines, écrites en plus gros caractères ; à la suite viennent les mots dérivés, en plus petits caractères. Pour les détails de grammaire l'auteur renvoie à la grammaire de Nœldeke ; le sens proposé est appuyé par une ou plusieurs références à des ouvrages syriaques. Ce système aura l'avantage de rendre le lexique beaucoup plus court et par conséquent bien plus maniable, mais présente cet inconvénient qu'on n'a jamais l'exemple sous les yeux ; or, sauf les cas où la Bible est citée, l'élève n'aura pas sous la main pour le consulter le livre syriaque auquel on le renvoie.

(1) *Lexicon Syriacum*, auctore C. Brockelmann, præfatus est Th. Nœldeke ; in-4°, VIII-512 pages. Berlin, Reuther et Reichard, 1894-95. 35 francs.

Digitized by Google

Le Dr Brockelmann a d'ailleurs en tout visé à être court et pratique ; il s'en tient au sens des mots tel qu'il ressort des textes, et ne cherche pas à fixer, par exemple, le sens primitif d'une racine. Il a d'ailleurs concentré une infinité de notions en peu d'espace, écartant même les dérivés. Il aurait pu quelquefois donner une plus grande variété de sens. Les mots syriaques d'origine douteuse sont comparés avec les mots similaires des langues congénères. Ont été exclus du dictionnaire : les noms propres, les gloses grecques et tous les éléments étrangers au syriaque. Après le lexique syriaque-latin se trouve un lexique latin-syriaque, qui sera très utile à tous les aramaïsants, et un appendice assez considérable d'*addenda et corrigenda*. Enfin un index analytique donne les mots dont la racine est difficile à saisir, et indique cette racine.

Tous les spécialistes qui ont parlé de ce lexique, publié sous le patronage du Dr Nœldeke, en ont fait le plus grand éloge. Il ne nous appartient pas de joindre notre approbation à celles des savants compétents, mais nous devons relever le jugement qui a été porté sur ce lexique par M. Chabot dans la *Revue critique*, 3 septembre 1894 : « Nous n'hésitons pas à dire que le *Lexicon* de M. Brockelmann est appelé à rendre les plus grands services à ceux qui ont déjà une certaine connaissance du syriaque. Ils trouveront dans cet ouvrage un manuel commode et aux données duquel on peut, en règle générale, accorder une confiance absolue. » Ajoutons que ce lexique est bien imprimé, en caractères très lisibles, ce qui n'est certes pas à dédaigner pour ces écritures orientales, où les plus petits détails sont importants.

X. — Le *Répertoire* dont M. Gla vient de publier le premier volume (1) rendra de très grands services aux théologiens. Ainsi que l'indique le titre, il cataloguera tous les

(1) *Systematisch geordnetes Repertorium der Katolisch-theologischen Litteratur*, welche in Deutschland, Œsterreich und der Schweiz seit 1700 bis zur Gegenwart erschienen ist, bearbeitet von Dr D. Gla ; Ier Band ; in-8°, XI-478 pages. Paderborn, Schœningh, 1895. 7 fr. 50.

Digitized by Google

onvrages ou articles de revues, brochures, dissertations, programmes universitaires, dus à des théologiens catholiques et publiés dans les pays de langue allemande, Allemagne, Autriche, Suisse, depuis 1700 jusqu'à nos jours. A l'indication bibliographique très complète seront jointes quelques remarques critiques, historiques et littéraires sur le contenu de l'ouvrage.

Le premier volume est consacré aux ouvrages sur l'ensemble des sciences théologiques, aux revues et aux travaux d'Ecriture sainte. Le travail est très complet et très détaillé; un index alphabétique, bien compris, des noms de personnes et de choses, facilite beaucoup les recherches.

Cet excellent travail fait cependant naître un regret. Pourquoi avoir ainsi restreint les recherches, et pourquoi l'auteur n'a-t-il pas étendu sa bibliographie au moins à tous les auteurs catholiques ? Espérons que cet exemple donnera à un bibliographe plus audacieux la pensée de faire un répertoire des sciences bibliques, qui sera universel et embrassera tous les travaux qui, d'une façon ou d'une autre, ont trait à l'Ecriture sainte, de quelque part qu'ils viennent.

E. JACQUIER.

Digitized by Google

MÉLANGES

ÉTUDES SUR L'INCARNATION

PAR UN ANGLICAN (1)

L'auteur de cet ouvrage, M. le chanoine Charles Gore, est peut-être le théologien le plus distingué que possède à cette heure l'aile droite de l'Eglise anglicane. Outre un certain nombre d'articles disséminés dans les revues ou les dictionnaires, il a publié une importante collection d'essais théologiques intitulée *Lux mundi*, un livre sur *le Ministère chrétien*, un autre de controverse fort modéré sur *les Prétentions des catholiques romains*, un autre sur *la Mission de l'Eglise*, etc. En ce moment, c'est du côté de la doctrine de l'Incarnation qu'il dirige ses études. Cette doctrine est fort agitée en Angleterre, et chacun sent que c'en est fait du christianisme si ce dogme capital est ébranlé par le rationalisme qui menace de plus en plus l'Eglise établie. M. Gore lui a consacré, en 1891, une série de *Lectures* parvenues déjà au septième mille (2). Il complète aujourd'hui cet enseignement, en offrant aux théologiens de profession un recueil de trois études sur des sujets

(1) *Dissertations on subjects connected with the Incarnation*, by Charles Gore, canon of Westminster, London 1895, 8°, XVI et 323 p.
(2) *The Incarnation of the Son of God, the Bampton lectures for 1891.*

Digitized by Google

attenants de plus ou moins loin au sujet principal de l'Incarnation.

La première a pour objet la naissance virginale de Jésus-Christ, et par conséquent la virginité de Marie. C'est proprement une thèse dirigée contre certains écrivains protestants ou anglicans qui, tout en admettant le caractère divin de la personne de Notre-Seigneur, sont disposés à faire bon marché de ce qu'ils appellent les légendes de l'Enfance. L'auteur, après avoir expliqué sur cette question le silence de saint Marc, de saint Jean et de saint Paul, y discute à fond la valeur des témoignages de saint Luc et de saint Mathieu. Le récit de saint Luc est puisé dans un document antérieur, où la manière juive de concevoir et d'exprimer les choses était fortement empreinte; la source première en est sans doute Marie elle-même. Celui de saint Mathieu semble plutôt dériver de Joseph, par les « frères » et parents de Jésus. Ces deux récits, en tout cas, sont véridiques et sincères. Indépendants l'un de l'autre, ils sont cependant compatibles entre eux. La dissemblance des généalogies, impossible à justifier pour nous dans le détail, peut s'expliquer en gros par la place considérable que l'élément légal tenait chez les Juifs dans cette sorte de document. Nous ne sommes donc pas en présence d'une légende créée de bonne heure autour du berceau de l'Enfant-Dieu. Ce n'est pas le souvenir des conceptions plus ou moins miraculeuses rapportées dans l'ancien Testament, ce sont moins encore les racontars païens ou les fables bouddhistes, sur la naissance d'Auguste, de Platon ou de Çakia-Mouni, qui ont produit la foi en la naissance virginale du Sauveur. Cette croyance est un dogme original et primitif. Les tout premiers symboles chrétiens, ceux dont nous ne possédons pas le texte entier, mais dont nous trouvons dans les plus anciens Pères des résumés ou des fragments, le mentionnent tous à côté et à la suite du dogme de l'Incarnation. Les témoignages de saint Irénée (v. 185), de Tertullien (v. 210), de saint Justin (v. 150), de saint Ignace (v. 110), d'Aristide (v. 126-140), d'Origène (v. 230) et de Clément d'Alexandrie (v. 190-200) forment

Digitized by Google

un faisceau d'autorités que l'on ne peut récuser sans rejeter (chose grave même pour des protestants) l'enseignement unanime de l'Eglise primitive sur ce point.

Avec la seconde dissertation sur *la Science de Notre-Seigneur pendant sa vie mortelle*, nous quittons les dogmes bien définis pour des questions d'exégèse et de théologie plus abstruses. L'Evangile nous présente d'abord le divin Enfant comme se développant en grâce et en sagesse. Plus tard, nous voyons le Sauveur, devenu homme, parler, agir, se conduire comme si, de fait, il ignorait bien des choses de celles qui se présentent à lui. Il s'informe, il interroge, il paraît surpris, étonné ; il avoue qu'il ne connaît pas le jour du jugement ; il prie continuellement ; sur la croix il semble croire que Dieu l'a abandonné. Dans son enseignement il se présente toujours non comme omniscient, mais comme l'envoyé de Dieu qui répète ce qu'il tient de Lui. Comment expliquer ces textes et cette conduite ? Quelques anciens Pères, comme saint Irénée, saint Athanase, Théodoret, Léonce de Byzance, n'ont pas fait difficulté d'admettre en Jésus-Christ, en tant qu'homme, une ignorance réelle. Dès le commencement cependant, d'autres explications se produisirent qui ne tardèrent pas à prévaloir. On admit en Jésus-Christ homme, une ignorance purement *économique*, c'est-à-dire extérieure, adaptée à son âge et aux circonstances, ou portant sur des vérités qu'il ne voulait pas ou qu'il n'avait pas mission de révéler. Ou bien on admit que Jésus-Christ ignorait ces choses *ex suâ humanitate solitarie sumptâ*, mais non pas *in suâ humanitate Verbo conjunctâ*. Cette dernière explication fut très répétée surtout au VI^e^ siècle, dans la controverse contre les Agnoètes. Si grande fut la défaveur de l'opinion contraire que saint Jean Damascène et plus tard Agobard, dans sa réponse à Félix d'Urgel, n'hésitent pas à la taxer d'hérésie. Vinrent ensuite les Scolastiques, qui multiplièrent, sur cette question spécialement, les points de vue et les distinctions. Il faut lire, dans l'ouvrage même que j'analyse, cette remarquable revue des solutions traditionnelles et théologiques sur la matière, qui ne tient pas moins de quatre-vingts pages, et à laquelle

Digitized by Google

l'auteur ajoute un aperçu des opinions des réformateurs et des théologiens protestants contemporains. Aucune de ces explications, cependant, ne satisfait pleinement M. Gore. Il lui paraît que l'opinion qui a dominé généralement dans l'Eglise ne répond pas à l'évidence et à la force des faits évangéliques, et rend presque illusoire cet *anéantissement* du Verbe qui est pour saint Paul l'essence même du mystère de l'Incarnation. Bien plus, selon lui, ce n'est pas assez d'admettre que Jésus-Christ a ignoré comme homme bien des choses, et de juxtaposer ainsi dans son être composé une ignorance humaine et une omniscience divine ; ce n'est même pas assez d'observer que, la nature humaine ignorante étant possédée par le Verbe, c'est à la Personne divine incarnée que l'on doit rapporter l'ignorance et les progrès en sagesse de cette nature ; il faut admettre encore que le Verbe lui-même, tout en continuant d'exercer en dehors de la sphère de l'Incarnation son omniscience, tout en restant, dans cette sphère même, omniscient *en puissance*, a cependant, *pour le temps et dans la sphère de sa vie terrestre*, cessé de l'être *en acte*, a fait sommeiller en lui ses connaissances divines, et en a — librement sans doute mais réellement — abdiqué la conscience et l'usage, à peu près comme un homme qui s'endort perd l'usage et la conscience de ses connaissances acquises. Jésus-Christ a subi ainsi, autant qu'il l'a pu, les conditions de l'épreuve. Il a été un docteur infaillible sans doute aussi bien qu'un saint impeccable, mais en lui le Verbe s'est réellement appauvri et anéanti ; il a participé à l'ignorance de son humanité, bien loin de lui communiquer tous les trésors de sa science infinie.

On n'attend pas que je fasse valoir les difficultés que soulève une pareille manière de voir. M. Gore ne se les dissimule pas et consacre la fin de son étude à se défendre du reproche de contredire à la fois la tradition et le bon sens. C'est là, pense-t-il, une question que l'ancienne Eglise n'a jamais définie, et quelque mystérieuse que puisse nous paraître, même limitée au champ de la vie terrestre, cette *quiescence* des attributs du Verbe, il faut bien l'ad-

Digitized by Google

mettre, puisqu'elle est la seule explication satisfaisante des textes inspirés.

Faisons donc simplement nos réserves tant sur la réponse aux objections que sur l'opinion elle-même, et disons un mot de la dernière étude du recueil : *Transsubstantiation et Nihilianisme*. Ici, nos réserves seront plus nettes encore : M. Gore n'admet pas la transsubstantiation. Admet-il la présence réelle? Il le semble, au sens où l'entendaient beaucoup de théologiens anglicans du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle, d'un pouvoir du pain consacré de nous communiquer *réellement*, quant nous le mangeons, le corps et le sang de Jésus-Christ présent en lui d'une manière spirituelle, ineffable, inexplicable, et qu'il est inutile de vouloir rechercher (1). En tout cas, ce n'est pas la question. L'auteur, après avoir tracé l'histoire du dogme de la transsubstantiation, particulièrement entre les années 800-1215, veut expliquer comment cette erreur a pu prévaloir dans l'Eglise, et pourquoi, notamment, le principe si souvent proclamé dans les controverses sur l'Incarnation, à savoir que le surnaturel ne détruit pas la nature, n'a pas barré le chemin à une doctrine qui en est la négation. Il trouve cette explication dans les tendances nihilianistes du moyen âge. Les Scolastiques n'ont jamais été pénétrés du principe qu'on vient de rappeler. Ils ont toujours, au contraire, incliné à réduire le plus possible, au profit de la divinité, l'existence et le rôle de l'humanité en Jésus-Christ. En 1177, Alexandre III était obligé de condamner une proposition de Pierre Lombard exprimant « *quod Christus non sit aliquid secundum quod est homo* ». Les définitions précises des conciles ne leur ont pas permis de suivre cette pente jusqu'au bout et de tomber dans le docétisme tant qu'ils ont traité de la personne même de Jésus-Christ, mais ils ont pris leur revanche quand il s'est agi de l'Eucharistie. Sans se laisser arrêter par l'autorité de plusieurs Pères (2), ils ont affirmé

(1) V. le curieux traité de l'Eucharistie de Guillaume Forbes, mort évêque d'Edimbourg en 1634, publié dans la *Revue anglo-romaine*, numéro du 29 février 1896 et suiv.

(2) Ce sont ceux que l'on cite ordinairement dans cette controverse:

Digitized by Google

que, dans la consécration, l'élément naturel, la substance du pain et du vin, est converti en l'élément surnaturel, absorbé par lui, et ils ont trouvé un concile, le quatrième général de Latran, pour adopter leur affirmation (1215).

L'explication est ingénieuse, et tout n'en est pas à rejeter. Ainsi, je suis d'accord avec l'auteur pour reconnaître que les Scolastiques en général n'ont pas fait au Christ-homme une part assez grande dans leurs spéculations, qu'ils ont trop cherché l'Homme-Dieu dans des formules et des conceptions abstraites, et pas assez dans l'Evangile et dans l'histoire. La Réforme a pu réagir contre ce défaut, mais il n'a disparu qu'au jour où le progrès des sciences historiques nous a permis de comprendre les détails matériels donnés par les écrivains sacrés, et de remettre ainsi la figure de Jésus-Christ dans son cadre réel. Mais ce n'est pas ce dont il s'agit. Il s'agit de savoir si la doctrine de la transsubstantiation contredit le fameux principe que le surnaturel ne détruit pas la nature, et si c'est l'oubli de ce principe qui explique son origine. Or, c'est ici que M. Gore me paraît avoir exagéré le sens et la portée du principe qu'il rappelle. Ce principe signifie que dans les êtres vivants, capables de vivre surnaturellement, l'élément surnaturel se greffe sur les facultés naturelles, les modifie sans les altérer et forme avec elles un principe unique d'action. C'est ce qui s'est produit substantiellement dans la personne de Jésus-Christ, et c'est ce qui se produit dans toute âme visitée par la grâce. Et cela est nécessaire, car autrement les actes ne seraient plus humains ni méritoires. Mais ce principe, évidemment, ne doit pas s'entendre des êtres purements matériels, incapables de vie surnaturelle, choisis par Dieu pour être les symboles de son action intime dans les âmes, mais ne concourant en rien à cette action par leurs propriétés physiques. Il importe peu ici que le surnaturel détruise ou non la nature, cette nature n'a rien à

la *Lettre à Cæsarius* attribuée à saint Jean Chrysostome, le traité *De duabus naturis* attribué au pape Gélase, Théodoret et Ephrem d'Antioche.

Digitized by Google

voir avec la vie surnaturelle : il suffit que l'élément sensible subsiste comme signe et canal de la grâce. Et, je le demande, dans le miracle des noces de Cana, le surnaturel n'a-t-il pas détruit la nature ? L'acte surnaturel du Sauveur n'a-t-il pas changé la nature de l'eau, et le vin, surnaturel par son origine, n'a-t-il pas remplacé le premier élément? L'argument de M. Gore a donc le défaut grave d'étendre plus que de raison la portée d'un principe vrai en soi, et le défaut, plus grave à mon sens, de vouloir trancher par une simple analogie une question de fait qui relève avant tout des témoignages positifs.

Quant à l'oubli que les Scolastiques ont pu faire de ce principe, il faudrait, pour pouvoir en tirer la conséquence que l'on entire, établir que ces auteurs n'avaient pas derrière eux de tradition sérieuse en faveur de la transsubstantiation, et qu'ils ont pu méconnaître impunément une loi fondamentale de l'ordre surnaturel. Cette dernière hypothèse est formellement contredite par le fait même de la condamnation de Pierre Lombard dont il a été question plus haut.

Mais ce n'est pas le lieu de prolonger cette discussion. Il vaut mieux, en terminant ce compte rendu, rendre hommage à la science sérieuse et puisée aux sources de l'auteur, et au profond sentiment chrétien qui se montre partout dans son ouvrage. Par une suite fatale de la doctrine anglicane, M. Gore n'a du développement du dogme qu'une idée incomplète. Ce développement, comme l'a remarqué Newman (1), suppose une autorité vivante et infaillible capable de le diriger, et de distinguer les déviations des progrès légitimes. Or, cette autorité de l'Eglise, M. Gore y croit et il en parle avec amour : mais il ne lui accorde pas toute la force et toute l'étendue qu'il faudrait. Malgré cela, la lecture de son livre, faite avec les réserves que j'ai indiquées, ne peut qu'être utile aux théologiens de profession, et contribuer à rapprocher les esprits, en leur présentant un exemple d'études sincères et de courtoise discussion.

(1) *An essay on the development of christian doctrine*, 1re partie, ch. II, sect. 2.

J. TIXERONT.

Digitized by Google

QUELQUES NOUVEAUX LIVRES ASCÉTIQUES

1. L'impression que nous éprouvons tout d'abord en voyant un livre recommandé du nom de M. Henri Lasserre, c'est que cette œuvre n'est ni médiocre ni banale. A lire *la Vie chrétienne dans le monde* (1), nous avons constaté que notre pressentiment était complètement justifié. Ainsi que l'avoue lui-même le sympathique éditeur, dans l'introduction qu'il a placée en tête du livre, la princesse Caroline de Sayn-Wittgenstein n'a pas évité le défaut trop commun aux femmes écrivains : parce que sa plume courait facilement, elle lui a laissé « la bride sur le cou. » Or, si ce procédé aboutit parfois à produire des chefs-d'œuvre, — ce qui n'est pas prouvé pour nous, quoi qu'on puisse penser du travail de M^me^ de Sévigné — il ne doit pas être conseillé, quand il s'agit d'ouvrages de spiritualité. Ici, il s'agit non pas d'être aimable, mais bien d'édifier ; non pas de parler de tout et à propos de tout, mais de traiter un sujet bien délimité avec l'attention qu'il réclame. Ces sortes de livres ne se lisent pas en courant, mais dans le calme et le silence ; ils ne se dévorent pas, ils se méditent. C'est pourquoi il faut, en les écrivant, s'astreindre à condenser sa pensée, et éviter la prolixité et le bavardage.

M. Henri Lasserre a essayé de corriger ce défaut en pratiquant des coupures dans le manuscrit qui lui était confié, et en supprimant les longueurs et les redites. Tel qu'il est aujourd'hui, le livre qu'il a publié est fort beau. C'est que l'héroïque femme auquel il est dû avait une grande âme ; c'est qu'elle était bien digne de la devise qu'elle avait choisie, et qui a été inscrite sur sa tombe, pour résumer

(1) *La Vie chrétienne au milieu du monde et en notre siècle*, entretiens pratiques par la princesse Caroline de SAYN-WITTGENSTEIN, née IVANOWSKA, recueillis, revisés et publiés par Henri LASSERRE. La vie avec Dieu. La vie avec soi-même. La vie avec le prochain. 1 vol. in-12 de XXVII-404 pp. Nouvelle édition. 1895. Paris, E. Dentu.

Digitized by Google

toute sa vie : *Per angusta, ad augusta*. C'est aussi que, placée par sa position au milieu du monde, elle s'était essayée à en comprendre les tendances et les préoccupations, afin de le mieux saisir et de le rendre meilleur. Cet ouvrage n'est donc pas écrit pour les personnes qui vivent dans le cloître ou dans la retraite, bien qu'elles puissent y trouver plus d'une indication utile et plus d'un conseil pratique. Il est même destiné tout particulièrement aux dames du monde. Mais il suffirait pour les sanctifier, si elles prenaient la peine de le lire sérieusement. Encore notre expression est-elle quelque peu inexacte : ont-elles vraiment besoin d'un effort pour écouter des leçons dites d'une manière si aimable et présentées avec un sens pratique si exquis?

Cet ouvrage est divisé en trois parties : la vie avec Dieu, la vie avec soi-même, la vie avec le monde. Dans chacune d'elles nous trouvons des considérations très neuves, sinon pour le fond des idées, — car la morale chrétienne reste bien toujours la même — du moins pour la manière dont elles sont saisies et présentées. Nous y avons lu des pages admirables sur l'adhésion à la volonté de Dieu : c'est la doctrine du *Principe et fondement* de saint Ignace, mais présentée d'une manière combien nouvelle ! Dans d'autres, nous avons trouvé un tableau aussi vrai que poignant du grand mal de notre temps, l'oubli de Dieu. Mais celles qui nous ont donné les plus précieux enseignements, ce sont les pages où il est parlé de la patience, du respect, de l'envie et de *l'ennui*. Sur ce dernier point, la princesse de Sayn-Wittgenstein a des considérations dignes de La Bruyère : mais à la finesse de l'auteur des *Caractères*, elle unit une qualité qu'il n'avait pas, la bonté souriante qui montre les défauts sans les flageller jamais.

M. Henri Lasserre caractérise ainsi ce livre : « Rien de meilleur que nous sachions, rien de plus viril, de plus vrai, de plus efficace, de plus irrésistiblement bienfaisant n'a été fait en ce siècle, dans cet ordre d'idées et de sentiments. » Cet éloge n'est pas trop exagéré. Au lieu d'essayer d'en formuler un autre, nous préférons laisser nos lecteurs sur

Digitized by Google

cette impression dernière. Puissent-ils lire tous ce beau livre, et en tirer des leçons pour leur avancement spirituel!

2. Bien qu'ayant un même objet avec le livre précédent, tout autre est l'ouvrage du P. Henri Suso Denifle, de l'Ordre des Frères Prêcheurs et archiviste au Vatican. Il s'agit bien encore ici de la vie spirituelle, puisque c'est le titre même qui a été donné à ce traité ascétique, dans la langue où il a été composé(1). Mais le sujet est traité moins d'après une expérience personnelle que d'après les enseignements des mystiques allemands du XIV^e^ siècle. L'éminent religieux les connaît bien pour avoir longtemps fréquenté avec eux, et pour les avoir étudiés dans des œuvres aussi remarquables par le sens critique que par une érudition étendue. A les fréquenter, il a conçu le projet de leur emprunter ce qu'ils avaient de meilleur et d'en composer une sorte d'introduction à la vie spirituelle. Tâche bien délicate, il est vrai! Ces mystiques ne sont pas toujours sûrs dans leurs enseignements: si leur pensée n'a jamais erré, — ce que nous ne voulons pas discuter ici, — elle a été parfois trahie par l'expression. Il fallait donc, tout en les admirant dans leurs sublimes élans, ne pas se laisser éblouir, et discerner ce qu'ils peuvent avoir d'inexact. Le P. Denifle était tout préparé pour cette tâche. Il a cette science théologique qui éclaire les points obscurs et met en relief les erreurs. Avec une telle préparation, il ne pouvait manquer de nous donner un beau traité. Et, de fait, nous y retrouvons ce qu'a de meilleur la doctrine du B. Henri Suso, de Rusbroec, de Tauler, de Christina et Margaret Ebnerin, de toutes ces grandes âmes enfin qui se sont épanouies, sous le regard de Dieu, dans les cloîtres des bords du Rhin.

L'ouvrage est rédigé sur le plan méthodique cher aux scolastiques, nous pourrions dire à beaucoup d'écrivains

(1) *Das geistliche Leben*, Blumenlese aus den deutschen Mystikern und Gottesfreunden des 14. Jahrhunderts, von P. Heinrich Seuse Denifle, aus dem Prediger-Orden. Vierte Auflage. 1 vol. in-18 de XII-651 pp. Graz, Ulr. Moser.

Digitized by Google

ascétiques : il y est parlé successivement de la voie purgative, de la voie illuminative et de la voie unitive. Les détails sont disposés avec ordre et logique : mais cette disposition scientifique n'a rien d'aride ni de rebutant, et l'onction est encore le mérite principal de ce traité. Le style rappelle assez celui de l'*Imitation* traduite en allemand. Le fond est aussi semblable à celui de ce beau livre dans bien des passages : quand il s'agit, par exemple, de prêcher le renoncement aux créatures et la voie intérieure, d'exhorter à la recherche des choses qui ne passent pas, de montrer le repos et la béatitude que l'on ne peut trouver qu'en Dieu. Mais bien des enseignements négligés par l'auteur de l'*Imitation* sont donnés, et avec raison, par le savant dominicain : il traite aussi complètement que possible les principaux points de la vie purgative, omis dans l'admirable livre dont nous venons de parler. L'ouvrage du P. Denifle est donc aussi complet et aussi pratique qu'il est possible.

C'est, non la première, mais la quatrième édition de ce livre que nous présentons à nos lecteurs. Mais elle a été tellement remaniée qu'elle forme un ouvrage tout nouveau, si nous la comparons à celle-là. Elle n'a pas non plus les nombreux renvois aux sources que nous avions précédemment constatés. Nous le regrettons sans doute. Mais elle a un nouvel avantage, celui de présenter l'aspect d'un ouvrage d'une unité parfaite, au lieu de ressembler à une mosaïque composée de pièces empruntées çà et là : au lieu de songer aux auteurs cités, le lecteur ne pense plus qu'à suivre les raisonnements du P. Denifle.

En résumé, ce livre est à recommander, et nous lui souhaitons un succès de plus en plus complet.

3. Ce n'est plus un ouvrage proprement dit, mais plutôt un recueil de notes que nous donne le R. P. Ludovic de Besse (1), tant son petit livre est dépourvu de cet appareil

(1) *Eclaircissements sur les œuvres mystiques de saint Jean de la Croix*, par le P. Ludovic de Besse, Définiteur, Gardien des Capucins

Digitized by Google

et de cette disposition qui sont nécessaires à un vrai traité ascétique. L'introduction et la conclusion gagneraient à être mieux soignées, et dans le corps de l'ouvrage, il y a des points, secondaires au jugement de l'auteur, qu'il s'est contenté d'indiquer en passant. Nous regrettons qu'il ait usé dans ce cas de la prétérition : « Ces pages se refusent à toute analyse, dit-il quelque part : quand on veut faire admirer une rose, on se garde bien de l'effeuiller. » La comparaison ne nous paraît pas exacte, et nous regrettons alors les scrupules du sympathique religieux.

N'insistons pas, et, puisqu'il n'a voulu nous donner que des « éclaircissements, n'allons pas lui reprocher de n'avoir pas écrit un traité en règle. Son livre, d'ailleurs, a un vrai mérite. Nous y constatons que l'auteur possède son sujet : nous le croyons volontiers quand il affirme qu'il a lu quatorze fois *la Montée du Carmel* et *la Nuit obscure;* nous admettons sa parole quand il raconte que ce petit ouvrage a été utile aux âmes désireuses d'étudier saint Jean de la Croix, et qu'un prêtre, grâce à ces éclaircissements, a pu, dès la première lecture, comprendre les ouvrages du saint. Nous-même, qui avions fréquenté déjà quelque temps avec le docteur mystique, avons trouvé dans ce petit livre des lumières dont nous sommes reconnaissant à l'auteur. Ces éclaircissements ne sont pas d'ailleurs disposés sans règle et au hasard de l'inspiration. Ils sont rédigés dans l'ordre même d'après lequel ont été publiées les œuvres de saint Jean de la Croix : ils se rapportent à *la Montée du Carmel*, à *la Nuit obscure*, au *Cantique spirituel* et à *la Vive flamme d'amour*. Le jour où ils auront été remaniés et complétés de manière à constituer un traité méthodique, le P. Ludovic de Besse aura fait un beau livre, un livre que depuis longtemps nous appelons tous de nos vœux.

4. Depuis quelque temps la dévotion à saint Antoine de Padoue, qui d'ailleurs ne s'est jamais complètement éteinte,

de Paris. 1 vol. in-12 de 150 pp. Paris, librairie du Crédit mutuel et populaire.

Digitized by Google

semble prendre une nouvelle recrudescence, et acquérir des développements qui tiennent du prodige. Aussi les Vies de ce saint, qui se succèdent à de brefs intervalles, sont-elles rapidement enlevées, sans satisfaire d'ailleurs complètement la pieuse curiosité des fidèles. Parmi celles qu'il nous a été donné de lire, nous avons remarqué tout particulièrement une monographie rédigée en allemand par le Dr N. Heim (1), et qui nous fait connaître le saint tout entier. Les foules ont considéré dans saint Antoine le thaumaturge, dont l'intercession a une puissance si manifeste. Elles oublient trop volontiers que la raison de ce pouvoir, c'est sans doute la volonté de Dieu, mais c'est aussi la sainteté de son serviteur. Elles négligent encore la vie publique du moine franciscain, qui fut un docteur éminent, un prédicateur éloquent, un pêcheur d'hommes incomparable. Ces côtés mal étudiés d'une auguste figure, le Dr N. Heim s'est proposé de les mettre en relief pour la plus grande gloire de saint Antoine de Padoue. « Ce livre, nous dit l'auteur, est le fruit de voyages et de pérégrinations pénibles dans tous les lieux sanctifiés par la présence du saint, et le résultat d'études, de recherches et de vérifications faites sur place, en sorte que, tout en rapportant à Dieu l'honneur de ce travail, je puis me servir des expressions d'Azevedo, et dire que « c'est la plus complète et la plus développée des biographies de saint Antoine qui aient paru jusqu'à ce jour. C'est là le mérite principal et très appréciable de ce livre. » Il faut dire aussi que cet ouvrage est rédigé dans un style plein d'onction, où les textes de la Sainte Ecriture apparaissent fréquemment, et en même temps très soigné, très imagé, très vivant. Des pays qu'il a parcourus en suivant les traces du saint, le Dr Heim a rapporté des souvenirs pittoresques, des tableaux colorés, qui reparaissent souvent avec une intensité plus ou moins grande dans cette monographie. Nous estimons même que parfois

(1) *Der Heilige Antonius von Padua*, sein Leben und seine Verehrung, von Dr Nikolaus Heim. 1 vol. in-8 de xxi-534 pp. 1895. Kempten, Jos. Kœsel, 8 fr.

Digitized by Google

il exagère cette manière, en dramatisant des événements qu'il aurait été mieux de raconter d'une manière plus sobre et plus discrète. Nous ajouterons que l'auteur aurait sagement fait en multipliant ses références, et surtout en indiquant les sources où il a puisé, quand il s'agit de faits controversés : le lecteur aurait été à même d'apprécier la croyance qu'ils méritent. Dans la manière dont ce livre est conçu, il est difficile parfois de faire le départ de l'histoire et de la légende.

Tel qu'il est, ce livre plaira aux âmes pieuses, et il est à désirer qu'une traduction en soit faite dans notre langue. L'état d'âme du saint, — pour employer une expression peut-être trop moderne —, y est présenté avec une grande finesse d'analyse et une remarquable sûreté de pinceau. Ajoutons que l'agréable impression de ce livre et les illustrations qui l'enrichissent, le feront aimer de beaucoup de lecteurs.

5. Dans la ville de Padoue et près du tombeau de saint Antoine, s'est établie une association destinée à l'honorer, et qui, entre autres moyens propres à cette fin, dispose d'une imprimerie et d'une librairie. Parmi les publications sorties de ses presses, nous choisirons, pour le louer, l'ouvrage de M. l'abbé G. Scrinzi (1). Si complet qu'il puisse être dans la pensée de son auteur, le livre du Dr Heim est restreint à la vie du saint : les digressions historiques et les explications qu'il renferme n'apparaissent que dans la mesure où elles sont nécessaires pour éclairer les différents incidents de cette vie. Celui de M. G. Scrinzi est destiné à faire connaître saint Antoine et aussi son époque. La tâche était ardue, et nous devons dire que l'auteur ne s'en est pas acquitté avec un plein succès : les résultats obtenus sont néanmoins assez satisfaisants pour lui faire honneur.

(1) *Sant' Antonio di Padova e il suo tempo*, del Sacerdote Giustiniano Scrinzi. Seconda edizione illustrata ed arricchita di note, da documenti storici, del prof. A.-M. L. 1895. 1 vol. gr. in-8 de 414 pp. avec gravures. Padoue, Tipografia e libreria editrice Antoniana.

Digitized by Google

Désormais ceux qui voudront étudier l'histoire de saint Antoine feront bien de recourir à cette monographie, s'ils veulent s'épargner de longues recherches.

Disons pourquoi ce livre ne nous semble pas parfait. Il est conçu dans un genre déjà bien vieilli, celui qui a fait la fortune littéraire de certains historiens, et dont les Allemands paraissent nous avoir donné les premiers modèles : pour caractériser ce genre, nous citerons l'*Histoire d'Innocent III*, par F. Hurter. Or, depuis l'époque où florissaient ces sortes de travaux, l'histoire a fait de grands progrès, et nous sommes devenus de plus en plus difficiles au point de vue de la critique et du choix des détails. M. G. Scrinzi cite comme des autorités Rohrbacher, le même F. Hurter dont nous venons de parler, Cantù et d'autres auteurs aussi honorables; mais, si bienfaisante qu'ait été l'influence de plusieurs d'entre eux, ils sont tous insuffisants aujourd'hui. Les longues et éloquentes considérations nous laissent très froids d'autre part, et il semble qu'elles sont bien multipliées dans cette monographie. Et, puisque nous soumettons nos critiques à un confrère, nous lui demanderons pourquoi il a tant insisté sur les fautes du clergé au temps de saint Antoine. Oui, pourquoi tant de détails affligeants, alors que la contre-partie ne nous est pas donnée? Pourquoi tant d'ombres, et point de lumière? Est-ce que c'était une nuit complète à cette époque?

Il y a aussi bien des points de détail sur lesquels nous aurions à discuter avec M. G. Scrinzi. La solution de ces questions exigeait des connaissances toutes spéciales qu'il n'a pu acquérir, car il écrivait son ouvrage pour le soumettre à un concours, et le temps lui était mesuré. Ainsi il ne semble pas bien connaître l'organisation des Universités au XIII^e^ siècle. Ainsi encore, des études particulières nous ont convaincu que, à cette époque et en ce qui concerne la France, les prédicateurs se servaient de la langue populaire pour évangéliser des foules. Nous serions bien étonné qu'il en eût été autrement en Italie, et cependant l'auteur affirme que saint Antoine prêchait partout en latin. Pour ce livre, comme d'ailleurs pour celui du D^r^ Heim, se pose une

Digitized by Google

question particulièrement délicate : l'authenticité des miracles rapportés par différents auteurs. Il aurait été nécessaire, croyons-nous, de discuter sévèrement les témoignages, et de ne rien affirmer sans faire des restrictions proportionnées à l'autorité des témoins.

Mais nous le répétons, cette étude est sérieuse, et nous la recommandons aux lecteurs instruits. Si M. G. Scrinzi veut bien reprendre son œuvre, il ne peut manquer d'arriver à faire une superbe monographie. Ce travail lui demandera certainement plusieurs années : mais il n'est pas au-dessus des forces de l'auteur, et il lui méritera la reconnaissance de tous les serviteurs de saint Antoine de Padoue.

Avant de terminer, signalons une publication qui contribuera puissamment à mieux faire connaître le saint. Il s'agit d'une édition critique de ses sermons, préparée d'après les manuscrits originaux, et commencée par le Dr Antoine-Marie Locatelli (1). Nous n'avons entre les mains que le premier fascicule, et c'est trop peu pour nous permettre d'apprécier cette publication comme il convient. Nous nous contenterons de dire que les *Analecta Bollandiana* augurent bien de l'ensemble du travail, et nous sommes heureux de saluer avec eux une édition, sans doute définitive, des œuvres de saint Antoine de Padoue.

(1) *S. Antonii Pat. Thaumaturgi Incliti Sermones Dominicales et in Solemnitatibus* quos ex mss. sæculi XIII codicibus qui Patavii servantur... Edidit notisque et illustrationibus locupletavit Antonius Maria Locatelli. Vol. I, fol. I-XIII. In-folio d'environ 100 pages. 1896. On souscrit pour la France, à raison de 6 fr. 25 le fascicule, *franco*, au siège de l'Œuvre et Association universelle de saint Antoine de Padoue.

A. LEPITRE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Madeleine de Lamoignon, par Mlle Louise Masson.
Lyon, librairie Em. Vitte, 1896. 1 vol. in-12, portrait, prix : 2 fr. 50.

Mlle Louise Masson, à qui l'on doit plusieurs travaux remarquables de biographie et d'histoire, vient de mettre en lumière une noble et douce figure presque oubliée aujourd'hui. Madeleine de Lamoignon, fille de Chrétien de Lamoignon, président au parlement de Paris, et sœur du célèbre premier président Guillaume de Lamoignon, fut, sous l'égide de saint Vincent de Paul, un admirable modèle de charité et de vertus chrétiennes.

L'auteur a eu la bonne fortune de rencontrer à la Bibliothèque nationale une notice manuscrite, que vraisemblablement on peut attribuer au R. P. Dubois, de la Compagnie de Jésus, qui était le confesseur de Madeleine de Lamoignon pendant les dernières années de sa vie. C'est à l'aide de ce précieux document que Mlle Masson nous fait connaître les œuvres de cette femme de bien.

Dès son enfance, elle manifesta des sentiments de vive et tendre piété; son biographe rapporte à ce sujet une gracieuse anecdote. Madeleine avait reçu en présent une petite crèche : l'enfant Jésus en cire, couché entre le bœuf et l'âne. « Un jour on la trouva assise tranquillement, bien qu'elle fût d'habitude très vive dans ses jeux; sur une chaise à côté d'elle le petit Jésus reposait dans un oreiller arraché de son lit. On lui demande ce qu'elle fait là : — Elle tient compagnie à l'enfant Jésus, parce qu'une petite fille, c'est plus joli que des bêtes, et, de temps en temps, elle souffle sur lui pour le réchauffer. — Et pourquoi elle a pris l'oreiller? — Ah! bien, c'est pour qu'il n'ait pas la paille. » Dans la suite, elle ne rencontre autour d'elle que des exemples bien faits pour faciliter dans son cœur l'éclosion de ces heureuses dispositions. Son père était un homme

Digitized by Google

de mœurs austères; sa mère pratiquait dans le monde et au milieu des gens de cour, où l'appelait parfois la haute situation de sa famille, les vertus les plus humbles, que dominait une ardente charité. Saint François de Sales, qui était depuis plusieurs années en relations spirituelles avec Mme de Lamoignon, initia Madeleine aux premières vérités de la religion; de même que, plus tard, saint Vincent de Paul lui montra la voie à suivre, avec la charité pour idéal et pour but. Comment, avec de pareils guides, rester sourd à la grâce! Quand vint le moment où ses parents songèrent pour elle à un établissement, elle témoigna une répugnance invincible pour le mariage. Mais ce qui surprit étrangement sa famille, c'est qu'elle n'éprouvait nul attrait pour la vie du cloître. « Saint Vincent, consulté par M. et Mme de Lamoignon, comprit ce que beaucoup appelaient un caprice. Il vit là, ajoute Mlle Masson, une de ces vocations providentielles qui peuvent faire entrer la charité dans une voie spéciale. Des temps ne pouvaient-ils pas venir où des obstacles seraient élevés sur les autres voies ouvertes jusqu'alors et où celle-là deviendrait une ressource? Pendant des siècles les institutions religieuses régulières avaient subvenu aux besoins de l'humanité, pansé toutes ses plaies, consolé ses douleurs; mais aux premiers temps de l'Eglise on avait vu des vierges et des veuves rester dans leurs familles, bien que vouées aussi au service de Dieu et à son œuvre dans ce monde; un pareil ordre de choses pouvait avoir sa raison d'être. A côté de l'armée régulière, on voit souvent des francs-tireurs, et ce ne sont pas les cœurs les moins dévoués ni les vies les moins exposées : Dieu ne peut-il pas avoir besoin, pour certaines œuvres, d'ouvriers indépendants dont il change à son gré le mot d'ordre? Les saints ont de ces lumières sur ce qui paraît absurde aux yeux du monde.

« Saint Vincent de Paul aurait pu offrir à Madeleine la vie douce et contemplative de la Visitation; il eût pu lui proposer les austérités du Carmel ou la donner pour compagne à Mlle Legras, et la consacrer ainsi à cette vie active de la charité pour laquelle il n'y a jamais trop d'ouvriers. Mais il jugea que son attrait particulier recélait une manifestation de la volonté divine, qu'elle pourrait joindre dans le monde quelques-unes des pratiques du cloître aux œuvres de la charité, et mener ainsi une vie tissée de contemplation et d'action. »

A la suite des guerres qui avaient ravagé le pays à cette époque (1661), la plus affreuse misère régnait dans les campa-

Digitized by Google

gnes ; à Paris, les malheureux affluaient de toutes parts. Dans la haute société, tous plus ou moins étaient éprouvés dans leur fortune, il fallut s'ingénier pour trouver des ressources. Madeleine de Lamoignon fut sans doute la première à inaugurer les ventes de charité. Elle réunit tous les objets que l'on voulut bien lui donner : des bijoux, des faïences, des meubles, des tableaux, des dentelles, et installa un véritable magasin dans l'hôtel de Lamoignon. Tels étaient son charme et sa persuasion que les visiteurs qui se rendaient auprès du premier président, son frère, ne sortaient guère sans laisser entre ses mains le produit de quelque achat aimablement sollicité.

Mlle de Lamoignon contribua à la fondation de l'asile des Enfants-Trouvés et à toutes les œuvres de saint Vincent de Paul. Outre les visites aux indigents qui étaient signalés à sa charité, elle consacrait chaque jour de longues heures aux malades des hôpitaux. Elle leur prodiguait de ses mains les soins les plus délicats et les plus dévoués, les consolant et les ramenant à Dieu. Pour les convalescents, les infirmes, elle suppléait généreusement à la maigre ration fournie par l'hospice.

Elle n'avait jamais cessé de fréquenter la cour, mettant à profit ses obligations mondaines pour augmenter le budget de ses pauvres. Louis XIV lui envoyait quelquefois l'an une importante somme d'argent. Anne d'Autriche et Marie-Thérèse accueillaient toujours avec empressement cette aimable et modeste solliciteuse qui ne demanda jamais aucune faveur pour elle et pour les siens. « Un jour, dit Mlle Masson, que Madeleine se trouvait auprès de Marie-Thérèse, la reine l'entraîna avec une douce violence jusque chez le roi. Comme elle s'excusait de le déranger : — Je suis trop heureux, répondit Louis XIV, avec la grâce parfaite qui caractérisait ses moindres paroles, de voir dans mon appartement une femme digne d'habiter le ciel ou la demeure des pauvres. » Mlle de Lamoignon mourut dans un âge avancé. Les dernières années de sa vie se passèrent dans la tristesse et la solitude ; elle avait eu la douleur de perdre son frère, Guillaume de Lamoignon, et ses sœurs étaient mortes depuis longtemps. C'est à la prière qu'elle demanda un adoucissement à ses peines. Dieu, qui avait voulu éprouver sa servante, lui réserva cependant une mort calme et paisible. Elle s'éteignit doucement, assise dans son fauteuil, murmurant une dernière prière et s'abandonnant à l'infinie miséricorde de son Sauveur.

Chanoine Lecoq.

Digitized by Google

Vie de la Révérende Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, fondatrice et première supérieure générale de la congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers, par M. l'abbé H. Pasquier, Recteur des Facultés catholiques d'Angers, 2 vol. in-12, xxvii-482 et 612 pages. Paris, Lethielleux; les 2 vol. : 8 francs.

L'auteur de cette vie, dans une courte préface, nous explique la naissance de son livre et l'esprit dans lequel il a été conçu. Les nombreuses fondations de la Révérende Mère Pelletier proclament bien haut sa sainteté et sa mission inspirée d'en haut. Mais en dehors des monastères du Bon-Pasteur, son nom est peu connu, les vertus éminentes qu'elle a pratiquées n'ont eu qu'un faible retentissement. Et toutefois, par l'héroïsme de ses vertus aussi bien que par un rare talent d'organisation, elle se place au rang des plus illustres fondatrices de congrégation. Cent dix maisons de charité fondées en moins de quarante ans, et cela sans aucune ressource, sans autre appui qu'une confiance à toute épreuve en la Providence, n'est-ce pas là une œuvre qui tient du prodige? La gloire de Dieu et l'intérêt de l'Eglise semblent demander qu'on soulève le voile qui a dérobé tant de merveilles à la connaissance des fidèles.

Rose-Virginie Pelletier naquit en 1796 d'une famille vendéenne où la piété était héréditaire. Elevée sous l'œil vigilant d'une mère très chrétienne, elle put se former de bonne heure à la pratique des vertus solides. Dès sa plus tendre enfance, elle connut les rigueurs de l'épreuve. Par un concours de circonstances tout a fait providentiel, elle entra à l'âge de dix-huit ans, dans la maison du Refuge de Tours, qui offrait un asile aux pécheresses converties. C'était un débris de la congrégation de Notre-Dame de la Charité, fondée à Caen par le P. Eudes, au xvii^e^ siècle. Elle avait pour but d'assurer la persévérance des femmes converties dans les missions. Aux trois vœux ordinaires les religieuses ajoutaient un quatrième vœu, celui de se dévouer à la conversion des pénitentes.

C'est du Refuge de Tours que partit la mère Sainte-Euphrasie pour fonder sa maison d'Angers. Elle continua l'œuvre du P. Eudes sur de nouvelles bases, et tout en s'inspirant de son esprit, elle opéra une transformation complète. Grâce à sa puissante énergie, à l'habileté de sa direction et surtout à l'héroïsme de sa foi, l'œuvre grandit rapidement et, avant de mourir, la vé-

Digitized by Google

nérable supérieure eut la consolation de voir ses filles travailler à la conversion des pécheurs dans toutes les parties du monde.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans l'histoire de toutes ces fondations. C'est au prix des sacrifices les plus durs qu'elles jetèrent leurs racines dans le sol et purent défier les orages soulevés par l'ennemi de tout bien. La pauvreté et le dénuement furent souvent le partage de ces vierges dévouées qui ne soupiraient qu'après la conquête des âmes. Au début, elles eurent à endurer la faim, le froid et les privations de tout genre. Quelquefois la maladie vint décimer des communautés au moment où elles entraient dans une ère de prospérité. La Mère Sainte-Euphrasie Pelletier triompha de tous les obstacles. Plus une fondation lui ménageait de tourments et d'angoisses, plus elle lui était chère, parce que la main de Dieu se montrait d'une manière visible. Sa confiance grandissait avec les tribulations. Elle multipliait alors ses prières. Elle suscitait dans tous ses couvents une véritable croisade de prières. Le succès ne manqua jamais de couronner des efforts si persévérants, et Dieu, qui aime à se laisser vaincre par la foi et l'humilité, lui venait toujours en aide dans les moments de crise.

A ces vertus surnaturelles et à cette sainteté éminente se joignaient de brillantes qualités, soit du cœur soit de l'esprit. C'était une nature extrêmement riche. Nous avons parlé de sa grande intelligence dans les affaires. Tous ceux qui l'ont connue sont unanimes à lui rendre hommage à cet endroit. Mgr Nogret, évêque de Saint-Claude, disait d'elle : « Si la Mère Sainte-Euphrasie eût été un homme, elle aurait été pape. » Et à Angers, on répétait souvent ces paroles : « La meilleure tête d'homme d'Angers, c'est la supérieure du Bon-Pasteur. » Très ferme et très souple à la fois, elle savait amener à ses fins les esprits les plus opposés. Elle fit éclater ces deux qualités dans les luttes qu'elle fut obligée de soutenir pour défendre son ordre contre des personnages très influents. Plusieurs évêques, ne comprenant pas ses vues, lui créèrent des embarras. Mgr Angebault lui-même, prélat d'une haute distinction et d'une grande piété, crut voir son autorité compromise par les prérogatives accordées à la supérieure générale, et lui refusa ses sympathies. Ce fut pour elle une peine très cuisante. Elle la supporta avec courage et une certaine allégresse, désireuse qu'elle était de souffrir pour la gloire de Dieu. Elle avait en sa faveur l'autorité de Rome. Aussi se montra-t-elle intrépide dans la défense de ses droits.

Digitized by Google

Mais en même temps, respectueuse de l'autorité épiscopale, soumise à toutes les volontés de son évêque lorsquelles n'allaient pas à l'encontre de la règle, elle lutta avec lui de bons procédés, tâcha de le gagner par une courtoisie gracieuse, et par ces mille prévenances délicates qu'une femme habile trouve comme par enchantement.

Après la lecture de cet ouvrage, on souscrira au jugement de l'auteur : « Après une étude de ses œuvres, de ses paroles, de ses écrits, après les récits des religieuses du Bon-Pasteur, la Mère Pelletier m'est apparue comme une femme de grands dons naturels et de vertus surnaturelles allant jusqu'à l'héroïsme. » Ces paroles nous éclairent jusqu'à un certain point sur la méthode employée et sur la valeur de l'ouvrage. M. Pasquier — aujourd'hui Mgr Pasquier, recteur de l'Université catholique d'Angers, — est un des maîtres les plus estimés de l'enseignement catholique. Il a le sens de ce que doit être une biographie. Il ne s'est pas engagé à la légère dans la composition de son œuvre. Thucydide nous dit qu'avant de mettre la main à son histoire il a fait de nombreuses recherches : il est des événements qu'il a vus par lui-même ; pour les autres, il a consulté les témoins, il a contrôlé leurs récits en les comparant l'un à l'autre. M. Pasquier s'est souvenu de cette vieille méthode : il a fait parler les religieuses; ensuite il a parcouru avec soin les Annales de la communauté. Les lettres et les entretiens de la Mère Pelletier lui ont fourni aussi d'utiles indications. Le livre est donc bien documenté, pour employer l'expression technique. Il a été fait en vue de la béatification de la vénérable supérieure. Les faits sont nombreux et exacts. Le style est très agréable. M. Pasquier est un enfant du pays. Il y a des descriptions qui donnent beaucoup d'intérêt au récit et qui plairont beaucoup au lecteur. Elles révèlent un maître dans l'art d'écrire.

Ph. GONNET.

1. **Questions actuelles**. — Religion, philosophie, histoire, art, et littérature, par le R. P. Ch. DANIEL, fondateur des *Etudes religieuses*. Précédées d'une notice et d'une introduction par les RR. PP. Mercier et Fontaine, S. J. 1896. 1 vol. in-8 de 489 pp. Paris et Poitiers, H. Oudin.
2. **Alexis Clerc**, marin, jésuite et ôtage de la commune, fusillé à la Roquette le 24 mai 1871. Simple biographie, par le R. P. Ch. DANIEL, de la Compagnie de Jésus. 1895. 1 vol. in-12 de VIII-496 pp. Paris, Téqui.

Digitized by Google

1. Le nom du P. Charles Daniel n'est pas encore oublié. Bien que des infirmités douloureuses l'aient condamné, à la fin de sa vie, à une inaction forcée, et lui aient fait rompre brusquement toute relation avec le monde, il a joué un rôle trop considérable pour que sa mémoire s'éteigne si vite, même à une époque où les préoccupations d'hier disparaissent si facilement devant les intérêts d'aujourd'hui. Il reste toujours le fondateur des *Etudes religieuses*, et son rédacteur le plus goûté de la première heure. Comme son activité a été en partie absorbée par des articles de revues, on pouvait craindre qu'elle n'eût plus d'influence sur les lecteurs d'à présent, qui ne songeraient guère à aller chercher ces études dans les collections où elles étaient enfouies. C'est ce qui a déterminé le P. Mercier à choisir les plus remarquables de ces travaux pour en composer un juste volume. Afin que nous puissions les comprendre plus parfaitement et entrer dans l'esprit de celui qui les a composés, le P. Mercier nous donne en même temps une biographie du P. Daniel, et le P. Fontaine a écrit une introduction très claire et très nette, où il nous explique l'occasion qui a fait naître les articles, et l'importance qu'ils eurent au moment de leur apparition.

Quel nom fallait-il donner à ce recueil, composé d'études si variées, nous allions dire si disparates ? Les éditeurs ont choisi celui de *Questions actuelles*, dont l'exactitude pourrait être discutée. Si l'on peut appliquer cette dénomination à des questions qui ont quelques rapports avec celles qui s'agitent aujourd'hui, qui peuvent, par exemple, se résoudre d'après les mêmes principes, nous n'avons aucune objection à opposer ici. Mais si l'on réserve cette appellation pour les problèmes qui sont à l'ordre du jour, et qui sont de nature à passionner le grand public, elle n'aurait pas dû être donnée à ce recueil. Ne chicanons pas d'ailleurs sur les mots. Nous avons lu avec plaisir et profit ce livre, où il y a tant de belles pages et tant de détails intéressants. L'humble et savant religieux écrit parfois d'une manière admirable, qui rappelle nos grands écrivains du XVII^e^ siècle. Dans les polémiques, il change de ton, et devient aussi vivant que précis, aussi pressant qu'imagé. Partout il mérite de retenir l'attention, soit qu'il rectifie un point des *Mémoires* de M. Guizot, soit qu'il célèbre avec enthousiasme Montalembert et ses *Moines d'Occident*, soit qu'il esquisse la biographie de M^me^ Swetchine, soit qu'il expose la banqueroute du protestantisme, soit qu'il

Digitized by Google

montre le chemin qui mène de l'optimisme au panthéisme. Mais n'insistons pas plus longtemps sur ce recueil d'articles : nous avons à parler d'un livre proprement dit composé par le P. Daniel nous voulons dire la biographie du P. Alexis Clerc, l'un des martyrs de la Commune.

2. *Misericordias Domini in æternum cantabo.* Telles sont les paroles qu'un vieux peintre espagnol met dans la bouche de sainte Thérèse, comme si elles suffisaient à résumer toute sa vie. C'est aussi l'épigraphe que l'on pourrait donner à la biographie du pieux jésuite. On ne saurait assez admirer la miséricordieuse conduite de la Providence à son égard, et ce que peut la grâce dans la transformation de l'homme. A force de persévérance et de recherches, le P. Daniel est parvenu à reconstituer les détails de cette vie si extraordinaire, et qui devait finir par le martyre. Il est intéressant de suivre avec lui son héros à la maison paternelle, où il eut le malheur de perdre trop tôt sa mère, puis dans ces pensions où il s'habitua trop facilement à l'indifférence religieuse, et ensuite à l'Ecole polytechnique, où il se fit aimer de tous par son enjouement et son heureux caractère. Alexis Clerc songea quelque temps à devenir professeur ; puis, au grand étonnement de tous, il se fit marin. La Providence, semble-t-il, voulait l'arracher à la maison paternelle, où les exemples de son père, un des premiers actionnaires du *Siècle*, ne pouvaient être que pernicieux pour lui. C'est en plein océan Pacifique, dans l'archipel des îles Gambier, que devait commencer son retour à Dieu. Il fut émerveillé, comme l'avait été peu de temps auparavant le commandant Marceau, par le dévouement des missionnaires et les heureux effets de leur apostolat parmi les indigènes. Puis, avec sa droiture naturelle, il voulut connaître de plus près cette religion qu'il avait appris à aimer sur les genoux de sa mère, et qu'il avait tant négligée depuis. La *Démonstration évangélique*, de Duvoisin, suffit à le ramener. Quand il eut fait le dernier pas, en revenant à la pratique des sacrements, il devint un apôtre, et contribua puissamment à convertir plusieurs de ses amis. Puis, en marchant d'un pas ferme et continu dans la voie de la perfection, il crut qu'il devait être quelque chose de plus qu'un marin, et il se fit jésuite.

On le vit alors, modeste surveillant de l'école préparatoire de la rue des Postes, conduire les élèves en promenade à travers

Digitized by Google

les rues de Paris. Quand il eut été nommé professeur à la même école, il continua de faire le bien en cherchant le silence et l'oubli. Puis, à cinquante-un ans, en pleine activité scientifique et au moment où les moissons les plus abondantes semblaient réservées à son zèle, la guerre éclata, suivie des horreurs de la Commune. Et, pour le nom de Jésus-Christ, auquel il s'était donné tout entier, le P. Clerc tomba sous les balles des fédérés, après avoir ramené à Dieu un parlementaire imbu des traditions gallicanes, le président Bonjean.

Certes, c'est une vie et une mort bien enviables. Le P. Daniel nous les raconte avec un vrai talent d'écrivain, et la biographie qu'il a écrite est palpitante d'intérêt. Nous engageons ceux qui ne la connaissent pas encore à se la procurer, et à apprendre ce que fut cet éminent religieux, appelé à la troisième heure, mais ouvrier d'autant plus infatigable et sans reproche, *operarius inconfusibilis*.

A. L.

Pèlerinages ombriens, par J. C. Broussolle ; ouvrage illustré de 46 gravures. In-8, 302 pages. Paris, Fischbacher, 1896.

Disposer de quelques semaines de liberté, pour quiconque connaît l'esclavage d'une fonction très assujettissante, doit être chose bien agréable ! Consacrer ces semaines d'indépendance, — si on a des goûts artistiques, — à des voyages où la fantaisie et le goût des belles peintures trouvent également à se satisfaire, constitue sans doute un plaisir digne des dieux. Il se trouve cependant des mortels pour l'augmenter, le compléter, le prolonger indéfiniment. Le souvenir embellit un voyage, le transforme en pèlerinage et rend éloquent et ému tel touriste qui, devant les chefs-d'œuvre eux-mêmes, restait, à certains jours, un peu froid. Que si, par hasard, ce touriste a de la verve et de l'esprit, il ne résiste pas au doux plaisir de faire partager ses émotions à ses amis.

De son voyage d'Italie
Toute la vie on se souvient.
On en parle toujours...

Ainsi fait M. Broussolle, qui est précisément le touriste dont je parle. A l'exemple de Louis Veuillot, il s'enthousiasme pour les mauvais chemins rocailleux que l'on parcourt sur de mau-

Digitized by Google

vaises carrioles traînées par de mauvais chevaux. Comme M. Paul Bourget, il circonscrit ses études artistiques à un petit nombre de villes relativement peu connues. J'écris ce « peu connues » non sans quelque remords, car, à un moment donné, l'auteur, grâce à son Bædecker, trouve moyen de ramener dans le bon chemin le cocher qui s'était égaré. L'aventure ne manque pas de piquant, lorsqu'elle se produit dans un voyage de découvertes.

Elle est bien belle cette Ombrie que M. Broussolle nous peint avec enthousiasme ! Comment ne pas s'attendrir sur toutes ces villes déchues de leur antique splendeur, mais pleines de reliques artistiques et qui, d'ailleurs, portent des noms si célèbres et si harmonieux : Pérouse, Todi, la Fratta, Città della Pieve ? Elles se détachent sur les champs de maïs ou sur les champs d'oliviers, enveloppées dans cette lumière éclatante d'Ombrie dont nous avons vu les reflets dans les tableaux de Pietro Vanucci. Des gravures et des photographies complètent les explications, les descriptions et les récits pittoresques de M. Broussolle. Très facilement, après avoir lu son livre, nous nous figurerions avoir vu toutes les belles choses qu'il nous raconte et dont il rapporte les photographies.

Toutefois une inquiétude nous reste. Pour se faire une opinion sur ces vieilles églises et ces vieux tableaux qu'on trouve, paraît-il, dans chaque ville d'Ombrie, il faut une certaine compétence artistique. Un critique d'art très remarquable, M. André Michel, disait naguère qu'il est très difficile de parler des vieux peintres. M. Broussolle ne partage pas ces craintes, et il exprime sa manière de voir en termes charmants : « Mon but n'est point d'écrire, avec une conscience germanique, un chapitre de l'histoire de l'école ombrienne. Ces beaux loisirs que la douce Providence m'accorda, je les ai promenés avec délices dans les livres de l'Ombrie, ses musées, ses églises et ses pittoresques cités. Si j'ai rencontré dans mes voyages quelques idées vraies et des impressions charmantes, si j'en ai gardé de doux souvenirs, oh ! comme ce serait cruel de déflorer toute cette poésie, en en tirant de force je ne sais quelle dissertation pédantesque et folle. A d'autres le soin d'écrire les mémoires lumineux, les savants traités. »

Plus ingénieux que solide, ce plaidoyer en faveur de notre ignorance, à nous profanes, mais nous nous garderons bien de le prendre au sérieux. M. Broussolle avoue lui-même qu'il ne s'en

Digitized by Google

rapporte pas toujours à ses seules intuitions. « Je ne recule pas, dit-il, devant l'horreur d'un sale in-folio; j'affronte la poussière des liasses de papiers moisis... quand je sais que le plaisir est au bout, le plaisir de comprendre davantage les vieux maîtres. » Voilà la bonne méthode, il faut quelquefois se salir les doigts. M. Broussolle n'a qu'à continuer en se défiant toutefois d'une certaine ivresse d'érudition à laquelle, quoiqu'il ne s'en doute guère, il n'échappe pas toujours.

Une dissertation historique occupe une très grande place dans ce livre, qui devrait être consacré uniquement, semble-t-il, à des impressions d'art. C'est que les tableaux du Pérugin sont très rares à Pérouse : « Où pourrait-on bien les trouver ? » se demandent les touristes. — Il paraît que c'est en France, répondent les sacristains de l'Ombrie; et M. Broussolle nous raconte, en vrai Pérugin, leur départ de Pérouse et leur arrivée dans notre pays. Les armées victorieuses de la République se sont rendues coupables de ce méfait. Pourquoi M. Broussolle a-t-il cru devoir tant insister sur ce fait historique? Aussi bien il a une vocation de critique d'art qui l'absorbera tout entier. Mieux vaut qu'il laisse là l'histoire pour s'engager définitivement dans une voie fort belle et aussi fort difficile, mais au bout de laquelle l'attend le succès.

Cl. D.

Le Roman en France pendant le XIX^e^ siècle, par Eugène Gilbert. Paris, Plon, Nourrit et C^ie^, 1896. Un vol. in-12, 459 pp.

Nous avions quelques excellents ouvrages fragmentaires sur la littérature romanesque de ce siècle, sans parler des aperçus, notices, impressions et portraits disséminés çà et là dans l'œuvre critique de Sainte-Beuve et de MM. Brunetière, Faguet et Lemaître. Il nous manquait un livre d'ensemble qui synthétisât tout le développement et l'évolution du roman depuis *Atala* jusqu'à..... *Rome* de M. Zola, en cours de publication. M. Gilbert, le distingué secrétaire de rédaction de l'excellent périodique belge la *Revue générale*, a entrepris de combler cette lacune, avec un courage dont, à défaut d'autres titres, il faudrait le louer.

La tâche, en effet, était ingrate : depuis cinquante ou soixante ans, le roman a suivi, dans ses progrès incessants, la fortune du journalisme; il a débordé sur tout, il a tout envahi, tout osé.... et tout conquis. Nous sommes loin aujourd'hui de l'honnête

Digitized by Google

roman d'aventure qui charmait nos pères; que diraient-ils en voyant leur passe-temps des heures de loisir ou d'ennui devenir une véritable force sociale par la quantité d'idées qu'il soulève et de problèmes moraux auxquels il s'attaque? La variété de formes sous lesquelles il se présente au public blasé de 1896 ne les étonnerait pas moins. Il y en a pour tous les goûts et toutes les catégories de lecteurs : roman passionnel, roman mondain, roman scientifique, roman-feuilleton, roman romanesque, roman mystique, roman exotique..... L'énumération serait fastidieuse; qu'il nous suffise de donner une idée superficielle du chaos que M. Gilbert a entrepris de débrouiller.

Il l'a fait avec un tact dont nous ne saurions trop le louer, comprenant qu'il s'agissait, en l'espèce, non de dresser un catalogue méthodique et complet—ce qui eût été inutile et d'ailleurs impossible — mais bien de mettre en lumière l'évolution d'un genre, en insistant sur les filiations, les dérivations et les influences les plus importantes qui règlent et expliquent la marche un peu confuse de cette évolution. C'est ici que le sens littéraire le plus fin se trouverait insuffisant : pour juger Balzac à sa valeur, est-ce assez de l'avoir lu consciencieusement, en lettré indépendant et délicat? Il faut encore le mettre à sa place dans l'histoire du roman, en montrant comment et à quel point il est l'ancêtre direct auquel se rattachent, plus ou moins, tous les romanciers d'aujourd'hui, si bien peu s'en avouent les descendants. Et cela suppose un fonds de lectures considérable, avec une grande sûreté d'analyse dans la comparaison des écrivains et des œuvres, des écoles et des tendances.

Dirons-nous que M. Gilbert y a toujours également réussi? La besogne était périlleuse pour ce qui concerne la période contemporaine : il est malaisé d'établir des points de repère sur un sol encore mouvant. M. Gilbert a donné trop d'importance, à notre avis, à ce qu'il appelle « les genres spéciaux dans le roman contemporain », et l'on risquerait de s'égarer dans les subdivisions trop touffues qu'il y distingue : dès lors, l'abondance des détails nuit quelque peu aux vues d'ensemble. Sous cette réserve, la dernière partie de l'ouvrage sera fort utile à tous ceux qui désireront une indication bibliographique ou une appréciation sommaire et précise sur un romancier quelconque de ces vingt dernières années.

Nous n'aurions guère d'autre critique à formuler sur cet excellent livre, où abondent les vues ingénieuses, les aperçus

Digitized by Google

nouveaux, les pages délicates et fines : nous recommandons notamment les très intéressants chapitres sur *le Réalisme de Balzac*, *M. Emile Zola et l'évolution naturaliste*, *l'Impressionnisme*, *le Roman psychologique*.

En conclusion, M. Gilbert examine les différents pronostics qu'on a portés sur le Roman de l'avenir, et, se refusant à décider entre les naturalistes, les réalistes et les analystes, rend son oracle en ces termes auxquels nous nous associons pleinement : « Qui donc nous donnera le vrai roman de l'avenir, le roman où le souci de la réalité observée avec probité s'unira à la vigueur de la psychologie, à l'intensité de l'analyse, à la perfection de la forme ? Le maître romancier sera le maître de l'œuvre où l'on entendra l'âme vibrer sincèrement, en même temps qu'on verra le corps se mouvoir naturellement dans un milieu vrai; ce sera le maître de l'œuvre qui atteindra le Beau, en touchant les fibres à la fois les plus humaines et les plus nobles de notre cœur. »

L. B.

Les Champignons. Traité élémentaire et pratique de mycologie, avec 760 pages de texte, 20 chromotypographies et 334 vignettes, par J. Moyen. J. Rothschild, éditeur, Paris. Prix : 12 francs.

Il est impossible de résumer en un seul volume les nombreux travaux que le zèle des observateurs a produits sur l'organisation, le développement, les propriétés des champignons. Quelle classe, en effet, que celle des champignons ! Dans le monde végétal, en est-il de plus étendue ? Les naturalistes d'aujourd'hui s'accordent généralement à y faire rentrer les plantes inférieures dépourvues de la substance verte qui est l'agent propre de l'assimilation du carbone, et dont l'absence a pour corollaire la vie en parasite. Et dès lors :

Champignon, la *fleur de la tannée*, ce type de gélatineux ou *myxomycètes*, d'une extrême simplicité, facile à rencontrer en toutes saisons, et qui pour ce double motif a été choisi quand il s'est agi d'étudier la composition chimique si complexe et si variable du *protoplasma ;* champignons — du moins d'après une opinion scientifiquement respectable — les *bactéries* qui produisent des colorations, des fermentations, des maladies, contre lesquelles la *sérothérapie* est en voie de nous procurer des armes ; champignons, les morilles, les helvelles, les pezizes, et tous ces végétaux dont l'appareil de nutrition caché dans le sol, mais

Digitized by Google

vivace, développe, avec une légendaire rapidité, des chapeaux reproducteurs alimentaires, inertes ou vénéneux ; champignons, les lichens, considérés comme formant, avec certaines algues, une association à bénéfice réciproque. Au total, pas moins de 25.000 espèces actuellement connues.

On le comprend, M. Moyen, dans un livre de 760 pages, n'a pu songer à explorer à fond le vaste champ. Il a fait mieux. Le difficile problème d'écrire un livre de vulgarisation et de science tout à la fois, il l'a résolu avec bonheur. Aidés de ce guide expérimenté, les amateurs pourront connaître les champignons et donner à leurs promenades un but aussi utile qu'agréable. Les spécialistes aussi le liront avec intérêt, parce que, à côté de recherches personnelles longues et profondes, ils trouveront que les travaux des grands maîtres ont été consultés et judicieusement mis à profit.

Le meilleur travail en sciences naturelles serait imparfait, s'il n'était accompagné de figures dont le texte n'est souvent que la lecture détaillée : M. Moyen a enrichi le sien de 20 chromotypographies et de 334 vignettes.

Au reste, cet ouvrage, qui est à la fois un traité et une flore, a fait ses preuves. Les services qu'il a rendus dans le passé sont un gage de ceux qu'il est appelé à continuer et à développer dans l'avenir. C'est sans doute la seule récompense ambitionnée par l'auteur. La société de Saint-Sulpice, à laquelle M. Moyen appartient, compte plusieurs autres membres qui consacrent ainsi leur vie à initier leurs contemporains à la lecture des deux livres de Dieu : la Bible et la nature.

F. Morin.

Digitized by Google

CHRONIQUE

I. ACTES RÉCENTS DU SAINT-SIÈGE

I. Livres à l'index. — II. Concurrence d'un office votif avec une fête primaire du même rite. — III. Litanies qu'on peut réciter en public. — IV. Les sœurs quêteuses.

I. — La S. Congrégation de l'Index vient de condamner les livres suivants :

Ferri, Enrico : *La Scuola criminale positiva. — Sociologia criminale. — L'Omicidio suicidio. — La Teoria dell' imputabilità e la negazione del libero arbitrio. — L'Omicidio nell' antropologia criminale.*

Los Jesuitas de pertuas adentro. — O un barrido hacia afuera, en la Compagnia de Jesus. — Barcellona, tipografia de Louis Tasso, 1896.

Culte privé des Mains divines de Notre Sauveur. Décret du S. Office, du mercredi 6 février 1896, par lequel sont aussi prohibés tous les écrits, imprimés ou non, qui renferment et propagent des formules spéciales de la nouvelle dévotion à l'égard des Saintes Mains de Notre-Seigneur Jésus-Christ, même sous le prétexte qu'elles sont pour le culte privé.

II. — Mgr l'évêque de Langres a adressé à la S. C. des Rites la question suivante :

« Quand un office votif est en concurrence avec une fête primaire du même rite, comment faut-il ordonner les vêpres ? »

La S. Congrégation a répondu, le 29 août 1895 : « Les vêpres doivent se dire entièrement de la fête primaire avec commémoraison de l'office votif. »

Digitized by Google

III. — La S. Congrégation des Rites vient de donner un nouveau rescrit au sujet des litanies (28 novembre 1895).

Elle a répondu que les litanies du Sacré-Cœur ne pouvaient être récitées ou chantées dans les églises et oratoires publics, même en dehors des fonctions strictement liturgiques.

Les fonctions strictement liturgiques sont les messes, surtout chantées, les vêpres et autres parties de l'office. Les fonctions non strictement liturgiques sont les saluts, les neuvaines, les exercices publics du mois de Marie, du Sacré-Cœur, etc. Toutes sont destinées au public et présidées par le clergé.

Nous rappelons, à cette occasion, les décisions récentes en cette matière.

Trois litanies seulement peuvent être récitées ou chantées dans les fonctions strictement ou non strictement liturgiques : les litanies des Saints, celles du saint nom de Jésus, et celles de la sainte Vierge.

Les autres, si elles sont approuvées par l'évêque, peuvent être employées seulement par le culte privé.

IV. — La S. Congrégation des Evêques et Réguliers a publié, le 27 mars dernier, un décret important relatif aux religieuses à vœux simples qui font la quête. Nous en donnons le résumé :

L'emploi de la quête est méritoire mais difficile, et il importe de l'entourer des précautions nécessaires.

Il doit être entrepris par des motifs de foi et de charité, avec une grande subordination à l'égard des évêques. Les religieuses ne peuvent quêter sans la permission de l'évêque de leur résidence, et si elles vont en dehors de son diocèse, il leur faut une nouvelle autorisation de l'évêque du lieu.

Il n'est pas nécessaire, cependant, d'avoir une autorisation pour recevoir les dons spontanément offerts de divers côtés, ni pour en solliciter par lettre, à moins que cela n'ait été spécialement interdit.

L'évêque du lieu de la résidence des religieuses ne doit leur permettre la quête que dans le cas de vraie nécessité, et si elles peuvent se suffire dans le diocèse, il ne doit pas les autoriser à aller quêter ailleurs. Cette autorisation devra être accordée gratuitement et par écrit, et accompagnée d'une lettre de recommandation.

Pendant leurs quêtes, les religieuses restent sous la surveillance des ordinaires respectifs.

Digitized by Google

Un évêque ne devra les admettre à quêter dans son diocèse qu'après s'être fait montrer l'autorisation de leur propre évêque; il pourra alors les autoriser à son tour. Mais si elles donnent des sujets de plainte, il les obligera à retourner aussitôt chez elles.

Les quêteuses doivent être d'un âge mûr et d'un esprit sérieux. Elles ne resteront pas en quête plus d'un mois dans leur diocèse, et plus de deux mois au dehors.

Elles devront faire chaque jour avec soin tous leurs exercices de piété et assister à la sainte messe, et elles prendront toutes les précautions conseillées par la prudence pour leurs voyages, leur logement et leur conduite. Jamais elles n'iront seules, et elles ne se sépareront qu'en cas de nécessité absolue.

Elles demanderont avec humilité, sans arrogance et sans insistance; elles observeront enfin avec soin tous les ordres et les recommandations de leurs supérieurs.

C. CHAMBOST.

II. CORRESPONDANCE

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

M. Emmanuel Rodocanachi, appelé « historien juif » dans *l'Université catholique* (15 janvier 1896, p. 73), m'écrit qu'il est « historien, peut-être; juif pas ». Je m'empresse de lui donner acte de cette rectification.

Veuillez agréer, etc.

Félix VERNET.

III. AVIS A NOS ABONNÉS

La rédaction de *l'Université catholique*, désireuse de participer aux fêtes qui accompagneront la consécration de la basilique de Notre-Dame de Fourvière, se propose de consacrer le numéro de juin tout entier soit au récit des cérémonies et à la reproduction des discours qui y seront prononcés, soit à des articles relatifs au célèbre pèlerinage lyonnais. Comme ces fêtes ne doivent commencer que le 16 juin, notre prochain numéro ne pourra paraître avant le 25. Nous prions nos lecteurs de vouloir bien excuser ce retard.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18,
Imprimeur-libraire de l'Archevêché et des Facultés catholiques de Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE TRIDUUM

DES FÊTES DE LA CONSÉCRATION

DE LA

BASILIQUE DE FOURVIÈRE

Les dates du 16, du 17 et du 18 juin 1896 resplendiront désormais, en lettres d'or, dans les fastes religieux de la Sainte Eglise de Lyon. Aussi bien, elle n'en est plus, cette Sainte Eglise, à compter ses dates héroïques! Elle cite, avec une légitime fierté, les années 177-178, où elle donna au Christ sa première moisson de martyrs; l'an 202, où elle les lui offrit par légions; les années 1245 et 1274, illustrées par deux grands conciles; l'année 1643, où ses consuls et ses échevins la mirent solennellement sous la protection de la Vierge Immaculée, à qui, dès 1106 et 1128, « avaient été dédiés, dans l'église abbatiale d'Ainay, le premier autel et la première fête que le monde catholique ait connus, en l'honneur de l'Immaculée Conception »; l'année 1852, où, le soir du 8 décembre, la ville s'illumina, comme par enchantement, pour exalter la Reine bien-aimée, dont l'image protectrice venait d'être placée sur la tour de l'ancienne chapelle restaurée; l'année 1870, aussi mémorable par les

Digitized by Google

ardentes supplications qu'elle vit se produire, qu'elle fut poignante d'angoisses, et féconde en désastres..... Sourires d'espérance ou larmes amères, il y a un peu de tout dans ces souvenirs. Mais le 16 juin 1896 est une date exclusivement joyeuse : elle sonne, comme une fanfare triomphale, pour rappeler la mémoire de la consécration du nouveau Sanctuaire des Lyonnais à Marie, de ce monument unique et immortel, dont une voix éloquente a si bien dit qu'il est le chef-d'œuvre de nos douleurs et de notre amour.

Je me propose de retracer, en quelques traits rapides, la physionomie des fêtes incomparables de la consécration de la Basilique de Fourvière. La matière est surabondante, et l'humble chroniqueur n'a pas à se mettre en frais d'invention. Je me bornerai donc à relater les faits, jour par jour, et, pour ainsi dire, heure par heure : les faits parleront d'eux-mêmes; je ne pourrais qu'enlever à leur poésie, si je cherchais à les embellir.

***

Après une série de journées pluvieuses et inquiétantes, Lyon avait la joie de s'éveiller, le matin du mardi, 16 juin, aux rayons resplendissants d'un beau soleil d'été. La nature était en fête; et, comme on dit dans le naïf parler du peuple, le ciel « se mettait de la partie ».

Dès cinq heures, de longues files de pèlerins gravissent la sainte colline, et vont offrir à Marie les prémices des consolations de ce grand jour. Toute la matinée, les visiteurs se succèdent, nombreux, empressés, le rosaire à la main, les lèvres murmurantes de prières. A mesure qu'approche le moment de la solennité, la foule devient plus compacte; et quand, à huit heures, commence la cérémonie auguste, c'est par milliers que l'on en compte les heureux témoins.

Voici, débouchant de la cour de M. le chanoine Chatelus,

Digitized by Google

recteur de Fourvière, le majestueux cortège qui se rend dans la crypte de la Basilique, où, dès la veille, ont été déposées les précieuses reliques des Martyrs, destinées à la consécration des dix autels du nouveau sanctuaire. En tête, s'avancent les membres de la Commission de Fourvière; à la suite, les délégués des paroisses de Lyon, qui représentent notre population catholique; puis, le vénérable Chapitre de la Primatiale, et MM. les vicaires généraux du diocèse, qui précèdent immédiatement NN. SS. les Evêques. Vingt-trois prélats entourent S. E. le Cardinal Richard, Archevêque de Paris, qui préside nos fêtes; ce sont :

Mgr Coullié, archevêque de Lyon, primat des Gaules;
Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix;
Mgr Hautin, archevêque de Chambéry;
Mgr Petit, archevêque de Besançon;
Mgr Dabert, évêque de Périgueux;
Mgr Bécel, évêque de Vannes;
Mgr Fava, évêque de Grenoble;
Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier;
Mgr Bonnet, évêque de Viviers;
Mgr Balaïn, évêque de Nice;
Mgr Lelong, évêque de Nevers;
Mgr Marpot, évêque de Saint-Claude;
Mgr Lasserre, évêque du Maroc;
Mgr Oury, évêque de Dijon;
Mgr Vidal, vicaire apostolique des îles Fidji (Océanie);
Mgr Bouvier, évêque de Tarentaise;
Mgr Luçon, évêque de Belley;
Mgr Renouard, évêque de Limoges;
Mgr Deruaz, évêque de Genève et Lausanne;
Mgr Lamouroux, évêque de Saint-Flour;
Mgr Belmont, évêque de Clermont;
Mgr Dubourg, évêque de Moulins;
Mgr Guillois, évêque du Puy;

ce sont ensuite les RR. PP. Abbés mitrés des Dombes, d'Aiguebelle et de Chambarand; et, pour finir, MM. les

Digitized by Google

chanoines honoraires du diocèse de Lyon, et les chanoines des diocèses étrangers.

Les membres de la Commission de Fourvière et les délégués des paroisses viennent se masser sur le perron de la Basilique, à droite ; à gauche, se tiennent les entrepreneurs et les ouvriers, qui ont travaillé au sanctuaire. De ce point, le coup d'œil est féerique : la pourpre des vêtements cardinalices se marie à l'or des chapes et des crosses, le violet et le rouge des mozettes à l'hermine des camails et aux joyaux des mitres, en une harmonieuse gamme de couleurs. Postés dans une estrade dressée, à leur intention, près de la tribune d'honneur, de nombreux artistes s'empressent à prendre des « instantanées » de cet inoubliable spectacle, dont aucune description ne saurait traduire la pompe et la grandeur.

Cependant, la procession descend les degrés qui donnent accès dans la crypte ; et, tandis que l'on récite, devant les Reliques, les litanies des Saints, Mgr Coullié, prélat consécrateur, revêt les habits pontificaux.

Arrêtons-nous, avec respect, devant ces restes glorieux des saints Martyrs. Elles sont vraiment insignes, ces reliques, et leur choix lui-même est suggestif en précieux enseignements. Les trois principales sont, pour chacun des dix autels, celles de S. Lin, pape ; de S. Irénée, évêque, et de S. Fortunat. Elles sont, on le voit, contemporaines des origines de l'Eglise de Lyon. Saint Lin, premier ou deuxième successeur de saint Pierre, mourut avant l'apôtre saint Jean ; saint Irénée, premier successeur de notre premier évêque lyonnais, saint Pothin, envoya le diacre Fortunat évangéliser les régions voisines de Valence (1).

L'association de ces trois reliques de martyrs dit éloquemment l'*antiquité* de notre *foi lyonnaise*, dont l'église

(1) La relique de saint Lin vient, par l'intermédiaire du cardinal Fesch, de la riche collection Borghèse. La relique de saint Fortunat est une parcelle du bras de ce martyr.

Digitized by Google

de Fourvière est, après dix-huit siècles, un si magnifique épanouissement. Elle marque également, d'une façon très significative, trois des caractères dominants de cette foi : *son inviolable union à la foi romaine; son culte spécial pour la Vierge, Mère de Dieu;* et *son esprit tout apostolique.* Saint Irénée ne mérite-t-il pas, en effet, d'être appelé le *Docteur de la Papauté* et *de la sainte Vierge?* Et ces reliques pourraient-elles être mieux placées qu'auprès de celles d'un Pape, à Lyon, où il donna le témoignage suprême de son sang, et dans l'autel principal de la plus belle des églises élevées en l'honneur de Marie? Saint Fortunat, ce disciple envoyé par saint Irénée pour des conquêtes évangéliques, ne rappelle-t-il pas que Lyon, animé par l'esprit et le cœur de saint Jean, a été, dès le début, la ville de la *propagation de la foi?*

Indépendamment des reliques de ces trois martys, dont les noms vont être prononcés pour la consécration de chaque autel, il y a des parcelles d'un grand nombre de reliques précieuses, de telle sorte que chaque autel de Fourvière sera comme un véritable reliquaire offert à la vénération des fidèles. Citons seulement, pour le grand autel dédié à l'Immaculée-Conception, des reliques de sainte Cécile, la grande martyre romaine, et de sainte Blandine, l'illustre martyre lyonnaise, ainsi que d'un grand nombre de vierges martyres, destinées ainsi à rendre le plus magnifique témoignage à la Reine immaculée des Vierges. Dans cet autel, va être également déposée une parcelle du bras du bienheureux Chanel, l'un de nos derniers martyrs, celui-là même qui, missionnaire de la Société de Marie, suspendait un cœur d'or au cou de la statue vénérée de Fourvière, avant de partir pour cette île lointaine de Futuna, que sa mort glorieuse a convertie au christianisme.

La psalmodie achevée, le cortège quitte la crypte par la petite porte nord-est, dite de Bethléem — à l'exception de Mgr Bouvier, évêque de Tarentaise, qui reste seul dans le sanctuaire, avec ses assistants, pour consacrer l'autel — et se rend processionnellement sur le parvis, d'où il gagne la tente d'honneur.

Digitized by Google

Au milieu, prend place Mgr Coullié, ayant à sa droite S. Em. le cardinal Richard ; puis, à droite et à gauche, les autres prélats. Tous s'agenouillent, tandis que l'on récite les litanies des Saints, suivies de l'exorcisme et de la bénédiction du sel et de l'eau.

Mgr Coullié bénit l'eau destinée à être répandue autour de l'édifice, par des prières et des exorcismes, et mêle à cette eau du sel exorcisé et bénit.

Mgr Hautin, archevêque de Chambéry, une branche d'hysope à la main, s'avance sur le parvis pour procéder aux aspersions solennelles, en commençant par lui-même et par les assistants ; puis, il fait, trois fois, le tour de l'église, à l'extérieur, en aspergeant les murs dans leurs différentes parties, et en répétant la formule : « Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. »

La porte de l'église est fermée, et, derrière les massifs battants de bronze, se tient M. le chanoine Buy, grand pénitencier de Saint-Jean, qui fait les fonctions de diacre.

A la suite de chacune des aspersions extérieures, Mgr Hautin revient devant la porte de l'église, qui est toujours fermée, et frappe sur le seuil, avec sa crosse, en prononçant ce verset du psaume 23 : « Levez vos portes, ô princes ! et vous, portes éternelles, ouvrez-vous et laissez entrer le roi de gloire. » A ces paroles, le diacre resté à l'intérieur répond, en continuant le psaume : « Quel est ce roi de gloire ? » Et l'évêque reprend : « C'est le Seigneur fort et puissant, le Dieu puissant dans les combats. » La troisième fois, il ajoute : « Le Seigneur des vertus, c'est lui le roi de gloire ! » Et tous répètent : « Ouvrez ! ouvrez ! ouvrez ! » Alors, la porte s'ouvre, et le pontife pénètre dans l'église, en faisant, sur le seuil, le signe de la croix avec sa crosse, pour mettre en fuite les puissances infernales, et en disant : « Paix à cette maison ! » A sa suite, entre le long cortège des prélats, des prêtres et des délégués. La Basilique est resplendissante. Tamisés par les admirables verrières de l'abside, les feux du soleil accrochent aux ors des incrustations, aux marbres des colonnes, et aux mosaïques, de radieuses traînées de lumière, pendant que,

Digitized by Google

sous les voûtes, éclatent, comme une musique céleste et aérienne, les suaves harmonies des orgues, tenues par l'éminent artiste Paul Trillat (1).

Mais ce n'est là encore qu'une première et incomplète prise de possession. Le sanctuaire attend sa consécration solennelle ; et une cérémonie nouvelle, plus complexe et plus mystérieuse, sinon plus majestueusement imposante, va immédiatement commencer.

Après le chant du *Veni Creator* et la psalmodie des litanies des Saints, le chœur entonne le *Benedictus*, empruntant ainsi à Zacharie, père du Précurseur, ses accents inspirés, pour saluer la prochaine venue de Dieu dans son temple. Pendant ce temps, le pontife écrit, avec l'extrémité de sa crosse, les lettres de l'alphabet grec et de l'alphabet latin sur une croix de Saint-André, faite de cendres répandues sur le pavé et formant deux bandes qui se coupent au milieu de l'église, tandis que leurs extrémités vont aboutir aux quatre angles de la travée centrale. Des carrés tracés à l'aide d'un cadre en bois désignent la place de chaque lettre, que Mgr Coullié inscrit, en tenant sa crosse à deux mains.

Le prélat consécrateur procède ensuite à diverses cérémonies symboliques : bénédiction de l'eau grégorienne, aspersion autour de l'autel, aspersion du pavé, bénédiction du ciment. Les aspersions, à l'intérieur, sont faites par Mgr Petit, archevêque de Besançon.

On procède ensuite processionnellement au transport des reliques : quatre prêtres les portent, dans deux magnifiques châsses.

Le cortège se reforme de nouveau et vient se placer devant le porche de la Basilique. C'est à ce moment qu'a lieu la remise du monument, par la Commission de Fourvière à S. G. Mgr l'Archevêque de Lyon, chef bien-aimé de l'autorité religieuse diocésaine.

(1) Les orgues de Fourvière, signées Charles Michel-Merklin, sont un merveilleux instrument. Il faut féliciter la Commission de Fourvière d'en avoir confié la construction à un facteur *Lyonnais*, et *catholique*.

Digitized by Google

D'une voix émue, où vibre la foi d'un Croisé, M. le sénateur Lucien Brun, président de la Commission, prononce cet admirable discours :

« MONSEIGNEUR,

« Il y a vingt-cinq ans, Lyon et la région dont il est le centre, étaient menacés d'un immense péril. L'ennemi était à nos portes, un ennemi avide et sans pitié, ivre de sa victoire et prêt à se jeter sur la riche proie offerte à ses convoitises. Quelques heures encore, et il allait franchir l'étroit espace qui le séparait de nous.

« A ce moment, Lyon tourna les yeux vers Fourvière et fit entendre à sa protectrice accoutumée le cri de sa détresse. Quelques hommes de foi vive et d'initiative généreuse formulèrent un vœu qu'approuva l'autorité religieuse et que sanctionna, par une adhésion enthousiaste, la population tout entière : « Nous bâtirons une église ! » Et voilà que soudain, contre les prévisions humaines, le torrent dévastateur s'arrête à la frontière sans défense ! La prière avait été entendue : le miracle était accompli ; le diocèse et la ville échappaient au désastre de l'invasion.

« La promesse ne fut point oubliée, et la reconnaissance de la contrée et de la ville délivrées du péril se manifesta, et se manifeste encore, avec une générosité bien faite pour toucher le cœur de la Vierge libératrice. L'œuvre de l'accomplissement du vœu de Fourvière est, depuis plus de vingt ans, la plus chère et la plus vive préoccupation du peuple catholique. La commission a enregistré des dons d'une largesse royale ; elle a reçu, avec une émotion profonde, des offrandes prélevées du pain quotidien.

« Encouragée et bénie, à son début, par Mgr Ginoulhiac ; puis, par Leurs Eminences le cardinal Caverot et le cardinal Foulon, l'œuvre a marché vers son but, non sans difficultés, mais sans défaillance, et toujours trop lentement au gré des désirs de la population. Enfin lorsque, généreuse pour nous, la Providence a choisi Votre Grandeur pour occuper le siège de saint Pothin, nos espérances ont

Digitized by Google

été dépassées. Dès votre arrivée au pied de la colline des Martyrs, votre cœur s'est épris de Fourvière; Votre Grandeur a senti et partagé le frisson d'impatience qui agitait les foules pieuses, et a dit avec elles : Hâtons-nous, achevons, et ouvrons, la Chapelle du Vœu !

« Et alors, Monseigneur, vous avez rassuré la prudence inquiète des membres de la Commission. Vous avez vaincu nos hésitations. Un effort considérable a été fait; et, grâce à cette impulsion, à laquelle il nous a été si doux de céder, quelques mois ont vu s'opérer le travail de plusieurs années, et nous avons enfin entendu sonner l'heure si impatiemment attendue.

« Voici donc, Monseigneur, achevé, dans ses parties essentielles, ce splendide ex-voto, cette église, complément grandiose de l'antique chapelle. Daignez le recevoir de nos mains pour l'offrir, au nom de Lyon et du diocèse, à la Mère Immaculée du Rédempteur. Ordonnez que ces portes s'ouvrent; et notre foi verra notre bien-aimée Dame de Fourvière prendre possession de cette noble demeure, la plus belle que le génie humain lui ait jamais offerte. Consacrez au service de Dieu cet édifice, ces murs et ces autels élevés par nous en l'honneur de sa Mère. Que, dans un instant, appelé par les paroles sacrées, Jésus, Fils de Marie, notre adorable Maître, descende dans ce Tabernacle d'où, pendant les siècles à venir, ses bénédictions se répandront sur la cité fidèle.

« A cette heure solennelle et heureuse entre toutes, où nulle espérance ne peut paraître téméraire, nous prierons avec Votre Grandeur la Vierge Immaculée, Mère du Dieu vivant, de préserver notre France chérie d'une invasion plus redoutable que celle d'une armée ennemie, plus destructive que le fer et la flamme, je veux dire, l'invasion des doctrines impies qui prétendent donner congé à Dieu et l'exclure du gouvernement de l'humanité révoltée contre le Créateur.

« Daignez, Monseigneur, lui promettre en notre nom que nous poursuivrons l'œuvre commencée, jusqu'à ce que cette forteresse, « oppidum civitatis », cette Basilique

Digitized by Google

comblée des faveurs de Notre Très-Saint Père le Pape Léon XIII, glorieusement régnant, se montre enfin, orgueil de la grande cité catholique, dans tout l'éclat de la splendeur intérieure et extérieure rêvée pour elle par le génie de l'artiste chrétien.

« Demandez-lui de garder à ce peuple, qui se presse avec amour autour de son sanctuaire, la foi et les traditions des ancêtres. Qu'Elle écarte de lui tous les fléaux, et surtout les fléaux qui ravagent les âmes. Consolatrice des affligés et Secours des chrétiens, Elle daignera entendre, exprimés par Votre Grandeur, les vœux de notre patriotisme et de notre foi.

« Cette date du 16 juin 1896, qui rappellera la consécration de Fourvière en l'année du quatorzième centenaire du baptême et de la vocation de la France très chrétienne, marquera le début d'une ère de paix et de prospérité pour l'église et pour la patrie ; et, quand ils en fêteront les anniversaires, ceux qui nous survivront rediront, après nous, ces paroles qui semblent faites pour cette journée bénie : *Hæc dies quam fecit Dominus ; exultemus et lætemur in ea*, — oui, réjouissons-nous en ce jour que le Seigneur a fait. »

En termes exquis, Mgr Couillé répond au Président de la Commission de Fourvière :

« Monsieur le Président,

« La sainte Eglise a déterminé elle-même le devoir de l'évêque, lorsque la foi des populations lui demande l'honneur de la consécration pour un nouveau sanctuaire.

« L'évêque doit rappeler aux fidèles le respect dû au temple de Dieu, leur demander de veiller à sa dignité et d'assurer l'honnête entretien des ministres sacrés. Il nous est facile et consolant de remplir aujourd'hui ce devoir.

« C'est une ville tout entière, un diocèse tout entier, si bien représenté par la Commission dont vous êtes le digne président, qui nous demandent d'achever, par la consécration, une grande œuvre de foi, de reconnaissance, de piété filiale. C'est à Notre-Dame, Vierge Immaculée, Gardienne

Digitized by Google

de la ville et du diocèse de Lyon, que cette Basilique est offerte. Comment douter du respect qui veillera sur ce sanctuaire, témoignage éclatant des sentiments religieux de tout un peuple ?

« Que dire, en second lieu, des ressources nécessaires pour conserver ce temple, dans sa splendeur, et assurer le service divin ?

« Le passé n'est-il pas la garantie de l'avenir ? La confiance des Lyonnais en Notre-Dame de Fourvière nous dit, avec une légitime fierté, qu'ils ne craignent pas d'engager leur honneur pour garantir un avenir, dont Marie est la protectrice.

« Au nom de l'Eglise, au nom du diocèse de Lyon, nous acceptons cet ex-voto, et nous prions Notre-Dame d'acquitter notre dette de reconnaissance en répandant avec abondance ses faveurs maternelles sur vous, monsieur le président, sur les membres de la Commission de Fourvière, sur l'architecte et les ouvriers des chantiers, et sur tous les bienfaiteurs de l'Œuvre. »

Après ces discours, le cortège rentre processionnellement dans la Basilique, pour la cérémonie de la consécration des autels. Avec le pouce, trempé dans le Saint-Chrême, Mgr Coullié, fait, en passant, sur les portes de bronze, une onction, en forme de croix. Puis, tandis que l'Archevêque de Lyon consacre l'Autel-majeur de l'Immaculée-Conception, NN. SS. les évêques de Vannes, de Montpellier, de Nevers, de Dijon, de Grenoble, de Viviers, de Saint-Claude, de Clermont, et de Tarentaise procèdent respectivement à la consécration des autels de la Nativité, de la Présentation, de l'Annonciation, de la Visitation, de l'Assomption, de la sainte Vierge au Cénacle, de la Compassion, de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, et, dans la crypte, de Saint Joseph.

Le prélat-consécrateur continue par la cérémonie des onctions des douze croix commémoratives, placées, autour de l'église, dans la partie basse du cadre qui doit entourer les panneaux en mosaïque, où seront représentées des scènes de la vie de la sainte Vierge ; il bénit, avec l'encens

Digitized by Google

qui va brûler sur l'autel, les objets du culte que lui présentent des clercs; et, aussitôt, commence la messe basse, la première messe célébrée dans l'auguste sanctuaire. Elle est dite par un évêque lyonnais, Mgr Gouthe-Soulard, qu'assistent M. le curé de Saint-Just et M. le supérieur des Minimes, chanoines d'Aix. Pendant la messe, la maîtrise de Saint-Jean, sous l'habile direction de M. l'abbé E. Trillat, exécute, avec l'incomparable perfection qu'on lui connaît, quelques délicieuses pièces, notamment, un merveilleux *Sancta Maria*, spécialement composé par Ch.-M. Widor — encore un Lyonnais — pour les fêtes de la Basilique.

Et alors, aux répons alternés et divinement enthousiastes du *Te Deum*, le cortège s'avance sur le perron; et S. E. le cardinal Richard, debout sur la première marche, les autres prélats rangés en demi-cercle autour de lui sur les gradins inférieurs, donne la bénédiction apostolique à la foule, qui, énorme, émue jusqu'aux larmes, s'agenouille pieusement sous la main de l'illustre et vénéré pasteur.

Ainsi se termine, à midi 1/4, cette cérémonie, l'une des plus belles et des plus grandioses par sa pompe, l'une des plus touchantes par son symbolisme, de toute la liturgie catholique.

Le soir, à quatre heures, le cortège solennel se reforme, dans le même ordre que le matin, et se rend à la Basilique.

La vaste église est absolument comble.

Dans le chœur prennent place les archevêques et évêques, près des deux trônes élevés pour recevoir S. E. le cardinal Richard et Mgr Coullié. Les chanoines du Chapitre primatial occupent les stalles si artistement sculptées par les jeunes apprentis de M. l'abbé Boisard.

Deux nouveaux prélats assistent à la cérémonie : Mgr Geay, évêque nommé de Laval, et Mgr Collomb, évêque nommé d'Evreux.

L'immense nef a été divisée en deux parties, séparées par une barrière. La première partie est occupée par le clergé, en habit de chœur, et par les membres de la Commission de Fourvière; l'autre, par les autorités militaires et civiles, et par les délégués des paroisses.

Digitized by Google

Dans l'assistance, se pressent les représentants les plus éminents de la magistrature et de l'armée, des médecins, des membres de la Chambre de commerce, des membres des divers corps élus, etc.

A l'issue des vêpres de la Dédicace des Eglises, chantées par la maîtrise de la Primatiale, le R. P. Monsabré, l'illustre orateur de Notre-Dame, monte en chaire, et prononce un discours d'une grande beauté. L'on en trouvera, plus loin, le texte *in extenso*. Qu'il suffise de dire que, rarement, l'éminent dominicain a été mieux inspiré : en tout cas, il n'a jamais rencontré un auditoire qui ait vibré davantage, dans une plus parfaite conformité de vues, ni avec une plus profonde sympathie de sentiments. Clergé et fidèles étaient absolument sous le charme, subjugués par cette magistrale et vivante éloquence!

Un salut solennel clôture cette fête ravissante; et, après la bénédiction, vers 6 h. 20, Mgr Coullié, suivi des Prélats et du Chapitre de la Primatiale, se rend, avec le Saint Sacrement, sur la galerie absidale extérieure, pour bénir la ville de Lyon. Sur les quais de la Saône et dans toutes les artères qui les avoisinent, une foule considérable s'est rassemblée, respectueuse, recueillie, dans un ordre parfait. Deux coups de canons retentissent successivement. Au deuxième, le peuple chrétien s'agenouille, l'ostensoir d'or s'élève pour bénir, et, pendant quelques secondes, un silence religieux plane sur tous ces fronts inclinés. Le spectacle est d'une incomparable magnificence. Puis, une dernière détonation réveille les échos voisins : la foule se relève et, lentement, s'écoule à travers les rues de la cité de Marie.

La *cité de Marie!* Voilà quarante-trois ans que, chaque année, au soir du 8 décembre, la ville de Lyon s'affirme comme telle, par ses illuminations, devenues légendaires. Lyon ne pouvait laisser passer une fête mémorable, comme celle du 16 juin, sans faire éclater magnifiquement, une fois de plus, sa piété filiale envers la Sainte Vierge. On a donc vu, mardi soir, une illumination féerique.

Le clocher de l'ancienne chapelle se dessinait, sur l'horizon noir, en traits lumineux. La nouvelle Basilique resplendis-

Digitized by Google

sait des feux de bengale, qui embrasaient toute la colline de leurs couleurs rouges et vertes. La galerie absidale avait reçu des cordons de lampions, qui en marquaient les grandes lignes architecturales.

Sur la terrasse de Fourvière, l'inscription traditionnelle : « Lyon à Marie », reportée sur un autre point de la colline, avait été remplacée par les trois grandes dates qui résument l'histoire de Fourvière : « 1643, 1870, 1896. »

Au-dessus de l'établissement des Jésuites, une étoile rouge, projetant des rayons lumineux, s'élevait radieuse, comme suspendue à la voûte céleste; au-dessous, brillait, en lettres de feu, l'inscription : *Ave, Maris Stella.*

En ville, sur les quais, dans les rues, sur les places, l'élan n'est ni moins spontané, ni moins général : les fenêtres sont rares, où ne brillent pas quelques lampions. Et partout, jusqu'à une heure avancée de la soirée, la foule se presse, curieuse, mais recueillie, admirative, et joyeuse. Les fêtes de Fourvière sont, pour les Lyonnais, les fêtes populaires par excellence!

Peu à peu toutefois les bougies s'éteignent, et le calme, avec le silence de la nuit, se rétablit dans les rues. Mais, là-haut, aux flancs de la colline, la vieille tour flambe toujours; toujours scintillent les inscriptions aimées, où Lyon a mis tout son cœur. Cependant, aux premières lueurs du jour, une à une aussi, même au sommet de la sainte colline, les lumières s'évanouissent. Un seul fragment brille encore, tenace, presque symbolique, des inscriptions traditionnelles. Et vers quatre heures du matin, mercredi, les Lyonnais ont pu voir, non sans une secrète émotion, un dernier mot, un seul : MARIE, se détacher encore, lumineux, sur le fond vert des grands arbres : c'était le nom, et comme la signature, de la Sainte Vierge, au bas de l'acte solennel des fêtes; ou, mieux encore, c'était la réponse délicate de la Mère aux manifestations touchantes de la piété de ses enfants...

Digitized by Google

*
* *

Et pendant deux jours encore, le mercredi, 17, et le jeudi 18, les fêtes ont continué, ou plutôt ont recommencé; pendant deux jours, à la grand messe du matin, comme à la cérémonie du soir, la Basilique, en dépit de ses proportions immenses, a semblé encore trop étroite pour contenir les fidèles accourus de toutes parts, avides de s'associer aux joies pieuses de la Dédicace.

On s'y était associé, la veille, de la façon la plus touchante, dans la capitale même de l'univers catholique. Au soir de la consécration du sanctuaire, le grand Pape Léon XIII, qui aime tendrement Fourvière et Lyon, daignait faire adresser, par S. E. le Cardinal Rampolla, le télégramme suivant à S. E. le Cardinal Richard :

Cardinal Richard, Archevêque, Lyon (France).

Saint-Père, agréant hommage renouvelé, à l'occasion réunion Fourvière, bénit de grand cœur votre Éminence, Archevêques, Evêques et Abbés réunis avec elle, et prie le bon Dieu pour chaque diocèse de France.

M. Cardinal Rampolla.

Dans la Basilique, tout humide encore des onctions de la veille, c'est Mgr Belmont, évêque de Clermont, qui a célébré, le mercredi, à dix heures, la messe pontificale ; ce sont les étudiants du Grand Séminaire, qui ont interprété les chants liturgiques. L'après-midi, Mgr Coullié, assisté de Mgr l'archevêque d'Aix et de Mgr l'évêque de Tarentaise, a présidé l'office des vêpres, où se sont fait entendre, avec charme, les élèves de l'Institution Notre-Dame-des-Minimes. Puis, Mgr Geay, évêque nommé de Laval, est monté en chaire, et a prononcé un chaleureux et magnifique discours. C'était Mgr Jourdan de la Passardière qui devait

Digitized by Google

prendre la parole, mercredi soir. Retenu, à Paris, par une indisposition, Mgr de Roséa a donc dû être remplacé, en quelque sorte, au pied levé. M. le curé de la Primatiale, en acceptant de suppléer le vénéré prélat, a fait un véritable tour de force. Il a, lui aussi, parlé en maître : j'ajoute qu'il a parlé avec toute l'ardeur de son cœur lyonnais, et qu'il a eu d'admirables trouvailles. On s'en convaincra, en le lisant. Mais il me plaît, au nom de tous les Lyonnais, de l'en remercier ici publiquement, et de l'en féliciter.

Jeudi matin, 18 juin, à la première heure, commençaient, en se succédant, de demi-heure en demi-heure, les pèlerinages des paroisses Saint-Jean, Saint-Paul, Saint-Georges, Saint-Just, Saint-Irénée, Saint-Pierre, l'Annonciation, et Notre-Dame du Point-du-Jour.

A 10 heures, la messe pontificale. Elle est célébrée par Mgr Fonteneau, archevêque d'Albi. Un prélat y assiste : Mgr Isoard, évêque d'Annecy. Les chants liturgiques sont exécutés par les séminaristes d'Alix.

A 3 heures du soir, vêpres solennelles et cérémonie de clôture du Triduum. Entouré de NN. SS. les archevêques d'Aix et d'Albi, et des évêques d'Annecy et de Saint-Claude, Mgr Coullié préside l'office. Une foule immense remplit la Basilique, où l'on distingue les élèves de nos établissements libres, Chartreux, Minimes, Dominicains, etc. Le chœur excellent de l'institution des Chartreux, dirigé par M. l'abbé Cagear, exécute brillamment quelques pièces de maîtres.

Après le *Magnificat*, Mgr Dadolle monte en chaire, et, pendant une heure et demie, il chante les gloires de l'Eglise de Lyon, et les liens merveilleux qui l'unissent à Marie. C'est une page magistrale d'histoire lyonnaise, où l'éminent recteur des Facultés catholiques a fait passer toute son âme de Lyonnais et d'ancien professeur d'apologétique chrétienne.

Ce beau discours achevé, Mgr Isoard donne la bénédiction du très Saint-Sacrement, et, une fois encore, l'hymne de l'action de grâces, l'immortel *Te Deum*, retentit, sous les voûtes, pour clôturer nos fêtes inoubliables.

Digitized by Google

Oui, vraiment inoubliables, car elles ont eu une incomparable beauté. Un seul détail peut-être a manqué à leur organisation : malheureusement, il n'appartenait pas à l'autorité religieuse de le régler, ce détail. Quand on songe à la foule immense qui se pressait aux alentours de la Basilique, et à l'intérieur du sanctuaire, et qu'on se rappelle l'imposante manifestation publique dont la ville de Clermont a vu le spectacle, il y a un an, lors de la clôture des fêtes du 8e Centenaire de la 1re Croisade, on ne peut que regretter que Lyon n'ait pas eu, lui aussi, sa cérémonie extérieure, sa belle et grandiose procession. C'eût été le couronnement superbe de notre Triduum; et la procession des enfants de Marie, à Fourvière, eût pu rivaliser de splendeur avec le magique défilé des fils des Croisés, à Clermont. Mais, hélas ! la perfection n'est point de ce monde. Nous n'en devons pas moins à la douce Vierge une profonde reconnaissance. Ce qu'elles ont perdu, sous le rapport du déploiement de la pompe extérieure, nos fêtes, peut-être, l'ont regagné, en splendeur intime. A ce titre, elles conserveront une double ressemblance de plus avec Celle qui en a été l'objet, et avec la Basilique que nous lui avons consacrée. Ne faut-il pas dire, en effet, de ce beau sanctuaire, comme de Marie elle-même : *Omnis gloria ab intus?*

J. C.

Digitized by Google

LE

CULTE UNIVERSEL DE MARIE

POUR LA CONSÉCRATION DE LA

BASILIQUE DE NOTRE-DAME DE FOURVIÈRE

Discours prononcé par le R. P. MONSABRÉ

Lyon, 16 juin 1896.

Tu gloria Jerusalem, tu lætitia Israel, tu honorificentia populi nostri.
Tu es la gloire de Jérusalem, la joie d'Israël, l'honneur de notre peuple.

Eminentissime Seigneur, Messeigneurs,
Mes Révérendissimes Pères, mes Frères,

Pourquoi cette illustre assemblée? Pourquoi cette foule qui envahit aujourd'hui la sainte montagne de Fourvière? Pourquoi cette joie, cet enthousiasme, ces chants? Pourquoi cette fête splendide? — Pourquoi? — Parce que la religieuse ville de Lyon est heureuse d'offrir à sa Mère du ciel un temple digne de sa reconnaissance pour tous les bienfaits qu'elle a reçus de sa miséricordieuse protection. O temple magnifique, humide encore des aspersions et des onctions qui t'ont sanctifié, tes splendeurs vont chanter, pendant de longs siècles, je l'espère, la gloire de Celle qui

Digitized by Google

fut le plus parfait des temples de la divinité ; elles m'invitent en ce moment à justifier par mes louanges la pieuse munificence du peuple qui t'a fait si beau.

La fête qui nous réunit, mes frères, n'est qu'un épisode dans l'histoire du culte universel dont Marie est l'objet. Je n'ai point, certes, l'intention de vous narrer cette histoire, mais je voudrais, dans un rapide coup d'œil, vous montrer comment Celle qui fut unie par la communication de son sang au Verbe rédempteur, configurée à sa douloureuse passion par ses souffrances, fut associée finalement à son triomphe dans les cieux et sur la terre. Dieu, dit l'apôtre, a exalté son fils humilié, anéanti, et lui a donné un nom au-dessus de tout nom ; il a de même exalté sa Mère et l'a faite grande au-dessus de toutes les créatures. C'est à elle mieux qu'à la victorieuse Judith que s'adresse ce cantique des saintes Lettres : *Tu gloria Jerusalem, tu lætitia Israel, tu honorificentia populi nostri :* O Marie ! vous êtes la gloire de la Jérusalem céleste, la joie du nouvel Israël, l'Eglise de Jésus-Christ, l'honneur de notre peuple, de cette France qu'on a appelée votre royaume, de cette ville qu'on a appelée la Cité de Marie. Bénissez-moi, inspirez-moi, pour que je puisse chanter dignement cette gloire, cette joie, cet honneur.

I

Le culte de Marie était commencé dans les cieux à l'heure où Dieu, découvrant à ses anges le plan de sa providence et les mystères de notre salut, leur montra son Verbe incarné et leur demanda pour sa majesté anéantie un cantique d'adoration. Il y eut des superbes qui se révoltèrent, mais une foule d'esprits fidèles acquiescèrent humblement aux admirables desseins de Dieu, et chantèrent, en prenant possession de leur bonheur : « A la Majesté sainte qui doit régner sur nous, à l'Agneau immolé, bénédiction, honneur et puissance dans les siècles des siècles ! » Près du Fils, ils

Digitized by Google

voyaient la Mère et saluaient déjà sa grandeur. Mais quelle explosion de louanges quand, après les mystères accomplis, Marie vint s'asseoir, à la droite de son fils, sur le trône de gloire que Dieu lui avait préparé de toute éternité !

Le triomphe du Christ devait être la mesure du triomphe de Celle qui fut la plus grande pureté créée, la source immaculée du sang qui nous a rachetés, le premier autel où le fils de Dieu s'est immolé, la parfaite coopératrice et le chef-d'œuvre de la Rédemption. Vainqueur de la mort, Jésus ne pouvait pas souffrir que la Vierge sainte, la mère admirable qui n'avait jamais connu le péché, devînt la proie de la corruption. Aussi la mort de Marie n'est-elle qu'un sommeil d'où elle sort bientôt, réveillée par ce doux et amoureux appel de son fils : « Lève-toi, ma bien-aimée, lève-toi. Le triste hiver de l'exil a passé, l'orage des tribulations s'est dissipé. Voici le printemps éternel. Les fleurs du paradis s'entr'ouvrent, et la vigne du Seigneur répand pour toi ses parfums. La voix de la tourterelle se fait entendre dans les terres nouvelles où tu es attendue. C'est le chant d'un amour que rien ne troublera plus. Lève-toi, hâte-toi, mon amie, viens du Liban, du Liban où croissent les cèdres incorruptibles; car tu es plus incorruptible que les cèdres, humble hysope que l'humilité a toujours cachée dans les sombres replis de cette vallée terrestre. Viens, je t'attends : *veni !* »

Jésus vainqueur de la mort, après avoir instruit et consolé ceux qu'il a aimés, les bénit une dernière fois et s'élance vers les cieux, emmenant avec lui les bannis des siècles anciens et des jours maudits, désormais éternels captifs de sa beauté, de sa gloire et de son amour. J'entends près des portes du ciel ce solennel dialogue : « Princes, ouvrez vos portes; soulevez-vous, portes éternelles, et le roi de gloire entrera. — Quel est ce roi de gloire? — C'est le Seigneur fort et puissant dans le combat ; c'est le maître des vertus. » Et les portes éternelles s'ouvrent, et le roi de gloire va s'asseoir à la droite de son Père. Sublime mystère ! en voici la consommation. Marie, morte de ses amoureuses langueurs et réveillée de la mort par son divin fils, est emportée

Digitized by Google

par les anges jusqu'aux portes du ciel. J'entends encore ce solennel dialogue : « Princes, ouvrez vos portes ; soulevez-vous, portes éternelles, et la reine de gloire entrera. — Quelle est cette reine de gloire? — C'est la femme par excellence, la femme forte et puissante dans les combats et les tribulations de la vie ; c'est la maîtresse des vertus. » Et les portes éternelles se soulèvent, et Marie s'avance vers le trône de son fils. La foule immense des élus s'écarte devant elle, les saintes hiérarchies ouvrent leurs rangs, les amoureux séraphins eux-mêmes s'humilient et s'effacent. Aux applaudissements de toute la cour céleste, Jésus dépose la couronne royale sur le front de sa très sainte mère et la fait asseoir à sa droite : *Astitit regina a dextris tuis.*

C'est la place qui lui est due, car si Jésus est l'homme typique substitué au chef infidèle de la race humaine pour la régénérer et lui rouvrir le chemin perdu de la patrie, Marie est la femme typique substituée à cette Ève séduite et séductrice qui proposa la mort au compagnon de sa vie. Véritable mère des vivants, elle partage avec son Fils l'œuvre de vie qui s'est accomplie au milieu des temps ; il est juste qu'elle en partage l'éternel couronnement. — La droite de Jésus c'est sa place, puisque fille, épouse et mère, elle est parente de toute l'auguste Trinité. Associée, dans le temps, à l'action génératrice du Père, elle peut dire avec lui et comme lui du même homme-Dieu : Mon Fils Jésus. Ce Fils, elle l'a conçu non du commerce vulgaire de la chair avec la chair, mais par la mystérieuse et chaste opération de l'Esprit Saint dont elle est l'épouse. — La droite de Jésus, c'est sa place, puisque plus grande que toutes les créatures ensemble, par ses privilèges, ses vertus et ses mérites, elle unit au rayonnement de la royale grandeur de Jésus, sur le ciel entier, le rayonnement de sa propre gloire.

Chantez, chantez cette gloire, ô saints anges! Jésus est votre roi, bien que Dieu semble l'avoir mis au-dessous de vous en le couvrant du manteau de notre nature, car à qui d'entre vous Dieu a-t-il dit : — Tu es mon Fils? Marie est votre reine ; fille de la race humaine, elle paraît plus petite

Digitized by Google

que vous; mais à qui d'entre vous Dieu a-t-il dit : — Tu es ma mère?

Chantez, chantez, vénérables patriarches ! Jésus est votre roi, le roi que vous attendiez et demandiez au ciel et à la terre. Marie est votre reine, car c'est par elle que vous avez obtenu l'objet de vos désirs. C'est le fruit de son chaste sein qui vous a guéris de vos pieuses langueurs et délivrés des sombres prisons où vous aspiriez vers la gloire et la félicité.

Chantez, chantez, prophètes du Seigneur ! Jésus est votre roi, car il fut l'inspirateur et le suprême objet de vos oracles. Marie est votre reine, puisque, prophétesse elle-même, elle a donné au monde la réalité que vous avez promise, et formé de son sang et de sa chair le libérateur dont vous n'avez pu qu'ébaucher le portrait dans vos prophéties.

Chantez, chantez, apôtres de la loi nouvelle ! Jésus est votre roi, c'est lui qui vous a appelés, c'est de lui que vous avez reçu la lumière, c'est lui qui vous a préposés au gouvernement de son Eglise, c'est lui qui a consommé votre vocation par l'effusion de l'Esprit de force et d'amour qui a fait de vous les conquérants du monde. — Marie est votre reine, car c'est par la chair dont elle a revêtu le Verbe divin que se sont manifestées à vous la lumière et la puissance du Christ; c'est de ses lèvres maternelles que vous avez appris les mystères de la conception et de la naissance du Sauveur; c'est par ses prières que vous avez obtenu, avec l'Esprit Saint, le don sublime et triomphant de votre parole apostolique; c'est sa douce et mystérieuse influence qui vous a précédés dans toutes les âmes que vous avez converties à la loi nouvelle.

Chantez, chantez, héroïques martyrs ! Jésus est votre roi. Aucune douleur n'a égalé la sienne; la somme des maux qu'ont endurés les humains de tous les temps et de tous les lieux n'en saurait donner une idée; c'est à l'incomparable excès de ses souffrances que vous devez la grâce qui vous a faits si forts et si grands dans les tourments. — Marie est votre reine, car, associée de près, par une immense compassion, aux douleurs de son Fils, elle a plus

Digitized by Google

souffert dans son cœur de mère que tous les héros de la foi dans leur corps.

Chantez, chantez, saints confesseurs! Jésus est votre roi. Sa loi, ses conseils, sa grâce, en vous ouvrant le chemin de la perfection, vous ont entraînés jusqu'aux sommets sacrés où l'âme s'unit à Dieu, et rendus dignes d'entrer dans la patrie des joies éternelles. — Marie est votre reine, car elle est auprès de Jésus le plus parfait modèle des vertus que vous avez pratiquées, et par lesquelles vous avez mérité votre gloire et votre béatitude.

Chantez, chantez, très pures vierges! chantez un cantique que personne ne peut redire après vous; Jésus est votre roi. Il vous a configurées à son adorable pureté, il a inscrit son nom et le nom de son Père sur vos fronts, il vous appelle à sa suite partout où il va, vous êtes ses prémices et sa cour privilégiée. — Près de lui, Marie est votre reine. Comme vous et plus que vous elle est sans tache, comme vous et plus que vous, elle est vierge, vierge par une grâce unique qui rehausse d'un incomparable éclat sa pureté immaculée; elle est vierge et elle possède, avec l'honneur et les joies de la virginité, ce que la nature ne permet à aucune vierge de posséder, l'amour et les joies de la maternité.

Chantez, chantez, saints du Seigneur! Jésus est votre roi, Marie est votre reine, car c'est à l'infinie miséricorde du Fils et à la très haute intercession de la mère que vous devez la grâce de persévérance qui vous a ouvert les portes du ciel.

Habitants de la céleste Jérusalem, chantez votre bonheur. Vous le devez tout entier à l'humanité glorieuse de votre Dieu Sauveur et cette humanité, vous la devez aux chastes entrailles et au *fiat* de la Vierge mère qui siège à sa droite. Aussi, que j'aime à vous entendre publier sa gloire en ce cantique d'admiration et de reconnaissance : « Soyez bénie, éternellement bénie, fille du Seigneur, car c'est par vous que nous avons communié au fruit de vie : *Benedicta filia tu a Domino, quia per te fructum vitæ communicavimus.* » Que j'aime à voir Marie envoyer de son

Digitized by Google

trône à tous les saints du ciel, le salut que les royales majestés adressent aux foules qui les acclament.

O vierge! O mère! vous êtes la gloire de la céleste Jérusalem : *Tu gloria Jerusalem!* Descendez, je vous prie, sur la terre et soyez la joie du nouvel Israël, la sainte Eglise de Dieu.

II

Pendant plus de quarante siècles, ceux qui attendaient le Libérateur promis se sont penchés vers l'avenir, et près de l'objet de leurs joyeuses espérances, ils ont entrevu la Vierge mère qui devait le donner au monde. Pendant plus de quarante siècles, Marie a été associée au culte anticipé que les choses et l'humanité rendaient à son fils. Dieu la montra à nos premiers parents, à l'heure même où la main de sa justice s'appesantissait sur leur tête coupable. Elle préexistait sous le voile des figures, et les prophètes l'annonçaient au monde. David a chanté ses vertus et sa royale grandeur; Salomon ses charmes, sa beauté et sa pureté immaculée; Isaïe et Jérémie sa maternité virginale et divine. Les traditions des gentils eux-mêmes murmuraient le nom de la femme bénie qui devait enfanter le Rédempteur du monde.

Préparée comme son fils par le culte anticipé des figures et des oracles, Marie a reçu avec lui l'héritage des nations qu'elle enfantait spirituellement sur le calvaire par le douloureux et héroïque *fiat* de son cœur martyrisé.

Aussi, mes frères, à partir du commencement du christianisme, voyons-nous le culte de Marie marcher côte à côte avec celui de Jésus-Christ, et l'union intime et harmonieuse de la mère et du fils recevoir, dans les hommages de l'humanité chrétienne, la joyeuse consécration de la foi, de l'amour et de la prière.

Les apôtres qui avaient connu la mère du Sauveur ne pouvaient oublier la singulière beauté et l'étonnante gran-

Digitized by Google

deur de ses vertus, de ses grâces et de ses privilèges, ni la prédilection filiale dont Jésus lui avait donné, sous leurs yeux, de si tendres témoignages. Après avoir recueilli son dernier soupir et jeté un regard d'admiration sur le tombeau que sa dépouille mortelle venait d'abandonner, ils commencent, en son honneur, ce culte suprême et charmant qui ne connaît au-dessus de lui que l'adoration.

Dispersés aux quatre vents du ciel, pour prêcher et baptiser les nations, ils déposent dans leur cœur et sur leurs lèvres, le nom sacré de Jésus, mais avec lui le nom sacré de Marie. Car Jésus sans Marie est un Jésus incomplet, un Jésus dont on ne peut ni raconter l'origine, ni expliquer la nature, ni justifier la vie, ni comprendre les souffrances. Il faut dire de lui : « Comme je crois au Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, je crois en son fils Jésus, qui est né de la Vierge Marie. »

Et alors qu'il soit homme comme nous, qu'il ait vécu comme un homme, agi comme un homme, souffert comme un homme, tout Dieu qu'il était, cela se conçoit. — Et telles sont, mes frères, les paroles du symbole apostolique, paroles qui, de la bouche des premiers missionnaires de la vérité évangélique, sont passées dans la bouche des missionnaires de tous les temps et de tous les lieux, et ont répandu dans le monde le nom et le culte de Marie. Toute terre habitable où la prédication apostolique a pu creuser des sillons, souvent baignés de sang, a connu et honoré la mère du Sauveur, mère de tous les chrétiens.

Ce culte a eu dans l'histoire ses vicissitudes et ses progrès.

Quand, pour échapper aux fureurs du monde païen, les adorateurs en esprit et en vérité durent se cacher sous les pieds de leurs persécuteurs, ils emportèrent avec eux, dans les catacombes, le culte de Marie avec le culte de Jésus-Christ. Aujourd'hui que l'on peut visiter sans crainte ces berceaux souterrains de la foi chrétienne, on y rencontre à chaque pas des inscriptions, des allégories, de suaves figures d'orante et de vierge-mère dont le langage monumental atteste que Marie occupait, dès lors, la première

Digitized by Google

place après son fils dans les préoccupations de la piété catholique.

Le langage doctrinal, plus précis, n'est pas moins éloquent. Par la bouche de l'apôtre saint Jean, qui proclame, contre les rêveries grossières et les subtiles arguties des premiers hérétiques, la divinité du Christ et la réalité de sa chair sacrée, il venge la maternité divine de Marie et justifie son culte. Vengeance plus éclatante, justification plus solennelle, lorsque la grande voix du concile de Nicée définit contre l'impie Arius, la consubstantialité du Verbe. Victoire suprême, lorsque le concile d'Ephèse foudroie l'orgueilleux Nestorius qui avait osé diviser la personne du Christ et publier du haut de sa chaire patriarcale le blasphème : « Que personnne n'appelle Marie mère de Dieu. C'est une femme, et une femme ne saurait être la mère d'un Dieu. » — Le peuple anxieux attendait les décisions de l'Eglise assemblée près des portes du temple où elle délibérait. Quand elles furent publiées, une allégresse immense s'empara de la foule, et tous les cœurs émus laissèrent échapper ce cri de triomphe : Vive Marie, mère de Dieu !

Vive Marie ! ce cri de joie et d'amour filial est tombé comme un levain sacré au sein des générations chrétiennes et les siècles de progrès se sont ouverts. Fortifié par les affirmations doctrinales, illuminé par la grâce et de jour en jour plus avide de pénétrer le secret de nos dogmes, le génie chrétien est entré plus à fond dans les vérités de la foi, et rencontrant Marie partout où il rencontrait Jésus, il s'est inspiré de ce rapprochement et a créé en l'honneur de la divine mère des pages immortelles : hymnes, cantiques, pieux dithyrambes, apologies enthousiastes, traités pleins de grâce et d'onction. Peu à peu s'est tressée sur la tête de la vierge immaculée et de la mère admirable une couronne de noms illustres : Cyrille, Ephrem, Ambroise, Epiphane, Germain, Jean Damascène, Anselme, Bernard, Albert le Grand, Bonaventure, Bernardin de Sienne et tant d'autres que ma mémoire ne saurait retenir.

Digitized by Google

Couronnée par le génie des sciences et des lettres, Marie devait l'être par le génie des arts. La richesse, pieusement prodigue, peut donner l'or, l'argent, le marbre, les matériaux précieux, mais toutes ces choses n'ont qu'une valeur banale si la pensée humaine ne les saisit et ne les transforme en ces splendides constructions, ces opulentes sculptures, ces délicates ciselures qui font oublier la matière pour la forme, le don pour les symboles et les mystères qu'on voit sortir en vives saillies, ou se graver en traits profonds sous le ciseau que conduisent la foi et l'amour.

La foi en Marie et l'amour qu'elle a inspiré, voilà la source de la plupart des chefs-d'œuvre religieux que le monde admire : Ces Notre-Dame surtout qui germèrent pendant des siècles et qui, si belles sous la poussière des âges, témoignent de la vénération croissante du peuple chrétien. Leurs tours mystérieuses symbolisent la puissante protection de la vierge forte contre tous les ennemis ; leurs flèches élancées vont reporter au ciel la respectueuse salutation qui en descendit par la bouche de l'ange ; leurs vastes portiques s'ouvrent comme le sein miséricordieux de la mère du genre humain. Ici, des démons qui se débattent et se tordent sous les pieds victorieux de la femme promise au monde ; là, des anges et des saints qui chantent à leur reine des hymnes sans fin ; partout des fenêtres et des rosaces où flamboient les symboles, les mystères, les miracles, les légendes dont Marie est la glorieuse héroïne. Monuments sacrés, quand je vous visite, je m'approche de chacune de vos pierres pour y surprendre le battement de cœur de la vierge et de la mère que je vénère et que j'aime. Il me semble que, si j'étais incrédule et insensible, la foi et l'amour sortiraient de ces pierres pour entrer dans mon âme.

C'est des allégresses de la foi et de l'amour que sont issues encore les ravissantes peintures de vierge immaculée, de vierge mère, de vierge douloureuse, de vierge triomphante dont les grâces modestes, les chastes sourires, les larmes résignées, les regards extatiques nous invitent à

Digitized by Google

l'admiration et à la prière. Chefs-d'œuvre parlants qui ont immortalisé les noms et le génie de tant d'artistes parmi lesquels je ne veux citer que mon illustre et céleste frère Angelico da Fiesole.

Certes, mes frères, ces hommages progressifs du génie catholique parlent éloquemment. Mais tout le monde n'est pas capable d'écrire des pages immortelles. L'imagination de l'homme n'est pas si riche et si féconde ni ses mains si habiles qu'il puisse partout créer des chefs-d'œuvre. En bien des lieux, il faut se contenter d'églises champêtres et de représentations sans valeur artistique. Mais, dans ces églises et devant ces représentations, l'homme est partout capable de prier. Aussi est-ce par la prière que le culte de Marie a pris cette immense extension qui embrasse l'univers tout entier. Grands et petits, savants et ignorants, riches et pauvres, tous les heureux et tous les déshérités ont arraché leur âme aux préoccupations de ce monde pour la faire monter vers l'âme de leur mère du ciel. La même urne qui reçoit les parfums du cœur pour Jésus reçoit aussi les parfums du cœur pour Marie. L'Eglise a encouragé les sciences, les lettres et les arts, mais elle s'est appliquée surtout à la prière et s'en est réservé la sublime organisation, parce que la prière est la première, la plus haute, la plus universelle manifestation de la foi, de l'amour et des pieuses allégresses du peuple chrétien. Dans le cadre de son année liturgique, elle a disposé harmonieusement les fêtes, afin qu'elles nous rappelassent toute la vie de la vierge mère dans ses rapports avec la vie de son fils. Pour Marie comme pour Jésus, nous célébrons la conception, la nativité, la présentation, la passion, la résurrection, le triomphe, les fêtes des sacrements et des bienfaits. En cet orbe mystérieux la prière se meut, toujours fervente et empressée vers le même objet. Tour à tour elle bénit, elle rend grâce, elle implore, elle gémit, elle pleure, elle s'exalte, elle triomphe. Ne pouvant se contenir dans le cercle monotone d'une simple récitation, elle déborde en flots d'harmonie. Eh quoi ! la terre, la mer, le ciel, les astres, l'univers tout entier chantent la gloire de Dieu, pourquoi ne

Digitized by Google

chanterions-nous pas? Pourquoi les âmes chastes ne chanteraient-elles pas l'amour, les grandeurs, et l'incomparable beauté de leur mère bien-aimée? Chantez, enfants de Marie, chantez! Les anges vous écoutent et vous accompagnent; votre mère se penche vers vous et sourit amoureusement à vos cantiques. Cela vaut mieux, certes, que les trépignements, les fleurs et les vivats d'un monde sensuel et extravagant.

Et voyez, mes frères, avec quelle pieuse sollicitude l'Eglise nous invite, nous provoque, nous excite à la prière. Par le moyen des signes extérieurs elle parle à nos sens. Les rosaires, les chapelets, les scapulaires, les médailles sont comme des sacrements qui nous rappellent sans cesse que nous sommes voués au culte de Marie et qu'elle attend nos hommages.

Les esprits forts se moquent de ces petites choses; je les plains. Leur sotte impertinence oublie que l'amour filial n'est point une faiblesse et que le cœur d'un enfant grandit et transfigure tout ce qui peut évoquer en lui le doux souvenir d'une mère.

Invitée, provoquée, excitée par le signe sensible, la prière ne veut pas demeurer isolée. Elle cherche dans l'association une compensation à sa faiblesse, des forces qu'elle unit à ses propres forces. De là, les confréries, saintes agglomérations d'âmes qui resserrent entre elles les liens de la fraternité spirituelle, et se dévouent sous un nom commun, dans un but unique, à l'amour et au service plus spécial de la reine des cieux. Vous dirai-je leurs noms? vous raconterai-je leur histoire? — Je serais infini. — Où sont-elles? — Partout. — Partout Marie reçoit, avec le culte privé de chacun de ses enfants, le culte collectif des confréries.

Admirable mouvement de la prière, qui n'est pourtant qu'une partie du culte de Marie! car dans le culte il y a deux mouvements : un mouvement ascendant qui va de la terre au ciel, un mouvement descendant qui va du ciel à la terre et se distribue sur l'humanité en conseil, consolation, assistance, préservation, délivrance, soit dans l'ordre

Digitized by Google

temporel, soit dans l'ordre spirituel. Si le mouvement de la prière provoque le mouvement de la grâce, le mouvement de la grâce accélère celui de la prière. Invoquée depuis dix-neuf siècles, Marie n'a pas cessé de répondre à la prière de ses enfants par des bienfaits, et le culte marianique a puisé dans chacun de ses bienfaits une nouvelle vigueur. C'est ce qui nous explique sa perpétuelle jeunesse.

En effet, mes frères, supprimez le mouvement céleste de la grâce, vous vous trouvez en présence de phénomènes qu'on ne comprend plus. Pourquoi, par exemple, ces vœux publics, ces processions solennelles, ces pèlerinages lointains, ces imposantes manifestations religieuses qu'on rencontre partout comme les confréries? — Pourquoi? s'il n'y avait eu, ici une apparition mystérieuse, là des flots apaisés, ailleurs des ennemis mis en fuite, plus loin quelque fléau miraculeusement arrêté, partout quelque bienfait exceptionnel? Marie a bien voulu montrer au monde catholique jusqu'où pouvait aller son amour et sa puissance en lui accordant de temps en temps quelque grâce prodigieuse et ardemment désirée, et, pour répondre à cette grâce, le monde catholique a exalté sa reconnaissance et sa joie jusqu'à l'enthousiasme.

Je dis l'enthousiasme, mes frères, car notre siècle a connu l'ivresse de ce sentiment qui agite les peuples. Depuis longtemps, un dogme sacré était comme tenu en suspens. Bien des cœurs chrétiens y avaient donné leur adhésion, mais ils voulaient davantage : un acte de foi dans sa forme rigoureuse. L'Eglise l'a demandé, cet acte de foi, et aussitôt un courant d'allégresse a fait tressaillir le monde chrétien. Partout des chants, des feux, des oriflammes, des fêtes pompeuses, des manifestations grandioses, auxquelles vous avez pris, peuple lyonnais, une part illustre entre toutes. C'était l'enthousiasme qui accueillait le dogme de l'Immaculée Conception de la très sainte et très pure Vierge Marie, mère de Dieu et des hommes. Eût-on supprimé l'histoire des temps passés, il y avait là une solennelle leçon pour notre siècle. Il a pu se convaincre que

Digitized by Google

Marie, héritière des nations comme son Fils, est la joie du nouvel Israël, la sainte Eglise du Christ. *Tu laetitia Israel.*

III

Marie a reçu l'héritage des nations. Or, parmi ces nations il en est une à laquelle elle a prodigué les caresses de son amour et qui lui a répondu, non pas avec cette précipitations puérile et cette familiarité turbulente qu'on remarque chez certains peuples, mais avec cette conviction profonde, ce cœur religieux et dévoué d'où procède un culte grave, majestueux et durable. Cette nation, c'est vous, mes frères, c'est nous, c'est la très chrétienne et très religieuse nation française.

Nous étions encore enveloppés dans les langes immondes du paganisme, lorsque l'Orient nous préparait des apôtres. L'un d'eux, selon une vieille et pieuse légende, saint Denis, avant de ceindre ses reins et de prendre son bâton de voyage, alla se prosterner aux pieds de Marie et lui demanda de bénir en sa personne le peuple qu'il devait évangéliser. Marie étendit ses mains maternelles sur la tête de l'illustre athénien qui venait d'échanger les honneurs de l'aréopage pour les humiliations et les souffrances de l'apostolat, et de sa douce voix elle lui promit que son peuple à lui serait son peuple à elle, son peuple à jamais. D'un regard prophétique elle avait entrevu dans les ombres de l'avenir un enfant généreux et dévoué.

Marie a-t-elle menti à sa promesse? La France a-t-elle manqué sa vocation? A ces questions, notre histoire donne une glorieuse réponse.

Notre nationalité se formait à peine qu'un évêque des Gaules, celui qui baptisait notre premier roi chrétien, s'écriait : « *Regnum Galliæ, regnum Mariæ!* Royaume de France, royaume de Marie! » Et ce cri devenait bientôt populaire. En effet, mieux que les Clotilde et les Rade-

Digitized by Google

gonde, Marie était reine de France. Elle avait pris le sceptre et l'épée du plus vaillant des peuples; elle apparaissait sur les remparts, veillait aux portes de nos villes et, armée des fléaux du ciel, elle repoussait les barbares envahisseurs de nos provinces; elle volait au combat, écoutait le cri de détresse de nos rois et leur rendait une victoire compromise. Et nos rois l'aimaient; ils lui adressaient des prières, lui offraient des présents, lui élevaient des autels, lui bâtissaient des églises splendides, et par des édits mémorables, se faisaient les promoteurs de son culte.

Le royaume de Marie s'était affermi au sein des orages qui agitent les peuples, lorsqu'une hérésie honteuse vint le visiter. Profitant des défaillances de l'Eglise pour décrier sa mission, elle l'appela la grande prostituée décrite par l'Apocalypse, la mère et la maîtresse de toutes les erreurs. Sous le masque d'une austérité hypocrite, elle séduisit les peuples et ressuscita les monstrueuses erreurs et les mœurs abjectes des manichéens. Elle viola nos foyers et dévasta nos monuments religieux. Forte de l'appui des princes prévaricateurs, elle devint maîtresse de tout le Midi, et osa espérer l'apostasie de la France entière. Mais elle comptait sans la protection de la Reine céleste, qui veillait sur son peuple. La sanglante intervention des armes n'avait pu briser l'inflexible entêtement des Albigeois. Marie va les combattre et les vaincre. Elle appelle Dominique, mon bienheureux père, un noble et vaillant Espagnol qui, en touchant le sol français, a reçu le baptême de l'apostolat. Lui faut-il des armées? Il n'en a pas besoin; le rosaire lui suffit. Avec cette arme innocente et sacrée, qu'il a reçue des mains de la Reine du ciel, il fléchit les esprits rebelles que la force brutale avait endurcis, et, de son vivant, il lui est donné de voir, dans le bien qu'opère le psautier de Marie, comme un gage prophétique de sa perpétuité. En effet, bientôt le peuple français acceptait le rosaire, et le plus saint de ses rois le récitait à genoux.

Après cela, mes frères, d'autres malheurs, une autre délivrance. Des événements lamentables se préparaient; il

Digitized by Google

y avait grande pitié au beau royaume de France : un roi en démence, un dauphin découragé ; de grands seigneurs qui se querellaient et s'entretuaient; des traîtres qui saluaient partout l'étranger triomphant; notre nationalité qui se décomposait. O malheur ! ô honte ! la France allait devenir une province anglaise, et plus tard, sans doute, un peuple d'apostats. Je ne puis m'empêcher de frémir en lisant cette page déshonorante de notre histoire; mais aussi, je ne puis m'empêcher d'admirer le coup de providence par lequel notre honneur nous fut rendu. Marie, Reine de France, a eu pitié de son peuple, et, comme si son honneur à elle eût été compromis, elle ne se contenta pas de repousser l'ennemi, elle l'humilia. Prosternée devant son fils, le Christ, ami des Francs, elle lui demanda d'envoyer son archange et ses saints non pas au roi indolent qui laissait s'effondrer son royaume, non pas aux grands seigneurs et aux capitaines demeurés fidèles, mais à une petite fille des champs, qui n'avait su jusque-là que la prier et parer ses autels. Et voilà que cette petite fille quitte père, mère, frères, sœurs, pour voler aux combats. Elle rallie autour de son étendard, où brille le nom de Marie près de celui de Jésus, les restes découragés de l'armée française, elle délivre les villes assiégées, soumet les infidèles, fait sacrer son roi et meurt victime des trahisons et de la haine jalouse de l'ennemi, en prophétisant ce qui est arrivé : « Que le Godon, l'odieux Anglais, serait bouté hors de toute France. » Cette petite fille, nous l'appelons la très chaste, très illustre, très vénérable Jeanne d'Arc, vierge et martyre. Et bientôt, je l'espère, nous l'honorerons sur les autels.

Marie ne nous avait pas oubliés. Elle régnait sur son peuple et personne n'échappait à son honorable empire, pas même ceux de nos rois qu'on serait tenté de mépriser. Il en est un dont les perfidies et les sombres vengeances nous pèsent comme le souvenir d'une nuit d'angoisse, qui se montra aussi mauvais père qu'il avait été mauvais fils, et dont l'habileté et les succès politiques n'ont pu faire oublier les crimes. Eh bien, Louis XI, c'est lui, Louis XI tremblait devant la Notre-Dame qu'il portait à son chapeau; il visi-

Digitized by Google

tait ses sanctuaires, y multipliait les *ex-voto*, lui faisait construire des églises magnifiques et des châsses d'une fabuleuse richesse et donnait à son peuple cet édit : « Il est commandé à tout Français, chevaliers, hommes d'armes et manants de se mettre à deux genoux au coup de midi et de faire une prière à Notre-Dame pour obtenir bonne paix. »

Que dirai-je des temps héroïques de la chevalerie qui tant de fois reçurent des gages de la protection de très haute et très puissante dame Marie? Qui pouvait voir la France à cette époque pouvait s'assurer qu'elle avait répondu largement et généreusement à sa vocation, et que la Reine des cieux était l'honneur de son peuple.

Notre-Dame était partout honorée et invoquée. On rencontrait son image bénie sur les arbres des forêts, aux flancs des falaises, au sommet des roches, des collines et des monts, au fond des grottes, aux portes des villes, aux angles des rues. Elle prenait le nom des lieux de ses apparitions : Notre-Dame du Chêne, de la Gorge, de la Grotte, de la Vallée, de l'Epine, de la Fontaine; le nom de ses bienfaits : Notre-Dame de l'Espérance, de la Garde, du Bon Conseil, du Bon Secours, de la Délivrance, des Miracles; le nom des ordres religieux qui s'étaient mis sous sa tutelle; le nom des villes, des villages, des hameaux qu'elle protégeait. Enfin, dans la plupart des six cent mille édifices sacrés que nous possédions alors, il y avait au moins un autel à Marie où venaient prier nobles seigneurs, hommes d'armes, bourgeois, compagnons de métiers et pauvres gens de glèbe et de corvée. — Depuis longtemps, mes frères, vous avez pris votre place dans ce culte national de Marie, et dans la crypte de Saint-Pothin, et dans l'église de Saint-Nizier, et à Notre-Dame-des-Grâces de l'Ile-Barbe, et à Notre-Dame de la Platière, et dans la basilique d'Ainay, premier sanctuaire du culte de l'Immaculée Conception dans les Gaules, jusqu'aux jours où les ruines du vieux forum de Trajan donnèrent leur nom à la colline de Fourvière *(Fori veteris)* qui devint l'immense piédestal d'où la Vierge, mère du bon conseil, domina le nouveau Lyon.

Digitized by Google

Eglises, sanctuaires, autels, le calvinisme, ennemi de la Vierge, pilla tout, saccagea tout, profana tout. Le pouvait-il sans mentir aux siècles passés, sans se flétrir lui-même, sans se rendre coupable d'une ingratitude sacrilège envers l'auguste reine du beau royaume de France, et d'un criminel attentat contre notre honneur national? Pour réparer ses forfaits, l'un de nos rois, dont on a pu contester le caractère, mais dont on ne contestera certainement pas la piété, Louis XIII, déclarait que, « prenant la très sainte et très glorieuse Vierge Marie pour protectrice spéciale de son royaume, il lui consacrait particulièrement sa personne, ses Etats, sa couronne et ses sujets, la suppliant de défendre la France contre l'effort de tous ses ennemis, soit dans la paix, soit dans la guerre. »

La France avait accepté avec amour ce vœu royal, mais pour en arrêter le religieux retentissement, l'enfer suscita une hérésie astucieuse et habile à détruire qui, après avoir envahi le champ du dogme, envahit celui de la liturgie. Elle couvrit d'un voile la radieuse figure de vierge mère qui brillait au sommet de nos fastes religieux et s'efforça de tarir ainsi les sources de la piété catholique. Par ses détestables tendances et ses perfides suppressions, le jansénisme ouvrit la voie au philosophisme du XVIII^e^ siècle et à toutes ses impiétés. Alors, on vit les statues de la Vierge pleurer. Elles pleurèrent, car la coupe de nos crimes était remplie; Marie ne pouvait plus contenir la colère de son Fils.

Quels événements, grand Dieu, et quelle flétrissure dans notre histoire! Des hommes (oh! ce n'était pas des Français, et j'ai peut-être tort de les appeler des hommes), des monstres remontèrent comme un impur limon à la surface de la nation. A eux les pouvoirs, à eux la force, à eux aussi la vie de tout ce qui était honnête, bon et saint. A côté d'un trône treize fois séculaire les autels du Christ s'écroulèrent et près d'eux les autels de sa Mère. On l'appela citoyenne, on la proscrivit, on défendit à ses enfants de porter son nom. Mais en dépit de ces fureurs sacrilèges, il y avait encore dans les cœurs catholiques de discrets sanctuaires

Digitized by Google

où Jésus et Marie ne cessaient pas d'être honorés. Que dis-je? nos jeunes vierges franchissaient les degrés de l'échafaud en chantant de leur fraîche voix ce cantique de la dernière heure :

Je mets ma confiance
Vierge en votre secours.

On les vit, ces blanches colombes, envoyer au ciel leur dernier baiser de la terre, qu'elles devaient bientôt cueillir sur les lèvres de leur divine Mère. Bien des larmes secrètes furent répandues, car, pour être cachés, l'amour et le culte de Marie n'en étaient pas moins vivaces et profondément enracinés dans tous les cœurs dignes d'être appelés des cœurs français.

Dieu, lassé des excès révolutionnaires, appela pour nous en délivrer un homme dont le nom demeurera longtemps comme une pierre d'achoppement sur le chemin de l'histoire. Il était né un jour de fête de la sainte Vierge, dans un pays où le nom de la Madone fait palpiter tous les cœurs, même celui du brigand. Il avait appelé lui-même, en son enfance, la Reine des cieux, reine du monde et de sa patrie. Quand son heure fut venue, il entra dans la lutte le cœur plein d'ambitieux désirs, et après avoir culbuté les autorités décrépites qui décimaient la France au profit de leurs rivalités et de leurs débauches, il devint le maître. Fermons les yeux sur les abus qu'il fit de sa victoire, pour l'instant je ne veux savoir qu'une chose : c'est que les temples chrétiens s'ouvrirent de nouveau et que le culte de Marie put s'exprimer encore par des actes publics et solennels. Les autels se parèrent, les cantiques retentirent, les bannières flottèrent au vent, les blanches filles de la Vierge reprirent leurs processions, le plus beau mois de l'année vint rajeunir dans les cœurs chrétiens l'amour filial, et Marie daigna se montrer plus que jamais reine et mère bienfaisante du beau royaume de France.

Il est bien vrai que dans ce dix-neuvième siècle, les orages politiques ne nous ont pas été épargnés. Des trônes et des gouvernements mal assis se sont écroulés, mais le

Digitized by Google

peuple, enivré de ses triomphes, s'est arrêté au pied des autels ; la main d'une mère le contenait. Vous le savez bien, puisqu'en ces jours d'orages les hommes d'émeute et de destruction accusèrent Notre-Dame de Fourvière de trop vous aimer. Plus honorée que jamais par son peuple fidèle, Marie a multiplié les éclatants témoignages de sa maternelle bonté : mystérieuses apparitions, graves avertissements, tendres reproches, encouragements à la prière et au repentir, guérisons de l'âme et du corps, miséricordieuses délivrances ; et l'amour exalté par la reconnaissance lui a répondu par de glorieuses manifestations. Nous avons vu sortir de terre de magnifiques basiliques, d'immenses pèlerinages sillonner la France, les royales fêtes des couronnements se succéder d'année en année et aujourd'hui, une pléiade de princes de l'Eglise consacrer ce nouveau temple, dont la féerique beauté nous rappelle les antiques merveilles de cet Orient d'où sont venus vos premiers apôtres.

Salut splendide monument de la piété et du génie chrétien ! Ta consécration est le dernier chapitre d'une longue histoire de vénération, de prières et de bienfaits, et en même temps le solennel témoignage de fidélité et de la munificence du peuple lyonnais dans l'accomplissement de ses vœux.

A l'époque où la France était menacée de l'invasion d'un ennemi triomphant, un pieux archevêque (1) implorait la protection de Marie ; et des milliers de feuilles circulaient dans son diocèse et se couvraient de signatures. On y lisait :

« *Vœu à Notre-Dame de Fourvière.*

« Nous faisons vœu de prêter un généreux concours à la construction d'un nouveau sanctuaire à Fourvière, si la très sainte Vierge, notre mère immaculée, préserve de l'ennemi la ville et le diocèse de Lyon. »

(1) Mgr Ginoulhiac.

Digitized by Google

A quelque temps de là, la paix était signée; l'ennemi n'avait pas foulé le territoire du diocèse, le vœu des Lyonnais était exaucé.

A l'œuvre! à l'œuvre! Pierre Bossan, sublime architecte, dressez vos plans! Lyonnais, multipliez vos dons; pièces d'or, écus d'argent, humble obole des pauvres filles qui économisent sur leur semaine quelques sous pour la bonne Mère. Artistes, ouvriers et manœuvres, travaillez, travaillez pendant vingt-cinq ans! Il sort de terre, le nouveau temple de Marie. Il monte, il monte, il se forme, il s'orne, il s'achève; on le bénit, on le consacre; le voilà! nous y sommes.

Œuvre originale, qui n'est la copie d'aucune œuvre et ne ressemble à rien de ce qui s'est fait, mais dans laquelle pourtant, il est impossible de méconnaître l'inspiration de cette sagesse divine qu'invoquait si humblement le grand artiste qui s'était mis au service de la Reine du ciel, mère du bel amour et de la sainte espérance (1). Poème de de pierre, de marbre, d'or et d'émaux où l'œil rencontre partout l'histoire et les symboles harmonieusement entrelacés. « Au dehors, toutes les richesses de l'Ancien Testament; au dedans, tous les parfums de l'Evangile. Au dehors la vierge promise après la chute et figurée dans les saintes femmes d'Israël; au dedans, la vierge immaculée et joyeuse des premiers mystères, la mère douloureuse de la passion, la reine glorieuse et triomphante que toutes les générations proclament bienheureuse (2). » Au dehors, forteresse mystique où veillent sans cesse la puissance d'une reine et l'amour d'une mère pour protéger sa ville bien-aimée; au dedans, paradis de merveilles, supporté par une crypte ombreuse et sévère, où le patron de l'Eglise universelle et des familles chrétiennes attend humblement sous les pieds de sa chaste épouse, l'hommage des pèlerins qui viendront la visiter. Paradis de merveilles, où tout est

(1) Voir à la fin du discours la belle prière de Pierre Bossan.

(2) M. Sainte-Marie Perrin. *La nouvelle basilique de Fourvière. L'Université catholique*, revue lyonnaise. 15 février 1896.

Digitized by Google

fête pour l'œil, où les anges et les saints, harmonieusement groupés, font la cour à leur reine, où depuis l'abside jusqu'aux portiques, les statues, les sculptures, les peintures, les mosaïques, les verrières racontent l'admirable vie de la Vierge immaculée, de la Mère du Sauveur, de la Corédemptrice du monde, de la Reine des cieux, ainsi que l'histoire de ses bienfaits et de son culte, où mille et mille symboles expressifs, tour à tour sévères et gracieux rappellent à l'âme chrétienne la laideur du péché, la beauté des vertus, les bienfaits de la grâce, l'espérance et les splendeurs de la gloire.

O reine! ô mère! qu'il est beau votre nouveau temple et que vous y serez bien! Prenez-en possession, recevez-y nos hommages et soyez-y pour nous *Notre-Dame du Bon-Conseil*, en ces jours où tant d'erreurs conspirent contre la foi de vos enfants, où le chemin du salut et de la perfection chrétienne est devenu si difficile et si ardu; *Notre-Dame de la Garde* contre les embûches et les assauts de l'enfer; *Notre-Dame du Bon-Secours* contre les révoltes de nos passions; *Notre-Dame de Réconfort* en présence des lâchetés et des défections dont le triste spectacle nous décourage; *Notre-Dame de la Délivrance* en tous les maux qui nous visitent, en tous les événements qui nous attristent, en toutes les entreprises déloyales et sacrilèges des hommes néfastes qui ne s'empareraient, à notre déshonneur et à notre dommage, de l'influence, de la richesse et des pouvoirs, que pour détruire la religion, la conscience, les mœurs, et bouleverser la société; véritables ennemis de l'ordre public, du bien public, de la chose publique, de la république; soyez *Notre-Dame de la Victoire*, si les alliances armées qui nous guettent attentent à notre vie nationale; *Notre-Dame de la Paix et du Bon-Repos*, dans la prospérité et la sainteté des jours meilleurs que nous espérons de votre bonté. Enfin, soyez à jamais l'honneur de votre cité bénie et de votre beau peuple de France : *Tu honorificentia populi nostri.*

Digitized by Google

PRIÈRE DE PIERRE BOSSAN

Domina mea, mater pulchræ dilectionis et spei sanctæ, da mihi sedium cœlestium assistricem sapientiam quæ mirabiliter ordinavit omnia, et novit quod sit acceptum oculis tuis : quoniam elegisti me servum tuum infirmum et minorem ad intellectum, et dixisti me ædificare templum tuum in monte sancto tuo, et in civitate habitationis tuæ altare, similitudinem tabernaculi Domini. Mitte illam de cœlis sanctis tuis, et a sede magnitudinis tuæ, ut mecum sit et mecum laboret et sciam quid sit placitum apud cor tuum, et obedienter et recte disponam omnia; et ero dignus mandato tuo, et erunt grata opera mea.

Respice, tota pulchra, humilitatem deprecationis meæ, et noli me reprobare a filiis tuis.

Amen.

Digitized by Google

Discours prononcé par Mgr GEAY

ÉVÊQUE NOMMÉ DE LAVAL

17 juin 1896.

Opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam

« J'ai achevé l'œuvre que vous m'aviez donné à accomplir. » (S. JEAN, ch. XVII, v. 4.)

MESSEIGNEURS (1),
MES BIEN CHERS FRÈRES,

Telle est la parole que peut prononcer aujourd'hui, avec orgueil, le grand diocèse de Lyon. Il me semble l'entendre, en effet, ce grand et beau diocèse, dire en ce moment à Notre-Dame de Fourvière, par les lèvres de chacun de vous, en lui présentant sa nouvelle basilique : « Voilà « l'œuvre que vous m'aviez donné à faire! La voilà dans « sa beauté et dans sa magnificence! La voilà avec sa voûte « scintillante, avec ses murailles ruisselantes de l'huile « sainte, avec ses autels préparés pour l'adorable sacrifice, « avec ses marbres, ses vitraux, ses statues, ses mosaïques, « ses ors, ses bronzes qui chantent, dans une symphonie « ravissante, vos incomparables privilèges! Oui, la voilà « l'œuvre que vous m'avez donné à faire, ô Marie! Je l'ai « achevée : *Opus consummavi* — Je l'ai achevée avec « l'aumône de tous vos enfants de Lyon, avec les lar- « gesses du riche comme avec le denier du pauvre; et, « aujourd'hui, je vous la donne, ô Mère! ô Reine! ô Imma- « culée! Je vous la donne par la main du vénéré et bien- « aimé pontife de Lyon, qui hier en a purifié les pierres « et l'a marquée du sceau de l'Esprit Saint. Je vous la « donne par la main de ces illustres archevêques de Lyon « qui, après avoir commencé l'ouvrage, se sont envolés

(1) Mgr Coullié, archevêque de Lyon, Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix; Mgr Bouvier, évêque de Tarentaise.

Digitized by Google

« vers vous pour en contempler le couronnement du haut « du ciel. Je vous la donne pour que vous y régniez à « jamais en Souveraine, pour que vous y soyez la Protec- « trice vigilante de la grande cité qui s'étend à vos pieds, « la Gardienne assurée de l'antique Eglise de Lyon. »

Telle est la prière qui sort de vos lèvres, mes frères. Et par votre bouche, c'est le diocèse de Lyon tout entier qui vient de faire entendre sa voix immense.

Et maintenant, je me retourne vers cette œuvre que vous avez faite, vers cette œuvre de vos mains et de vos cœurs, et je me demande, en jetant sur elle un regard d'inexprimable admiration : *Quelle est-elle?...*

D'abord, *qu'est-ce qu'une œuvre?...*

Je suis bien fondé à poser cette question, car je parle ici devant les représentants de toutes les œuvres lyonnaises, spécialement rassemblées aujourd'hui au pied de cette chaire!

Qu'est-ce qu'une œuvre?...

Une œuvre, c'est la somme d'énergie, d'intelligence ou de cœur que l'on fait passer de l'état de pure puissance ou de pure spéculation, dans un acte libre.

Notre intelligence, notre cœur, notre volonté sont des sources permanentes d'actes admirables, d'œuvres superbes. Mais, pour combien, hélas! ces sources ne demeurent-elles pas des sources dormantes, des sources sans jaillissements, sans activité? Combien passent leur vie sans avoir fait une œuvre?... Combien encore, combien se contentent de produire des œuvres purement égoïstes, comme les œuvres de conservation, de plaisir, ou les œuvres d'argent?... Combien, ce qui est plus triste, ne produisent que cette œuvre de mort qui s'appelle le péché !

Mais qu'un grand souffle vienne à passer sur l'âme humaine, toutes ses puissances entrent soudainement en de nobles vibrations. L'âme de l'homme enfante alors ces œuvres toutes palpitantes de génie, d'énergie, de cœur, qui sont l'honneur de l'humanité et l'embellissement de la terre : *les belles œuvres!*

Qu'un souffle plus haut passe encore, un souffle tombé

Digitized by Google

du ciel ou du Calvaire; cette fois, l'âme de l'homme met au monde ces œuvres chrétiennes dont vous êtes, Messieurs, et vous, Mesdames, les ouvriers et les ouvrières; ces œuvres sans pareilles d'apostolat et de charité, d'immolation de vos personnes à toutes les détresses, à toutes les misères des âmes et des corps : œuvres qui pullulent comme des diamants dans le sein de notre catholicisme lyonnais, et qui sont sa gloire immortelle.

Or, dites-moi : quel est donc le souffle qui a passé sur nous, pour faire cette œuvre qui s'appelle la basilique de Notre-Dame de Fourvière?

Oui! quel est le souffle qui a passé sur l'âme lyonnaise et lui a fait produire ce chef-d'œuvre unique au monde? C'est le souffle de la douleur; c'est le souffle de l'amour. De sorte que je puis dire : la basilique de Fourvière, c'est le *chef-d'œuvre de vos douleurs;* c'est le *chef-d'œuvre de votre amour!*

Tel sera le sujet de ce discours. Je prie la Sainte Vierge de bénir mes paroles, car, hier encore, c'était une voix plus autorisée que la mienne que vous espériez entendre (1).

I

La douleur, c'est une admirable artiste! Avec ses mains sanglantes, et à travers le voile de ses larmes, elle a fait les plus belles, les plus durables choses du monde.

C'est la douleur qui a fait la Crèche, la Crèche qui a fait chanter les anges et qui a ramené l'espérance sur la terre!

C'est la douleur qui a fait la Croix, la Croix, plus puissante que le ciel, puisqu'elle a vaincu sa justice; plus puissante que l'enfer, puisqu'elle a vaincu les démons; plus puissante que le Monde, puisqu'elle a vaincu le monde!

C'est la douleur qui a fait le Sacrifice, cette force expia-

(1) Mgr Jourdan de la Passardière.

Digitized by Google

trice qui provient du mélange du sang d'un Dieu avec les pleurs de l'homme.

C'est la douleur qui a fait l'Autel de la nouvelle Loi, cette pierre indestructible sur laquelle s'immole tous les jours la grande Victime infinie.

C'est la douleur qui a planté sept glaives dans le cœur de Marie, et qui a fait de cette fille de Dieu la femme incomparable, la martyre idéale, le type parfait de la Beauté souffrante, mille fois plus touchant que celui de la Beauté heureuse !

C'est la douleur qui a fait la Rédemption, l'œuvre qui a brisé les chaînes de notre esclavage, rendu la liberté aux âmes et rouvert les portes de la grande Patrie !

C'est la douleur qui a fait les âmes les plus belles, les plus profondes, les plus ailées... Quelle admirable ouvrière, en vérité, que la douleur ! quel génie dans ses œuvres ! quelle profondeur ! quel superbe coup de pinceau ou de ciseau !

Or, *quatre grandes douleurs*, en l'espace de quelques siècles, se sont abattues successivement sur Lyon. Ce sont ces quatre douleurs, à proprement parler lyonnaises, qui ont le plus contribué à la gloire et à la célébrité de notre sanctuaire de Fourvière.

Sans doute, la dévotion à Marie existait sur la colline de Fourvière avant le XVI^e^ et le XVII^e^ siècle. Des rois et des papes étaient venus prier dans l'humble chapelle. Mais l'habile ouvrière de Dieu, la douleur, n'avait pas encore mis sur cet édifice la marque puissante de son marteau d'or; vous allez voir combien la dévotion à Marie va grandir dans le cœur des Lyonnais au contact de la douleur.

Voici qu'au milieu du XVI^e^ siècle, sur notre vieille cité entourée de murailles, aux rues étroites et insalubres, aux maisons populeuses et mal aérées, bondit tout à coup, ce monstre invisible dont vous savez le nom : *la peste*. Il exerçait ses ravages dans notre ville. On luttait contre lui, mais en vain ! On croyait l'avoir éloigné ! il reparaissait soudain; il semblait mourir ! il renaissait de ses cendres. Vainement les Lyonnais vont frapper à la porte des plus

Digitized by Google

illustres sanctuaires de France, le monstre fauche toujours ses victimes ; de période en période, il fait des coupes sombres comme un moissonneur qui continue sa journée. Des milliers de cadavres grossissent sans cesse le martyrologe lyonnais. Quel est donc ce mal, ô mon Dieu ? Est-ce qu'il n'y a plus de puissance au ciel pour arrêter les fléaux de la terre?... Soudain, en 1643, près de cent ans après l'apparition du fléau, un cri retentit dans les foules épouvantées : « Lyon à Fourvière ! » Ce fut un éclair, un trait de lumière.

Et le 8 septembre 1643, les premiers magistrats de la ville, portant des manteaux de couleur sombre, pieds nus, un flambeau à la main, au milieu des sanglots de la foule, faisaient l'ascension de la sainte colline pour y implorer le secours de la Madone lyonnaise. Au même moment, le fléau s'éloignait de la ville pour ne plus y revenir. Notre-Dame apparaissait sur sa colline, plus belle, plus bienfaisante que jamais. Lyon était à jamais voué à Marie. Fourvière était devenu célèbre : voilà l'œuvre de la douleur !

Oh ! quel spectacle quand l'exemple de la piété et de la foi en Dieu est donné par les chefs du peuple, par ceux qui le gouvernent et le commandent ! Comme le peuple suit, comme il se laisse entraîner au bien, comme il subit la magie de cet exemple ! Comme il s'attache à la religion, lorsqu'elle lui est ainsi enseignée et montrée par les dépositaires du pouvoir ! Est-ce que ces temps reviendront, mes frères, ces temps où les premiers de l'Etat et de la cité donnaient l'exemple de la piété et de la foi en Dieu ? Oui, ils reviendront, peut-être après de sinistres catastrophes, mais ils reviendront un jour ! J'en ai au cœur l'invincible espoir.

La deuxième grande douleur de Lyon, ce fut la Révolution française, *la Terreur*, comme l'appelaient nos pères, qui jeta notre ville sous ses talons sanglants, comme une victime pantelante, parce que Lyon avait voulu défendre sa foi et ses autels. Il faudrait un Jérémie pour chanter la désolation et les ruines de Lyon dans ces jours maudits. Toutes les églises sont saccagées, fermées et violées. Peu

Digitized by Google

s'en faut que le sanctuaire même de Marie à Fourvière ne devienne un amas de décombres. Mais la douleur est là qui relève les ruines. Notre détresse émeut jusqu'aux larmes le cœur d'un grand pape alors dans nos murs, et le 19 avril 1805, les Lyonnais pleuraient de joie en voyant le souverain Pontife Pie VII, l'illustre consécrateur de l'empereur des Français, monter à Fourvière pour rouvrir à à la dévotion des fidèles le sanctuaire de Marie, et lui donner, par les privilèges dont il le comblait, un immortel éclat.

Regardez maintenant, mes bien chers frères, ce tableau d'Orsel, notre grand artiste lyonnais, enchâssé dans l'or au fond de cette nef élégante. C'est encore l'œuvre de la douleur, de ce que j'appelle la troisième grande douleur de Lyon. Voyez la Vierge de Fourvière repoussant un spectre à la figure pâle, aux yeux hagards, au corps décharné. Ce spectre, c'est le *choléra*, le choléra qui s'avance du midi, après avoir jonché sa route, à travers la Provence, de 40.000 victimes. Déjà il touche aux portes de Lyon. Dans sa douleur, Lyon pousse un nouveau cri, un cri immense vers Notre-Dame de Fourvière. A l'heure même, le fléau recule, comme s'il y avait un mur magique autour de la ville; comme s'il y avait des foudres! Fourvière devient plus célèbre, plus populaire que jamais, et la reconnaissance des Lyonnais jette alors dans les airs la statue de Marie.

O douleur, comme tu l'as fait beau et puissant, notre Fourvière! Mais il n'est pas assez beau encore. Il faut une autre douleur pour achever l'œuvre commencée, pour faire de l'ancien et modeste sanctuaire la Basilique incomparable, le monument éternel que voici.

Cette douleur, la quatrième grande douleur de Lyon, c'est *la guerre de 1870*, cette guerre exterminatrice qui a fait saigner si affreusement les flancs et le cœur de la France. Deux à trois cent mille Allemands, ivres de victoires, traînant après eux plus de trois mille bouches à feu, vont se ruer sur notre ville. Déjà Lyon, « la ville aux monceaux d'or » comme ils l'appellent, est menacée d'une taxe de 500 millions! Déjà les avant-gardes de l'ennemi ne sont plus

Digitized by Google

qu'à quelques lieues. La ville sera bombardée peut-être. Et puis, à côté de cette douleur, la grande, l'ineffable douleur de la France, nos belles provinces perdues, nos armées décimées, prisonnières ou gisantes dans les neiges, la commune déchaînée, les prêtres, les évêques, les magistrats, les généraux lâchement assassinés! Paris incendié!... C'est alors que Lyon se porte en foule vers Fourvière. Chaque jour, chaque samedi surtout, à la suite de leur archevêque, Mgr Ginoulhiac, des foules innombrables gravissent la colline sainte, malgré les frimas de l'hiver terrible. On sanglote, on prie! C'est de cette immense douleur qu'est sortie la Basilique. C'est de cette angoisse suprême qu'elle a jailli. C'est du sein de ces catastrophes qu'elle s'est élancée vers le ciel, comme une tige superbe sort quelquefois d'une graine semée pendant l'orage. Les Lyonnais firent vœu, par la bouche de leur pontife vénéré, de faire construire un temple à Marie, s'ils échappaient aux horreurs de la guerre. Au même instant, par une puissance mystérieuse dont vous savez la source, l'armistice fut publié. La paix fut signée, avant qu'un seul cavalier teuton ait pu faire boire son cheval dans les eaux de nos fleuves.

Basilique de Fourvière, oui, tu es bien le chef-d'œuvre de la douleur! C'est la douleur qui a tissé ta robe de pierre; c'est elle qui l'a couverte de joyaux et de bijoux. Oh, que tu es belle ainsi!... et que je t'aime! Montre-toi aux nations dans ta beauté. Fais-toi voir dans ta parure et ta belle jeunesse, toi que Lyon enfanta dans la douleur!

Mais ce n'est pas seulement la grande douleur française qui a fait le chef-d'œuvre offert à Marie. Ce sont, n'est-il pas vrai? les mille petites douleurs de chacun de nous, de ceux qui vivent encore et de ceux qui ne sont plus. Demandez à chacune de ces pierres ce qu'elle renferme de larmes cachées! Demandez à chacun de ces chapiteaux, à chacun de ces autels ce qu'ils renferment de sanglots étouffés, de souffrances inconnues, de cœurs broyés. Car ce sont vos douleurs à vous, mes frères, qui ont opéré toutes ces merveilles que nous admirons aujourd'hui. Combien de mères de famille, en veillant la nuit auprès d'un berceau, ont fait

Digitized by Google

la promesse d'apporter ici leur offrande, si Marie leur conservait leur enfant adoré ! Combien d'hommes du monde ont fait le vœu d'apporter ici leurs largesses, si la Providence les bénissait dans leurs affaires ! Combien de soldats, sur le champ de bataille, ont juré de venir accrocher à ces murs leur épée ou leur croix d'honneur, si Marie voulait bien les ramener dans les bras de leurs mères ou de leurs épouses ! Combien de chrétiennes enfin ont promis, en silence, d'apporter à Marie, leurs bijoux, leurs bracelets, leurs diamants, si cette bonne Mère arrachait à l'aveuglement une âme passionnément aimée !

Ah ! si elles pouvaient parler les pierres de ce temple, quel hymne magnifique elles chanteraient à la douleur ! Marie, vous seule connaissez ces mystères, car vous seule savez entendre et guérir tous les gémissements de nos âmes.

Voilà pourquoi nous l'avons mise là, Notre-Dame de Fourvière. Voilà pourquoi nous l'avons dressée sur la colline, avec Lyon à ses pieds, admirable piédestal d'où elle domine la plaine immense, les Alpes neigeuses, le mont Blanc éternel !

II

C'est le souffle de la douleur qui a fait jaillir la Basilique de Fourvière, mes bien chers frères ; mais c'est aussi le *souffle de l'amour.*

Chaque peuple porte une *empreinte particulière* qui forme ce qu'on appelle son caractère, sa race. C'est un malheur quand la race disparaît pour faire place à une uniformité monotone. Non, il n'est pas bon que tous les peuples se ressemblent. Or, ces signes distinctifs de la race, les peuples les portent aussi bien dans l'ordre de la foi que dans l'ordre de la nature.

Si donc j'applique ce principe aux catholiques lyonnais, ce qui leur donne un caractère à part, une sorte de marque

Digitized by Google

distinctive, c'est leur *amour pour Notre-Dame de Fourvière.* Notre-Dame de Fourvière est mêlée à leur vie chrétienne comme l'air aux poumons.

Les Lyonnais aiment Marie *par tradition.* Cet amour est dans leur sang, qui renferme quelques gouttes du sang des premiers martyrs, de ces martyrs qui ont apporté à Lyon le culte de la très sainte Vierge. C'est une chose étrange que cette loi du sang qui charrie sur ses flots les mêmes penchants, les mêmes amours, à travers vingt ou trente générations. Or, c'est dans le sang des Lyonnais d'aimer Notre-Dame de Fourvière. Rencontrez-vous, n'importe où, un enfant de Lyon, son premier souvenir sera pour Notre-Dame de Fourvière. Que de fois, à l'étranger, il m'est arrivé de rencontrer des compatriotes; au moment de leur dire adieu, quand je leur serrais les mains, ils me disaient toujours : « Ah! que vous êtes heureux; vous allez revoir Notre-Dame de Fourvière! Rappelez-moi à elle! »

Les Lyonnais aiment la sainte Vierge par tradition. Je dis plus, ils l'aiment *avec unanimité.*

Quelquefois, dans un pays, dans une ville, le peuple n'a pas les mêmes goûts que l'aristocratie, l'aristocratie n'a pas les mêmes instincts que le peuple. A Lyon, s'il se rencontre des partis, des écoles, des systèmes, quand il s'agit de questions politiques, commerciales ou financières, tous les Lyonnais se reconnaissent, tous s'unissent, quand il s'agit de Fourvière. Les Lyonnais ne font qu'*un* dans leur amour pour Marie.

Vous en avez eu la preuve hier dans les splendides illuminations qui ont si bien clôturé cette grande journée. Cette foule immense et recueillie qui circulait dans nos rues; ces fenêtres éclairées, depuis celles des princes de la finance ou de l'industrie jusqu'aux plus petites boutiques et aux plus humbles mansardes, tout cela ne disait-il pas bien haut que, lorsqu'il s'agit de Notre-Dame de Fourvière, les Lyonnais ne forment qu'un cœur et qu'une âme?

Le Lyonnais aime Notre-Dame de Fourvière avec *confiance.* Il lui semble que ces deux mains de femme éten-

Digitized by Google

dues sur la ville sont comme un toit d'airain qui la protège contre la colère du ciel, et qu'à l'abri de ce bouclier virginal il n'a rien à craindre des secousses volcaniques de nos révolutions. Cette confiance donne aux Lyonnais ce je ne sais quoi de calme, de tempéré qui le distingue partout dans le monde. Au milieu de l'agitation universelle, le Lyonnais sait qu'il a pour lui Notre-Dame de Fourvière.

Le Lyonnais aime la sainte Vierge *pour sa beauté*. Son instinct lui a dit de bonne heure qu'elle était sans tache. Dites-moi, mes frères, n'y a-t-il pas quelque chose de particulier dans la race lyonnaise, pour avoir compris, dès les premiers siècles, avant que Rome ait parlé, que pas une ombre ne pouvait ternir la beauté de Marie? En vain, d'un style véhément, saint Bernard fulmine-t-il, dès le XII^e^ siècle, contre le peuple et les chanoines de Lyon, leur reprochant d'avoir devancé les décisions de l'Eglise! Vainement encore ce beau dogme de l'Immaculée-Conception froisse-t-il aujourd'hui le scepticisme charnel de certains esprits légers, les Lyonnais n'ont jamais voulu séparer de la beauté de leur Mère sa splendeur immaculée. Marie a toujours été pour eux la femme sans tache.

Le Lyonnais aime Notre-Dame de Fourvière *pour son bonheur à lui*. Elle est de toutes les fêtes de son foyer. Il n'est pas une joie qu'il ne lui fasse partager. Une alliance est-elle projetée entre deux cœurs qui s'aiment, les jeunes fiancés et les jeunes époux s'empressent de faire partager leur bonheur à Marie et ils montent communier à Fourvière. Un enfant vient-il réjouir un foyer chrétien, aussitôt on l'apporte à Fourvière et on implore pour lui les bénédictions de Notre-Dame. Il semble aux Lyonnais qu'ils n'ont pas de bonheur pur s'ils n'en ont pas donné une part à Marie.

Les Lyonnais aiment Marie *avec magnificence*. Rien ne leur coûte pour elle. D'autres peuvent se plaindre autour de nous et au loin que Fourvière coûte trop cher, que notre basilique a englouti trop de millions, les Lyonnais ne demandent qu'à donner encore. C'est pour leur Mère! Continuez,

Digitized by Google

chers Lyonnais ; jetez encore, jetez avec largesse les marbres, les pierres précieuses ! Nous le savons, vous ne direz jamais : c'est assez !

Etant donné cet amour unique des Lyonnais pour Marie, quelle basilique leur fallait-il pour être l'expression adéquate d'une pareille tendresse ? Il leur fallait une basilique qui ne ressemblât à aucune autre, qui ne fût la copie d'aucun temple connu. Car l'amour, lorsqu'il est poussé à l'extrême, veut que l'objet aimé soit unique au monde. Il leur fallait une église qu'on ne puisse comparer à aucun monument du passé. Il leur fallait une merveille nouvelle !

Il fallait en second lieu que la basilique parlât aux Lyonnais ; qu'elle *ressemblât à Marie ;* qu'elle fût son image, un miroir de sa vie ; que tous, en y entrant, les savants, les ignorants, les humbles, les ouvriers, eussent la vision de Marie !

— Or, cette condition, laissez-moi le proclamer ici devant Dieu, devant les évêques de France, a été merveilleusement remplie par l'homme de génie qui a tracé les linéaments de cette Basilique superbe, et dont le nom sera éternellement attaché à la gloire de Fourvière (1) ; par le disciple bien-aimé du Maître, par l'homme habile et distingué qui a su continuer l'œuvre première et fait sortir de la pierre et du marbre des jaillissements d'amour pour la Vierge Marie (2).

Regardez ! contemplez ! N'est-ce pas cela ? Au dehors, quelle page puissante ! c'est la forteresse qui commande au loin et domine l'étendue. Au dedans, ce n'est ni le grec, ni le roman, ni le gothique, c'est un style à part, qui n'est pas sorti des cartons où dorment les styles traditionnels. C'est la Basilique de Fourvière ! C'est l'Unique !!! Si Clovis y entrait, il dirait, comme il disait jadis à saint Remi en entrant dans la Basilique de Reims : « Mais, Père, Père, nous ne sommes plus sur la terre, c'est le Paradis dont tu

(1) M. Bossan.
(2) M. Sainte-Marie Perrin.

Digitized by Google

m'as parlé. » Encore une fois, est-ce que ce n'est pas cela? Cette basilique n'est-elle pas un reflet du Paradis? N'est-elle pas l'image de Marie?

Au dehors, comme le disait hier le maître illustre de la parole française (1), c'est Marie annoncée par les figures de la Bible. Vous verrez cela lorsque le ciseau aura achevé son œuvre.

Au dedans, c'est la sainte Vierge elle-même. Vous qui viendrez ici pour réciter ses litanies, vous les lirez sur les murailles, sur les verrières, sur les chapiteaux d'où s'envolent les anges.

Vous qui viendrez ici pour réciter votre Rosaire, vous n'aurez qu'à ouvrir les yeux pour voir scintiller les ravissants mystères de la Vierge.

Vous qui viendrez ici, votre Evangile à la main, vous n'aurez qu'à promener vos regards autour de vous pour en voir palpiter les pages divines.

O Basilique de Fourvière! tu ressembles à Marie, tu es Marie vivante, tu es unique au monde, tu es le miroir de Notre-Dame, tu es le *chef-d'œuvre de l'amour*, comme tu es le chef-d'œuvre de la douleur!

On raconte, Messeigneurs, qu'au moyen âge un certain nombre d'églises furent consacrées par des anges. Dites-moi, mes bien chers frères, est-ce que cette Basilique n'a pas été consacrée par des anges, par les anges de la patrie, par nos évêques vénérés? Hier, l'huile sainte a ruisselé à flots de leurs mains sur ces autels.

Ah! Messeigneurs, soyez toujours les anges de la patrie! Un jour viendra où ces évêques français, qui ont fait la France comme « les abeilles font leur ruche », la referont avec le même amour et avec le même génie.

Et vous, Monseigneur de Lyon, laissez-moi parler en finissant comme le fils de la maison, puisque, après tout, nous ne formons ici qu'une seule famille dont vous êtes le père. Hier, dans une page d'une latinité qui rappelle à la fois la plume de Cicéron et celle de Lactance, un professeur

(1) Le Père Monsabré.

Digitized by Google

de vos facultés (1) disait « que vous étiez autrefois *l'évêque de la Vierge d'Orléans;* mais que maintenant vous êtes devenu quelque chose de plus, puisque vous êtes *l'évêque de la Vierge de Fourvière!* » Quel honneur, Monseigneur, et quelle gloire sont renfermés pour vous dans ces belles paroles! Et comme vous devez préférer un tel éloge à toutes les pourpres du monde!

Laissez-moi, ô Marie, en finissant, parler en fils de la France. « Les catholiques lyonnais, réunis dans votre nouveau sanctuaire, en ce grand jour de sa consécration, vous conjurent de vouloir bien prendre en pitié notre pauvre patrie que vous avez toujours tant aimée. Gardez-la contre ses ennemis et du dehors et du dedans. Ramenez-la à l'antique foi de ses pères, non pas traînée par la rude main du malheur, mais doucement conduite par votre main maternelle. »

Ainsi soit-il.

(1) M. l'abbé Devaux, professeur de littérature latine aux Facultés catholiques de Lyon.

Digitized by Google

Discours prononcé par Mgr DADOLLE

RECTEUR DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

Lyon, le 18 juin 1896.

Deinde dicit discipulo : « Ecce mater tua. » Et ex illa hora accepit eam discipulus in sua. »
Ensuite il dit au disciple : « Voici ta mère. » Et, dès cette heure, le disciple, en effet, tint cette femme pour sa mère. »
(JOAN., XIX.)

MESSEIGNEURS (1),
MES FRÈRES,

Le divin Réparateur de l'ordre troublé par le péché a fondé l'économie rédemptrice sur le principe de la solidarité : principe qui, dans la langue chrétienne, prend le nom de communion des saints.

Je crois à la communion des saints, c'est-à-dire je crois au mutuel intérêt que se portent les vivants des deux mondes, de tous les points de l'espace et de tous les instants de la durée. Je crois à la mystérieuse harmonie des sollicitations de la terre et des sollicitudes du ciel, de l'intercession et de la prière. Je crois que le chrétien *in via* — en voyage — est un pupille, et qu'au terme — *in termino* — chaque élu devient un tuteur.

Tout est clientèle et patronage dans le christianisme.

Non seulement les individus reçoivent au baptême un nom qui est le gage et le symbole d'une assistance, mais

(1) S. G. Mgr Coullié, archevêque de Lyon; S. G. Mgr Fonteneau, archevêque d'Albi; S. G. Mgr Goutne-Soulard, archevêque d'Aix; S. G. Mgr Isoard, évêque d'Annecy; S. G. Mgr Marpot, évêque de Saint-Claude.

Digitized by Google

encore, eux aussi, les peuples, les nations et les églises, les provinces et les institutions ont recherché la protection d'un patron céleste. A mesure que la croix étendait ses conquêtes, les nouvelles terres soumises se sont d'elles-mêmes placées sous quelque pieux vocable. Et enfin, que fut l'Europe chrétienne sinon une vaste terre féodale, avec, pour suzerains, les habitants de la sainte Jérusalem ?

Entre tant de glorieuses tutelles qu'il serait superflu d'énumérer, la plus noble, la seule qui résulte d'une institution divine immédiate, vous l'avez deviné, mes frères, c'est la tutelle sous laquelle Jésus mourant établissait les fruits de sa Rédemption : *Deinde dicit discipulo :* « *Ecce mater tua* ». Ni ce disciple, ni cette femme ne jouent en cette scène le rôle de simples particuliers. L'humanité s'est reconnue sous les traits du disciple, et, dès cette heure, elle a nommé Marie sa mère : *Et ex illa hora accepit eam discipulus in sua.* Marie ! cette femme domine d'une hauteur incommensurable tout l'ordre créé, à cause des grandes choses que le Tout-Puissant a faites en Elle. Le divin déborde de toute sa personne, en des contrastes étranges au premier abord, parfaitement harmonieux à une seconde vue. C'est ainsi que la vierge semblait exclure la mère. Regardez de plus près : vous comprendrez que le Fils de cette mère explique au contraire la Vierge, comme l'excellence de cette virginité réclamait la gloire de cette maternité. En Marie, ainsi qu'en Dieu même, les mystères s'éclairent réciproquement, et, au point où se rencontrent leurs obscurités respectives, jaillit la plus splendide lumière. L'humanité l'a compris : aussi son cœur, ne pouvant s'en tenir à la simple admiration d'un tel idéal, s'est embrasé sous les chauds rayons qui en émanent, et ce cœur s'est donné mille fois, heureux d'affirmer, par des témoignages sans nombre, la souveraineté de celle qu'il appela Notre-Dame, comme l'on dit Notre-Seigneur.

Et tandis que Notre-Dame de la Merci, du Conseil, du Secours, des Lumières, de la Victoire, abritait toutes les

Digitized by Google

misères et s'offrait à tous les besoins, d'autre part elle inspirait tous les chefs-d'œuvre : l'art chrétien a atteint les sommets possibles à son effort, quand il s'est rencontré, comme ici, avec la piété envers la Vierge, dans la contemplation de l'idéal.

MONSEIGNEUR,

Voici le troisième jour des fêtes que vous annonciez naguère à votre peuple, en empruntant pour ce message les paroles mêmes de l'ange de Noël. La grande joie — *gaudium magnum* — remplit la cité, sans dépasser notre attente, sans étonner notre piété. Que dirai-je pour la commenter à mon tour, après l'hymne magnifique que nous avons entendu déjà, et où deux voix, éloquentes à l'envi l'une de l'autre, se sont elles-mêmes surpassées?

Mon texte a pu faire pressentir mon discours.

Je ne veux certes pas abaisser la Mère de Dieu au niveau d'une sainte nationale ; je n'aurai pas à me défendre d'avoir en quelque sorte restreint ce disciple auquel le divin mourant disait : « Voici ta mère ». J'essaierai néanmoins, en racontant notre histoire, d'établir que l'Eglise de Lyon a des titres singuliers pour revendiquer la dignité du disciple que Jésus aimait. Lyon et Marie à travers les siècles m'ont semblé ne pouvoir s'expliquer que par *Lyon à Marie.*

Deinde dicit discipulo : Ecce mater tua : c'est l'élection de notre Eglise comme disciple privilégié de la Vierge.

Et ex illa hora accepit eam discipulus in sua : c'est la correspondance de notre Eglise à la grâce de cette élection.

O Notre-Dame, ô ma Mère, si la conscience de mon insuffisance me faisait d'abord hésiter à accepter l'honneur de vous louer devant une pareille assemblée, j'ai été ensuite réconforté en lisant ces paroles d'un moine du moyen âge, qui dut un jour connaître mon embarras : *Gloriosa dicta sunt de te,* s'écriait-il, *sancta Dei Genitrix ; sed adhuc locus est tuæ laudi : non enim sunt loquelæ, neque*

Digitized by Google

sermones in omni natione, quæ sub cœlo est, quibus amplitudo gloriæ tuæ ad plenum valeat explicari. Donc, fils de l'Eglise de Lyon, c'est à votre gloire lyonnaise que je m'attacherai. Mon hommage aura la forme d'un simple récit.

I

A défaut de discours plus explicites qu'il ne tient qu'en de rares circonstances, Dieu parle par la voix des événements : c'est en ce langage qu'il a manifesté l'élection de notre Eglise à la dignité de disciple et fille de Marie.

Qu'il lui plaise en effet, — sans d'ailleurs intervenir par une sorte de miracle actuel — de faire connaître un dessein dont il est l'auteur, il lui suffit de mettre dans les événements je ne sais quoi de caractéristique par où s'accuse l'influence d'une pensée supérieure qui les dirige. Leur suite aura une ordonnance que n'expliquerait ni la fatalité, ni la liberté. Déjà au point de départ, mais surtout à mesure qu'ils se développent, on les sent pénétrés d'une intention profonde, que la philosophie nomme leur finalité. Çà et là et par intervalles, on croira cette intention évanouie; elle sommeillait seulement : attendez qu'une occasion propice la fasse éclater de nouveau, et alors quiconque a le cœur pur verra Dieu derrière le rideau des phénomènes dont se compose l'histoire.

Quand vous avez lu les Epîtres des apôtres, les Actes, toute cette littérature qui n'est plus l'Evangile, mais qui garde, avec le caractère sacré de l'inspiration, l'autorité de la parole de Dieu, vous avez été surpris de n'y plus trouver, à partir de la Pentecôte, la mention expresse d'un rôle joué par la plus illustre survivante des personnages du drame de la Rédemption. Nul doute pourtant qu'elle n'ait été nommée dans la prédication apostolique et présentée à la dévotion des chrétientés naissantes. Les ambulacres des catacombes témoignent que la mère Eglise du moins ne

Digitized by Google

tarda pas à cultiver le mystère de la Mère de Dieu, dont la douce image s'y voit peinte dès les origines les plus hautes. Toutefois, il n'est pas téméraire de penser qu'en plusieurs Eglises particulières, la foi précéda la piété, et que, pour ce motif, Marie n'occupa point tout d'abord dans la dévotion catholique la place que le dogme même, mieux compris, devait lui assurer plus tard.

Or de cette règle, si c'en est une, il faut excepter le coin de terre béni, qui eut l'insigne honneur de continuer Nazareth et d'abriter l'arrière-saison de la Vierge mère. Le disciple légataire du Sauveur a transporté à Ephèse son héritage. Terre sainte de l'antique Ionie, Ephèse a-t-elle connu la grâce de cette substitution de Notre-Dame à l'objet presque chaste de son idolâtrie séculaire ?

Mais qui dira ce que furent là les relations du fils et de la mère?

Sous l'égide de Marie, l'Eglise était sortie du Cénacle, armée de sa force divine, de la vérité dont elle est l'interprète et de la grâce dont elle dispense les trésors.

A Ephèse, le virginal amour, qui embrasse encore cette Eglise tout entière, se concentre d'une manière plus intense sur le disciple que Jésus aimait ; il le prépare à faire jaillir des rayons dérobés aux abîmes de la vie divine et aux secrets de l'amour infini.

Ce fils entonnera son Evangile en chantant le poème de l'éternelle génération de Jésus, et il l'achèvera par le discours de la Cène. Puis, prophète de l'avenir, il soulèvera un coin du voile qui cache le mystère de la fin des temps. Vierge et apôtre, il rendra, comme martyr, le suprême témoignage à son Maître. Comment ne pas reconnaître l'ouvrage de Marie dans ce disciple achevé, dont le front reflète avec tant d'éclat la lumière de toutes les auréoles ? Et n'est-ce pas que si Jean fait école, le trait de ses disciples, à lui, sera sur toutes autres marques distinctives, une dévotion plus tendre envers sa mère adoptive ?

Lyonnais, réjouissons-nous à cette pensée ; car Ephèse a été, par Smyrne, l'aïeul de Lyon chrétien. Nous sommes de l'école de Jean.

Digitized by Google

Le fondateur de notre Eglise a appris que si rien n'a été fait sans le Verbe, rien n'a été réparé sans sa mère ; et comme c'est précisément de restauration qu'il rêve, il installe Marie au centre de l'ouvrage.

Contemplez la ville romaine qui se répand magnifique et voluptueuse, comme une seconde Rome, sur les coteaux dominés par le futur Fourvière. Le dessein qui amena là les maîtres du monde, l'époque où ils y fondèrent leur domination suffiraient à faire deviner la splendeur de Lugdunum au second siècle : ici même, Trajan avait construit son célèbre forum, dont l'encadrement de portiques formait à la colline un couronnement grandiose : les demeures des habitants et des dieux, palais et temples s'étageaient en amphithéâtre le long des pentes, jusqu'au bord de l'Arar qu'elles ne franchissaient pas.

Pothin a planté sa tente au delà, entre les fleuves, et il a élevé à Marie le modeste autel qu'un grand pape, Innocent IV proclamera plus tard « le monument des honneurs rendus pour la première fois à la Vierge en deçà des monts. » L'image de la mère de Dieu, blottie là-bas parmi les ajoncs de la presqu'île déserte, sa présence au pied et en face de l'Acropole, avec l'ambition que signifie cette présence d'en supplanter les divinités, ne fait-elle pas songer à une nouvelle rencontre de Goliath et de David ? Si ce n'est qu'ici le Philistin représente toute la puissance du paganisme antique et que son adversaire n'a même pas en main la fronde qui brise la tête aux géants.

Mais la fille de David combat avec d'autres armes que son royal aïeul.

Vous le voyez : dès le principe la lutte se dessine nettement entre la montagne et la plaine : d'un côté, la majesté des faisceaux et tout l'appareil des instruments de la force; de l'autre, Notre-Dame de Grâces ! (1)

Je ne redirai pas les épisodes de cette lutte héroïque :

(1) *Notre-Dame de Grâces* est le vocable sous lequel est connu l'oratoire de la Vierge, élevé par notre premier apôtre sur l'emplacement de l'église actuelle de Saint-Nizier.

Digitized by Google

nos petits enfants les savent. Ils savent que les grâces de Notre-Dame ne tardèrent pas de donner leurs fruits parmi nous : Epipode, Alexandre, Epagathe et Sanctus, Ponticus et Blandine, et tant d'autres, *cara Lugduno nomina ;* ils sont tous nôtres, tous fils de Notre-Dame de Grâce, ceux dont la vaillance a illustré la première page incontestée de l'histoire de la Gaule chrétienne.

Deux fois, en un quart de siècle, la force romaine se mesure avec la jeune chrétienté, pensant l'écraser sous son poids.

Elle multiplie, en effet, les ruines ; mais quelles ruines ! Car, depuis le Calvaire, il existe une nouvelle loi de l'histoire que le paganisme ne soupçonnait pas, celle dont Tertullien donnera bientôt cette formule heureuse : *Sanguis martyrum, semen christianorum.* Si vous comparez, pour le nombre des victimes, les deux hécatombes dont les hosties insignes furent Pothin et Irénée, vous trouverez saisissante l'application de cette loi.

Au second effort qu'il a tenté contre l'œuvre de Notre-Dame, le paganisme s'est surtout ruiné lui-même et à jamais parmi nous. La tempête de l'an 202 emporta la ville avec l'Eglise, de telle sorte que, du brillant Lugdunum, Sévère ne laissait debout que le forum, destiné à survivre six siècles encore.

Mais si les citoyens meurent, les martyrs revivent, et les églises — non pas toujours les cités — renaissent de leurs cendres.

C'en est fait de la ville impériale de Lugdunum : Trèves ou Cologne ont hérité du titre de capitale et des gloires annexées à ce titre.

Eh bien, quand il a dépassé le but, Septime-Sévère a travaillé pour le dessein providentiel que nous étudions. Si la Vierge, mère de notre Eglise, doit un jour régner sur Lyon, il faut que les césars se retirent, attendu que la colline où ils sont établis est l'emplacement naturel de la seigneurie lyonnaise.

Or, les voilà partis ; avec eux le paganisme s'en va, et alors, là-bas, dans la plaine, je vois se former un nouveau

Digitized by Google

Lyon, qui a précisément pour centre d'attraction l'autel vainqueur de Notre-Dame de Grâces. Et maintenant, si je parais oublier pour un peu de temps la Vierge, rassurez-vous : c'est encore son œuvre que je raconterai sans qu'elle s'y montre.

Dieu suscite à ce troupeau une série de pasteurs, peut-être unique dans l'histoire des Eglises. A peine notre liste épiscopale offre-t-elle, pendant plusieurs siècles, quelques noms que n'illustre pas l'auréole du confessorat ou du martyre. C'est Justus, si pieux ; c'est Eucher, aux éloquentes et poétiques homélies ; c'est Patient, le grand bâtisseur d'églises ; c'est Etienne, l'intrépide zélateur de l'orthodoxie : qui sait si la jeune Clotilde, élevée alors à Lyon et à la cour arienne de Gondebaud, ne lui dut pas le bienfait de la pureté de sa foi ! c'est Sacerdos, l'immortel promoteur de la première fondation d'un hôpital dans les Gaules, et cet hôpital porte le nom de *Notre-Dame* de Lyon ; c'est Nizier, doux et pur, remarquable par sa religion et son amour des cérémonies saintes ; ce sont enfin Ennemond et Genès, l'un et l'autre personnifiant la vigueur épiscopale, en un temps où les luttes de la conscience et de l'instinct portaient sur le trône — pour ne parler que des reines — Frédégonde et Brunehaut, entre Clotilde, Radegonde et Bathilde.

Depuis Pothin et Irénée, cette partie de la vieille Gaule avait plusieurs fois changé de maîtres politiques, on pourrait dire de civilisation. Le peuple des premiers néophytes était gallo-romain, mélange d'indigènes et de l'apport de la conquête ; peuple d'une culture presque avancée, du moins dans ses classes supérieures : on le voit par la qualité intellectuelle de plusieurs des martyrs de l'an 177.

Mais, deux siècles plus tard, quand sonna pour la vieille Rome l'heure de l'expiation, ou, plus simplement, que son rôle fut achevé, par toutes les frontières de l'empire les barbares firent irruption, humiliant à l'envi les aigles, refoulant les légions désormais incapables de défendre le prestige du nom romain.

Sa position si heureuse au point de jonction des routes

Digitized by Google

de l'empire, son prestige d'ancienne capitale de la Gaule romaine devaient recommander notre cité aux convoitises des envahisseurs. Elle échut d'abord aux Burgondes. Burgondes et Gallo-Romains fusionnèrent, durant le v^e^ siècle, en un singulier accord, sans cesse troublé par le mouvement des hommes du nord qui convoitaient encore cette belle proie. Enfin, les fils du grand Clovis étendirent leur fière épée sur nous : nous étions Français.

Or, à travers tant de changements, que nous appellerions des révolutions, nos évêques, presque tous illustres par la naissance, et si grands, les uns par le talent, tous par la sainteté, songèrent-ils à mettre leur influence dans la lutte des partis? Ils firent mieux : relevant les courages quand l'invasion soudaine les avait abattus, se multipliant pour en adoucir les maux, étonnant les vainqueurs par la fermeté du caractère et, à force de charité et de prières, préparant l'unité d'un nouveau peuple chrétien. Dès ce temps, si l'Eglise se révélait comme la grande force sociale, elle repoussait le rôle d'instrument de la politique humaine, son royaume à elle n'étant pas de ce monde.

J'ai nommé la charité de nos évêques : leurs contemporains, Grégoire de Tours, Sidoine Apollinaire, s'en sont portés garants devant l'histoire; cependant leurs œuvres en témoignent plus éloquemment encore. Et voilà bien, pour tous les temps, la caractéristique des vrais grands hommes d'Eglise : la charité! Le peuple, qui ne comprend pas toujours les expositions doctrinales, saisira au contraire aisément l'argument d'amour, la vérité, est avec ceux qui aiment la lumière, inséparable de la flamme; cela, le peuple le sent. Ainsi faut-il expliquer qu'en dépit de toutes les vicissitudes de cette longue période historique, qui s'étend de nos origines chrétiennes au viii^e^ siècle, notre Eglise n'ait pas connu de crise vitale, ni même de défaillance.

Toutefois de ce fait d'une grande Eglise qui se fonde, qui se forme, qui grandit, s'affermit et dure, l'œuvre personnelle des pontifes n'est pas tout le secret. Bientôt nous allons retrouver Notre-Dame. Lisons encore seulement

Digitized by Google

une page de notre Eucher, qui nous fera entrer fort avant dans la connaissance des causes. Le saint harangue son peuple en l'église des Macchabées : « Reconnaissons, ô mes bien-aimés, dit-il, la mesure des dons divins départis à notre Eglise avec plus d'abondance qu'à d'autres. Les peuples des diverses villes tressaillent, lorsqu'il ont le bonheur de posséder les reliques d'un seul martyr ; ils les estiment à bon droit comme une sauvegarde ; mais voici que nous possédons, nous, des peuples de martyrs. Que notre terre se réjouisse d'avoir été la nourricière de tant de célestes guerriers, mère féconde de tels héroïsmes ! Non, son ennemi n'aurait pu lui rendre autrement d'aussi bons offices qu'il a fait avec le glaive. Car, et cette solennité même en est la preuve, autant l'iniquité avait abondé contre elle, autant désormais la grâce et la bénédiction débordent sur elle. »

Oh ! la belle philosophie d'Eucher ! C'est donc le peuple de martyrs, à l'origine, qui explique le peuple de croyants, dans tous les siècles. Et ils ont pensé de même, les glorieux pontifes qui avoisinent Eucher dans l'ordre des temps, sans que, peut-être, ils aient su le dire en si magnifique langage. Aussi l'effort de leur zèle à tous s'est-il employé largement à promouvoir la dévotion des saints martyrs. Dès le lendemain des hécatombes, des mains pieuses avaient recueilli les saintes dépouilles ; et si nombreux étaient tombés les forts, que toute la colline, devenue leur sépulture, ressembla à un reliquaire. On devine si, à ce titre, elle fut chère à la piété des chrétiens, et quels fréquents pèlerinages ils s'accoutumèrent à accomplir au champ d'honneur où avaient combattu les grands ancêtres. Soit d'abord pour faire naître, soit ensuite pour encourager la filiale piété de nos pères, les évêques avaient élevé, aux principaux points de repère de l'immense ossuaire, des oratoires transformés plus tard en basiliques. Car l'Eglise a toujours eu l'usage de célébrer le sacrifice non sanglant de l'autel sur les restes sanglants de ses martyrs. Vers la fin du VII^e^ siècle, Lyon se trouvait peuplé d'édifices sacrés, grâce à la munificence de ses pontifes. Un moment, au

Digitized by Google

siècle suivant, la ville sainte parut menacée de ruine, quand les Sarrasins la remplirent en effet de désolation. Dieu remettait une suprême fois son élue dans le creuset, parce que l'heure approchait de l'accomplissement de ses desseins sur elle. Puis il suscita, pour la réparer, l'un de ces hommes qui vont de pair avec les fondateurs, l'ami du grand empereur, Leydrade; Leydrade, qui mit le sceau à sa gloire de restaurateur d'une cité et d'une église, en allant mourir dans la pénitence, au monastère de Soissons.

Et voilà que nos monts Gelboé ont fini d'être purifiés, d'abord par le sang d'un peuple de martyrs, ensuite par la prière de toutes les générations chrétiennes issues de ce sang. Cette prière et ce sang ont lavé la trace des ignominies païennes. La consécration de la colline s'est accomplie selon le rit que Vos Grandeurs observaient hier, Messeigneurs, en versant à flots l'huile sainte et le chrême sur les autels de cette basilique.

Le piédestal attend... attend-il?... On a peine à croire que la virginale *Orante* n'ait pas dès longtemps remplacé quelque divinité dans l'un des portiques du forum. L'image de la Reine des martyrs était là si bien à sa place... Mais l'histoire devient précise : le premier jour d'automne de l'an 840, le vieux forum, seul survivant d'un ordre de choses qu'il avait incarné, tout à coup s'écroule. D'autre part, avant la fin du XII^e^ siècle, un document authentique attribue une antiquité déjà immémoriale au premier sanctuaire de Fourvière. Comment ne pas conclure, du rapprochement de ces faits, que Notre-Dame s'est approprié le nom du vieux forum juste au temps où ce nom allait périr, n'étant plus porté même par des ruines?

Et il ne faut pas qu'il tombe, parmi nous, ce grand nom de Forum. Mémorial d'un glorieux rôle dévolu à Lugdunum sous la civilisation gallo-romaine, il rappelle surtout la rencontre dans son enceinte, au second siècle, de la croix et des faisceaux. Or, la force n'a pas pu soutenir le choc de la grâce, qu'elle avait cependant provoqué. L'écroulement du forum signifie le dénouement du drame

Digitized by Google

commencé en 177. Son nom, par conséquent, appartient au vainqueur, comme le symbole de sa victoire.

Montez de la plaine, ô Notre-Dame ; victorieuse de César, prenez sa place, et puisque le forum était le siège de sa puissance, soyez Notre-Dame du Forum ; venez régner sur la colline, dont le nom perpétuera à travers les âges le souvenir de l'hécatombe inaugurale. Fourvière dit la victoire de nos pères ; mais c'est vous au nom de qui Pothin les conduisit au combat ; vous êtes donc pareillement Dame de la Victoire et Dame de Fourvière : les deux noms n'en font qu'un.

Du haut de la colline, devenue son trône, Notre-Dame raconte en effet, ainsi que je viens de faire, sa prise de possession : *Et sic in Sion firmata sum :* c'est bien de cette sorte que j'ai été installée dans Sion : *sic*, c'est-à-dire par droit de conquête.

L'Ange de l'école a raison de dire que toujours la fin répond au principe. On le voit dans cette histoire, et rien n'est plus harmonieux, du principe à la fin, que le dessein providentiel, poursuivi durant sept siècles, qui a porté Notre-Dame de Grâces sur le mont des martyrs. *Digitus Dei est hic :* je reconnais là le doigt de Dieu ; là, dans cette puissante harmonie, je reconnais son doigt et j'entends sa parole. *Deinde dicit discipulo : Ecce mater tua.* Il dit au disciple : Voici ta mère.

Et ex illa hora accepit eam discipulus in sua : je dois raconter maintenant comment l'Eglise de Lyon a correspondu à la grâce de son élection.

II

Mon discours, jusqu'ici, recueillait la parole de Dieu à notre Eglise ; désormais il va recevoir la parole filiale de notre Eglise à Marie.

Combien modeste fut d'abord l'installation de Marie dans la succession des Césars ! A part son histoire, qui est —

Digitized by Google

nous l'avons vu — divine, et son beau cadre s'étendant jusqu'aux Alpes, le reste, une enceinte de quelques pieds carrés, en est presque misérable, et à souhait pour la Servante du Seigneur. On la dirait elle-même revenue à sa chère pauvreté de Nazareth. Elle a, dans la ville basse, des temples mieux en rapport avec la dignité de mère de Dieu : non seulement le sanctuaire primitif fondé par saint Pothin, mais, près de là, Notre-Dame des Bois, qui doit devenir Notre-Dame de la Platière ; et, si l'on remonte la Saône, le sanctuaire de l'Ile-Barbe, lieu de souvenirs poétiques et austères ; et si l'on suit, en descendant le fil de la rivière jusqu'au confluent d'alors, Ainay, avec son incomparable autel de l'Immaculée-Conception.

Du reste, Notre-Dame du Bon-Conseil — c'est le vocable de la primitive chapelle de Fourvière — n'a aucune hâte d'effacer ou d'absorber ses grandes sœurs de la plaine. Jusqu'au xv^e^ siècle, son histoire tient presque en deux mots : *humilitate placuit ;* elle a surtout exhalé le parfum de l'humilité. On dirait aussi qu'elle se recueille dans l'action de grâces, après la prise de possession da vieux forum, et en attendant l'heure, qui sonnera plus tard, d'attirer tout à elle.

Ce recueillement ne va pourtant pas sans quelque activité. La demeure est modeste, je l'ai dit; mais on y est chez soi, car le terrain où elle s'élève est devenu bien d'église en 850, date de la cession par Charles le Chauve, du domaine de Fourvière à notre Primatiale.

Plus tard, Notre-Dame s'agrandit d'une nef, dédiée au martyr de demain. Savez-vous rien de plus simplement grand que le spectacle de ces trois hommes, l'archevêque Guichard, le chanoine Olivier de Chavannes et l'illustre proscrit Thomas Becket, qui, un jour, du porche de Saint-Jean où ils se promènent, regardent l'agrandissement encore anonyme de Fourvière, dont Olivier fait les frais: et ensemble ils devisent du vocable sous lequel il conviendra de le placer. Or, ensemble aussi, ils ont le pressentiment que les grandes luttes, alors engagées entre les deux puissances, ne tarderont pas à donner un martyr de plus à

Digitized by Google

l'Eglise. Et voilà le patron qu'ils cherchaient. Bientôt, en effet, Notre-Dame, dont les martyrs ont préparé le trône, fait sur ce trône une place à la noble victime du roi Henri II d'Angleterre.

A l'exemple de Guichard, Jean de Bellesme, fondateur de la collégiale de Fourvière, et Philippe de Savoie, qui la développe en la dotant, donnent l'un et l'autre au sanctuaire de Notre-Dame-et-Saint-Thomas une part de leurs sollicitudes épiscopales, croissant avec sa célébrité. Déjà, en 1179, Louis VII y envoyait l'ex-voto de sa reconnaissance pour le bienfait de la santé rendue au futur vainqueur de Bouvines. Il est donc aisé de prévoir la prochaine centralisation à Fourvière de la dévotion lyonnaise envers la Vierge.

Cependant, pour un peu de temps encore, cette dévotion reste dispersée dans la ville basse.

C'est là que je dois cueillir la réponse de nos pères à l'honneur singulier de leur élection de fils de Marie.

Trois faits la résument dans ce haut moyen âge : la dédicace du samedi comme jour de la Vierge; la plus ancienne célébration d'une fête à l'Immaculée Conception; des honneurs liturgiques exceptionnels rendus à la Nativité de Marie. Le témoignage de l'histoire est formel sur ce triple titre de gloire que s'est acquis la piété de nos pères.

Aujourd'hui il nous paraît simple que Marie ait dans la semaine son jour, comme le Seigneur a le sien : tant notre religion s'est fait une habitude et, pour ainsi dire, un besoin de haltes périodiques sous les auspices d'une bénédiction maternelle. Il a pourtant fallu créer cette habitude et deviner ce besoin, puis le satisfaire : c'est à quoi nos pères s'exercèrent avec bonheur, dès le XII^e^ siècle, par la dévotion des samedis, qui eut pour centre Notre-Dame de Grâces, à Saint-Nizier.

Mais voici, de leur part, une initiative bien autrement étonnante : car ce n'est plus d'une forme de dévotion qu'il s'agit, c'est d'un dogme à dégager de la croyance implicite. Et par là, qu'entends-je? Vous savez, chrétiens, en

Digitized by Google

quel état Dieu a donné au monde sa révélation. De même que le Créateur a produit son œuvre *in instanti*, disent les théologiens, — cette œuvre, ainsi produite, étant par conséquent de même antiquité tout entière — de même le Rédempteur a consommé, dans les limites étroites de l'ère apostolique, la manifestation des vérités salutaires qu'il avait apprises de son Père.

Or, il est des astres, allumés depuis de longs siècles, dont la lumière n'est pas encore arrivée jusqu'à nous : pareillement certaines vérités, authentiquement contenues dans le dépôt de la révélation divine, ne montent qu'à la longue et à leur heure au firmament de la vérité catholique. D'ordinaire, c'est le travail des docteurs qui fait avancer un point de doctrine à travers les régions successives de l'opinion, de la pieuse croyance, de la certitude théologique jusqu'à la foi catholique enfin.

Eh bien, quand l'Immaculée Conception était à dégager de la Plénitude de grâces, et que les docteurs hésitaient à le faire, c'est l'éternel honneur de la piété de nos pères d'avoir tranché la question, non point en prenant contre les docteurs des conclusions doctrinales, mais en élevant à Ainay l'autel et en instituant, dès l'année 1126, la fête du privilège le plus glorieux de leur Mère, après celui de Mère de Dieu.

Comment les divinations de leur cœur furent-elles plus sûres que les lumières du génie ?... Et en quelle humilité nous doit tenir le souvenir de l'erreur commise ici, non pas par le génie seulement, mais par la sainteté, quand le génie et la sainteté se nomment Bernard, et que l'erreur fait tort à Marie !

Il nous est doux de penser que la tradition lyonnaise avait, sur ce point aussi, des origines irénéennes. « Dès l'origine des choses, écrivait notre saint docteur, les divins linéaments et les traits de la grâce qui rendirent la première Eve toute sainte, furent très vivement exprimés, dans les idées de la Sagesse éternelle, sur le visage, c'est-à-dire au fond de l'âme de la seconde Eve. »

Rien ne manque à cette esquisse de la seconde Eve « toute sainte », elle aussi, « dans les idées de la Sagesse éter-

Digitized by Google

nelle », pour qu'elle devienne en son temps l'image de l'Immaculée-Conception. Ajoutez ce que suppose de commentaires vivants un texte aussi précis dans une si haute antiquité, et la postérité d'Irénée vous paraîtra faite pour entendre, au douzième siècle, la prédication de saint Anselme ; mais cet auditoire est moins le disciple que le précurseur et le collaborateur du Docteur de l'Immaculée Conception.

Enfin, Lyon, qui avait été au point de croisement des voies romaines, se trouve maintenant sur la ligne frontière où se rencontrent le sacerdoce et l'Empire. Le sacerdoce, qui ne dispose pas de l'épée des batailles pour sa défense, s'avance jusqu'à Lyon, afin de faire entendre de plus près à l'Empire le séculaire *non licet*. Lutte mémorable, dont les origines compliquées pouvaient faire quelque illusion à l'une des parties sur ses prétendus droits, mais où, en réalité, était mise en question la distinction de deux puissances, dans leur souveraineté respective, telle que le Christ l'a conçue, voulue, promulguée, fondée. Un épisode de cette lutte amène à Lyon Innocent IV et sa cour. Là, dès le début du célèbre concile qui s'y est réuni en 1245, le Pontife accomplit un vœu, formé quelques années plus tôt, en instituant l'octave de la Nativité de la Vierge ; et c'est Notre-Dame des Bois, plus tard de la Platière, qui, en raison de son antique dévotion à ce mystère, est le théâtre de l'inauguration des nouveaux honneurs.

Vous l'avez donc entendu, mes frères, et je ne fais que réveiller des souvenirs : les faits sont d'une précision telle qu'ils rendraient superflus les plus éloquents commentaires. Notre Eglise a eu l'initiative de la dévotion sabbatine, et un rôle si beau comme promotrice, soit de la piété chrétienne envers les mystères de la Vierge, soit même de la foi catholique.

Eh bien, oserai-je dire que ce rôle, où se voit le développement d'un dessein si glorieux pour nous, Lyon a mérité de le jouer ? Il aimait tant Marie, qu'il l'avait mise partout en part de sa vie. Je ne nommerai plus les sanctuaires que ce récit même à fait connaître : mais Notre-Dame de Con-

Digitized by Google

fort, où les ouvriers — tireurs d'or, teinturiers et autres, — venaient si joyeusement, en corps de métiers, demander et où ils trouvaient confort : mais Notre-Dame des Douleurs du Grand Hôpital; Notre-Dame de Béchevelin, chère aux rudes mariniers du Rhône, qui l'ont choisie pour patronne; et Notre-Dame de Rue-Neuve, dont la bénédiction, reçue avant l'aurore, est le viatique des charretiers en partance ; et Notre-Dame de Bon-Rencontre, que les riches bourgeois du quartier des Cordeliers ont fait bâtir pour être « leur dévote chapelle » ; et encore, Notre-Dame de la Déserte, de l'Annonciade, des Chaînes, de la Saonerie, des Chazeaux ; Notre-Dame enfin du Haut-Don, qui protège la tombe des archevêques... Et ma liste n'est que commencée! Comment compter ensuite les statues de la Vierge aux angles des rues, sur les places, à l'entrée des ponts? Chaque rangée de maisons veut avoir son image, chaque quartier lui a dressé un oratoire. C'est vraiment la ville entière qui, disciple fidèle à sa grâce, l'a tenue pour sa mère : *Et ex illa hora accepit eam discipulus in sua.*

Cependant, l'heure historique est proche, où cette religion filiale, qui depuis des siècles lentement gravitait vers la montagne, devra s'y concentrer principalement.

Nous touchons à la fin du xv^e^ siècle. L'Eglise de Lyon a longtemps connu la dure épreuve des conflits de juridiction, qui sont de tous les conflits les moins faciles à réduire, et si fréquents aux époques de formation ou de transformation des sociétés. Maintenant les droits réciproques sont fixés, les attributions respectives des deux pouvoirs, et de chaque ordre de leur hiérarchie, nettement définies. Les solennelles assises de la chrétienté, qui, deux fois en un siècle, se sont tenues dans nos murs, n'ont pas peu contribué à étendre le prestige de notre Eglise, et aussi à faire planer au-dessus des querelles particulières la grande cause catholique. Enfin la métropole des Gaules jouit paisiblement de ses gloires, et une ère de tranquilles destinées semble s'ouvrir sur elle.

Alors Notre-Dame de Fourvière sort de la nuée qui la

Digitized by Google

tenait à demi cachée ; elle quitte décisivement l'obscurité de Nazareth et commence la veille, qui ne doit plus s'interrompre, sur la cité dont les habitants et la volonté de son Fils l'ont constituée la gardienne.

C'est en 1471 que les pèlerinages des samedis modifient officiellement leur itinéraire accoutumé, et qu'ils prennent le chemin de la sainte colline ; vous savez si depuis ils ont été fidèles à ce chemin. A peine venait-il de leur être ainsi frayé, qu'un roi de France s'y montrait pour aller confier à Notre-Dame la fortune de la France et la sienne. On comprend qu'après les journées de Granson et de Morat — deux samedis —, Louis XI, désormais délivré du Téméraire, ait exprimé sa pieuse reconnaissance envers la Vierge de Fourvière, toujours si fort à l'étroit dans la chaumière qui est son oratoire encore. « Nous ne souffrirons pas, dit le monarque, qu'une si belle dame loge en si humble maison. » Et, en outre du riche mobilier qu'il lui donne, des fondations dont il la dote, il l'établit châtelaine, avec droits seigneuriaux sur une partie du domaine de la couronne, Charlieu et vingt-quatre paroisses qui en dépendent.

Ce bel hommage, ô Notre-Dame, vous était bien dû, et j'aime à le rencontrer dans nos annales à ce moment, c'est-à-dire à vous voir expressément entourée des honneurs souverains parmi nous, si peu de temps avant l'épouvantable outrage que vous deviez y essuyer un demi-siècle plus tard. L'histoire n'a rien enregistré de plus hideux que le sac de l'Eglise de Lyon — je dis de l'Eglise, car Ruffy, Viret et des Adrets n'en voulaient qu'à elle, et point à la ville — pendant les journées d'avril et de mai 1562. Un jour, Couthon et Chalier auront, sur les chefs de la horde calviniste, le mérite de n'avoir point opéré, eux du moins, au nom de l'Evangile. Qu'on se taise donc sur les Saint-Barthélemy, que nous n'excusons pas. Si l'hérésie voulait convenir que la foi catholique n'a conduit personne au carnage, nous oublierions généreusement ses abominables exploits ; mais tant que le souvenir sera une arme nécessaire de défense, prenons garde de laisser

Digitized by Google

l'oubli prescrire. Nos églises pillées et souillées sans exception, la plupart mises en ruine; la cendre des morts violée dans leurs caveaux, les christs décapités, les reliques de nos cryptes poursuivies avec un acharnement plus stupide encore que féroce, jetées aux vents ou aux fleuves, et le reste, ce qui échappe, on ne sait comment, à de telles violences, mêlé aux immondices par une suprême insulte!... Notre-Dame, l'antiprotestantisme même, est la cible où ont porté les premiers coups... Ce fait, tristement authentique, témoigne à sa manière pour l'existence du principat de Marie sur la ville, à cette fin du XVI^e^ siècle : *Accepit eam discipulus in sua.*

Je m'éloigne avec hâte de cette époque néfaste : voici Fourvière relevé, un grand siècle commence.

Il sera grand, ce siècle, pour nous, Lyonnais, à cause des pontifes illustres que la main de Dieu met à notre tête : Marquemont, Alphonse de Richelieu, tous deux si charitables, et Camille de Neuville, Neuville surtout, fondateur ou restaurateur de tant d'institutions, mais dont le titre de gloire impérissable est la fondation du Séminaire.

Le XVII^e^ siècle inaugure entre Lyon et Marie ce que j'appellerai l'« ère des pactes ».

Je n'ai plus le loisir d'incorporer à mon discours mille détails du genre de ceux qui l'ont jusqu'ici alimenté, tandis qu'ils étaient toute l'histoire de Fourvière; mais l'histoire de l'« ère des pactes » se suffit avec ces pactes mêmes, tous d'une solennité exceptionnelle et tous sanctionnés par des ex-voto qui dureront.

Trois fois donc, depuis le XVII^e^ siècle, Lyon a dû se souvenir, en des conjonctures difficiles, désespérées, qu'il avait une mère en la Vierge puissante et qu'elle seule saurait conjurer de mortelles menaces.

La peste, circonstance à noter, avait sévi dans la ville de Marie pour la première fois pendant la vacance de son sanctuaire, à la suite des profanations de 1562. A huit reprises, en moins d'un siècle le terrible fléau se ranima ; les témoignages les plus modérés accusent cent mille vic-

Digitized by Google

times. Que signifiaient ces coupes réglées de la mort, sinon ce que devaient dire en termes si touchants les recteurs de l'hospice de la Charité, quand eux-mêmes, dès 1638, ils faisaient le premier vœu à Notre-Dame, en faveur de leurs pupilles, périodiquement décimés par une sorte de scorbut, à savoir : «Que la bonté de Dieu permet des maux incognus aux hommes, afin que nous sachions recourir à sa sainte Providence ». En 1643, la peste n'était que trop connue à Lyon ; « nonobstant », diront les échevins dans la délibération du vœu, « nonobstant les soings très exactz et le bon ordre fort ponctuellement observé en ceste dicte ville, puis l'année 1628, le mal contagieux n'a laissé presque d'y continuer jusques à présent, de manière qu'il sèmble n'y avoir lieu d'espérer d'en estre sy promptement délivrez par des remeddes humains ». Comme ils furent heureusement inspirés, nos échevins, de formuler ce considérant de la grande démarche qu'ils allaient faire ! C'était précaution prise, utilement prise contre le scepticisme de l'avenir. Ainsi, les moyens naturels de combattre le fléau, d'en prévenir le retour offensif, quand il s'est apaisé, ont été mis à contribution, mais convaincus d'impuissance. On a aussi fait appel aux moyens surnaturels, dans la forme de pèlerinages privés à Fourvière, ou bien même de recours solennels aux sanctuaires fameux de Lorette et du Puy. Mais non, la libératrice est là ; c'est de Lyon que Notre-Dame veut sauver sa bonne ville, à condition d'en être priée par la grande affligée, qui criera vers elle d'une seule voix : *Eia ergo, advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte !*

Tant est puissante la prière sociale, que nous n'entendons presque plus, hélas !

Les échevins de 1643 ont donc « mis en considération que le plus grand bien et adventage qu'ils pouvaient procurer à ceste ville, étoyt de la mettre soubz la protection toute puissante de la très saincte et immaculée Vierge Marie, Mère de Jésus-Christ, nostre Seigneur, par quelque honneur et dévotion extraordinaire que le corps consulaire lui rendrait annuellement... »

Digitized by Google

Et « l'affaire mise en délibération..., ont résolu que tant eux pendant les années de leur administration, que leurs successeurs ès dites charges, iront à pied, toutes les festes de la Nativité de la Vierge, qui est le huictiesme jour de septembre... en la chapelle de Nostre-Dame de Fourvière, pour y ouir la saincte messe, y faire leurs prières et dévotions à la dicte Vierge, et lui offrir en forme d'hommage et de recognoissance la quantité de sept livres de cire blanche en cierges et flambeaux propres au divin service de la dicte chapelle et un escu d'or au soleil. Et ce, pour disposer la dicte Vierge à prendre en sa protection particulière la dicte ville. »

La « dicte Vierge » pouvait-elle demander davantage? C'est un jour immortel dans nos annales religieuses, que le 12 mars 1643, où le vœu de la ville fut ainsi libellé « en l'hostel commun ». Et, de ce jour, il devint plus que jamais vrai de dire : *Accepit eam discipulus in sua.*

Le contrat bilatéral n'a cessé d'être observé des deux parts, Marie ayant daigné penser que les Lyonnais, moins que d'autres, ne devaient porter la responsabilité des jours néfastes, où leur vœu ne fut pas rendu, eux qui donnèrent alors tant de sang à toutes les fidélités.

Notre 8 septembre lyonnais, avec l'éclat que lui maintiennent encore le concours immense des fidèles, la représentation officielle des trente-six paroisses, la présence du noble chapitre de la Primatiale, et cette bénédiction d'une solennité incomparable que donne le pontife, du haut de la colline, aux foules prosternées sur les rives des fleuves, notre 8 septembre est et il sera, espérons-le, l'immortel ex-voto de notre reconnaissance pour l'immunité en laquelle Notre-Dame nous tient, depuis deux siècles, de tout mal contagieux.

Il faut franchir le XVIII^e^ siècle, cependant tout rempli des hommages que le corps consulaire, dans sa gratitude, prodigue à celle qu'il nomme sur ses tablettes « la grande patronne des Lyonnais », comme il appelle son sanctuaire « *antiquum suæ clientelæ monumentum* ».

Digitized by Google

Je ne m'arrêterai même pas à cette année 1805, où Pie VII, au retour du sacre impérial, prit le loisir de n'être au milieu de nous que pontife et père, le Pape enfin, et rouvrit Fourvière.

Les souvenirs qu'il me reste à rappeler sont d'hier.

C'était hier 1832-1835. Alors le fléau du choléra, plus terrible encore que la peste locale des anciens temps, parti des bords du Gange à la suite des caravanes, tout à coup fondit sur l'Europe presque entière. Insaisissable dans ses développements comme dans sa marche, ses ravages à Paris furent effroyables : il était venu là, semble-t-il, pour y défier la science à l'un de ses foyers les plus fameux. Lyon sera-t-il épargné, quand du nord et du midi les émigrants par milliers affluent dans ses murs, apportant avec eux la contagion, qui du reste nous eût rencontrés sur la route qu'elle parcourt naturellement. Déjà le fléau campe à nos portes : on l'a vu et reconnu dans un village voisin ; il n'a qu'un pas à faire pour saisir cette grande proie... Mais regardez cette femme qui s'est jetée si ardemment suppliante aux pieds de la Vierge ; elle est, avec sa tête ceinte de créneaux, l'image de la cité même. Nos saints protecteurs, Jean-Baptiste, Pothin, Irénée et Blandine l'assistent à l'audience de la Reine du ciel... Et incontinent celle-ci, se souvenant de sa miséricorde sur nous, donne à l'ange, ministre de ses volontés, l'ordre de barrer la route au sinistre cortège qui occupe l'autre partie du tableau. De par sa protectrice, Lyon est ville franche : elle ne paiera ni maintenant ni plus tard l'affreux tribut qui, hélas ! a été levé depuis, trois fois encore, sur d'autres cités moins défendues.

L'*ex-voto* du second pacte entre Lyon et Notre-Dame est cette grande page, symbolique et historique tout ensemble, qui a trouvé si heureusement place dans la basilique nouvelle. Orcel devina-t-il Bossan, ou bien Bossan s'est-il souvenu d'Orcel ?

Quant au vœu de la guerre, nous le rendons en ce moment, ou plutôt voilà vingt-cinq ans que notre recon-

Digitized by Google

naissance l'acquittait, impatiente de voir ce que nous voyons aujourd'hui, et d'entendre ce que nous entendons, et de proclamer enfin, dans la pompe de ces fêtes, l'indéfectible fidélité de notre Gardienne. Quels souvenirs renfermés dans cette simple date : 1870 ! Je n'en veux retenir qu'un seul : des ennemis, que nos armes ne parvenaient plus à contenir, ont été refoulés à la manière des fléaux de Dieu, le choléra et la peste, par l'intervention de Notre-Dame. Le vœu du 8 octobre 1870 a rendu, contre toute vraisemblance, notre territoire intangible à l'envahisseur; celui-ci a été le vaincu de la Vierge qui combattit pour nous, en mettant l'indécision et l'incohérence dans ses conseils : c'est donc aussi d'une victoire française que nous fêtons le souvenir.

Avons-nous le droit de penser que l'*ex-voto* de la dernière immunité n'est pas trop au-dessous du bienfait, trop indigne de la bienfaitrice ? Lyon, en rendant son vœu, avait pour devise d'oser tant qu'il pourrait : *quantum potes, tantum aude.* Et voilà que le fruit de ce puissant et doux effort de la reconnaissance a reçu de Notre Saint-Père le Pape le nom glorieux de basilique. Je ne sais s'il est au monde plus magnifique palais royal; mais celui que nous avons construit est sûrement destiné à la plus grande Reine.

Reine ! Dans un tableau dont chaque trait est un événement historique avec sa physionomie la plus exacte, je crois avoir montré qu'en effet Marie domine la nature et la liberté même. Comment, le voulût-on, se dérober à l'irrésistible évidence de ce conseil supérieur qui l'a conduite de la plaine déserte où elle s'installa avec Pothin, au Forum des Césars, où elle régnera désormais, au sein d'une magnificence qu'ils n'auraient pas su vaincre ? Comment, surtout, échapper à la lumière qui éclaire ses interventions dans notre histoire ? Si, quand elle prie, les causes naturelles ne produisent plus leurs effets, si les fléaux s'apaisent, si l'ennemi s'arrête interdit juste aux portes de sa juridiction, n'est-ce pas que sa médiation est toute-puissante, son *veto* souverain ? Le temps est passé du fatalisme en histoire : on ne rit plus de

Digitized by Google

Bossuet. Au contraire, les juges les plus exacts reconnaissent que les événements n'ont pas, pour leur ensemble, une cause suffisante dans les facteurs naturels qui avaient semblé les produire. L'homme enfin s'agite et Dieu le mène. Eh bien, nous, Lyonnais, c'est Marie qui nous mène. Tout le long de nos destinées écoulées, nous avons senti son influence, comme une force invisible, très présente, qui habituellement planait au-dessus et attirait avec douceur, mais parfois aussi agissait au dedans et soulevait, poussait vers un but imprévu.

Cette basilique racontera aux siècles à venir la royauté de Notre-Dame. Sermon de pierre, de marbre et d'or, elle traduit une âme d'artiste, qui a mis son génie et sa foi à montrer Marie au centre de toutes choses : au centre des conseils éternels, là-haut dans les coupoles ; sur les parois latérales, au centre des destinées soit de l'Eglise, soit de sa fille aînée, la France.

O Vierge immaculée, cette basilique n'est pas seulement l'ex-voto du dernier pacte, formé dans le deuil de la patrie et de l'Eglise. Nous vous la devions, au titre du pacte dix-huit fois séculaire qui vous a faite notre Dame ! Puissiez-vous vous y complaire à jamais, et de là être de plus en plus notre Dame !

Désormais, les fléaux, contre qui vous fîtes éclater la puissance de votre bras, seront peut-être plus rares. On dit la science si instruite des origines de nos maux, si attentive aux causes de leurs progrès, et si sûre de ses remèdes ! On dit les secrètes ligues de la paix si sincères, et les retentissantes alliances des peuples si pacifiques !

Nous ne répudions, certes, aucune de ces sécurités.

Cependant, ô Notre-Dame, c'est surtout parce que vous nous garderez que nous nous croirons bien gardés.

Et s'il était vrai que les anciens maux s'adoucissent, n'en voyons-nous pas de nouveaux surgir, en face desquels nous sommes plus désarmés que ne l'étaient nos pères devant la peste ?

L'Apôtre les a nommés, ces maux dont l'envahissement

Digitized by Google

nous épouvante, *spiritualia nequitiæ*, les puissances intellectuelles du mal; puissances d'autant plus redoutables qu'elles empruntent à la science le prestige de son nom et à la lumière ses faux-jours.

O Notre-Dame, tant que notre cause sera commune — comme elle l'est depuis dix-neuf siècles — et que la défaite ne pourrait humilier les fils qu'il n'en rejaillisse quelque humiliation sur leur mère, aussi longtemps enfin que nous demeurerons, comme le furent nos pères, fidèles à la grâce de notre élection, quels que soient les périls du jour et les nouvelles formes du mal, l'espérance, qui prévaudra dans nos âmes, ne pourra être confondue.

Vous voyez aujourd'hui, dans cette basilique, une large représentation de ces œuvres d'enseignement que l'Eglise a spécialement organisées pour être la sauvegarde sociale contre les puissances intellectuelles du mal.

Agréez leur hommage, ô Marie !

Bénissez-les; écartez d'elles les projets des méchants. Donnez aux familles françaises l'intelligence de ces œuvres, — le dévoûment suivra de lui-même. Enfin, fécondez nos écoles, nos collèges et notre université par leur union, qui fera leur force : ce triple faisceau ne serait-il pas infrangible? Qu'il se forme sous vos bénédictions! et ces bénédictions accordées à nos œuvres de lumière seront le gage du dessein que vous avez de nous sauver encore, de nous sauver toujours.

O Notre-Dame, après avoir raconté, comme j'ai pu le faire, vos miséricordes et nos communes gloires, je finis en vous saluant notre espérance : *Et spes nostra, salve!*

Amen.

Digitized by Google

LA SAINTE VIERGE

ET

L'AME CONTEMPORAINE

De même qu'il est plusieurs demeures dans la maison du Père Céleste, de même Celle qui est la Mère de son Fils unique se plaît à choisir sur la terre des sanctuaires privilégiés où elle puisse faire éclater la toute-puissance de son amour. Sous ce rapport, comme sous bien d'autres encore, Dieu merci, la France occupe le premier rang parmi les nations chrétiennes. Que de sanctuaires d'où montent incessamment de pures et ardentes prières vers la Reine des âmes! Entre tous, j'aime Lourdes et Fourvière, et il semble bien que ces deux pèlerinages se complètent l'un l'autre. Au milieu des sourires de la nature pyrénéenne, devant les flots bleus du Gave, l'Immaculée accueille avec une mansuétude infinie les prières et les plaintes de nos âmes modernes toutes plus ou moins malades. Tout est accessible à Lourdes, doux, agréable; tout incline les âmes à l'espérance, tout contribue à les arracher momentanément aux préoccupations absorbantes de la vie. On dirait que du ciel tombe sur les pèlerins agenouillés comme un calme reposant.

Du haut de sa colline taillée à pic, Fourvière domine une grande cité laborieuse que traversent affairés des voyageurs venus de toutes les parties du monde. Avant d'admirer les splendeurs de la basilique moderne, les pèlerins entrent dans la vieille église toute noire où se sont agenouillés des papes et des rois, des martyrs, des docteurs de l'Eglise, où l'on rencontre maintenant des bourgeois et des canuts,

Digitized by Google

des soldats et des prêtres, des femmes du peuple et des savants. On sent qu'ici la vieille piété française sérieuse et profonde anime ce peuple actif et réfléchi qui s'arrache quelques instants à son travail pour venir demander à la Sainte Vierge des clartés et des forces.

Que Dieu garde Fourvière à la France!

Qui de nous, aux heures calmes de la méditation, n'a rêvé quelquefois de revivre la vie d'un moine du moyen âge très pieux et très distingué?

Transportons-nous par la pensée sous le cloître d'un monastère consacré à la Sainte Vierge, à l'heure où s'achève l'office du soir. Les voilà qui sortent de la chapelle, ces élus qui foulent encore les sentiers de cette vallée de larmes, mais dont l'âme est déjà au ciel. Il est bien beau, leur défilé! Leurs fronts aux tons d'ivoire disent combien leurs pensées sont détachées de la terre; lorsque s'ouvrent leurs yeux ordinairement baissés, on voit bien qu'ils sont pleins d'amour, et leurs lèvres s'agitent doucement pour laisser monter vers le ciel des prières ou des cantiques. Ils rentrent dans leurs cellules, l'un pour approfondir le mystère de l'Immaculée Conception; tel autre, pour épancher son âme en des hymnes qui feront bientôt partie de la liturgie ecclésiastique; d'autres pour représenter sur la toile des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament; mais tous travaillent dans une pensée commune et toujours brûlent d'un amour profond, — et combien pur! — pour la Vierge Très Sainte dont ils sentent la surnaturelle présence au milieu d'eux.

On doit rendre cette justice à notre XIX^e^ siècle catholique qu'il s'est consciencieusement appliqué lui aussi à glorifier la Sainte Vierge. Que d'églises gracieuses ont jailli du sol de notre vieille France! Que de manifestations majestueuses ou touchantes se sont produites dans les vallées célèbres par leurs pèlerinages! Les orateurs, les poètes et les peintres n'ont pas négligé leur devoir. Malheureusement, ils n'ont pas joui ou ne jouissent pas de cette liberté

Digitized by Google

absolue et de cette parfaite sérénité d'âme qui permettent de s'absorber dans une pensée unique. Il faut lutter pour le pain quotidien; il faut — chose plus difficile — résister à la pression d'idées qui s'exerce incessamment et dans tous les sens à la fois contre le dogme catholique. Il ne m'appartient pas de dire si les penseurs et les artistes chrétiens ont accompli des œuvres dignes de celles qui ont illustré leurs prédécesseurs, mais même s'ils n'y avaient réussi qu'imparfaitement, ils mériteraient, à coup sûr, la sympathique indulgence de l'histoire. Puis, la restauration catholique, commencée au lendemain de la Révolution, n'est pas achevée, tant s'en faut; elle se poursuit, et il est vraisemblable que ceux-là seulement qui en auront vu le couronnement social pourront la réaliser dans le domaine de l'art. Mais en attendant cette heure, peut-être lointaine, du plein épanouissement artistique, il est bon, je crois, de bien établir les rapports qui existent entre l'âme contemporaine et Celle qui, depuis dix-huit siècles, inspire à l'humanité de si admirables cris d'amour et des conceptions si hautes.

Le romantisme vécut de réminiscences chrétiennes et d'aspirations chrétiennes, et c'est pourquoi il s'efforce de fixer en art un type de beauté et de pureté féminines; mais parce qu'il portait en lui certains principes mauvais légués par le XVIII^e^ siècle, il échoua au moins partiellement dans sa tentative. Les quelques pages de Chateaubriand qui se rapportent plus ou moins directement à la Sainte Vierge n'ont pas grande importance. Vigny poursuivit avec plus d'énergie son dessein de peindre la femme angélisée, — qu'on veuille bien me pardonner ce barbarisme, — et il se rapprocha du but. Je n'en veux pour preuve que son Eloa :

Toute parée, aux yeux du ciel qui la contemple,
Elle marche vers Dieu comme une épouse au temple,
Son beau front est serein et pur comme un beau lis,
Et d'un voile d'azur il relève les plis;
Ses cheveux partagés comme des gerbes blondes,
Dans les vapeurs de l'air perdent leurs molles ondes,
Comme on voit la comète errante dans les cieux
Fondre au sein de la nuit ses rayons gracieux;
Une rose aux lueurs de l'aube matinale

Digitized by Google

N'a pas de son teint frais la rougeur virginale ;
Et la lune, des bois éclairant l'épaisseur,
D'un de ses doux regards n'atteint pas la douceur...
C'est une femme aussi, c'est une ange charmante;...
Et les vierges ses sœurs s'unissant en cortège,
Comme autour de la lune on voit les feux du soir,
Se tenant par la main coururent pour la voir,
Des harpes d'or pendaient à leur chaste ceinture ;
Et des fleurs qu'au ciel seul fit germer la nature,
Des fleurs qu'on ne voit pas dans l'été des humains,
Comme une large pluie abondaient sous leurs mains.

Elle ne manque pas de grâce, Eloa, mais, comme on le voit, elle n'est que vierge et ange; elle n'a rien de la mère, puis, elle se laisse dominer par cette sorte de piété agaçante qui a fait verser tant d'inutiles larmes aux bourgeoises du XIX^e^ siècle; elle tombe, comme Eve, mais pour des raisons moins humaines et moins compréhensibies.

Hugo se montra grand poète en parlant des enfants, mais il ne s'éleva jamais au-dessus des sentiments d'un rentier bon père de famille. Lamartine eut des intuitions plus nobles : à des rêves d'amour charnel, il mêla des sensations d'infini et il sut dédaigner les banales élégances du monde pour s'attacher à la beauté morale qui se reflète quelquefois sur le front d'une fille du peuple. Malgré les souillures de son âme, Musset garda toujours un goût très vif pour les apparitions immatérielles qui venaient parfois lui dicter les belles strophes des *Nuits*. Evidemment, tous ces poètes souffraient de ce qu'il y avait de trop vague et d'*insatisfait* dans la partie supérieure et la moins impure de leurs affections. On s'est beaucoup moqué, — non sans raison — de leurs tristesses s'exhalant au clair de lune. Cependant toutes ces rêveries ne sont ridicules que parce que, voulant trop s'élever, elles n'ont plus d'objet ; arrivées à de certaines hauteurs, elles se perdent dans les nuages. Au contraire, quand, nous chrétiens, nous disons de la Vierge, d'après les livres saints, *pulchra ut luna*, une idée précise vient au secours d'un sentiment et d'une image pour les compléter : nous jouissons d'une vision que, dans sa *Vierge au croissant*, Albert Dürer a su rendre sensible avec un art merveilleux.

Digitized by Google

Au romantisme a succédé le réalisme, plus naturellement qu'on ne le croit d'ordinaire, tout comme du XVII^e^ siècle est sorti le XVIII^e^. Le réalisme a laissé des traces dans les âmes, même dans celles qui l'ont en horreur. Il nous a donné le goût du détail familier et précis, ce qui influe grandement sur la manière dont nous aimons à nous figurer la Sainte Vierge. Elle se présente à nous assez souvent, vêtue de soie ou d'étoffes précieuses, le front ceint d'un triple diadème étincelant d'or et de pierreries. Autour d'elle, des étoiles, des anges, des fleurs, des couronnes, une lumière éclatante. L'éclectisme du goût contemporain nous permet d'accepter ces ornements, mais, grâce au réalisme, nos préférences vont ailleurs.

Nous cherchons ardemment à nous représenter la Sainte Vierge telle qu'elle a vécu, portant son costume de Nazaréenne, ne se distinguant que par sa réserve et sa tenue des bonnes voisines qui la méconnaissent, cela va sans dire. — Toute sa gloire est au dedans. Les costumes et les mœurs n'ont guère changé dans cet Orient immobilisé depuis des siècles ; il est facile de se représenter, au moins approximativement, la Sainte Vierge. Connaissez-vous la *Fuite en Egypte* de François Flameng ? Appuyée contre un arbre, une jeune femme vêtue de blanc écoute les harmonies célestes que les anges font entendre, pendant que saint Joseph prépare le repas et surveille l'enfant divin. J'ignore ce que valent au point de vue technique les peintures, d'ailleurs fort peu réalistes, de M. Flameng, mais l'idée de son tableau, quoique incomplète et défectueuse, mérite qu'on l'approfondisse. La Sainte Vierge était certainement une méditative, et le *Magnificat* sous des formes diverses devait souvent monter de son cœur à ses lèvres. Quelle joie profonde pour elle de se remémorer en silence toutes les grâces incompréhensibles et infinies dont Dieu l'avait comblée ; son Immaculée Conception, son enfance consacrée au Seigneur, l'Annonciation, le Voyage de Béthléem, la Nativité, puis la douceur divine de ses devoirs maternels. Mais pourquoi le peintre nous la représente-t-il comme une sorte de grande dame au service de laquelle peine le bon

Digitized by Google

saint Joseph ? J'aime à me figurer la Sainte Vierge en extase, mais seulement après qu'elle avait rempli tous ses devoirs de bonne ménagère.

L'érudition esthétique et littéraire si avancée de nos jours, s'harmonise on ne peut mieux avec les quelques bonnes habitudes d'esprit que nous a laissées le réalisme. En se rappelant telle toile de Van-Loo, telle page de Bossuet, ou telle strophe de l'*O gloriosa virginum*, on ne peut pas se faire une idée vulgaire de la Sainte Vierge. Mais supposez un chrétien ayant l'âme aimante et l'esprit cultivé : il s'est empli les yeux, pendant des heures, du *Couronnement de la Vierge* de Fra Angelico; il a lu les oraisons enflammées où saint Bernard a dit son amour pour Marie, il murmure tout bas ces psaumes si gracieux et si triomphants dont l'Eglise se sert pour chanter la beauté de sa céleste protectrice ; il met ses tristesses, ses joies et ses prières dans quelques-unes de ces mélodies qui semblent porter sur leurs ailes, jusqu'au trône de Dieu, tout ce qu'il y a de plus tendre et de plus pur dans la pauvre humanité. Qui ne voit que le chrétien instruit dont nous parlons s'aide de l'âme des grands artistes religieux pour se rapprocher de Marie ? ou plutôt il tâche de s'approprier leurs sentiments et leurs idées. A ce point de vue, le chemin de fer, les idées démocratiques du temps et la diffusion de l'instruction ont beaucoup fait pour la gloire de la Sainte Vierge, depuis un demi-siècle. Presque tous les musées sont ouverts gratuitement aujourd'hui, et qui n'a visité au moins deux ou trois musées de grandes villes ? La place que la Sainte Vierge occupe dans ces collections de chefs-d'œuvre, est immense. Il reste aux catholiques de tirer heureusement parti de cet état de choses. L'imagerie religieuse, à la prendre en général, constitue une véritable humiliation pour le catholicisme du XIX^e^ siècle ; on dirait qu'elle s'est fait une spécialité de ce qui est fade, laid, déplorable et sentimental. Organisons une petite croisade contre ces horreurs qui remplissent presque tous les paroissiens des femmes, des enfants, des jeunes filles, des religieuses. Au moyen âge, l'Eglise se servait des vitraux pour instruire le peuple. Quel moyen de forma-

Digitized by Google

tion morale ne nous fournirait pas une imagerie qui se contenterait de reproduire les tableaux des grands maîtres? Le même travail de sélection judicieuse devrait être opéré sur les cantiques français dont un certain nombre proclament trop hautement le mauvais goût de leurs auteurs. Ainsi débarrassée de certains *impedimenta* et sagement dirigée, la piété moderne prendrait un élan nouveau et se manifesterait à nous sous des aspects qu'on ne lui soupçonne pas. J'ai pour mon compte une très grande confiance dans le bon sens et la délicatesse des chrétiennes de France, même de celles qui appartiennent aux classes populaires. Malheureusement, il leur arrive quelquefois de vouloir diriger les prêtres, au lieu de se laiser diriger par eux; moins par orgueil, comme on l'a dit, que par un excès de sentimentalité pieuse. C'est pourquoi le mal est facilement guérissable. Tel prêtre qui ne peut pas diriger, comme il le voudrait, la piété de ses paroissiens, n'hésitera pas à affirmer, puis à imposer son autorité, du jour où il se sentira soutenu par l'opinion agissante des hommes compétents. Ce serait un beau spectacle, que celui de ces chrétiennes s'appliquant à réaliser en elles quelque chose des beautés morales que, depuis dix huit cents ans, l'élite de l'humanité a su voir en Marie.

Du réalisme, mais toujours en vertu de la double loi de succession et de réaction, est sorti l'idéalisme, mot un peu vague et que chacun explique à sa façon, mais sur le sens duquel on s'entend, ou du moins on croit s'entendre aisément. « Ce que j'appelle du nom d'idéalisme, c'est la doctrine ou plutôt — car il y en a plusieurs — ce sont les doctrines qui, sans méconnaître l'incontestable autorité des faits, des événements de l'histoire ou des phénomènes de la nature, estiment qu'ils ne s'éclairent ni les uns ni les autres de leur propre lumière; qu'ils ne portent pas avec eux leur signification tout entière, et qu'ils relèvent de quelque chose d'ultérieur, de supérieur et d'antérieur à eux-mêmes. L'*Idéalisme*, c'est encore la conviction que, si la science ou la connaissance de fait, la connaissance expérimentale, la connaissance rationnelle est une des « fonctions de l'esprit », elle n'est ni la seule ni peut-être la plus importante (1). »

Digitized by Google

M. Brunetière définit très exactement sa propre manière de penser et de sentir, qui est devenue d'ailleurs celle d'un très grand nombre d'hommes instruits. Le triomphe incomplet de l'idéalisme ne supprime pas le passé, et dans l'âme contemporaine, il est facile de distinguer, comme en des couches successives, l'inquiétude romantique, le goût des réalistes pour des faits minutieux rigoureusement contrôlés, l'amour ou la superstition de la science, et enfin les aspirations vers le sentiment dont M. Brunetière cherche la formule philosophique.

Au point de vue moral et religieux, cet état d'âme assez complexe offre quelques particularités intéressantes.

D'abord, des hommes, qui s'efforcent de sortir des profondeurs de la matière où les avait précipités une littérature étroite et brutale, aspirent consciemment ou non à la chasteté, du moins à une chasteté relative. Malheureusement, ils ont dans l'esprit des images grossières, et dans tout leur être des tendances qu'il n'est pas facile de réprimer. Dumas fils, M. Paul Bourget et M. Biornson, pour ne parler que de ceux-là, ont tourné et retourné sous toutes ses faces la question de l'immoralité contemporaine. Les remèdes qu'ils proposent en guise de conclusion n'ont pas tous, il s'en faut, la même efficacité, mais leur unanimité sur un point important de la discussion a quelque chose de très frappant. Presque tous ces moralistes laïques reconnaissent que, grâce à Dieu, dans les pays même faiblement chrétiens, beaucoup de femmes sont encore très chastes, tandis que les hommes et les jeunes gens donnent un très grand nombre d'exemples fâcheux.

D'où vient cette immense supériorité de la femme sur l'homme? Nos modernes confesseurs l'expliquent de plusieurs manières, que je ne veux pas, que je ne puis pas peut-être discuter ici. Mais au risque de provoquer de mauvais sourires, je me permettrai de faire une remarque devant laquelle reculent d'ordinaire les psychologues. Pourquoi, en effet, ces subtils examinateurs de consciences

(1) F. Brunetière : *La Renaissance de l'Idéalisme*, p. 18.

Digitized by Google

négligent-ils d'interroger les intéressées, c'est-à-dire celles dont ils estiment hautement la vertu ? Presque toutes leur répondraient, j'en suis sûr : Nous puisons dans la religion, et dans la religion seule, la force de garder intact l'honneur de notre foyer. — Et maintenant, si vous ne vous contentez pas de cette question, demandez à ces chrétiennes quel est, parmi les divers sentiments religieux qui remplissent leur existence morale, celui auquel elles s'attachent le plus souvent et le plus volontiers. Elles vous diraient : C'est la dévotion à la Sainte Vierge. — Que les sceptiques ne sourient pas, ils prouveraient qu'ils n'ont pas compris un des plus remarquables chefs-d'œuvre de la peinture contemporaine. Dans le célèbre tableau de Millet, que signifie l'attitude de la paysanne qui récite l'*Angelus* avec un si profond recueillement ? Ceci, si je ne me trompe : « La cloche lointaine, dont les sons arrivent jusqu'aux extrémités de ce champ, me raconte que le Verbe s'est fait chair dans les chastes entrailles d'une Vierge, et que toutes les femmes ont été bénies en cette Vierge. » C'est pour cela que les femmes défendent avec une particulière énergie ce qui reste du christianisme, et dans le christianisme, la dévotion à la Sainte Vierge, en quoi elles font preuve non seulement de reconnaissance et de noblesse d'âme, mais aussi de sagesse. Elles savent donc les vraies origines de leur haute dignité morale et sociale.

Mais puisque, d'après les seules personnes dont le témoignage ait de la valeur, un rapport existe entre l'amour de la Sainte Vierge et la chasteté, je ne vois pas pourquoi l'on ne songerait pas à procurer aux hommes et aux jeunes gens le même secours. Aux grands siècles de foi, les hommes plus encore que les femmes professaient un culte pour la Mère du Christ. Le même fait se reproduirait, si la vie religieuse et morale de la France reprenait son équilibre normal. Il suffirait donc de faire contracter aux jeunes gens des habitudes de dévotion à la Sainte Vierge, sérieuses, durables, capables de résister à certains orages que l'on sait. Hélas ! mais cette œuvre, à laquelle s'appliquent parallèlement tant de prêtres et tant de mères chrétiennes,

Digitized by Google

amène des déceptions trop fréquentes dont je voudrais bien qu'on recherchât les causes. L'impuissance à triompher des passions n'explique pas tout : le respect humain éloigne les étudiants des réunions pieuses, et je le demande timidement à tous ceux qui s'occupent de la question, est-ce bien tout à fait leur faute ? Est-ce que, par exemple, les cérémonies usitées dans les congrégations de la Sainte Vierge répondent bien, du moins en général, aux sentiments intimes de notre génération ? Pour les jeunes filles, il n'y a pas de doute, elles mettent sur leur robe blanche un ruban bleu supportant une médaille d'argent, et en chantant les cantiques de leurs recueils, elles forment d'admirables théories qui charment les plus railleurs d'entre les incrédules. Le monde moderne serait, en effet, bien laid, le jour où l'on ne verrait plus de première communion et plus de réunion d'enfants de Marie.

Mais de combien de précautions ne faut-il pas entourer les collégiens et les jeunes gens qui font partie des congrégations de la Sainte Vierge ? Le langage qui leur convient est un langage viril et tendre, tout de même, d'une certaine manière ; il doit différer du style fleuri qui s'étale dans beaucoup de livres de piété. Il ne doit pas détonner trop violemment avec leur propre langage à eux jeunes gens. Il y a aussi de petits détails de costume et de cérémonie qui ont une terrible importance. L'extérieur agit si facilement sur l'âme ! Et puis les jeunes gens exercent si souvent les uns sur les autres une irrésistible influence dans un sens ou dans un autre. Soyez assurés que, s'ils ne s'excitent pas mutuellement aux nobles enthousiasmes, ils risquent fort de s'exciter au mal. Un travail d'adaptation reste donc à faire çà et là, semble-t-il : il importe de savoir d'une manière précise comment il convient d'appliquer aux jeunes gens d'aujourd'hui les principes généraux de la dévotion à la Sainte Vierge. La chasteté intégrale du foyer chrétien dépend peut-être du succès de l'entreprise. Heureux ceux qui verront une jeunesse instruite consacrant à Marie, comme jadis le jeune Montalembert, les prémices de son travail et de sa vertu !

Digitized by Google

L'impureté a d'ordinaire pour compagnon l'orgueil; nous vivons dans une atmosphère saturée d'orgueil. Qui n'a remarqué l'allure triomphante des bébés de cinq ans, surtout des bébés de grande ville? Ils dévisagent tout le monde avec une invraisemblable assurance, ils portent très haut la tête d'un petit air conquérant, et ils prennent possession du trottoir avec une aisance de vieux propriétaires. Les malheureux ! ils ont reçu tout un héritage d'orgueil, qu'ils transmettront encore agrandi à leurs descendants. Un des hommes qui ont le mieux incarné l'âme contemporaine, — je m'étonne que l'on n'en ait pas fait plus souvent la remarque, — c'est Louis-Philippe. Sous des apparences de bonhomie, cet habile homme, qui avait en ses propres lumières une confiance d'ailleurs assez légitime, réunissait en lui l'orgueil aristocratique et l'orgueil populaire. En flattant les prétentions révolutionnaires et en se faisant nommer le roi-citoyen, il préparait assez bien la présidence d'un Jules Grévy et rendait possible le mot fameux des républicaines de 1848 : « C'est nous qui sont les reines. » D'autre part, les journaux d'opposition, en lui rappelant sans cesse ses origines royales, le flattaient délicieusement dans son amour-propre aristocratique. Il a joui de son titre de prince presque autant que Rochefort de son titre de marquis. Or, Louis-Philippe a prononcé une parole historique qui lui a porté malheur : « Je n'aime pas les petits séminaires, a-t-il dit, parce que les professeurs y font chanter trop souvent certain verset du *Magnificat : Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles.* » Voilà le cri du siècle qui dit par la bouche de ses Berthelot et de ses Flammarion : « Il n'y a plus de mystères, car nous avons goûté aux fruits de l'arbre de la science : où ne monterons-nous pas désormais? »

On ne manquera pas de m'opposer les professions d'humilité de nos très modernes écrivains :

« Ce n'est pas, dit M. Jules Lemaître, « la superbe de « l'esprit » qui m'a ravi la foi. Sincèrement, je ne me sentirais pas diminué si je croyais ce que Pascal, Racine et Bossuet ont cru. Je suis humble, ou j'y tâche. L'humilité est un sentiment très philosophique. »

Digitized by Google

Comme c'est gracieusement dit, comme c'est fin ! C'est même touchant : « Je suis humble, ou du moins je tâche d'y être. » — S'il ne s'agissait que de littérature, nous pourrions employer sans crainte les formules les plus admiratives. Pareillement, au point de vue personnel, on doit rendre cette justice à M. Lemaître que son ironie et son tact l'ont toujours préservé de ces fautes de goût et de ces vanteries qui ont porté un si grand préjudice à Victor Hugo; mais il n'est nullement question ici de sa personne; je voudrais étudier ses principes d'humilité à un point de vue général et absolument impersonnel. Tant pis pour ceux qui m'attribueront des pensées que je n'ai pas; nous discutons simplement ici ce qu'on pourrait appeler un spécimen de l'humilité collective des intellectuels.

Or, quelques inquiétudes me restent que j'ose à peine exprimer de peur d'outrepasser mes droits de critique. La petite phrase de M. Jules Lemaître me rappelle, vous allez voir comment, le « Qu'il mourût » du grand Corneille. Quand on entend les trois premiers petits mots de la phrase, on est tenté de crier un oh ! vigoureux, comme on applaudit énergiquement le « Qu'il mourût ». Le « du moins j'y tâche » corrige très bien ce qui précède, mais il semble faible, tout comme le vers célèbre de Cornelle critiqué par Fénelon : « Ou qu'un beau désespoir alors le secourût. »

M. Lemaître me paraît s'éloigner davantage de la vérité lorsqu'il attribue tant de vertus aux philosophes. Non ! l'humilité n'est pas un sentiment très philosophique. L'auteur de l'*Imitation*, qui a fait ses preuves en psychologie, est d'un avis diamétralement opposé : la science enfle, *scientia inflat*. Jacopone de Todi pensait de même. « Je vous laisse, disait-il, crier à votre aise, Socrate, et toi Platon, épuiser votre haleine, argumenter de part et d'autre et vous enfoncer dans le bourbier.

« Je laisse l'art merveilleux dont Aristote écrivit le secret, et les doctrines platoniennes, qui, le plus souvent, ne sont qu'hérésies.....

« Je vous abandonne les vieux livres que j'aimais tant,

Digitized by Google

et les rubriques de Cicéron dont la mélodie m'était si douce.....

« Je vais me faire une âme contemplative et qui triomphe du monde; je vais trouver la paix et la joie dans une très douce agonie. »

Jacopone passe pour un poète un peu extravagant dont les sages se défient; on pourrait donc le récuser, mais voici ce que dit le sage et doux et très modeste et très savant saint Augustin :

« Il y a eu des philosophes, qui ont tâché de parvenir à la connaissance du Créateur par celle des créatures, comme cela se peut faire, selon que le dit l'Apôtre dans son Epître aux Romains. Ils ont bien vu où il fallait aller; mais l'ingratitude avec laquelle ils se sont attribué à eux-mêmes cette connaissance qu'ils tenaient de Dieu les a rendus superbes, et l'orgueil leur a fait perdre ce qu'ils avaient acquis de connaissance, en les jetant dans un si grand excès d'aveuglement qu'ils ont préféré les idoles au vrai Dieu. Mais ils ne sont tombés dans cet abîme qu'après avoir été comme écrasés sous le poids de leur orgueil qui faisait qu'ils se regardaient comme les sages du monde. On voit par leurs livres qu'ils ont connu, comme saint Jean l'a dit, que toutes choses avaient été faites par le Verbe. Ils paraissent même avoir connu que Dieu avait un Fils unique créateur de toutes choses. Ils ont pu entrevoir de loin *Celui qui est;* mais ils n'ont pu entrer dans l'humilité de Jésus-Christ, et n'ont eu que du mépris pour sa croix, quoique ce fût le vaisseau nécessaire pour les conduire avec sûreté à ce qu'ils apercevaient de si loin. Ayez donc recours à la croix de Jésus-Christ; croyez fermement qu'il y a été attaché pour vous, et vous pourrez, par ce moyen, arriver au port. Il a été crucifié pour vous, afin de vous apprendre à être humble. »

Nos critiques rentrent dans cette catégorie de philosophes, ils veulent bien défendre en termes éloquents le christianisme et ses principes généraux, ils ne veulent pas s'agenouiller devant le Christ crucifié; ils tiennent qu'égrener un chapelet, à genoux, devant une statue de la Sainte

Digitized by Google

Vierge, ne convient qu'à des dévotes et à des prêtres. Ils se flattent de n'obéir qu'à leur raison, laquelle les conduit tous au scepticisme ou au pessimisme schopenhauerien.

La Sainte Vierge seule peut nous ramener à l'humilité, c'est-à-dire à la vraie connaissance de soi-même. Elle s'appelait elle-même la servante du Seigneur, et lorsqu'elle sentait tressaillir dans son sein le Dieu fait chair, elle se contentait de dire : « Le Seigneur a fait en moi de grandes choses ! » — Elle communique en quelque sorte l'humilité. Ah ! si son influence pouvait se faire sentir plus librement sur l'âme contemporaine si raide dans son orgueil, et si malheureuse, quelle floraison de vertus et de bonheur nous pourrions voir encore se produire sur notre pauvre planète ! Vous tous qui travaillez à l'amélioration de notre société, modernes qui commencez à n'être plus aussi fiers de votre civilisation, de quoi vous plaignez-vous ? Dites-le en toute simplicité, et la Vierge vous guérira. Vous souffrez de n'avoir plus la foi, et j'avoue que votre souffrance est grande. Ce n'est même pas tout, il faut vous avouer à vous-mêmes que vos savants, avec leurs livres et leurs découvertes, sont fort capables de vous rendre plus aigu le sentiment de votre ignorance, de votre impuissance, de votre isolement au sein de ce monde monstrueusement grand dont l'énigme vous épouvante ; mais de vous redonner sous une forme ou sous une autre la sécurité de la foi, jamais ! Ils ne savent que vous prier d'attendre quelques centaines ou quelques milliers de siècles encore. Oh ! les mauvais plaisants. Et Hegel, et Auguste Comte, et Renan, et même Brunetière, ils n'ont rien à nous apprendre de l'au-delà, mais pour Dieu n'attendez pas mieux de leurs successeurs. Que voulez-vous bien qu'ils puissent nous révéler jamais, tous ces pauvres faiseurs de copie, sinon quelque façon nouvelle de douter et d'embrouiller des questions très simples ?

Cherchez ailleurs la certitude, cherchez-la dans l'humiliation de votre esprit. Au milieu des ténèbres, vous verrez bientôt luire les rayons de l'Etoile aimée qui conduisit nos pères, tranquilles, vers l'éternité : elle fournit le moyen de

Digitized by Google

mener une vie pure, elle rend le chemin sûr; jamais elle n'égara ceux qui la prirent pour guide; des millions de chrétiens n'ont cessé de l'affirmer. Il y a quelques dix-huit cents ans, Celle qu'on nomme ainsi l'Etoile de la mer n'était qu'une pauvre femme qui vivait inconnue dans une très pauvre bourgade de la Judée. Rien ne l'autorisait, humainement parlant, à prévoir la gloire de son nom, et cependant, avec autant de simplicité et d'humilité que d'assurance, elle s'écrie : *Ex hoc beatam me dicent omnes generationes;* toutes les générations me proclameront bienheureuse. Et maintenant pensez à toutes les cathédrales qui ont jailli du sol de la chrétienté, pensez aux chefs-d'œuvre de toute sorte ayant pour objet Marie; pensez aux chrétiens qui toutes les semaines ou tous les jours chantent et redisent : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.*

Intellectuels qui, par vos doctes travaux cherchez à faire du bien à l'humanité, ne sentez-vous pas qu'en définitive ce qui vous manque le plus c'est l'abnégation? Oh! je reconnais qu'on saurait mourir pour la patrie, encore que les stratégistes croient devoir tenir compte dans leurs calculs pessimistes de l'excessive impressionnabilité de nos nerfs. Puis, vous ne l'ignorez pas, il est très difficile de définir le mot de patrie, tout comme de prouver le droit de propriété. Le moment arrive où chacun connaissant le peu de valeur philosophique qu'ont les idées pour lesquelles on était habitué à combattre jusqu'ici ne voudra plus se sacrifier et mourir. Or, rien n'est moins philosophique qu'une telle conception de choses. La souffrance se dresse à chaque instant devant nous, elle nous saisit, elle nous enveloppe de toutes parts, elle est plus incontestable, hélas! qu'aucune vérité mathématique. On n'a pas encore trouvé le moyen de l'éviter absolument, mais si nous connaissons plusieurs manières de la subir, nous savons que souvent la meilleure est de se résigner. Imaginez si vous le pouvez une image plus consolante que celle de la sainte Vierge Mère, se tenant silencieuse au pied de la croix et nous adoptant tous pour ses propres enfants, sur la demande de son divin Fils.

Digitized by Google

J'ai lu quelque part une légende qui me paraît convenir assez exactement à notre état d'âme contemporain. Un architecte avait conçu un plan génial d'une église en forme de croix destinée à perpétuer la douleur d'une pieuse reine. Déjà les murs s'élevaient, déjà fleurs et feuillages s'épanouissaient sur les sommets des colonnes et sur la façade qui s'ouvrait en trèfle de féerie. Tout à coup l'architecte s'aperçut qu'il avait épuisé les ressources qu'on avait mises à sa disposition, et dans son désespoir, il s'enfuit dans la forêt voisine où il vécut misérablement. Heureusement la pieuse reine finit par découvrir sa retraite, elle le fit venir, lui reprocha avec beaucoup de douceur d'avoir douté d'elle, et finalement lui donna tout l'or dont il avait besoin pour achever l'église, la belle église en forme de croix. Les hommes qui sculptent, qui peignent, qui écrivent, qui pensent et se dévouent, entreprennent parfois des œuvres idéales d'une admirable beauté, mais dont l'achèvement exige d'immenses et, semble-t-il, infinis sacrifices. Dans leurs œuvres, qu'ils le veuillent ou non, entre toujours quelque forme de croix. Le désespoir s'empare d'eux par moments, et il leur arrive de se jeter dans une forêt voisine où ils vivraient d'une vie sauvage, presque purement animale. Heureusement celle qui détient depuis dix-huit siècles toutes les sources du vrai idéal veille maternellement sur eux ; elle les appelle, elle redouble d'attentions prévenantes, de bonté, et grâce à elle se continue l'œuvre religieuse et morale de l'humanité.

Les protestants, les incrédules ne manqueront pas de m'objecter que dans l'Eglise catholique nous faisons trop grande la part de la Sainte Vierge, peut-être prononceront-ils le gros mot d'idolâtrie. M. Charles Gore, lui-même, n'écrivait-il pas naguère :

« La contemplation par l'âme chrétienne de la personne de Jésus-Christ peut être interceptée par la glorification excessive des saints intercesseurs. Ainsi, il est des parties de l'Eglise dans lesquelles la dévotion à la Mère de Notre-Seigneur a usurpé une telle place qu'une division de territoire semble avoir été effectuée entre elle et son divin Fils.

Digitized by Google

Cet exposé de la situation peut être justifié par une citation empruntée à un auteur qui représente très particulièrement l'attitude encouragée dans la communion romaine vis-à-vis de la Vierge Marie, je veux dire saint Alphonse de Liguori. « Quand, écrit le saint évêque, la Vierge conçut le Fils de « Dieu dans son sein, et après qu'elle lui eut donné nais- « sance, elle obtint la moitié du royaume de Dieu, en « sorte qu'elle est devenue la Reine de miséricorde, « comme le Christ est le Roi de justice (1). »

La théorie de saint Alphonse de Liguori est profondément humaine. Sur cette terre dont les habitants passent leur vie à lutter les uns contre les autres, nous avons grand besoin que soit ininterrompu et puissant le règne de la miséricorde. M. Gore nous dira peut-être que cette puissance de miséricorde n'appartient qu'à Dieu et que l'attribuer à la Sainte Vierge c'est faire de l'anthropomorphisme. J'aimerais bien qu'on nous le définît une bonne fois pour toutes, l'anthropomorphisme. Les métaphysiciens qui dissertent sur l'Infini auraient-ils la prétention de ne jamais faire d'anthropomorphisme ? D'autre part, qui oserait se vanter de pouvoir méditer souvent et facilement sur le mystère de la Sainte Trinité? Félicitons-nous donc sans contrainte d'avoir, pour communiquer avec ce Dieu pur esprit, d'abord un Dieu fait homme, puis une Vierge sans tache, mère de ce Dieu incarné! Mais surtout ne craignons pas qu'à prier et glorifier Marie selon les rites de l'Eglise nous risquions d'affaiblir nos forces intellectuelles. Certes, les sages les plus célèbres de l'antiquité, les Pythagore et les Marc-Aurèle méritent l'admiration des hommes pour avoir pratiqué l'examen de conscience quotidien, mais il me semble que l'examen de conscience purement philosophique d'un très grand homme ne vaut pas, au point de vue de l'esthétique aussi bien qu'au point de vue de la morale, les litanies de la Sainte Vierge récitées par une bonne femme. J'ai quelque peine à me représenter un philosophe procédant le soir à son examen de conscience,

(1) *The incarnation of the Son of God*, by Ch. GORE, p. 3.

Digitized by Google

ou, plutôt, je me le représente fort bien; toutefois il serait peut-être imprudent d'insister. Je ne connais rien de plus beau qu'une famille récitant, après une longue journée de labeur, les litanies de la Sainte Vierge : Mère très chaste, Tour d'ivoire, Consolatrice des affligés, Refuge des pécheurs, Reine des anges, Secours des chrétiens.

Un jeune homme se promenait un jour sur la falaise d'une de nos plages normandes. Il lisait la célèbre prière que M. Renan adressait jadis à Athéna en face de l'Acropole : « O Archégète, idéal que l'homme de génie incarne en ses chefs-d'œuvre, j'aime mieux être le dernier dans ta maison que le premier ailleurs. Oui, je m'attacherai au stylobate de ton temple; j'oublierai toute discipline hormis la tienne, je me ferai stylite sur tes colonnes, ma cellule sera ton architrave. Chose plus difficile, pour toi je me ferai, si je peux, intolérant, partial. Je n'aimerai que toi. Je vais apprendre ta langue, désapprendre le reste. Je serai injuste pour tout ce qui ne te touche pas; je me ferai le serviteur du dernier de tes fils. Les habitants actuels de la terre que tu donnas à Erechthée je les exalterai, je les flatterai. J'essayerai d'aimer jusqu'à leurs défauts; je me persuaderai, ô Hippia, qu'ils descendent des cavaliers qui célèbrent là-haut, sur le marbre de ta frise, leur fête éternelle. J'arracherai de mon cœur toute fibre qui n'est pas raison et art pur. Je cesserai d'aimer mes maladies, de me complaire en ta fièvre. Soutiens mon ferme propos, ô Salutaire; aide-moi, ô toi qui sauves! » Cette pièce où M. Renan a mis ce qu'il considérait comme le meilleur de son talent et que ses dévots redisent avec componction, impatientait le jeune homme. Eh quoi ! se disait-il, ce vieux Celte germanophile pour s'exciter à l'enthousiasme, va se prosterner devant une déesse qu'il avoue ne pas aimer, et qu'il ne comprend guère d'ailleurs. Car, est-ce comprendre l'Athena de Sophocle, de Périclès et de Phidias que de l'invoquer dans une langue où se mêlent les hymnes de l'Eglise, les phrases à la George Sand, la terminologie allemande, le Cantique des cantiques, des fragments de chœurs grecs et de la polémique anticatholique?

Digitized by Google

Quelle affreuse mixture, et dire qu'elle constitue la substance intellectuelle des plus délicats de nos contemporains ! Puis ses yeux se détachaient du livre et se portaient sur ce que l'Ecriture appelle les admirables soulèvements de la mer. L'océan déployait au soleil couchant ces indicibles gloires et ces inexprimables beautés qui, de même que les étoiles du ciel, chantent la puissance de Dieu.

A ce moment des femmes et des jeunes filles vinrent s'agenouiller devant la statue de Notre-Dame de la Falaise. Posée sur un lourd piédestal capable de braver la violence du vent, un peu massive elle-même, la statue tendait les bras vers les bateaux dont les voiles blanches se déployaient au large sur l'azur de la mer. Les femmes et les jeunes filles égrenaient leur chapelet, quelques-unes priaient les bras étendus. Comparant la prière de ces femmes aux exercices de M. Renan, le jeune homme se disait : « Du moins ces chrétiennes s'agenouillent sur le sol où moururent leurs pères en combattant les Anglais; elles invoquent l'Elue qui a été choisie parmi elles pour accomplir de grandes choses dont elles comprennent les tristesses et les grandeurs. Rien d'artificiel, tout est naturel et humain dans les paroles qu'elles prononcent et dans leur attitude. Et moi que le scepticisme du siècle a touché, je voudrais m'agenouiller comme elles, et je ne puis pas. Je ne puis pas? Si j'essayais pourtant? Dans les moments où je vis par les meilleures parties de moi-même, c'est-à-dire par la pensée et par les sentiments les plus élevés, je me rends très bien compte que les abstractions philosophiques dont fut nourrie mon adolescence ne sont que viande creuse. Mon âme qui ne sait pas se dédoubler, mais qui pense et sent à la fois, mon âme française et naturellement chrétienne cherche une créature toute pure, mais aussi maternelle. N'est-elle pas tout cela, la Vierge qu'invoquent ces femmes agenouillées ? Je voudrais surtout que cette Vierge que je supposerais par ailleurs toute-puissante, eût pour moi un cœur fraternel. Précisément, il me souvient qu'au moyen âge, dans la ferveur de leur foi, les peuples voyaient

Digitized by Google

principalement, une sœur dans la Vierge très sainte : « O Marie, nous te supplions, comme Abraham suppliait Sarah dans la terre d'Egypte. O Marie, ô notre Sarah, dis que tu es notre sœur, afin qu'à cause de toi Dieu nous veuille du bien, afin que, par ta grâce, nos âmes vivent en Dieu. Dis-le donc, ô notre chère Sarah, dis que tu es notre sœur, et à cause d'une telle sœur, les Egyptiens, c'est-à-dire les démons auront peur de nous ; à cause d'une telle sœur, les anges viendront se ranger en bataille à nos côtés, et le Père et le Fils et le Saint-Esprit nous feront miséricorde, ô Marie, à cause d'une sœur telle que toi. Ainsi soit-il. » L'admirable prière ! je la redis avec un vif plaisir, mais peut-être plus littéraire, hélas ! que pieux. Cet horrible dilettantisme me poursuit jusque dans la région sereine où je m'élève pour le fuir. »

Un prêtre, à qui notre jeune sceptique raconta quelques jours après sa promenade, lui répondit : « Mon ami, vous raisonnez bien en effet comme un enfant de cette fin de siècle, mais allez donc jusqu'au bout de cette pensée. Votre pauvre imagination ne peut se débarrasser des fantômes renanistes qui l'obsèdent, vous êtes obligé de reconnaître la faiblesse de votre volonté. Mais sachez donc aussi vous confesser à vous-même votre ignorance. Ayant abusé des exercices de la littérature moyen-âgeuse, vous craignez, non sans quelque raison, de mêler votre dilettantisme aux pures émotions de la sensibilité chrétienne. Mais puisque vous vous piquez de vivre une vie intellectuelle, essayez de relire les prières à la Vierge que composèrent des penseurs. Ecoutez ceci : « O Vierge qui apportez aux hommes la lumière, ô puissante consolatrice, ô la plus sainte et la plus parfaite des vierges, à quoi vous comparerai-je ? A cet encensoir d'or d'où s'exhalaient de si doux parfums, à cette lumière brillante qui éclairait sans cesse le sanctuaire, à cette urne qui enfermait la manne du ciel, à cette table de pierre qui apportait aux hommes la loi écrite. Vous êtes l'arche de l'alliance; vous êtes le buisson ardent qui brûlait sans se consumer, vous êtes cette tige de Jessé sur laquelle est née la plus belle des fleurs, et cette fleur

Digitized by Google

est votre fils. Ce fils est tout à la fois Dieu et homme; et vous qui êtes sa mère, vous avez été vierge pendant l'enfantement et vous êtes demeurée vierge après votre enfantement... Je vous ai connue trop tard, ô vie délicieuse de ma douce mère. Oh ! qu'il était amer le temps où je ne vous connaissais pas! Comment ai-je pu vivre éloigné de votre amour? Car vous êtes la vie de nos cœurs, leur couronne, le doux repos de l'exil. »

Donc, mon ami, quand vous aurez chassé loin de vous la plupart des images plus ou moins impures que laissa dans votre esprit la lecture de nos écrivains modernes, il faudra apprendre les paroles saintes des grands maîtres de la vie religieuse. Ce travail est bien grand pour ceux de votre génération, et ce que vous avez peut-être de mieux à faire au déclin de ce siècle, c'est de redire, avec l'illustre pénitent que je vous citais tout à l'heure : « Je vous ai connue trop tard, ô vie délicieuse de ma mère Marie. » Mais un autre siècle va commencer : soyez assuré qu'il verra, sous une forme ou sous une autre, le triomphe de la vierge Marie, triomphe complet auquel concourront dans de justes proportions et la ferveur des humbles et la science des intellectuels. Aujourd'hui comme au temps des psalmistes, les flots qui se précipitent dans les lits de nos fleuves élèvent leur voix pour célébrer leur créateur. Ce flot humain qui s'appelle une génération et qui monte à l'horizon saura trouver comme ceux qui l'ont précédé, une manière nouvelle de proclamer Marie bienheureuse : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* Ecoutez ce qui se murmure à Notre-Dame des Victoires, à Lourdes, à Fourvière. Voyez la jeune basilique lyonnaise qui se dresse dans le plein triomphe de sa beauté. C'est bien le signal : voici l'heure de glorifier Marie, voici l'heure de la faire aimer.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

LA NOUVELLE
BASILIQUE DE FOURVIÈRE [1]

III

COUP D'ŒIL SUR LA CRYPTE ET L'ÉGLISE HAUTE

Au pied du grand perron de la façade du monument s'élève un édicule remarquable par son allure sévère : c'est l'entrée de la crypte. Une image colossale du Lion de Juda, taillée dans le granit, le couronne. Deux pylones portent gravées en lettres d'or ces inscriptions bibliques qui chantent la victoire et le triomphe dans la paix de l'animal divin :

Ecce vicit Leo de tribu Juda. (*Apoc.*, v, 5.)
Requiescens ut Leo accubuisti. (*Gen.*, XLIX, 9.)

Le visiteur qui franchit pour la première fois les portes basses de cette entrée et descend le majestueux escalier qu'il rencontre, éprouve une impression étrange quand son regard a pu saisir dans une demi-obscurité l'ensemble du vaisseau : un je ne sais quoi de mystérieux et de solennel le saisit, instinctivement il se découvre, et l'on se tait ; c'est bien ici la maison de Dieu. Une série de colonnes accou-

(1) Voir le commencement de l'article dans le numéro de février.

Digitized by Google

plées et trapues porte, solidement assise sur de larges tailloirs, une voûte surbaissée ; des fenêtres rares et relativement petites distribuent une lumière suffisante, mais qui ne pénètre que discrètement derrière les énormes supports de cette architecture puissante. Nous ne connaissons que la crypte de Chartres qui puisse rivaliser de majesté, j'allais dire de terreur religieuse, avec notre crypte de Fourvière. Bossan aimait à chercher dans la nature, non pas des formes architecturales, elles ne s'y rencontrent pas, mais des types révélateurs de certaines harmonies. Lorsqu'il poursuivait l'étude d'un édifice imposant, il avait devant les yeux le bœuf d'Auvergne. Les formes nobles et puissantes du magnifique animal guidaient et inspiraient son esthétique ; elles lui apprenaient que, dans un ensemble d'une physionomie robuste, tout doit participer de ce caractère, et que l'on n'atteint au style que par l'unité, je veux dire les convenances rythmiques de toutes les parties.

Nous voyons en effet dans notre crypte l'application persévérante de ce principe. Tout dans la sombre nef accuse la force : les profils sont fermes, les ornements ramassés, les assises hautes, les points d'appui trapus. Les larges archivoltes exigent des entablements qui débordent largement le chapiteau ; la colonne, surchargée par ces masses, les soutient cependant avec une force qui n'est pas sans élégance, grâce à l'épatement inusité de la base, grâce à la concordance de tous les éléments, et des parties portantes et des parties portées. Nous sommes bien là en présence du bœuf dont la majestueuse allure atteste si bien la tranquille puissance.

Entrons maintenant dans l'église supérieure. Quel contraste ! quelle lumière ! quelle sveltesse ! Les colonnes délicates, mais fermes, se dressent sur des piédestaux élevés, richement décorés de guirlandes et de colombes. Des chapiteaux pleins de sève, élégants comme les colonnes, dégagent leurs volutes souples et amples de corbeilles d'acanthes variées, et s'épanouissent avec grâce et abondance ; au-dessus des tailloirs, des oiseaux aux ailes déployées décorent l'entablement, et s'élancent aux voûtes

Digitized by Google

avec tout ce système d'architecture ascendante. Plus haut, des anges debout prolongent la ligne verticale jusqu'au départ des arcs doubleaux tracés en ogive. Des nervures fines et délicates à leur naissance montent et se développent suivant le galbe d'un fuseau pour soutenir la couronne supérieure enrichie de feuillages, de fleurs et de chérubins. Là aussi, l'unité poursuivie est atteinte, mais dans un autre type. Comment ne pas reconnaître dans l'ordre de cette composition les éléments harmonisés de l'architecture antique et en même temps les lignes verticales, les aspirations mystiques du moyen âge? Il n'y a pas là juxtaposition de deux principes étrangers l'un à l'autre, étonnés de se voir réunis; il y a alliance, union intime, équilibre harmonique. La sveltesse et l'élégance des masses affecte tous les détails : rinceaux, oves, fleurons, tout est délicat, tout est précieux, ainsi dans la gazelle les membres fins et souples participent de la souplesse et de l'élégance de l'ensemble.

Que dire maintenant de la splendeur lumineuse qui se répand dans l'immense vaisseau pour faire scintiller les ors, les émaux des mosaïques, les imbrications des marbres les plus riches et les plus variés, les beaux socles de Carrare, les fûts monolithes des colonnes, l'éclat irisé des verrières? C'est une fête aux yeux, c'est le palais de la plus puissante des reines, c'est la maison d'or de la plus pure des vierges, *nihilque erat in templo quod non auro tegeretur* (III *Reg.*, VI, 22).

A voir le plan de l'édifice, le vaisseau est divisé en trois nefs sur sa largeur, en trois travées sur sa longueur, et chaque travée est couronnée par une coupole d'une courbe modérée. Mais l'œil du visiteur n'est pas impressionné par cette subdivision architecturale. Il s'égare dans un immense vide; il voit au-dessus de lui un velum d'or tout frissonnant de lumière; les colonnes élégantes qui le soulèvent plutôt qu'elles ne le supportent, loin d'offusquer le regard, le laissent se jouer librement dans ce grand espace plein d'air, de soleil et de vie. A coup sûr, l'écrin est riche, mais cette richesse n'est pas de la profusion, car l'ordre et la

Digitized by Google

raison y règnent en souverains. Ici, la belle matière des supports est apparente, et l'ossature de la construction conserve son caractère ; là, au contraire, les parois de la muraille, le nu des voûtes, la masse inerte des remplissages sont couverts d'ors, de couleurs, de rinceaux et d'emblèmes. Le rôle logique de chacun des éléments est énergiquement écrit, et les broderies du vêtement, tant splendides soient-elles, loin de gêner les membres dans leur fonction, les facilitent et les accusent avec franchise. De là résulte un concert qui satisfait l'esprit et le laisse dans la paix.

C'est ainsi que le corps humain est harmonieux et divers, c'est ainsi qu'il est un.

On a dit que si la musique est une architecture de sons, l'architecture est une symphonie de lignes. Je ne pense pas que depuis les temps antiques aucun édifice puisse revendiquer avec plus de droit que Fourvière l'honneur de cette comparaison, et j'appliquerai sans crainte à cet ouvrage ce beau nom de symphonie qui rappelle le génie d'Haydn, de Mozart et de Beethoven. Je dirai volontiers que les dehors du colossal monument sont traités à la manière d'un récitatif calme, grave, imposant et sévère, et qu'à l'intérieur, par un heureux contraste, se font entendre les modulations harmonieuses d'une mélodie expressive.

Un jour qu'un de ses élèves disait au maître de l'œuvre comme pour le tenter : « Le musicien est heureux, il peut par son art arracher des larmes. — C'est vrai, répondit Bossan, mais ne soyons pas jaloux et n'accusons que nous-mêmes : l'architecture ne peut-elle pas produire cette admiration sans lassitude qui s'appelle l'extase ! — L'extase, voilà ce que l'architecte devrait tendre à poursuivre par son ouvrage. »

Le pèlerin de Fourvière saura dire si cette suprême ambition du maître a été réalisée.

Digitized by Google

IV

SYMBOLISME DE L'ÉGLISE SUPÉRIEURE

Le Dante, pour ne pas s'égarer dans les voies mystérieuses de son divin voyage, met humblement la main dans la main du sage Virgile. Un guide plus éclairé nous conduira dans le domaine non moins mystérieux pour nous de la liturgie sacrée ; nous suivrons les pas de dom Guéranger (1), nous emprunterons les admirables commentaires de son *Année liturgique* pour commenter les symboles, les emblèmes, les scènes évangéliques que nous allons rencontrer dans l'église supérieure et dans la crypte. La crypte est consacrée au culte de saint Joseph : nous y trouverons toute l'histoire du saint patriarche ; l'église supérieure est dédiée à la sainte Vierge, sous le vocable de l'Immaculée Conception.

Le sanctuaire.

Cette insigne prérogative de Marie est honorée dans le sanctuaire à l'autel majeur. C'est là le point central de la basilique, c'est le *cœur* de l'édifice, c'est le lieu saint par excellence. Dès l'entrée tous les regards se dirigent vers ce trône magnifique. Deux lions le précèdent : tranquillement assis sur leurs socles de marbre, les fiers animaux semblent avoir conscience de cette garde d'honneur. Deux lions gardaient ainsi le trône de Salomon : *Et duo leones stabant.* (III *Reg.*. x, 19.)

(1) Sous cette forme poétique un peu ambitieuse, le lecteur voudra bien reconnaître l'aveu très sincère des emprunts considérables que nous avons faits à l'illustre bénédictin dans la description des chapelles de la basilique : la source de nos commentaires étant ainsi une fois désignée, les yeux ne seront pas fatigués par des renvois superflus.

Digitized by Google

Surélevé de plusieurs marches au-dessus du sol de la nef, l'autel est établi sous un riche ciborium, don magnifique du cardinal Caverot. Ce petit temple placé dans le grand couvre la table du sacrifice, honore et glorifie le tabernacle, abrite la statue de l'Immaculée Conception. Le dais est un honneur réservé à la souveraineté, pouvait-on le refuser à la Reine du ciel? Le gracieux édicule tout brillant de pierreries, de bronze et de marbres précieux, est supporté par six colonnes de porphyre vert; sa voûte en émail est enrichie de fleurs et de chérubins. Au centre de ce cadre mystique, dans un nimbe d'or, brille encore le nom de Jéhova; ce nom que l'ancienne alliance avait environné d'une terreur profonde ne reparaîtra pas dans nos décorations emblématiques; il cédera désormais la place aux doux noms de Celui qui veut naître d'une Vierge, et de Celle qui est la Mère de l'Enfant-Dieu.

Mais le Seigneur s'est souvenu de ses promesses : l'Immaculée Conception annoncée dès le jour de la chute est donnée à la terre. Voilà, sur un socle délicat de marbre vert de Suède qu'enveloppe dans un repli tortueux le serpent vaincu, la blanche image de Marie taillée dans un beau bloc de Carrare. Sa tête est couverte d'un voile, symbole de pureté; son regard plein de tendresse semble adresser aux fidèles un appel silencieux; ses mains virginales portent le petit Enfant Jésus qui élève le bras pour bénir. Une auréole d'orfèvrerie entoure la belle figure qui s'enlève ainsi sur un fond d'or, scintillant aux mille flammes d'un luminaire qui ne s'éteint jamais. Sur le parement de l'autel, c'est encore la Vierge Immaculée, dispensatrice des divines miséricordes. Elle est assise dans la gloire sur un fond de lis et de roses; ses mains étendues délient les chaînes de nos premiers parents. Saisis d'une admiration reconnaissante et respectueuse, Adam et Eve sont humblement prosternés devant la Co-rédemptrice du genre humain. Quatre anges cariatides portent la table de l'autel : ils présentent dans leurs mains des philactères sur lesquels sont inscrits les titres de la puissance de Marie : *Gratia plena — Dominus tecum.* Sur le retable, des anges musi-

Digitized by Google

ciens chantent un cantique nouveau en l'honneur de Celle qui a vu s'abaisser devant Elle la barrière humiliante qui arrête tout enfant d'Adam venant en ce monde. Debout sur les colonnes du ciborium, Anne et Joachim unissent leur voix au concert angélique.

Victorieuse du serpent dès l'heure de sa conception, la Vierge Immaculée voit à ses pieds les trophées de ses victoires dans la suite des âges. La mosaïque du sol autour de l'autel renferme, en effet, dans une série de dix médaillons richement encadrés, les hérésies vaincues : *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo.* C'est d'abord le père des hérésies, le dragon infernal aux sept têtes : *Ecce draco magnus habens capita septem* (*Apoc.*, XII, 3). Le prêtre le foule aux pieds lorsqu'il s'avance à l'autel pour prier le Dieu qui réjouit sa jeunesse. Vient ensuite l'arianisme sous la forme d'un sanglier monstrueux qui ravage la vigne du Seigneur. Le nom de l'hérésie est marqué en exergue avec la date de sa condamnation par l'Eglise, au-dessous de l'animal, tandis qu'au-dessus sont inscrites les paroles de l'Ecriture qui nomment la bête malfaisante : *Exterminavit eam aper de silva.* (*Ps.* LXXIX. 14.)

Après Arius, c'est Macedonius; son erreur est figurée par un poisson vorace : *Piscis immanis exivit ad devorandum* (*Tob.* VI, 2).

Puis c'est Eutychès : un vautour cruel emporte une pauvre colombe : *Devorabunt eos aves morsu amarissimo* (*Deut.* XXXII, 24).

Vient ensuite Nestorius, l'ennemi direct de la Mère de Dieu : un serpent mauvais fascine un petit oiseau engagé dans ses replis tortueux : *Serpens erat callidior cunctis* (*Gen.* III, 1).

Les iconoclastes, sous la forme de renards dévastateurs, se disputent des pampres chargés de feuilles et de fruits : *Vulpes quæ demoliuntur vineas* (*Cant.* II, 15).

Une chauve-souris hideuse représente le dieu du mal des manichéens : *ut adoraret vespertiliones* (*Is.* II, 20).

Le luthérianisme est figuré par un oiseau de proie aux ailes énormes; ses serres cruelles emportent une timide

Digitized by Google

brebis. L'inscription supérieure : *Ille fur est et latro* (*Joan.* x, 1) indique assez que l'instigateur de cette orgueilleuse révolte a ravi des royaumes à l'Eglise.

La vipère convenait au jansénisme perfide. Le dard de l'animal redoutable perce au cœur un bel oiseau qui se meurt : *Occidet lingua viperæ* (*Job.* xx, 16).

Le cycle de ces lamentables insurrections se termine enfin par la grande erreur moderne, l'hérésie contemporaine que le concile du Vatican a condamnée sous le nom de naturalisme. Elle est légion celle-là, elle nie toute vérité surnaturelle. Enivrée de science et de l'orgueil de la vie, elle ne croit qu'à ce que peut atteindre son regard ou sa main, c'est dire assez qu'elle va s'abrutissant dans un domaine bien étroit où elle trouve cependant *je ne sais quel charme affreux qui est le plus épouvantable des châtiments* (1). Les vers de terre caractériseront à merveille et le nombre immense des pauvres âmes atteintes de ce mal néfaste qui donne la mort, et l'œuvre de dévastation latente à laquelle elles se livrent chaque jour : *Vastabitur vermibus vinea* (*Deut.* xxviii, 39). La vigne du père de famille que nous avons vue à la gauche du dragon, ravagée par les bonds furieux du sanglier d'Arius, reparaît ici ruinée lentement par le travail incessant de mille animalcules obscurs. Mais la Reine de notre sanctuaire est à la fois invaincue et invincible, Elle saura sauver l'héritage du divin Jardinier : *Gaude Virgo Maria, cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo.*

Pour ajouter aux splendeurs du trône royal, et donner à la Vierge Immaculée une cour digne d'Elle, les sept verrières de l'abside sont enrichies de 28 figures de vierges chrétiennes. Dans les trois verrières centrales brillent triomphantes les vierges martyres : sainte Thècle, l'illustre convertie de saint Paul, et notre chère sainte Blandine, comme elle livrée aux bêtes de l'amphithéâtre, sainte Philomène et sainte Reine, sainte Agnès et sainte Agathe, sainte Lucie, sainte Anastasie, sainte Cécile, sainte Cathe-

(1) *Soirées de Saint-Pétersbourg*, IV^e^ entretien.

Digitized by Google

rine, sainte Ursule, sainte Foy. Les deux verrières suivantes sont consacrées aux vierges dans le monde, soit qu'elles appartiennent à la famille des humbles avec Geneviève, la bergère de Paris, Germaine, la bergère de Pibrac, Gertrude et Zita pauvres servantes; soit qu'au contraire elles soient nées de races antiques : sainte Marthe de Béthanie, sainte Pudentienne et sa sœur sainte Praxède, nobles romaines, et notre sainte Pétronille dont le corps repose dans la basilique vaticane, où elle est honorée comme protectrice de la France. Dans les deux verrières extrêmes, les vierges du cloître complètent le ravissant cortège : sainte Scholastique, bénédictine, sainte Julienne, cistercienne, sainte Claire, franciscaine, sainte Roseline, chartreuse, sainte Catherine, dominicaine, sainte Angèle, ursuline, sainte Thérèse, carmélite, et enfin la bienheureuse Marguerite-Marie, visitandine. Tous les cloîtres sont représentés dans cette noble assemblée. Vierges sages, vous avez mis dans vos lampes l'huile sainte de la prière, et cette prière s'élève sans cesse pour chanter ici la Reine des vierges et adorer l'Epoux divin renfermé dans le tabernacle que vous entourez.

La présence réelle est affirmée sur les parois de l'avant-chœur, dans une mosaïque précieuse. Des aigles magnifiques aux ailes déployées prennent leur essor, leur regard cherche le soleil; des oiseaux brillants voltigent parmi les branches verdoyantes d'une belle végétation. Ce sont les symboles figuratifs des âmes qui cherchent l'Eucharistie : *Ubicumque fuerit corpus illic congregabuntur et aquilæ.* (*Matt.* XXIV. 28)

En face, du côté de l'évangile, est exprimé le fruit de l'Eucharistie, l'immortalité. Des paons, images de la résurrection, étalent au milieu de rinceaux et de palmiers superbes ce merveilleux plumage qui, suivant une charmante expression de Bossan, est un des *riches excès du Créateur*. Cette grande composition est la traduction fidèle d'une belle pensée de saint Antoine de Padoue, dont le texte encadre le motif : *au jour de la résurrection universelle, alors que tous les arbres, je veux dire tous les saints,*

Digitized by Google

commencent à reverdir, ce paon, image de notre corps, dépouillant les plumes de la vie mortelle, recevra celles de l'immortalité : In generali resurrectione qua omnes arbores, id est omnes sancti incipiunt virescere, pavo ille corpus nostrum qui mortalitatis pennas abjecit, immortalitatis recipiet (*Serm.*, fer. 5, post Trinit.).

Si nous avons vu l'erreur humiliée sur le sol dans ces figures que l'on foule aux pieds, nous voyons la vérité et ses fruits glorifiés sur les parois verticales que l'on honore en leur prodiguant toutes les richesses de l'art et de l'industrie.

Les stalles, bel ouvrage de menuiserie sorti des ateliers d'apprentissage de M. l'abbé Boisard, sont enrichies du nom et des emblèmes de ces vertus qui ont fait de Marie le plus beau tabernacle de l'Homme-Dieu, et qu'elle nous a léguées pour être l'honneur et l'apanage de la vie chrétienne. Dans le dorsal de chaque stalle, le nom d'une vertu est inscrit sur fond d'or, en lettres d'ébène. Un rameau symbolique sculpté autour du cartouche dans la masse d'un beau chêne clair se détache sur un champ d'ivoire. Ces tons précieux du chêne, de l'ébène et de l'ivoire s'harmonisent avec les scintillements des mosaïques environnantes.

Devant les stalles s'étend un beau tapis de marbre au centre duquel est encore le démon sous la forme du serpent tentateur. Nous l'avons vu, dans le sanctuaire, vaincu sous le pied virginal de Marie; nous le voyons ici menteur et triomphant avant sa première victoire sitôt suivie de sa défaite définitive; il tient entre ses dents venimeuses la pomme de la tentation : *Dixit autem serpens ad mulierem nequaquam morte moriemini* (*Gen.*, III, 4).

Tel est le sanctuaire, telles sont ses richesses symboliques. Cette royale enceinte est limitée par une table de communion magnifiquement sculptée dans le Carrare le plus pur. Au milieu d'un bouquet de palmes abondantes de petites colombes becquètent au pied de la croix, ici une gerbe de blé mûr, là une coupe pleine de raisins. On remarquera que ces marbres présentent sur leur partie supérieure, non pas l'étroite moulure qui couronne d'ordi-

Digitized by Google

naire une clôture, mais bien une large surface qui affirme avec franchise le rôle du motif : c'est une table, ce n'est pas une barrière, c'est la table du banquet eucharistique, dont nous venons de voir les mets divins, et les convives figurés dans le marbre profondément fouillé : *Manducaverunt et saturati sunt nimis et desiderium eorum attulit eis Dominus, non sunt fraudati in desiderio suo :* ils furent pleinement rassasiés et ils ne furent pas frustrés dans leurs désirs (*Ps.*, LXXVII, 29).

Les huit chapelles.

Nous allons parcourir maintenant, dans les huit chapelles de la nef, les fastes sacrés de la vie de la sainte Vierge depuis sa naissance jusqu'à son couronnement dans la gloire.

NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE

La chapelle la plus voisine du sanctuaire, dans la nef de l'évangile, est la chapelle de la Nativité. Saint Joachim reçoit dans ses mains ravies la Vierge des vierges enveloppée de langes. Sainte Anne contemple avec amour la très sainte Enfant. Sur le fronton de l'édicule la tige de Jessé enroule, dans ses rinceaux élégants, les deux figures des plus illustres ancêtres de Marie, David et Salomon. Une fleur magnifique couronne la tige, et dans cette fleur brille en lettres d'or le monogramme de Notre-Seigneur. La parole prophétique d'Isaïe explique la fleur mystérieuse : *Virga de radice Jesse* (*Isa.*, XI, 1.)

PRÉSENTATION DE LA SAINTE VIERGE AU TEMPLE

La chapelle suivante nous montre la petite Marie, à peine âgée de quatre ans, montant les degrés du temple. Sainte Anne et saint Joachim présentent au grand prêtre cette fleur admirable qui veut exhaler ses parfums près de l'autel de son Dieu, comme un encens d'agréable odeur : *Quasi thus redolens* (*Eccl.*, L., 8).

Digitized by Google

ANNONCIATION

Mais les temps sont accomplis ; l'antique promesse, objet des espérances du monde depuis quatre mille ans, va se réaliser. Marie est cette femme par qui doit être levée la malédiction qui pèse sur notre race. Elle est seule dans sa pauvre demeure, Elle prie. Le radieux archange descend du ciel pour saluer la nouvelle Eve et pour recevoir au nom de la très sainte Trinité ce *fiat* solennel qui doit renouveler la création, ce second *fiat lux* qui donnera à notre terre dans le chaos un nouveau soleil. La chapelle de l'Annonciation nous fait assister au mystérieux colloque. A Nazareth comme dans l'Eden une vierge est interpellée par un ange. Mais l'ange du paradis terrestre est un esprit de ténèbres, celui de Nazareth est un esprit de lumière : « Salut, ô pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes. Ne craignez rien, ô Marie, vous avez trouvé grâce devant le Seigneur. Voici que vous concevrez et enfanterez un fils, et vous l'appellerez Jésus. Il sera grand, Il sera appelé le Fils du Très-Haut, et le Seigneur Lui donnera le trône de David son père, et Il régnera sur la maison de David à jamais et son règne n'aura pas de fin. » La Vierge très prudente ne se laisse pas éblouir par ces sublimes destinées ; Elle se trouble, Elle se recueille, Elle ne saurait renoncer au pacte qui a consacré sa virginité au Seigneur. Mais l'ange ravi : « La Vertu du Très-Haut Vous couvrira de son ombre, et c'est pour cela que Ce qui naîtra de Vous sera appelé le Fils de Dieu. » Marie s'incline dans une parfaite obéissance et dit au céleste envoyé : « Voici la servante du Seigneur, qu'il soit fait selon votre parole. » Le fronton de notre chapelle exprime dans un langage figuré les pensées qui se sont partagé le cœur de la très sainte Vierge, alors que le salut du genre humain était comme suspendu à ses lèvres : virginité consacrée sans repentance, maternité humblement acceptée, douleurs inénarrables déjà pressenties, gloires toutes divines entrevues.

Digitized by Google

VISITATION

Gabriel s'est retiré emportant avec lui le secret divin qu'il n'est point chargé de communiquer au monde. Mais la terre a donné son fruit et il est quelqu'un pour qui l'Emmanuel n'aura ni secret ni retard. A peine l'Epoux a-t-il pris possession du sanctuaire sans tache où doivent s'écouler les neuf premiers mois de son habitation parmi les hommes, à peine le Verbe s'est fait chair, et Notre-Dame instruite au dedans du désir de son Fils, se rend en toute hâte vers les montagnes de la Judée. C'est le mystère, c'est la chapelle de la Visitation. Le voici qui vient bondissant sur les montagnes, franchissant les collines : *Ecce iste venit saliens, transiliens colles* (*Cant.* II, 8).

L'Enfant-Dieu sanctifiant son précurseur se révèle à Jean par la voix de Marie : *Ubi facta est vox exultavit infans* (*Luc*, I, 44). Voix de la tourterelle qui met l'hiver en fuite et annonce le printemps, les parfums et les fleurs ! Marie chante le cantique de l'extase sereine qui marque la possession du Dieu longtemps attendu : *Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo* (*Luc*, I, 47). Dans le fronton de la chapelle, l'enfant qui doit naître d'Elisabeth s'agenouille devant l'Enfant qui doit naître de la Vierge.

NOTRE-DAME DE BON-CONSEIL

Passant de la nef de l'évangile à la nef de l'épître, nous rencontrons au bas de l'église la chapelle des Noces de Cana, la sainte Vierge y est honorée sous le nom de Notre-Dame de Bon-Conseil.

Un festin est préparé, un festin nuptial, la Mère de Jésus y assiste. Après avoir coopéré à l'incarnation du Verbe elle coopère à ses œuvres. « Ils n'ont point de vin », dit Marie à son Fils, puis s'adressant aux serviteurs : « Faites ce qu'Il vous dira. » Les six vases sont remplis d'eau. « Puisez, maintenant, dit alors le Fils de Dieu. » *Le vin de la nouvelle alliance, ce vin qui était réservé pour la fin* remplit les vases. Ces vases de Cana, figures de nos âmes, sont taillés dans la pierre du fronton, un cep de

Digitized by Google

vigne étend ses rameaux féconds et présente sur chacun d'eux un raisin magnifique. Le Christ qui est la vraie vigne peut seul donner ce vin qui réjouit le cœur de l'homme et nous offrir à boire le calice enivrant qu'avait chanté David.

NOTRE-DAME-DE-COMPASSION

S'incarner pour mourir, et mourir pour nous sauver, tel est le plan divin auquel s'est soumis le Verbe; donner au monde d'abord, puis offrir à Dieu la Victime du rachat, telle est la mission dévolue à Marie dans l'ensemble de ce plan (1), et c'est pourquoi nous la voyons debout au pied de la croix dans la chapelle du Calvaire. C'est Notre-Dame-de-Compassion. Les emblèmes et les inscriptions du fronton expriment les instruments et l'immensité de cette douleur surhumaine : *Velut mare contritio tua* (*Thr.*, II, 13). Marie eut une puissance de souffrir proportionnée à sa puissance d'aimer (2). Le centurion qui perce de sa lance le cœur du Sauveur crucifié, dans notre retable, nous indique que cette chapelle de Notre-Dame-de-Compassion sera aussi la chapelle du Sacré-Cœur. Il n'était pas possible de ne pas donner à Fourvière une place au Sacré Cœur; il n'était pas possible de donner à cette dévotion une place secondaire ; il n'était pas possible de lui donner la place principale. On a pensé que l'ordre historique du développement des mystères indiquait la position convenable, et l'on a choisi pour siège à la dévotion du Sacré Cœur la chapelle du Calvaire, parce que c'est au Calvaire que le Fils de Dieu ne pouvant se garder, ni se contenir, s'est donné dans la mesure de son amour, jusqu'à l'extrême, jusqu'à l'infini : *In finem dilexit* (*Joan.*, XIII, 1) (3).

LE CÉNACLE

Dans la chapelle suivante, Marie est au Cénacle, asile sacré du recueillement et de la paix. Autour d'Elle est

(1) *Le Sacrifice*, par l'abbé BUATIER, p. 198.
(2) *Id.*, p. 205.
(3) *Id.*, p. 184.

Digitized by Google

assemblé le collège apostolique, contemplant avec ravissement Celle dont les traits augustes lui rappellent le Seigneur absent. Tout à coup une pluie silencieuse se répand dans l'intérieur de l'édifice, pluie de feu qui éclaire sans brûler, qui luit sans consumer, et des langues enflammées se posent sur la tête de la vraie Mère des vivants et des douze apôtres. C'est l'Esprit divin qui vient prendre possession de cette auguste assemblée, c'est l'Esprit divin qui vient proclamer en Marie une maternité nouvelle et apporter aux apôtres la Sagesse et l'Intelligence, le Conseil et la Force, la Science et la Piété, la Crainte du Seigneur. C'est l'Esprit divin qui vient établir l'unité, la sainteté et la catholicité de l'Eglise. Depuis ce jour mémorable, l'Eglise n'est étrangère nulle part, elle parle toutes les langues des nations. Les sept colombes que nous voyons sur le fronton, dans la gloire d'une brillante auréole, représentent ces dons, ces sept énergies qui doivent renouveler la face de la terre : *Et renovabis faciem terræ.* (*Ps.*, CIII, 30.)

ASSOMPTION

Dans la dernière chapelle, nous assistons enfin au triomphe de Marie. De cette tombe où il ne reste que des fleurs nous la voyons s'élever, inondée de délices, entourée des Esprits célestes, monter, monter toujours, pour ne s'arrêter qu'aux confins de la Divinité sur ce trône où elle exercera jusqu'au delà des siècles l'universel empire de la clémence et de la bonté. Les figures plastiques, matérielles, sont ici impuissantes à exprimer tant de grandeur : sur notre pauvre fronton brille dans la gloire le monogramme de Marie entouré de roses d'or, couronné d'un diadème royal. Cette chapelle de l'Assomption clôt le cycle sacré. L'itinéraire que nous avons suivi pour le parcourir nous ramène dans le sanctuaire, au pied de la blanche statue que nous avons saluée au départ comme la Conception Immaculée établie à l'origine de la mystérieuse histoire, et que nous saluons au retour dans le triomphe de la gloire immortelle qui la couronne.

Digitized by Google

LES VOUTES ET LES MURS

Mais nous n'avons pas épuisé les enseignements symboliques ou historiques tracés sur les parois de notre église. Eblouis en quelque sorte par les scintillements des mosaïques, nous en avons admiré la note décorative, mais nous n'avons pas encore étudié le sens de ce somptueux revêtement des voûtes et des murs. Les trois coupoles chantent le divin commerce de la sainte Vierge et de la sainte Trinité. Les murailles des nefs disent les mystérieuses relations de la sainte Vierge et de l'Eglise, et ses ravissantes tendresses pour la France. La Trinité, l'Eglise, et la France, tels sont les termes de cette trilogie mystique, qui met notre patrie en si beau rang dans le poème de Fourvière.

Dans la première coupole il s'agissait de traduire ces admirables paroles de la Sagesse que l'Eglise applique à la sainte Vierge dans son office de l'Immaculée Conception :

Dominus possedit me ab initio.
Ab æterno creata sum ;
Ante colles parturiebar.
Cum eo eram cuncta componens.
(*Prov.* VIII, pass.)

Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies ; j'ai été établie dès l'éternité; j'étais enfantée avant les collines de la terre; j'étais avec lui réglant toutes choses.

Assis avec majesté sur un trône de nuées, entouré des quatre animaux mystérieux, Dieu le Père bénit les mondes qui vont sortir du néant. Eternellement présente à sa pensée, la sainte Vierge qui sera dans l'ordre des temps la Mère de son Fils, *premier né de toute créature*, est agenouillée sur cette main qui tracera bientôt à l'Océan son rivage infranchissable. Une couronne de chérubins limite la scène, et l'encadre.

Dans les pendentifs de la coupole, des anges aux ailes déployées portent des banderolles sur lesquelles sont inscrits les textes que nous venons de lire au chap. VIII du

Digitized by Google

livre des Proverbes. Deux autres compositions symétriques occupent les deux autres coupoles. C'est la sainte Vierge, Epouse du Saint-Esprit, environnée de rayons lumineux dont la Colombe mystique est le centre; c'est ensuite la Mère du Fils de Dieu, assise sur un trône, portant sur ses genoux l'Enfant Jésus, enveloppé de bandelettes, entourée de fleurs que des anges adorateurs sèment dans l'espace pour glorifier la Mère et le Fils. Le bœuf et l'âne, souvenirs de l'humble crèche de Béthléem supportent le trône de la Vierge-Mère (1).

Autour de ces trois imposantes compositions se développe, dans les voûtes latérales, le chant triomphal du *Magnificat*. Les versets du merveilleux cantique sont inscrits sur autant de cartouches enrichis d'oiseaux et de fleurs brillantes.

Le second poème de la trilogie sacrée se déroule sur les murailles de la nef de l'évangile : c'est *Marie et* l'*Eglise*.

Nous assistons dans la première travée au concile d'Ephèse qui proclame par la bouche de saint Cyrille d'Alexandrie, aux applaudissements de tout le peuple, la glorieuse maternité divine.

Vient ensuite, dans la travée centrale, l'histoire de cette grande journée du 7 octobre 1571. Dans les eaux de Lépante, la croix et le croissant sont en présence. La petite flotte papale sera-t-elle écrasée par les forces énormes des Turcs ? Mais à Rome saint Pie V est en prière ; il invoque Celle qui est le vrai secours des chrétiens. Tout à coup le Pontife, poussé par un mouvement divin, regarde fixement le ciel, et, après un instant de silence : « Gloire à Dieu, s'écrie-t-il, la victoire est aux chrétiens ! » Bientôt arrive à Rome la grande nouvelle. A l'heure même où le saint pape pousse ce cri prophétique de reconnaissance, la flotte musulmane fuyait en pleine déroute devant les galères de Don Juan d'Autriche. L'Italie et la chrétienté étaient sauvées par le Rosaire.

(1) Monsieur Domer a composé cette dernière coupole après la mort de Gaspard Poncet, auteur des deux premières.

Digitized by Google

Dans la dernière travée, nous voyons le grand Pie IX proclamant à la face de l'univers, devant cinquante cardinaux, quarante-deux archevêques et quatre-vingt-douze évêques, sous les regards d'un peuple immense qui remplissait le plus vaste temple du monde, ce dogme, *ineffable* de l'Immaculée Conception de Marie, attendu depuis des siècles et réservé pour le nôtre. La première proclamation de l'inimitié de la femme contre le serpent a été faite au jour même de la première prévarication. Cette seconde proclamation solennelle du même dogme au 8 déc. 1854 indiquerait-elle que la prévarication du XIX^e^ siècle est plus coupable, plus complète, plus orgueilleuse que toutes celles qui l'ont précédé?

Dans la nef de l'épître, nous trouvons le troisième terme de notre trilogie, *Marie et la France.*

Notre glorieux pontife saint Pothin, disciple de saint Polycarpe, apporte dans les Gaules la doctrine du Christ et l'image de sa sainte Mère. Nous le voyons au pied de cette belle colline de Lugdunum, toute resplendissante de monuments antiques, qui sera bientôt rougie de son sang, et sur laquelle s'élève aujourd'hui notre basilique, beau fruit de son martyre.

Plus loin, saint Dominique combat par le Rosaire l'hérésie française des Albigeois. Le saint envoyé de Dieu, dit la bulle de sa canonisation, fut le coursier de sa gloire, poussant intrépide, dans le feu de la foi, les hennissements, de la divine prédication. Ce sont les victoires de cette prédication ardente que représente cette grande page de notre histoire, où se lisent également les prodigieuses conquêtes d'Antoine de Padoue, et des Franciscains, ses frères.

Ici enfin, dans la troisième travée, Louis XIII consacre la France à la sainte Vierge. Par lettres patentes du 10 février 1638, le pieux roi déclare consacrer à Marie sa personne, son Etat, sa couronne, ses sujets. Pour exprimer cette prise de possession de la France par sa divine Souveraine, on a voulu que le roi Louis XIII, agenouillé devant l'autel de la Vierge, fût accompagné de la France entière dans ses représentants les plus saints, ou les plus

Digitized by Google

illustres. C'est d'abord Clovis, le premier baptisé de Reims, et Clotilde, sa sainte épouse; c'est Charlemagne, le grand empereur, c'est saint Louis et Blanche de Castille, c'est l'héroïque vierge de Domremy, c'est le populaire Henri IV; c'est le jeune Louis XIV renouvelant le vœu de son père, c'est l'infortuné Louis XVI. La France voudra-t-elle oublier ce passé magnifique, voudra-t-elle renier tant de gloire, et trahir son beau titre de Fille aînée de l'Eglise? Ses prévarications, hélas! sont sans nombre, et cependant elle est encore debout contre toutes les apparences humaines : que de fois déjà elle a mis des exceptions à toutes les règles générales.

« Il n'y a nation au monde qui fasse plus pour sa ruine que la Française, disait Charles-Quint, et néanmoins tout lui tourne à salut, Dieu ayant en sa protection le roy et le royaume (1). »

C'est au moment du vœu de Louis XIII que Balzac s'écriait dans son orgueil patriotique : « Notre fortune a corrigé tous les défauts de notre conduite, c'est le hasard qui nous a sauvés, ou pour nommer notre bonheur plus chrétiennement et quitter les termes de l'usage corrompu qui sentent encore le paganisme, c'est Dieu qui a pris soin particulier de la France abandonnée, et a voulu être son curateur dans la confusion de ses affaires : c'est sa Providence qui a continuellement combattu contre l'imprudence des hommes, c'est le ciel qui a fait autant de miracles qu'ils faisaient de fautes.

« Mais, ajoute le vieil auteur, ce n'est pas à dire que Dieu se soit obligé par serment de rendre heureuses toutes nos chutes, ni qu'il veuille bénir toutes nos folies. Il permet à la fin que les effets suivent leurs causes et que ce qui a troublé longtemps l'ordre du monde rentre dans le cours ordinaire dont il est sorti, et obéisse à la commune nécessité qu'il a imposée à l'action de ses créatures. »

Ne semble-t-il pas que l'heure soit venue d'écouter cet

(1) Charles-Quint cité par M. Lambert Sainte-Croix. — *Echo de Fourvière* du 30 juin 1888.

Digitized by Google

avertissement suprême, et d'ailleurs n'est-ce pas pour détourner de notre patrie coupable cette *commune nécessité*, que la France catholique construit Montmartre, consacre Fourvière, célèbre par des fêtes vraiment nationales et la vierge victorieuse de l'étranger, et le souvenir quatorze fois séculaire du baptême de son premier prince ?

Au-dessus de chacune des grandes compositions que nous venons de décrire, nous remarquerons encore, avant de descendre dans la crypte, les six grandes verrières qui éclairent le vaisseau. Chacune de ces baies ne mesure pas moins de quarante-cinq mètres de surface. Chacune d'elles est consacrée à une des royautés des litanies. Dans la première travée, c'est la Reine des Prophètes et la Reine des Patriarches. Dans la travée centrale, c'est la Reine des Confesseurs, et la Reine des Martyrs. On a choisi dans l'innombrable armée victorieuse les héros qui par leur naissance, leurs actes, leur mort, ou leur patronage appartiennent à nos contrées : saint Jean, saint Polycarpe, saint Pothin, saint Irénée, sainte Blandine, saint Bonaventure, saint Eucher, saint Nizier, saint François de Sales.....

La travée la plus voisine du sanctuaire proclame Marie reine des apôtres et reine des anges. Reine des apôtres, la Vierge de Fourvière voit fleurir à ses pieds les rameaux magnifiques de la propagation de la foi. Reine des anges, Elle reçoit les louanges de Gabriel, tandis qu'Elle envoie Raphaël au secours de la jeunesse chrétienne, et qu'Elle charge le grand archange, chef de la milice céleste, de porter à notre Jeanne d'Arc, ces voix mystérieuses qui transformeront bientôt en héroïne la pauvre petite bergère lorraine.

Il est superflu de faire remarquer qu'aucune place ne saurait être réservée pour les ex-voto au milieu des splendeurs que nous venons de décrire. Cependant une heureuse exception a été faite qui respecte à la fois l'unité esthétique et l'unité symbolique du grand édifice. On a voulu enrichir la nouvelle basilique de l'ex-voto solennel offert par la ville préservée du choléra en 1832. Cette toile

Digitized by Google

remarquable due au pinceau magistral d'un illustre enfant de Lyon, de Victor Orsel, décore le mur terminal de la grande nef. La Vierge est assise sur un trône, elle tient l'Enfant Jésus sur ses genoux; de sa main droite elle étend sont manteau protecteur sur une femme éplorée qui se précipite à ses pieds. Les saints patrons de la ville, groupés à la gauche du trône, unissent leurs prières aux prières de la cité dans l'angoisse. Les fléaux redoutés, le choléra, la guerre civile et la mort s'arrêtent devant l'épée flamboyante d'un ange debout, obéissant aux ordres de sa souveraine. Au-dessous de cette grande scène, la colline de Fourvière dessine sa gracieuse silhouette sur un ciel pur.

V

SYMBOLISME DE LA CRYPTE

Le vestibule.

Il nous faut maintenant descendre dans la crypte. Déjà nous avons jeté un premier coup d'œil sur cette majestueuse architecture, nous avons dit l'impression profonde que produit la sombre nef, lorsque l'on y pénètre par le grand escalier du couchant. Une autre entrée moins solennelle, mais non moins intéressante, donne accès à notre église souterraine. Sur la façade latérale du sud, s'élève une élégante construction demi-circulaire qui relie à la fois, l'antique chapelle à la crypte et au vaisseau supérieur de la nouvelle basilique. Cette annexe est ornée au dehors de colonnes engagées, et de baies géminées fermées par des claustra en lave grise de Volvic; une décoration aussi sévère était imposée par la majesté des dehors du monument; elle fait d'ailleurs un heureux contraste avec l'élégance intérieure de ce vestibule. Là, nous ne trouvons ni or ni mosaïque, et cependant l'architecture est colorée,

Digitized by Google

mais cette coloration n'est obtenue que par la variété des matériaux employés : c'est la pierre blanche et polie de l'Echaillon, qui se marie avec le calcaire gris de Chomerac, le grès vert de la Suisse, la lave sombre de Volvic et l'ardoise d'Angers. Le jeu de ces divers éléments anime cet atrium, déjà très accidenté par une intéressante combinaison d'arcs, de colonnes, de rampes courbes et de linteaux convergents, suivant une surface conique, pour abriter comme d'un velum de pierre, les marches qui montent à l'église supérieure, et celles qui descendent à la crypte. Un riche bénitier présente aux pèlerins ses trois coupes accouplées, il est surmonté d'une belle figure de la Sagesse due au ciseau de M. Dufraine : *Audite, quoniam de rebus magnis locutura sum. Ego sapientia habito in consilio* (*Prov.* VIII, pass.).

A droite et à gauche de la blanche image, s'ouvrent les deux portes qui donnent accès à l'église haute. Ce sont les portes de *saint Marc* et de *saint Luc* (1), parce que du côté de l'église, elles sont décorées des symboles de ces deux évangélistes; du côté du vestibule, leur tympan emblématique rappelle la pureté, la beauté et la tendresse toute maternelle de Celle qui nous attend dans le sanctuaire. Ici des agneaux se rassemblent autour d'un beau lis : *Nos autem oves pascuæ tuæ* (*Ps.* LXXVIII, 13). Là, de petits poussins se réfugient sous l'aile de leur mère : *Sub umbra alarum tuarum protege me* (*Ps.* XVI, 8).

Les rampes descendantes s'engagent par un mouvement circulaire sous le portique supérieur, dans un espace sombre consacré au Joseph de Pharaon, à cette belle figure biblique dont le souvenir se présente ainsi, très heureusement, à la pensée du pèlerin qui va chercher dans la crypte le Joseph de la Loi Nouvelle. Deux grands bas-reliefs rappellent cette touchante histoire : à gauche, Joseph explique à Pharaon ses songes; à droite, il est reconnu par ses frères. Les sept vaches grasses, les sept vaches maigres,

(1) Les portes, à l'extrémité des basses nefs, sont dites de *saint Jean* et de *saint Matthieu*.

Digitized by Google

le soleil, la lune, les gerbes d'épis mûrs, fournissent les éléments décoratifs de ce passage un peu mystérieux, un peu égyptien, mais bien lié cependant à l'ensemble de l'œuvre et très approprié aux pensées qu'il fait naître.

Les chapelles.

Nous pénétrons maintenant dans la crypte par une double rampe en marbre rouge que domine une grande croix de même matière, entre deux anges adorateurs. Nous allons trouver ici les mystères de la vie de Marie, dans lesquels le grand Patriarche a été associé à sa mission surnaturelle. Les épousailles de saint Joseph et de la sainte Vierge commencent cette divine histoire. C'est l'autel le plus voisin du sanctuaire, dans la nef de l'évangile. Vient ensuite, dans la travée centrale, l'autel de la Nativité de Notre-Seigneur. Les saints Epoux adorent l'Enfant qui vient de naître; ils reçoivent, auprès de l'humble crèche, les bergers et les mages. Plus loin, Joseph et Marie présentent au temple l'Enfant Jésus, pour obéir aux prescriptions de la loi. Du côté opposé, dans la nef de l'épître, Joseph conduit en Egypte sa pauvre famille, fuyant les fureurs d'Hérode. Mais l'ennemi de Dieu, impuissant dans sa vengeance, meurt, la paix renaît, et nous voyons dans l'atelier de Nazareth la sainte Famille travaillant, vivant d'une vie modeste, toute simple, tout ordinaire. Cette chapelle établie dans un petit édicule au milieu du vestibule, sous les rampes des degrés que nous avons franchis, est bien l'image de la petite maïson de Nazareth, humble et cachée. Sous le vocable de *Notre-Dame de l'Atelier*, elle deviendra tout naturellement le siège des associations ouvrières, prélude des corporations renaissantes. L'étroite enceinte ne pourra certainement pas recevoir les nombreuses confréries, mais elle abritera leurs bannières, elle sera le centre spirituel de l'œuvre. L'ouvrier agenouillé devant le petit autel sera *chez lui*, dans *sa* chapelle, et lorsqu'aux grands jours la corporation sera toute entière réunie, l'immense vaisseau de la crypte de saint Joseph lui sera ouvert. Là aussi doit être

Digitized by Google

renfermé le cœur du grand *ouvrier* qui a conçu Fourvière; il est bon que le maître de l'œuvre repose sous ces voûtes dont il a tracé avec tant d'amour les courbes puissantes. Sa présence en un tel lieu sera un enseignement vivant et durable; elle apprendra ce que peut le travail soutenu par la piété, éclairé par la foi.

Cependant « Jésus étant âgé de douze ans, Marie et Joseph montèrent à Jérusalem selon qu'ils avaient accoutumé au jour de la fête. Comme ils s'en retournaient, les fêtes étant passées, l'Enfant Jésus demeura dans Jérusalem, et ses parents ne s'en aperçurent pas; mais pensant qu'Il serait avec ceux de leur compagnie, ils marchèrent durant un jour, et ils le cherchaient parmi leurs parents et ceux de leur connaissance, et ne l'ayant pas trouvé, ils retournèrent à Jérusalem pour l'y chercher. Et il arriva qu'après trois jours ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant, et les interrogeant. Or ceux qui l'entendaient étaient dans la surprise de sa sagesse et de ses réponses. »

Cette scène charmante que nous raconte si simplement saint Luc au chapitre II de son Evangile est reproduite dans le retable de la dernière chapelle. Marie et Joseph, après trois jours d'angoisse, retrouvent enfin leur divin Enfant, impatient en quelque sorte de remplir la mission qu'Il tient de son Père céleste.

Dans le sanctuaire est glorifié le saint patriarche, patron de l'Eglise universelle. Sa statue colossale, aux reflets d'or, élevée sur une colonne précieuse domine le sombre vaisseau et sous la table de l'autel, l'image du saint, expirant entre les bras de Jésus et de Marie, est taillée dans un beau marbre de Carrare. Cette touchante composition, étudiée par M. Millefaut sous les yeux de Bossan, a été corrigée par le maître lui-même, qui a permis au statuaire de donner ses traits au grand patriarche.

Nous aurons épuisé toutes les richesses symboliques de Fourvière quand nous aurons fait remarquer dans ce sanctuaire de la crypte, au pied de l'autel, dans la mosaïque du sol, les sept péchés capitaux, avec cette inscription em-

Digitized by Google

pruntée au psaume xc : *non accedet ad te malum;* dans la voûte, au-dessus de l'autel, les louanges du saint, inscrites sur les parois étincelantes d'un précieux revêtement, et enfin les images des huit béatitudes sculptées à la naissance des nervures. Ces huit béatitudes qui sont l'abrégé de tout le sermon sur la montagne, sont aussi l'abrégé de toute l'innocente vie de notre saint patriarche. Tout le but de l'homme est d'être heureux : mettre le bonheur où il faut, c'est la source de tout le bien, et la source de tout le mal est de le mettre où il ne faut pas (1).

Epilogue.

Arrivé au terme de ce long voyage, sous la lumineuse conduite de l'illustre bénédictin de Solesme, dont nous ne sommes que l'écho affaibli, nous avons voulu jeter un coup d'œil sur le chemin parcouru. Fourvière s'est alors présenté à notre pensée dans la splendeur de son unité esthétique et liturgique, comme un être complet vivant et parlant, tout à la fois antique par la race, jeune par le charme et la grâce, immortel par le sang tout divin de la doctrine qui l'anime, et alors une singulière anecdote que saint Jean raconte au chapitre Ier de son Evangile s'est réveillée dans notre mémoire. « C'était trois jours avant le festin des noces de Cana ; Philippe venait de voir Jésus, et ayant rencontré Nathanaël, il lui dit : Celui de qui Moïse a écrit dans la Loi, et que les prophètes ont prédit, nous l'avons trouvé en la personne de Jésus de Nazareth, fils de Joseph. — Nathanaël dit à Philippe : Peut-il sortir quelque chose de bon de Nazareth ? — *A Nazareth potest aliquid boni esse?* Philippe lui répondit : Venez et voyez. »

Fourvière démontre, ce nous semble, que quelque chose de bon peut sortir de Nazareth, de cette religion divine dont le monde pervers annonce le déclin et qui n'a jamais été plus vivante.

(1) Bossuet, *Méd. sur l'Ev.*, 1er jour.

Digitized by Google

Dans ces jours troublés que nous traversons, ce n'est point un enseignement de peu de valeur que celui qui démontre par un exemple aussi éblouissant que la foi catholique est à la hauteur de toutes les exigences. Fourvière est un acte de foi. Fourvière affirmera qu'au milieu des décadences, des destructions et des ruines de notre époque, l'architecture religieuse peut encore pousser des fleurs nouvelles, et que l'art ne saurait périr tant qu'il s'attache à l'arbre de vie, tant qu'il s'abreuve à la fontaine toujours jaillissante de la doctrine de Nazareth, tant qu'il se réchauffe à ce feu qui a été donné à la terre pour la ranimer, l'épurer, l'éclairer.

Si donc nous rencontrons Nathanaël, disons-lui comme Philippe : Venez et voyez.

Sainte-Marie PERRIN.
Correspondant de l'Institut.

Digitized by Google

LES MATÉRIAUX

DE LA

BASILIQUE DE FOURVIÈRE

Lorsque l'architecte a conçu le plan de l'édifice qu'il se propose d'élever, qu'il en a déterminé les proportions et tracé les linéaments, la première condition qui s'impose pour la réalisation de son projet, c'est le choix d'une *matière* propre à recevoir l'impression de la *forme*, à rendre l'*idée* qui donnera au monument le caractère d'une œuvre d'art, et en fera, pour ainsi dire, un être vivant, où l'on sentira vibrer la pensée, qui doit en être comme l'âme.

La matière propre de l'architecture, c'est la matière minérale, la pierre en général : « Ce sont des assises de pierre, des blocs de marbre qui doivent incarner l'idée de l'artiste et nous transmettre les sentiments les plus élevés, les plus délicats, souvent les plus tendres; c'est de cette matière, la plus pesante et la plus inerte, que doit se dégager ce qu'il y a de plus subtil dans l'âme humaine » (1).

Mais toute pierre n'est pas également apte à remplir un tel rôle. Parmi les nombreuses espèces minérales dont le Créateur souverain a tissé l'écorce de notre globe, l'architecte devra connaître et choisir celles qui pourront donner

(1) Ch. Blanc, *Grammaire des arts du dessin; Origines et caractères des arts du dessin.*

Digitized by Google

à son œuvre, avec la stabilité et la permanence, ce vêtement de la pensée parfaitement adapté, qui constitue la splendeur, forme du beau, ce que les anciens appelaient *decus* et *decor*, dont nous avons fait à la fois la convenance et la décoration.

En d'autres termes, il faut que l'architecte choisisse des matériaux capables, par leur résistance à l'écrasement, de supporter les pressions souvent énormes qu'ils auront à subir, et, par leur indifférence à l'action des agents atmosphériques, de maintenir à travers les âges la délicatesse et l'intégrité des formes que leur aura données le ciseau. Il faut enfin que les matériaux choisis se prêtent à toutes les exigences de la sculpture; qu'ils puissent répondre, par l'harmonie des tons, le poli des surfaces, l'éclat varié des couleurs, à tous les besoins d'une ornementation qui sera d'autant plus riche qu'elle tirera de la pierre elle-même toutes ses ressources, sans faire appel à aucun secours étranger.

On comprend l'importance et les difficultés d'un tel choix, que doivent éclairer un goût judicieux et une connaissance étendue de la science minéralogique, mais que limitent aussi, bien souvent, les moyens dont dispose l'architecte. Ce n'est pas, d'ailleurs, à la multiplicité des espèces, mais à une sobre variété que l'artiste devra demander les éléments de son succès; un monument, une église surtout, ne saurait être un musée pétrologique, et l'éparpillement des richesses serait le plus grand ennemi de cette unité qui doit régner en maîtresse et qui est partout le sceau du génie.

Tels sont les principes qui ont dirigé dans le choix de leurs matériaux les deux maîtres éminents auxquels nous devons l'admirable basilique dont j'entreprends de décrire sommairement la structure. Ici, il ne s'agissait plus seulement de donner un corps à une idée; c'est tout un poème mystique que la pierre devait chanter; il y aurait à écrire un livre très intéressant pour montrer le rôle que chaque élément remplit dans ce vaste ensemble; j'espère qu'un jour on nous le donnera, et il n'aura rien de commun avec

Digitized by Google

la pâle et froide énumération à laquelle, pour bien des raisons, je suis obligé de me borner (1).

1° L'EXTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

Je n'ai pas à parler ici des matériaux enfouis dans les profondeurs de la basilique, qu'on a dû asseoir, pour la partie absidale, dans des fouilles de vingt-sept mètres de profondeur, et qui ont absorbé plus de 2.200 mètres cubes de béton en gravier de Saint-Just, et nécessité le maniement de dix mille mètres cubes de terre.

L'aspect extérieur du monument est celui d'une forteresse; il éveille à la fois l'idée de la puissance par sa masse imposante et sa situation, et celle de la grâce par les ornements dont on l'a paré; c'est la citadelle de Sion, bâtie sur le sommet de la montagne pour protéger la cité qu'elle domine, et le trône de la Souveraine bien-aimée que Lyon a établie là comme sa Gardienne.

Les longues et hautes murailles sont divisées, sur chacune de leurs faces latérales, en trois travées, par d'élégants contreforts, en forme de bastions, de 35 mètres de hauteur et flanquées à leurs extrémités de quatre tours monumentales à huit pans.

Le soubassement des murs et des tours est en pierre de Hauteville, calcaire compact à grain très fin, d'un jaune pâle, qui appartient à l'étage de l'oolithe moyenne du terrain jurassique du département de l'Ain, et qui a toutes les qualités requises pour résister au poids énorme qu'elle sup-

(1) Un savant lyonnais, M. Arnould Locard, ingénieur des Arts et Manufactures, a publié, en 1879, dans le *Lyon scientifique*, un article très bien fait sur le même sujet, sous ce titre : *Guide du géologue à la nouvelle chapelle de Fourvière*. Je n'ai pas la prétention de refaire ce travail, devenu aujourd'hui forcément incomplet; mais j'ai dû céder à d'honorables instances en essayant de le compléter. M. Locard voudra bien me permettre de lui faire de larges emprunts pour la partie qu'il a traitée avec une si parfaite compétence.

Digitized by Google

porte. Toute la partie supérieure, y compris les corniches et le couronnement, est en pierre de Tarascon, des carrières de Monpaon (Bouches-du-Rhône), calcaire blanchâtre de l'étage miocène, tendre au sortir de la carrière, mais qui prend à l'air une dureté remarquable. Cette pierre est éminemment propre à la sculpture. Les lanternons des tours sont construits en pierre des Estaillades, près Apt (Vaucluse), calcaire d'un blanc crayeux de l'étage miocène, d'un grain serré, assez fin. Le temps a déjà recouvert tous ces matériaux d'une patine noirâtre, qui en fait disparaître la dureté, et dont le ton s'harmonise fort bien avec le paysage.

L'appareil se compose d'assises régulières de 50 centimètres de hauteur, au nombre de 47 pour les murs et de 53 pour la partie lisse des tours, et comprend 8.890 moellons de 90 centimètres de longueur, dont le volume total est de 5.000 mètres cubes.

Chaque travée, sauf la travée centrale du midi, par laquelle on communique de la crypte à l'ancienne chapelle et à l'église supérieure, est percée à fleur de terre de trois fenêtres qui donnent le jour à la crypte, et sont ornées à chaque travée de huit pilastres surmontés d'une corniche au-dessus de laquelle se dérouleront plus tard de grands bas-reliefs représentant des scènes de l'Ancien Testament, qui feront à la basilique une riche ceinture.

Dans la partie supérieure des travées s'ouvrent les immenses croisées de l'église supérieure, décorées chacune de quatre colonnes en granit rose d'Italie, de Baveno, près du lac Majeur; les grandes baies des lanternons sont flanquées aux huit angles de sveltes colonnes en pierre des Estaillades et garnies ou d'ardoises d'Angers disposées en abat-son ou d'élégantes palmettes en lave de Volvic.

Tout autour de l'édifice et au faîte des tours règne une large corniche terminée par une balustrade ajourée et découpée en forme de créneaux aux dentelures fleuries.

L'abside, construite en pierre de Hauteville dans ses parties inférieures et en pierre de Tarascon dans ses parties supérieures, est percée de sept fenêtres somptueusement

Digitized by Google

décorées, que soutiennent huit colonnes majestueuses; la frise, ornée de chérubins ailés, est surmontée d'une couronne fleuronnée qui ceint la basilique d'un splendide diadème. Au-dessous des fenêtres, l'abside est entourée, à la hauteur des croisées de la crypte, d'une élégante galerie, à double étage, dont la partie inférieure est couverte. Seize colonnes de 2^{m} 30 de hauteur, en granit rose de Baveno, supportent une série d'arcades divisée par de hauts pilastres surmontés d'anges posés en antéfixes et couronnée par la balustrade de la galerie supérieure en plein air. La partie centrale de la galerie se relève en une sorte de tympan triangulaire tronqué au sommet et largement échancré à sa base par l'arc médian d'une grande arcade ternée, que divisent, en supportant les retombées de l'arc et deux linteaux latéraux, deux anges cariatides en pierre de l'Echaillon.

Au-dessous de cette travée principale s'ouvre le magnifique portail oriental, dit Porte des lions, par lequel on accède à l'église basse du côté de la ville. L'arcade centrale de la galerie repose sur une riche architrave que doivent porter deux colonnes en porphyre bleu de l'Estérel, de 6 m. 20 de hauteur et de 0 m. 60 de diamètre; en arrière et en retrait, deux autres colonnes cannelées, de 4 mètres de hauteur, en granit tacheté des Vosges, avec mica noir, quartz roux et grands cristaux rosés d'orthose, posées sur deux lions accroupis, supportent le grand arc de la baie par laquelle on pénètre dans le porche en forme de vaste niche semi-circulaire, auquel conduisent des jardins neuf marches en granit blanc d'Italie.

A droite et à gauche s'ouvrent dans ce porche deux portes ornées de colonnes en granit des Vosges; ces portes, surmontées de tympans dorés et décorés de bas-reliefs en marbre de Carrare, donnent accès au grand escalier à deux rampes semi-circulaires, de quarante-et-un degrés chacune, en granit blanc rosé, qui aboutit à la crypte. Du côté nord, le second palier donne entrée sur la grande terrasse par deux larges baies flanquées de colonnes de porphyre bleu, de trois mètres de hauteur.

Digitized by Google

Mais c'est à l'occident que se trouve l'entrée principale de la crypte et de l'église supérieure.

Un large perron, de vingt-deux marches, divisé en deux rampes, en granit blanc d'Italie, monte vers le portique. Sur des socles du même granit, ornés de têtes de lions, se dressent quatre énormes fûts monolithes, cannelés et polis, en granit roux des carrières de la Balma, sur les bords du lac Majeur, qui ne mesurent pas moins de 8 m. 20 de hauteur et de 1 mètre de diamètre à la base. Chacun de ces fûts a un volume de six mètres cubes et pèse 16.000 kilos. Sur leurs chapiteaux corinthiens en superbe granit blanc de Baveno, de près de cinq mètres cubes, s'appuient les trois arcs gigantesques en pierre de Tarascon, aux courbes légèrement ogivales, tout couverts de sculptures; à leurs points de jonction et à leurs extrémités se détachent, en haut relief, les quatre figures symboliques des évangélistes; au-dessus court une élégante galerie dont l'entablement est supporté par huit anges cariatides de cinq mètres de hauteur, en pierre de Tournus (Saône-et-Loire), et au sommet, un tympan triangulaire surmonté de la croix, offre à l'admiration des visiteurs un bas-relief historique et symbolique, magistralement fouillé dans la pierre de Monpaon, qui n'a pas moins de vingt mètres de développement, et au centre duquel trône la douce Patronne de la basilique.

Au bas du perron, taillée dans les degrés inférieurs, en face de l'arc central, s'ouvre l'entrée de la crypte; c'est par là que nous allons pénétrer dans l'intérieur du monument.

2° LA CRYPTE

Un élégant édicule, tout en granit blanc du lac Majeur, dont le motif principal est un colossal lion ailé, d'un superbe effet décoratif, abrite l'entrée de l'église basse. Un

Digitized by Google

escalier de quarante marches, en choin de Villebois (1), calcaire gris de fer, à pâte ferme, du terrain jurassique et de l'étage oolithique inférieur du département de l'Ain, descend jusqu'au sol de la crypte. Il est encadré entre des murs revêtus de panneaux en pierre de Chomérac polie, calcaire noirâtre à nodules, du terrain jurassique de l'Ardèche, alternés avec des lames de calcaire blanc de Hauteville ; la voûte est en tarascon et repose sur une corniche en calcaire blanc grisâtre de Tournus, près Mâcon.

L'escalier débouche dans la crypte entre deux colonnes de chomérac poli. On est frappé, dès l'abord, par la majesté des lignes et le caractère solennel de cette église souterraine où une lumière mystérieuse et recueillie s'harmonise admirablement avec l'architecture basse du vaisseau, où la richesse des matériaux correspond à l'éclat tempéré d'une non moins riche ornementation.

Douze piliers carrés, en pierre de Hauteville, de 1 m. 25 de côté, groupés deux à deux, soutiennent un entablement en belle pierre de l'Echaillon, calcaire blanc, semi-cristallin, à grain très fin et serré, de l'étage oolithique moyen, dans les terrains jurassiques de Saint-Marcellin (Isère). Ces piliers sont flanqués de vingt-huit colonnes cannelées, en marbre bronze de Curienne (Savoie), calcaire corallien compact, gris brun, à pâte fine, des environs de Chambéry ; les bases et les chapiteaux sont en marbre blanc de Carrare. Tous les murs, depuis l'entrée jusqu'au fond de l'abside, sont revêtus d'une riche parure de marbre blanc veiné de gris, de Carrare, jusqu'à la hauteur de l'entablement. Par une inspiration très heureuse, tant au point de vue religieux qu'au point de vue artistique, on a coupé ce magnifique revêtement, comme aussi les gros piliers, d'une triple bande de 15 centimètres de largeur, en marbre rouge de Flacé-lès-Mâcon (Saône-et-Loire), matière d'un ton superbe, susceptible d'un très beau poli, dont l'aspect

(1) Le mot *choin* n'appartient pas à la langue minéralogique ; il est employé à Lyon pour désigner certains calcaires d'un usage courant dans la construction, et spécialement la pierre de Villebois.

Digitized by Google

rappelle celui du porphyre rouge antique ; sur ces bandes qui servent de couvre-joints aux piliers, on a gravé, en lettres d'or, les noms des 676 paroisses du diocèse de Lyon. Cet ensemble produit un effet du plus grand caractère.

Sur l'entablement de la nef, dont la frise est ornée d'imbrications en lave de Volvic, s'élève un second ordre d'architecture, soutenu par soixante-six colonnettes basses en marbre bleu du Détroit-de-Cieix, que nous retrouverons dans l'abside et dans l'église supérieure ; leurs bases et leurs chapiteaux sont encore en marbre blanc de Carrare. Entre les colonnettes, douze anges agenouillés, en calcaire de Tarascon, semblent ployer sous le faix des voûtes ; un seul est actuellement sorti des blocs où sont encore enfermés les autres.

Les arcs doubleaux, les nervures et toute l'architecture supérieure est en pierre de Tarascon ; la voûte elle-même est en tuf spongieux du Bugey, déposé pendant la période quaternaire, sur les bords de la Burbanche.

A mesure qu'on se rapproche du sanctuaire, les richesses se multiplient ; l'avant-chœur est supporté par quatre colonnes en pierre de Curienne ; la frise, en échaillon, est incrustée d'étoiles bleues encadrées dans des entrelacs de mosaïque vénitienne. Tout autour du sanctuaire, un stylobate en pierre de Chomérac polie porte, sur leurs bases de marbre blanc, huit colonnes cannelées en bleu de Cieix, marbre superbe d'une teinte bleuâtre veiné de blanc, compact et cristallin, que fournit le lias du terrain jurassique de la Savoie, à trois kilomètres de Moutiers, sur la route du Petit-Saint-Bernard. Sur leurs chapiteaux, ornés de palmes, s'appuient les nervures de la voûte, divisée en dix segments triangulaires, qui disparaissent sous les splendides mosaïques vénitennes qu'on ne se lasse pas d'admirer. Les chapiteaux des colonnes portent huit grandes statues, en marbre blanc, de trois mètres de hauteur, représentant les huit Béatitudes.

Sept baies, qui s'ouvrent sur la galerie circulaire, éclairent l'abside ; celle du fond est encadrée entre deux colonnes précieuses de marbre cipolin, à grandes raies bleues, vertes

Digitized by Google

et blanches, en forme de rubans, qu'ont fournies les carrières de Saxon-les-Bains, dans le Valais (Suisse), et dont les gisements, perdus depuis les Romains, ont été retrouvés par M. Ch. Garnier, architecte de l'Opéra de Paris; les six autres sont ornées de colonnes en marbre bleu turquin, à fond bleu ardoise, traversé de veines blanches transparentes, ou en bleu fleuri, bardiglio, gris bleuâtre, qui viennent des carrières des environs de Carrare.

Au-dessous de la fenêtre centrale on peut remarquer une crédence en onyx d'Afrique, en avant de laquelle est placé le maître autel, dédié à saint Joseph, comme la crypte. Il est en marbre blanc statuaire de Carrare, orné de colonnettes en bleu fleuri et enrichi de mosaïques; un bas-relief représente la mort du saint patriarche auquel on a donné, par une délicate attention, les traits de Bossan. Derrière l'autel une colonne de marbre blanc, incrustée de mosaïques, supporte la statue du saint Patron, de 2 m. 50 de hauteur, magistralement sculptée dans un bloc de calcaire doré. Autour du même autel, sept médaillons en mosaïque romaine, composée de petits cubes de marbres de diverses couleurs, symbolisent, sous des figures d'animaux, les sept péchés capitaux. On nous a dit que dernièrement un artiste parisien, après avoir étudié ces médaillons, s'est écrié : « Voilà qui vaut le voyage de Lyon! »

Nous devrions nous attarder encore dans ce sanctuaire, si nous voulions en apprécier tous les détails; mais d'autres merveilles nous appellent ailleurs.

Montons dans les tribunes de l'abside, ornées de colonnettes en marbre de la vallée de Campan (Hautes-Pyrénées), d'un vert d'eau nuancé de blanc; de là, nous pouvons pénétrer dans la galerie absidale par deux portes encadrées de colonnes en syénite du lac Majeur, pour celle du nord, et en granit de Cherbourg, pour celle du sud. L'intérieur de la galerie, dont nous avons décrit l'ordonnance extérieure, présente, accouplés aux colonnes en granit rose de l'extérieur, douze pilastres en porphyre bleu de l'Estérel et quatre petites colonnes en cipolin de Saxon-les-Bains, ce précieux marbre que les anciens tiraient de l'Egypte. Le plafond est

Digitized by Google

en dalles de Villebois, magnifiques soffites de 5 mètres de long, sur 2 m. 60 de largeur et 0.16 centimètres d'épaisseur, dont les caissons sont ornés de rosaces et de riches moulures. Au-dessus de la galerie, une double rampe, en pierre de Hauteville, conduit jusqu'à un balcon central, au-dessus de la porte des lions, du haut duquel, chaque année, le 8 septembre, l'archevêque de Lyon donne, aux cent mille hommes assemblés sur les quais et sur les places et à la cité tout entière, la bénédiction traditionnelle, à laquelle on n'assiste jamais sans une profonde émotion.

3° L'ÉGLISE SUPÉRIEURE

Le portique occidental, par lequel on accède à l'église supérieure et sur lequel s'ouvrent les grandes portes de bronze et deux autres portes latérales, a reçu un riche dallage, où le granit rose de Pomeys (Rhône), le marbre blanc de Carrare et le porphyre vert des Vosges forment de larges dessins qu'accentuent des bordures en ardoises. Le soubassement de la façade, les encadrements des portes sont en pierre de l'Echaillon; la partie supérieure, en calcaire de Tarascon; le seuil de la porte principale est un magnifique monolithe de 2 mètres 80 de longueur en syénite feuille-morte des Vosges, sorte de granit porphyroïde, composé de feldspath orthose, de quartz et d'amphibole, roche très dure et très belle que les Egyptiens tiraient de Syène et dans laquelle ils ont taillé la plupart de leurs monuments.

Lorsqu'on pénètre dans le somptueux vaisseau, qui mesure 66 m. 80 c. de longueur sur 19 mètres de largeur et 27 mètres de hauteur sous voûtes, on est vivement saisi par la magnificence des matériaux et des décorations. Ce n'est plus le demi-jour recueilli qui convient si bien à l'architecture de la crypte; ici la lumière, qui entre à flots par les vastes baies, éblouit d'abord, en ruisselant sur les marbres polis aux teintes vives, les mosaïques étincelantes et les

Digitized by Google

ors, sous lesquels disparaît la construction. Peu à peu l'œil s'habitue à ces splendeurs, et l'étonnement ne tarde pas à se changer en admiration, quand on étudie les détails de cette architecture grandiose dans son élégance, à laquelle rien ne peut être comparé dans les chefs-d'œuvre de l'art chrétien.

Le pavement, dont la surface occupe huit cents mètres carrés, se compose de panneaux quadrangulaires, en marbre bleu turquin, entrecoupés d'étoiles en mosaïque romaine; des disques en vert maurin des Pyrénées ou en marbre rouge du Var, encadrés entre des bordures de bleu turquin d'Italie, de superbe noir de Flandre, rehaussées de dentelures en rouge du Languedoc et d'entrelacs en mosaïques, forment un dessin d'une riche simplicité, qui rappelle certains pavés des vieilles basiliques constantiniennes.

Le vaisseau est divisé en trois travées et en trois nefs par seize colonnes cannelées, groupées deux à deux, en marbre bleu du Détroit-de-Cieix, dont la coloration a semblé bien convenir pour un temple dédié à la très sainte Vierge. Leurs fûts, ornés de bracelets à rosaces saillantes, ont 7 m. 25 c. de hauteur et reposent sur des socles en marbre blanc de Carrare, à huit pans, qui mesurent 3 m. 10 de haut et qui portent sur leurs corniches des guirlandes soutenues par des colombes. Les chapiteaux, du même marbre blanc de Carrare, ont un volume de près de cinq mètres cubes; de petits oiseaux se détachent de la pierre et se jouent à travers les volutes, les feuilles d'acanthe et les fleurs; sur les tailloirs, des aigles étalent en élégants festons les courbes puissantes de leurs ailes déployées; au-dessus, de gracieuses consoles portent vingt-huit anges debout, de trois mètres de hauteur, en pierre de Tarascon.

Sur ces splendides chapiteaux viennent s'appuyer trente-deux petits arcs en ogives, en pierre de Tarascon, groupés par quatre, qui soutiennent les voûtes des basses nefs; vingt autres grands arcs, en calcaire blanchâtre des carrières de Sainte-Juste, à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), mollasse marine du terrain miocène, rehaussés

Digitized by Google

de dorures, supportent les grandes voûtes centrales, que dominent trois coupoles hémisphériques ornées de grandes compositions symboliques en mosaïque vénitienne. Ces coupoles, ainsi que les voûtes et les arcs transversaux, sont en tuf du Bugey; elles ont une surface totale de 960 mètres carrés, sur 30 centimètres d'épaisseur, et ont absorbé quatre cents mètres cubes de cette pierre.

L'entablement au-dessus des colonnes et les encadrements des fenêtres sont en pierre de Tarascon. Les quatorze colonnes qui soutiennent les retombées des arcs formerets des grandes voûtes sont en brèche du Royannais, très beau marbre blanc rosé, mêlé de noir et de gris, des environs de Saint-Jean-en-Royans (Drôme).

Le long des murs, entre les chapelles dont nous parlerons tout à l'heure, règnent de longues tribunes en pierre de l'Echaillon, que soutiennent des consoles de la même pierre finement sculptées; plus haut d'autres tribunes à la naissance des voûtes sont ornées de quarante colonnettes en marbre rouge du Var. Une autre vaste tribune, située au-dessus de la grande porte d'entrée, est supportée par quatre anges cariatides en pierre de Tarascon.

Les murs des basses nefs sont revêtus jusqu'à la hauteur de 2 m. 50, d'un très riche soubassement composé de panneaux verticaux en marbre rouge de Flacé-lès-Mâcon, entre lesquels se détachent en incrustation des bandes de vert maurin; au-dessus court une cymaise en beau noir de Flandre (Belgique), d'un noir très pur. Près du chœur, le marbre vert maurin a été remplacé par des bandes d'une magnifique serpentine verte, silicate magnésien compact, d'un éclat chatoyant et velouté, que l'infatigable architecte est allé chercher à 2.200 mètres d'altitude, dans les Alpes du Dauphiné, près de la Mure, en face de la Salette.

Dans la partie supérieure des murs se dérouleront plus tard de grandes scènes historiques, en mosaïque de Venise. Sous les voûtes, vingt-quatre chérubins couronnent de leurs ailes étendues les archivoltes des fenêtres, garnies de leur vingt-quatre meneaux en granit rose.

Le chœur est séparé de la nef par la table de communion,

Digitized by Google

en marbre blanc de Carrare, encadrée entre quatre pilastres incrustés de marbre vert de Norkoping (Suède), veiné de noir et de vert; les tribunes de l'orgue sont ornées de colonnettes de chomérac, pour celles qui sont en retour sur les nefs latérales, et en porphyre gris de l'Estérel pour celles qui ont jour sur le chœur; d'autres tribunes possèdent des colonnettes en brèche de Thonon ou en brèche du Royannais. Au-dessus des stalles, le mur est plaqué de marbres divers, richement colorés, entrelacés de mosaïques.

La voûte de l'abside repose sur dix colonnes en marbre rouge de Brignoles (Var) largement tacheté de blanc, aux tons chauds et puissants, ornées de bracelets de rosaces en saillie et posées sur des socles de marbre blanc. Leurs chapiteaux, délicatement fouillés et dorés, portent dix anges agenouillés; dans les dix segments, dix chérubins entourent le pendentif en pierre de l'Echaillon, qui ne mesure pas moins de trois mètres de hauteur. La clef de voûte a six mètres de diamètre et un volume de cinquante mètres cubes. La voûte elle-même, en tuf du Bugey, est double, et pèse 70.000 kilos.

Le soubassement du sanctuaire est en bleu turquin; au-dessus de la cymaise, des disques de marbre blanc se détachent en relief sur des fonds de brèche antique, encadrés dans des entrelaces de mosaïques; vers l'avant-chœur on remarque de hauts panneaux en brèche antique de Tunisie, qui présentent d'élégantes ramifications dont les formes rappellent, avec des teintes plus vives, celles des veinages des plus beaux bois décoratifs.

Tous ces précieux matériaux servent de cadre au maître autel, qui en est le centre et la raison. L'autel est tout entier en marbre blanc statuaire de Carrare, orné de bas-reliefs, de mosaïques et de cabochons; la table est supportée par quatre anges cariatides. Elevé sur une sorte d'estrade semi-circulaire qui délimite le sanctuaire et dont les cinq degrés en marbre blanc sont incrustés de fines mosaïques de Venise, deux lions accroupis, du même marbre, au galbe antique des sphynx de l'Egypte, semblent en garder les abords. Au-dessus de l'autel se dresse un majestueux

Digitized by Google

ciborium, dont six colonnes en porphyre vert sombre des Vosges, d'un poli parfait, supportent le dôme en marbre blanc, enrichi de bronzes et d'émaux; au-dessus des colonnes antérieures, deux statues représentant saint Joachim et sainte Anne se profilent sous des dais élégants; sur les côtés, les colonnes sont surmontées de colonnettes en vert de Suède qui soutiennent les frontons. Derrière l'autel, un petit escalier à vis, en bleu turquin, supporte un socle en vert clair nuancé de blanc de Norkoping, sur lequel trône la statue de la Souveraine du plus pur marbre de Carrare.

Dix médaillons en mosaïque romaine, encastrés dans le pavé, tout autour de l'autel, représentent les principales hérésies sous la figure d'animaux malfaisants; ils rappellent les paroles que la sainte liturgie adresse à la très sainte Vierge : *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo.*

Avant de quitter cette partie de l'édifice, dont je ne prétends pas avoir fait connaître toutes les merveilles, jetons un coup d'œil sur les huit chapelles dédiées à autant de mystères de la bienheureuse Vierge; chacune d'elles mériterait une longue étude. Elles sont toutes construites sur un plan uniforme, en face de chaque groupe des colonnes de la nef qui, avec leur couronnement, leur servent de portique; elles comportent toutes de riches matériaux et sont ornées de rétables, de bas-reliefs et de décorations variées, dont le choix se distingue partout par le goût le plus exquis; quelques-unes seulement sont achevées; elles donnent l'idée de ce que seront les autres.

A l'entrée se dressent les colonnes en vert maurin qui soutiennent les tribunes et qui, reliées aux deux colonnes de la nef qui leur font face par des arcs surmontés de tribunes, leur forment une sorte de dais d'une grande élégance. En arrière d'autres colonnes plus petites, en marbres rares, des pilastres richement ornés, encadrent les parois latérales revêtues de somptueux panneaux. Celle des Noces de Cana est en pierre de Lens, près Nîmes, calcaire à oolithes milliaires, à fines lamelles cristallines, du terrain crétacé inférieur; des pilastres cannelés en Echaillon jaune servent de cadre à des panneaux en marbre blanc bleuâtre

Digitized by Google

de Carrare, enrichis d'incrustations. L'encadrement de la niche est en pierre de Baruthel (commune de Nîmes) calcaire blanc compact du crétacé inférieur, qui a fourni le stylobate de la célèbre Maison Carrée. Le soubassement est en marbre rouge de Mâcon, avec frises en marbres divers, rehaussés de mosaïques ; le gradin de l'autel et la balustrade qui sert de table de communion sont en marbre jaune de Sienne, matière précieuse d'un ton jaune vif avec parties rosées et légèrement veiné de noir ; ce marbre a fourni aussi les croix de consécration incrustées dans les murs. Le tombeau, de forme antique, est en beau marbre italien paonazzo (violet) à grands rubans violet foncé sur fond blanchâtre. Tous les autels et toutes les tables de communion sont semblables. Le marchepied de l'autel est en rouge de Mâcon.

Les autres chapelles renferment des matériaux non moins précieux ; celle de la Présentation, par exemple, nous offre des colonnes en marbre vert de Grèce, provenant de l'île de Tinos, l'une des Cyclades ; ailleurs nous remarquons des colonnes en granit feuille morte des Vosges, en vert campan, en bleu fleuri, des placages en cipolin, etc.

Enfin, les confessionnaux sont placés dans des renfoncements ornés de larges encadrements en marbre rouge de Flacé-lès-Mâcon.

Nous quittons à regret cet opulent sanctuaire, et nous terminerons notre visite par une ascension sur les combles de l'édifice.

4° LE VESTIBULE DE SAINT JOSEPH — LA TOITURE

Pour arriver à la partie supérieure du monument, nous devons traverser de nouveau la crypte et prendre le grand escalier de la tour nord-est, dont l'entrée se trouve à gauche de l'abside de l'église basse. Un passage très intéressant va nous conduire de l'église supérieure à la crypte ; on l'appelle le vestibule de saint Joseph.

Deux portes percées dans la travée centrale du midi s'ouvrent sur une sorte de portique rectangulaire qui forme

Digitized by Google

le diamètre d'une construction en hémicycle, couverte par une coupole pyramidale, sorte de velum d'un aspect aussi gracieux qu'original. Entre les deux portes, le mur est revêtu d'un grand panneau en marbre vert campan, au bas duquel est scellé un élégant bénitier en rouge de Mâcon. Une balustrade ouverte en son milieu, en pierre de Baruthel, ferme le portique et soutient, sur leurs bases en échaillon, quatre grosses colonnes en pierre de Chomérac poli. Sur ces colonnes s'appuient deux linteaux, entre lesquels se dresse un grand arc central dont les voussoirs sont alternativement en pierre de Tarascon et en lave de Volvic. Au sommet de cet arc se réunissent les arêtes du velum, en volvic ; les intervalles de la voûte sont remplis par des caissons en échaillon ornés d'imbrications en ardoises. Les nervures reposent sur une corniche en demi-cercle, en pierre de Lens, que supportent d'élégantes consoles en pierre de Tarascon. A l'aplomb des nervures, des pilastres en mollasse verte de Berne descendent jusqu'au soubassement, en pierre de Hauteville, qui encadre l'escalier. Les remplissages entre les pilastres sont en échaillon. Des fenêtres en lave de Volvic, avec meneaux en pierre de Lens, distribuent la lumière tamisée par des verres de couleur.

En face du bénitier et sous le grand arc médian, un premier escalier, garni d'une rampe en baruthel, aboutit sur un palier sur lequel s'ouvre la porte de communication avec l'ancienne chapelle ; de ce palier partent deux rampes semi-circulaires qui suivent la courbe des murailles et qui vont se réunir, dans l'épaisseur du mur de la crypte, au-dessous du portique d'entrée. De ce troisième palier, orné de colonnes en bleu turquin, partent deux nouvelles rampes en demi-cercle, qui se terminent au sol de la crypte. Les soixante-six degrés de ce triple escalier sont en granit rose du lac Majeur ; ils sont encastrés à droite et à gauche dans de riches limons en marbre rouge de Mâcon. Dans la crypte, les deux rampes sont réunies en avant par une façade monumentale en forme de balcon, toute en marbre rouge poli de Flacé-lès-Mâcon, surmontée de la croix entre deux anges à genoux ; une sorte de niche, au niveau du sol,

Digitized by Google

s'ouvre au centre de cette façade, dont l'ensemble rappelle les anciennes confessions de certaines églises d'Italie.

Le grand escalier qui conduit sur les combles se déroule en une gigantesque spirale de quarante mètres de hauteur dans la tour octogonale du nord-est, au parois de laquelle sont suspendues les 214 marches en pierre de Villebois, encastrées dans un limon de Hauteville. Le sol de la tour est dallé en pierres de Hauteville et en ardoises; une mosaïque en marbre marque le centre. Les murs de la tour sont revêtus de moellons en pierre de Saint-Martin, près de Tournus (Saône-et-Loire), calcaire jaunâtre à entroques, d'un grain moyen, cristallin, que fournit l'étage oolithique du jurassique inférieur. Divers paliers donnent accès à l'église supérieure et aux tribunes. Au-dessus du dernier palier, la cage est couverte par une voûte octogonale, appareillée en pierres de Tarascon, de Volvic et de Tournus. Un petit escalier ménagé dans l'épaisseur de la muraille aboutit sur l'avant-chœur de l'église. D'immenses dalles en pierre de Villebois, de 6 mètres de longueur sur 1 m. 40 de largeur, recouvrent cette partie de l'édifice et servent de passage pour le traverser dans sa largeur. Le pignon, qui forme le grand comble et que surmonte la statue de l'archange saint Michel, est en calcaire de Tournus. La couverture des nefs, supportée par six fermes en fer, est, comme celle de l'abside, en plaques carrées d'ardoises d'Angers, de 1 mètre de côté sur 1 centimètre d'épaisseur, légèrement imbriquées, au nombre de 1.650; cette matière, qui se rencontre abondamment dans les anciennes couches siluriennes des terrains primitifs, est inaltérable à l'air, à peu près imperméable à l'eau et peut recevoir un certain poli; elle est éminemment propre à servir de couverture.

Tout le long de l'arête centrale, une crête de 72 mètres de longueur sur 1 m. 30 de hauteur, en lave de Volvic (Puy-de-Dôme), solide roche éruptive d'un ton noir, profile sur le ciel sa gracieuse silhouette. Autour de l'édifice, de vastes chéneaux en villebois, dont les rebords peuvent servir de promenoirs, reçoivent les eaux pluviales.

Digitized by Google

Dans le lanternon de la tour nord-est, un escalier de fer conduit jusqu'au sommet de la tour, qui se termine par une terrasse dallée en pierre de Villebois et sur laquelle est établi le panorama.

La richesse, la variété des matériaux que nous venons de passer trop rapidement en revue et qu'ont fournis les trois parties de l'ancien monde ; la science et le goût qui ont présidé à leur choix et à leur mise en œuvre, l'intelligence et l'art consommé avec lesquels ils ont été travaillés et enchâssés dans leurs écrins étincelants d'or et de mosaïques, font de la basilique de Fourvière une œuvre à part, des plus remarquables de l'architecture moderne, et sans analogue dans l'histoire de l'art.

C'est grâce à la rencontre providentielle de trois hommes, enfants de Lyon, sous l'influence successive de cinq archevêques, que ce sanctuaire a pu recevoir hier sa solennelle consécration : Bossan, dont le génie éclairé par la foi a créé le plan et conçu jusqu'en ses détails l'ordonnance de la basilique ; l'infatigable et zélé directeur de l'*Echo de Fourvière*, dont le nom est sur toutes les lèvres et dans tous les cœurs et dont la plume, soutenue par une invincible confiance, a su créer un courant de sympathie qui depuis vingt-six ans apporte aux caisses de l'œuvre dont il fut le plus ardent promoteur la généreuse offrande du riche et l'obole multipliée du pauvre ; M. Sainte-Marie Perrin, noble héritier du génie du maître, qui a, pierre à pierre, élevé l'édifice, l'a revêtu avec amour de sa merveilleuse parure, lui infusant son âme d'artiste et de chrétien, et forçant l'admiration des foules et des académies.

Puisse la piété des fidèles lyonnais ne pas se lasser et ne pas faire attendre trop longtemps le complet achèvement de ce monument qui restera la gloire de leur ville et l'honneur de leur diocèse ; et daigne la douce et puissante Souveraine, du haut de cette opulente demeure où elle va trôner désormais, répandre avec abondance les grâces dont elle est la dépositaire sur tous ceux qui, par leurs aumônes, par leur travail, par leurs prières, ont apporté une pierre à son palais, à ce « Paradis de merveilles ». Alexis ARDUIN.

Digitized by Google

FOURVIÈRE DANS L'HISTOIRE

Il ne peut être question dans ces courtes pages, de donner en détail l'histoire du célèbre pèlerinage de Fourvière; le but qu'on se propose est plus modeste: c'est de rappeler, en les résumant, les faits principaux qui ont illustré la sainte montagne (1). On ne sait rien de certain sur l'histoire de Fourvière avant le XII[e] siècle : il est possible et même probable qu'une chapelle existât sur l'emplacement du forum de Trajan écroulé en 840; toutefois, ce n'est que vers 1168 qu'un chanoine de Lyon, Olivier de Chavannes, commença à faire construire à ses frais la nef qui plus tard devait être dédiée à saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry. Bien touchante est l'histoire de ce prélat pour lequel l'archevêque et le chapitre de notre ville s'étaient pris d'une si vive amitié, auxquels ils avaient donné et une maison dans le cloître de Saint-Jean et un château à Quincieu en Beaujolais. Le pontife anglais ayant été martyrisé le 29 décembre 1170 et canonisé trois ans après, le clergé de Lyon le choisit pour patron principal de l'église de Fourvière, qui venait d'être achevée; principal, dis-je, car si la chapelle était également dédiée à la sainte Vierge, cependant, le culte de la Mère de Dieu ne prit son extension que bien plus tard.

(1) Je dois aux ouvrages de l'abbé Cahour et de Meynis la plupart des renseignements généraux de cet article, dont j'ai écarté, de parti pris, les détails de pure érudition.

Digitized by Google

A peine ouvert au culte, le sanctuaire est déjà renommé en France : en 1179, Louis VII lui envoie un calice d'or en action de grâces. Aussi, le chapitre de la primatiale songe-t-il à embellir la fondation faite pas un de ses membres : en 1192, il y fonde une collégiale composée de quatre chanoines. Ceux-ci devront offrir, annuellement, à l'église mère, en qualité de vassaux, deux cierges d'une livre et célébrer à la cathédrale une messe à certaines grandes fêtes de l'année. De son côté, le chapitre métropolitain se rendra à Fourvière le 29 décembre, fête de saint Thomas. Dès lors, on voit l'union la plus intime régner entre les deux collèges. Pour Pâques, les chanoines-comtes montent sur les tours et les galeries de la cathédrale, tandis que les chapelains de Fourvière s'avancent sur la terrasse qui domine la ville, et les deux chœurs chantent, en alternant, l'*Alleluia* et la prose *O filii et filiæ*.

Cependant, le nombre des chapelains ne tarde pas à s'accroître : aux quatre qui existaient primitivement l'archevêque Philippe de Savoie en ajoute six autres en 1263. Six ans plus tard, leur église souffre de la guerre civile qui éclate entre les chanoines et les bourgeois de Lyon : ces derniers occupent Fourvière et s'en servent comme de place forte contre les armées du chapitre casernées dans le bourg fortifié de Saint-Just. La tourmente passée, la chapelle reprend sa destination habituelle, et les offices religieux leur solennité que rien ne vient plus troubler de longtemps. Un acte de 1467 nous apprend que les chapelains portaient l'aumusse à cinq tires : « c'était une fourrure à capuchon qui servait à couvrir la tête et les épaules ; le nombre des peaux qui la composaient et lui donnaient plus ou moins de longueur, constituait l'aumusse à quatre, cinq ou six tires (1). »

Louis XI, venant de Notre-Dame du Puy et du Dauphiné, forma le projet de s'arrêter à Lyon. Une arche du pont de la Guillotière, enlevée par les inondations, l'obligea à coucher, le 23 mars 1476, dans ce fau-

(1) CAHOUR, *Notre-Dame de Fourvière*, p. 99.

Digitized by Google

bourg, chez un bourgeois nommé Etienne Tavernier, et le lendemain il fit son entrée solennelle dans la ville. Le premier juin suivant il monta à Fourvière, et là, en présence des plus hauts dignitaires civils et ecclésiastiques, il fit lire un acte par lequel il fondait, dans la chapelle de Notre-Dame, une messe basse quotidienne et une messe *à note* à certaines grandes fêtes de l'année. Pour subvenir aux frais de cette fondation, il donnait aux chapelains les revenus de Saint-Symphorien-le-Château, de Charlieu et des vingt-quatre villages qui en dépendaient, revenus estimés à 65 livres tournois.

On sait les dégâts considérables que commirent les protestants à Lyon en 1562 : l'église de Fourvière n'échappa pas à la dévastation générale, et le feu n'en laissa que les quatre murs. Lorsque, plusieurs années après, les chapelains purent y revenir, ils se sentirent impuissants à réparer tant de ruines: aussi engagèrent-ils, dès 1575, des pourparlers pour confier aux capucins, dont l'ordre était nouvellement fondé, le service de l'église ; toutefois, cette combinaison n'ayant pas abouti, on réussit plus tard à relever le modeste sanctuaire qu'on inaugura le 21 août 1586. Dès lors, le pèlerinage reprit une vigueur qu'il n'avait peut-être pas connue auparavant, car, en 1623, on y célébrait jusqu'à vingt-cinq messes par jour.

Quelques années après, le lundi de Pentecôte 1630, Fourvière reçut de nouveau une visite royale. Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, qui depuis longtemps sollicitait de Dieu, dans divers pèlerinages, un héritier pour le royaume de France, monta la sainte colline. « Elle ne s'était point fait annoncer, et la porte de la chapelle de Notre-Dame se trouva fermée; tout le chapitre se remua, on ne put trouver ni les clefs ni le sacristain, et les gens de la suite de la reine finirent par forcer la petite porte à barreaux. » Nous n'oserions rapprocher la naissance de Louis XIV, en 1638, du pèlerinage de la reine en 1630 ; au moins fut-elle due aux vœux que l'on ne cessa de faire à la sainte Vierge dans les sanctuaires les plus célèbres du royaume (1). »

(1) CAHOUR, p. 187-9.

Digitized by Google

Mais une circonstance à la fois terrible et consolante, allait donner tout son éclat et sa renommée au pèlerinage lyonnais. Depuis près d'un demi-siècle notre ville était ravagée fréquemment par la peste ; durant les années 1628 et 1629, le fléau prit des proportions considérables ; les récits contemporains sont remplis de détails effrayants sur la marche et les victimes de cette horrible calamité ; les plus exagérés en comptent 70.000 et les plus modérés 35.000 frappés en quelques mois. L'affluence à Fourvière s'accrut parallèlement ; en 1630, on fut obligé d'élever un nouvel autel et d'ouvrir une nouvelle porte qui, bien que murée actuellement, se reconnaît à l'inscription : « *Nostre-Dame de-Bon-Conseil.* » On était également obligé de demander au clergé de la cathédrale de suppléer, en ajoutant des prêtres, à l'insuffisance du service religieux à Fourvière.

Cependant le fléau n'avait pas désarmé : il fit une nouvelle apparition en 1638, mais surtout revint menaçant en 1642, et durant les premiers mois de l'année suivante. Toute la ville était consternée. C'est alors que les magistrats, dans l'élan de leur foi, prirent la résolution de vouer la cité à la sainte Vierge. Il est bon de consigner ici la partie essentielle de cet acte historique :

« Les prévost des marchands et échevins, réunis en l'hôtel commun de la ville le 12 mars 1643, faisant réflexion que... non obstant les soings très exacts et le bon ordre fort ponctuellement observé en la dicte ville depuis l'année 1628, le mal contagieux n'a laissé presque d'y continuer jusqu'à présent, de manière qu'il semble n'y avoir lieu d'espérer d'en estre si promptement délivré par des remèdes humains, et que pour obtenir du ciel cette grâce il soit nécessaire de recourir puissamment aux intercessions, prières et protection de la sainte Vierge, par quelque dévotion plus grande qu'à l'ordinaire..., les dicts sieurs prévost des marchands et échevins ont résolu que, tant pour eux que pour leurs successeurs ès dites charges, iront à pied, toutes les fêtes de la Nativité de la Vierge, qui est le huitième jour de septembre, sans robes, néanmoins avec leurs habits ordinaires, en la chapelle de

Digitized by Google

Fourvière, pour y ouïr la sainte messe et y faire leurs prières et dévotions à la sainte Vierge, et lui offrir, en forme d'hommage et recognoissance, la quantité de sept livres de cire blanche en cierge et flambeaux propres au divin service de la dicte chapelle, et un escu d'or au soleil. Et ce pour disposer la dicte Vierge à recevoir en sa protection la dicte ville. Dont a été fait le présent acte. »

Signé : Mascrany, Chappuis, J. Boniel, Lemaître, Pillehotte.

Ce vœu calma en partie le fléau ; l'exécution qui en fut faite, le 8 septembre, y mit fin pour toujours. La statue de la sainte Vierge, promise également par le consulat, fut élevée tardivement, en 1659, sur le pont de pierre ; au bas se lisait une inscription latine pouvant se traduire ainsi : « A la Vierge conçue sans péché, libératrice de la ville et victorieuse de la peste ; la cité lui offre, en accomplissement d'un vœu, ce monument de piété et de dévouement, expression tardive de sa reconnaissance. » L'oratoire qui abritait la statue fut détruit en 1820, et les débris servirent à l'ornementation de la fontaine qu'on voit au bas du Chemin-Neuf.

Chronologiquement, j'aurais dû placer, avant le grand vœu des échevins, celui qui fut accompli par l'Aumône générale. Une épidémie ayant éclaté parmi les enfants de la Charité et fait de nombreuses victimes, les recteurs promirent, le 5 avril 1638, de monter chaque année à Fourvière, avec les frères et les sœurs et tous leurs assistés. Une confrérie avait existé, de toute antiquité, dans le sanctuaire de Marie ; détruite durant la tourmente des protestants, elle fut rétablie par Innocent XI et l'archevêque Camille de Neuville, en 1681. C'est de cette époque que date l'autel élevé au fond de la nef de Saint-Thomas, et d'où, tous les samedis, on bénissait la ville. Cette confrérie propagea naturellement la dévotion à la Vierge de Fourvière, et fut cause qu'au siècle suivant le sanctuaire était devenu manifestement trop étroit : aussi, tout en ménageant l'ancienne chapelle, on agrandit l'édifice, et, en 1751, on inaugura l'église qu'on voit aujourd'hui.

Digitized by Google

Nous arrivons aux sombres jours de la Révolution : la chapelle saccagée et fermée, la statue miraculeuse heureusement cachée dans les combles par la piété d'un jardinier, Pierre Joannon. Moins privilégiée que ses sœurs de la ville, l'église de Fourvière attendra jusqu'en 1805 sa réouverture ; il est vrai qu'elle se produira dans une circonstance des plus solennelles. Au retour du couronnement de Napoléon, Pie VII s'arrête à Lyon; en hâte, Mgr Fesch obtient de son impérial neveu l'autorisation de rendre Fourvière au culte, et le souverain Pontife se prépare à l'inaugurer en personne. La plume se refuse à décrire le pèlerinage dn 19 avril 1805 : le pape passant à Vaise, puis à Saint-Just, s'arrêtant à l'Antiquaille pour monter de là à pied; le pontife célébrant les saints mystères, bénissant solennellement la ville, accordant une indulgence plénière quotidienne à ceux qui désormais visiteront le sanctuaire, pourvu qu'ils soient en état de grâce, sans même qu'il leur soit besoin de se confesser et de communier.

Dix ans plus tard, une majestueuse procession gravit la colline, mais pour d'autres motifs ; le 12 septembre 1815, Lyon vient remercier Marie de l'avoir protégée du pillage dont la menaçaient les troupes autrichiennes. Les femmes de notre ville offrent à la libératrice une magnifique bannière représentant saint Louis priant pour la France, et un lion couché aux pieds de Marie.

Depuis cette époque on voit se multiplier les témoignages d'affection et de reconnaissance du clergé et du peuple lyonnais envers la Mère de Dieu; je n'en noterai que les principaux : c'est d'abord le magnifique tableau exécuté par Orcel en 1831-32. Puis, en 1842, les fêtes du deuxième centenaire du vœu des échevins, et, en 1848, le rétablissement, par Mgr de Bonald, de la confrérie de Fourvière, dont il a déjà été parlé, et qui avait de nouveau sombré à la Révolution; c'est, en 1850, l'élévation du clocher actuel, par l'architecte Duboys, clocher à trois étages et à style byzantin, qui porte fièrement ses quarante-cinq mètres de hauteur. Rappellerai-je l'inauguration, le 8 décembre 1852, de la statue de la Vierge, statue en

Digitized by Google

bronze doré, haute de 5 m. 60, et chef-d'œuvre de l'artiste Fabisch? Ce jour-là eut lieu cette magnifique illumination de la ville, que ceux qui en ont été témoins ne peuvent se rappeler sans émotion, et qui d'ailleurs se continue chaque année, faisant l'admiration des étrangers. Je laisse enfin à d'autres le soin de redire ce que fut le vœu de 1870, et de décrire les merveilles de la nouvelle basilique.

Après avoir rappelé les liens intimes qui unissent Lyon à Marie — liens de reconnaissance d'une part et d'affection de l'autre —, on ne saurait mieux terminer qu'en rapportant l'inscription gravée sur le socle de la statue de bronze de la Vierge de Fourvière, et qui restera toujours la devise de notre Lyon :

BENEFICIORUM. MEMOR. CIVITAS.

J.-B. MARTIN.

Digitized by Google

LA COLLINE SAINTE

I

FORUM VETUS

— « Nous venons des pays où le soleil se lève,
« Nous venons, conquérants pacifiques, sans glaive,
« Planter sur tes hauteurs la croix de Jésus-Christ!
« Lugdunum, Lugdunum! — »
Trois fois le même cri
Sur la brise du soir s'envole dans l'espace.

Quels sont ces étrangers et la barque qui passe
Légère comme un cygne, en longeant les roseaux?
Un cantique divin se mêle au bruit des eaux;
Tandis que les rameurs luttant contre le Rhône
Fendent l'onde écumante et battent le flot jaune,
Et que le crépuscule aux voiles incertains
Descend avec lenteur des horizons lointains,
Sur le fleuve qui gronde un hymne monte et prie,
Murmurant dans la nuit ces noms : Jésus ! Marie !
Et soudain, répondant de l'abîme profond,
Sinistre un cri s'épand au loin : « Les dieux s'en vont! »

Et Pothin, dont le front est ceint d'une auréole,
Fait entendre aux rameurs sa suave parole :

Digitized by Google

— « Abordons ! C'est ici que le Ciel nous conduit !
« Qu'il dirige nos pas dans l'horreur de la nuit,
« Le Dieu qui fit souffler son zéphyr dans nos voiles
« Et nous éclaire encor aux lueurs des étoiles...
« Polycarpe, mon maître, un jour me dit : Là-bas
« Va prêcher l'Evangile, affronter les combats,
« Et gagner à Jésus tout un peuple farouche ;
« Sa main montrait l'espace où le soleil se couche.
« Je suis parti, voguant aux lointains horizons,
« Les yeux au ciel, la bouche ouverte aux oraisons ;
« J'ai quitté mes parents et ma terre chérie :
« Pour l'apôtre il n'est plus de petite patrie ;
« Je porte dans mon cœur toute l'humanité !
« Bien souvent en chemin je me suis arrêté,
« Croyant toucher au but, prêt à sortir de l'arche ;
« Mais une voix semblait me crier : Marche, marche !
« Souvent le désespoir en mon cœur s'éleva,
« Mais les vents nous poussaient et la voix disait : Va!
« Nous allions... Aujourd'hui Dieu me murmure : Arrête!
« Cette cité sera le champ de ta conquête,
« Et la Vierge par qui Jésus vous fut donné
« Chassera de ces lieux la puissante Athéné. » —

Là-bas sur la colline, au fond des vastes plaines,
Luit au soleil levant l'or des aigles romaines ;
Un palais au-dessus des bois et des coteaux
Dresse ses fûts de marbre avec leurs chapiteaux ;
Près de là, dominant les pentes escarpées,
Quelques blanches maisons de marchands sont groupées :
C'est le Forum, où veille un proconsul romain.
Au bas de la colline, où serpente un chemin,
L'Arar majestueux et lent roule son onde,
Tandis qu'à l'horizon de la plaine profonde,
Où l'on voit se dresser les pics des monts neigeux,
Le Rhône en longs replis promène un flot fangeux.
Au confluent des eaux poussent des joncs humides.
Vers Lugdunum on voit affluer les Numides,

Digitized by Google

Les Grecs, les Tyriens ; ce carrefour marchand
Est peuplé d'étrangers du nord et du couchant ;
On y vend, on y trompe, on prête avec usure,
Et ces gens vont offrir leur encens à Mercure.

— « Quels sont ces hommes, près du temple de Vénus,
Qui se parlent entre eux ? » — « Quelques marchands [venus
Des confins de Chaldée ou des rives du Gange. » —
— « Leur costume est bizarre. » — « Et leur allure étrange. »
— « Ils s'éloignent du temple et viennent vers ce lieu. »
— « Un homme les conduit, grave et fier comme un dieu. »
— « C'est bien ! Rentrons, questeur. »
« — Je vous suis. »
« — Mais, j'y songe
Si c'étaient de ces Juifs apôtres du mensonge... »
— « Jamais de Lugdunum ils n'ont su le chemin. »
— « Ouvrons les yeux, Calvus, et, le fer à la main,
Défendons le vieux culte et les dieux de l'empire... » —
. . . . . .
Proconsul et questeur s'en vont; leur voix expire
Sous les riches lambris de l'atrium profond ;
L'on entend seulement le bruit confus que font
Les rudes vétérans attroupés sur la place
Et le galop rythmé d'un cavalier qui passe.
Les étrangers, venus de la veille, sont là,
Sur ces lieux qu'aucun pied d'apôtre ne foula ;
Et tandis qu'à genoux, Pothin prie et s'incline,
Ses compagnons pieux, debout sur la colline,
Calmes, majestueux comme un conseil de rois,
Dessinent dans les airs un grand signe de croix.
Alors Pothin se lève, ainsi qu'une statue
Dressant son noir profil sur l'immense étendue,
Et jette à l'horizon ce discours inspiré :
— « O Christ, tu régneras sur ce coteau sacré :
« Il n'est plus à Vénus, il doit être à la Vierge.
« La colère du ciel éclatera ! Sa verge

Digitized by Google

« Chassera les vendeurs du temple, et de ce lieu
« Les dieux s'envoleront pour faire place à Dieu.
« Des hauteurs du Nébo, l'homme choisi, Moïse
« Ouvrit ses yeux mourants sur la terre promise;
« Sur un mont s'écrivit la Loi que Dieu dicta ;
« Jésus voulut planter sa croix au Golgotha...
« Cité, lève les yeux, c'est de cette colline
« Que le Christ souriant vers tes malheurs s'incline ;
« C'est de là que luira le jour de liberté,
« Dût-il de notre sang bientôt être acheté ;
« Les aigles t'ont donné les voluptés païennes ;
« La croix t'ouvre les cieux et doit briser tes chaînes ;
« Peuple, lève les yeux ! c'est l'heure du réveil :
« Vers toi de l'Orient vient un nouveau soleil !... » —

En ce temps-là passait, au Forum, une esclave :
Elle entendit et vint, les yeux baissés, très grave,
Et devant les chrétiens, d'un ton plein de douceur,
Blandine murmura : — « Je serai votre sœur. » —

Qui pourrait arrêter la voix de l'Evangile ?
Le sceptre des Césars est un roseau fragile ;
Le Paganisme en vain se consume en efforts :
Par la faiblesse Dieu sait confondre les forts.
Les humbles moissonneurs ont jeté la semence ;
Que ton cœur, ô cité, s'éveille à l'espérance ;
Que ton oreille s'ouvre aux pieux entretiens
Que vont semant partout les ouvriers chrétiens,
Attale, Maturus, Zacharie et tant d'autres,
Qui portent un cœur d'or dans leurs âmes d'apôtres.
O Lugdunum, ton sol est fécond ; les vertus
Y germeront bientôt au soleil de Jésus ;
L'ère chrétienne va chasser l'âge de honte ;
L'épi d'or lentement mûrit; il monte, il monte;
Et le sillon, creusé par Pothin, voit jaunir
La moisson qui se lève, espoir de l'avenir.

Digitized by Google

Oh! la fureur d'un peuple effréné qui se rue !
Sur de pauvres captifs, qu'on traîne dans la rue,
La foule fait voler des pierres. Tout est bien
Aux mains des forcenés pour frapper le chrétien.
Les plus doux sur leurs pas vont hurler des blasphèmes;
Les prêtres de Mercure, ivres de rage, blêmes,
Ont craché sur ces doux agneaux de Jésus-Christ.
Les deux poings garrottés, et sans pousser un cri,
Eux s'en vont élevant leurs yeux au ciel immense.
Un tribun les conduit; et la foule en démence
Se répand autour d'eux, criant : « Qu'ils soient tués ! »
Et les chrétiens, vieillards, femmes, enfants, hués,
Gravissent la colline où leur juge réside,
A pas muets, levant toujours leur front candide.
Et comme un vil troupeau mugissant derrière eux,
Tout un peuple innommable accourt... Ils sont heureux,
Car bientôt des chrétiens justice sera faite,
Et le jour de leur mort doit être un jour de fête.

Sur son siège incrusté d'or pur, le duumvir
Fait un signe.
Bourreaux, commencez à sévir !
Applaudissez, païens! Applaudissez, infâmes !
Ceux que vous torturez sont des enfants, des femmes,
Et des vieillards portant une auréole au front,
Courbés par leurs travaux et non pas sous l'affront.
Applaudissez, païens ! Jetez l'immonde insulte !
Voici Sanctus, voici l'apôtre du vrai culte.
Debout, le diacre est là très fier; et, sans courroux
D'une voix lente et grave, il parle au nom de tous,
Levant au ciel son bras orné du manipule.
Le juge, se levant de sa chaise curule,
Dit : — « Quel est ton forfait ? »
— « Celui d'être chrétien ! »
— « Que cherches-tu ? »
— « Le Ciel ! »

Digitized by Google

— « Et ton pays? »
— « Le tien. »
— « Que faisais-tu? »
— « Je suis chrétien! »
— « Ton imposture
« Mériterait... »
— « Je suis chrétien! »
— « A la torture! »
Applaudissez, païens! Sanctus est innocent;
Vous torturez ses chairs et vous versez son sang,
Mais Dieu reste!... Tuez, la foi vivra quand même!
O colline, ce sang est ton premier baptême!
Rien de grand ne se fait qui ne coûte des pleurs,
Et le ciel veut du sang pour arroser ses fleurs!

Et l'on voit Maturus à son tour apparaître.
— « Immole aux dieux! »
— « Je suis chrétien et je veux l'être! »
Et Blandine, malgré les cris, malgré les coups,
S'écrie : « Il ne se fait aucun mal parmi nous! »

Tumultueuse, ainsi qu'un torrent qui s'écoule,
Une immense clameur s'élève de la foule : [min!...
— A mort! — Les imposteurs! — Qu'on les tue en che-
— Maudits! — A mort! — Ces gens boivent du sang
[humain!
— Justice! —

C'est alors qu'Epagathus s'avance :
« — Peuple, c'est un ami qui vous parle... Silence!
« Quand je passe, chacun s'incline... On m'aime... Eh bien,
« Il n'est rien que de beau dans le culte chrétien!...
« Ces gens-là vont semant la parole féconde
« Qui doit pour l'avenir renouveler le monde.
« Nous sommes orgueilleux, ils sont l'humilité;
« Nous cherchons les trésors, ils ont la pauvreté!
« Ils sont purs, et nos mains trempent dans tous les crimes!...

Digitized by Google

« Voilà nos dieux!... voilà leurs doctrines sublimes! —
— « Il est chrétien!... » — « Hélas! je ne mérite pas
« De l'être! »
— « Il est chrétien!... »
— « Mais si, par le trépas,
« Je pouvais acheter cette gloire suprême... »
— « Le martyre nous sauve à défaut du baptême! »
Crie Attale.
A ces mots le peuple furieux
Hurle : « Qu'on les immole et qu'on venge nos dieux? »

Mère de nos martyrs, douce vierge, ô Blandine,
Je voudrais à genoux gravir cette colline,
Où chacun de tes pas fut marqué de ton sang,
Où la foule insultait Ponticus innocent,
Où Pothin exhala, dans sa prison austère,
En un dernier soupir, sa dernière prière.
Calvaire de Lyon, trois fois cher à nos cœurs,
C'est là qu'ils ont souffert jadis ces doux vainqueurs,
Descendant du Forum, traînant leur lourde chaîne,
Répondant par des mots d'amour aux cris de haine;
En ces lieux le plus pur de leur sang s'écoula :
Je le sais, car mon cœur me dit que c'était là!...
Sur ces mêmes hauteurs une foule acharnée
Massacrera plus tard les chrétiens d'Irénée.
Colline, un jour ta gloire aura des jours si beaux!
Tant de grandeur s'achète avec de tels tombeaux.
Et plus tard, quand viendront les siècles de lumière,
Le vieux Forum Vetus s'appellera Fourvière.

Digitized by Google

II

LA CHAPELLE

Dormez, Césars, dormez dans l'oubli des tombeaux !
Rien n'est resté debout de vos palais si beaux.
Sur ce coteau, d'où l'œil vers l'horizon s'égare,
Ont passé tour à tour les siècles, le Barbare ;
Pilastres, dieux d'airain sont épars sur le sol ;
La flamme a fait son œuvre, et le funèbre vol
Du temps a dévasté la riante colline :
Ainsi s'accomplissait la vengeance divine.
O Césars, enfouis sous cet éboulement,
On n'immole jamais des saints impunément.

En ce temps-là des voix parlaient sur la colline :

— Nos mains élèveront un autel à Blandine,
L'esclave qui lassa la fureur des bourreaux,
Corps frêle où s'abritait une âme de héros.
— Ne vaudrait-il pas mieux bâtir une chapelle
A l'évêque vaillant dont le nom seul rappelle
Au cœur des Lyonnais l'honneur des jours passés ?
Ou plutôt que deux noms ici soient enlacés,
Et celui de Pothin et celui d'Irénée :
C'est par eux que jadis la foi nous fut donnée.
— Oublions-nous Attale et le diacre Sanctus,
Dont le tortionnaire admira les vertus ?
— Bâtissons une église au superbe portique
Où nos enfants liront le nom de saint Pontique.

Et soudain, traversant les airs silencieux,
Une voix d'ange dit ces mots au fond des cieux :
— « A la Vierge Marie élevez votre temple :

Digitized by Google

« Vos saints ne furent grands qu'en suivant son exemple ;
« Toute grandeur s'incarne en la Mère de Dieu ;
« Rien ne manque à la Vierge, elle manque à ce lieu.
« En Marie, ô Lyon, se résume ta gloire :
« Ainsi que tes martyrs, jadis elle dut boire
« Un calice rempli d'amertume et de sang ;
« Elle eut, comme Blandine en son cœur innocent,
« La vaillance des forts et l'ardeur des apôtres,
« Plus grande qu'Irénée et Pothin. Tous les autres,
« Attale, Epagathus, Alexandre, Biblis,
« Dont les cœurs fleurissaient au ciel comme des lis,
« Sur ces hauteurs n'ont point subi de mal austère,
« Que Marie avant eux n'ait connu sur la terre. »

Et Lyon entendit tout à coup l'*hosanna*
Que le chœur des martyrs dans le ciel entonna.

Prophète, qui jadis dans les champs mortuaires,
Fis surgir les défunts des plis de leurs suaires,
Une seconde fois accours, homme de Dieu,
Et viens ressusciter les pierres de ce lieu ;
Prophétise !... Voici des marbres : prophétise !
Qu'ils soient les fondements d'une nouvelle église :
Ils furent l'ornement du palais des Césars.
Sur ces blocs entassés où rampent les lézards,
Volute, chapiteau, bas-relief ou colonne,
Fais entendre ta voix, Ezéchiel, ordonne
Que ces débris sans nom du vieux Forum détruit
Se dressent pour jamais au nouveau jour qui luit.
Mais voici que soudain, prophète, à ta prière,
Les débris se levant forment un sanctuaire :
Ces marbres teints du sang des martyrs de Lyon
Se redressent, pareils à cette légion
Qui sortit autrefois de l'ombre sépulcrale,
Docile au fier appel de sa voix magistrale.
Prophétise : les dieux païens sont envolés,

Digitized by Google

Leurs noms sont inconnus, leurs temples écroulés :
Sur l'amoncellement de leur splendeur flétrie,
Fais bâtir un autel en l'honneur de Marie.

Lyon, lève les yeux vers les saintes hauteurs,
D'où la Vierge vers toi tend ses bras protecteurs,
D'où la grâce descend comme les eaux d'un fleuve.
Souviens-toi, quand viendront les heures de l'épreuve,
Que le toit d'une mère est l'asile des fils.
Lorsque de l'étranger les insolents défis
Viendront troubler la paix du citoyen tranquille,
Une Vierge est là-haut qui veille sur la ville.
La Reine des Martyrs, Lyonnais, vous défend,
Cœur maternel penché sur un berceau d'enfant.
Gravissez, en priant, la colline si chère :
C'est là-haut que Thomas, le martyr d'Angleterre,
Alla s'agenouiller pour s'embraser du feu
Qui nous fait mépriser la terre et chercher Dieu.
Allez sous ces arceaux, quand viendra la malheure,
Allez pleurer : Marie est douce au cœur qui pleure ;
Et quand, de l'horizon, comme l'ombre du soir,
Vous verrez le fléau grandir, sous le ciel noir,
Envahir la cité, sombre mer qui s'avance,
Montez sur les hauteurs : Marie est l'espérance,
La tour d'ivoire où vont se briser les assauts,
L'écueil où du malheur vont expirer les flots.
Et, quand viendront les jours des fêtes triomphantes,
Levez encor les yeux et gravissez les pentes ;
Jetez l'alleluia sonore aux quatre vents :
Une mère aime à voir sourire ses enfants.

Digitized by Google

III

L'APOTHÉOSE

Poème colossal, éternelle prière,
Ecrite par Lyon dans le marbre et la pierre,
Sublime monument qu'il a fallu bâtir
Par l'obole du pauvre et le sang du martyr,
Je me prosterne à deux genoux sous tes portiques,
Et je veux, prolongeant mes rêves extatiques,
Déposer sur tes murs le baiser filial
Et sous tes arceaux d'or m'enivrer d'idéal.

Impérissable, elle a pour socle une colline,
Des berceaux de verdure où sa base s'incline
Elle semble monter, au soleil radieux,
Sublime floraison qui germe sous les cieux,
Fleur gigantesque éclose en un divin parterre,
Presque digne de Dieu, trop belle pour la terre.
Emblème de la force, elle dresse ses tours
Formidables jetant leur ombre aux alentours ;
Tranquille, la cité se repose auprès d'elle.
Deux lions accroupis gardent la citadelle ;
Et le chrétien s'incline en face de ce lieu
Croyant sentir passer comme un souffle de Dieu,
Pareil aux fleurs des champs courbant leurs têtes frêles
Quand le souffle des noirs autans siffle sur elles.
Des hauteurs, l'œil contemple, à l'horizon lointain,
Sous le dôme des cieux les vapeurs du matin
Que le soleil levant de ses flammes irise,
La plaine qui se perd dans l'immensité grise ;

Digitized by Google

Et l'on croit respirer sur ce sommet béni
Avec la brise fraîche un parfum d'infini ;
Le soir, lorsqu'au déclin de sa lente carrière,
Le jour jette en mourant sa gerbe de lumière,
L'immense basilique avec ses quatre tours
Découpe sur le ciel sanglant ses noirs contours ;
La cloche alors s'ébranle, et sur le vent qui passe,
D'un chant majestueux emplissant tout l'espace,
Elle jette son hymne harmonieux et lent
Des monts du Lyonnais aux neiges du Mont-Blanc.

Mais quand le Saint des Saints se découvre à sa vue,
Le pèlerin s'émeut, et son âme éperdue
Voudrait éterniser cet instant solennel.
C'est l'arche d'alliance et la porte du ciel ;
C'est cette maison d'or, image de Marie,
Où, tandis que le cœur s'ouvre et que l'âme prie,
Les yeux, tout éblouis de la splendeur du lieu,
Cherchent spontanément s'ils ne verront pas Dieu.
O portiques d'airain, ô colonnes de pierre,
Symboles de la force, emblèmes de prière,
Magnifiques arceaux aux mosaïques d'or
Où notre âme voudrait diriger son essor,
Aigles qui déployez toutes grandes vos ailes,
Semblant darder aux cieux l'éclair de vos prunelles,
Tribus d'anges debout au sommet des piliers,
Blanche apparition de l'au-delà, milliers
D'ornements et de fleurs que les doigts de l'artiste
Ont ciselés dans l'or, le marbre ou l'améthyste,
Vous nous parlez d'amour et d'espoir à la fois,
Et de nos cœurs émus monte ce cri : Je crois !

D'autres préféreront une église romane,
Où l'âme rêve au fond du silence qui plane,
Enormes blocs, arceaux au régulier contour,
Parlant au cœur plutôt de crainte que d'amour.

Digitized by Google

Traduisant la prière avec l'architecture,
Le moyen âge aima la gothique sculpture,
La rosace où se joue un rayon du ciel bleu,
Les colonnes montant comme une hymne vers Dieu,
Les stryges grimaçants, l'éclat de la verrière,
Les saints roides priant dans leurs niches de pierre.
Mais ni ces monuments que le brahmane hindou
Eleva monstrueux en l'honneur de Vishnou,
Ni les pagodes d'or, ni les temples d'Athènes
Dont le profil est grave et les lignes sereines,
Ni les dômes qu'un jour le Byzantin rêva,
Ni le temple fameux où parlait Jéhova,
Rien ne m'émeut autant que cette basilique,
Monument colossal, poème symbolique
Conçu par le génie et bâti par la foi.
Notre palladium, basilique, c'est toi,
Qui te dresses altière au front de la colline,
Parlant de nos martyrs et de notre origine,
Et témoignant aux yeux de ce siècle flétri
Que la foi de Lyon n'a pas encor péri.

Auguste ROCHETTE,
professeur aux Minimes.

Digitized by Google

ÉTYMOLOGIE DE FOURVIÈRE

Il n'est pas impossible que quelques lecteurs éprouvent, à la vue de ce titre, l'impression qu'exprimait Monfalcon, précisément à propos de la dissertation de l'abbé Cahour sur l'origine du nom de Fourvière (1) : « J'avoue que les recherches étymologiques de cette sorte m'inspirent peu de confiance, et qu'elles me paraissent médiocrement dignes d'attention et d'intérêt (2). » Ce n'était peut-être au fond qu'une boutade, en tout cas, l'écho d'un vieux préjugé remontant au moins à l'époque de Ménage et qui, on doit l'avouer, est resté trop longtemps justifié. Mais, depuis quarante ans, les études romanes — pour ne parler que de celles-là — ont assez réalisé de progrès en France pour que le préjugé ait perdu bien du terrain. De fait, on est moins défiant aujourd'hui à l'égard des recherches étymologiques, lesquelles peuvent s'appuyer sur les principes les mieux établis de la grammaire comparée, aussi bien que sur les données de l'histoire. D'ailleurs, s'il y a des mots dont l'origine importe assez peu, le nom de Fourvière n'est pas de ceux-là. Lié, depuis plus de mille ans, au culte de la sainte Vierge dans notre ville, sa signification a toujours éveillé chez les Lyonnais une sorte de pieuse curiosité et doit l'éveiller davantage encore, maintenant qu'il servira à désigner le splendide monument qui vient d'être consacré à Marie Immaculée. Il ne s'agit pas, au surplus, d'une simple curiosité à satisfaire tant bien que mal : on peut avoir besoin de consigner en latin les

(1) *Notre-Dame de Fourvière*, Lyon, 1838, p. XV-LIV.
(2) *Histoire monumentale de Lyon*, 1866, VII, pars I, p. 152.

Digitized by Google

souvenirs relatifs à Fourvière, et, dans ce cas, force est bien de se faire une opinion arrêtée sur une étymologie qui détermine la forme latine à employer. Ces considérations serviront d'excuse à l'aride discussion qui va suivre.

Ecartons immédiatement du débat certaines étymologies qui étaient bien faites pour discréditer grammaire et grammairiens : celle du P. Monet (1566-1643), qui voyait dans *Fourvière* une corruption de *Corvière*, traduction hypothétique de *Lugudunum*, montagne des corbeaux (1); celle de Besian Arroy, qui dérivait *Fourvière* de *Forum Boarium*, lequel aurait produit *Forboyer-Fourboyer* (2); celle qui rattachait *Fourvière* à *Forum Veri*, comme si nous avions *Forveir-Fourveir* (3); celle enfin de *Forum Veneris*, qui a longtemps partagé, avec *Forum Vetus*, les préférences des étymologistes lyonnais, malgré les protestations des PP. de Colonia (4) et Menestrier (5), de l'abbé Cahour (6) et de l'abbé Peyronnet (7); il est bien clair que, dans ce dernier cas, ainsi que l'observe M. Philipon (8) après l'abbé Cahour, on aurait *For-Vendre*, comme *Portus Veneris* a donné Port-Vendre.

A l'encontre de ces rêveries, quelques esprits mieux avisés, tels que Colonia, Menestrier, Breghot du Lut et l'abbé Cahour, se sont prononcés catégoriquement pour l'étymologie qui rattache Fourvière à *Forum Vetus*. A tout prendre, c'est même l'étymologie qui semble avoir eu le plus de partisans; en tout cas, c'est celle qui pouvait se réclamer des noms les plus autorisés. Non pas qu'on ait toujours bien su la défendre; c'est ainsi que le P. de Colonia prétendait que *Fourvière* avait passé d'abord par la forme *For-Vieil*. Explication malheureuse, puisque, sans

(1) Breghot du Lut, *Mélanges biographiques et litt.*, p. 365.
(2) *Ibid.*, p. 270.
(3) *Ibid.*, p. 365.
(4) *Histoire littér. de Lyon*, I, p. 170.
(5) *Histoire consulaire de Lyon*, p. 21.
(6) *Op. c.*, p. xv.
(7) *Notre-Dame de Fourvières*, Lyon, 1841, p. 63.
(8) *Lyon-Revue*, mars 1887, p. 141. Je ne parle pas de celle de Raverat, *Forum* + suff. *ière !* (*Revue du Lyonnais*, XVI, p. 137).

Digitized by Google

base historique, elle avait en outre le tort de violenter les lois phonétiques : *For-Vieil* n'aurait pu dériver que de *Forum Vetulum* (lat. vulg. *veclum*) et n'aurait jamais abouti phonétiquement à *Fourvière*. Mais à quoi bon insister sur l'absence trop manifeste, dans ces recherches, d'une méthode scientifique qui, à l'heure actuelle, est encore de si fraîche date? Toutefois, il n'est que juste de faire une place à part à l'abbé Cahour. Avec lui, on sent que le temps approche où la philologie romane va se constituer. Il a su profiter des travaux de Raynouard sur la langue provençale, et si, dans l'explication qu'il donne des transformations de *Forum Vetus* en *Fourvière*, il reste, comme il faut s'y attendre, bien des vues inexactes ou parfaitement erronées, du moins a-t-il le mérite d'avoir abordé le problème presque sous toutes ses faces, surtout au point de vue historique. En somme, sauf certains considérants que la science romane ne permettrait plus, sa thèse est aussi bien démontrée qu'elle pouvait l'être aux environs de 1840. Ajoutons que, malgré la chaleur avec laquelle il défend l'étymologie de *Forum Vetus*, il a le bon goût de ne la présenter que comme « la plus probable » (1). Dans l'état où se trouvaient alors les études romanes, elle ne pouvait être que cela.

La conclusion de l'abbé Cahour a été très généralement admise jusqu'à ces derniers temps; Monfalcon, après l'avoir plaisanté sur les métamorphoses qu'il faisait subir à *Forum vetus* pour l'amener à *Fourvière* et préféré l'étymologie de *Forum Veneris* (2), a fini par déclarer que celle de *Forum vetus* était la plus plausible (3). Inutile d'énumérer ici tous ceux qui ont adopté la thèse de l'abbé Cahour; disons seulement que, lorsque M. Alphonse de Boissieu, aussi savant archéologue que délicat latiniste, eut à composer l'inscription commémorative de la pose de la première pierre du nouveau sanctuaire, il n'hésita pas à traduire Fourvière par *Forum Vetus*.

(1) *Op. c.*, p. 20.
(2) *Histoire de la ville de Lyon*, 1847, I, p. 351.
(3) *Histoire monumentale de Lyon*, 1866, VIII, p. 399.

Digitized by Google

On ne songeait plus guère à contester cette étymologie, quand M. Philipon, ancien élève de l'Ecole des Chartes et très avantageusement connu par ses travaux sur les dialectes lyonnais et bressan, surtout par sa *Phonétique lyonnaise au* XIV^e *siècle* (1), présenta une étymologie absolument nouvelle. Partant de ce fait que le nom vulgaire de Fourvière se trouve dans les archives municipales, du XII^e au XIV^e siècle, sous la forme de *Forvero* ou *Forvere*, il s'attache à démontrer qu'aucune des étymologies proposées ne peut rendre compte de cette forme, et qu'il faut expliquer *Fourvière* par *Forum Varii*. Il a eu la bonne fortune de voir le regretté Clair Tisseur la consigner dans son *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, en la déclarant « très acceptable ».

Est-ce le dernier mot de la science actuelle, et faut-il, au nom de l'histoire et de la grammaire, renoncer définitivement à l'étymologie de *Forum vetus?* Il vaut la peine, ce semble, d'examiner la question de près, ne fût-ce qu'en raison de l'autorité scientifique des patrons de l'étymologie nouvelle.

Voici d'abord les faits historiques utiles à retenir : 1° Les chroniqueurs du moyen âge qui signalent l'écroulement, en 840, des constructions romaines élevées sur l'emplacement du Fourvière actuel, désignent ces constructions sous le nom de *Forum vetus* ou de *Forum Veneris*, en ajoutant que cet ancien forum, œuvre très remarquable, avait duré, depuis l'époque de Trajan, environ sept cents ans (2).

(1) *Romania*, XIII, p. 542.

(2) « DCCCXL. Hoc anno... memorabile atque insigne opus quod Forum-vetus vocabatur, Lugduni corruit ipso die intrantis autumni, quod steterat a tempore Trajani per annos fere DCC. » (*Bedæ codex*, dans MABILLON, *Musæum italicum* (1687), I, 68-9 ; — COLONIA, *Hist. litt. de Lyon*, II, 96-7 ; mss. de la Vallicellane. — *Cf. Chronic.* S. Benigni Divionensis, dans LABBE, *Nova bibl. mss.* (1657), I, 293 ; *Hug. Flavin. Chron.*, dans LABBE, ibid. I, 120, PERTZ, *Mon. G.*, VIII, 353, et MIGNE, CLIV, 165 c. ; *Chronic. Vezeliacense*, dans LABBE, *op. c.*, I, 394. Il faut noter que dans cette dernière chronique, rédigée au XIV^e siècle, la date est inexacte et que c'est la seule où le forum s'appelle *Forum Veneris :* « DCCCXXXIX. Forum Veneris Lugduni corruit. » (Les indications bibliographiques de cette note m'ont été obligeamment communiquées par notre savant collaborateur, M. l'abbé Martin.)

Digitized by Google

2° Dans les textes latins du moyen âge, ce nom se présente, quelquefois encore, sous cette double forme, mais très généralement sous la forme de *Forverium*, refaite par les scribes sur le type de la langue vulgaire (1). 3° Du XII^e^ au XIV^e^ siècle, ce type est *Forvere* ou *Forvero* (2). 4° Sous la forme latine ou vulgaire, le nom désigne un territoire assez étendu, comprenant, outre la chapelle, des vignobles, etc. 5° Dès la fin du XIV^e^ siècle, le nom s'écrit *Forviere*, pour devenir définitivement *Fourvière* vers les dernières années du XVI^e^ siècle.

L'histoire ne nous dit rien de plus. L'*opus insigne atque memorabile* qui s'écroula en 840 datait de Trajan et marquait certainement un *forum*, place publique; mais quel est le nom qu'il a porté, avant de s'appeler, comme une œuvre anonyme, le vieux forum? Nous n'en savons rien. D'ordinaire, le forum, place publique d'une ville, ou le forum, marché d'une région, prenait le nom de son fondateur, parfois de la population indigène, très rarement d'une divinité (3). Le forum de Lyon a-t-il été nommé *Forum vetus Segusiavorum*, comme le pense Menestrier, ou *Forum Varii*, comme le propose M. Philipon, ou *Forum Veneris*, comme pourrait le faire supposer la présence de ce nom dans quelques textes du moyen âge? Il est impossible de le dire avec certitude (4). Ce forum-place publique a-t-il été précédé,

(1) « *Foro Vetere* », *Obituar. Lugd. Eccl.*, éd. Guigue, 1867, p. 132; « *Preposito sancti Thome de Foroveteri* » (ib., p. 215), d'après une charte originale de 1236. — « *Forum Veneris* » (ibid.. p. 109, fin du XII^e^ siècle). — Inutile de citer les exemples de *Forverium*, dont le plus ancien, à ma connaissance, est de 1176 (Guigue, *op. c.*, p. 177). A signaler, dans le *Cart. municipal de la ville de Lyon d'Et. de Villeneuve*, éd. par Guigue, la forme « Ecclesie *Forveris* » (pièce de 1251), p. 7, laquelle est sans doute une faute de graphie ou de lecture.

(2) *Arch. municipales de Lyon*, CC. 1, CC. 4, CC. 13 (citées par M. Philipon, art. de *Lyon-Revue*, mars 1887, p. 142).

(3) Sur un total de 55 localités appelées *forum* dans le dictionnaire de Freund, 37 présentent un nom de personne, 10 un nom de peuple, 5 un adjectif, un seul un nom de divinité.

(4) Quoique l'archéologie n'ait révélé aucune trace d'un culte rendu à Vénus sur le Forum lyonnais, il semble difficile d'expliquer la présence de ce nom dans nos textes, sinon par le souvenir de quelque édicule ou de quelque statue élevée à Vénus.

Digitized by Google

sur la colline, d'un forum-marché ? Nous ne le savons pas davantage. Toute étymologie qui s'appuie ici sur un nom propre est donc d'avance, dans l'état actuel de l'archéologie lyonnaise, une étymologie historiquement arbitraire. Qu'un *legatus* d'Antoine, nommé Varius, ait campé sur l'emplacement de Fourvière, l'année même de la fondation de la colonie, M. Philipon est fondé à le dire ; mais que ce Varius y ait établi un forum, rien absolument ne le prouve. Aussi bien, la question n'est point là ; il ne s'agit pas de savoir quel nom officiel le forum lyonnais a pu porter, mais quel nom le peuple lui donnait, à l'époque, précisément, où commençait à se former le dialecte lyonnais. Or, sur ce point, les plus anciennes de nos chroniques sont absolument explicites : le peuple appelait notre forum lyonnais *Forum vetus*.

Ce n'est donc qu'à titre d'hypothèse que M. Philipon peut introduire le nom de Varius dans le mot de Fourvière ; au moins faudrait-il que l'hypothèse fût indispensable à l'explication scientifique du mot. En est-il ainsi ? Je ne m'arrête pas à cette considération, capitale aux yeux de M. Philipon, que le nom de *Forverium* au moyen âge désigne un territoire plutôt qu'une construction élevée sur une place publique ; on conçoit très bien cette extension de sens acquise avec le temps. Nous trouvons à Lyon même, dans le nom de *Croix-Rousse*, un exemple de la même extension ; le *Forum vetus*, après avoir désigné un ensemble de monuments, a donc fort bien pu donner son nom à la colline. Toute la difficulté est exclusivement d'ordre phonétique ; elle consiste à expliquer l'*e* final de *Fourvière*, l'absence de diphtongaison, jusqu'au XIV^e^ siècle, dans l'*e* accentué de *vetus*, et la traduction par *Forverium* du nom vulgaire de *Fourvière*.

1° L'*e final*. Il est bien évident que le cas sujet, *Forum vetus* n'aurait pu donner que *Forvez-Forviez*, mais pourquoi *Fourvière* ne dériverait-il pas du cas régime *Forovetere* ? L'abbé Cahour avait indiqué ce point de départ, et l'on est quelque peu surpris que M. Philipon ne le signale pas, même pour le réfuter. Peut-être a-t-il ignoré

Digitized by Google

sa dissertation ; ce qui le ferait croire, c'est qu'il attaque le *For-Vieil* de Colonia, déjà rejeté par l'abbé Cahour, tandis qu'il ne dit rien de l'explication par *Foro vetere*, proposée par celui-ci et qui est autrement digne d'attention. De fait, *vetus* seul est représenté en français par *viez* ; mais *vetere* y aurait produit *vière*. C'est ce qui est arrivé, en d'autres pays romans, surtout dans les noms de lieux. Ainsi, en Italie, à côté de *Orvieto* = *Urbs vetus*, on a *Cervetri* = *Cærevetere*, et dans certains dialectes italiens, *vieri*, *viero* ; en Espagne, *Murviedro* = *Murovetere;* en portugais, *Torres-Vedras*, *vedro*. Abstraction faite, pour le moment, de la diphtongaison, on conçoit donc très bien que *Forovetere* ait été représenté, chez nous, du VIII^e^ au XI^e^ siècle approximativement, par *Forvedre*, puis *Forvere*, d'après le processus bien connu en français. Que si on trouve plus tard *Forvero* en concurrence avec *Forvere*, il y a là une confusion analogique qui n'est pas sans exemple dans la région ; M. Philipon a signalé, dans le bressan des XIII^e^ et XIV^e^ siècles, *paro* (patrem), *fraro* (fratrem), pour *pare*, *frare*, avec le triomphe définitif de la forme normale (1). Rien donc, en ce qui concerne la voyelle finale, ne s'oppose à l'hypothèse de *Forovetere*.

2° La question de la diphtongaison est plus délicate ; est-ce que le lyonnais n'aurait pas dû dire *Forviedre* dès le VIII^e^ siècle, puis *Forviere* ou *Forviero*, avant le XIV^e^ siècle ? A cet égard, le lyonnais, comme le dauphinois entre autres, se sépare nettement du français ; la diphtongaison de l'*è* tonique, dans le groupe franco-provençal, ne se généralise qu'au XIV^e^ siècle (2). C'est ainsi qu'on trouve *pera* (petram), à la fin du XIII^e^ siècle, dans les *Œuvres* de Marguerite d'Oingt et dans un cartulaire lyonnais, *Pero* (Petrus), dans ce dernier, deux mots qui sont, pour l'*è* tonique, exactement dans le même cas que *vetere* (= *vetre*).

(1) *Revue des patois*, I, p. 20.

(2) Cf. ZACHER, *Beitræge zum Lyoner Dialekt*, 1884, p. 23 ; idée adoptée par *N. de Puitspelu* (Clair Tisseur), et contestée par M. Clédat, qui, toutefois, semble admettre que la diphtongaison a été plus tardive en lyonnais qu'en français. *Revue de philologie franç. et provenç.*, III, 198.

Digitized by Google

3° M. Philipon tire un argument en faveur de l'hypothèse *Forum Varii* de ce fait que les scribes, en latinisant le nom vulgaire qu'ils entendaient prononcer, le rendaient par *Forverium*; si l'on eût dit *Forvière*, pense-t-il, ils auraient écrit *Forvierum*. Peut-être; mais, ce n'est pas le cas si l'on admet, comme nous venons de le prouver, qu'on pouvait dire *Forvere* ou *Forvero* en partant de *Forovetere*. Les scribes ne devaient pas être bien embarrassés pour traduire *Forvero* par *Forverium;* ils étaient aidés en cela par l'analogie, entre autres, de *cimitero* (1) qu'ils n'hésitaient pas à rendre par *cimiterium;* jamais ils n'écrivent *Forvarium* comme *primarium*.

Aucune des objections que M. Philipon élève contre l'étymologie tirée de *Forum vetus* n'est donc insoluble, si l'on prend pour point de départ le cas régime *Foro vetere*. D'autre part, son hypothèse de *Forum Varii* est loin d'aller sans difficulté, même au point de vue purement phonétique, quoique, à ce point de vue, il la déclare « inattaquable. »

Pourquoi *Forum Varii* n'a-t-il pas produit *Forver—Forvier*, comme *primarius* = *primer—primier?* C'est que, pense-t-il, le suffixe *arius* aurait eu, en lyonnais, deux représentants, également populaires sans doute, l'un en *er*, plus tard *ier*, l'autre en *airo—eiro—ero*. C'est plus que contestable. Le seul produit, populaire et normal, de *arius* (devenu *erius*, en latin vulgaire) ne semble pas pouvoir être autre, en franco-provençal, que *eir—er—ier*; quant à *airo—eiro—ero*, il se trouve dans les mots savants, tels que *notairo*, *salairo—salero*, et dans quelques autres qui marquent un agent comme *amolairo*, remouleur, *beveiro*, buveur. Mais dans ce dernier cas, *airo* provient-il de *arius*, comme M. Philipon le dit dans son travail sur l'étymologie de Fourvière? Avec M. P. Meyer, on doit voir dans *airo* le continuateur de *ator*, et dans *eiro*, celui de *itor*, à l'exemple de *aire, eire* du provençal (2). D'ailleurs, depuis le travail

(1) Mot signalé comme forme savante, bien entendu, dans le dialecte bressan, par M. Philipon (*Rev. des pat.*, I, p. 17); on le trouve, d'ailleurs, dans tout le domaine franco-provençal.

(2) *Romania*, XX, p. 319.

Digitized by Google

dont nous parlons, M. Philipon a dû modifier ses idées sur ce point ; car, rendant compte du *Dictionnaire* de M. Clair Tisseur, il semble précisément lui reprocher d'avoir donné cette explication de *airo* lyonnais par *arius* comme trop assurée (1). Autre difficulté que M. Philipon passe sous silence : si *Forvero-Forvere* venait de *Forum Varii*, comme *beveiro* de * *bibarium* — ce qu'il admettait à l'époque de son article, — comment expliquer que la diphtongaison en *ie* se soit produite dans *Forvero* et jamais dans les noms du type *airo-eiro ?* Cette seule difficulté, bien insoluble, suffirait à faire condamner son hypothèse.

Historiquement et phonétiquement, on est donc fondé à croire que c'est *Foro vetere*, cas régime de *Forum vetus*, qui est le type sur lequel a été fait *Fourvière*, par la série : *Forvedre — Forvere (Forvero) — Forvière — Fourvière.* Ce n'est pas seulement l'étymologie la mieux fondée ; on doit dire que, dans l'état actuel de la science, c'est la seule qui, avec une solide base historique, réponde de tous points aux exigences de la phonétique franco-provençale, dont relève le dialecte lyonnais. Elle serait admise depuis longtemps si on l'avait mieux étudiée ; n'est-ce pas au fond pour combattre *For-vieil*, qui n'a rien à faire avec elle, que M. Philipon a imaginé son *Forum Varii ?* Que manque-t-il à notre étymologie pour être mathématiquement certaine ? La constatation, dans les documents lyonnais, de la forme postulée *Forvedre* ou *Forviedre*, laquelle, d'après Raverat, se trouverait dans « certaines chroniques lyonnaises (2) ; » mais comme il ne donne aucune référence, nous n'en pouvons tenir compte ici. En attendant cette confirmation décisive, l'étymologie *Forovetere* peut et doit être considérée, ce me semble, comme moralement certaine.

Comme on le voit, elle justifie absolument l'orthographe de Fourvière sans *s*, qui a définitivement triomphé, grâce surtout à l'*Echo de Fourvière* (3).

(1) Ibid., p. 309 : « *airo* (dans *amolairo*, etc.) ne serait-il pas plutôt le correspondant du suffixe provençal *aire* (= *ator*) que l'on retrouve dans *laboraire*, *podaire*, etc.? »

(2) *Revue du Lyonnais*, l. c.

(3) Voir *Echo de Fourvière*, I, p. 5 et 19-20, où l'on fait l'historique

Digitized by Google

Une autre conséquence se dégage de cette discussion : si l'on veut traduire Fourvière en latin classique, il faut sans hésiter, à l'exemple de M. de Boissieu, reprendre *Forum vetus*, *Forverium* n'étant qu'un pastiche bas-latin du mot transformé par la langue vulgaire. Toutefois, il semble préférable de se séparer de M. de Boissieu en ce qui concerne l'orthographe et écrire par exemple *Forumvetus*, *Foroveteri* en un seul mot. Tous les mots analogues étaient des composés, de telle sorte que le premier terme avait perdu son accent : c'est ce qui explique que *Forum*, dans *Forumvetus*, ait donné *for-four*, tandis qu'isolé il produisait *Fuer-Feur*, comme dans *Forum Segusiavorum* (Loire), comme *fuer - feur - fur* en français, dans l'expression *au fur et à mesure*. D'ailleurs les inscriptions présentent fréquemment les graphies *Forumsemproni*, *Fanumfortunae*, etc. En Italie, pour dire à *Orvieto*, dérivé de *Urbs vetus*, on écrit d'ordinaire *Urbeveteri*. Agir autrement, c'est, suivant le mot de F. Meunier, « faire de l'étymologie, ce n'est pas mettre l'orthographe ». Quant à l'adjectif qui dérive de *Forumvetus*, on pourrait hésiter entre *Foroveteranus* et *Foroveterensis*, d'autant plus que, à ma connaissance du moins, il n'y a sur ce point particulier aucune tradition, l'adjectif *Forveriensis*, de *Forverium*, ayant seul été employé dans les documents bas-latins. Les Italiens traduisent par *Urbevetanus* — ou même *Urbevetranus* (1) — l'adjectif d'Orvieto. Suivant ce modèle, nous pourrions écrire *Foroveteranus*. Cependant, soit à cause de l'usage si ordinaire par tout pays du suffixe *ensis* (2), soit à cause du *Forveriensis* du moyen âge, il vaut mieux, ce semble, adopter *Foroveterensis*, forme qui ne risque pas de nous déconcerter ou de nous dépayser.

A. Devaux.

de cette orthographe fautive, inaugurée au milieu du XVIIIe siècle, et combattue déjà par l'abbé Cahour.

(1) Quoique le latin ait l'adjectif *oppidanus*, dérivé de *oppidum*, l'adjectif de *Oppido* (en Calabre) est *Oppidensis*.

(2) Cf. les adj. de lieux, formés presque de nos jours : *Bonaerensis* (Buenos-Ayres), *Einsieldensis* (Einsielden), *Quitensis* (Quito), etc.

Digitized by Google

CONSECRATIO

BASILICAE FOROVETERI

EXSTRUCTAE

IN HONOREM BEATAE MARIAE VIRGINIS IMMACULATAE

POST INCARNATUM AETERNI PATRIS FILIUM IN UTERO BEATAE MARIAE VIRGINIS IMMACULATAE,

Anno millesimo octingentesimo nonagesimo sexto;

Post allatam ex orientalibus oris Lugdunum, in Gallias, vivificam et salutiferam Evangelii lucem a Beato Pothino, qui discipulus fuit Polycarpi, — qui fuit Joannis, qui fuit JESU CHRISTI; — quique idem et fidei praeco indefessus et Virginis cultor observantissimus, cujus imaginem, ut pia fama traditur, secum Smyrna asportaverat, Lugdunensis Ecclesiae fundamenta in amore Dei et Virginis Deiparae fortiter jecit et firmiter conglutinavit, princeps magnificae episcoporum prosapiae ab Irenaeo, ejus fidei pietatisque in MARIAM herede, ad Praesulem in eadem cathedra hodie feliciter sedentem; qui tandem, nonagenario major, una cum sociis suis, Christum animose confitendo et strenue pro eo moriendo, Forum Trajani et collem hunc romana majestate clarum, falsis vero religionibus foedum, ad clariora et puriora fata praesignare visus est,

Saeculo duodevigesimo (140? — 177);

Post collapsum, in Lugdunensi arce, idem Forum Trajani, quod jam Forum Vetus a plebe vocàbatur, et erectum, ut cre-

Digitized by Google

dere licet et libet, inter jacentes paganae superstitionis ruinas, oratorium in honorem Beatae MARIAE Virginis,

Anno millesimo quinquagesimo sexto (840);

Post conditam Foroveteri, quod et lingua vulgari Forverium dicebatur, ecclesiam in honorem Sancti Thomae, Cantuariensis episcopi et martyris, juxta Virginis oratorium,

Anno septingentesimo vigesimo tertio (1173);

Post restitutum et sollemni ritu denuo inauguratum ejusdem Virginis sacellum, cujus parietes dumtaxat ab incursantium Calvinistarum praedis et taedis incolumes steterant et per quatuor et viginti fere annos luctuoso situ squalidi remanserant; quæ quidem veteris sacelli restitutio, tantum non desperata, auspicatissimum pietati Lugdunensi impetum dedit unde ardentioribus studiis tutelari Virgini adhaeresceret,

Anno trecentesimo decimo (1586);

Post nuncupatum a Lugduni Consulibus memorabile illud votum, quo, inter grassantis pestilentiae angustias, Almae Virgini fidem obstrinxerunt, si afflictatam Civitatem e calamitate eriperet, semper fore ut ipsi ipsorumque successores ante Foroveterensem aram quotannis, in festo Nativitatis Beatae MARIAE Virginis, cum praestitutis muneribus sese sisterent; a qua tempestate, praecipuo jure MARIA Civitatis Custos et dicta et habita est,

Anno ducentesimo quinquagesimo tertio (1643);

Post reclusum, expiatum et multiplicibus indulgentiis ditatum, incredibili Lugdunensium omnium gaudio, ab ipso Summo Pontifice PIO Papa VII Foroveterense Sanctuarium, quod duodecim abhinc annis vel clausum vel schismatico cultu inquinatum fuerat,

Anno nonagesimo secundo (19 apr. 1805);

Post instauratam, in Sanctuarii fastigio, Beatae MARIAE Virginis statuam, Lugdunensi populo effusiori laetitia exsultante et in honorem divinae suae Custodis, pronissimo pietatis impulsu, totam urbem, ingruente nocte, creberrimis collustrante

Digitized by Google

luminibus ; unde mos invaluit Immaculatae Conceptionis festum omnimodis luminum artificiis celebrandi,

Anno quadragesimo quarto (1852);

Post definitam a Summo Pontifice Pio Papa IX Conceptionem Deiparae Immaculatam, quam definitionem antiquitus praeiverat Ecclesiae Lugdunensis fides, ut quae in sacello Athanacensi, ineunte saeculo duodecimo, Immaculatae Virgini altare dedicasset,

Anno quadragesimo secundo (1854);

Tandem post depositum ad aram Foroveterensem ab illustrissimo Dno Jacobo Maria Achille Ginoulhiac, Archiepiscopo Lugdunensi, suorum dioecesanorum votum, qui, populabundis Germanorum copiis in nostras valles irruere, ut videbatur, parantibus, caritate patriae et fiducia Marialis tutelae ducti, impensissima voluntate spondebant splendidum erectum iri in colle Foroveterensi sanctuarium benignae Patronae, si Lugdunensem Civitatem et dioecesim ab hostium incursibus tutaretur,

Anno vigesimo sexto (8 oct. 1870);

Currente igitur supradicto anno, Summo Pontifice Leone Papa XIII ex Vaticana captivitate Ecclesiam Dei ea sapientia et animi firmitudine gubernante quam cunctus orbis mirabundus reveretur, dum universi catholici nominis Francogalli anniversarium quatercentesimum suscepti a Clodovaeo, Francorum rege, sancti Remigii manibus, Clotildis vero, antea, ut traditum est, Lugdunensis Ecclesiae alumnae, precibus et suasu, Baptismi, omnibus laeti, pii et grati animi officiis concelebrant ; die vero XVI ante kalendas julias, in festo sancti Joannis Francisci Regis qui, ut Vivarensium, Velaunorum et Helviorum, ita Forensium apostolus exstitit ;

Reverendissimus Petrus Hector Coullié, Archiepiscopus Lugdunensis et Viennensis, Primas Galliarum, jam dictus Aurelianensis Puellae, nunc et dicendus Foroveterensis Virginis episcopus, cum opportunum contigisse sensisset ut opus divino quodam consilio, ab ultima Lugdunensis Ecclesiae origine, sensim et clarius in saecula sese aperiente destinatum, generosa avorum fide et pietate, longo generationum tractu, praepa-

Digitized by Google

ratum, Lugdunensium civium et dioecesanorum pia voluntate per luctuosos dies votum, inde et deinceps collata ab iis stipe susceptum et ductum, Curatorum operis et sumptuum prudentia et sedulitate intentissima administratum, scitissima eadem et religiosissima Petri Bossan, magistri operis, arte conceptum, inchoatum et ab ejus artis herede perfectum, suprema consecratione absolveret; cumque piissimus Pastor vellet ut caerimoniarum splendore ea dies mirifico operis splendori responderet, praesentium laetitiae par exsisteret, posteris nunquam obliviscendum perhiberet documentum, immo memoriam recoleret fautorum operis omnium, qui seminaverunt neque ipsi messuerunt, in primis venerabilium illorum Ecclesiae Lugdunensis Antistitum, Ludovici Mauritii Cardinalis de Bonald, cujus providenti opera Foroveterensis Virginis praedium comparatum est, Jacobi Ginoulhiac, qui, voti Lugdunensis sponsor, auspicalem novi Sanctuarii lapidem dedicavit, Ludovici Cardinalis Caverot, qui positam in operis fastigio lapideam crucem benedixit, et Josephi Cardinalis Foulon, qui, promptissima in Virginem Foroveterensem pietate motus, velut immaturae mortis praesagiens, in majori novae Ecclesiae altari sacra facere praeoccupavit;

Constitutis, ordinatis praescriptisque omnibus ut festivitas quam apparatissima esset, invitatisque ex episcopali, clericali, religioso et laicali ordine praestantissimis viris, ut nihil rituum sacrorum magnificentiae, nihil primi in novo Sanctuario conventus majestati, nihil ordientium ibidem contionum eloquentiae deesset;

Praeviis ritibus juxta assuetum morem peractis;

Adstante et adjuvante praeclarissima Archiepiscoporum, Episcoporum et Abbatum infulatorum corona, quorum alii ex finitimis, alii ex ultimis Galliae provinciis, alii ex nationibus exteris vel etiam sub Africano Oceanicove caelo degentibus, omnes exantlatis pro Christo laboribus venerandi, alacriter ad Virginis aedem convenerunt; quibus praeerat, non minus virtutum claritudine quam romanae purpurae dignitate insignis, Eminentissimus Cardinalis Richard, ut illustrissimum suæ Parisiensis Ecclesiae filium, ita Lugdunensem Ecclesiam praecipuo dignans honore, gloriosus caritatis nuntius, per quem Lutetiae et Lugduni Montes Martyrum, Basilica Sacratissimi Cordis Jesu et Basilica Foroveterensis Mariae Virginis, monumentum Voti francogallicae nationis et monumentum

Digitized by Google

Voti Lugdunensis inter se fraterno more consalutare videntur;

Comitante venerabili Canonicorum collegio, frequentissimo et cleri et populi coetu :

Praedictus Reverendissimus Archiepiscopus noster novum Sanctuarium Foroveteri exstructum consecravit, plurimis indulgentiis a Summo Pontifice concessis ditavit et Beatae MARIAE Virgini Immaculatae dedicavit, enixe precans, una cum cunctis adstantibus, ut DEI OPTIMI gratia et MARIAE benignissimae interventu, Basilica illa stet in sempiternum Lugdunensis Civitatis dioecesisque arx et munimentum, patriae propugnaculum, salutare animabus perfugium, denique ob pietatem omnium qui eam voverunt, foverunt, exstruxerunt, exornarunt, benedixerunt, visitant et visitabunt, Ecclesiae Dei et Summo Pontifici asperarum rerum levamen et spem meliorum auguretur!

Digitized by Google

L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE

EN FRANCE

AUX XI^e^ ET XII^e^ SIÈCLES

A PROPOS D'UN OUVRAGE RÉCENT (1)

Le temps n'est plus où l'historien croyait avoir accompli sa tâche en livrant au lecteur une liste des chefs d'Etat, avec la date de leur avènement et de leur mort, et le récit plus ou moins amplifié de victoires ou de défaites, de provinces perdues ou conquises, ou de pièges tendus par un Etat à un autre, et décorés du titre de combinaisons diplomatiques. Il ne lui suffit plus de rapporter sans contrôle des faits que ses prédécesseurs avaient déjà fait connaître sans le contrôler davantage. Son rôle est aujourd'hui à la fois plus utile et plus difficile à remplir. Désormais, les opinions religieuses d'un peuple, ses doctrines économiques et financières, ses mœurs, les aptitudes, les défauts ou les préjugés de la race à laquelle il appartient, ses progrès dans la législation, les sciences, les lettres et les arts, l'état de l'enseignement donné à toutes les classes de la nation et notamment aux classes populaires : tels sont, du moins en partie,

(1) *De l'enseignement élémentaire en France aux XI^e^ et XII^e^ siècles*, par le R. P. BERNARD, de la Société des prêtres de l'Immaculée Conception de Saint-Méen.

Digitized by Google

les sujets sur lesquels s'exerce l'historien, en les étudiant soit isolément, soit dans leurs rapports, et qui lui servent à expliquer des événements restés jusqu'alors à l'état d'énigmes. Grâce à cette méthode, nous sommes initiés à tous les mystères de la vie d'un peuple; nous saisissons tous les traits de sa physionomie, et nous arrivons à discerner les causes des révolutions qui l'ont agité, de ses succès et de ses revers, de son triomphe ou de sa décadence.

Parmi les sujets d'études que nous venons de citer, il en est un, l'enseignement populaire, qui mérite plus particulièrement notre attention, en raison de son importance exceptionnelle; car, ainsi que le remarque, dans sa préface, l'auteur que nous analysons, il s'adresse à tous et sert de point de départ à des études plus élevées.

Pour ceux qui pensent que l'histoire du peuple en France ne commence guère qu'au 10 août 1792, ou, tout au plus, à la prise de la Bastille, la question de savoir quel a été, aux diverses époques, l'état de l'enseignement élémentaire dans notre pays serait singulièrement dénuée d'intérêt. Heureusement, un tel paradoxe n'est pas de ceux qui font fortune. De nombreux travaux, aussi complets que consciencieux, et basés sur les documents les plus authentiques, en ont fait bonne justice. Grâce à eux, nous savons que, dans les derniers siècles qui ont précédé le nôtre, l'enseignement élémentaire était partout en France organisé sur la plus large échelle, et que, en dehors de nombreux établissements d'enseignement secondaire, on y comptait autant de ces écoles, que nous qualifierions aujourd'hui d'écoles primaires, qu'il y avait de paroisses, bien plus nombreuses alors que nos communes actuelles.

Mais peut-on en dire autant du moyen âge, de cette période que certains nomment encore « les ténèbres du moyen âge »? Époque ténébreuse, en effet, mais pour ceux-là seulement qui, ne l'ayant ni étudiée ni comprise, et confondant l'aurore avec la nuit, n'ont point aperçu les rayons lumineux et parfois éclatants qui s'échappaient du sein de ces ténèbres prétendues. Comment admettre que, à côté d'un enseignement secondaire déjà florissant, en

Digitized by Google

présence ou du moins à la veille de la création de ces universités dont la renommée, due à d'illustres maîtres, attirait de tous les points de l'Europe des milliers d'écoliers, l'enseignement élémentaire, qui sert de base aux deux autres, n'existât pas ! Ou bien croit-on que cet enseignement ait surgi tout à coup avec les développements qu'il a acquis par la suite ? Il n'en est jamais ainsi ; il n'est pas plus donné aux institutions qu'à l'homme de passer de plain-pied de l'enfance à la maturité. Elles naissent, puis grandissent peu à peu jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à une organisation complète. Le développement qu'elles acquièrent à une époque donnée suppose nécessairement une série de progrès antérieurs et, à plus forte raison, une origine plus ancienne encore. Nous n'aurons donc point à rechercher si l'enseignement élémentaire existait au moyen âge dès avant la création des universités, mais comment cet enseignement était organisé, à qui était due cette organisation, quelles étaient les matières enseignées, quelles étaient les doctrines, la méthode, la discipline observées dans les écoles, à qui était confiée la direction de ces établissements. C'est à ces diverses questions qu'un savant religieux, le R. P. Bernard, de la Société des prêtres de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen, a entrepris de répondre dans l'ouvrage qui a pour titre : *De l'enseignement élémentaire en France aux XI^e et XII^e siècles.*

I

On peut se demander quel motif a dicté à l'auteur le choix de la période à laquelle il a restreint ses investigations. Et, d'abord, pourquoi ne pas les poursuivre au delà du XII^e siècle ? C'est que, dit-il, à partir du XIII^e et de la formation des universités, il serait ridicule de parler de barbarie et d'ignorance universelle, les élèves qui fréquentaient ces établissements étant bien évidemment préparés aux hautes études par un enseignement élémentaire

Digitized by Google

donné un peu partout. Mais pourquoi, dès lors, ne pas faire porter ces recherches sur les siècles antérieurs? C'est ce que l'auteur explique très bien aussi, en constatant les lacunes et les alternatives de progrès et de ralentissement que présente, durant cette première période, la marche de l'enseignement. Il n'en juge pas moins utile et, suivant nous, avec raison, de jeter un coup d'œil sur le passé, en présentant dans son introduction un exposé succinct des faits relatifs à l'enseignement, du VIII^e^ au XI^e^ siècle.

Personne n'ignore quel zèle déploya Charlemagne pour encourager les études, et répandre partout au moins les connaissances élémentaires. Secondé par les évêques et les moines parmi lesquels figuraient les Alcuin, les Théodulphe, les Leidrade, il se trouva, après avoir fondé des écoles auprès de chaque évêché, de chaque cathédrale, de chaque monastère et de chaque paroisse, en avoir établi, dit J.-J. Ampère, plus qu'il n'en existe aujourd'hui. On pourrait croire que cette belle œuvre devait disparaître comme tant d'autres avec le grand homme qui l'avait conçue. Il n'en fut rien. Continuée avec un soin pieux par son successeur, dont un évêque n'a pas hésité à dire qu'il surpassait même le zèle et l'ardeur de son père, elle survécut et, sous Charles le Chauve, l'école du Palais, dirigée par le célèbre Scott Erigène, brillait d'un vif éclat. Mais, à ce moment, l'état politique de la France subit une métamorphose complète. Le pouvoir central, représenté par la royauté, va s'amoindrissant de jour en jour jusqu'à disparaître au profit d'une multitude de petits souverains qui se sont partagé le territoire. Dès lors, ni le roi, dont dont l'autorité ne dépasse pas les limites de ses domaines, ni les seigneurs, sans cesse en lutte tantôt contre les barbares du Nord et du Midi, tantôt contre leurs voisins, n'ont le loisir, le pouvoir et les ressources nécessaires pour maintenir l'œuvre du grand empereur et veiller aux progrès de l'enseignement.

Il advint alors que roi et seigneurs abandonnèrent volontiers à l'Eglise une mission qu'elle se fit un devoir d'accepter et qu'ils se reconnaissaient eux-mêmes inca-

Digitized by Google

pables d'accomplir. Pour l'Eglise, c'était un devoir; mais c'était aussi son intérêt. Fournissant non pas seulement des prêtres, comme on l'a cru, mais des hommes d'Etat et des hommes d'épée, offrant ses services à tous les hommes désireux de s'instruire depuis l'A, B, C jusqu'aux cours supérieurs de philosophie, de théologie et d'Ecriture sainte, sans doute elle favorisait, en entretenant des écoles, les vocations ecclésiastiques et le recrutement du sacerdoce; mais, en même temps, elle élargissait sa clientèle, et se créait, parmi les laïques, des auxiliaires et des soutiens.

Tel est l'état des choses au IX^e siècle. A partir de cette époque, l'Eglise poursuit son œuvre à travers des obstacles qui vont grandissant de jour en jour. Les conciles n'ont plus besoin d'édicter de nouveaux règlements. Il suffit aux évêques, aux abbés, aux prieurs de rappeler ceux qui existent. Tous ne témoignent pas sans doute le même zèle, et il est trop vrai que les bouleversements politiques exercent alors une fâcheuse influence sur la discipline et les croyances religieuses; mais, du moins, nous trouvons dans les ordonnances épiscopales parues à cette époque la preuve qu'on tenait à ne pas laisser perdre le fruit de tant d'efforts et de tant de travaux. L'auteur, n'ayant à s'occuper que d'enseignement élémentaire et de ces écoles modestes qui n'ont, dit-il, point d'histoire, ne croit point devoir donner la nomenclature de toutes les écoles créées depuis Charlemagne. Il lui suffit de constater le concours constant et généreux que les moines prêtèrent à cette œuvre et que Montalembert, dans son magnifique ouvrage *les Moines d'Occident*, a su si bien faire ressortir. Si les écoles épiscopales jouissent d'une immense renommée, les écoles monastiques fournissent un grand nombre d'humanistes et d'éducateurs qui tous appartiennent au clergé régulier, tels que saint Benoît d'Aniane, Odon de Cluny et Gerbert. Comment se fait-il dès lors, se demande l'auteur, que bien des moines eux-mêmes fussent restés, au X^e siècle, dans une grossière ignorance? « Quand la seconde invasion barbare arriva, nous dit le chanoine de Corson dans son

Digitized by Google

Pouillé historique de l'archevêque de Rennes, ni la protection des souverains, ni même l'image si souvent tutélaire de la Croix ne purent défendre les monastères contre les Normands, les Hongrois et les Sarrasins, dont les ravages s'étendaient de la mer Baltique à la mer de Sicile. Les églises incendiées, les écoles détruites, les trésors des chartriers et des bibliothèques dévastés, les moines massacrés ou mis en fuite, voilà les fléaux qu'apportaient avec elles les hordes sauvages qui, du IXe et Xe siècle, vinrent tant de fois dans les monastères chanter ce qu'ils appelaient « la messe des lances. » N'est-il pas aisé de comprendre que, en présence de telles calamités, de l'enseignement suspendu dans les écoles, des barrières de la clôture monastique renversées, la discipline, les mœurs et les études soient tombées en décadence, et que l'oisiveté et l'ignorance aient pénétré parmi les malheureux habitants de ces monastères bien plus exposés encore que les châteaux ? D'ailleurs, observe l'auteur, les reproches que font entendre à ce sujet les auteurs contemporains ne s'adressent pas seulement aux moines, mais à la société tout entière, et, ajoute-t-il, ceux qui ne savaient pas lire savaient encore prier, et, du sein de ces populations grossières surgissaient des âmes d'élite, vrais modèle de toutes les vertus. Il n'en est pas moins vrai que le mal était profond. Le discours de l'archevêque de Reims, Hervé, au concile de Troslé, en 909, ne laisse aucun doute sur ce point. A dater de ce concile, l'Eglise, pendant de longues années, se tait sur la question des écoles. Est-ce à dire que tout fût oublié et que les efforts que persistaient à faire quelques évêques dussent rester infructueux ? Heureusement non. Avec l'avènement des Capétiens une ère nouvelle va s'ouvrir. Les rois eux-mêmes, Robert le Pieux, élève de Gerbert, Louis le Gros et Louis VII formés, l'un, dans l'abbaye de Saint-Denis, l'autre, dans le cloître de Notre-Dame, donnent l'exemple et le modèle d'une véritable culture intellectuelle. Les écoles épiscopales se multiplient. Les évêques réforment leurs chanoines et donnent l'impulsion, à laquelle obéissent des laïques qui, sous le

Digitized by Google

nom de grammairiens, enseignent les lettres aux petits enfants. Alors encore, ce sont les moines, notamment les Bénédictins, qui figurent en tête du mouvement. Ce n'est pas à dire que, dès les premières années du XI^e siècle, le progrès fût bien sensible ; mais, à peine Philippe I^er est-il monté sur le trône que nous assistons à une véritable renaissance de l'enseignement. L'enseignement primaire surtout est encouragé et propagé avec un zèle qui, à la fin du siècle, lui assure un succès durable. Nous arrivons ainsi à la période choisie par l'auteur et à l'étude des réponses faites par lui aux questions que nous avons formulées en commençant.

II

Nous avons vu quelle part considérable ou plutôt exclusive il faut attribuer à l'Eglise depuis l'avènement de la féodalité, dans la création et les progrès de l'enseignement. Au XI^e siècle, les écoles fondées et dirigées par elle se divisaient en quatre catégories : écoles monastiques, épiscopales, collégiales et presbytérales.

L'existence des écoles monastiques remonte aux premiers temps de l'Eglise. Ecoles de sainteté, elles ne tardent pas à devenir des écoles de science. Leur but n'est pas de faire seulement des moines de leurs élèves, mais de les préparer, comme le prescrivaient saint Basile et saint Chrysostome, à l'état qu'il leur plairait de choisir. Ce système, suivi par les Bénédictins, devient l'origine de la division de leurs établissements en écoles intérieures destinées aux futurs religieux ou novices, parmi lesquels des sujets d'élite étaient réservés à l'enseignement secondaire et à l'enseignement supérieur, et écoles extérieures ou canoniques, pour les élèves qui devaient rentrer dans le monde et où se rendaient en foule tous les enfants désireux d'apprendre quelque chose. Bien que placées sous la même direction, ces deux espèces d'écoles avaient chacune un domicile

Digitized by Google

séparé. Pour les écoles intérieures, ainsi que le rapporte M. Albert Lenoir, des salles d'études lambrissées étaient disposées dans un des côtés du cloître, ordinairement à l'ouest. *In latere claustri occidentalis*, dit Ducange, *est scholaris subjectio.* La galerie voisine servait de lieu de récréation et quelquefois même d'école. Chez les Clunistes et les Cisterciens, on nommait *auditorium* le lieu où se donnaient les leçons aux novices et *collationes* la galerie, contiguë à l'église, où se faisaient les lectures. La galerie de l'ouest, avec de grandes armoires servant de bibliothèque, était entourée de bancs au-dessus desquels des chaînes retenaient les livres destinés aux enfants. Quant à l'école extérieure, elle était placée dans un bâtiment séparé de l'école intérieure qui, la plupart du temps, se tenait dans le monastère même. Cette division, dont le monastère de Saint-Gall offre un remarquable spécimen, rappelle celle qu'on opère de nos jours dans les écoles communales entre les enfants des deux sexes.

La libéralité avec laquelle les Bénédictins assuraient à tous les enfants, quels qu'ils fussent, les bénéfices de l'instruction avait dans le temps décidé Charlemagne à ordonner, comme nous l'avons dit, que chaque monastère eût son école. Aussi, au XI^e^ siècle, pouvait-on dire avec un vieil auteur, Baudoin Moreau : *Omnia cœnobia erant gymnasia, et omnia gymnasia cœnobia.* A l'origine, ce grand ordre des Bénédictins ne formait qu'un seul corps dont chaque partie, c'est-à-dire chaque couvent, puisait sans doute la vie à la même source. Mais, suivant les temps et les lieux, la règle de chaque maison pouvait subir des modifications plus ou moins graves. C'est pour parer à ce danger que furent créées les congrégations, destinées à grouper les couvents autour d'une puissante abbaye qui imposait à tous une même règle dont elle surveillait l'observance. Telles furent, pour ne parler que de la France, Cluny, Cîteaux, Fontevrault, la Chartreuse. A Cluny qui, après la mort de saint Hugues le Grand en 1109, ne comptait pas moins de deux mille maisons sous sa dépendance, l'enfant du pauvre et celui du riche, l'enfant du monastère et l'enfant du

Digitized by Google

siècle étaient si bien l'objet des mêmes soins et de la même affection « qu'il eût été difficile, dit saint Ulric, que le fils d'un roi fût élevé dans son palais avec plus de sollicitude qu'on n'en témoigne au dernier d'entre eux à Cluny. » Soins, d'ailleurs, enseignement, nourriture, tout était gratuit. Il en était de même à Fécamp, où serfs et hommes libres, pauvres et riches, recevaient le même enseignement charitable, à Saint-Vanne de Verdun, à Saint-Victor de Marseille, à Marmoutiers, à Saint-Vincent de Metz, et dans toutes les autres écoles monastiques. Aux écoles placées près des abbayes il faut joindre celles qu'avaient fondées près de leurs monastères les chanoines réguliers, notamment ceux de l'ordre de Saint-Augustin, où, en même temps qu'une institution pour les hautes études se trouvait toujours la petite école. C'est là qu'on enseignait à tous, avec « la créance, leur alphabeton et escripture, matines et chant pour chanter à l'église seulement. » Enfin il n'était pas d'aumôneries, d'hôpitaux, d'hospices qui n'eussent leurs écoles où on distribuait aux pauvres enfants qui y trouvaient un refuge « le pain matériel en même temps que le pain de la parole. » Il faut remarquer que ce que nous venons de dire ne s'applique pas seulement aux diocèses les plus importants, mais aux moins considérables, situés, comme ceux de la Bretagne par exemple, dans les provinces les plus reculées.

Les écoles monastiques restèrent en cet état jusqu'à la fin du XII^e siècle, c'est-à-dire jusqu'à la formation des universités. Les écoles s'étaient multipliées dans les villes et dans les campagnes. Les moines, sans chercher à combattre le mouvement qui entraînait les esprits vers la dialectique et portait la jeunesse à aborder les plus hautes questions de philosophie et de théologie, cessèrent de recevoir les enfants dans les leurs.

Aussi anciennes, sinon même plus anciennes que les écoles monastiques, les écoles épiscopales éclipsaient, dès le IV^e siècle, les écoles païennes. Deux cents ans plus tard, elles restaient presque seules debout. Nous avons vu que Charlemagne avait prescrit l'établissement d'une école

Digitized by Google

auprès de chaque cathédrale; bien que nous n'ayons une preuve positive que de l'existence de quarante-deux d'entre elles, tout fait supposer que partout les ordres de l'empereur avaient été exécutés. Conformément à l'ordonnance du concile de Pontion, tenu en France en 876, des cloîtres, figurant un carré long, garni de maisons et fermé à ses deux extrémités, furent établis près des cathédrales. Tel fut, à Paris, le cloître de Notre-Dame où fut installée l'école épiscopale. Cette école, destinée d'abord au recrutement des clercs, mais qui admit ensuite des externes séculiers, devint, plus tard, tellement insuffisante qu'il fallut créer une succursale dans chaque paroisse, puis dans chaque quartier, pour distribuer, sous l'autorité du chapitre de Notre-Dame, l'enseignement élémentaire aux enfants des deux sexes.

Le coup porté par les universités aux écoles monastiques menaçait d'atteindre également les écoles épiscopales. Luttant déjà contre cette redoutable concurrence en vue de conserver la direction des enseignements secondaire et supérieur, elles pouvaient se voir encore dépossédées de l'enseignement élémentaire. Fortement soutenues par les papes et les évêques, elles parvinrent pourtant à se maintenir, et subsistent encore sous le nom de grands et de petits séminaires.

Les collégiales étaient, comme on sait, des églises desservies par des chanoines réguliers ou séculiers. Les écoles collégiales, où les parents envoyaient leurs enfants dès le bas âge, pouvaient être assimilées à de petits séminaires, bien qu'avec un caractère plus profane. Elles subsistèrent jusqu'au XV^e^ siècle, époque à laquelles elles se confondirent avec les écoles épiscopales.

Les écoles presbytérales diffèrent sensiblement des trois espèces d'écoles que nous venons de citer en ce que leur enseignement est beaucoup plus restreint. Tandis que, dans les écoles monastiques, épiscopales et collégiales, l'enseignement est donné à tous les degrés, il ne dépasse pas ou ne dépasse que de bien peu, dans les écoles presbytérales, les bornes de l'instruction élémentaire. Charle-

Digitized by Google

magne, avons-nous dit, avait prescrit l'établissement d'une école dans chaque paroisse. Plus tard, Théodulphe, évêque d'Orléans, s'adressant aux pasteurs de son diocèse, leur disait : « Que les prêtres établissent des écoles dans les villages et dans les bourgs, et si quelqu'un de leurs paroissiens veut leur confier ses enfants, qu'ils se gardent de le rebuter et de lui refuser ce qu'il demande ; au contraire, qu'ils s'appliquent à leur éducation avec un soin extrême. » Le capitulaire de Théodulphe devint, au XI^e siècle, la formule des ordonnances épiscopales, qui le reproduisent presque toujours textuellement. Il apparaît donc que, dès les temps les plus reculés, une maîtrise d'enfants existait auprès de chaque presbytère, placée sous la direction du curé dont les travaux étaient partagés par les clercs répandus en grand nombre dans les campagnes. L'auteur cite, à ce sujet, toute une série de documents authentiques relatifs à la Bretagne, à la Normandie, aux provinces du nord, de l'est et du centre de la France, desquels il résulte, sinon la preuve, évidemment impossible à fournir, que, dans chaque hameau il existait une école presbytérale, du moins que, à cet égard, les ordres des évêques avaient été presque partout, si ce n'est partout, exécutés.

En dehors des établissements principaux dont il vient d'être fait mention, il existait encore d'autres écoles ou plutôt d'autres sources d'enseignement, d'une importance moindre, il est vrai, mais dont on ne doit pas néanmoins méconnaître les services. Parmi elles on peut ranger ces maîtres ambulants qui, sans résidence fixe, se portaient où on les appelait. Tels étaient les maîtres des petites écoles de Paris dont plusieurs, pour échapper au paiement de la redevance due au chantre de Notre-Dame comme délégué du chapitre, tenaient leurs classes dans les champs, près des buissons, ce qui valut à ces écoles le nom d'écoles « buissonnières. »

A ces maîtres ambulants il faut ajouter les précepteurs choisis par des seigneurs ou des princes qui préféraient pour leurs enfants une éducation privée et les confiaient quelquefois à un chevalier comme Turold, précepteur de

Digitized by Google

Guillaume le Conquérant, mais ordinairement à des prêtres, comme l'évêque Gui, chargé d'élever le fils du comte de Vermandois, et, plus souvent encore, au chapelain du château.

Jusqu'ici, dans toutes les écoles dont nous avons parlé, organisées par des abbés ou des évêques, dirigées par des moines ou des clercs, nous avons reconnu l'intervention constante de l'Eglise. C'est elle aussi qui, fidèle aux préceptes de l'Evangile, introduit dans la pratique de son enseignement deux principes qui, s'ils ont été découverts de nos jours, l'ont été du moins pour la seconde fois : l'égalité et la gratuité. L'égalité, qui lui faisait un devoir d'accorder au serf comme à l'homme libre, au pauvre comme au riche, au roturier comme au gentilhomme, le même enseignement et les mêmes soins. La gratuité aussi. Non pas cette gratuité apparente qui permet de puiser dans la bourse de tous les contribuables sans exception le montant des sommes qu'on ne demande pas directement aux parents des élèves, mais une gratuité vraie, absolue, complète, qui allait jusqu'à subvenir aux besoins et à l'entretien des plus pauvres, uniquement inspirée par l'amour du prochain, et qui ne permettait ni au clergé ni aux bienfaiteurs étrangers, à qui elle était due, de réclamer le prix de leurs bienfaits. A tous les points de vue, il semble que l'Eglise ait eu alors à cœur de justifier par avance l'appréciation aussi exacte qu'impartiale de ses services par Guizot, quand il dit : « Du IV^e^ au XIII^e^ siècle, c'est l'Eglise qui a marché la première dans la carrière de la civilisation. »

Mais voici que, avec l'affranchissement des serfs, l'indépendance des communes et l'avènement de la bourgeoisie, apparaît dans l'ordre social un élément nouveau, un pouvoir jusqu'alors inconnu et destiné à exercer sur l'enseignement élémentaire une notable influence. A peine émancipée, la bourgeoisie veut s'instruire. Les écoles établies ne suffisent plus. Elle veut, d'ailleurs, avoir les siennes et réclame (tant il est vrai qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil !) la liberté de l'enseignement. Dans le nord de la France, comme en Flandre, dans le Brabant et

Digitized by Google

dans la Hollande, des écoles nouvelles, fondées par les communes, s'établissent en face des anciennes. L'Eglise, sans menacer leur existence, mais, au fond, hostile à la révolution communale, tenait à conserver les droits que lui conféraient les Capitulaires de Charlemagne. Une lutte s'établit et devient tellement vive que, partout où se crée une commune, un conflit s'élève entre les deux pouvoirs. Et pourtant l'accord se fait. C'est que, à cette époque, les idées de liberté communale n'impliquaient aucun sentiment d'hostilité contre la foi et les croyances. Loin de là; les autorités locales réclamaient au contraire l'intervention de l'Eglise dans l'enseignement religieux. Une transaction s'ensuivit. L'enseignement scientifique fut généralement confié à des laïques, l'enseignement religieux, aux prêtres des paroisses; l'inspection civile, au magistrat, l'inspection religieuse, à l'écolâtre. C'est ainsi que, vers la fin du XII^e siècle et au commencement du XIII^e, s'introduisit dans l'enseignement l'élément laïque.

Cette énumération des diverses écoles ne serait pas complète si l'on n'y ajoutait celles dont les élèves, à raison de la religion qu'ils professaient, formaient une classe à part. Quelle que soit l'époque à laquelle, chez les Juifs, remonte l'origine de l'enseignement élémentaire, il est certain que, antérieurement à l'ère chrétienne, cet enseignement était déjà donné dans toutes les synagogues et que les enfants y étaient élevés avec soin. Cette organisation se maintint, autant que les circonstances le permirent, jusqu'à l'époque dont nous nous occupons. Aux XI^e et XII^e siècles, les Israélites étaient répandus par groupes plus ou moins considérables dans toutes les villes de France et possédaient, surtout dans le Midi, des écoles supérieures florissantes dont l'existence supposait celle d'un enseignement élémentaire antérieur.

En terminant sur ce point, l'auteur constate que, à la même époque, aucune des nations de l'Europe ne pouvait rivaliser avec la France sous le rapport du nombre des élèves et du niveau des études. Les étrangers reconnaissaient cette supériorité en venant chercher l'instruction

Digitized by Google

auprès de nous, et l'on pouvait appliquer à la France entière ces vers que Baudri de Bourgueil adressait à l'école de Reims :

Gallia tunc etiam studiis florebat opimis,
Florebatque tuo Gallia plus studio.
Ad te currebant examina discipulorum,
Et refovebantur melle parentis aves.

III

Nous avons maintenant à rechercher avec l'auteur à qui et par qui était accordée la licence d'enseigner et quelles étaient les qualités exigées des maîtres, comment l'instruction était distribuée aux diverses catégories d'élèves, quels étaient l'objet de l'enseignement et la méthode suivie par les professeurs chargés de le donner.

L'Eglise, qui, dès le principe, se bornait à l'enseignement de la doctrine chrétienne, n'avait jamais prétendu à la direction de l'enseignement scientifique. Si elle avait, par suite des circonstances politiques, comme nous l'avons vu, accepté cette nouvelle mission, elle n'avait fait en cela qu'obéir à ceux qui la jugeaient seule capable de la remplir. Elle ne la considérait point, d'ailleurs, comme un monopole, et se contentait d'exiger le respect des croyances qu'elle était chargée de protéger et de maintenir. Mais elle devait conserver la pureté de la foi et de la morale; de là, la nécessité, pour les maîtres, d'obtenir la licence d'enseigner. A ce point de vue, il faut distinguer les écoles monastiques de toutes les autres.

Dans les écoles monastiques, l'abbé, chargé de la haute surveillance, confiait la direction des hautes études à son écolâtre ou scolastique, nommé par lui, et l'éducation des enfants à des maîtres particuliers. Dans les monastères moins importants, c'est le prieur lui-même qui enseigne ou délègue un moine à cet effet. Partout, les enfants pauvres

Digitized by Google

et les petites écoles, où enseignent des clercs choisis par le prieur, sont l'objet d'un soin particulier.

Dans les écoles épiscopales ou diocésaines, c'est, jusqu'à l'an mil, l'évêque lui-même qui enseigne et forme des hommes capables de le remplacer plus tard dans cette fonction. Ce fonctionnaire, substitué dès lors à l'évêque, le directeur des études ou chef des écoles, *magister scholarum*, c'est un chanoine ou un savant docteur, nommé « capischol » en Languedoc, ailleurs, chancelier, et, plus souvent, écolâtre. C'est à lui qu'appartient le droit de choisir et de nommer les maîtres et de leur délivrer gratuitement la licence d'enseigner, droit que, dans certains diocèses, comme à Paris, il partage avec le grand chantre ; ce dernier est alors spécialement chargé de la direction des petites écoles. Pour ne laisser aucune place à l'arbitraire, l'écolâtre est tenu de prouver l'incapacité des maîtres qu'il refuse d'agréer. Cependant, l'écolâtre et le chantre ne recevant aucune rétribution, il était nécessaire de pourvoir autrement à leurs besoins. De là, la création, due à la munificence des seigneurs et des évêques ou à l'attribution de certains revenus ecclésiastiques, de prébendes établies dans presque tous les grands centres. Les églises qui n'en possédaient pas assuraient un traitement convenable à l'écolâtre, considéré comme étant, après l'évêque, le premier homme du diocèse. Au-dessous de l'écolâtre figurait toute une série de professeurs, depuis ceux qui enseignaient les hautes sciences jusqu'aux modestes maîtres des faubourgs et des villages, tous également chargés de faire de leurs élèves des hommes et des chrétiens. Les qualités qu'on exigeait d'eux pour atteindre ce but consistaient en des connaissances solides jointes à une maturité précoce et à une moralité éprouvée. Mais, pas plus alors qu'aujourd'hui, le savoir et la vertu ne se rencontraient chez un homme au même degré. Il faut rendre cette justice aux éducateurs d'alors que, à l'exemple de Nason, évêque de Liège, et grand éducateur lui-même, ils préféraient l'honnête homme à l'homme savant. C'est un des caractères de l'époque que de faire passer l'éducation avant l'instruction,

Digitized by Google

qui, isolée, n'est plus qu'un danger pour l'ordre social. Point de science sans morale; point de morale sans religion. Telle est la devise; telle est la règle à laquelle les maîtres doivent se conformer les premiers.

Nous avons constaté déjà, et à plusieurs reprises, que, suivant les désirs de Charlemagne et les intentions de l'Eglise, l'enseignement était largement offert à tous. Mais, dans quelle mesure chacune des classes de la nation en profitait-elle ? C'est ce qu'il y a lieu d'examiner. Et d'abord, ce que nous avons dit de l'éducation donnée à Robert le Pieux, à Louis VI et à Louis VII, suffit à démontrer l'importance qu'on attachait à l'instruction des princes. Le mépris même que certains hommes affectaient de témoigner à ceux qui cherchaient à s'instruire ne servait qu'à donner plus d'énergie aux réponses qu'ils s'attiraient. « Sachez, seigneur, qu'un roi illettré n'est qu'un âne couronné, » répondait Foulques le Bon au roi Lothaire qui le tournait en dérision parce qu'il chantait au lutrin à Saint-Martin de Tours.

En était-il de même de la noblesse française au moyen âge? La question peut paraître singulière à ceux qui pensent que, à cette époque, les gentilshommes croupissaient dans une profonde ignorance, au point d'être incapables même de signer leur nom. Cette opinion, qui repose sur une erreur, est assez répandue pour qu'il importe de la combattre. Ceux qui la soutiennent excipent surtout de la formule placée au bas des actes qui intéressent des seigneurs, « lesquels, dit l'officier public, ont déclaré ne savoir signer. » La vérité est que les hommes qui ont traité cette question, comme MM. Léopold Delisle et de La Borderie, ont déclaré, après avoir pris lecture de plusieurs milliers de titres, n'y avoir jamais rencontré la formule dont on parle. Il est certain, au contraire, que, en Bretagne, par exemple, non seulement on possède les signatures d'un assez grand nombre de seigneurs, mais que presque toutes les charges de judicature, au moins dans les cours ducales, sont remplies par des nobles; qu'il en est de même des offices de notaire public, fonctions pour l'exercice desquelles il fallait

Digitized by Google

non seulement savoir écrire, mais connaître très bien la jurisprudence. Que si l'on signale la substitution d'une croix, d'un sceau à la signature dans les actes des XI^e et XII^e siècles, l'objection tombe d'elle-même en présence de ce fait que des actes où figurent saint Louis et les plus illustres prélats sont dans ce cas, la signature n'ayant point alors la valeur qu'on lui donne aujourd'hui et qu'on n'attribuait qu'au sceau. A qui, d'ailleurs, observe M. Léon Gautier, fera-t-on croire que, à une époque où le plus petit village possédait une école, les jeunes seigneurs se fussent condamnés à être moins instruits que les derniers de leurs censiers? Le père, la mère, le précepteur concouraient à l'éducation de l'enfant. Parmi les gentilshommes, il en était qui parlaient plusieurs langues, et Littré nous apprend qu'ils composaient eux-mêmes des romans à l'usage de la noblesse. Ce sont là des présomptions graves; mais il y a mieux encore. En lisant les vies des saints ou des grands personnages du temps, on rencontre fréquemment ces mots : « Il fut mis aux études suivant l'usage des enfants nobles » ou « avec d'autres enfants nobles », et c'est en présence des contemporains qu'on écrit ces mots qui, s'ils n'eussent été l'expression d'un fait habituel et généralement connu, eussent été l'objet d'un inévitable démenti. L'auteur a poussé la curiosité jusqu'à noter dans l'histoire littéraire des bénédictins de Saint-Maur l'origine des principaux personnages des XI^e et XII^e siècles, et a constaté que les princes, les grands seigneurs, les nobles, y figuraient en immense majorité. Après cela, nous ne serons point surpris de trouver dans la chronique de Lambert un éloge pompeux des connaissances que possédait Beaudoin, comte de Guines, et de l'habileté avec laquelle il discutait avec les plus savants clercs.

Nous avons exposé dans toute leur force les arguments produits par le R. P. Bernard à l'appui de sa thèse, que nous considérons néanmoins comme trop absolue. *In medio veritas*, dit la sagesse des nations. L'adage ne trouve-t-il pas ici son application? De ce que certains seigneurs étaient devenus capables de parler plusieurs langues et d'écrire

Digitized by Google

des romans, de ce que des princes, des prélats, de puissants personnages, ayant été à même de recevoir une éducation soignée, se sont distingués par leurs talents et leur savoir, devons-nous conclure que cette foule de petits gentilshommes de cape et d'épée que comprenait la noblesse française ne se composait que de lettrés? De ce que tous avaient la possibilité de s'instruire, s'ensuit-il que tous ou presque tous avaient nécessairement reçu l'instruction au moins élémentaire et profitaient de l'enseignement qui leur était offert? Quelque valeur, d'ailleurs, qu'on attribue au sceau, la signature ne perdait pas la sienne. Un fait surtout est à noter : c'est la coïncidence qui existe entre la disparition, pour les relations ordinaires de la vie, de l'usage des sceaux et la vulgarisation de l'écriture. Il nous paraît donc vraisemblable que si, dans certains cas, comme pour le roi et les prélats cités par l'auteur, l'apposition du sceau ne supposait point l'incapacité de signer, dans beaucoup d'autres, elle ne servait qu'à masquer l'ignorance. Il en était *à fortiori* de même de la croix, que figurent encore nos paysans illettrés au bas des actes privés qui les concernent.

Il est assez difficile de déterminer dans quelle mesure les bourgeois des villes et des campagnes, les paysans et les bordiers ou domestiques profitaient de l'enseignement. Quant à la bourgeoisie des villes, si l'on se rappelle que les légistes étaient choisis dans son sein, et quant aux bourgeois des campagnes, si l'on songe aux rapports compliqués des tenanciers avec leurs seigneurs et aux nombreuses transactions auxquelles ces rapports donnaient lieu, on comprendra la nécessité où étaient ces deux classes d'hommes de posséder l'instruction nécessaire, aux uns pour remplir leurs fonctions, aux autres pour défendre leurs intérêts.

Quant aux paysans, colons et serfs, c'était précisément pour eux que les écoles presbytérales et celle des petits monastères avaient été établies. Il paraît même que les serfs à qui parfois on enseignait même les sciences et les belles-lettres, étaient de la part des moines l'objet d'une

Digitized by Google

prédilection telle, que les lois elles-mêmes la reprochaient à ces derniers.

C'est ainsi que l'Eglise, invitant toute la jeunesse chrétienne à fréquenter les écoles et recherchant jusque dans les rangs les plus obscurs, dit M. Guizot, les hommes les plus capables de la servir et de l'honorer, parvenait à ouvrir les plus brillantes carrières aux sujets les plus méritants, quelle que fût la bassesse de leur extraction. A l'époque dont nous nous occupons, il n'était pas de charge ecclésiastique, sans exclure le souverain pontificat, à laquelle un homme de grand savoir et de grande vertu ne pût aspirer.

Dans tout ce qui précède, l'auteur a fait connaître l'organisation de l'enseignement, sans en indiquer précisément l'objet. Il est temps d'entrer, à ce sujet, dans quelques détails, et de donner une idée de la méthode adoptée dans les écoles. Nous ne devons pas oublier qu'il s'agit ici de l'instruction élémentaire et non des sept arts libéraux, ou, comme disait Alcuin, des sept colonnes sur lesquelles repose le temple de la sagesse. Les portes de ce temple restaient fermées pour les modestes écoliers dont nous nous occupons. La lecture, l'écriture, quelques notions de grammaire et de chant, un peu de calcul et une certaine instruction religieuse : telles étaient les matières enseignées dans les petites écoles, c'est-à-dire, à très peu près, les mêmes que celles désignées dans un capitulaire de Charlemagne, daté de 789. Disons un mot de chacune d'elles, et, d'abord, de la lecture.

Ce n'était pas à l'aide de livres imprimés, et pour cause, qu'on pouvait enseigner à lire aux enfants. D'autre part, les manuscrits étaient rares et chers. Aussi, dans les premiers temps, dut-on recourir à l'enseignement oral et chercher par des récits à exercer leur mémoire, en même temps que, à l'aide de l'imagerie religieuse, on s'efforçait de graver dans leurs esprits les scènes de la Bible et les principaux traits de la vie des saints et de la vie de Notre-Seigneur. De tels procédés ne pouvaient remplacer la lecture, à laquelle, sitôt que les manuscrits commencèrent à se multi-

Digitized by Google

plier, on s'empressa d'avoir recours. La méthode employée ne différait point de celle dont on use encore maintenant. Comme aujourd'hui, dès que l'enfant avait appris à connaître les lettres, les syllabes, les mots, puis les phrases, on lui mettait un livre entre les mains ; mais, quel livre ? Tantôt un psautier, où il trouvait les psaumes qu'il devait chanter plus tard ; tantôt, jusqu'aux formules de Marculfe, où il rencontrait la formule des actes les plus ordinaires. Voit-on d'ici nos enfants apprendre à lire dans un ces ouvrages qui portent encore le titre de formulaire des actes ?

Tout le monde sait à quel degré de perfection l'art de l'écriture avait été porté au moyen âge. Mais l'artiste avait dû commencer par être écolier. Comment s'y prenait-on pour lui enseigner les premiers éléments ? Le parchemin était trop cher pour le laisser détériorer par les débutants. Aussi, ne lui confiait-on que des tablettes recouvertes de cire et des « styles ». Lorsqu'il avait réussi à faire des barres et des ronds assez proprement pour qu'on pût lui confier une feuille de parchemin, il commençait par gratter cette feuille pour enlever la graisse et les taches les plus épaisses, il enlevait de même, à la pierre ponce, les poils et les nervures, sans quoi ses lettres auraient manqué de relief ou auraient même pu disparaître, et se servait ensuite, avant d'écrire, d'une règle pour maintenir les distances entre les lignes. Ces procédés, c'est Hildebert qui nous les révèle, non pas dans un livre destiné aux écoles, mais dans un sermon *ad pastores*. De même enfin que, aujourd'hui, du moins dans les écoles chrétiennes, les modèles d'écriture renferment des préceptes de morale, de même alors on y plaçait des extraits des livres saints. Ajoutons que, fidèles aux anciennes recommandations d'Alcuin, les maîtres surveillaient avec le plus grand soin l'orthographe et même la ponctuation.

Un texte très précis de Guibert de Nogent, dans la préface de son histoire des croisades, lorsqu'il nous parle de « la fureur avec laquelle ou se livrait à l'étude de la grammaire jusque dans les écoles de hameau », ne laisse aucun doute sur la part considérable qui était faite à cet enseigne-

Digitized by Google

ment. C'est à lui, parmi les arts libéraux, qu'appartient la prééminence.

En même temps que des maîtres de grammaire, Charlemagne avait fait venir de Rome des maîtres de chant. L'étude du chant, en effet, était considérée alors, et pour plusieurs motifs, comme une des plus importantes. L'Eglise, en formant des chœurs de jeunes garçons et de jeunes filles, ajoutait à l'éclat des cérémonies religieuses, soulageait les chantres, et associait tous les âges dans l'accomplissement de l'un des devoirs les plus essentiels, la prière et l'action de grâces. Dans les cathédrales, des maîtres de psallette et de grammaire instruisaient les enfants de chœur sous la direction du chantre. Les évêques eux-mêmes ne dédaignaient pas de leur donner des leçons. Avant le XI^e siècle, rien de plus long, de plus difficile que de former un bon chantre. Il fallait que le maître, se fiant à la mémoire des élèves, se bornât à tracer des signes dont chacun servait à fixer la formule traditionnelle et représentait à lui seul toute une phrase musicale. Un long enseignement oral restait indispensable. On en était là, quand le moine Gui d'Arezzo eut l'idée de donner à toutes les notes de la gamme des noms courts et aisés à retenir, tirés de la première strophe de l'hymne à saint Jean-Baptiste. En montant d'un ton ou d'un demi-ton chacune des notes désignées par ces monosyllabes, il suffisait de sept de ces mots, y compris le « si » ajouté plus tard par Lemaire, pour retenir facilement le nom et la place des notes. Le système inventé par Gui d'Arezzo excita une admiration universelle et donna une prodigieuse impulsion aux études musicales. De toute part, on se mit à composer des chants religieux dont, après un long oubli, nous apprécions aujourd'hui toute la valeur. Les voix, travaillées avec soin, acquirent plus de douceur et de flexibilité. « On y poussait, dit Chateaubriand, le son à toute l'étendue de la voix ; elles produisaient des effets si extraordinaires qu'une femme en mourut de ravissement et de surprise. » C'était aller un peu loin, et il devenait nécessaire de se rappeler le conseil de saint Bernard disant : « Il ne faut pas que le charme de

Digitized by Google

l'harmonie nous rende plus attentifs aux inflexions de la voix qu'aux choses mêmes que celle-ci doit servir à insinuer dans les âmes. »

L'arithmétique était loin d'avoir réalisé les mêmes progrès. On en était encore, comme les Grecs et les Romains, à se servir d'une planche ou table, nommée *Abacus*, divisée en plusieurs colonnes dont l'une était destinée aux unités, la seconde, aux dizaines, et ainsi de suite. Chacune de ces colonnes comprenait plusieurs compartiments où l'on inscrivait les chiffres au nombre de neuf, le zéro étant alors inconnu. L'agencement des chiffres était tellement compliqué, dit M. Léon Maître, que l'opération ne pouvait être effectuée qu'après un long exercice, chaque cas particulier se résolvant d'une manière différente. Ces difficultés auraient pu décourager et faire abandonner cette étude si elle n'avait trouvé dans le comput ecclésiastique une application qu'il était impossible de négliger.

Nous avons désigné en dernier lieu, parmi les matières de l'enseignement, l'instruction religieuse, c'est-à-dire la connaissance de Dieu, but suprême auquel aboutissent toutes les autres branches d'études; car, disait un docteur, Jacques de Vitry, *omnis scientia debet referri ad cognitionem Christi.* Ce que la théologie était pour les savants, comme de Vitry, le catéchisme, ce petit livre qui renferme la solution de toutes les questions qui intéressent l'humanité, l'était pour les ignorants. Cette solution, l'enfant l'acceptait parce qu'il avait foi en ceux qui la lui donnaient, et « se rendait, comme dit de Bonald, à l'évidence de l'autorité ».

Pour que l'enseignement dont nous venons d'indiquer l'objet produisît ses fruits, il fallait chez les maîtres autant de patience que de dévouement. Ce n'était pas, en effet, à des esprits cultivés, mais à des enfants incultes et grossiers qu'ils s'adressaient. Ils avaient compris que la méthode à adopter ne consistait pas à faire aux élèves d'éloquents discours et à leur offrir de savantes dissertations, mais à leur répéter, cent fois s'il le fallait, dans les termes les plus simples, une leçon à la portée de leur intelligence.

Digitized by Google

Il fallait pour cela, nous le répétons, une patience dont les évêques eux-mêmes, visitant les écoles, examinant les élèves, leur donnaient l'exemple. On peut se demander ici dans quelle langue l'enseignement était donné aux élèves. Sans doute, ce ne pouvait être que dans une langue qui leur fût familière. Or, nous savons tous que, dès le IVe siècle, le latin classique, passé à l'état de langue savante, et la syntaxe latine, avaient fait place au latin vulgaire ou rustique et à une syntaxe nouvelle, et que de ce latin bâtard, qui s'appelle chez nous le gallo-roman, étaient nés, dès le commencement du IXe siècle, un grand nombre de dialectes vulgaires dont les principaux étaient le français au nord, le provençal au midi. Le latin, devenu langue morte, était alors tellement abandonné que les ouvrages écrits ou les discours prononcés en latin devaient être « enromancés », comme on disait alors, pour être compris. C'était donc en langue vulgaire que les maîtres s'adressaient aux enfants, sauf pourtant à leur apprendre à prononcer et à lire le latin, mais uniquement pour qu'ils pussent suivre les offices de l'église et chanter au lutrin. Est-il nécessaire d'ajouter que ce qui vient d'être dit s'applique exclusivement à l'enseignement élémentaire ? Dans les autres écoles, l'usage du latin était non seulement permis, mais obligatoire, tellement que Gerson, dans un règlement fait pour l'école de la cathédrale, comptait parmi les faits punissables le fait de parler français. A ce sujet, l'auteur remarque que l'étude des langues anciennes, aujourd'hui si négligée, ne semble pas avoir beaucoup nui au style des grands écrivains du XVIIe siècle.

IV

Nous approchons du terme de cette étude dont on voudra bien, en faveur de l'intérêt que présente le sujet, excuser la longueur. Nous n'avons plus qu'à signaler les règles

Digitized by Google

qui présidaient à l'éducation proprement dite et à la discipline observée dans les écoles, et aussi la part faite aux filles dans l'enseignement qu'on y recevait.

Nous avons déjà constaté la prééminence accordée à l'éducation, c'est-à-dire à l'ensemble des règles destinées à la formation morale de l'enfant et à l'art de les mettre en pratique. Bien que l'importance de l'éducation n'ait jamais été méconnue, il est certain que les maîtres, au moyen âge, avaient sur ceux de la Grèce et de Rome, pour parvenir à leur but, un bien grand avantage. A de vaines subtilités ils pouvaient substituer sur la nature de l'âme, son origine, ses rapports avec Dieu, des notions claires, précises, et des principes arrêtés. Au doute et à l'incrédulité avaient succédé de fermes croyances, basées sur la solution des grands problèmes que les plus illustres philosophes de l'antiquité n'avaient jamais pu résoudre. La morale, fondée sur la religion, avait désormais une base inébranlable. Parlant au nom d'un Dieu qui avait voulu se communiquer aux hommes et vivre de leur vie, c'est en lui que les maîtres trouvaient le modèle des vertus dont ils devaient enseigner aux enfants la pratique et le respect. L'idée de séparer la morale de la religion ne pouvait donc entrer dans leur esprit. Dès lors, l'enseignement du catéchisme, la pratique des sacrements devinrent les principaux moyens de moralisation. Leur influence ne tarda pas à se faire sentir. La soumission à Dieu et à l'Eglise, le respect des choses saintes, le dévouement au roi et à la patrie poussé jusqu'à l'héroïsme, la haine de l'injustice et du mensonge, le désintéressement, l'abnégation, la fidélité à la parole donnée, tels furent les fruits de l'éducation comme elle était comprise. « Son influence, dit, en parlant du clergé, M. Guizot, fut constamment employée à diriger vers l'accomplissement de ces devoirs, vers l'amélioration de ces relations, les idées et les coutumes qui ont enfanté la chevalerie. » Les dictons populaires, d'ailleurs, nous prouvent que, grâce à l'autorité que donnait à l'éducateur son caractère de prêtre, et surtout à sa vigilance et au soin qu'il prenait de suivre l'enfant dans ses jeux comme dans ses

Digitized by Google

travaux, ces sentiments étaient compris et avaient pénétré dans toutes les classes de la nation.

Pour parvenir à de tels résultats, il était essentiel que, dans toutes les écoles, les élèves fussent soumis à une discipline intelligente. En matière de discipline, on peut choisir entre deux méthodes : la méthode autoritaire, qui, au nom du droit qu'a le maître de se faire obéir, s'impose comme une règle indiscutable ; la méthode libérale, qui agit par la persuasion plus que par l'autorité. Ces deux méthodes, ou plutôt ces deux systèmes, ont le tort de tous les systèmes, celui d'être trop absolus. Il est évident que le maître doit s'efforcer, d'une part, de persuader l'élève en l'éclairant, de l'autre, de l'attirer à lui par sa douceur et sa bienveillance, mais qu'il ne doit jamais permettre que l'obéissance à lui due dépende du caprice de l'enfant.

La discipline doit donc être à la fois autoritaire et libérale, sauf à pencher, suivant les époques, d'un côté plutôt que de l'autre. De nos jours libérale à l'excès, elle était plutôt autoritaire au moyen âge.

Il faut distinguer, à cet égard, les écoles intérieures, destinées aux futurs novices, des écoles extérieures. Dans les premières, l'idée dominante c'est qu'il faut par tous les moyens, éviter aux enfants la vue et la connaissance du mal. Etroitement surveillés par leurs gardiens, ils ne peuvent se mettre en rapport avec personne. Un moine même ne peut leur parler qu'en présence des maîtres et avec la permission expresse de l'abbé ou du prieur. Entre eux, point de familiarité, point de contact. Un surveillant est toujours en tiers dans leurs conversations. Le magister principal a seul le droit de leur infliger des punitions corporelles de nature à ne nuire ni à leur santé ni à leur moralité. Ils prennent leur repas debout dans le réfectoire commun, au milieu des frères, mais séparés d'eux. La nuit, un maître surveille leur coucher et leur sommeil. Traités ainsi jusqu'à quinze ou seize ans, ils prennent, à partir de cet âge, rang parmi les frères.

Sans être absolument identique à celui des écoles intérieures, le régime des écoles extérieures, remplies d'enfants

Digitized by Google

appartenant à toutes les classes sociales, n'en différait pas sensiblement. Là aussi régnait une discipline sévère. Les maîtres, en vue de préparer l'enfant aux luttes de la vie, ne craignaient pas de leur infliger des châtiments corporels, et d'introduire dans les écoles une austérité de mœurs dont ces enfants, devenus des hommes, savaient apprécier les heureux effets. « C'est sur l'enclume et à coups de marteau que le Seigneur m'a grandi, » disait Nicolas Breakpeare, devenu pape sous le nom d'Adrien IV. Si quelquefois ces châtiments étaient rudes et même excessifs, surtout dans les écoles des hameaux et de la banlieue des villes, c'était de la part de ceux qui les infligeaient non pas cruauté, mais système. Ce système, que consacrait une fort ancienne pratique, et qui consistait à guérir par la correction les maladies de l'âme comme le médecin guérit celles du corps, par des opérations et des remèdes qui répugnent au malade, n'était-il pas celui dont l'Ecriture sainte elle-même recommandait l'application ? « Celui qui ménage la verge n'aime point son fils », disait-elle ; et ailleurs : « Celui qui aime son fils ne lui épargne pas le fouet. » Aussi, est-ce précisément « la verge qui reste, durant tout le reste du moyen âge, dit le P. Desjardins, l'attribut spécial, et en quelque sorte officiel, de la grammaire, dans la représentation symbolique des arts libéraux ». Il est toutefois juste d'ajouter qu'à cette discipline sévère se joignait, en général, une sollicitude toute paternelle ; que l'on avait grand soin de discerner les cas où l'on pouvait user de clémence, et que la punition pouvait toujours être rachetée par un travail littéraire imposé au coupable.

Tel fut aussi le régime qui continua de régner dans les siècles suivants et jusqu'à nos jours. S'il a donné lieu à quelques abus, n'étaient-ils pas largement compensés par les soins assidus dont les enfants étaient l'objet, et notre siècle, en adoptant la méthode contraire, est-il parvenu à éviter des abus, différents il est vrai, mais, suivant nous, plus graves encore ?

Si l'enseignement donné aux filles ne fut pas, dans les premiers temps de notre histoire, l'objet de soins aussi

Digitized by Google

constants que celui qu'on donnait aux garçons, il n'en est pas moins certain qu'à aucune époque il ne fut complètement négligé. L'Eglise ne pouvait oublier que la condition de la femme avait été relevée par le christianisme, et que cette dernière, ayant les mêmes devoirs que l'homme et la même fin à attendre, devait jouir des mêmes droits. En dépit des troubles causés par l'invasion des Barbares et de la faiblesse des successeurs de Charlemagne, l'histoire nous signale, dès les premiers siècles, soit dans les cloîtres, soit hors du cloître, un certain nombre de femmes remarquablement instruites. Mais c'est au XIe siècle que se fait un réveil général, et que s'établissent les grandes écoles au premier rang desquelles il faut placer les écoles bénédictines. Comme les Bénédictins pour les hommes, les religieuses du même ordre ont deux écoles séparées : l'une, intérieure, pour leurs futures compagnes; l'autre, extérieure, pour les jeunes filles du monde. Ces écoles, dont les directrices cultivaient les sciences et les lettres, s'occupaient à copier des manuscrits, et formaient des maîtresses pour les enfants, étaient ouvertes aux jeunes filles de toutes les conditions, même aux plus humbles paysannes. Ce n'est que plus tard que plusieurs maisons de cet ordre se consacrent spécialement à l'éducation des jeunes filles nobles et abandonnent la règle de Saint-Benoît pour adopter le genre de vie des chanoinesses. Fontevrault, Cîteaux, d'où sortirent les Bernardines, et le Paraclet offrirent bientôt de nouvelles ressources pour l'éducation des filles. Du reste, pas plus que les moines, les religieuses ne prétendaient au monopole de l'enseignement. A côté d'elles, les chapitres de chanoinesses poursuivaient et atteignaient le même but. Plus tard, en Belgique, à la fin du XIIe siècle, des filles et des veuves, les Béguines, sans faire de vœux monastiques ni s'enfermer dans des couvents, se dévouaient à l'instruction des petites filles dans les écoles publiques. A Paris, se créaient, en grand nombre, de petites écoles dont les maîtresses, placées sous l'autorité du chantre de Notre-Dame, recevaient de lui, pour une année, la licence d'enseigner. Enfin, à partir du XIIe siècle, s'établissaient pour les filles,

Digitized by Google

comme pour les garçons, des écoles laïques sous le patronage des échevins et des bourgeois.

Toutes les écoles que nous venons de citer avaient le caractère d'établissements publics d'instruction. Mais l'éducation était, en outre, souvent donnée au foyer domestique. Il est donc permis de croire, bien que nous ne possédions pas, à cet égard, de preuves officielles, que, à cette époque, l'enseignement donné aux filles n'était pas inférieur à celui qu'elles recevaient dans la première moitié de notre siècle.

Cet enseignement, en quoi consistait-il? Pour les petites filles de la dernière condition, on se bornait aux prières essentielles et à quelques notions de catéchisme et d'instruction religieuse. C'était peu, sans doute. Mais que de petites paysannes aujourd'hui n'en savent encore guère plus long! Dans les familles plus aisées, l'enseignement commun ne s'arrêtait pas là et, semblable, à très peu près, à celui que recevaient les garçons, il comprenait la lecture, l'écriture, la récitation, le chant, l'art de s'accompagner sur les instruments alors en usage, comme la harpe et la vielle, la peinture, et des travaux manuels, tels que la couture, la broderie, le tissage. Il faut, pour les jeunes filles nobles, ajouter à cette énumération un peu d'astronomie, de fauconnerie, et les connaissances médicales suffisantes pour savoir panser une blessure, voire même jusqu'à la science des dés et des échecs. Toutes ces notions avaient un but pratique. Il ne s'agissait pas de faire de l'élève une savante, mais une femme agréable et une bonne femme de ménage. Cependant, en dehors de cette instruction moyenne, il existait un enseignement plus élevé et des écoles de hautes études comme l'abbaye de Roncerai, à Angers, le monastère de Caen, où Guillaume le Conquérant avait placé sa fille, l'abbaye d'Argenteuil, où Héloïse fut élevée, et le Paraclet, fondé par elle. Là, on se livrait à une étude approfondie de l'Ecriture Sainte; on enseignait le latin, le grec, l'hébreu, les trois langues de l'inscription de la Croix. A ces connaissances, les religieuses et beaucoup de personnes du monde joignaient encore des études de grammaire, de rhétorique

Digitized by Google

et même de dialectique, qui les faisaient aller de pair et les mettaient en relation avec les lettrés du temps. Mais, si l'on peut apprécier, par cette haute culture intellectuelle, le mérite d'une femme, combien mieux n'en jugerait-on pas par la dignité de sa vie, la pureté de sa conscience, son sentiment élevé du devoir? C'est grâce à une éducation toute chrétienne, dont saint Jérôme, et plus tard, en 816, le concile d'Aix-la-Chapelle avaient tracé le programme, que les femmes acquéraient cette supériorité morale. C'est à cette école que se formèrent Ida, mère de Godefroy de Bouillon, Blanche de Castille, Mathilde de Toscane, la grande comtesse, et tant d'autres, appartenant aux conditions les plus modestes, comme cette mère dont Guibert de Nogent, son fils, faisait un si touchant éloge.

En somme, grâce aux efforts de l'Eglise, l'instruction, en France, s'était répandue partout. Du Nord aux Pyrénées, de l'océan aux Alpes, notre territoire était couvert d'écoles. A Paris, l'affluence des étudiants venus d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie, du Danemark, avait été telle que leur nombre avait surpassé celui des habitants, et fut une des causes qui décidèrent Philippe-Auguste à agrandir la ville. Mais les progrès de l'instruction avaient-ils eu pour conséquence un progrès moral? Sans doute, la loi morale est immuable; mais l'idée que s'en font les hommes varie; leur idéal peut être plus ou moins élevé; dès qu'il s'élève, il y a progrès moral, les actes fussent-ils en contradiction avec la notion que l'homme s'est faite de la vertu. Sous ce rapport, Guizot, Montalembert, Voigt sont unanimes pour déclarer que, au moyen âge, sous l'influence du christianisme, un immense progrès s'était accompli. On vit alors un grand nombre des hommes, que des passions brutales avaient poussés à la rapine et au brigandage, de loups se faire agneaux, renoncer au luxe et aux plaisirs grossiers, dont ils avaient joui, pour s'enfermer dans une cellule et y mener l'existence la plus dure. Le désordre existe; mais l'homme a dans l'esprit un idéal qu'il désire réaliser. Il est dur, farouche; mais il est croyant et pieux. Capable de retour, il rentre spontanément et franchement

Digitized by Google

dans la voie qu'il sait être la bonne. A ce point de vue, le XII^e siècle préparait ce que, en grande partie, le XIII^e devait réaliser.

Nous en avons fini avec l'œuvre du R. P. Bernard; mais nous croirions manquer à un devoir si, en terminant, nous ne rendions à son mérite l'hommage qui lui est dû. Evitant avec soin de présenter comme certain un fait douteux, n'affirmant rien que pièces en main, l'auteur a voulu tout dire sans exagération ni réticence. Pour atteindre son but, il a fouillé partout, tout scruté, tout contrôlé. La liste seule des documents consultés par lui ne remplit pas moins de cinq pages de son livre. Il est parvenu ainsi à combler dans l'histoire de notre pays une regrettable lacune. Il a contribué à détruire le préjugé consistant à considérer la France, au XI^e siècle, comme n'occupant, en Europe, dans l'enseignement élémentaire, que le second rang, tandis que le premier lui appartient. Il a répandu la lumière sur un sujet qui jamais jusqu'à lui n'avait été l'objet d'une étude approfondie. A tous ces titres, le R. P. Bernard a mérité la reconnaissance de tous les amis de la vérité historique.

E. GUERRIER,

ancien bâtonnier de l'ordre des avocats.

Digitized by Google

LES RÉSULTATS

DE LA

LOI DU DIVORCE [1]

Après douze années d'expérience on peut apprécier, à la lumière des faits, les résultats de la loi du 27 juillet 1884 qui a rétabli le divorce en France. Il ne s'agit pas de reprendre ici les discussions doctrinales sur l'institution elle-même. Il n'y a rien de plus à dire ni pour ni contre, que ce qui a été dit au cours des débats législatifs, dans les journaux, dans les revues et dans les livres lors de la discussion de la loi.

Mais les raisonnements ne sont pas seuls admis à juger les institutions. Celles-ci, mises en pratique, ont à subir une autre épreuve : celle des faits. Ce nouveau juge est parfois brutal dans ses arrêts, il n'a de complaisance ni pour les idées, ni pour les personnes. Sa compétence est souveraine pour apprécier la valeur d'une réforme accomplie au nom de l'intérêt social.

Les lois étant faites pour ceux qu'elles sont destinées à gouverner, les meilleures doivent être celles que réclame

(1) *Le Développement de la jurisprudence en matière de divorce*, par Joseph Hitier, Rousseau, Paris, 1895.
Les Effets de la loi sur le divorce, par E. Glasson, membre de l'Institut. — *Réforme sociale*, t. xxx, p. 861.

Digitized by Google

la volonté générale, et qui, dans leur application, constituent un progrès matériel ou moral. Si le rétablissement du divorce en France en 1884 avait été réellement réclamé par l'opinion publique, il n'eût pas été nécessaire qu'un homme y attachât son nom, en devint l'apôtre infatigable, en fît son œuvre personnelle poursuivie pendant tant d'années avec une rare ténacité. Lorsqu'une idée s'incarne à ce point en celui qui s'en fait le vulgarisateur, elle peut faire son chemin et finir par s'imposer, mais son succès ne veut pas dire qu'elle a son point de départ dans une poussée de la volonté populaire. Depuis un siècle, il a été fait en France beaucoup d'efforts législatifs pour changer les mœurs de la nation, créer un nouvel ordre de choses conforme à un certain type préconçu. Il ne s'ensuit pas que toutes les nouveautés introduites dans notre société soient des progrès. En ce qui concerne le divorce notamment, on a pu en obtenir le rétablissement dans les lois, en faisant croire que ses avantages compenseraient ses inconvénients. Les faits ont dissipé ces illusions.

Il n'y a pas à tirer argument pour soutenir que le divorce répond à un besoin social, de l'empressement de tant de ménages à en user, et du nombre chaque année plus considérable des divorces prononcés par les tribunaux. Ce fait est malheureusement trop constant. Mais nous allons voir que les conditions dans lesquelles il se produit, sont de nature à faire naître bien des doutes sur les conclusions à en tirer. Il y a eu dans ces dernières années trois fois plus de procès entre époux qu'il n'y avait annuellement de demandes de séparations de corps avant la loi de 1884. Cette proportion augmente tous les ans. Il ne s'ensuit pas que le nombre des ménages pour qui la vie commune est réellement impossible, ait triplé en huit ans. Les abus que l'on fait d'une loi ne prouvent rien en faveur de son utilité.

Les résultats actuels de la loi du 27 juillet 1884, seront jugés déplorables par tout homme de bonne foi, fût-il partisan du divorce. Aucun des défenseurs de la réforme de 1884, même parmi les plus convaincus, n'a jamais ma-

Digitized by Google

nifesté ouvertement l'intention de détruire la famille et d'abolir le mariage. Le mariage, malgré la grave atteinte qu'il a reçue, reste honoré dans les lois et dans les mœurs. Les tribunaux, tout en faisant droit aux demandes de divorce, savent rendre hommage dans leurs jugements au caractère de l'union conjugale. La famille légitime, quoique affaiblie, n'a pas cessé d'être la première assise de l'édifice social. Le divorce, lorsqu'il s'agissait de le rétablir en France, était présenté comme une mesure destinée à remédier à des cas exceptionnels, à rendre leur liberté aux époux dont la situation serait vraiment intolérable. Ceux-là avaient jusqu'en 1884, la ressource de la séparation de corps; on leur a donné la faculté de divorcer. Mais les causes de divorce étant, à peu de chose près, les mêmes que celles de l'ancienne séparation de corps, les auteurs de la loi de 1884 étaient jusqu'à un certain point fondés à croire, et croyaient en effet, que les choses iraient comme par le passé, sauf que le divorce remplacerait la séparation de corps dans un grand nombre de cas.

Or, l'événement n'est pas ce que l'on attendait.

Dans les rapports présentés par le garde des sceaux au président de la République, sur l'administration de la justice civile, le ministre consacre toujours plusieurs colonnes de l'*Officiel* aux renseignements relatifs aux procès de divorce et de séparation de corps. Il constate dans son rapport du 3 janvier 1894, qu'au double point de vue moral et social, ces faits ont une très grande importance. Ces documents officiels seront nos éléments d'information.

Pour pouvoir apprécier, par comparaison, les résultats de la loi du 27 juillet 1884, il faut connaître d'abord les faits antérieurs à sa promulgation. Nous prendrons la période de douze années qui a précédé la loi, pour la comparer à la période de temps égal qui s'est écoulée depuis le rétablissement du divorce.

De 1872 à 1875 la moyenne annuelle des demandes de séparation de corps a été de 2.647; de 1876 à 1880, de 3.264; de 1881 à 1884, de 3.648. Ainsi, en douze ans, de 1872 à 1884, le nombre des demandes de séparation de

Digitized by Google

corps est monté de 2.647 à 3.648, ce qui ne fait pas une augmentation d'un tiers (1).

A dater de la loi du 27 juillet 1884 qui a rétabli le divorce, le mouvement ascendant prend une toute autre allure. Voici le tableau des demandes de divorce et de séparation de corps de 1885 à 1892 :

Années (2)	1885	1886	1887	1888	1889	1890	1891	1892
Demandes de divorce	4640	4581	6605	6247	7075	7456	7398	8015
Demandes de séparation de corps	2910	3017	2549	2170	2194	2041	1926	1981
Totaux	7550	7598	9154	8417	9269	9497	9324	9996

Pour les années postérieures à 1892, le *Journal officiel* n'a pas publié de renseignements généraux pour toute la France. Mais voici l'état des demandes de divorce et de séparation de corps formées devant un important tribunal d'arrondissement, de 1890 à 1895 :

Années	1890	1891	1892	1893	1894	1895
Demandes de divorce	232	277	282	251	340	354
Demandes de séparations de corps	44	62	49	68	49	68
Totaux	276	339	331	319	389	422

Si, de 1892 à 1895, les procès entre époux ont suivi devant tous les tribunaux de France, le même mouvement que devant le tribunal en question, le nombre des demandes de divorce pour toute la France en 1894 doit approcher de 10.000 et le chiffre total des instances de divorce et de séparation de corps réunies serait de 12.000

(1) Block, *Annuaire d'économie politique et de statistique*, années 1881, 1883, 1884, 1887, 1888.

(2) *Journal officiel*, 3 janvier 1894, p. 11, et 15 décembre 1895, p. 6999.

Digitized by Google

environ. Il y a certains tribunaux dans le rôle est tellement encombré par les procès de ce genre qu'on a dû leur réserver une audience spéciale. Ailleurs, ce sont toutes les audiences d'une chambre désignée qui sont consacrées à ces affaires. Le tribunal de la Seine a prononcé jusqu'à 150 jugements de divorce en une seule audience.

En résumé, pendant les douze années qui ont précédé la loi de 1884, les demandes de séparation de corps ont varié de 2.647 à 3.648 par an. En prenant ce dernier chiffre comme point de comparaison, après les douze années qui se sont écoulées depuis le rétablissement du divorce, les demandes annuelles de divorce et de séparation de corps prises ensemble, ont plus que triplé. L'accroîssement a porté tout entier sur les instances du divorce. Dans son rapport du 15 décembre 1895, le ministre constate que l'augmentation continue des procès de divorce correspond à une diminution des affaires de séparation de corps (1).

Etant connu l'état des demandes, il y a lieu de voir dans quelle proportion celles-ci sont accueillies par les tribunaux. Cette proportion a une tendance à augmenter chaque année. Elle est plus élevée dans les procès de divorce, que dans les instances de séparation de corps. En 1892, les tribunaux ont accueilli 86 pour 100 des demandes de divorce, et 76 pour 100 des demandes de séparation. En 1893, les jugements prononçant le divorce ont progressé de 412 unités ; en 1894, il y en a eu 235 de plus (2).

Dans les premiers temps qui suivirent la restauration du divorce, les femmes manifestaient une préférence marquée à se contenter de la séparation de corps. Les statistiques constatent que leurs scrupules vont en s'affaiblissant, et qu'elles choisissent de plus en plus le nouveau mode d'affranchissement de l'autorité maritale, même depuis la loi du 6 février 1893 dont nous parlerons plus loin.

Il est bon de noter en passant que l'extension sans cesse

(1) *Journal off.*, 15 décembre 1895, p. 6.999.
(2) *Journ. off.*, 23 janvier 1896, p. 415.

Digitized by Google

croissante des divorces a trompé les prévisions et les calculs des défenseurs de la loi de 1884 devant les chambres. Un des arguments invoqués par eux était tiré de l'expérience qui avait été faite de cette institution soit en France de 1804 à 1816, soit chez des nations étrangères qui l'ont conservée dans leur législation. Le rapporteur de la loi à la Chambre des députés affirmait qu'en France, de 1804 à 1816, le nombre des divorces n'avait pas été plus élevé que celui des séparations de corps; qu'en Belgique pays de divorce, avant 1884 il y avait seulement 11 procès entre époux pour 1000 mariages, tandis qu'il y avait en France 26 séparations de corps pour le même nombre de mariages (1). Un député a émis cette opinion que, s'il fallait s'attendre à voir surgi beaucoup de procès de divorce au lendemain de la promulgation de la loi, parce qu'il y aurait tout un arriéré à liquider, les instances de divorce, après cette période de transition, n'occuperaient plus au rôle des tribunaux qu'une place modeste (2). Les partisans du divorce ont affirmé, au cours de la discussion de la loi, que le divorce rendrait le mariage plus moral et préparerait les époux à de mûres réflexions avant de former le lien conjugal; qu'il y aurait moins de divorces à l'avenir que de séparations dans le passé; que le nombre des mariages augmenterait; que les français n'abuseraient pas du divorce, et enfin que les tribunaux seraient là pour réprimer les abus et s'attacheraient à restreindre l'application de la loi au lieu de l'étendre. Les faits qui s'imposent permettent aujourd'hui de juger ce que valaient ces téméraires affirmations à la faveur desquelles la loi du divorce fut votée.

Peut-on donner une explication raisonnable des résultats de la loi du 27 juillet 1884, de cet envahissement des divorces?

S'il y a chaque année plus de divorces, ce n'est pas parce qu'il y a plus de mariages. Au contraire, le nombre de ceux-ci diminue. Il était de 283.170 en 1885 et de 269.332

(1) Séances des 8 mai et 13 juin 1882.
(2) Séance du 19 juin 1884.

Digitized by Google

seulement en 1892. (1). Le dernier rapport officiel sur le mouvement de la population en France constate qu'en 1894 il y a eu 632 mariages de moins qu'en 1893 (2). Au cours de la discussion de la loi de 1884, Mgr Freppel avait dénoncé comme une conséquence probable du rétablissement du divorce, la diminution du nombre des mariages (3).

Faut-il chercher dans les dispositions nouvelles qui règlent les causes de divorce, l'explication de ce fait que le nombre des ménages qui obtiennent aujourd'hui la rupture du lien conjugal a presque triplé par comparaison avec celui des jugements qui prononçaient la séparation de corps avant la loi de 1884 ?

Mais les causes de divorce et de séparation sont restées sensiblement les mêmes et une si grande différence dans les effets ne peut pas être rattachée à des causes qui n'ont presque pas varié. Le mouvement ascentionnel des divorces n'a pu subir aucune influence appréciable de ce que l'adultère du mari est devenu une cause de divorce en toute hypothèse, alors qu'il devait être accompagné avant 1884, pour justifier la séparation de corps, de l'entretien de la concubine au domicile conjugal (art. 230 du code civil); ni de la faculté accordée par l'art. 310 du code civil aux époux séparés de corps depuis trois ans de faire convertir en jugement de divorce le jugement qui les a séparés. L'adultère du mari est une des causes les moins fréquentes de divorce. En faisant une moyenne pour sept années (1884 à 1890), on trouve que sur 100 demandes de divorce, 76 sont fondées sur des excès, sévices ou injures graves ; 15 sur l'adultère de la femme ; 6 seulement sur l'adultère du mari et 3 sur une condamnation à une peine afflictive et infamante (4). Quant aux demandes de conversion de séparation de corps en divorce, elles ont été nombreuses lorsqu'il s'agissait de liquider le passé, au

(1) *Journal off.*, 15 décembre 1895, p. 6.999.
(2) *Journal off.*, 23 janvier 1896.
(3) Séance de la Chambre des députés du 19 juillet 1884.
(4) *Journal off.*, 3 janvier 1895, p. 12.

Digitized by Google

lendemain de la loi qui a permis aux époux séparés depuis trois ans de demander le divorce. En 1890, elles formaient 1/5 de de l'ensemble des instances de divorce. Depuis, elles ont beaucoup diminué. En 1895, la proportion n'est plus que de 1/18.

L'accroissement des divorces correspond-il à une augmentation égale des ménages mal assortis ? Mais comment cela pourrait-il se faire ? Alors que les mariages ont diminués, il n'y a pas de raison de croire que le nombre des mauvais ménages s'est accru. Les mariages se font aujourd'hui dans des conditions qui ne sont ni meilleures ni pires qu'autrefois. Les caractères n'ont pas changé. Les faits qui exercent leur influence sur les rapports des époux, les chances de bonne harmonie ou de désaccord au foyer domestique, sont les mêmes aujourd'hui qu'il y a douze ans. Il résulte des chiffres donnés plus haut qu'il a été formé dans l'année qui a précédé le rétablissement du divorce 3648 demandes de séparations de corps ; et les statistiques officielles accusent 8015 instances de divorce en 1892. De deux choses l'une : ou bien beaucoup de conjoints qui auraient pu obtenir la séparation ne la demandaient pas et continuaient quand même à vivre ensemble, ce qui n'est pas probable ; ou bien un très grand nombre de ménages qui, depuis la loi de 1884, sollicitent un jugement de divorce, n'ont pas de motifs suffisants ; ce qui n'empêche pas ces demandes d'êtres accueillies dans l'énorme proportion que nous avons vue.

Il n'y a pas de sujet de contestation qui soit aussi souvent soumis aux bureaux de l'assistance judiciaire que le divorce et la séparation de corps. La moitié de ces procès s'agite entre des époux appartenant à la classe la moins aisée de la population, qui cherchent et trouvent dans le bénéfice de l'assistance, le moyen de plaider sans avoir à débourser les frais considérables que nécessitent ces instances. Après la promulgation de la loi du 22 janvier 1851, qui a organisé l'assistance judiciaire, le nombre des époux qui en ont sollicité le secours pour plaider en séparation est allé croissant chaque année. Il était de 2155 au début ;

Digitized by Google

en 1880, il atteignait le chiffre de 7028. De 1876 à 1880, les tribunaux ont jugé en moyenne, chaque année, 1599 demande de séparation venant des bureaux de l'assistance judiciaire, soit 56 pour 100 du total (1). Depuis le rétablissement du divorce, le rôle de l'assistance judiciaire dans les affaires de ce genre, a constamment grandi. Les bureaux d'assistance sont littéralement assiégés par les époux qui veulent divorcer ou se séparer. Beaucoup sont éconduits, mais il suffit de connaître un peu ce qui se passe au palais pour savoir que les époux qui plaident entre eux forment actuellement la plus grande partie de la clientèle des jeunes avocats stagiaires, auxquels le bâtonnier remet les dossiers d'assistance judiciaire. De 1885 à 1889, la moyenne annuelle des requêtes à l'assistance judiciaire, en vue du divorce, a été de 12557. En 1890, ce chiffre est monté à 16260. Pour la séparation de corps, la moyenne est de 5654 (2). L'institution de l'assistance judiciaire a certainement une part d'influence dans la multiplication des instances de divorce et de séparation. Mais elle ne devrait pas en avoir sur le résultat final de ces procès, dont le sort dépend uniquement des décisions des tribunaux chargés de les juger.

C'est ainsi que l'on est contraint de chercher dans l'application qui a été faite par la jurisprudence de la loi du 27 juillet 1884, l'explication de ses résultats inattendus. Comment pourrait-on méconnaître la part de responsabilité qui revient au pouvoir judiciaire, dans l'accroissement incessant des divorces, lorsque le chef de la magistrature en France, est le premier à en faire la constatation. Dans son rapport du 15 décembre 1895, au Président de la République, le garde des sceaux, après avoir indiqué l'énorme proportion dans laquelle les demandes de divorce sont accueillies par les tribunaux (86 pour 100), ajoute ces

(1) Block, *Annuaire de l'économie politique et de la statistique*, 1883.

(2) Block, *Annuaire de l'économie politique et de la statistique*, 1894.

Digitized by Google

réflexions mélancoliques : « A mesure que se multiplient les demandes qui tendent à rompre ou à relâcher le lien conjugal, les juges se montrent plus disposés à les accueillir. Ce résultat peut surprendre, mais ce qui étonne surtout, c'est que les demandes de divorce aboutissent plus fréquemment, toutes proportions gardées, que les demandes de séparation (1) ».

Ainsi, d'une part, plus il y a de procès de divorce, plus ils ont de chances d'aboutir. D'autre part, les tribunaux sont plus disposés à faire droit aux demandes de divorce qu'à celles de séparation de corps.

Le ministre peut s'étonner de pareilles tendances chez les magistrats chargés d'appliquer la loi. Mais ce qui n'est pas surprenant, c'est le résultat qu'elles ont sur le mouvement des divorces. Les époux sont sollicités par elles à faire rompre les liens qui leur pèsent. Ayant le choix entre le divorce et la séparation de corps, il est tout simple qu'ils préfèrent la voie qui les conduit le plus sûrement à leur but.

L'influence de la jurisprudence sur les résultats généraux de la loi du divorce est nécessairement considérable, parce que les magistrats ont surtout, dans les procès de ce genre, à estimer des faits, et leur pouvoir d'appréciation est discrétionnaire. Lorsque la demande est fondée sur l'adultère de l'un des époux ou sur une condamnation à une peine afflictive et infamante, le tribunal n'a qu'à examiner la réalité du fait, et à prononcer le divorce, si le fait est prouvé, à rejeter la demande, s'il ne l'est pas.

Mais les statistiques révèlent que les procès de divorce sont fondés en très grande majorité sur des sévices ou injures graves (76 pour 100). Ici, le pouvoir d'appréciation des juges est pour ainsi dire sans limite, et on peut ajouter sans contrôle; car leur décision rendue en fait échappera à la compétence de la cour de cassation qui n'a qu'à s'occuper du droit (2). La gravité des sévices et des injures est

(2) *Journ. off.*, 15 décembre 1895, p. 6999.
(1) Cassation, 2 juin 1890 (D. 91, 1, 299).

Digitized by Google

chose qui varie à l'infini, avec les circonstances de chaque espèce. Les sévices ne rendent la vie commune impossible que lorsqu'ils ont un certain caractère d'habitude et de continuité et une gravité sérieuse. De simples brusqueries, une voie de fait isolée peuvent altérer la paix du ménage sans rendre nécessaire la rupture du lien conjugal. Les injures sont graves quand elles reflètent un sentiment mauvais, réfléchi, permanent. Elles ont peu de portée si elles sont proférées dans un mouvement passager et accidentel de colère ou de mauvaise humeur. Il faut tenir compte dans l'appréciation de faits semblables, du milieu social, où vivent les époux, de leurs habitudes, de leur éducation. La provocation peut excuser l'époux coupable.

Il y a bien des manières d'envisager les faits, bien des nuances dont le tribunal saisi d'une demande de divorce est juge discrétionnaire. Que de choses peuvent être considérées comme injurieuses pour l'honneur de l'un des époux, surtout si l'on admet avec la jurisprudence que le fait de l'un des conjoints peut constituer une injure vis-à-vis de l'autre, malgré qu'il ne suppose pas chez son auteur une intention offensante.

Aux termes de l'art. 232, c. c. (loi du 27 juillet 1884), une condamnation de l'un des époux à une peine afflictive et infamante est pour l'autre une cause de divorce. Il semble résulter de ce texte qu'une condamnation à une peine qui n'a pas ce double caractère est insuffisante pour faire rompre le mariage. D'autant plus qu'une proposition ayant pour objet de faire de certaines condamnations correctionnelles une cause légale de divorce, fut formellement rejetée par le Sénat lors de la discussion de la loi de 1884 (1). Et il est à noter que les auteurs de cette proposition faisaient valoir pour l'appuyer, qu'une condamnation correctionnelle de l'un des conjoints ne pourrait jamais être considérée comme une injure, pour motiver le divorce, parce qu'elle ne suppose pas une intention offensante pour l'autre époux : « Le vol, l'escroquerie, disait M. Naquet

(1) DALLOZ, 1884, 4, 161.

Digitized by Google

dans la séance du 8 mai 1882, est-ce là une injure grave de l'un des époux vis-à-vis de l'autre ? Non, ce n'est que par abus d'interprétation qu'on pourrait considérer ces faits comme une injure grave ». Et cependant il n'y a pas de jurisprudence mieux établie que celle qui admet comme cause légale de divorce, à titre d'injure grave, la condamnation d'un conjoint à une peine non infamante. Parmi les tribunaux qui jugent ainsi, les uns décident qu'une condamnation correctionnelle ne peut servir de base à une action en divorce que lorsqu'elle est encourue pour un fait qui atteint directement l'époux innocent dans son honneur ou dans ses droits d'époux, tel qu'un attentat aux mœurs; mais qu'une condamnation pour vol n'a pas ce caractère (1). D'autres, plus larges, décident qu'une condamnation à six mois de prison pour vol, constitue l'injure grave prévue par l'article 231 c. c. (2); qu'il en est de même de la décision d'un conseil d'enquête prononçant l'exclusion de l'armée pour faute contre l'honneur (3); ou d'une condamnation à cinq ans de prison pour abus de confiance qualifié (4). Ce dernier arrêt a été rendu dans un procès de séparation de corps, mais il n'y a pas de différence, quant aux motifs, entre la séparation de corps et le divorce : « Attendu, dit la cour de Toulouse, que le mariage entraîne une solidarité de devoirs et d'honneur, que l'un des époux ne peut encourir une flétrissure sans qu'elle s'étende au conjoint, vis-à-vis duquel, dès lors, elle constitue la plus grave des injures ; qu'en fait la considération dont jouissait M^me^ X... en a été considérablement amoindrie; qu'on ne saurait admettre que les mauvais traitements du mari ou même des propos blessants pour la dignité de la femme sont une cause de séparation, tandis qu'il n'y aurait pas cause de séparation dans une condamnation déshonorante. » Cette doctrine a pour résul-

(1) Paris, 10 avril 1895 (*Lois nouvelles*, 1895, 2, 150).
(2) Trib. Blaye, 9 août 1894 (*Lois nouvelles*, 1894, 2, 181).
(3) Trib. Perpignan, 4 décembre 1893 ; Montpellier, 30 mai 1894 (*Lois nouvelles*, 1894, 2, 136 et 182).
(4) Toulouse, 31 décembre 1888 (D. 90, 2, 104).

Digitized by Google

tat de faire d'une condamnation correctionnelle déshonorante pour l'un des conjoints, une cause de séparation de corps et de divorce au profit de l'autre, alors que l'art. 232 C. c. n'attache cet effet qu'à une condamnation criminelle à une peine affictive et infamante.

Sans doute, si les tribunaux visaient, comme cause de divorce, non pas la condamnation correctionnelle elle-même, à laquelle la loi refuse formellement ce caractère, mais certains faits délictueux, comme un attentat aux mœurs, ils pourraient être fondés à dire que de pareils faits portent atteinte à l'honneur et à la considération du conjoint innocent, en sa qualité d'époux. Pourraient-ils dire que ces faits constituent une injure à son égard ? Ce serait dénaturer le caractère de l'injure, qui suppose une intention offensante, la volonté de nuire, alors qu'une intention semblable vis-à-vis de son conjoint sera restée étrangère aux mobiles qui auront fait agir l'époux coupable. Mais viser comme cause de divorce la condamnation correctionnelle, et non les faits qui l'ont motivée, ce que font tous les jours les tribunaux, c'est ajouter, contre la volonté manifeste du législateur, une cause déterminée de divorce à celles qu'il a prévues. Remarquons que ce n'est pas à titre d'injure grave qu'il autorise le divorce pour condamnation à une peine afflictive et infamante. Il en fait une cause déterminée spéciale, parce qu'il a compris que le conjoint qui se rend coupable d'un crime puni de cette peine n'a pas agi avec une intention injurieuse, et que son crime, si déshonorant fût-il pour lui-même, ne pourrait pas être considéré comme constituant une injure grave pour l'autre époux. Pourquoi alors qualifier d'injure grave, et admettre à ce titre, comme cause déterminée de divorce, une condamnation à une peine correctionnelle ?

N'y a-t-il pas là une des causes de l'accroissement des divorces prononcés pour motif d'injures graves ? Les jugements des tribunaux correctionnels qui déshonorent ceux qu'ils frappent sont innombrables. Avec ce système, le mariage devient un contrat plus facile à faire rompre que tout autre. Dans une vente ou un louage l'une des parties

Digitized by Google

peut demander la nullité du contrat, si l'autre ne remplit pas ses engagements nés de la convention. Un conjoint pourra obtenir le divorce en articulant contre l'autre des faits coupables qui ne constituent pas une violation du pacte matrimonial, tels qu'un vol, une escroquerie, un abus de confiance suivis d'une condamnation correctionnelle.

De nombreuses décisions judiciaires ont admis que l'abandon du domicile conjugal par l'un des époux peut emprunter aux circonstances qui l'accompagnent les éléments d'une injure grave et justifier le divorce. On lit dans un arrêt de la Cour d'Alger du 5 février 1894 (1), rendu sur une demande de divorce formée par le mari pour cause d'abandon par la femme du domicile conjugal : « Attendu que la dame X... soutient n'être partie pour Vichy que pour y soigner la maladie de foie dont elle souffrait; attendu que la nécessité d'une cure thermale fût-elle démontrée, la dame X... n'en tirait à aucun point de vue le droit de préparer son voyage en secret, de prendre passage furtivement sur un paquebot, à l'insu non seulement de son mari mais de sa famille entière, d'emmener avec elle deux de ses enfants contrairement à la volonté nettement formulée par leur père, de se livrer en public à une véritable scène de violence, et enfin et surtout, sa cure terminée, de faire à Paris un séjour que l'intérêt de sa santé ne commandait en rien. » La Cour prononce le divorce *de plano*, en rejetant l'offre de preuve comme surabondante. Cependant s'il y avait une demande d'enquête, c'est que les faits étaient contestés. En tout cas, il est sévère de prononcer le divorce contre une femme parce qu'elle désobéit à son mari en allant faire, malgré lui, une cure thermale dont elle a besoin.

Une femme était victime de mauvais traitements de la part de son mari, elle forma contre lui une demande en séparation de corps, qui fut rejetée, parce qu'il y avait eu, depuis les faits articulés, réconciliation entre les époux. La femme refusa de reprendre la vie commune par crainte

(1) *Lois nouvelles.* 1894, 2, 133.

Digitized by Google

de nouvelles violences. Le mari sollicita contre elle le divorce pour injure grave résultant de l'abandon du domicile conjugal. Sa demande fut admise (1). Il faut convenir cependant que le divorce ne peut pas être la sanction de l'obligation de la vie commune, contre une femme qui refuse de s'y soumettre par crainte des violences de son mari dont elle a déjà été victime.

Ces décisions tendraient à faire du divorce la sanction de l'obligation dont la femme est tenue, aux termes de l'art. 241 C. civ., d'habiter avec le mari et de le suivre partout où il juge à propos de résider. C'est là une jurisprudence nouvelle depuis la loi du 27 juillet 1884. On rencontre peu de décisions semblables prononçant avant cette loi, dans le même cas, la séparation de corps. Un arrêt de la Cour de cassation du 26 juin 1878 décidait qu'il appartenait aux juges de recourir, suivant les circonstances, aux moyens qui leur paraissent les plus efficaces pour contraindre la femme à rentrer au domicile conjugal; qu'ils peuvent notamment la condamner à des dommages-intérêts au profit du mari (2). De très nombreux arrêts rendus avant le rétablissement du divorce ont reconnu au mari le droit de contraindre la femme qui a abandonné le domicile conjugal à le réintégrer, même par l'emploi de la force publique (3). Nos mœurs actuelles ne s'accommoderaient guère d'un pareil moyen de contrainte. Toujours est-il que la séparation de corps était rarement prononcée autrefois contre une femme pour abandon du domicile conjugal, et que ce motif se rencontre aujourd'hui fréquemment dans les jugements de divorce.

Quant à l'abandon du domicile conjugal par le mari, il ne doit être admis comme cause de divorce qu'avec une extrême circonspection, parce que la règle est que le domicile conjugal est là où le mari juge à propos de résider, sa femme étant tenue d'habiter avec lui (art. 214 C. civ.).

(1) Dijon, 23 novembre 1892 (D., 93, 2. 273).
(2) D. 79, 1, 80.
(3) DALL., *Code civ. annoté*, art. 214, n° 43.

Digitized by Google

Les tribunaux, dans les procès de divorce, n'exercent pas leur pouvoir discrétionnaire seulement dans l'examen de la gravité des faits et de leur caractère juridique, mais aussi dans celui de leur réalité. L'enquête est le moyen d'information le plus usité en pareille matière ; mais elle n'est pas imposée. Les juges choisissent comme ils veulent les éléments dont ils forment leur conviction. L'article 1353 C. civ. autorise, dans tous les cas où la preuve testimoniale est admise, la preuve tirée des simples présomptions de fait. Ces présomptions, qui doivent être graves, précises et concordantes, sont abandonnées, dit la loi, aux lumières et à la prudence des magistrats. Des juges ayant un réel souci de rendre une bonne justice, ne devraient user qu'avec beaucoup de discrétion d'un pareil pouvoir, et ne jamais prononcer le divorce *de plano*, sans enquête, pour peu que les faits invoqués à l'appui de la demande soient contestés par le défendeur (1). Sans doute les jugements doivent être motivés ; mais ce n'est pas une raison pour qu'ils soient toujours bien rendus en fait, puisque le tribunal ou la cour qui rend la sentence est seul appréciateur souverain de la valeur de ses motifs.

Faut-il ajouter que certains tribunaux élargissent encore le pouvoir si étendu que la loi leur accorde dans l'appréciation des faits, et admettent parfois le divorce en dehors de toute cause légale. Sans doute ces décisions-là peuvent être cassées par la Cour suprême ; mais elles n'en marquent pas moins la tendance des tribunaux à dépasser l'esprit comme la lettre de la loi de 1884. Une femme mariée vit en concubinage. Le mari n'ignore pas sa conduite ; il la tolère ; mieux que cela, il en profite et reçoit le prix de sa complaisance... Certes, voilà des époux aussi peu intéressants l'un que l'autre. S'ensuit-il que la femme, le mari ne demandant rien, soit fondée à solliciter le divorce ? Un tribunal l'a pensé : « Attendu, dit-il, que les deux parties, loin de remplir, l'une vis-à-vis de l'autre, les grands de-

(1) Orléans, 19 mai 1893. (*Lois nouvelles*, 1893, 2, 125. — Alger, 15 juin 1892. (D. 93, 1, 517.)

Digitized by Google

voirs de tutelle morale, de protection et de fidélité dévouée que leur imposait le mariage, ont avili leur union par des procédés qui ne peuvent que leur inspirer une mutuelle mésestime; qu'il faut donc décider, dans cette cause, que la réciprocité et le caractère des griefs imputables à chacun des époux s'oppose absolument à la reprise de la vie commune, et rend, au contraire, inévitable le divorce sollicité par la demanderesse » (1). Le tribunal ne prend pas même la peine de viser une cause légale de divorce. L'avilissement de l'union conjugale, une mutuelle mésestime que s'inspirent les époux ne peuvent pas avoir ce caractère, si le conjoint demandeur ne justifie pas contre l'autre d'un fait d'adultère, d'excès, sévices ou injures graves, ou d'une condamnation à une peine afflictive et infamante. Dans l'espèce, il n'y avait rien de tout cela.

Un mari avait abandonné sa femme et s'était réfugié à l'étranger pour échapper aux conséquences d'une condamnation correctionnelle. Après un certain nombre d'années, la peine fut prescrite; cependant le mari ne reparut pas. On n'avait aucune nouvelle de lui. Son existence était devenue incertaine. Il pouvait se faire qu'il fût décédé. Sa femme demanda le divorce en se fondant sur l'abandon du domicile conjugal, qui était sans excuse depuis la prescription de la peine. Elle l'obtint (2). En réalité le mari se trouvait en état d'absence légale depuis le jour où avait commencé l'incertitude sur sa vie et sur sa mort. Or, il résulte des travaux préparatoires de la loi du 27 juillet 1884, que l'absence de l'un des conjoints n'est pas une cause du divorce (3).

Même en restant dans les limites tracées par la loi, les tribunaux, par l'exercice de leur pouvoir discrétionnaire dans l'appréciation des faits, ont la faculté d'étendre ou de restreindre le domaine du divorce. Il est difficile à un magistrat d'abdiquer sur son siège ses opinions person-

(1) Trib. de Perpignan, 15 juillet 1895 (*Lois nouvelles*, 1896, 2, 36).
(2) Paris, 18 avril 1888. (D. 90, 5, 161.)
(3) Dalloz, 1884, 4, 102.

Digitized by Google

nelles. Partisan du divorce, il croira de bonne foi se conformer à l'esprit de la loi, en suivant ses propres inspirations. Il sera facilement convaincu que l'existence commune est intolérable entre deux époux qui plaident devant lui; que les faits articulés sont assez graves pour justifier la rupture du lien conjugal. Le législateur de 1804 avait admis le divorce par consentement mutuel, mais au moins, il soumettait les époux qui le demandaient à des formalités multipliées, à des lenteurs de procédure destinées à éprouver leur résolution. Il les obligeait à renouveler quatre fois, de trois mois en trois mois, en présence de deux notaires, la déclaration au président du tribunal de leur volonté de se séparer (art. 281, 285, C. c.). Nous n'avons pas aujourd'hui le divorce par consentement mutuel. Mais avec le pouvoir si large laissé aux tribunaux, ceux-ci ne peuvent-ils pas étendre le bénéfice de la loi du divorce à des époux que divisent de simples antipathies de caractère, ou même à un conjoint demandeur en divorce, qui au fond, n'a pas d'autre raison d'agir que la satiété de la vie commune? Ce qui doit faire craindre de semblables abus c'est l'accroissement des divorces sans rapport avec une progression raisonnable des faits, et la tendance des tribunaux à les prononcer dans une proportion plus forte chaque année.

Il ne faudrait pas se laisser trop facilement convaincre par les plaintes des époux qui disent ne pouvoir pas supporter les épreuves que fait naître la vie commune. Si le sentiment du devoir est souvent impuissant à assurer entre eux le respect des serments qu'ils ont échangés, des motifs d'un ordre moins relevé suffisent dans bien des cas à les rendre tolérants, l'un vis-à-vis de l'autre, et à leur faire supporter leurs torts réciproques. On en trouve la preuve dans les documents officiels. Les procès de divorce sont engagés par les femmes bien plus souvent que par les maris. Sur 100 demandes, 63 sont formées par les femmes, 37 seulement par les maris (1). Si on établit la comparai-

(1) Block, *Annuaire de l'économie politique et de la statistique*, 1894, p. 118.

Digitized by Google

son sur l'ensemble des demandes de divorce et de séparation de corps, on trouve qu'en 1892, les femmes ont introduit 6.683 instances de divorce ou de séparation et les maris seulement 2.530 (1). Pourquoi cette différence, alors que les motifs à invoquer de part et d'autre sont les mêmes? Faut-il l'expliquer par plus de vertu chez les unes, ou plus de scrupule ou de constance chez les autres? Mais l'humanité ne comporte pas de telles variations suivant le sexe, dans les qualités morales. Il y a une explication moins philosophique, mais plus humaine. Les maris demandent moins souvent le divorce et la séparation de corps, parce que s'ils l'obtiennent, ils sont tenus de restituer la dot. Si cette considération suffit à leur faire supporter en silence une situation dont, autrement ils demanderaient à sortir, c'est qu'elle n'est pas intolérable.

Lorsqu'on étudie la jurisprudence dans l'interprétation qu'elle donne de la loi quant aux effets produits par le divorce, on a le regret de constater chez elle une fâcheuse tendance à favoriser le divorce même après qu'il a été prononcé, soit quant à la faculté laissée aux époux divorcés de se remarier, soit quant à certaines causes de déchéance qui peuvent entraîner la nullité du jugement de divorce. L'art. 298 C. c. (loi 27 juillet 1884) décide que « dans le cas de divorce admis en justice pour cause d'adultère, l'époux coupable ne pourra jamais se marier avec son complice ». Ce texte a fait naître une première question : comment pourra être prouvée contre une personne la qualité de complice? Il a été jugé que l'empêchement au mariage n'existe que lorsque la personne avec laquelle le conjoint divorcé veut se remarier, a été désignée nommément comme complice dans les actes de la procédure et dans le jugement de divorce (2). Pourquoi cette exigence? elle n'est pas dans la loi. Lorsqu'il existera une opposition au second mariage du conjoint divorcé fondée sur l'art. 298 C. c., l'officier de l'état civil devra surseoir au

(1) *Journ. offic.*, 15 décembre 1895.
(2) Trib. Bar-sur-Seine, 18 février 1890 (D. 1891, 2, 109).

Digitized by Google

mariage. Quant à la preuve de l'empêchement au mariage, il suffira que le nom du complice apparaisse d'une façon certaine et incontestable par les faits et les circonstances, sans qu'il soit besoin d'une désignation expresse dans le jugement de divorce (1).

L'empêchement au second mariage du conjoint divorcé pour cause d'adultère avec son complice créé par l'art. 298 C. c. a donné lieu à une seconde difficulté. Il est de principe qu'une opposition régulière au mariage ne peut être formée que par une personne à laquelle la loi en donne expressément le droit. Quelles personnes peuvent s'opposer au mariage du conjoint divorcé pour cause d'adultère avec son complice ? La jurisprudence répond que ce sont seulement les ascendants du conjoint divorcé qui peuvent toujours faire une opposition régulière, et ne sont même pas tenus de la motiver (art. 173 C. c.). Mais elle refuse le droit de former opposition au premier conjoint, demandeur dans le procès de divorce, parce que l'art. 172 C. c. dit que « le droit de former opposition à la célébration du mariage appartient à la personne engagée par le mariage avec l'une des deux parties contractantes ». Après le jugement de divorce, l'époux qui l'a provoqué n'est plus engagé dans les liens du mariage, dès lors, il n'a pas qualité pour faire opposition (2). Mais n'est-il pas évident que l'art. 172 C. c. a été écrit en vue de l'empêchement résultant d'un mariage antérieur non encore dissous. Du reste, à supposer que l'époux qui a obtenu le divorce n'ait pas le droit de faire une opposition régulière au second mariage de son ex-conjoint avec le complice, il n'en aurait pas moins la faculté de révéler l'empêchement légal à l'officier public, et celui-ci, informé de la situation, aurait le devoir de surseoir à la célébration (3).

Lorsqu'un divorce est prononcé, le jugement doit être

(1) Paris, 2 août 1887 (S. 1887, 2, 92 et 160).

(2) Trib. Lyon, 27 décembre 1888 (S. 90, 2, 199) ; — Lyon, 3 juillet 1890 (D. 90, 2, 365) ; — Trib. Seine, 12 avril 1894 (D. 94, 2, 447).

(3) Trib. Dieppe, 26 juin 1890 (D. 92, 2, 213) ; — *Demolombe*, T. 3, n° 152.

Digitized by Google

transcrit sur le registre de l'état civil et mentionné en marge de l'acte de mariage des époux (art. 251 C. c.). Le mariage n'est rompu que par l'accomplissement de cette formalité. Pendant le premier mois, l'époux qui a obtenu le divorce a seul qualité pour requérir la transcription. Pendant le second mois, ce droit appartient aux deux époux concurremment. Puis enfin, si les deux mois s'écoulent sans que la formalité ait été remplie, l'art 252 C. c. dit que le divorce est considéré comme nul et non avenu. Qu'arrivera-t-il si le défaut de transcription dans le délai de deux mois est imputable non aux époux, mais à la faute d'un tiers, par exemple à la négligence d'un avoué ou au refus de l'officier de l'état civil, comme cela s'est présenté dans des cas où les noms des parties étaient écrits différemment dans le jugement de divorce et dans l'acte de mariage? Les tribunaux appelés à trancher la question, auraient pu s'en tenir au texte de l'art. 252 C. c. et admettre la nullité du divorce dans tous les cas où le jugement n'est pas transcrit dans le délai de deux mois. Eh bien, ils décident au contraire que la déchéance n'est pas encourue, lorsque le retard de la transcription n'est pas imputable aux conjoints (1).

Faut-il conclure de ce qui précède que le pouvoir judiciaire soit seul responsable des abus qui ont été faits de la loi du 27 juillet 1884?

Cette responsabilité, il la partage d'abord avec ses auxiliaires, dont les conseils sont souvent prépondérants pour les plaideurs dans le choix qu'ils ont à faire entre le divorce et la séparation de corps. Doit-on ajouter que dans les milieux sociaux où l'on devait s'attendre à plus de résistance de la part de l'opinion, celle-ci paraît se relâcher de sa rigueur et considérer le divorce d'un œil plus indulgent. Sans doute la situation sociale des époux divorcés, aux yeux de beaucoup de gens, est moins nette que leur situation légale. Préjugé ou non, la femme divorcée qui se

(1) GLASSON, *Les Effets de la loi sur le divorce. — Réforme sociale*, T. 30, p. 871.

Digitized by Google

remarie n'est pas considérée à l'égal de la femme veuve qui contracte un second mariage. L'institution nouvelle a pu se glisser dans nos lois; elle n'a pas encore pénétré très avant dans nos mœurs, mais elle y pénètre chaque jour davantage; on juge moins défavorablement ceux qui s'en servent et l'on traite volontiers d'esprits exagérés et rétrogrades ceux qui persistent à la croire mauvaise. Il y a lieu aussi de tenir compte de l'action d'une certaine littérature qui propage dans les romans et au théâtre les théories nouvelles sur la solidité du lien conjugal.

Mais au-dessus de ces diverses causes qui ont pu exercer leur influence sur les résultats de la loi du divorce, il y en a une qui les domine. La source du mal est dans le divorce lui-même qui, étant ce qu'il est, ne peut pas donner autre chose que ce qu'il donne. Le divorce est un dissolvant. Le principe supérieur de la permanence de la famille légitime étant mis de côté, la digue une fois rompue, on peut s'attendre à ce que la brèche s'élargisse tous les jours sous la poussée des intérêts privés, des calculs égoïstes et des passions.

Certes, la situation de deux époux entre lesquels il existe de graves sujets de désunion, envisagée en elle-même, sera souvent digne de pitié. Qui ne plaindrait le sort de celui où de celle dont un mauvais mariage a brisé la vie? S'il y a quelque moyen de l'arracher aux liens indignes qui l'attachent, il se rencontrera des juges assez humains pour lui rendre sa liberté. Mais il n'y a rien de si commun en ce monde que le malheur des individus, et il ne faudrait pas, pour secourir quelques-uns qui le méritent, désorganiser une de ces grandes institutions sur lesquelles la société tout entière a sa base, de peur que beaucoup d'autres en profitent sans droit, et que l'assistance fournie à quelques infortunes privées devienne un danger public. Si demain, une loi déclarait abolie la propriété individuelle, et ordonnait une nouvelle répartition des richesses, sous prétexte qu'il y a des malheureux qui manquent du nécessaire, on peut être sûr que plus d'un trouverait là l'occasion de s'enrichir, qui n'aurait

Digitized by Google

jamais été auparavant des pauvres intéressants. Eh bien, le divorce est un mal en lui-même, comme serait l'abolition de la propriété individuelle, parceque, entre autres motifs, il ouvre des horizons et des espérances à trop de caprices et de convoitises, parceque la perspective de pouvoir y parvenir trouble la paix de bien des ménages, et envenime les dissentiments des époux. Dans beaucoup de cas, le divorce n'est pas le remède d'une situation désespérée, il est la cause qui l'a fait naître. L'histoire des derniers temps de la société romaine, où le divorce régnait en maître, nous apprend que l'adultère y était devenu le fruit du divorce, après avoir été à l'origine sa source et son prétexte légal (1). Il n'y a pas de raison pour que les mêmes causes ne produisent pas chez nous les mêmes effets. Depuis la loi qui a rétabli chez nous le divorce, on peut, tout au moins, observer un accroissement important des procès correctionnels pour adultère. Le ministre de la justice, dans son rapport au président de la république sur l'administration de la justice criminelle en 1893 (2), constate que le chiffre des adultères qui ont fait l'objet de poursuites judiciaires n'a progressé qu'assez lentement jusqu'au rétablissement du divorce, mais qu'il s'est élevé brusquement de 711 en 1883 à 1.274 en 1884, à 1.601 en 1885, et à 1873 en 1889.

La valeur morale du divorce peut s'apprécier comme sa valeur sociale, par les résultats de la loi qui l'a établi. Si l'examen des faits révèle qu'il est en usage surtout dans les milieux où il y a le moins de moralité ; si, étant donnée la durée du plus grand nombre des mariages qu'il dissout, il est permis de soupçonner qu'il n'est souvent qu'un moyen de rompre des liens que l'habitude seule fait trouver trop pesants, l'institution sera jugée pour ce qu'elle vaut.

Or, il résulte des documents officiels que c'est dans le bassin de la Seine pris en bloc, qu'il y a le plus de divorces; que cette région compte à elle seule la moitié de tous les

(1) CAUVIÈRE, *le Lien conjugal et le divorce*, p. 46.
(2) *Journal officiel*, 16 mai 1896.

Digitized by Google

divorces prononcés en France, et le département de la Seine, le quart; que les départements à grandes agglomérations urbaines viennent ensuite ; tandis que le divorce est fort peu répandu dans les provinces où dominent les populations rurales telles que la Bretagne, le Berri, les Pyrénées, le plateau central, la Savoie (1).

Si l'on divise par catégories de professions les époux qui plaident en divorce, on trouve que la moitié des procès de ce genre (52 °/₀) intéressent des ouvriers ou des journaliers, c'est-à-dire la population des faubourgs des villes, dans laquelle il y a le plus d'unions libres, alors que toutes les autres professions réunies n'arrivent ensemble qu'à un chiffre égal (2).

D'autre part, l'influence de la durée du mariage sur le nombre des demandes de divorce mérite d'être remarquée. Il y a peu de divorces dans les cinq premières années du mariage. Le plus fort contingent est fourni par les époux qui sont restés unis au moins cinq ans. Et cependant il semble que dans le plus grand nombre de cas, l'inconduite qui est presque toujours affaire d'habitude et de mauvaise éducation, les violences de caractère, les incompatibilités qui rendent la vie commune intolérable, devraient se révéler plus tôt. Si des époux ont pu vivre unis pendant dix ans, ne peut-on pas penser que le divorce, prononcé si fréquemment à cette période du mariage favorise de secrets désirs de rompre une union dont on ne veut plus parce qu'elle a assez duré et que la lassitude des époux a remplacé dans leurs cœurs les sentiments que les attraits de la jeunesse y avaient fait naître. Si de pareils soupçons étaient fondés, le divorce n'échapperait pas au reproche qu'on lui a si souvent adressé, de transformer le mariage en un concubinage légal.

Veut-on une preuve que le divorce a en lui-même une

(1) *Rapport ministériel sur le mouvement de la population* en 1894. (*J. offi.* 23 janvier 1896.)

(2) *Journ. offi.* 3 janvier 1894 ; — Block, *Annuaire de l'économie politique et de la statistique.* 1894, p. 118 et les années antérieures.

Digitized by Google

force qui l'entraîne invinciblement à sa fin, la ruine de la famille légitime ; et cela, malgré tout ce que les différents pouvoirs, judiciaire ou même législatif, pourraient tenter pour modérer son allure et ses progrès ?

La loi du 27 juillet 1884, en rétablissant le divorce, avait laissé subsister la séparation de corps sans rien changer aux effets qu'elle produisait auparavant sur l'état civil des époux. Tandis que le divorce rompt le lien conjugal, par conséquent affranchit la femme divorcée de toute autorité maritale, la séparation de corps, en laissant subsister le mariage, ne dispensait les époux que de l'obligation de la vie commune et de celles qui en sont les conséquences accessoires. La séparation de corps, entraînait au profit de la femme, la séparation de biens, lui rendait la libre administration de son patrimoine, mais la laissait sous l'empire de l'autorité maritale, incapable de faire seule aucun acte valable autre que ceux d'administration. Sous ce régime, la femme séparée de corps éprouvait les plus graves embarras dans la gestion de sa fortune, se heurtait souvent, lorsqu'elle avait à faire quelque acte un peu important, à la mauvaise volonté du mari, et était réduite à solliciter à tout propos et à grands frais, l'autorisation de justice. Aussi, après le rétablissement du divorce, les femmes ayant la faculté de choisir entre le relâchement du lien conjugal, qui les laissait sous l'autorité du mari pour la gestion de leur fortune, et la rupture qui les affranchissait complètement, beaucoup préférèrent le divorce, par le désir de recouvrer leur entière capacité civile, qui se seraient contentées de la séparation de corps, si elles eussent pu en attendre le même avantage. On attribua à cette cause l'accroissement des divorces, concordant avec une diminution des séparations, sollicités annuellement par les femmes après la loi du 27 juillet 1884 (1).

(1) Le nombre des instances de divorce intentées par les femmes s'est élevé de 2.803 en 1885, à 4.909 en 1892. — Les demandes de séparation formées par elles ont fléchi dans le même temps de 2.538 à 1.774.

Digitized by Google

De là est né le projet de réforme du régime de la séparation de corps, qui a abouti à la loi du 6 février 1893. Cette loi a modifié l'art. 311 c. c. et décidé que la « séparation de corps a pour effet de rendre à la femme le plein exercice de sa capacité civile, sans qu'elle ait besoin de recourir à l'autorisation de son mari ou de justice ». Il n'y aura donc plus de raison pour elle de préférer le divorce dans le but d'acquérir plus d'indépendance. En bonne logique, la loi du 6 février 1893 aurait dû donner comme résultats, ses auteurs y comptaient, une diminution des divorces sollicités par les femmes. Eh bien, contre toute attente, c'est l'inverse qui se produit. Aucun document officiel ne fait connaître la statistique générale des divorces pour toute la France, depuis la loi qui a amélioré la situation de la femme séparée de corps. Mais des renseignements relatifs aux procès de divorce jugés par un important tribunal de province, au cours de ces dernières années, il résulte qu'en 1893 le nombre des instances de divorce inscrites à son rôle à la requête des femmes, a légèrement fléchi, mais qu'en 1894 il a brusquement doublé et qu'il s'est encore accru en 1895, tandis que le chiffre des demandes de séparations de corps n'a presque pas varié.

Années.....	1892	1893	1894	1895
Demandes de divorce formées par les femmes devant un tribunal d'arrondissement.....	68	56	112	134
Demandes de séparation de corps formées par les femmes devant un tribunal d'arrondissement.....	42	50	37	47

Cette statistique locale est confirmée par le rapport ministériel sur le mouvement général de la population en 1894, qui constate que les divorces ont progressé de 412 unités en 1893 et de 235 en 1894. Cette année-là, les divorces prononcés en France ont atteint le chiffre de 6.419, le plus élevé de ceux qu'on avait vus depuis la loi de 1884(1).

(1) *Journal offi.* 23 janvier 1896, p. 415.

Digitized by Google

Voilà donc une mesure législative destinée à combattre les abus du divorce, qui ne date que de trois ans, et dont l'expérience démontre déjà l'inefficacité.

Il y a des esprits difficiles à satisfaire. Parmi les partisans du divorce, quelques-uns peut-être pensent tout bas que l'institution qui leur est chère est vraiment trop envahissante. Mais il y en a d'autres plus convaincus qui aspirent à la doter de nouveaux avantages, à étendre encore son domaine. Pour eux, il n'y a pas assez de divorces. Il faut songer à les multiplier. Le moyen est bien simple ; on pourrait l'appeler : *le divorce obligatoire.* La Chambre des députés l'a sanctionné le 21 juillet 1893, en votant un projet de loi aux termes duquel, après trois ans écoulés depuis un jugement de séparation de corps, si l'un des deux époux, même l'époux coupable contre qui la séparation de corps aurait été prononcée, s'adresse au tribunal pour obtenir la conversion du jugement de séparation en jugement de divorce, le tribunal sera tenu de faire droit à la demande. Une pareille loi, si elle était votée par le Sénat, équivaudrait à la suppression de la séparation de corps, puisque toute séparation aboutirait obligatoirement au divorce après trois ans, si l'un des époux le désire, de telle sorte que l'on pourrait à bon droit qualifier la séparation de corps de *situation transitoire* suivant l'expression qu'un tribunal n'a pas craint d'employer un peu prématurément pour définir son caractère, même sous le régime actuel (1). Elle consacrerait une souveraine injustice, car elle autoriserait l'époux coupable à se faire un titre de sa propre indignité pour imposer à son conjoint, qui refuse de la subir, la honte du divorce. Elle ouvrirait toute grande la porte du divorce au conjoint qui veut sortir du mariage, en lui montrant la séparation de corps que l'on peut toujours faire prononcer contre soi pour une cause légale habilement préparée, comme la voie qui y conduit sûrement. Enfin, elle multiplierait les divor-

(1) Montpellier, 26 juin 1895 (*Moniteur judiciaire de Lyon*, 12 février 1896).

Digitized by Google

ces du nombre de toutes les séparations de corps, et aussi des innombrables procès que ferait naître l'extrême facilité de rompre une union qui, comme la marchandise qu'on a la faculté de rendre au marchand, aurait cessé de plaire.

L'art. 310 du code civil (loi du 27 juillet 1884), qui autorise le divorce par conversion, est ainsi conçu : « Lorsque la séparation de corps aura duré trois ans, le jugement pourra être converti en jugement de divorce sur la demande formée par l'un des époux. » Il n'y a pas dans la loi du 26 juillet 1884, de disposition qui ait donné lieu à d'aussi chaudes discussions lors des débats législatifs, et à autant de controverses dans l'application, que le texte de l'art. 310. A le prendre tel qu'il est, on doit admettre que la demande de conversion peut être formée par le conjoint contre qui la séparation de corps a été prononcée, aussi bien que par l'autre, et que les juges ont un très large pouvoir d'appréciation pour l'admettre ou la rejeter, sans limitation quant aux faits justificatifs de la demande, car la loi ne détermine pas des causes spéciales pour lesquelles le jugement de séparation de corps pourra être converti en jugement de divorce. De la sorte, le pouvoir discrétionnaire des tribunaux, déjà si considérable lorsqu'il s'agit de juger une demande de divorce pour cause déterminée, est encore accru par la faculté qui leur est laissée, en cas de demande de conversion, d'apprécier n'importe quels faits allégués par le demandeur. Mieux que cela, un tribunal ne violerait pas le texte de l'art. 310 en prononçant sur l'instance en conversion, sans motifs de faits, par des raisons tirées de l'opinion personnelle des juges sur la valeur de l'institution du divorce. Avec ce texte, un jugement serait suffisamment motivé s'il y est dit que la demande de conversion est justifiée par cela seul qu'il s'est écoulé trois ans depuis le jugement de divorce.

Ce pouvoir a paru tellement exhorbitant que les tribunaux ont refusé d'en user avec la plénitude que les termes de la loi paraissent comporter. Mais lorsqu'il s'est agi de trouver une formule un peu précise pour le limiter, les systèmes proposés se sont multipliés presque autant que

Digitized by Google

les décisions rendues, et celles-ci sont innombrables. Il en est résulté une sorte d'anarchie dans la jurisprudence.

Quelques tribunaux avaient d'abord pensé que la conversion devait être accordée seulement lorsque l'époux qui la sollicite invoque à l'appui l'une des causes déterminées pour lesquelles le divorce peut être prononcé. Mais cette doctrine n'a pas eu de succès.

Suivant de nombreuses décisions, il suffit, pour que la conversion puisse être admise, qu'elle soit motivée de la part de l'époux qui la demande par des raisons sérieuses ; qu'elle ne blesse pas la morale publique ; qu'elle n'ait pas pour conséquence de léser les intérêts de l'époux innocent ni ceux des enfants issus du mariage ; enfin qu'il ne soit plus possible d'espérer un rapprochement entre les époux séparés.

L'opinion qui paraît l'emporter aujourd'hui en jurisprudence décide que les juges, saisis d'une demande de conversion, n'ont qu'une chose à faire : rechercher si, d'après les circonstances, la réconciliation paraît encore possible ou non entre les époux. Ce qui revient à dire que si, après trois ans de séparation, il n'y a plus d'espoir de réconciliation, c'est un droit pour chacun des conjoints, même pour celui qui a tous les torts, de faire prononcer le divorce.

Un tribunal peut bien sans violer la lettre de la loi, accorder le divorce par conversion, pour ce seul motif qu'il ne reste pas d'espoir de réconciliation entre les époux séparés depuis trois ans, puisque l'art. 310 du code civil ne limite pas son pouvoir d'appréciation et n'exige aucune cause déterminée. Mais il ne violerait pas la loi davantage en jugeant que ce motif lui paraît insuffisant pour justifier la rupture du lien conjugal, surtout à la requête de l'époux coupable.

En somme, l'art. 910 du code civil est conçu de telle façon que les tribunaux pourraient être à leur gré rigoureux ou faciles dans les procès de conversion de séparation de corps en divorce. Mais là, comme ailleurs, ils suivent la pente qui les entraîne, et se montrent plus dis-

Digitized by Google

posés à accueillir les demandes de divorce à mesure que celles-ci se multiplient, suivant la remarque du garde des sceaux dans son rapport sur l'administration de la justice civile pendant l'année 1892 (1).

La dernière jurisprudence sur l'interprétation de l'art. 310 du code civil, en décidant qu'un tribunal doit prononcer le divorce par conversion lorsque, après trois ans de séparation, il ne reste pas d'espoir de réconciliation entre les époux, viole son texte, qui ne fixe aucune limite au pouvoir du tribunal et lui permet de refuser le divorce même en l'absence de tout espoir de rapprochement. Elle ne respecte pas davantage l'esprit de cette disposition légale que le rapporteur de la loi de 1884 nous fait connaître en disant que le tribunal saisi d'un procès de conversion est « dans la situation d'une espèce de conseil de famille jugeant en équité. » Il n'est guère équitable d'accorder le divorce par conversion au conjoint contre qui la séparation de corps a été prononcée. Il peut s'ensuivre un grave préjudice pour des intérêts respectables. En voici un exemple frappant. Une femme mariée à un militaire obtient contre lui la séparation de corps. Trois ans après, la séparation est convertie en divorce, sur la demande du mari, mais au profit de la femme, sans autre motif que l'impossibilité d'une réconciliation. Le mari meurt. La question est de savoir si la femme, a droit à une pension : on la lui a refusée parce que, femme divorcée au moment du décès du mari, elle n'était pas veuve de militaire (2). De semblables conséquences suffisent à juger une doctrine. Il n'y a pas de raisonnements qui puissent prévaloir contre de si grosses iniquités.

Etant admis, en jurisprudence, que la conversion du jugement de séparation de corps en jugement de divorce est de droit, lorsqu'après trois ans de séparation il ne reste pas d'espoir d'un rapprochement, il n'y a plus qu'un pas à

(1) *Journ. off.*, 15 décembre 1895.
(2) Cassation, 20 décembre 1894. (*Gaz. des tribunaux*, 22 décembre 1894).

Digitized by Google

faire pour rendre le divorce obligatoire, sur la requête de l'un des époux, après trois ans de séparation.

Ce dernier pas a été tenté d'abord, lors de la discussion de la loi du 18 avril 1886 sur la procédure du divorce. L'art. 310 du code civil (loi du 27 juillet 1884) est ainsi rédigé : « Lorsque la séparation de corps aura duré trois ans, le jugement pourra être converti en jugement de divorce, sur la demande formée par l'un des époux. » M. Naquet, profitant de la discussion de la loi qui a modifié la procédure du divorce deux ans après la loi de 1884, demanda que les mots *pourra être* de l'art. 310 du code civil fussent remplacés par le mot *sera*. La proposition fut repoussée par le Sénat après un magistral discours de M. Allou.

Elle fut reprise sous la législature actuelle, et la Chambre des députés, dans sa séance du 21 juillet 1893, a voté cette nouvelle rédaction de l'art. 310 : « Tout jugement de séparation de corps devenu définitif depuis trois ans au moins *sera* converti en divorce si l'un des époux le demande. » Au Sénat qui est saisi du projet de loi, le rapport de M. Devès, déposé tout récemment, conclut au rejet de la proposition.

Peut-être jugera-t-on que l'accueil que lui réserve le Sénat, quel qu'il soit, ne peut pas exercer sur les destinées du divorce une influence considérable. Si le projet est rejeté, la situation restera ce qu'elle est aujourd'hui, et les tribunaux continueront à juger que la conversion est de droit lorsque, après trois ans de séparation, il n'y a pas d'espoir de réconciliation. Si la nouvelle rédaction de l'art. 310 est votée, l'un des époux sera toujours fondé à opposer à l'autre le divorce après trois ans de séparation, alors même qu'il resterait quelque espoir de rapprochement. Dans un cas comme dans l'autre, l'art. 310, C. civ. restera un bon pourvoyeur pour alimenter de procès de divorce le rôle des tribunaux.

D'autant plus qu'un conjoint qui sollicite le divorce par conversion ne doit pas se rebuter s'il échoue dans une première tentative. Il peut la renouveler autant de fois qu'il voudra, sans avoir à craindre qu'on lui oppose l'ex-

Digitized by Google

ception de la chose jugée qui, paraît-il, n'a pas d'application en cette matière. La jurisprudence décide en effet qu'attendu son caractère, sa nature, et en raison du pouvoir discrétionnaire accordé aux juges pour l'accueillir ou la repousser, la demande de conversion ne peut jamais être considérée comme définitivement jugée (1). Comment cela peut-il se faire ? Il est de principe qu'il y a chose jugée lorsqu'une demande se présente avec identité de parties, d'objet et de cause par comparaison avec une instance antérieure terminée par un jugement. Lorsque, après un premier échec, un conjoint séparé sollicite de nouveau le divorce par conversion, ce sont bien les mêmes parties qui plaident sur le même objet. Mais y a-t-il identité de cause? Oui, si l'époux demandeur n'invoque pas des faits nouveaux. Cependant la jurisprudence décide *a priori* qu'il n'y a jamais identité de cause, parce que les juges saisis d'une demande de conversion ont un pouvoir discrétionnaire pour l'admettre ou la rejeter. Cela signifie sans doute que la conversion pouvant être prononcée sans motifs, puisque l'art. 310 n'en exige aucun, il ne peut pas être question d'identité de cause à propos d'une demande en conversion renouvelée après un premier échec. Mais, en admettant l'étrange interprétation que les tribunaux donnent de l'art. 310, il reste certain que la conversion ne peut être prononcée qu'après trois ans de séparation. C'est là la cause légale, à supposer qu'elle suffise, du divorce prononcé par conversion. Si, après qu'une première demande pour l'obtenir a été repoussée, une seconde est formée, il y a bien identité de cause, et dès lors chose jugée.

L'épidémie de divorces dont nous venons de reconnaître les trop réels symptômes n'est pas le seul mal dont il y a lieu de constater les ravages dans l'état civil de la population en France. Elle coïncide avec une série de faits pleins de menace pour l'avenir du pays. Les mariages diminuent en même temps que les divorces augmentent. Le dernier

(1) Montpellier, 26 juin 1895. *Moniteur judiciaire de Lyon*, 12 février 1896.

Digitized by Google

rapport ministériel sur le mouvement de la population en France constate pour 1894 une diminution de 19.284 naissances par comparaison avec 1893. La différence en moins porte tout entière sur les naissances légitimes. « La vérité, dit le ministre, est que d'année en année le contingent des naissances naturelles se maintient à un chiffre à peu près constant, avec légère tendance à augmenter (74.171 en 1885, et 76.451 en 1894), pendant que les naissances légitimes fléchissent d'une manière inquiétante (850.387 en 1885; 778.937 en 1894). Le développement des centres industriels, l'augmentation de la population urbaine au détriment de la population rurale, suffisent à expliquer ce phénomène ».

Le ministre est-il bien sûr que cela suffise? En tous cas, sa remarque prouve une chose, c'est que les milieux où il y a le plus de naissances illégitimes sont en même temps ceux où le divorce est le plus pratiqué. Peut-être est-ce un rapprochement fortuit, mais il est singulier : le département de la Seine compte à son actif le quart de toutes les naissances naturelles, et pour les divorces exactement la même proportion, le quart de tous ceux que prononcent les tribunaux français (1).

Y a-t-il entre ces faits que constatent les documents officiels des rapports de cause à cet effet? Il n'est pas défendu de le penser. Mais ce qui est certain, c'est qu'ils infligent un terrible démenti aux discours des défenseurs de la loi de 1884 qui présentaient le divorce comme un instrument de moralisation. La vérité est qu'il n'y a pas d'agent de désordre plus actif pour désorganiser la famille légitime,

(1) *Journ. off.*, 23 janvier 1896, p. 415 1re col., et p. 416, 1re col. Il a été fait dans les documents officiels un autre rapprochement entre deux faits, qui ne paraissent pas avoir de rapports, mais qui sont bien tous deux des signes de démoralisation dans une population : les divorces et les suicides. Si l'on confronte dans les statistiques de 1887 la carte des suicides et celle des divorces, on est frappé de leur coïncidence presque complète : Glasson, *Réforme sociale*, t. xxx, p. 868. En 1894, le contingent du département de la Seine dans le nombre des suicides accomplis en France a été le sixième du total, Block, *Annuaire de la statistique*, 1894, p. 178.

Digitized by Google

société domestique, unique fondement de la société humaine. A ce titre il avait sa place dans le programme de la secte qui a juré de ne rien laisser subsister en France de ce qui a fait sa grandeur dans le passé. L'œuvre de la Révolution eût été incomplète sans la réforme de 1884.

Alexandre POIDEBARD,

Professeur à la Faculté catholique de droit de Lyon.

Digitized by Google

L'ENCYCLIQUE

" SATIS COGNITUM "

DE L'UNITÉ DE L'ÉGLISE (1)

A nos Vénérables Frères les patriarches, primats, archevêques, évêques et autres ordinaires en grâce et communion avec le Siège apostolique.

LÉON XIII, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE,

Vous savez assez qu'une part considérable de nos pensées et de nos préoccupations est dirigée vers ce but : Nous efforcer de ramener les égarés au bercail que gouverne le souverain Pasteur des âmes, Jésus-Christ. L'âme appliquée

(1) Par suite de circonstances spéciales, les deux articles précédents se trouvaient mis en pages quand a paru l'admirable encyclique de Léon XIII. Nous nous sommes donc vus obligés ou de l'imprimer à

Digitized by Google

à cet objet, Nous avons pensé qu'il serait grandement utile à ce dessein et à cette entreprise de salut de tracer l'image de l'Eglise, de dessiner pour ainsi dire ses traits principaux, et de mettre en relief, comme le trait le plus digne d'une attention capitale : *l'unité*, caractère insigne de vérité et d'invincible puissance, que l'Auteur divin de l'Eglise a imprimé pour toujours à son œuvre.

Considérée dans sa forme et dans sa beauté native, l'Eglise doit avoir une action très puissante sur les âmes : ce n'est pas s'éloigner de la vérité de dire que ce spectacle peut dissiper l'ignorance, redresser les idées fausses et les préjugés, surtout chez ceux dont l'erreur ne vient point de leur propre faute. Il peut même exciter dans les hommes l'amour de l'Eglise, un amour semblable à cette charité sous l'impulsion de laquelle Jésus-Christ a choisi l'Eglise pour son épouse, en la rachetant de son sang divin. Car « Jésus-Christ a aimé l'Eglise et s'est livré lui-même pour elle » (1).

Si, pour revenir à cette Mère très aimante, ceux qui ne la connaissent pas bien encore ou qui ont eu le tort de la quitter doivent acheter ce retour, tout d'abord ce ne sera point, sans doute, au prix de leur sang (et pourtant c'est d'un tel prix que Jésus-Christ l'a payée), mais s'il leur en doit coûter quelques efforts, quelques peines bien plus légères à supporter, du moins ils verront clairement que ces conditions onéreuses n'ont pas été imposées aux hommes par une volonté humaine, mais par l'ordre et la volonté de Dieu : et par suite, avec l'aide de la grâce céleste, ils expérimenteront facilement par eux-mêmes la vérité de

une place qui n'est pas la sienne ou de la renvoyer au numéro d'août, pour la mettre en tête de notre Revue. Nous avons préféré ne pas faire attendre nos lecteurs, convaincus que cette explication ferait excuser la place insolite donnée ici à la parole de Notre Saint-Père le Pape. Ajoutons que la traduction présente a été faite sous les yeux de Léon XIII par le R. P. Bernard Gaudeau, de la Compagnie de Jésus, docteur ès lettres et naguère professeur au Collège Romain.

N. D. L. R.

(1) Ephes., v, 25.

Digitized by Google

cette divine parole : « Mon joug est doux et mon fardeau léger » (1).

C'est pourquoi, mettant notre principale espérance dans « le Père des lumières, de qui descend toute grâce excellente et tout don parfait » (2), en Celui qui seul « donne la croissance » (3), Nous lui demandons instamment de daigner mettre en Nous la puissance de persuader.

Dieu sans doute peut opérer, par lui-même et par sa seule vertu, tout ce qu'effectuent les êtres créés; néanmoins, par un conseil miséricordieux de sa providence, il a préféré, pour aider les hommes, se servir des hommes eux-mêmes. C'est par l'intermédiaire et le ministère des hommes qu'il donne habituellement à chacun, dans l'ordre purement naturel, la perfection qui lui est due; il en use de même dans l'ordre surnaturel pour leur conférer la sainteté et le salut.

Mais il est évident que nulle communication entre les hommes ne peut se faire que par le moyen des choses extérieures et sensibles. C'est pour cela que le Fils de Dieu a pris la nature humaine, lui qui, « étant dans la forme de Dieu... s'est anéanti lui-même, prenant la forme d'esclave, ayant été fait semblable aux hommes » (4); et ainsi, tandis qu'il vivait sur la terre, il a révélé aux hommes, en conversant avec eux, sa doctrine et ses lois.

Mais, comme sa mission divine devait être durable et perpétuelle, il s'est adjoint des disciples auxquels il a fait part de sa puissance, et ayant fait descendre sur eux, du haut du ciel, « l'Esprit de vérité », il leur a ordonné de parcourir la terre entière et de prêcher fidèlement à toutes les nations ce que lui-même avait enseigné et prescrit, afin qu'en professant sa doctrine et en obéissant à ses lois, le genre humain pût acquérir la sainteté sur la terre et, dans le ciel, l'éternel bonheur.

(1) Matt., xi, 30.
(2) Ep. Jac., i, 17.
(3) I Corinth., iii, 6.
(4) Philippens., ii, 6-7.

Digitized by Google

Tel est le plan d'après lequel l'Eglise a été constituée, tels sont les principes qui ont présidé à sa naissance. Si nous regardons en elle le but dernier qu'elle poursuit et les causes immédiates par lesquelles elle produit la sainteté dans les âmes, assurément l'Eglise est *spirituelle* ; mais si nous considérons les membres dont elle se compose et les moyens mêmes par lesquels les dons spirituels arrivent jusqu'à nous, l'Eglise est *extérieure* et nécessairement visible. C'est par des signes qui frappaient les yeux et les oreilles que les apôtres ont reçu la mission d'enseigner; et cette mission, ils ne l'ont point accomplie autrement que par des paroles et des actes également sensibles.

Ainsi leur voix, entrant par l'ouïe extérieure, engendrait la foi dans les âmes : « La foi vient par l'audition et l'audition par la parole du Christ (1) ». Et la foi elle-même, c'est-à-dire l'assentiment à la première et souveraine vérité, de sa nature sans doute est renfermée dans l'esprit, mais elle doit cependant éclater au dehors par l'évidente profession qu'on en fait : « car on croit de cœur pour la justice, mais on confesse de bouche pour le salut (2) ». De même, rien n'est plus intime à l'homme que la grâce céleste, qui produit en lui la sainteté ; mais extérieurs sont les instruments ordinaires et principaux par lesquels la grâce nous est communiquée : Nous voulons parler des sacrements, qui sont administrés, avec des rites spéciaux, par des hommes nommément choisis pour cette fonction.

Jésus-Christ a ordonné aux Apôtres et aux successeurs perpétuels des Apôtres d'instruire et de gouverner les peuples : il a ordonné aux peuples de recevoir leur doctrine et de se soumettre docilement à leur autorité. Mais ces relations mutuelles de droits et de devoirs dans la société chrétienne non seulement n'auraient pas pu durer, mais n'auraient même pas pu s'établir sans l'intermédiaire des sens, interprètes et messsagers des choses.

C'est pour toutes ces raisons que l'Eglise, dans les

(1) Rom., x, 17.
(2) Rom., x, 10.

Digitized by Google

saintes Lettres, est si souvent appelée *un corps*, et aussi *le corps du Christ*. « Vous êtes le corps du Christ (1) ». Parce que l'Eglise est un corps, elle est visible aux yeux ; parce qu'elle est le corps du Christ, elle est un corps vivant, actif, plein de sève, soutenu qu'il est et animé par Jésus-Christ, qui le pénètre de sa vertu, à peu près comme le tronc de la vigne nourrit et rend fertiles les rameaux qui lui sont unis. Dans les êtres animés, le principe vital est invisible et caché au plus profond de l'être, mais il se trahit et se manifeste par le mouvement et l'action des membres : ainsi le principe de vie surnaturelle qui anime l'Eglise apparaît à tous les yeux par les actes qu'elle produit.

Il s'ensuit que ceux-là sont dans une grande et pernicieuse erreur qui, façonnant l'Eglise au gré de leur fantaisie, se l'imaginent comme cachée et nullement visible ; et ceux-là aussi qui la regardent comme une institution humaine, munie d'une organisation, d'une discipline, de rites extérieurs, mais sans aucune communication permanente des dons de la grâce divine, sans rien qui atteste, par une manifestation quotidienne et évidente, la vie surnaturelle puisée en Dieu.

L'une et l'autre de ces deux conceptions est tout aussi incompatible avec l'Eglise de Jésus-Christ que le corps seul ou l'âme seule est incapable de constituer l'homme. L'ensemble et l'union de ces deux éléments est absolument nécessaire à la véritable Eglise, à peu près comme l'intime union de l'âme et du corps est indispensable à la nature humaine. L'Eglise n'est point une sorte de cadavre : elle est le corps du Christ animé de sa vie surnaturelle.

Le Christ lui-même, chef et modèle de l'Eglise, n'est pas entier, si on regarde en lui soit exclusivement la nature humaine et visible, comme font les partisans de Photius et de Nestorius, soit uniquement la nature divine et invisible, comme font les Monophysites ; mais le Christ est, par l'union des deux natures, visible et invisible, et il est un

(1) I Cor., XII, 27.

Digitized by Google

dans toutes les deux ; de même façon, son corps mystique n'est la véritable Eglise qu'à cette condition que ses parties visibles tirent leur force et leur vie des dons surnaturels et des autres éléments invisibles ; et c'est de cette union que résulte la nature propre des parties extérieures elles-mêmes.

Mais, comme l'Eglise est *telle* par la volonté et par l'ordre de Dieu, elle doit rester *telle* sans aucune interruption jusqu'à la fin des temps, sans quoi elle n'aurait évidemment pas été fondée pour toujours, et la fin même à laquelle elle tend serait limitée à un certain terme dans le temps et dans l'espace ! double conclusion contraire à la vérité. Il est donc certain que cette réunion d'éléments visibles et invisibles étant, par la volonté de Dieu, dans la nature et la constitution intime de l'Eglise, doit nécessairement durer autant que durera l'Eglise elle-même.

C'est pourquoi saint Jean Chrysostome nous dit : « Ne te sépare point de l'Eglise ; rien n'est plus fort que l'Eglise. Ton espérance, c'est l'Eglise ; ton salut, c'est l'Eglise ; ton refuge, c'est l'Eglise. Elle est plus haute que le ciel et plus large que la terre. Elle ne vieillit jamais, sa vigueur est éternelle. Aussi, l'Ecriture, pour nous montrer sa solidité inébranlable, l'appelle une montagne (1). » Saint Augustin ajoute : « Les infidèles croient que la religion chrétienne doit durer un certain temps dans le monde, puis disparaître. Elle durera donc autant que le soleil : tant que le soleil continuera à se lever et à se coucher, c'est-à-dire tant que durera le cours même des temps, l'Eglise de Dieu, c'est-à-dire le corps du Christ, ne disparaîtra point du monde. (2) » Et le même Père dit ailleurs : « L'Eglise chancellera si son fondement chancelle ; mais comment pourrait chanceler le Christ ? Tant que le Christ ne chancellera point l'Eglise ne fléchira jamais, jusqu'à la fin des temps. Où sont ceux qui disent : « L'Eglise a « disparu du monde », puisqu'elle ne peut pas même fléchir (3) ? »

Tels sont les fondements sur lesquels doit s'appuyer celui

(1) Hom. *De capto Eutropio*, n. 6.
(2) *In Psalm. LXXI*, 8.
(3) *Enarrat. in Ps. CIII*, serm. II, n. 5.

Digitized by Google

qui cherche la vérité. L'Eglise a été fondée et constituée par Jésus-Christ Notre-Seigneur ; par conséquent, lorsque nous nous enquérons de la nature de l'Eglise, l'essentiel est de savoir ce que Jésus-Christ a voulu faire et ce qu'il a fait en réalité. C'est d'après cette règle qu'il faut traiter surtout de l'unité de l'Eglise, dont il Nous a paru bon, dans l'intérêt commun, de toucher quelque chose dans ces Lettres.

Oui, certes, la vraie Eglise de Jésus-Christ est une : les témoignages évidents et multipliés des saintes Lettres ont si bien établi ce point dans tous les esprits, que pas un chrétien n'oserait y contredire. Mais quand il s'agit de déterminer et d'établir la nature de cette unité, plusieurs se laissent égarer par diverses erreurs. Non seulement l'origine de l'Eglise, mais tous les traits de sa constitution appartiennent à l'ordre des choses qui procèdent d'une volonté libre : toute la question consiste donc à savoir ce qui en réalité a eu lieu, et il faut rechercher non pas de quelle façon l'Eglise pourrait être une, mais quelle unité a voulu lui donner son Fondateur.

Or, si nous examinons les faits, nous constaterons que Jésus-Christ n'a point conçu ni institué une Eglise formée de plusieurs communautés qui se ressembleraient par certains traits généraux, mais seraient distinctes les unes des autres, et non rattachées entre elles par ces liens qui seuls peuvent donner à l'Eglise l'individualité et l'unité dont nous faisons profession dans le symbole de la foi : « Je crois à l'Eglise... une. »

« L'Eglise est constituée dans l'unité par sa nature même : elle est une, quoique les hérésies essaient de la déchirer en plusieurs sectes. Nous disons donc que l'antique et catholique Eglise est une : elle a l'unité de nature, de sentiment, de principe, d'excellence... Au reste, le sommet de la perfection de l'Eglise, comme le fondement de sa construction, consiste dans l'unité : c'est par là qu'elle surpasse tout au monde, qu'elle n'a rien d'égal ni de semblable à elle (1) ». Aussi bien, quand Jésus-Christ parle de cet

(1) Clemens Alexandrinus, *Stromatum* lib. VII, cap. XVII.

Digitized by Google

édifice mystique, il ne mentionne qu'une seule Eglise, qu'il appelle *sienne* : « Je bâtirai mon Eglise. » Toute autre qu'on voudrait imaginer en dehors de celle-là, n'étant point fondée par Jésus-Christ, ne peut être la véritable Eglise de Jésus-Christ.

Cela est plus évident encore, si l'on considère le dessein du divin Auteur de l'Eglise. Qu'a cherché, qu'a voulu Jésus-Christ Notre Seigneur dans l'établissement et le maintien de son Eglise ? Une seule chose : transmettre à l'Eglise la continuation de la même mission, du même mandat qu'il avait reçus lui-même de son Père. C'est là ce qu'il avait décrété de faire, et c'est ce qu'il a réellement fait : « Comme mon Père m'a envoyé, ainsi moi je vous envoie (1). Comme vous m'avez envoyé dans le monde, moi aussi je les ai envoyés dans le monde (2). »

Or, il est dans la mission du Christ de racheter de la mort et de sauver « ce qui avait péri », c'est-à-dire non pas seulement quelques nations ou quelques cités, mais l'universalité du genre humain tout entier, sans aucune distinction dans l'espace ni dans le temps. « Le Fils de l'homme est venu... pour que le monde soit sauvé par lui (3). Car nul autre nom n'a été donné sous le ciel aux hommes, par lequel nous devions être sauvés (4). »

La mission de l'Eglise est donc de répandre au loin parmi les hommes et d'étendre à tous les âges le salut opéré par Jésus-Christ, et tous les bienfaits qui en découlent. C'est pourquoi, d'après la volonté de son Fondateur, il est nécessaire qu'elle soit unique dans toute l'étendue du monde, dans toute la durée des temps. Pour qu'elle pût avoir une unité plus grande, il faudrait sortir des limites de la terre et imaginer un genre humain nouveau et inconnu.

Cette Eglise unique, qui devait embrasser tous les hommes en tous temps et en tous lieux, Isaïe l'avait aper-

(1) Joan., xx, 21.
(2) Joan., xvii, 18.
(3) Joan , iii, 17.
(4) Act. iv, 12.

Digitized by Google

çue et l'avait désignée d'avance, lorsque son regard, pénétrant l'avenir, avait la vision d'une montagne dont le sommet élevé au-dessus des autres était visible à tous les yeux, et qui était l'image de la maison du Seigneur, c'est-à-dire l'Eglise. « Dans les derniers temps, la montagne qui est la maison du Seigneur sera préparée sur le sommet des montagnes (1). »

Or, cette montagne placée sur le sommet des montagnes est unique ; unique est cette maison du Seigneur, vers laquelle toutes les nations doivent un jour affluer ensemble, pour y trouver la règle de leur vie. « Et toutes les nations afflueront vers elle... et diront : Venez, gravissons la montagne du Seigneur, allons à la maison du Dieu de Jacob, et il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers (2). » Optat de Milève dit à propos de ce passage : « Il est écrit dans le prophète Isaïe : « La loi sortira de « Sion et la parole du Seigneur de Jérusalem. » Ce n'est donc pas dans la montagne matérielle de Sion qu'Isaïe aperçoit la vallée, mais dans la montagne sainte qui est l'Eglise, et qui, remplissant le monde romain tout entier, élève son sommet jusqu'au ciel... La véritable Sion spirituelle est donc l'Eglise, dans laquelle Jésus-Christ a été établi roi par Dieu le Père, et qui est dans le monde entier, ce qui n'est vrai que de la seule Eglise catholique (3). » Et voici ce que dit saint Augustin : « Qu'y a-t-il de plus visible qu'une montagne? Et cependant il y a des montagnes inconnues, celles qui sont situées dans un coin écarté du globe... Mais il n'en est pas ainsi de cette montagne, puisqu'elle remplit toute la surface de la terre, et il est écrit d'elle qu'elle a été préparée sur le sommet des montagnes (4). »

Il faut ajouter que le Fils de Dieu a décrété que l'Eglise serait son propre corps mystique, auquel il s'unirait pour en être la tête, de même que, dans le corps humain qu'il a

(1) Isaias, II, 2.
(2) *Ib.*, 2-3.
(3) *De Schism. Donat.*, lib. III, n. 2.
(4) *In Epist. Joan.*, tract. I, n. 13.

Digitized by Google

pris par l'Incarnation, la tête tient aux membres par une union nécessaire et naturelle. De même donc qu'il a pris lui-même un corps mortel unique, qu'il a voué aux tourments et à la mort pour payer la rançon des hommes, de la même façon il a un corps mystique unique, dans lequel et par le moyen duquel il fait participer les hommes à la sainteté et au salut éternel. « Dieu l'a établi (le Christ) chef sur toute l'Eglise qui est son corps (1). »

Des membres séparés et dispersés ne peuvent point se réunir à une seule et même tête pour former un seul corps. Or saint Paul nous dit : « Tous les membres du corps, quoique nombreux, ne sont cependant qu'un seul corps : Ainsi est le Christ (2). » C'est pourquoi ce corps mystique, nous dit-il encore, est *uni* et *lié*. « Le Christ est le chef en vertu duquel tout le corps, uni et lié par toutes les jointures, qui se prêtent un mutuel secours d'après une opération proportionnée à chaque membre, reçoit son accroissement pour être édifié dans la charité (3). »

Ainsi donc, si quelques membres restent séparés et éloignés des autres membres, ils ne sauraient appartenir à la même tête que le reste du corps. « Il y a, dit saint Cyprien, un seul Dieu, un seul Christ, une seule Eglise du Christ, une seule foi, un seul peuple, qui par le lien de la concorde est établi dans l'unité solide d'un même corps. L'unité ne peut pas être scindée : un corps restant unique ne peut pas se diviser par le fractionnement de son organisme (4). » Pour mieux montrer l'unité de son Eglise, Dieu nous la présente sous l'image d'un corps animé, dont les membres ne peuvent vivre qu'à la condition d'être unis avec la tête et d'emprunter sans cesse à la tête elle-même leur force vitale : séparés, il faut qu'ils meurent.

« Elle ne peut pas (l'Eglise) être dispersée en lambeaux par le déchirement de ses membres et de ses entrailles. Tout ce qui sera séparé du centre de la vie ne pourra plus

(1) Ephes., I, 22-23.
(2) I Cor., XII, 12.
(3) Ephes., IV, 15-16.
(4) S. Cyprianus. *De cath. Eccl. Unitate*, n. 23.

Digitized by Google

vivre à part ni respirer (1). » Or, en quoi un cadavre ressemble-t-il à un être vivant? « Personne n'a jamais haï sa chair, mais il la nourrit et la soigne, comme le Christ l'Eglise, parce que nous sommes les membres de son corps, formé de sa chair et de ses os (2). »

Qu'on cherche donc une autre tête pareille au Christ, qu'on cherche un autre Christ, si l'on veut imaginer une autre Eglise en dehors de celle qui est son corps. « Voyez à quoi vous devez prendre garde, voyez à quoi vous devez veiller, voyez ce que vous devez craindre. Parfois on coupe un membre dans le corps humain, ou plutôt on le sépare du corps : une main, un doigt, un pied. L'âme suit-elle le membre coupé? Quand il était dans le corps, il vivait; coupé, il perd la vie. Ainsi l'homme : tant qu'il vit dans le corps de l'Eglise, il est chrétien catholique; séparé, il est devenu hérétique. L'âme ne suit point le membre amputé (3). »

L'Eglise du Christ est donc unique et, de plus, perpétuelle : quiconque se sépare d'elle s'éloigne de la volonté et de l'ordre de Jésus-Christ Notre-Seigneur, il quitte le chemin du salut, il va à sa perte. « Quiconque se sépare de l'Eglise pour s'unir à une épouse adultère abdique aussi les promesses faites à l'Eglise. Quiconque abandonne l'Eglise du Christ ne parviendra point aux récompenses du Christ... Quiconque ne garde pas cette unité ne garde pas la loi de Dieu, il ne garde pas la foi du Père et du Fils, il ne garde pas la vie ni le salut (4). »

Mais Celui qui a institué l'Eglise unique l'a aussi instituée une : c'est-à-dire de telle nature que tous ceux qui devaient être ses membres fussent unis par les liens d'une société très étroite, de façon à ne former tous ensemble qu'un seul peuple, un seul royaume, un seul corps. « Soyez un seul corps et un seul esprit, comme vous

(1) Id. *loc. cit.*
(2) Ephes., v, 29-30.
(3) S. Augustinus, sermo CCLXVII, n. 4.
(4) S. Cyprianus. *De cath. Eccl. unitate*, n. 6.

Digitized by Google

avez été appelés à une seule espérance dans votre vocation (1). »

Aux approches de sa mort, Jésus-Christ a sanctionné et consacré de la façon la plus auguste sa volonté sur ce point, dans cette prière qu'il fit à son Père : « Je ne prie pas pour eux seulement, mais encore pour ceux qui par leur parole croiront en moi... afin qu'eux aussi ils soient une seule chose en nous... afin qu'ils soient consommés dans l'unité (2). » Il a même voulu que le lien de l'unité entre ses disciples fût si intime, si parfait, qu'il imitât en quelque façon sa propre union avec son Père : « Je vous demande... qu'ils soient tous une même chose, comme vous, mon Père, êtes en moi et moi en vous (3). »

Or, une si grande, une si absolue concorde entre les hommes doit avoir pour fondement nécessaire l'entente et l'union des intelligences : d'où suivra naturellement l'harmonie des volontés et l'accord dans les actions. C'est pourquoi, selon son plan divin, Jésus a voulu que l'unité de foi existât dans son Eglise : car la foi est le premier de tous les liens qui unissent l'homme à Dieu, et c'est à elle que nous devons le nom de *fidèles*. « Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême (4) » ; c'est-à-dire, de même qu'ils n'ont qu'un seul Seigneur et qu'un seul baptême, ainsi tous les chrétiens, dans le monde entier, ne doivent avoir qu'une seule foi.

C'est pourquoi l'apôtre saint Paul ne prie pas seulement les chrétiens d'avoir tous les mêmes sentiments et de fuir le désaccord des opinions, mais il les en conjure par les motifs les plus sacrés : « Je vous conjure, mes frères, par le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de n'avoir tous qu'un même langage et de ne pas souffrir de schismes parmi vous ; mais d'être tous parfaitement unis dans le même esprit et dans les mêmes sentiments (5). » Ces pa-

(1) Ephes., IV, 4.
(2) Joan., XVII, 20-21-23.
(3) Ib., 21.
(4) Ephes., IV, 5.
(5) I Corinth., I, 10.

Digitized by Google

roles, assurément, n'ont pas besoin d'explication : elles sont assez éloquentes par elles-mêmes.

D'ailleurs ceux qui font profession de christianisme reconnaissent d'ordinaire que la foi doit être une. Le point le plus important et absolument indispensable, celui où beaucoup tombent dans l'erreur, c'est de discerner de quelle nature, de quelle espèce est cette unité. Or, ici, comme Nous l'avons fait plus haut dans une question semblable, il ne faut point juger par opinion ou par conjecture, mais d'après la science des faits : il faut rechercher et constater quelle est l'unité de foi que Jésus-Christ a imposée à l'Eglise.

La doctrine céleste de Jésus-Christ, quoiqu'elle soit en grande partie consignée dans les livres inspirés de Dieu, si elle eût été livrée aux pensées des hommes, ne pouvait par elle-même unir les esprits. Il devait aisément arriver, en effet, qu'elle tombât sous le coup d'interprétations variées et différentes entre elles, et cela non seulement à cause de la profondeur et des mystères de cette doctrine, mais aussi à cause de la diversité des esprits des hommes et du trouble qui devait naître du jeu et de la lutte des passions contraires.

Des différences d'interprétation naît nécessairement la diversité des sentiments : de là des controverses, des dissensions, des querelles, telles qu'on en a vu éclater dans l'Eglise dès l'époque la plus rapprochée de son origine. Voici ce qu'écrit saint Irénée, en parlant des hérétiques : « Ils confessent les Ecritures, mais ils en pervertissent l'interprétation (1) ». Et saint Augustin : « L'origine des hérésies et de ces dogmes pervers qui prennent les âmes au piège et les précipitent dans l'abîme, c'est uniquement que les Ecritures, qui sont bonnes, sont comprises d'une façon qui n'est pas bonne (2) ».

Pour unir les esprits, pour créer et conserver l'accord des sentiments, il fallait donc nécessairement, malgré

(1) Lib. III, cap. XII, n. 12.
(2) *In Evang. Joan.*, tract. XVIII, cap. V, n. 1.

Digitized by Google

l'existence des Ecritures divines, un autre *principe*. La sagesse divine l'exige ; car Dieu n'a pu vouloir l'unité de la foi sans pourvoir d'une façon convenable à la conservation de cette unité, et les saintes Lettres elles-mêmes indiquent clairement qu'il l'a fait, comme Nous le dirons tout à l'heure. Certes, l'infinie puissance de Dieu n'est liée ni astreinte à aucun autre moyen, et toute créature lui obéit comme un instrument docile. Il faut donc rechercher, entre tous les moyens qui étaient au pouvoir de Jésus-Christ, quel est ce principe extérieur d'unité dans la foi, qu'il a voulu établir.

Pour cela, il faut remonter par la pensée aux premières origines du christianisme. Les faits que Nous allons rappeler sont attestés par les saintes lettres et connus de tous.

Jésus-Christ prouve, par la vertu de ses miracles, sa divinité et sa mission divine; il s'emploie à parler au peuple pour l'instruire des choses du ciel, et il exige absolument qu'on ajoute une foi entière à son enseignement; il l'exige sous la sanction de récompenses ou de peines éternelles. « Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas (1). Si je n'eusse point fait parmi eux des œuvres qu'aucun autre n'a faites, ils n'auraient point de péché (2). Mais si je fais de telles œuvres, et si vous ne voulez pas me croire moi-même, croyez à mes œuvres (3). » Tout ce qu'il ordonne, il l'ordonne avec la même autorité; dans l'assentiment d'esprit qu'il exige, il n'excepte rien, il ne distingue rien. Ceux donc qui écoutaient Jésus, s'ils voulaient arriver au salut, avaient le devoir, non seulement d'accepter en général toute sa doctrine, mais de donner un plein assentiment de l'âme à chacune des choses qu'il enseignait. Refuser, en effet, de croire, ne fût-ce qu'en un seul point, à Dieu qui parle, est contraire à la raison.

Sur le point de retourner au ciel, il envoie ses Apôtres en les revêtant de la même puissance avec laquelle son Père l'a envoyé lui-même, et il leur ordonne de répandre

(1) Joan., x, 37.
(2) Joan., xv, 24.
(3) Joan., x, 38.

Digitized by Google

et de semer partout sa doctrine. « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc et enseignez toutes les nations... leur enseignant à observer tout ce que je vous ai ordonné (1). » Seront sauvés tous ceux qui obéiront aux Apôtres; ceux qui n'obéiront pas, périront. « Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé; celui qui ne croira point sera condamné (2). »

Et comme il convient souverainement à la Providence divine de ne point charger quelqu'un d'une mission, surtout si elle est importante et d'une haute valeur, sans lui donner en même temps de quoi s'en acquitter comme il faut, Jésus-Christ promet d'envoyer à ses disciples l'Esprit de vérité, qui demeurera en eux éternellement. « Si je m'en vais, je vous l'enverrai (le Paraclet)... et quand cet Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité (3). Et je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Paraclet, pour qu'il demeure toujours avec vous : ce sera l'Esprit de vérité (4)... C'est lui qui rendra témoignage de moi; et vous aussi, vous rendrez témoignage (5). »

Par suite, il ordonne d'accepter religieusement et d'observer saintement la doctrine des Apôtres comme la sienne propre. « Qui vous écoute, m'écoute; qui vous méprise, me méprise (6). » Les Apôtres sont donc envoyés par Jésus-Christ de la même façon que lui-même est envoyé par son Père : « Comme mon Père m'a envoyé, ainsi moi je vous envoie (7). » Par conséquent, de même que les Apôtres et les disciples étaient obligés de se soumettre à la parole du Christ, la même foi devait être pareillement accordée à la parole des Apôtres par tous ceux que les Apôtres instruisaient en vertu de leur mandat divin. Il n'était donc pas plus permis de répudier un seul précepte de la doctrine des

(1) Matth., XXVIII, 18-19-20.
(2) Marc., XVI, 16.
(3) Joan., XVI, 7-13.
(4) Joan., XIV, 16-17.
(5) Joan., XV, 26-27.
(6) Luc, X., 16.
(7) Joan., XX, 21.

Digitized by Google

apôtres, que de rejeter quoi que ce fût de la doctrine de Jésus-Christ lui-même.

Assurément la parole des Apôtres, après la descente du Saint-Esprit en eux, a retenti jusqu'aux lieux les plus éloignés. Partout où ils posent le pied, ils se présentent comme les envoyés de Jésus lui-même. « C'est par lui (Jésus-Christ) que nous avons reçu la grâce et l'apostolat pour faire obéir à la foi toutes les nations en son nom (1). » Et partout, sur leurs pas, Dieu fait éclater la divinité de leur mission par des prodiges. « Et eux, étant partis, prêchèrent partout, le Seigneur coopérant avec eux et confirmant leur parole par les miracles qui l'accompagnaient (2). » De quelle parole s'agit-il ? De celle, évidemment, qui embrasse tout ce qu'ils avaient eux-mêmes appris de leur maître : car ils attestent publiquement et au grand jour qu'il leur est impossible de taire quoi que ce soit de tout ce qu'ils ont vu et entendu.

Mais, Nous l'avons dit ailleurs, la mission des Apôtres n'était point de nature à pouvoir périr avec la personne même des Apôtres, ou disparaître avec le temps, car c'était une mission publique et instituée pour le salut du genre humain. Jésus-Christ, en effet, a ordonné aux Apôtres de prêcher « l'Evangile à toute créature », et « de porter son nom devant les peuples et les rois », et de « lui servir de témoins jusqu'aux extrémités de la terre ». Et, dans l'accomplissement de cette grande mission, il a promis d'être avec eux, et cela non pas pour quelques années ou quelques périodes d'années, mais pour tous les temps, « jusqu'à la consommation du siècle ». Sur quoi saint Jérôme écrit : « Celui qui promet d'être avec ses disciples jusqu'à la consommation du siècle montre par là, et que ses disciples vivront toujours, et que lui-même ne cessera jamais d'être avec les croyants (3). »

Comment tout cela eût-il pu se réaliser dans les seuls Apôtres, que leur condition d'hommes assujettissait à la loi

(1) Rom., I, 5.
(2) Marc., XVI, 20.
(3) *In Matth.*, lib. IV, cap. XXVIII, v. 20.

Digitized by Google

suprême de la mort? La Providence divine avait donc réglé que le magistère institué par Jésus-Christ ne serait point restreint aux limites de la vie même des Apôtres, mais qu'il durerait toujours. De fait, nous voyons qu'il s'est transmis et qu'il a passé comme de main en main dans la suite des temps.

Les Apôtres, en effet, consacrèrent des évêques et désignèrent nominativement ceux qui devaient être leurs successeurs immédiats dans le « ministère de la parole ». Mais ce n'est pas tout : ils ordonnèrent encore à leurs successeurs de choisir des hommes propres à cette fonction, de les revêtir de la même autorité, et de leur confier à leur tour la charge et la mission d'enseigner. « Toi donc, ô mon fils, fortifie-toi dans la grâce qui est en Jésus-Christ, et ce que tu as entendu de moi devant un grand nombre de témoins, confie-le à des hommes fidèles, qui soient eux-mêmes capables d'en instruire les autres (1). »

Il est donc vrai que de même que Jésus-Christ a été envoyé par Dieu, et les Apôtres par Jésus-Christ, de même les évêques et tous ceux qui ont succédé aux Apôtres ont été envoyés par les Apôtres. « Les Apôtres nous ont prêché l'Evangile, envoyés par Notre-Seigneur Jésus-Christ, et Jésus-Christ a été envoyé par Dieu. La mission du Christ est donc de Dieu, celle des Apôtres est du Christ, et toutes les deux ont été instituées selon l'ordre par la volonté de Dieu...

« Les Apôtres prêchaient donc l'Evangile à travers les nations et les villes; et après avoir éprouvé selon l'esprit de Dieu ceux qui étaient les prémices de ces chrétientés, ils établirent des évêques et des diacres pour gouverner ceux qui croiraient dans la suite... Ils instituèrent ceux que nous venons de dire, et plus tard ils prirent des dispositions pour que, ceux-là venant à mourir, d'autres hommes éprouvés leur succédassent dans leur ministère (2). »

Il est donc nécessaire que d'une façon permanente sub-

(1) II Tim., II, 1-2.
(2) S. Clemens Rom. *Epist. I, ad Corinth*, cap. XLII, XLIV.

Digitized by Google

siste, d'une part, la mission constante et immuable d'enseigner tout ce que Jésus-Christ a enseigné lui-même; d'autre part, l'obligation constante et immuable d'accepter et de professer toute la doctrine ainsi enseignée. C'est ce que saint Cyprien exprime excellemment en ces termes : « Lorsque Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans son Evangile, déclare que ceux qui ne sont pas avec lui sont ses ennemis, il ne désigne pas une hérésie en particulier, mais il dénonce comme ses adversaires tous ceux qui ne sont pas entièrement avec lui et qui, ne recueillant pas avec lui, mettent la dispersion dans son troupeau : Celui qui n'est pas aves moi, dit-il, est contre moi, et celui qui ne recueille pas avec moi disperse (1). »

Pénétrée à fond de ces principes et soucieuse de son devoir, l'Eglise n'a jamais rien eu plus à cœur, rien poursuivi avec plus d'effort, que de conserver de la façon la plus parfaite l'intégrité de la foi. C'est pourquoi elle a regardé comme des rebelles déclarés, et chassé loin d'elle tous ceux qui ne pensaient pas comme elle sur n'importe quel point de sa doctrine. Les Ariens, les Montanistes, les Novatiens, les Quartodécimans, les Eutychiens n'avaient assurément pas abandonné la doctrine catholique tout entière, mais seulement telle ou telle partie; et pourtant, qui ne sait qu'ils ont été déclarés hérétiques et rejetés du sein de l'Eglise?

Et un jugement semblable a condamné tous les fauteurs de doctrines erronées qui ont apparu dans la suite aux différentes époques de l'histoire. « Rien ne saurait être plus dangereux que ces hérétiques qui, conservant en tout le reste l'intégrité de la doctrine, par un seul mot, comme par une goutte de venin, corrompent la pureté et la simplicité de la foi que nous avons reçue de la tradition dominicale, puis apostolique (2). »

Telle a été toujours la coutume de l'Eglise, appuyée par le jugement unanime des saints Pères, lesquels ont toujours

(1) *Epist.* LXIX *ad Magnum*, n. 1.
(2) Auctor *Tractatus de Fide orthodoxa contra Arianos.*

Digitized by Google

regardé comme exclu de la communion catholique et hors de l'Eglise quiconque se sépare le moins du monde de la doctrine enseignée par le magistère authentique. Epiphane, Augustin, Théodoret ont mentionné chacun un grand nombre des hérésies de leur temps. Saint Augustin remarque que d'autres espèces d'hérésies peuvent se développer, et que, si quelqu'un adhère à une seule d'entre elles, par le fait même il se sépare de l'unité catholique. « De ce que quelqu'un, dit-il, ne croit point ces erreurs (à savoir les hérésies qu'il vient d'énumérer), il ne s'ensuit pas qu'il doive se croire et se dire chrétien catholique. Car il peut y avoir, il peut surgir d'autres hérésies qui ne sont point mentionnées dans cet ouvrage, et quiconque embrasserait l'une d'entre elles, cesserait d'être chrétien catholique (1). »

Ce moyen institué par Dieu pour conserver l'unité de foi dont nous parlons, est exposé avec insistance par saint Paul dans son épître aux Ephésiens. Il les exhorte d'abord à conserver avec grand soin l'harmonie des cœurs : « Appliquez-vous à conserver l'unité d'esprit par le lien de la paix (2); » et comme les cœurs ne peuvent être pleinement unis par la charité, si les esprits ne sont point d'accord dans la foi, il veut qu'il y ait chez tous qu'une même foi. « Un seul Seigneur, une seule foi. » Et il veut une unité si parfaite, qu'elle exclue tout danger d'erreur : « Afin que nous ne soyons plus comme de petits enfants qui flottent, ni emportés çà et là à tout vent de doctrine, par la méchanceté des hommes, par l'astuce qui entraîne dans le piège de l'erreur. » Et il enseigne que cette règle doit être observée, non point pour un temps, mais « jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité de la foi, à la mesure de l'âge de la plénitude du Christ ». Mais où Jésus-Christ a-t-il mis le principe qui doit établir cette unité et le secours qui doit la conserver? Le voici : « Il a établi les uns apôtres,... d'autres pasteurs et docteurs, pour la perfection des saints, pour l'œuvre du ministère, pour l'édification du corps du Christ.»

(1) *De Hæresibus*, n. 88.
(2) Ephes., IV, 3 et seqq.

Digitized by Google

Aussi c'est cette même règle que, depuis l'antiquité la plus reculée, les Pères et les Docteurs ont toujours suivie et unanimement défendue. Ecoutez Origène : « Toutes les fois que les hérétiques nous montrent les Ecritures canoniques, auxquelles tout chrétien donne son assentiment et sa foi, ils semblent dire : C'est chez nous qu'est la parole de vérité. Mais nous ne devons point les croire, ni nous écarter de la primitive tradition ecclésiastique, ni croire autre chose que ce que les Eglises de Dieu nous ont enseigné par la tradition successive (1). »

Ecoutez saint Irénée : « La véritable sagesse est la doctrine des Apôtres... qui est arrivée jusqu'à nous par la succession des évêques..., en nous transmettant la connaissance très complète des Ecritures, conservée sans altération (2). »

Voici ce que dit Tertullien : « Il est constant que toute doctrine conforme à celle des Eglises apostoliques, mères et sources primitives de la foi, doit être déclarée vraie, puisqu'elle garde sans aucun doute ce que les Eglises ont reçu des Apôtres du Christ, le Christ de Dieu... Nous sommes en communion avec les Eglises apostoliques ; nul n'a une doctrine différente : c'est là le témoignage de la vérité (3). »

Et saint Hilaire : « Le Christ, se tenant dans la barque pour enseigner, nous fait entendre que ceux qui sont hors de l'Eglise ne peuvent avoir aucune intelligence de la parole divine. Car la barque représente l'Eglise, dans laquelle seul le Verbe de vie réside et se fait entendre, et ceux qui sont en dehors et qui restent là, stériles et inutiles comme le sable du rivage, ne peuvent point le comprendre (4). »

Rufin loue saint Grégoire de Nazianze et saint Basile de ce « qu'ils s'adonnaient uniquement à l'étude des livres de l'Ecriture sainte, et de ce qu'ils n'avaient point la présomp-

(1) *Vetus interpretatio Commentariorum in Matth.*., n. 46.
(2) *Contra Hæreses*, lib. IV, cap. XXXIII, n. 8.
(3) *De Præscript.*, XXI.
(4) *Comment. in Matth.*, XIII, n. 1.

Digitized by Google

tion d'en demander l'intelligence à leurs propres pensées, mais de ce qu'ils la cherchaient dans les écrits et l'autorité des anciens, qui eux-mêmes, ainsi qu'il était constant, avaient reçu de la succession apostolique la règle de leur interprétation (1) ».

Il est donc évident, d'après tout ce qui vient d'être dit, que Jésus-Christ a institué dans son Eglise un magistère vivant, authentique et, de plus, perpétuel, qu'il a investi de sa propre autorité, revêtu de l'esprit de vérité, confirmé par des miracles, et il a voulu et très sévèrement ordonné que les enseignements doctrinaux de ce magistère fussent reçus comme les siens propres.

Toutes les fois donc que la parole de ce magistère déclare que telle ou telle vérité fait partie de l'ensemble de la doctrine divinement révélée, chacun doit croire avec certitude que cela est vrai ; car si cela pouvait en quelque manière être faux, il s'ensuivrait, ce qui est évidemment absurde, que Dieu lui-même serait l'auteur de l'erreur des hommes. « Seigneur, si nous sommes dans l'erreur, c'est vous-même qui nous avez trompés (2). » Tout motif de doute étant ainsi écarté, peut-il être permis à qui que ce soit de repousser quelqu'une de ces vérités sans se précipiter ouvertement dans l'hérésie, sans se séparer de l'Eglise et sans répudier en bloc toute la doctrine chrétienne ?

Car telle est la nature de la foi, que rien n'est plus impossible que de croire ceci et de rejeter cela. L'Eglise professe en effet que la foi est « une vertu surnaturelle par laquelle, sous l'inspiration et avec le secours de la grâce de Dieu, nous croyons que ce qui nous a été révélé par lui est véritable : nous le croyons, non point à cause de la vérité intrinsèque des choses vues dans la lumière naturelle de notre raison, mais à cause de l'autorité de Dieu lui-même qui nous révèle ces vérités, et qui ne peut ni se tromper ni nous tromper (3). » Si donc il y a un point qui ait été

(1) *Hist. eccl.*, lib. II, cap. IX.
(2) Richardus a S. Victore, *De Trin.*, lib. I, cap. II.
(3) Conc. Vatic., sess. III, cap. III.

Digitized by Google

évidemment révélé par Dieu et que nous refusions de le croire, nous ne croyons absolument rien de foi divine. Car le jugement que porte saint Jacques au sujet des fautes dans l'ordre moral, il faut l'appliquer aux erreurs de pensée dans l'ordre de la foi. » Quiconque se rend coupable en un seul point devient transgresseur de tous (1). » Cela est même beaucoup plus vrai des erreurs de la pensée. Ce n'est pas, en effet, au sens le plus propre, qu'on peut appeler transgresseur de toute la loi celui qui a commis une seule faute morale ; car s'il peut sembler avoir méprisé la majesté de Dieu, auteur de toute la loi, ce mépris n'apparaît que par une sorte d'interprétation de la volonté du pécheur. Au contraire, celui qui, même sur un seul point, refuse son assentiment aux vérités divinement révélées, très réellement abdique tout à fait la foi, puisqu'il refuse de se soumettre à Dieu en tant qu'il est la souveraine vérité et le motif propre de la foi : « En beaucoup de points ils sont avec moi, en quelques-uns ils sont avec moi ; mais, à cause de ces quelques points dans lesquels ils se séparent de moi, il ne leur sert de rien d'être avec moi en tout le reste (2). »

Rien n'est plus juste ; car ceux qui ne prennent de la doctrine chrétienne que ce qu'ils veulent, s'appuient sur leur propre jugement et non sur la foi ; et refusant de « réduire en servitude toute intelligence sous l'obéissance du Christ (3) », ils obéissent en réalité à eux-mêmes plutôt qu'à Dieu. « Vous qui dans l'Evangile croyez ce qui vous plaît et refusez de croire ce qui vous déplaît, vous croyez à vous-mêmes beaucoup plus qu'à l'Evangile (4). »

Les Pères du concile du Vatican n'ont donc rien édicté de nouveau, mais ils n'ont fait que se conformer à l'institution divine, à l'antique et constante doctrine de l'Eglise et à la nature même de la foi, quand ils ont formulé ce décret : « On doit croire, de foi divine et catholique, toutes

(1) *Ib.*, II, 10.
(2) S. Augustinus, *in Psal. LIV*, n. 19.
(3) II Corinth., X, 5.
(4) S. August., lib. XVII *contra Faustum Manichæum*, cap. III.

Digitized by Google

les vérités qui sont contenues dans la parole de Dieu écrite ou transmise par la tradition, et que l'Eglise, soit par un jugement solennel, soit par son magistère ordinaire et universel, propose comme divinement révélées (1). »

Pour conclure, puisqu'il est évident que Dieu veut absolument dans son Eglise l'unité de foi, puisqu'il a été démontré de quelle nature il a voulu que fût cette unité et par quel principe il a décrété d'en assurer la conservation, qu'il Nous soit permis de Nous adresser à tous ceux qui n'ont point résolu de fermer l'oreille à la vérité et de leur dire avec saint Augustin : « Puisque nous voyons là un si grand secours de Dieu, tant de profit et d'utilité, hésiterions-nous à nous jeter dans le sein de cette Eglise, qui, de l'aveu du genre humain tout entier, tient du Siège apostolique et a gardé, par la succession de ses évêques, l'autorité suprême, en dépit des clameurs des hérétiques qui l'assiègent, et qui ont été condamnés soit par le jugement du peuple, soit par les solennelles décisions des Conciles, soit par la majesté des miracles ? « Ne pas vouloir lui donner la première place, c'est assurément le fait ou d'une souveraine impiété, ou d'une arrogance désespérée. Et si toute science, même la plus humble et la plus facile, exige, pour être acquise, le secours d'un docteur ou d'un maître, peut-on imaginer un plus téméraire orgueil, lorsqu'il s'agit des livres des divins mystères, que de refuser d'en recevoir la connaissance de la bouche de leurs interprètes, et, sans les connaître, de vouloir les condamner (2) ? »

C'est donc sans aucun doute le devoir de l'Eglise de conserver et de propager la doctrine chrétienne dans toute son intégrité et sa pureté. Mais son rôle ne se borne point là, et la fin même pour laquelle l'Eglise est instituée n'est pas épuisée par cette première obligation. En effet, c'est pour le salut du genre humain que Jésus-Christ s'est sacrifié, c'est à cette fin qu'il a rapporté tous ses enseignements et tous ses préceptes ; et ce qu'il ordonne à l'Eglise de recher-

(1) Sess. III, cap. III.
(2) *De Utilitate credendi*, cap. XVII, n. 35.

Digitized by Google

cher dans la vérité de la doctrine, c'est de sanctifier et de sauver les hommes.

Mais ce dessein si grand, si excellent, la foi, à elle seule, ne peut aucunement le réaliser ; il faut y ajouter le culte rendu à Dieu en esprit de justice et de piété, et qui comprend surtout le sacrifice divin et la participation aux sacrements ; puis encore la sainteté des lois morales et de la discipline. Tout cela doit donc se rencontrer dans l'Eglise, puisqu'elle est chargée de continuer jusqu'à la fin des temps les fonctions du Sauveur : la religion, qui par la volonté de Dieu a en quelque sorte *pris corps* en elle, c'est l'Eglise seule qui l'offre au genre humain dans toute sa plénitude et sa perfection ; et de même tous les moyens de salut qui, dans le plan ordinaire de la Providence, sont nécessaires aux hommes, c'est elle seule qui les leur procure.

Mais, de même que la doctrine céleste n'a jamais été abandonnée au caprice ou au jugement individuel des hommes, mais qu'elle a été d'abord enseignée par Jésus, puis confiée exclusivement au magistère dont il a été question, de même ce n'est point aux premiers venus parmi le peuple chrétien, mais à certains hommes choisis qu'a été donnée par Dieu la faculté d'accomplir et d'administrer les divins mystères, et aussi le pouvoir de commander et de gouverner.

Ce n'est en effet qu'aux Apôtres et à leurs légitimes successeurs que s'adressent ces paroles de Jésus-Christ : « Allez dans le monde tout entier, prêchez-y l'Evangile... baptisez les hommes... faites cela en mémoire de moi... Les péchés seront remis à ceux à qui vous les aurez remis. » De la même façon ce n'est qu'aux Apôtres et à leurs légitimes successeurs qu'il a ordonné de paître le troupeau, c'est-à-dire de gouverner avec autorité tout le peuple chrétien, lequel est en conséquence obligé par le fait même à leur être soumis et obéissant. Tout l'ensemble de ces fonctions du ministère apostolique est compris dans ces paroles de saint Paul : « Que les hommes nous regardent comme ministres du Christ et dispensateurs des mystères de Dieu (1) ».

(1) I Corinth., IV, 1.

Digitized by Google

Ainsi Jésus-Christ a appelé tous les hommes sans exception, ceux qui existaient de son temps et ceux qui devaient exister dans l'avenir, à le suivre comme chef et comme Sauveur, non seulement chacun séparément, mais tous ensemble unis, par une telle association des personnes et des cœurs, que de cette multitude résultât un seul peuple, légitimement constitué en société, un peuple vraiment *un* par la communauté de foi, de but, de moyens appropriés au but, un peuple soumis à un seul et même pouvoir.

Par le fait même, tous les principes naturels, qui parmi les hommes créent spontanément la société destinée à leur faire atteindre la perfection dont leur nature est capable, ont été établis par Jésus-Christ dans l'Eglise, de façon que dans son sein tous ceux qui veulent être les enfants adoptifs de Dieu pussent atteindre et conserver la perfection convenable à leur dignité et ainsi faire leur salut. L'Eglise donc, comme Nous l'avons indiqué ailleurs, doit servir aux hommes de guide vers le ciel, et Dieu lui a donné la mission de juger et de décider par elle-même de tout ce qui touche la religion, et d'administrer à son gré, librement et sans entraves, les intérêts chrétiens.

C'est donc ou ne pas bien la connaître ou la calomnier injustement que de l'accuser de vouloir envahir le domaine propre de la société civile, ou empiéter sur les droits des souverains. Bien plus, Dieu a fait de l'Eglise la plus excellente, à beaucoup près, de toutes les sociétés ; car la fin qu'elle poursuit l'emporte en noblesse sur la fin que poursuivent les autres sociétés, autant que la grâce divine l'emporte sur la nature, et que les biens immortels sont supérieurs aux choses périssables.

Par son origine, l'Eglise est donc une société *divine;* par sa fin, et les moyens immédiats qui y conduisent, elle est *surnaturelle;* par les membres dont elle se compose et qui sont des hommes, elle est une société *humaine.* C'est pourquoi nous la voyons désignée dans les saintes Lettres par des noms qui conviennent à une société parfaite. Elle est appelée non seulement la *Maison de Dieu,* la *Cité placée sur la montagne,* et où toutes les nations doivent se réunir,

Digitized by Google

mais encore le *Bercail*, que doit gouverner un seul pasteur, et où doivent se réfugier toutes les brebis du Christ; elle est appelée le *Royaume suscité par Dieu et qui durera éternellement;* enfin le *corps du Christ*, corps mystique sans doute, mais vivant toutefois, parfaitement conformé et composé d'un grand nombre de membres, et ces membres n'ont pas tous la même fonction, mais ils sont liés entre eux et unis sous l'empire de la tête qui dirige tout.

Or, il est impossible d'imaginer une société humaine véritable et parfaite, qui ne soit gouvernée par une puissance souveraine quelconque. Jésus-Christ doit donc avoir mis à la tête de l'Eglise un chef suprême à qui toute la multitude des chrétiens fût soumise et obéissante. C'est pourquoi, de même que l'Eglise, pour être une en tant qu'elle est la *réunion des fidèles*, requiert nécessairement l'unité de foi, ainsi pour être une en tant qu'elle est une société divinement constituée, elle requiert le droit divin, l'*unité de gouvernement*, laquelle produit et comprend l'*unité de communion*. « L'unité de l'Eglise doit être considérée sous deux aspects : d'abord dans la connexion mutuelle des membres de l'Eglise ou la communication qu'ils ont entre eux; et, en second lieu, dans l'ordre qui relie tous les membres de l'Eglise à un seul chef (1). »

Par où l'on peut comprendre que les hommes ne se séparent pas moins de l'unité de l'Eglise par le *schisme* que par l'hérésie. « On met cette différence entre l'hérésie et le schisme, que l'hérésie professe un dogme corrompu; le schisme, par suite d'une dissension dans l'épiscopat, se sépare de l'Eglise (2). » Ces paroles concordent avec celles de saint Jean Chrysostome sur le même sujet : « Je dis et je proteste que diviser l'Eglise n'est pas un moindre mal que de tomber dans l'hérésie (3). » C'est pourquoi, si nulle hérésie ne peut être légitime, de la même façon il n'y a pas de schisme qu'on puisse regarder comme fait à bon droit.

(1) S. Thomas. 2a 2æ, q. XXXIX, a. 1.
(2) S. Hieronymus, *Commentar. in Epist. ad Titum*, III, v. 10-11.
(3) Hom. XI *in Epist. ad Ephes.*, n. 5.

Digitized by Google

« Il n'est rien de plus grave que le sacrilège du schisme : il n'y a point de nécessité légitime de rompre l'unité (1). »

Quelle est cette souveraine puissance à laquelle tous les chrétiens doivent obéir ; de quelle nature est-elle ? On ne peut le déterminer qu'en constatant et en connaissant bien quelle a été sur ce point la volonté du Christ. Assurément le Christ est le roi éternel, et éternellement, du haut du ciel, il continue à diriger et à protéger invisiblement son royaume, mais puisqu'il a voulu que ce royaume fût visible, il a dû désigner quelqu'un pour tenir sa place sur la terre, après qu'il serait remonté au ciel.

« Si quelqu'un dit que l'unique chef et l'unique pasteur est Jésus-Christ, qui est l'unique époux de l'Eglise unique, cette réponse n'est pas suffisante. Il est évident, en effet, que c'est Jésus-Christ lui-même qui opère les sacrements dans l'Eglise ; c'est lui qui baptise, c'est lui qui remet les péchés ; il est le véritable prêtre qui s'est offert sur l'autel de la croix, et par la vertu duquel son corps est consacré tous les jours sur l'autel ; et cependant, comme il ne devait pas rester avec tous les fidèles par sa présence corporelle, il a choisi des ministres par le moyen desquels il pût dispenser aux fidèles les sacrements dont nous venons de parler, ainsi que nous l'avons dit plus haut (chap. 74). De la même façon, parce qu'il devait soustraire à l'Eglise sa présence corporelle, il a donc fallu qu'il désignât quelqu'un pour prendre à sa place le soin de l'Eglise universelle. C'est pour cela qu'il a dit à Pierre avant son ascension : « Pais mes brebis (2). »

Jésus-Christ a donc donné Pierre à l'Eglise pour souverain chef, et il a établi que cette puissance, instituée jusqu'à la fin des temps pour le salut de tous, passerait par héritage aux successeurs de Pierre, dans lesquels Pierre lui-même se survivrait perpétuellement par son autorité. Assurément c'est au bienheureux Pierre, et en dehors de lui à aucun autre, qu'il a fait cette promesse insigne : « Tu es Pierre,

(1) S. August., *contra Epist. Parmeniani*, lib. II, cap. XI, n. 15.
(2) S. Thomas, *cont. Gent.* l. IV, cap. LXXVI.

Digitized by Google

et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise (1) ». « C'est à Pierre que le Seigneur a parlé : à un seul, afin de fonder l'unité par un seul (2). » — « En effet, sans aucun autre préambule, il désigne par son nom et le père de l'Apôtre et l'Apôtre lui-même (Tu es bienheureux, Simon, fils de Jonas), et il ne permet plus qu'on l'appelle Simon, le revendiquant désormais comme sien en vertu de sa puissance; puis, par une image très appropriée, il veut qu'on l'appelle Pierre, parce qu'il est la pierre sur laquelle il devait fonder son Eglise (3). »

D'après cet oracle, il est évident que, de par la volonté et l'ordre de Dieu, l'Eglise est établie sur le bienheureux Pierre, comme l'édifice sur son fondement. Or, la nature et la vertu propre du fondement, c'est de donner la cohésion à l'édifice par la connexion intime de ses différentes parties; c'est encore d'être le lien nécessaire de la sécurité et de la solidité de l'œuvre tout entière : si le fondement disparaît, tout l'édifice s'écroule.

Le rôle de Pierre est donc de supporter l'Eglise et de maintenir en elle la connexion, la solidité d'une cohésion indissoluble. Or, comment pourrait-il remplir un pareil rôle, s'il n'avait la puissance de commander, de défendre, de juger, en un mot un pouvoir de juridiction propre et véritable? Il est évident que les Etats et les sociétés ne peuvent subsister que grâce à un pouvoir de juridiction. Une primauté d'honneur, ou encore le pouvoir si modeste de conseiller et d'avertir, qu'on appelle pouvoir de direction, sont incapables de prêter à aucune société humaine un élément bien efficace d'unité et de solidité.

Au contraire, ce véritable pouvoir dont nous parlons est déclaré et affirmé dans ces paroles : « Et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » — « Qu'est-ce à dire, contre elle? Est-ce contre la pierre sur laquelle le Christ bâtit l'Eglise? Est-ce contre l'Eglise? La phrase reste ambiguë; serait-ce pour signifier que la pierre et

(1) Matth., xvi, 18.
(2) Pacianus *ad Sempronium*, ep. III, n. 11.
(3) S. Cyril. Alex. *in Evang. Joan.*, lib. II, in cap. 1, v. 42.

Digitized by Google

l'Eglise ne sont qu'une seule et même chose ? Oui, c'est là, je crois, la vérité : car les portes de l'enfer ne prévaudront ni contre la pierre sur laquelle le Christ bâtit l'Eglise, ni contre l'Eglise elle-même (1). » Voici la portée de cette divine parole : L'Eglise, appuyée sur Pierre, quelle que soit la violence, quelle que soit l'habileté que déploient ses ennemis visibles et invisibles, ne pourra jamais succomber ni défaillir en quoi que ce soit.

« L'Eglise étant l'édifice du Christ, lequel a sagement bâti « sa maison sur la pierre », ne peut être soumise aux portes de l'enfer; celles-ci peuvent prévaloir contre quiconque se trouvera en dehors de la pierre, en dehors de l'Eglise, mais elles sont impuissantes contre elle (2). » Si Dieu a confié son Eglise à Pierre, c'est donc afin que ce soutien invisible la conservât toujours dans toute son intégrité. Il l'a donc investi de l'autorité nécessaire; car, pour soutenir réellement et efficacement une société humaine, le droit de commander est indispensable à celui qui la soutient.

Jésus a ajouté encore : « Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux. » Il est clair qu'il continue à parler de l'Eglise, de cette Eglise qu'il vient d'appeler *sienne*, et qu'il a déclaré vouloir bâtir sur Pierre, comme sur son fondement. L'Eglise offre en effet l'image non seulement d'un *édifice*, mais d'un *royaume;* au reste, nul n'ignore que les clés sont l'insigne ordinaire de l'autorité. Ainsi, quand Jésus promet de donner à Pierre les clés du royaume des cieux, il promet de lui donner le pouvoir et l'autorité sur l'Eglise. « Le Fils lui a donné (à Pierre) la mission de répandre dans le monde tout entier la connaissance du Père et du Fils lui-même, et il a donné à un homme mortel toute la puissance céleste, quand il a confié les clés à Pierre, qui a étendu l'Eglise jusqu'aux extrémités du monde et qui l'a montrée plus inébranlable que le ciel (3). »

(1) Origen., *Comm. in Matth.*, tom. XII, n. 11.
(2) Origen., *Comm. in Matth.*, tom. XII, n. 11.
(3) S. Joan. Chrysost., hom. LIV, *in Matth.*, n. 2.

Digitized by Google

Ce qui suit a encore le même sens : « Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié aussi dans le ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié aussi dans le ciel. » Cette expression figurée : lier et délier, désigne le pouvoir d'établir des lois, et aussi celui de juger et de punir. Et Jésus-Christ affirme que ce pouvoir aura une telle étendue, une telle efficacité, que tous les décrets rendus par Pierre seront ratifiés par Dieu. Ce pouvoir est donc souverain et tout à fait indépendant, puisqu'il n'a sur la terre aucun pouvoir au-dessus de lui, et qu'il embrasse l'Eglise tout entière et tout ce qui est confié à l'Eglise.

La promesse faite à Pierre a été accomplie, au temps où Jésus-Christ Notre-Seigneur, après sa résurrection, ayant demandé par trois fois à Pierre s'il l'aimait plus que les autres, lui dit sous une forme impérative : « Pais mes agneaux..., pais mes brebis (1). » C'est-à-dire que tous ceux qui doivent être un jour dans sa bergerie, il les remet à Pierre comme à leur vrai pasteur. « Si le Seigneur interroge, ce n'est pas qu'il doute : il ne veut pas s'instruire, mais instruire au contraire celui que, sur le point de remonter au ciel, il nous laissait comme le vicaire de son amour... Et parce que, seul entre tous, Pierre professe cet amour, il est mis à la tête de tous les autres... à la tête des plus parfaits, pour les gouverner, étant plus parfait lui-même (2) ».

Or, le devoir et le rôle du pasteur, c'est de guider le troupeau, de veiller à son salut en lui procurant des pâturages salutaires, en écartant les dangers, en démasquant les pièges, en repoussant les attaques violentes : bref, en exerçant l'autorité du gouvernement. Donc, puisque Pierre a été préposé comme pasteur au troupeau des fidèles, il a reçu le pouvoir de gouverner tous les hommes pour le salut desquels Jésus-Christ a répandu son sang. « Pourquoi a-t-il versé son sang? Pour racheter ces brebis, qu'il a confiées à Pierre et à ses successeurs (3) ».

(1) Joan., xxi, 16-17.
(2) S. Ambros., *Expos. in Evang. sec. Luc.*, l. X, n. 175-176.
(3) S. Joan. Chrysostomus, *de Sacerdotio*, lib. II.

Digitized by Google

Et parce qu'il est nécessaire que tous les chrétiens soient liés entre eux par la communauté d'une loi immuable, c'est pour cela que par la vertu de ses prières Jésus-Christ Notre-Seigneur a obtenu à Pierre que, dans l'exercice de son pouvoir, sa foi ne défaillît jamais. « J'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point (1) ». Il lui a ordonné, en outre, toutes les fois que les circonstances le demanderaient, de communiquer lui-même à ses frères la lumière et l'énergie de son âme : « Confirme tes frères (2) ». Celui donc qu'il avait désigné comme le fondement de l'Eglise, il veut qu'il soit la colonne de la foi.

« Puisque de sa propre autorité il lui donnait le royaume, ne pouvait-il pas affermir sa foi, d'autant que, en l'appelant Pierre, il le désignait comme le fondement qui devait affermir l'Eglise (3) ? »

De là vient que certains noms, qui désignent de très grandes choses, et « qui appartiennent en propre à Jésus-Christ en vertu de sa puissance, Jésus lui-même a voulu les rendre communs à lui et à Pierre par participation (4) », afin que la communauté des titres manifestât la communauté du pouvoir. Ainsi lui qui est « la pierre principale de l'angle, sur laquelle tout l'édifice construit s'élève comme un temple sacré dans le Seigneur (5) », il a établi Pierre comme la *pierre* sur laquelle devait être appuyée son Eglise. « Quand Jésus lui dit : « Tu es la pierre », cette parole lui conféra un beau titre de noblesse. Et pourtant il est la pierre, non pas comme le Christ est la pierre, mais comme Pierre peut être la pierre. Car le Christ est essentiellement la pierre inébranlable, et c'est par elle qne Pierre est la pierre. Car Jésus communique ses dignités sans s'appauvrir... Il est le prêtre, il fait des prêtres... Il est la pierre, il fait de son apôtre la pierre (6). »

(1) Luc., XXII, 32.
(2) Luc., XXII, 32.
(3) S. Ambr., *de Fide*, lib. IV, n. 56.
(4) S. Leo Mag. serm. IV, cap. II.
(5) Ephes., II, 21.
(6) Hom. *de Pœnitentia*, n. 4, in append. opp. S. Basilii.

Digitized by Google

Il est encore le roi de l'Eglise, « qui possède la clé de David; il ferme et personne ne peut ouvrir; il ouvre et personne ne peut fermer (1) » : or, en donnant les clés à Pierre, il le déclare le chef de la société chrétienne. Il est encore le pasteur suprême qui s'appelle lui-même « le bon pasteur (2) »; or, il a établi Pierre comme pasteur de ses agneaux et de ses brebis. C'est pourquoi saint Chrysostome a dit : « Il était le principal entre les Apôtres, il était comme la bouche des autres disciples à la tête du corps apostolique... Jésus, lui montrant qu'il doit désormais avoir confiance, parce que toute trace de son reniement est effacée, lui confie le gouvernement de ses frères... Il lui dit : Si tu m'aimes, sois le chef de tes frères (3). » Enfin, celui qui confirme « en toute bonne œuvre et toute bonne parole (4) », c'est lui qui commande à Pierre de confirmer ses frères.

Saint Léon le Grand a donc bien raison de dire : « Du sein du monde tout entier, Pierre seul est élu pour être mis à la tête de toutes les nations appelées, de tous les Apôtres, de tous les Pères de l'Eglise; de telle sorte que, bien qu'il y ait dans le peuple de Dieu beaucoup de pasteurs, cependant Pierre régit proprement tous ceux qui sont aussi principalement régis par le Christ (5) ».

De même, saint Grégoire le Grand écrit à l'empereur Maurice Auguste : « Pour tous ceux qui connaissent l'Evangile, il est évident que, par la parole du Seigneur, le soin de toute l'Eglise a été confié au saint apôtre Pierre, chef de tous les Apôtres... Il a reçu les clefs du royaume du ciel, la puissance de lier et de délier lui est attribuée, et le soin et le gouvernement de toute l'Eglise lui est confié (6) .»

Or, cette autorité faisant partie de la constitution et de l'organisation de l'Eglise comme son élément principal,

(1) Apocal., III, 7.
(2) Joan., X, 11.
(3) Hom. LXXXVIII *in Joan.*, n. 1.
(4) II Thessal., II, 16.
(5) Serm. IV, cap. II.
(6) *Epistolarum*, lib. V, ep. XX.

Digitized by Google

puisqu'elle est le principe de l'unité, le fondement de la sécurité et de la durée perpétuelle, il s'ensuit qu'elle ne pouvait en aucune façon disparaître avec le bienheureux Pierre, mais qu'elle devait nécessairement passer à ses successeurs et être transmise de l'un à l'autre. « La disposition de la vérité demeure donc, et le bienheureux Pierre, persévérant dans la fermeté de la pierre, dont il a reçu la vertu, n'a point quitté le gouvernail de l'Eglise, mis dans sa main (1). »

C'est pourquoi les Pontifes qui succèdent à Pierre dans l'épiscopat romain possèdent de droit divin le suprême pouvoir dans l'Eglise. « Nous définissons que le Saint-Siège apostolique et le Pontife romain possèdent la primauté sur le monde entier, et que le Pontife romain est le successeur du bienheureux Pierre, prince des Apôtres, et qu'il est le véritable vicaire de Jésus-Christ, le chef de toute l'Eglise, le Père et le docteur de tous les chrétiens, et qu'à lui dans la personne du bienheureux Pierre a été donné par Notre-Seigneur Jésus-Christ le plein pouvoir de paître, de régir et de gouverner l'Eglise universelle ; ainsi que cela est contenu aussi dans les actes des conciles œcuméniques et dans les sacrés canons (1). » Le quatrième concile de Latran dit de même : « L'Eglise romaine... par la disposition du Seigneur, possède le principat de la puissance ordinaire sur toutes les autres Eglises, en sa qualité de mère et de maîtresse de tous les les fidèles du Christ. »

Tel était déjà auparavant le sentiment unanime de l'antiquité qui, sans la moindre hésitation, a toujours regardé et vénéré les évêques de Rome comme les successeurs légitimes du bienheureux Pierre. Qui pourrait ignorer combien nombreux, combien clairs, sont sur ce point les témoignages des saints Pères ? Bien éclatant est celui de saint Irénée, qui parle ainsi de l'Eglise romaine : « C'est à cette Eglise que, à cause de sa prééminence supérieure, toute Eglise doit nécessairement se réunir (2). »

(1) S. Leo Mag. *Serm. III*, cap. III.
(2) Conc. Florent.

Digitized by Google

Saint Cyprien affirme, lui aussi, de l'Eglise romaine, qu'elle est la racine et la mère de l'Eglise catholique (1), la chaire de Pierre et l'Eglise principale d'où est née l'unité sacerdotale (2) ». Il l'appelle la « chaire de Pierre », parce qu'elle est occupée par le successeur de Pierre ; « l'Eglise principale », à cause du principat conféré à Pierre et à ses légitimes successeurs, « celle d'où est née l'unité » parce que dans la société chrétienne la cause efficiente de l'unité est l'Eglise romaine.

C'est pourquoi saint Jérôme écrit en ces termes à Damase : « Je parle au successeur du pêcheur et au disciple de la croix... Je suis lié par la communion à Votre Béatitude, c'est-à-dire à la chaire de Pierre. Je sais que sur cette pierre est bâtie l'Eglise (3) ». La méthode habituelle de saint Jérôme pour reconnaître si un homme est catholique, c'est de savoir s'il est uni à la chaire romaine de Pierre. « Si quelqu'un est uni à la chaire de Pierre, c'est mon homme (4). »

Par une méthode analogue, saint Augustin, qui déclare ouvertement que « dans l'Eglise romaine s'est toujours maintenu le principat de la chaire apostolique », affirme que quiconque se sépare de la foi romaine n'est point catholique. « On ne peut croire que vous gardiez la véritable foi catholique, vous qui n'enseignez pas qu'on doit garder la foi romaine (5). » De même saint Cyprien : « Etre en communion avec Corneille, c'est être en communion avec l'Eglise catholique (6). »

L'abbé Maxime enseigne également que la marque de la vraie foi et de la vraie communion, c'est d'être soumis au Pontife romain. « Si quelqu'un veut n'être point hérétique et ne point passer pour tel, qu'il ne cherche pas à satisfaire

(1) *Contra Hæreses*, lib. III, c. III, n. 2.
(2) *Ep. XLVIII ad Corn.*, n. 3.
(3) *Ep. LIX, ad eumd.*, n. 14.
(4) *Ep. XV ad Damas*, n. 2.
(5) *Ep. XVI ad Damas.*, n. 2.
(6) *Ep. XLIII*, n. 7. — *Sermo CXX*, n. 13.
(7) *Ep. LV*, n. 1.

Digitized by Google

celui-ci ou celui-là... Qu'il se hâte de satisfaire en tout le siège de Rome. Le siège de Rome satisfait, tous partout et d'une seule voix le proclameront pieux et orthodoxe. Car si l'on veut persuader ceux qui me ressemblent, c'est en vain qu'on se contenterait de parler, si l'on ne satisfait et si l'on n'implore le bienheureux Pape de la très sainte Eglise des Romains, c'est-à-dire le Siège apostolique. » Et voici, d'après lui, la cause et l'explication de ce fait. C'est que l'Eglise romaine « a reçu du Verbe de Dieu incarné lui-même, et, d'après les saints conciles, selon les saints canons et les définitions, elle possède sur l'universalité des saintes Eglises de Dieu qui existent sur toute la surface de la terre, l'empire et l'autorité en tout et pour tout, et le pouvoir de lier et de délier. Car lorsqu'elle lie ou délie, le Verbe, qui commande aux vertus célestes, lie ou délie aussi dans le ciel (1). »

C'était donc un article de foi chrétienne, c'était un point reconnu et observé constamment, non par une nation ou par un siècle, mais par tous les siècles et par l'Orient non moins que par l'Occident, que rappelait au synode d'Ephèse, sans soulever aucune contradiction, le prêtre Philippe, légat du Pontife romain : « Il n'est douteux pour personne, et c'est une chose connue de tous les temps, que le saint et bienheureux Pierre, prince et chef des Apôtres, colonne de la foi et fondement de l'Eglise catholique, a reçu de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Sauveur et Rédempteur du genre humain, les clés du royaume, et que le pouvoir de lier et de délier les péchés a été donné à ce même Apôtre, qui, jusqu'au moment présent et toujours, vit dans ses successeurs et exerce en eux son autorité (2). » Tout le monde connaît la sentence du concile de Chalcédoine sur le même sujet : « Pierre a parlé... par la bouche de Léon (3) », sentence à laquelle la voix du troisième concile de Constantinople répond comme un écho : « Le souverain prince des Apôtres combattait avec nous, car nous avons

(1) *Defloratio ex Ep. ad Petrum illustrem.*
(2) Actio III.
(3) Actio II.

Digitized by Google

eu en notre faveur son imitateur et son successeur dans son Siège... On ne voyait au dehors (pendant qu'on lisait la lettre du Pontife romain) que du papier et de l'encre, et c'était Pierre qui parlait par la bouche d'Agathon (1). »

Dans la formule de profession de foi catholique, proposée en termes exprès par Hormisdas au commencement du VI^e^ siècle, et souscrite par l'empereur Justinien et aussi par les patriarches Epiphane, Jean et Mennas, la même pensée est exprimée avec une grande vigueur : « Comme la sentence de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a dit : « Tu « es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise », ne peut être négligée..., ce qui a été dit et confirmé par la réalité des faits, puisque dans le Siège apostolique la religion catholique a toujours été conservée sans aucune tache (2). »

Nous ne voulons point énumérer tous les témoignages : il Nous plaît néanmoins de rappeler la formule selon laquelle Michel Paléologue a professé la foi au deuxième concile de Lyon : « La sainte Eglise romaine possède aussi la souveraine et pleine primauté et principauté sur l'Eglise catholique universelle, et elle reconnaît, avec vérité et humilité, avoir reçu cette primauté et principauté, avec la plénitude de la puissance, du Seigneur lui-même, dans la personne du bienheureux Pierre, prince ou chef des Apôtres, dont le Pontife romain est le successeur. Et de même qu'elle est tenue de défendre, avant tous les autres, la vérité de la foi, de même, si des difficultés s'élèvent au sujet de la foi, c'est par son jugement qu'elles doivent être tranchées (3). »

Si la puissance de Pierre et de ses successeurs est pleine et souveraine, il ne faudrait cependant pas croire qu'il n'y en a point d'autre dans l'Eglise. Celui qui a établi Pierre comme fondement de l'Eglise a aussi « choisi douze de ses disciples, auxquels il a donné le nom d'apôtres » (4). De

(1) Actio XVIII.
(2) *Post epist XXVI ad omnes ep. Hisp.*, n. 4.
(3) Actio IV.
(4) Luc., VI, 13.

Digitized by Google

même que l'autorité de Pierre est nécessairement permanente et perpétuelle dans le Pontife romain, ainsi les évêques, en leur qualité de successeurs des Apôtres, sont les héritiers du pouvoir ordinaire des Apôtres, de telle sorte que l'ordre épiscopal fait nécessairement partie de la constitution intime de l'Eglise. Et quoique l'autorité des évêques ne soit ni pleine, ni universelle, ni souveraine, on ne doit pas cependant les regarder comme de simples *vicaires* des Pontifes romains, car ils possèdent une autorité qui leur est propre, et ils portent en toute vérité le nom de prélats *ordinaires* des peuples qu'ils gouvernent.

Mais, comme le successeur de Pierre est unique, tandis que ceux des apôtres sont très nombreux, il convient d'étudier quels liens, d'après la constitution divine, unissent ces derniers au Pontife romain. Et d'abord, l'union des évêques avec le successeur de Pierre est d'une nécessité évidente et qui ne peut faire le moindre doute ; car, si ce lien se dénoue, le peuple chrétien lui-même n'est plus qu'une multitude qui se dissout et se désagrège, et ne peut plus, en aucune façon, former un seul corps et un seul troupeau : « Le salut de l'Eglise dépend de la dignité du souverain prêtre ; si on n'attribue point à celui-ci une puissance à part et élevée au-dessus de toute autre, il y aura dans l'Eglise autant de schismes que de prêtres (1). »

C'est pourquoi il faut faire ici une remarque importante. Rien n'a été conféré aux Apôtres indépendamment de Pierre ; plusieurs choses ont été conférées à Pierre isolément et indépendamment des Apôtres. Saint Jean Chrysostome, expliquant les paroles de Jésus-Christ (S. Jean, XXI, 15), se demande « pourquoi, laissant de côté les autres, le Christ s'adresse ici à Pierre », et il répond formellement : « C'est qu'il était le principal entre les Apôtres, comme la bouche des autres disciples et le chef du corps apostolique (2) ». Lui seul, en effet, a été désigné par le

(1) S. Hieron., *Dial. cont. Lucif.*, n. 9.
(2) *Hom. LXXXVIII in Joan.*, n. 1.

Digitized by Google

Christ comme fondement de l'Eglise. C'est à lui qu'a été donné tout pouvoir de lier et de délier; à lui seul également a été confié le pouvoir de paître le troupeau.

Au contraire, tout ce que les Apôtres ont reçu, en fait de fonctions et d'autorité, ils l'ont reçu conjointement avec Pierre : « Si la divine Bonté a voulu que les autres princes de l'Eglise eussent quelque chose en commun avec Pierre, ce qu'elle n'a pas refusé aux autres, elle ne le leur a jamais donné que par lui (1). Il a reçu seul beaucoup de choses, mais rien n'a été accordé à qui que ce soit sans sa participation (2). »

Par où l'on voit clairement que les évêques perdraient le droit et le pouvoir de gouverner, s'ils se séparaient sciemment de Pierre ou de ses successeurs. Car, par cette séparation, ils s'arrachent eux-mêmes du fondement sur lequel doit reposer tout l'édifice, et ils sont ainsi mis en dehors de l'édifice lui-même; pour la même raison, ils se trouvent exclus du bercail que gouverne le pasteur susuprême, et bannis du royaume dont les clefs ont été données par Dieu à Pierre seul.

Ces considérations nous font comprendre le plan et le dessein de Dieu dans la constitution de la société chrétienne. Ce plan, le voici : l'auteur divin de l'Eglise, ayant décrété de lui donner l'unité de foi, de gouvernement, de communion, a choisi Pierre et ses successeurs pour établir en eux le principe et comme le centre de l'unité. C'est pourquoi saint Cyprien écrit : « Il y a, pour arriver à la foi, une démonstration facile, qui résume la vérité. Le Seigneur s'adresse à Pierre en ces termes : « Je te dis que tu es Pierre... » C'est sur un seul qu'il bâtit l'Eglise. Et quoique après sa résurrection il confère à tous les Apôtres une puissance égale et leur dise : « Comme mon Père m'a envoyé... », cependant, pour mettre l'unité en pleine lumière, c'est en un seul qu'il établit, par son autorité, l'origine et le point de départ de cette même unité (3) ».

(1) S. Leo Mag. *Serm. IV*, cap. II.
(2) S. Leo Mag. *Serm. IV*, cap. II.
(3) *De Unit. Ecc.*, n. 4.

Digitized by Google

Et saint Optat de Milève : « Tu sais fort bien, écrit-il, tu ne peux pas le nier, que c'est à Pierre le premier qu'a été conférée la chaire épiscopale dans la ville de Rome : c'est là que s'est assis le chef des Apôtres, Pierre, qui, par suite, a été appelé Cephas. C'est dans cette chaire unique que tous devaient garder l'unité, afin que les autres Apôtres ne pussent se retrancher chacun isolément dans son siège, et que celui-là fût désormais schismatique et prévaricateur qui élèverait une autre chaire contre cette chaire unique (1) ». De là vient cette sentence du même saint Cyprien, que l'hérésie et le schisme se produisent et naissent l'une et l'autre de ce fait, que l'on refuse à la puissance suprême l'obéissance qui lui est due : « L'unique source d'où ont surgi les hérésies et d'où sont nés les schismes, c'est que l'on n'obéit point au pontife de Dieu et que l'on ne veut pas reconnaître dans l'Eglise en même temps un seul pontife et un seul juge qui tient la place du Christ (2). »

Nul ne peut donc avoir part à l'autorité s'il n'est uni à Pierre, car il serait absurde de prétendre qu'un homme exclu de l'Eglise a l'autorité dans l'Eglise. C'est à ce titre qu'Optat de Milève reprenait les Donatistes : « C'est contre les portes de l'enfer que Pierre, comme nous le lisons dans l'Evangile, a reçu les clés du salut ; Pierre, c'est-à-dire notre chef, à qui Jésus-Christ a dit : « Je te donnerai les « clés du royaume des cieux, et les portes de l'enfer ne « triompheront jamais d'elles. » Comment donc osez-vous essayer de vous attribuer les clés du royaume des cieux, vous qui combattez contre la chaire de Pierre » (3).

Mais l'ordre des évêques ne peut être regardé comme vraiment uni à Pierre, de la façon que le Christ l'a voulu, que s'il est soumis et s'il obéit à Pierre ; sans quoi il se disperse nécessairement en une multitude où règnent la confusion et le désordre. Pour conserver l'unité de foi et de communion telle qu'il la faut, ni une primauté d'hon-

(1) *De Schism. Donat.*, lib. II.
(2) *Epist. XII ad Corn.*, n. 5.
(3) Lib. II, n. 4, 5.

Digitized by Google

neur ni un pouvoir de direction ne suffisent; il faut absolument une autorité véritable et en même temps souveraine, à laquelle obéisse toute la communauté. Qu'a voulu en effet le Fils de Dieu, quand il a promis les clés du royaume des cieux au seul Pierre? Que *les clés* désignent ici la puissance suprême, l'*usage biblique* et le consentement unanime des Pères ne permettent point d'en douter.

Et on ne peut interpréter autrement les pouvoirs qui ont été conférés soit à Pierre séparément, soit aux Apôtres conjointement avec Pierre. Si la faculté de lier, de délier, de paître le troupeau, donne aux évêques, successeurs des Apôtres, le droit de gouverner avec une autorité véritable le peuple confié à chacun d'eux, assurément cette même faculté doit produire le même effet dans celui à qui a été assigné par Dieu lui-même le rôle de paître *les agneaux* et *les brebis*. « Pierre n'a pas seulement été établi pasteur par le Christ, mais pasteur des pasteurs. Pierre donc paît les agneaux et il paît les brebis; il paît les petits et il paît les mères; il gouverne les sujets, il gouverne aussi les prélats, car dans l'Eglise, en dehors des agneaux et des brebis, il n'y a rien » (1).

De là viennent chez les anciens pères ces expressions tout à fait à part qui désignent le bienheureux Pierre, et qui le montrent évidemment comme placé au degré suprême de la dignité et du pouvoir. Ils l'appellent fréquemment « le chef de l'assemblée des disciples; le prince des saints Apôtres; le coryphée du chœur apostolique; la bouche de tous les Apôtres; le chef de cette famille; celui qui commande au monde entier; le premier parmi les Apôtres; la colonne de l'Eglise ».

La conclusion de tout ce qui précède semble se trouver dans ces paroles de saint Bernard au pape Eugène : « Qui êtes-vous? Vous êtes le grand prêtre, le pontife souverain. Vous êtes le prince des évêques, vous êtes l'héritier des Apôtres... Vous êtes celui à qui les clés ont été données, à

(1) S. Brunonis ep. Signiensis *Com. in Joan.*, part. III, cap. XXI, n. 55.

Digitized by Google

qui les brebis ont été confiées. D'autres que vous sont aussi portiers du ciel et pasteurs de troupeaux ; mais ce double titre est en vous d'autant plus glorieux que vous l'avez reçu en héritage dans un sens plus particulier que tous les autres. Ils ont, eux, leurs troupeaux qui leur ont été assignés : chacun a le sien ; à vous, tous les troupeaux ensemble ont été confiés ; à vous seul, un seul troupeau, formé non pas seulement des brebis, mais aussi des pasteurs : vous êtes l'unique pasteur de tous. Vous me demandez comment je le prouve. Par la parole du Seigneur.

« A qui, en effet, je ne dis pas entre les évêques, mais même entre les Apôtres, ont été confiées ainsi absolument et indistinctement toutes les brebis ? Si tu m'aimes, Pierre, pais mes brebis. — Lesquelles ? Les peuples de telle ou telle cité, de telle contrée, de tel royaume ? — Mes brebis, dit-il. Qui ne voit qu'il n'en désigne point quelques-unes, mais qu'il les assigne toutes à Pierre ? Nulle distinction, donc nulle exception » (1).

Mais ce serait s'éloigner de la vérité et contredire ouvertement à la constitution divine de l'Eglise que de prétendre que chacun des évêques, pris isolément, doit être soumis à la juridiction des pontifes romains, mais que tous les évêques, pris ensemble, ne le doivent point. Quelle est, en effet, toute la raison d'être et la nature du fondement ? C'est de sauvegarder l'unité et la solidité, bien plus encore de l'édifice tout entier que de chacune de ses parties. Et cela est beaucoup plus vrai dans le sujet dont nous parlons, car Jésus-Christ Notre-Seigneur a voulu, par la solidité du fondement de son Eglise, obtenir ce résultat, que les portes de l'enfer ne puissent prévaloir contre elle. Or tout le monde convient que cette promesse divine doit s'entendre de l'Eglise universelle et non de ses parties prises isolément, car celles-ci peuvent en réalité être vaincues par l'effort des enfers, et il est arrivé à plusieurs d'entre elles, prises séparément, d'être en effet vaincues.

De plus, celui qui a été mis à la tête du troupeau tout

(1) *De Consid.*, lib. II, cap. VIII.

Digitized by Google

entier, doit avoir nécessairement l'autorité non seulement sur les brebis dispersées, mais sur tout l'ensemble des brebis réunies. Est-ce que par hasard l'ensemble des brebis gouverne et conduit le pasteur ? Les successeurs des Apôtres, réunis ensemble, seraient-ils le fondement sur lequel le successeur de Pierre devrait s'appuyer pour trouver la solidité ?

Celui qui possède les clés du royaume a évidemment droit et autorité non seulement sur les provinces isolées, mais sur toutes à la fois ; et de même que les évêques, chacun dans son territoire, commandent avec une véritable autorité non seulement à chaque particulier, mais à la communauté entière, de même les pontifes romains, dont la juridiction embrasse toute la société chrétienne, ont toutes les parties de cette société, même réunies ensemble, soumises, et obéissantes à leur pouvoir. Jésus-Christ Notre-Seigneur, Nous l'avons déjà assez dit, a donné à Pierre et à ses successeurs la charge d'être ses vicaires, et d'exercer perpétuellement dans l'Eglise le même pouvoir qu'il a exercé lui-même durant sa vie mortelle. Or dira-t-on que le collège des Apôtres l'emportait en autorité sur son Maître ?

Cette puissance, dont Nous parlons, sur le collège même des évêques, puissance que les saintes Lettres énoncent si ouvertement, l'Eglise n'a jamais cessé de la reconnaître et de l'attester. Voici sur ce point les déclarations des conciles : « Nous lisons que le pontife romain a jugé les prélats de toutes les Eglises ; mais nous ne lisons point qu'il ait été jugé par qui que ce soit (1). » Et la raison de ce fait est indiquée : c'est que « il n'y a point d'autorité supérieure à l'autorité du Siège apostolique (2) ».

C'est pourquoi Gélase parle ainsi des décrets des conciles : « De même que ce que le premier Siège n'a point approuvé n'a pu rester en vigueur, ainsi au contraire ce qu'il a confirmé par son jugement a été reçu par toute l'Eglise (3). » En

(1) Hadrian. II, in *Alloc. III ad. Syn. Rom. an. 869.* Cf. Actionem VII Conc. Constantinop. IV.
(2) Nicola. in *Ep. LXXXVI ad Michael. Imp.*
(3) *Ep. XXVI ad. Ep. Dardaniæ*, n. 5.

Digitized by Google

effet, ratifier ou infirmer les sentences et les décrets des conciles a toujours été le propre des pontifes romains. Léon le Grand annula les actes du conciliabule d'Ephèse; Damase rejeta celui de Rimini ; Adrien Ier, celui de Constantinople ; et le vingt-huitième canon du concile de Chalcédsine, parce qu'il est dépourvu de l'approbation et de l'autorité du Siège apostolique, est resté, on le sait, sans vigueur et sans effet. C'est donc avec raison que, dans le cinquième concile de Latran, Léon X a porté ce décret : « Il conste manifestement, non seulement des témoignages de l'Ecriture sainte, des paroles des Pères et des autres pontifes romains et des décrets des saints canons, mais encore de l'aveu formel des conciles eux-mêmes, que seul le pontife romain, selon le temps où il est en charge, a plein droit et pouvoir, comme ayant autorité sur tous les conciles, pour convoquer, transférer et dissoudre les conciles (3). »

Les saintes Lettres attestent bien que les clés du royaume des cieux ont été confiées à Pierre seul, et aussi que le pouvoir de lier et de délier a été conféré aux Apôtres conjointement avec Pierre; mais de qui les Apôtres auraient-ils reçu le souverain pouvoir *sans Pierre* et *contre Pierre?* Aucun témoignage ne nous le dit. Assurément ce n'est point de Jésus-Christ qu'ils l'ont reçu.

C'est pourquoi le décret du concile du Vatican, qui a défini la nature et la portée de la primauté du pontife romain, n'a point introduit une opinion nouvelle, mais a affirmé l'antique et constante foi de tous les siècles.

Et il ne faut pas croire que la soumission des mêmes sujets à deux autorités entraîne la confusion de l'administration. Un tel soupçon nous est interdit tout d'abord par la sagesse de Dieu, qui a lui-même conçu et établi l'organisation de ce gouvernement. De plus, il faut remarquer que ce qui troublerait l'ordre et les relations mutuelles, ce serait la coexistence, dans une société, de deux autorités du même degré, dont aucune ne serait soumise à l'autre.

(1) Sess. IV, cap. III.

Digitized by Google

Mais l'autorité du pontife romain est souveraine, universelle et pleinement indépendante : celle des évêques est limitée d'une façon précise et n'est pas pleinement indépendante. « L'inconvénient serait que deux pasteurs fussent établis avec un degré égal d'autorité sur le même troupeau. Mais que deux supérieurs, dont l'un est au-dessus de l'autre, soient établis sur les mêmes sujets, ce n'est pas un inconvénient ; et c'est de la sorte que le même peuple est gouverné immédiatement par le prêtre de la paroisse, par l'évêque et par le pape (1). »

D'ailleurs, les pontifes romains, sachant leur devoir, veulent plus que personne la conservation de tout ce qui a été divinement institué dans l'Eglise : c'est pourquoi, de même qu'ils défendent les droits de leur propre pouvoir avec le zèle et la vigilance nécessaires, ainsi ils ont mis et mettront constamment tous leurs soins à sauvegarder l'autorité propre des évêques. Bien plus, tout ce qui est rendu aux évêques d'honneur et d'obéissance, ils le regardent comme leur étant rendu à eux-mêmes. « Mon honneur, c'est l'honneur de l'Eglise universelle. Mon honneur, c'est la pleine vigueur de l'autorité de mes frères. Je ne me sens vraiment honoré que lorsqu'on rend à chacun d'eux l'honneur qui lui est dû (2). »

Dans tout ce qui précède, Nous avons fidèlement tracé l'image et exprimé les traits de l'Eglise d'après sa divine constitution. Nous avons insisté sur son unité ; Nous avons assez montré quelle en est la nature et par quel principe son divin auteur a voulu en assurer le maintien.

Tous ceux qui, par un insigne bienfait de Dieu, ont le bonheur d'être nés dans le sein de l'Eglise catholique et d'y vivre, entendront — Nous n'avons aucune raison d'en douter — notre voix apostolique. « Mes brebis entendent ma voix (3). » Ils auront trouvé dans cette lettre de quoi s'instruire plus pleinement et s'attacher avec un amour plus ardent chacun à leurs propres pasteurs, et par eux au

(1) S. Thomas *in IV Sent.* dist. XVII, a. 4, ad q. 4, ad 3.
(2) S. Greg. M. *Ep. lib. VIII*, ep. XXX, ad Eulogium.
(3) Joan., X, 27,

Digitized by Google

pasteur suprême, afin de pouvoir plus sûrement demeurer dans le bercail unique, et recueillir une plus grande abondance de fruits salutaires.

Mais en « fixant nos regards sur l'auteur et le consommateur de la foi, sur Jésus (1) », dont Nous tenons la place et dont Nous exerçons la puissance, tout faible que Nous sommes pour le poids de cette dignité et de cette charge, Nous sentons sa charité enflammer notre âme, et ces paroles que Jésus-Christ disait de lui-même, Nous Nous les approprions, non sans raison : « J'ai d'autres brebis qui ne sont point de ce bercail ; il faut aussi que je les amène, et elles entendront ma voix (2). »

Qu'ils ne refusent donc point de Nous écouter et de se montrer dociles à notre amour paternel tous ceux qui détestent l'impiété aujourd'hui si répandue, qui reconnaissent Jésus-Christ, qui le confessent Fils de Dieu et Sauveur du genre humain, mais qui pourtant vivent errants et éloignés de son Epouse. Ceux qui prennent le Christ, il faut qu'ils le prennent tout entier. « Le Christ tout entier, c'est une tête et un corps : la tête, c'est le Fils unique de Dieu ; le corps, c'est son Eglise : c'est l'époux et l'épouse, deux en une seule chair. Tous ceux qui ont à l'égard de la tête un sentiment différent de celui des Ecritures saintes ont beau se trouver dans tous les lieux où est établie l'Eglise, ils ne sont point dans l'Eglise. Et, de même tous ceux qui pensent comme l'Ecriture sainte au sujet de la tête, mais qui ne vivent point en communion avec l'unité de l'Eglise, ils ne sont point dans l'Eglise (3). »

Et c'est aussi avec une égale ardeur que Notre cœur

(1) Hebr., XII, 2.

(2) Joan., X, 16.

(3) Totus Christus caput et corpus est : caput unigenitus Filius Dei, corpus ejus Ecclesia : sponsus et sponsa, duo in carne una. Quicumque de ipso capite a Scripturis sanctis dissentiunt, etiamsi in omnibus locis inveniantur in quibus Ecclesia designata est, non sunt in Ecclesia. Et rursus, quicumque de ipso capite Scripturis sanctis consentiunt, et unitati Ecclesiæ non communicant, non sunt in Ecclesia. (S. August. *Contra Donat. ep.* sive *de Unit. Eccl.* caput IV, n. 7.)

Digitized by Google

s'élance vers ceux que le souffle contagieux de l'impiété n'a point encore entièrement empoisonnés, et qui ont au moins le désir d'avoir pour père le Dieu véritable, créateur de la terre et du ciel. Qu'ils réfléchissent et qu'ils comprennent bien qu'ils ne peuvent en aucune façon être au nombre des enfants de Dieu, s'ils n'en viennent à reconnaître pour frère Jésus-Christ et pour mère l'Eglise.

C'est donc à tous que Nous adressons, avec un grand amour, ces paroles que Nous empruntons à saint Augustin : « Aimons le Seigneur notre Dieu, aimons son Eglise : lui comme un père, elle comme une mère. Que personne ne dise : Oui, je vais encore aux idoles ; je consulte les possédés et les sorciers, mais cependant je ne quitte pas l'Eglise de Dieu : je suis catholique. Vous restez attaché à la mère, mais vous offensez le père. Un autre dit pareillement : A Dieu ne plaise ; je ne consulte point les sorciers, je n'interroge point les possédés, je ne pratique point de divinations sacrilèges, je ne vais point adorer les démons, je ne sers point des dieux de pierre, mais je suis du parti de Donat. Que vous sert de ne point offenser le père, qui vengera, lui, la mère que vous offensez ? Que vous sert de confesser le Seigneur, d'honorer Dieu, de le louer, de reconnaître son Fils, de proclamer qu'il est assis à la droite du Père, si vous blasphémez son Eglise ? Si vous aviez un protecteur, auquel vous rendiez tous les jours vos devoirs, et si vous veniez à outrager son épouse par une accusation grave, oseriez-vous encore entrer dans la maison de cet homme ? Tenez-vous donc, mes bien-aimés, tenez-vous tous unanimement attachés à Dieu votre père et à votre mère l'Eglise (1). »

(1) Amemus Dominum Deum nostrum, amemus Ecclesiam ejus : illum sicut patrem, istam sicut matrem. Nemo dicat : ad idola quidem vado, arreptitios et sortilegos consulo, sed tamen Dei Ecclesiam non relinquo : catholicus sum. Tenens matrem, offendisti patrem. Alius item dicit : absit a me, non consulo sortilegum, non quæro arreptitium, non quæro divinationes sacrilegas, non eo ad adoranda dæmonia, non servio lapidibus ; sed tamen in parte Donati sum. Quid tibi prodest non offensus pater, qui, offensam vindicat matrem ? Quid prodest si Dominum confiteris, Deum honoras, ipsum

Digitized by Google

Nous confiant grandement dans la miséricorde de Dieu, qui peut toucher très puissamment les cœurs des hommes et forcer les volontés, même rebelles, à venir à lui, Nous recommandons très instamment à sa bonté tous ceux qu'a visés Notre parole. Et comme gage des dons célestes et en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons avec grand amour dans le Seigneur à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostoliqne.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le vingt-neuvième jour de juin, l'an 1896, de notre pontificat le dix-neuvième.

LÉON XIII PAPE.

prædicas, Filium ejus agnoscis, sedentem ad Patris dexteram confiteris, et blasphemas Ecclesiam ejus ?... Si haberes aliquem patronum cui quotidie obsequereris, si unum crimen de ejus conjuge diceres, numquid domum ejus intrares ? Tenete ergo, carissimi, tenete omnes unanimiter Deum patrem et matrem Ecclesiam. (*Enar. in Psal. LXXXVIII* serm. II, n° 14.)

Digitized by Google

LE « JÉSUS » DE M. AICARD

Les gens bien informés murmurent — depuis la dernière élection, il faudrait peut-être dire : murmuraient — autour de ce poème toutes sortes de pronostics couleur vert académique qui sont de nature à terrifier les ennemis de M. Zola. Il paraît que le moment est venu d'occire le hideux réalisme, ou plutôt d'achever son cadavre récalcitrant et puis d'aller installer sous la coupole l'idéalisme incarné, pour quelques-uns, dans la personne de l'auteur de *Jésus*. Excellentes intentions, auxquelles pour mon compte, j'applaudis de toute mon âme : nous souhaitons tous, nous croyants, que M. Aicard l'emporte sur M. Zola. Mais la sympathie pour la personne du poète ne doit pas nous empêcher de juger son œuvre. Nous ne devons pas souffrir que sous prétexte de diplomatie académique, on enlève à la personne adorable du Sauveur son nimbe divin. Quelles que soient les finesses de sa phraséologie idéaliste, M. Aicard nie la divinité de Jésus-Christ. Comme j'essaierai de le démontrer tout à l'heure, le renanisme constitue le fond de sa doctrine. Le devoir des catholiques me paraît donc tout tracé.

Pour quiconque se place au point de vue religieux et moral, ce poème étrange manque tout d'abord d'à-propos. Il exalte certaines vertus précieuses et très désirables, mais que des prédicateurs plus ou moins autorisés nous prêchent depuis bientôt un siècle avec plus de chaleur que de clarté. En revanche, il en est d'autres dont l'absence pro-

Digitized by Google

duit dans notre société contemporaine des effets désastreux, et que M. Aicard passe sous silence. A Dieu ne plaise que je dédaigne la pitié et la bonté chères à M. Aicard, et je voudrais bien n'avoir aucune réserve à faire sur les vers où il les glorifie.

> Mais en nous, contre nous, nous avons un recours,
> C'est la bonté, c'est la pitié, c'est l'Evangile :
> Nous sentons tout le reste incertain et fragile.
> Le ciel est vide et noir ; et c'est la fin des jours.

Cette façon de vaticiner nous épouvanterait grandement si elle ne nous amusait. M. Aicard n'est sans doute pas mieux fixé que nous sur la date du jugement dernier ; il n'a parlé de la fin des jours, je suppose, que pour donner à son style une couleur un peu biblique. Mais comment peut-il nous dire que, hors la bonté et la pitié tout est incertain et précaire? (1) Nous autres chrétiens, nous connaissons trois vertus théologales qui sont : la foi, l'espérance et la charité; de plus, nous cherchons à pratiquer quatre vertus cardinales qu'on nomme la justice, la prudence, la tempérance, la force. Les deux vertus particulièrement chères à M. Aicard sont donc renfermées dans la seule charité. Or, la charité, on ne la néglige pas absolument au XIX^e^ siècle. On ne parle que d'asiles de jour et de nuit, d'orphelinats, d'hôpitaux, de caisses de retraite, de conférences de Saint-Vincent-de-Paul, etc. Cette bonté universelle s'étend jusqu'aux bêtes, et le concurrent de M. Aicard, M. Zola proposait naguère l'amour fraternel de la bête en général, du chien en particulier, comme le moyen le plus efficace de rétablir la paix parmi les hommes. Notre génération peut se glorifier, je crois, de pratiquer la pitié ; elle a peut-être le droit de se plaindre qu'on la lui prêche trop ou du moins qu'on la lui prêche mal. Même des hommes de beaucoup d'esprit ne savent pas toujours évi-

(1) J'ai supprimé le mot Evangile parce que, dans les vers de M. Aicard, il n'a pas de sens. Evangile signifie bonne nouvelle et par conséquent joie, espérance ; l'Evangile tel que l'entend le poète laisse le ciel *vide et noir*.

Digitized by Google

ter, dans leurs homélies laïques, la sentimentalité pleurarde.

D'autre part, tout le monde se plaint que les caractères manquent d'énergie. Où sont les hommes de caractère, sachant garder au milieu des agitations et des dangers, le calme et la force ? Nous sommes presque tous, hélas ! peu ou prou neurasthéniques. Les catastrophes qui nous menacent résulteront, si malheureusement elles se produisent, de l'agitation des foules, du manque de sang-froid des hommes d'Etat, bien plus que de la dureté des cœurs. Depuis des siècles, les chrétiens chantent devant le Jésus très doux des tabernacles ce qu'on pourrait appeler l'hymne de la force morale : O victime de salut, donnez-nous la force, *da robur*. Plus qu'aucun autre siècle, le nôtre a besoin de force et je voudrais bien que ce qu'on appelle l'opinion publique signifiât catégoriquement aux écrivains plus ou moins conducteurs d'âmes quelque chose comme ceci : Assez de lamentations sur nous-mêmes, assez d'anatomie psychologique, assez de tirades sur la bonté et la pitié russes. Enseignez-nous plutôt comment on peut vouloir, si possible, et tâchez de nous dire s'il existe une gymnastique de la volonté.

M. Aicard n'a pas été mieux inspiré en s'attaquant aux prêtres, dans un livre qui a pour titre *Jésus*. Le besoin se faisait-il vraiment sentir de fulminer contre l'Inquisition ? Si la société de nos jours court quelque péril grave, ce n'est pas du côté du cléricalisme. Sans doute, depuis un siècle, en 1793 et en 1871, on a vu des prêtres figurer à côté des bourreaux, mais à titre de victimes. Alors pourquoi des strophes comme celle-ci :

> On a fait de ton nom sortir tous les scandales,
> Et l'on a vu tes fils, des prêtres et des rois,
> Ton sceptre en main, les pieds chaussés dans tes sandales,
> Imitant tes bourreaux, reclouer l'Homme en croix...

Les prêtres de nos jours ne trouvent pas mieux grâce devant l'éloquence vengeresse de M. Aicard. On dirait vraiment que c'est une gageure : presque tous les écrivains

Digitized by Google

qui consacrent leurs veilles, depuis quelques années, au prosélytisme religieux, commencent par injurier les prêtres. Rendons-leur cette justice qu'ils se rencontrent toujours dans le choix des mêmes épithètes. Nous sommes des ignorants, des sots, des vaniteux et des égoïstes. Je ne connais rien de plus amer pour un prêtre que d'avoir à constater tant de fois la persistance de cette hostilité inconcevable. Quand bien même les accusations portées contre nous auraient quelque fondement, la société laïque a-t-elle bien le droit de nous traiter de la sorte? Au lendemain de la Révolution, l'Eglise ne s'est relevée que lentement de ses ruines, et, de peur sans doute de l'aider trop dans son œuvre de restauration sociale, l'opinion et les divers gouvernements qui se sont succédé en France n'ont cessé de lui témoigner de la défiance et du dédain, sinon de la haine. Les laïques qui veulent bien s'occuper de nous devraient donc mettre dans leurs appréciations un peu plus de modération et de bienveillance.

Mais, Dieu merci, le clergé contemporain ne mérite pas ces reproches que lui adressent des hommes dont la plupart manquent de compétence ; il compte des savants, des penseurs et des écrivains dont le nombre s'augmente tous les jours. Pour peu qu'il veuille se renseigner, M. Aicard ne tardera pas à s'en apercevoir, peut-être à ses dépens. Qu'il me permette de le lui dire en effet : il a abordé son sujet sans avoir étudié suffisamment les questions d'exégèse, et c'est lui qui vient reprocher leur ignorance aux prêtres occupés depuis plus d'un demi-siècle au relèvement des études bibliques !

Enfin, le livre de M. Aicard me paraît de nature à prolonger un état d'âme un peu vieillot et très fâcheux. Nous ne saurions trop combattre, à l'heure présente, les idées vagues, fécondes en malentendus ; il faut crever toutes ces métaphores éblouissantes, legs des Hugo et des Renan, qui nous masquent la vraie vérité religieuse ! M. Aicard nous apporte tout un stock de ces images nuageuses qui suffirait à enténébrer des générations de lecteurs. Il appelle le Christ un fantôme, une ombre, un spectre ; lui-même se contente

Digitized by Google

de rêver au pied de la Croix. Que Dieu nous garde de trop rêver ! La vie est sérieuse, comme le chantait Longfellow, il s'agit de la bien vivre, en cherchant la vérité, en priant, et en agissant. Toutes les élucubrations philosophico-littéraires qui ont paru depuis quelques années ont comme paralysé chez nous la faculté que Dieu a donnée à l'homme de voir clairement certaines choses.

C'est pourquoi il importe avant tout d'arriver coûte que coûte à des solutions nettes, ce qui est encore la meilleure manière de se conformer à la doctrine de Celui qui a dit : « Que votre parole soit oui, oui ; non, non. » Ecrire environ trois cents pages de vers sur « Jésus » est une belle et louable, bien qu'un peu audacieuse entreprise littéraire. Mais il est clair que pour les âmes assoiffées de religion, une seule question intéressante se pose; ou plutôt, la question qui depuis dix-huit siècles divise les hommes, prime tout et relègue à l'arrière-plan toutes les autres préoccupations. Jésus était-il un homme ou le Verbe, c'est-à-dire Dieu fait chair ? Ne me répondez pas, je vous en supplie, qu'il était un homme sublime, divin, un incomparable prophète. Toutes ces façons de parler sont pitoyables et ont quelque chose d'exaspérant. Outre que vous aurez beaucoup de peine à prouver que, dans votre hypothèse, Jésus n'était pas un menteur ou tout au moins qu'il ne laissait pas sciemment le mensonge s'accréditer autour de lui, en quoi peuvent bien m'émouvoir tous vos développements oratoires ou poétiques sur un homme admirable par bien des côtés, mais victime de ses illusions ? Il a promulgué une morale sublime, oui, mais cette morale est au-dessus de nos forces, si elle n'a pas de sanction par-delà la mort. Puisque le Christ n'est pas ressuscité, nous ne ressusciterons pas, nous non plus, ou du moins nous n'en savons rien, et dès lors nous sommes les plus misérables des hommes. Allons au fond des choses : le Jésus purement humain que nous présentent nos modernes doctrines est un Jésus idéalisé, transfiguré, un Jésus qui ne répond à aucune réalité certaine. M. Aicard nous l'a redit maintes fois après Renan et bien d'autres. Le christianisme résulte donc d'un

Digitized by Google

ensemble d'hallucinations et de fourberies. Mais alors on nous apitoie sur la destinée d'un homme qui n'était probablement qu'un obscur démagogue qui pouvait même avoir mérité son châtiment. Et, à supposer que le Jésus, qui n'a peut-être jamais existé, de nos sceptiques exégètes, ait mérité son nom de Juste cela ne change nullement en bien notre situation présente. Ce Jésus hypothétique ne nous intéresse pas plus que des milliers de victimes innocentes, parfaitement authentiques celles-là, que nous fait connaître l'histoire, Jeanne d'Arc par exemple. En tout cas, il ne peut rien pour adoucir nos tristesses présentes, ni dissiper nos doutes, ni étancher notre soif de comprendre. Par contre, son souvenir produirait parmi nous des maux certains, des maux très profonds. Le christianisme a surexcité nos ambitions surnaturelles et suprasensibles, aiguisé notre sensibilité, creusé, si je puis parler ainsi, dans nos âmes un abîme infini que Dieu seul peut remplir. Après cela, on viendrait nous dire : les souffrances que vous éprouvez ici-bas ne compteront pour rien dans la vie à venir; gardez-vous d'espérer le ciel, parce qu'il n'existe pas; quand vous portez votre croix, ne vous figurez pas que vous marchez à la suite de l'Homme-Dieu, qu'il est là, vivant, compatissant, toujours prêt à vous secourir. Finis, tous ces mystères. Le Jésus que vous implorez était un pauvre révolté, mort misérablement il y a dix-huit cents ans. On a brodé autour de sa vie et de sa mort de magnifiques légendes, et nous qui savons faire des phrases, nous mettons notre talent à continuer le grand mensonge.

Oh! que ce grand saint Paul avait dit juste! Si le Christ n'est pas ressuscité, nous sommes les plus misérables des hommes.

Or, M. Aicard raconte ainsi la résurrection du Sauveur :

Madeleine, en pleurant, pressa la croix baisée.

Elle éleva vers Lui la beauté de ses yeux
Où l'amour tendre et pur était une lumière,
Et fière de pleurer, ce jour-là, la première,
Elle aima dans la mort l'Epoux mystérieux.

Digitized by Google

. . . . . .

Or, il ressuscita si vivant dans leur âme
Que tous crurent le voir et le virent vraiment.
Il apparut d'abord dans le cœur d'une femme,
Car on garde la vie aux morts en les aimant.

On me dira qu'aux yeux des penseurs, la biographie de Jésus importe peu et qu'il suffit que sa doctrine soit belle et bonne par elle-même. Eh bien, non ! Messieurs les penseurs se trompent. « Le christianisme, a dit Charles Gore, est la foi en une certaine personne, Jésus-Christ. Le christianisme vrai est une relation personnelle, la foi consciente et motivée des hommes qui connaissent leur faiblesse, leurs besoins, leur ignorance, en un rédempteur, qu'ils savent suprême, sans besoins, infaillible (1).

Théologien médiocre, M. Aicard ne sait pas suppléer à la faiblesse de son information exégétique par la vigueur du portrait. Son Jésus manque d'originalité et de vie; à peine peut-on lui reconnaître deux ou trois caractères distinctifs. Par exemple, il est, à n'en pas douter, très humain; il semblerait même participer plus qu'il ne convient des misères de l'humanité. Non seulement il passe, — *quasi unus ex nobis* — par les terribles épreuves du jardin des Oliviers et du Calvaire, que M. Aicard rabaisse un peu, mais à certains moments il paraît assez embarrassé de son rôle de Dieu. J'avoue toutefois que, sur ce point, je n'ose exprimer ma pensée qu'avec grande crainte. Ainsi, l'amitié divine qui unissait au Sauveur tel que se le représentent les chrétiens, Marie, l'ancienne pécheresse de Magdala, est quelque chose de délicat, d'élevé, de beau qui a toujours transporté d'admiration les cœurs les plus aimants et les esprits les plus distingués. Pour expliquer la grande scène des parfums, M. Aicard détaille les sentiments du Christ et de la pécheresse d'une façon qui me révolte :

Elle comptait bien faire, avec ses cheveux blonds,
Un câble pour lier ses pieds, ses mains, son âme...

(1) *The Incarnation of the Son of God*, by Charles Gore.

Digitized by Google

Le vainqueur de Satan vaincra-t-il une femme ?
Et, tremblante d'orgueil, elle murmure : Allons !

. . . . . .

En vain elle écrasa sur les pieds nus sa bouche,
Les baisant, les mordant des talons à l'orteil,
Lui songeait, l'œil au ciel, tourné vers le soleil :
« Sauvons ce cœur captif dans la chair qui me touche. »

Et les beaux pieds du Dieu, sous le baiser charnel,
Rayonnaient vers le front de la femme abaissée,
Qui dit enfin, debout et droite de pensée :
« Pardon ! je t'aimerai, Seigneur, dans l'Eternel ! »

Il a suffi à Pierre de se sentir regardé par son Maître pour comprendre toute l'ignominie de sa trahison, et Madeleine saurait fixer le Sauveur avec des regards mauvais et elle garderait des pensées impures en baisant les pieds divins !

Le Jésus de M. Aicard se fait encore remarquer par un amour pour les bêtes qu'il est permis de trouver exagéré.

Or, comme il cheminait en suivant son beau songe,
Sous un frêle olivier, tout au bord du chemin,
Un vieil âne pelé, qui tirait sur sa longe,
Avançant les naseaux, vint effleurer sa main.

Et Jésus s'arrêta...

. . . . . .

Longtemps il regarda cette humble et lourde tête,
Ces poils longs et rugueux, ces deux gros yeux surpris,
Puis sa main caressa, sur les flancs de la bête,
La trace du bâton qui les avait meurtris.

Vers l'âne enfin Jésus pencha sa face auguste,
Et le pauvre animal, se mettant à trembler,
Soufflait, tout haletant, sur les lèvres du Juste,
Ce grand soupir des cœurs qui ne peuvent parler.

Que signifie exactement le tableau de M. Aicard ? L'auteur n'aurait-il pas voulu ici peindre d'une façon sensible l'amour du Christ pour tout ce qui est humble, maltraité et méprisé ? En ce cas, il se serait un peu trompé, car l'âne ne symbolise pas en Orient, comme en Europe, les petites gens et en particulier les paysans pauvres. Cette fâcheuse

Digitized by Google

réputation de l'âne lui vient du moyen âge, durant lequel il portait des vilains, tandis qu'aux seuls nobles étaient réservés les chevaux. Au contraire, les chefs d'Israël, même les jours de grande solennité, montaient très fiers sur de blanches ânesses, ainsi que le dit Déborah dans son admirable chant de triomphe. Je ne fais pas un grand reproche à M. Aicard d'avoir ainsi parlé d'après nos idées occidentales et modernes, mais, précisément parce que l'âne évoque en nous l'idée de la misère un peu ridicule, le rapprochement entre la face du Juste et les naseaux de l'animal a quelque chose d'un peu... choquant. Je sais que, de nos jours, l'amour des bêtes est fort à la mode, M. Zola et M. Ohnet y ont contribué pour une large part; mais, comme toutes les modes, celle-ci passera.

La méthode employée par M. Aicard devait l'amener comme nécessairement à ne donner qu'un portrait défectueux de son héros. On trouve toutes sortes de genres littéraires un peu disparates dans ce petit volume de vers. M. Aicard commente les plus belles et les plus grandes pages de saint Mathieu, puis, sans transition, il développe de petites historiettes, empruntées aux évangiles apocryphes, comme celle du Juif Errant ou des petits oiseaux d'argile; après une solennelle profession de foi à la de Vogüé, il esquissera de petites scènes de commérages; il vaticine à la façon de Victor Hugo, et il prend le plus souvent un ton de bonhomie, comme Coppée. Nous aimons tous la variété, mais je pense qu'en pareille matière plusieurs préféreraient un peu plus de tenue. Je ne sais s'il existe des règles qui s'imposent à l'artiste désireux de peindre le Sauveur ou de le chanter, mais il est quelques observations aisées qui se présentent à l'esprit toutes les fois qu'il s'agit des grands maîtres et que M. Aicard a vraisemblablement négligées. Nous connaissons en peinture des quantités de chefs-d'œuvre de tout premier ordre qui ont pour objet la personne adorable de l'Homme-Dieu. Quel écrivain peut se flatter d'avoir mis le nom de *Jésus* tout simplement sur une œuvre éternelle ? Même les évangiles n'offrent qu'une surface brisée à l'image divine qu'ils

Digitized by Google

reflètent ; aucun n'est complet, et l'auteur du plus beau termine son récit en disant qu'il faudrait des volumes pour raconter la vie de Jésus.

Sans doute, les Pères, les Docteurs, les mystiques, les maîtres de la chaire ont trouvé des accents divins pour traduire leurs sentiments d'adoration. Telles sont, par exemple, l'hymne du saint Nom de Jésus ou les proses en l'honneur du saint Sacrement, ou telle page de Bossuet, ou telle prosopopée de Lacordaire. Mais toutes les grandes et nobles âmes aimaient Jésus à la fois comme homme et comme Dieu d'un amour profond et ardent qui rend naturelles les plus hautes intuitions ; les larmes de fra Angelico sont justement célèbres. Seulement cette puissance d'aimer qui les faisait jaillir suppose toute une vie d'abnégation et de prières. M. Aicard, qui a lu certainement Alfred de Musset, doit savoir que la génération incrédule de notre temps ne peut pas aimer comme les moines de jadis.

Si du moins on savait de nos jours étudier les Livres saints et s'assimiler leur substance par d'humbles oraisons, mais on a la déplorable habitude de se livrer à des rêveries vagues et quelquefois malsaines, d'après les souvenirs de son enfance, après quoi on se croit en mesure de parler, comme il convient, de la personne du Sauveur. M. Aicard, j'en suis désolé pour lui, ne remplit aucune des conditions auxquelles doit s'astreindre quiconque veut composer une œuvre vraiment sérieuse sur la vie du divin Maître. Sans cela, eût-il commis de ces fautes psychologiques et historiques qui blessent la piété chrétienne à la prunelle de l'œil? Et malheureusement ces sortes de méfaits ne sont pas rares chez lui. A l'instar de M. Renan, il insiste plus que de raison sur les quelques mots de Notre-Seigneur qui paraissent durs pour sa Mère, et que les exégètes ont d'ailleurs expliqués. Il va même jusqu'à faire, de Celle que l'Eglise appelle la mère de la science et de la belle dilection, une bonne femme vulgaire et à peu près sotte :

JÉSUS

Mère, je pars encor : je viens vous dire adieu.....

Digitized by Google

MARIE

..... O mon Jésus ! ô mon fils, ô mon sang,
Ma chair ! — Je vis par toi dans l'éternelle crainte !
J'ai bien souffert de toi lorsque j'étais enceinte.
J'ai bien souffert encor par toi, pauvre innocent,
Lorsqu'il fallut s'enfuir au désert, sur notre âne !
Mais tu n'y pouvais rien, quand tu ne savais pas ;
Aujourd'hui, tu devrais au moins parler plus bas
Hérode te poursuit, le Temple te condamne !...
Es-tu sûr, mon Jésus, d'avoir raison ?

JÉSUS

Adieu...

MARIE

Change ta volonté... tout le monde te blâme.
Mon reproche est si doux... il te semble importun ?

JÉSUS

Hélas ! ma mère, hélas ! vous n'êtes qu'une femme...
Hélas ! femme, entre nous, qu'y a-t-il de commun ?

Tout ce dialogue est odieux et absolument invraisemblable. La Vierge qui avait fait à l'ange les réponses que l'on sait, la Vierge qui avait improvisé le *Magnificat*, la Vierge qui, d'après les Evangiles, conservait dans son cœur toutes les paroles mystérieuses relatives à son divin Fils, M. Aicard nous la présente comme une femme insensible et inintelligente. Au pied de la Croix, elle s'endort :

Comme il allait mourir, il abaissa les yeux
Vers sa mère et vit bien qu'elle était assoupie.
Or, le Maître jugea cette faiblesse impie...

Le poète se croit sans doute autorisé à cela par le fâcheux exemple que les apôtres donnèrent au Jardin des Olives, mais il ne s'est pas donné le temps de réfléchir. Jean, qui s'était endormi au jardin de Gethsémani, sut conserver une attitude digne de lui au pied de la croix. A plus forte raison ne devons-nous pas supposer qu'une Mère, surtout quand cette Mère s'appelle Marie, Mère de

Digitized by Google

Jésus, puisse s'endormir en présence de son Fils supplicié et mourant. D'ailleurs l'Evangile, la liturgie et toute l'histoire de l'art protestent contre cette très malheureuse hypothèse de M. Aicard : « Marie est donc auprès de son Fils, non tant par le voisinage du corps que par la société des douleurs : *Stabat juxta crucem ;* et c'est le premier trait de la ressemblance... La douleur l'a-t-elle abattue, l'a-t-elle jetée à terre par la défaillance ? Au contraire, ne voyez-vous pas qu'elle est droite, qu'elle est assurée ? *Stabat juxta crucem :* « Elle est debout auprès de la croix. » Non, le glaive qui a percé son cœur n'a pu diminuer ses forces ; la constance et l'affliction vont d'un pas égal, et elle témoigne par sa constance qu'elle n'est pas moins soumise qu'elle est affligée (1). » Ce rôle diminué, pour ne pas dire humiliant, que M. Aicard prête à la sainte Vierge est une des choses qui m'ont le plus peiné. A la rigueur on pourrait se montrer indulgent pour ceux dont la main a tâtonné tandis qu'ils essayaient de peindre le Dieu fait homme. Nos yeux mortels ne peuvent pas soutenir le rayonnement de ce visage divin. Mais de Marie, l'humble Vierge de Nazareth, la Mère de Dieu, notre Mère à tous, l'Immaculée qui siège triomphante au-dessus des anges, les hommes chétifs ont su dire des choses infiniment belles et douces. C'est un mauvais signe pour un poète de ne pas se sentir particulièrement inspiré tandis qu'il chante la Mère de Jésus. Non content de nous cacher ces sept glaives de douleur qui transpercèrent son âme, M. Aicard la dépouille de sa perpétuelle virginité, il ne lui suppose aucun sens du sacrifice et du martyre, aucune foi religieuse : nous n'avons plus en face de nous qu'une bonne mère nourrice qu'hypnotisent les bavardages des voisines.

Aucun des grands sujets de l'Evangile n'échappe aux embellissements de M. Aicard. Qui n'a cherché à comprendre le silence que Marie Madeleine gardait aux pieds de Jésus pendant que Marthe, la bonne ménagère, préparait le repas de l'Hôte divin ? « Marthe, Marthe, vous vous in-

(1) Bossuet, *Sermon sur la compassion de la sainte Vierge.*

Digitized by Google

quiétez de beaucoup de choses, Marie a choisi la meilleure part. » De ces paroles est sortie toute la vie contemplative de l'Eglise ; c'est pour continuer l'adoration silencieuse de Marie que d'innombrables communautés d'hommes et de femmes chantent ou prient, nuit et jour, devant le Saint Sacrement. Des théologiens éminents ont développé les hautes idées ou les sentiments qui doivent remplir les âmes des contemplatifs, et toute cette vie angélique de l'humanité, qui ne s'est pas interrompue un moment depuis dix-huit siècles, a son origine dans les doux et sublimes reproches que Jésus adressait à Marthe. M. Aicard supplée au silence de Marie par des enfantillages amoureux qui n'ont rien de bien édifiant :

— « Maître, dis-moi, crois-tu que mon âme est gâtée ?
C'est ta brebis perdue ?... Oh ! si c'était cela.
Je la ferai pour toi légère... porte-la !
Et sans fin elle boit la parole écoutée.
Il aime mieux Marie et le bleu de ses yeux,
Ses cheveux blonds et lourds, tels que des moissons mûres,
Sa lèvre où la parole a de si frais murmures
Et son sourcil pareil au croissant d'or des cieux.

Hélas ! je crois avoir vu quelque chose de semblable dans je ne sais plus quel roman de M. Georges Ohnet.

Quelquefois M. Aicard, par une des nécessités de sa profession, ou par amour-propre, se livre à des commentaires par trop inférieurs au texte sacré qu'ils sont censés illustrer. On lit dans le sermon sur la montagne, ces mots simples qui ont en même temps une profondeur infinie : Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu. A cette idée sublime l'auteur de *Jésus* joint une petite comparaison qu'on rencontre dans tous les romans et dans tous les exercices poétiques des jeunes rhétoriciens :

Heureux les cœurs purs ; ils ont Dieu,
Comme une eau pure en elle a tout le grand ciel bleu.

D'autre part, vous chercherez en vain la moindre allusion à l'une des pages les plus belles et les plus importantes de

Digitized by Google

l'Evangile, je veux dire la dernière prière de Notre-Seigneur : « Père, l'heure est venue, glorifie ton Fils afin que ton Fils te glorifie, selon que tu lui as donné pouvoir sur toute chair, afin qu'il accorde la vie éternelle à tous ceux que tu lui as donnés. Or, la vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ. Je t'ai glorifié sur la terre, j'ai achevé l'œuvre que tu m'as donné à faire. Et maintenant toi, Père, glorifie-moi auprès de toi-même de la gloire que j'avais auprès de toi avant que le monde fût (1). »

M. Aicard se qualifie lui-même d'homme inspiré de l'âme universelle ; il conviendrait plutôt de dire qu'il représente très exactement les préjugés religieux des hommes instruits de sa génération. Or, ces hommes instruits, avec une assurance et une sincérité incroyables rééditent tous les jours, sous une forme ou sous une autre, la même profession désolante d'incrédulité ; ils nous disent : « Oui, nous croyons à la morale évangélique, le *Sermon sur la Montagne* nous ravit, mais le dogme, nous ne saurions l'accepter. Vous qui avez la foi montrez-nous donc un enseignement dogmatique qu'on puisse comparer à l'enseignement moral du *Sermon sur la Montagne.* » J'en demande pardon aux hommes instruits qui aiment à faire quelque fois des incursions sur le domaine de la théologie, cet enseignement dogmatique existe. D'abord la morale du *Sermon sur la Montagne* n'est pas une morale isolée, on dirait aujourd'hui indépendante ; elle se lie à une foi très précise ; les sept béatitudes ont donné lieu à de magnifiques développements dogmatiques. Ensuite la dernière oraison de Notre-Seigneur est de nature à satisfaire les âmes les plus avides de foi ; j'ose la trouver aussi belle et peut-être plus suggestive que le *Sermon sur la Montagne.*

Maintenant il est fort à craindre que ces pages incomparables ne se prêtent pas à des commentaires poétiques ; de toutes les révélations surhumaines qu'elles renferment se dégage une sorte de *Noli me tangere* qui me semble très

(1) Jean, ch. XVII, v. 2-6.

Digitized by Google

clair. Ce n'est pas l'avis de M. Aicard, naturellement, puisqu'il a osé entreprendre une lutte corps à corps avec le texte sacré, en quoi il a fait preuve d'une bien grande audace. Dante a abordé de front la théologie, Corneille et Lamennais ont commenté ou traduit l'*Imitation*, Racine s'est inspiré de l'Ancien Testament et des hymnes du bréviaire romain, Milton a fait des emprunts à la Genèse et à d'autres livres du Canon, mais personne, que je sache, n'a réussi à mettre en vers — j'entends en beaux vers, — tout l'Evangile. M. Aicard a assumé une tâche formidable qu'aucun homme de génie n'a su remplir jusqu'ici.

M. Aicard était-il plus qualifié qu'un autre pour entreprendre de traduire les évangiles en vers français ? Les quelques erreurs théologiques que j'ai relevées, entre un très grand nombre d'autres, ne nous permettent pas de le supposer. Une étude un peu plus détaillée du dernier chapitre de son livre achèvera de nous édifier sur ce point. Seulement ici, je me permettrai de suivre l'auteur pas à pas, comme il a fait lui-même pour l'Evangile.

Ce chapitre qui est un résumé des croyances de l'auteur porte ce titre un peu solennel et très beau tout de même : « Il est éternel ». Malheureusement pour M. Aicard, nous nous rappelons les paroles correspondantes de saint Paul, lesquelles produisent un tout autre effet : « Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui, il est au siècle des siècles ».

Le poète débute par un acte d'adoration renaniste et romantique dans lequel il glisse quelques allusions à sa propre vie.

> Homme divin, au pied de ta croix qui chancelle
> Arbre toujours debout quoique battu du vent
> Je viens, humble inspiré de l'âme universelle,
> A l'heure d'un grand soir t'adorer en rêvant.

Homme divin ! Pour qui sait ce que parler veut dire, ces deux mots constituent une négation de la divinité de Jésus-Christ. Mais pourquoi le poète fait-il allusion à sa propre mort ? Il n'est âgé que de quarante-huit ans si mes renseignements sont exacts, et peut-être se hâte-t-il de

Digitized by Google

prendre le ton d'un vieillard qui sent son âme incliner vers le soir. Nous espérons bien que M. Aicard vivra longtemps pour nous donner des chefs-d'œuvre.

Le poète consacre deux paragraphes à la réfutation de ceux qui opposent à la vie de Jésus l'histoire de Bouddha; il me paraît d'autant moins utile d'insister que les arguments de l'auteur sont plus obscurs.

Il s'attaque aussitôt après aux chrétiens en termes qui ne sont pas plus clairs : en quoi consiste cette horreur mystique qui sort des tombes (1) chaque fois sans doute qu'on célèbre le saint sacrifice de la messe? Tâchez de le deviner si vous pouvez. De même il est assez difficile de savoir en quoi consiste ce commerce de colombes qui excite à un si haut degré la colère de M. Aicard. Vendeur de colombes! je ne comprends pas du tout. Mais il ne faut pas s'étonner si le langage sibyllin du poète échappe à nos faibles entendements; nous n'avons plus, nous chrétiens, le vrai sens du Verbe immortel. — En fait, nous pouvons sans peine accorder à l'auteur que nous n'expliquons pas du tout comme lui le texte évangélique. Reste à savoir quelle traduction est la bonne.

M. Aicard ne doute pas que ce ne soit la sienne :

> Eh bien, qu'importe à ceux que ta lumière inonde!
> En es-tu moins la vie et l'espoir incarné,
> Le vrai Verbe vivant, le vrai salut du monde!
> Seul tu conçus l'amour, seul tu nous l'as donné.

Cette belle assurance m'étonne profondément. Dans les trois cents pages dont se compose le *Jésus* de M. Aicard, il est souvent question de spectres, de crépuscules, d'erreurs qu'il est obligé de réfuter, de soirs, et de ténèbres. C'est là en tout cas la grande inspiration de sa préface où les auteurs d'ordinaire aiment à placer leur pensée profonde.

> Deux hommes cheminaient causant en camarades
> Une *Ombre*, qui venait derrière eux, les joignit...

(1) Ce n'est pas tout : l'horreur mystique sort des tombes
Chaque fois que ton nom retentit sur l'autel.

Digitized by Google

... Une *Ombre* maintenant marchait à leur côté.
C'était Jésus, mais *rien* ne le faisait connaître. .
... Ils voyaient l'étranger comme à *travers* un voile..
... Et les deux pèlerins que le *Spectre* accompagne
Répétaient à celui que *l'on ne peut pas voir :*
« Reste avec nous, Seigneur, parce que c'est *le soir,*
Et notre angoisse croît dans la *nuit* qui nous gagne » ...
.. Il vit. La *nuit* immense a beau venir sur nous,
Ténèbres de l'esprit *qui nie* et qui calcule,
Nous avons beau sentir dans l'affreux *crépuscule,*
Défaillir à la fois nos *cœurs* et nos genoux,
Chacun de nous revoit dans la *nuit* de son âme
Ce *fantôme* divin...

Maintenant, au contraire, le poète se sent inondé de lumières; nous ne pouvons que l'en féliciter, non sans regretter qu'il n'ait pas mieux su nous en faire part. Même dans ce quatrain où l'on chante la lumière, nous ne saisissons pas très bien la pensée de l'auteur. Il dit que Jésus c'est l'espoir incarné, mais après avoir fait entendre à maintes reprises que le paradis des chrétiens n'est qu'un mythe. Je crains que, dans son enthousiasme de néo-chrétien, M. Aicard ne se laisse aller à des exagérations que réprouvent également l'histoire, la théologie et la logique. C'est au moins ce qui lui est arrivé dans le vers suivant :

Nul de tes précurseurs n'est vivant dans notre âme.

Quelle injustice! A chaque instant dans les Evangiles il est fait allusion aux personnages et aux événements de l'Ancien Testament; sur le Thabor, Moïse et Elie figurent à côté de l'Homme-Dieu, lequel n'est pas venu détruire la loi, comme l'affirme M. Aicard, mais la compléter. Les prophéties, les psaumes, les livres sapientiaux, les livres historiques entrent pour une très grande part dans les offices de l'Eglise, et je puis assurer à M. Aicard que la lecture de ces différents ouvrages constitue, même au seul point de vue littéraire, un divertissement de délicats. Les lettrés qui ont bien voulu se donner la peine de découvrir Baruch, ou Amos, ou Isaïe, se sont tous félicités de leur heureuse inspiration.

Digitized by Google

M. Aicard termine par des considérations sur l'état actuel du monde qu'il n'y a pas lieu de trop approfondir, pour la bonne raison qu'elles ne signifient pas grand'chose. Des métaphores vagues, un peu banales aussi, et encore des métaphores (1).

Après avoir achevé la lecture du *Jésus* de M. Aicard, on cherche à se représenter la physionomie du jeune stoïcien qu'il a voulu nous peindre, et on n'y réussit que très imparfaitement. Même dans l'incomparable Cène d'Emmaüs, le héros créé par l'imagination du poète demeure insaisissable. Quelle différence avec les *Disciples d'Emmaüs*, de Paul Véronèse. Au milieu des pauvres gens qui l'entourent, le Christ du peintre italien, trop humainement beau, ce me semble, nous frappe surtout par sa distinction surnaturelle, son air d'infinie supériorité. Il a comme l'air en allé de quelqu'un qui n'appartient pas à la terre, mais qui n'aura plus rien désormais de commun avec la souffrance ou la mort. En présence de cette toile, on se surprend à murmurer le mot triomphant de saint Paul : *Christus resurgens ex mortuis jam non moritur.*

Rembrandt a peint la même scène, mais sous un aspect fort différent. Assis entre deux pauvres ouvriers, dans une misérable chambre d'auberge, son Christ chétif semble encore souffrir toutes les blessures mal cicatrisées du Calvaire ; mais dans ses grands yeux ouverts on lit une sorte de mélancolie divine et une immense compassion pour les pauvres. Un peu socialiste, ce Christ hollandais, mais combien humain, combien vivant, combien touchant !

Remarquez qu'au Jésus humain de M. Aicard, je n'oppose pas le Dieu ressuscité des primitifs, lesquels s'inspiraient de leur foi : la comparaison serait trop difficile.

L'œuvre de M. Aicard n'offre-t-elle donc aucune beauté littéraire ? Dieu me garde de n'y voir que des défauts. Moins préoccupé de doctrine, j'eusse été heureux de

(1) Quelques versets tombés de ta lèvre divine
Quelques gestes inscrits dans un livre inspiré,
Le drame d'une mort où l'espoir se devine,
Voilà de quoi le monde est encor pénétré.

Digitized by Google

m'abandonner au charme d'une lecture intéressante. Presque tout ce qui n'est pas dogmatique ou proprement religieux brille d'une grâce aimable; les auteurs d'anthologies y trouveront de quoi enrichir leur table des matières. Les *Bergers de Bethléem* par exemple me semblent un spécimen exquis de marivaudage pieux.

LE VIEUX BERGER

Regarde. O a posé près de lui, sur la paille,
Bien des présents déjà, des œufs frais, du froment,
Tous les meilleurs trésors du pauvre qui travaille...
Voudra-t-on écouter ma flûte seulement ?
Frère, offre-lui d'abord tes blanches tourterelles.

LE JEUNE BERGER

Je vous offre, Seigneur, deux oiseaux que j'ai pris.

LE VIEUX BERGER

Regarde; avec ses bras il imite leurs ailes !

LE JEUNE BERGER

Ecoute; avec sa lèvre il imite leurs cris !

L'âne que j'ai critiqué tout à l'heure pour des motifs étrangers à la littérature, a quelque chose de fort touchant. On trouve encore beaucoup à admirer dans le chant LXXV intitulé : *la Gloire des lis.* Le poète prête une voix à tous les êtres, au temple, au bon grain, au vent, aux moissons, à l'âne, au bœuf, aux petits poissons, à la colombe, pour pleurer Jésus crucifié. Mais l'hymne des lis blancs éclate consolant et majestueux au-dessus de toutes ces plaintes de la nature; il proclame mieux qu'aucune autre voix de la terre l'innocence du Juste.

Devant ses pieds sanglants, sous l'effroi des prodiges,
Laissons les criminels s'écraser à genoux;
Mais nous, toujours blancs, purs, droits sur nos fermes tiges,
Nous dirons qu'il fut jeune et blanc comme un de nous.

Laissez l'homme gémir, passereaux et colombes,
Et nous, les innocents, les lis qu'il regretta,
Croissons, multiplions, couvrons toutes les tombes,
Et, par pitié, cachons l'horreur du Golgotha.

Digitized by Google

Le poème de M. Aicard, offrant une grande variété de rythmes peut fournir à ceux qui s'occupent de métrique l'occasion de se liver à des observations intéressantes : je laisse ce soin à d'autres plus compétents que moi ; mais il est impossible de ne pas relever une imitation de Victor Hugo qui, par moments, semble trop sensible. Par exemple toute cette camaraderie avec les bêtes et les plantes qu'il attribue à son Jésus, M. Aicard la tient d'Olympio son maître. On sait comment ce dernier aimait à s'attendrir sur les araignées, les orties, les crapauds et autres créatures peu habituées à recevoir tant de témoignages de sympathie. L'œuvre de M. Aicard a les apparences d'une ménagerie où tous les animaux viennent prendre part à un double concours de mimique et d'harmonie. Telles façons de parler ne semblent que transposées de la *Légende des siècles* ou des *Contemplations* dans le *Jésus* de M. Aicard. Exemples :

Je suis vêtu de peaux de bêtes...

L'homme dont la tunique était faite de gloire.

Les vers de M. Aicard offrent avec ceux de Victor Hugo d'autres ressemblances, moins facilement saisissables peut-être, mais plus sérieuses et plus profondes. Ainsi des antithèses :

Le grand donneur d'espoir était désespéré.

Ainsi une sorte de parallélisme vague entre les faits psychologiques et les phénomènes du monde physique. Ainsi le goût pour certains jeux d'esprit dans lesquels la plaisanterie et une sentimentalité sérieuse entrent en proportions à peu près égales.

Il (St Joseph) n'osait prévenir Marie et restait là.
Alors la voix d'un pauvre animal lui parla :
Mon Dieu, oui, tout à coup, l'âne se mit à braire.

« Mettons vite le bât sur l'âne, se dit-il,
Et fuyons en Egypte et plus loin, tous les quatre !

Digitized by Google

Tous les quatre ! Je suis persuadé que M. Aicard n'a pas cru manquer de respect à la sainte Famille en s'exprimant de la sorte; il pourrait bien s'être trompé et, à notre sens, il s'est trompé gravement. Mais, même aux yeux de ceux qui ne partagent pas nos scrupules religieux, ces sortes de facéties sentimentales ne sont-elles pas de mauvais goût?

Au reste, Victor Hugo peut être un fort grand poète, à certains points de vue, mais les écrivains de notre génération auraient grandement tort de le prendre de sitôt pour modèle. Il faut attendre. Toutefois, je reconnais que ceux qui s'occupent de paysages ou de décors ont de la peine à se soustraire à l'influence de ce prodigieux créateur de riches métaphores. Mais quand on essaie de la peinture religieuse, oh ! non, il ne faut pas s'adresser à Victor Hugo. En fait de religion, il ne s'est guère élevé au-dessus de Béranger ; il n'a jamais su mettre en vers que des banalités philosophiques énormes ou des riens pompeux. M. Aicard s'est laissé tromper par l'enseigne de son glorieux maître.

Tout le monde connaît les vers par lesquels Boileau, avec des sentiments d'une évidente sympathie, donnait au grand Corneille un avis pénible à entendre. Après l'*Agélisas*, hélas ! Personne au monde n'a le droit de le prendre sur ce ton, mais M. Aicard n'est pas Corneille, non plus. Nous pouvons, je crois, et nous devons lui dire que son *Jésus* est une grande erreur littéraire. Le temps de la réparer ne lui manquera pas, qu'il le mette à profit.

Aussi bien, lui-même ne nous avait pas préparés à le voir remplir un jour les fonctions de prophète et de théologien.

> De tout temps mes amours furent des songes vagues
> Je n'ai parlé tout bas qu'aux nymphes dans les bois.

A la bonne heure ! voilà l'Aicard que nous aimons, cet Aicard qui chantait jadis avec tant de bonne grâce les choses de Provence, les cigales, le mistral, la Camargue, les tambourinaires, le Rhône et la bouillabaisse. Oh ! cette bouillabaisse, quels jolis vers, couleur de safran, elle a inspirés à M. Aicard !

Digitized by Google

Et des bouillonnements
Annoncèrent bientôt la bouillabaisse prête.
La table sous la treille a pris un air de fête.
La bouteille sourit et les couverts d'étain
Prennent, grâce au soleil, un éclat argentin.
Là, le chaudron bouillonne ; accourez, qu'on l'enlève ;
Cuisiniers, éveillez les dormeurs de leur rêve
Et qu'on dévore enfin de la bouche et des yeux
Le mets chéri, le plat consacré des aïeux
D'où s'exhale l'odeur des collines, et celle
De la mer qui là-bas au soleil étincelle.

Mais voilà, M. Aicard a la tête pleine de Victor Hugo ; il a lu Renan, il fraternise avec M. Sully-Prudhomme, et à force de fréquenter chez ces maîtres, d'ailleurs très inégalement compétents, il a cru pouvoir aborder la poésie théologique. C'est un malheur qu'il semble avoir conté lui-même par avance dans son joli poème des *Glaneuses*.

Chacune en se courbant croit ramasser la vie...
Hélas ! elle se penche aussi du même effort
Vers l'invisible fleur d'où s'exhale la mort.

M. Aicard s'est fait glaneur d'idées ; il s'est penché pour saisir ce qu'il croyait être la vie, il n'a cueilli qu'une fleur de mort toute gonflée de poison renaniste.

Abbé Delfour.

Digitized by Google

BOSSUET

ET LES SAINTS PÈRES [1]

Pendant plus de soixante ans, de 1642 à 1704, Bossuet vécut avec les Pères Grecs et Latins dans un commerce intime de tous les jours, de toutes les heures, pour ainsi dire. A Navarre, à Metz, à Paris, au doyenné de Saint-Thomas du Louvre, à la cour, à Versailles, au Petit Concile, dans « l'allée des Philosophes », à Meaux, à Germigny, dans ses promenades, dans ses voyages, partout l'élève de Nicolas Cornet, l'archidiacre de Metz, le prédicateur ordinaire du roi, le précepteur du Dauphin, l'évêque de Meaux se fit une vraie joie d'étudier et de méditer les « saints docteurs », qu'il aimait avec passion.

(1) Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs la conclusion de la thèse française que M. l'abbé Delmont, professeur aux Facultés catholiques de Lyon, vient de soutenir avec un brillant succès, devant la Faculté de Clermont, pour le doctorat ès lettres, sur *Bossuet et les Saints Pères, d'après des documents originaux et inédits* (in-8 de xx-704 p.). Voici les chapitres de ce travail : I. Les études patristiques de Bossuet, à Dijon (?), au collège de Navarre, à Metz, à Paris, à Meaux. — II. Bossuet, traducteur et commentateur des saints Pères. — III. Les saints Pères et Bossuet orateur. — IV. Les saints Pères et Bossuet exégète. — V. Les saints Pères et Bossuet, auteur ascétique. — VI. Les saints Pères et Bossuet, historien, philosophe et politique. — VII. Les saints Pères et Bossuet, polémiste.

La thèse latine de M. Delmont, qui concerne aussi Bossuet, a pour titre : *Quid conferant latina Bossueti opera ad cognoscendam illius vitam, indolem doctrinamque* (in-8 de 150 p.).

Digitized by Google

Il y trouvait la « première sève du christianisme (1) » ; il y suçait « la substance des anciennes traditions (2) » ; il s'y nourrissait de ce froment des élus, de cette pure et fine fleur de la religion, de cet esprit primitif que (les Pères) ont reçu de plus près et avec plus d'abondance de la source même » (3) ; il estimait que « souvent ce qui leur échappe et qui sort naurellement de leur plénitude est plus nourrissant que ce qui a été médité depuis (4) » ; il était convaincu enfin que les choses mêmes qui paraissent « inutiles » chez les Pères, ou « moins accommodées à nos coutumes et aux erreurs que nous connaissons », produisent encore « un fruit infini dans ceux qui les étudient (5) ».

Ce « fruit infini », il a été le premier à le recueillir, et il ne semble pas qu'on trouve dans l'histoire ecclésiastique ou profane d'autre exemple d'un homme qui se soit approprié, incorporé, tous les sentiments et toute la doctrine des anciens docteurs de l'Eglise au point de mériter de ses contemporains eux-mêmes, parlant « le langage de la postérité », le titre de « Père de l'Eglise (6) », de « notre Père grec (7) ».

S'il est vrai qu'il faille « définir les hommes par ce qui domine en eux », comme l'écrivait un jour Bossuet (8), ne peut-on pas le définir lui-même « l'homme de la Tradition et des saints Pères » aussi bien que de la Bible? C'est là le trait le plus marqué de la physionomie de ce grand prélat, auquel « l'unité d'inspiration et de pensée » (9) donne tant de majesté calme et sereine.

La *Table des Textes* qu'on trouve dans les *Œuvres* de

(1) *Défense de la Tradition*, liv. IV, chap. XVIII.
(2) *Ibid.* — (3) *Ibid.* — (4) *Ibid.* — (5) *Ibid.*
(6) *Discours de réception de La Bruyère à l'Académie*, le 15 juin 1693.
(7) C'est la qualification qu'on trouve dans une *Lettre* de Le Dieu à l'abbé Bossuet, 5 novembre 1696, et qui semble être le nom que l'abbé de Choisy, La Bruyère et les membres du Petit Concile donnaient à l'évêque de Meaux.
(8) *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, chap. I, II.
(9) L'abbé Lebarq, *Histoire critique de la préd. : Conclusion*, p. 359.

Digitized by Google

Bossuet relève plus de dix citations (1) de ce verset, de cette maxime du livre des *Proverbes :* « N'outrepasssez pas, — et Bossuet dit encore, d'après l'hébreux, ne remuez pas, ne renversez pas (2) — les anciennes bornes posées par vos pères : *Ne transgrediaris terminos antiquos, quos posuerunt patres tui* (3). » Le texte de saint Paul aux Thessaloniciens : « *Tenete traditiones, quas didicistis, sive per sermonem, sive per epistolam nostram* : Gardez les traditions que vous avez apprises soit par ma parole, soit par ma lettre (4) », est aussi invoqué cinq ou six fois par Bossuet surtout contre les Protestants. On doit voir là ce que Pascal appelle « la pensée de derrière la tête », ou plutôt, tout l'esprit de notre grand évêque : « Hors de la tradition et des saints Pères, point de vérité ».

Il disait, en 1686, dans le *Catéchisme de Meaux*, article V, à propos « *des moyens dont Dieu s'est servi pour nous révéler la doctrine chrétienne, à savoir l'Ecriture et la Tradition* :

« Ne croyez-vous que ce qui est écrit ? — Je crois aussi ce que les Apôtres ont enseigné de vive voix et ce qui a toujours été cru dans l'Eglise catholique.

« Comment appelez-vous cette doctrine ? — Je l'appelle *parole de Dieu non écrite* ou Tradition.

« Que veut dire ce mot Tradition ? — Doctrine donnée de main en main et toujours reçue dans l'Eglise. »

Ainsi, pour Bossuet, la Tradition, c'est « la parole de Dieu non écrite »; or, la parole de Dieu apparaissait au grand orateur, dès 1661, comme « un mystère et un mystère semblable à celui de l'Eucharistie : car le corps de Jésus-Christ n'est pas plus réellement dans le sacrement adorable que la vérité de Jésus-Christ est dans la parole de Dieu ». Qu'y

(1) P. de la Broise, *Bossuet et la Bible*, p. 377.

(2) Voir l'*Histoire des Variations*, où ce texte paraît à trois reprises, le *Premier Avertissement aux Protestants*, la *Lettre de l'Assemblée de 1682*, et la *Politique* où ces paroles sont reproduites quatre ou cinq fois, etc.

(3) Chap. xxii, v. 28.

(4) *Seconde Epître*, chap. ii, v. 14.

Digitized by Google

a-t-il dès lors d'étonnant que Bossuet se soit nourri toute sa vie avec un religieux respect de cette « parole de Dieu non écrite », de cette Tradition qui s'incarnait à ses yeux dans les Pères apostoliques, saint Clément, saint Denys l'Aréopagite, Hermas, Pappias; dans les Pères apologétiques, saint Justin, Athénagoras, saint Irénée, Origène, Tertullien; dans les Pères de l'Eglise d'Orient, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Cyrille de Jérusalem, saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nysse, saint Grégoire de Nazianze, saint Jean Chrysostome; dans les Pères de l'Eglise d'Occident, saint Cyprien, saint Ambroise, saint Hilaire, saint Jérôme, saint Augustin, Salvien, saint Isidore de Séville; enfin dans les docteurs du moyen âge, depuis saint Anselme, saint Bernard, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, jusqu'à Gerson, Suarez, en qui « parle toute l'école », et jusqu'à l'aimable saint François de Sales?

« Il est incroyable combien (Bossuet a) avancé (1) » en étudiant les saints Pères, en faisant de leurs livres l'aliment de toutes ses facultés. — Son *intelligence* lumineuse et pénétrante y trouvait la vérité éternelle et immuable dont elle avait soif; elle y acquérait ce fonds sans cesse renouvelé de pensées grandes, hautes, hardies, qu'il semait à profusion dans ses discours, ses ouvrages de polémique et jusque dans sa correspondance; elle s'y habituait à prendre l'essor vers les régions sublimes que la théologie catholique ouvre à la pensée humaine; elle s'y familiarisait avec les horizons merveilleusement larges et étendus de l'Infini; d'où Bossuet laissait tomber de haut, comme du sein de Dieu, ses regards d'aigle, de prophète inspiré, sur l'homme et le monde, la vie et la mort, avec des oracles qui empruntent à l'éternité je ne sais quoi de son immuable sérénité et donnent à la parole « impérieuse et dominante » de l'évêque de Meaux l'accent « d'un être supérieur ». — Le *cœur* de Bossuet se formait aussi au contact des saints Pères. Il leur empruntait, à son insu, cet amour

(1) *Sur le style et la lecture des écrivains et des Pères de l'Eglise.*

Digitized by Google

ardent de la vérité à laquelle il s'était voué dès sa jeunesse et dont il disait à la fin de sa vie, en écrivant à M. de Malezieu : « Mes écrits n'ont d'autre but que la manifestation de la vérité. » Il leur devait aussi ce zèle, cette charité apostolique, cette ardeur admirable pour le salut des âmes, qui lui faisait dire que « l'utilité des fidèles était la loi suprême » non seulement de la chaire, mais encore de toute la vie d'un prêtre, consacrée à Dieu et « aux enfants de Dieu ». Il apprenait à la même école cette piété suave, cette onction pénétrante, cet « amour de Jésus-Christ », cette spiritualité faite de bon sens et d'élans superbes vers le Dieu infiniment bon, qui excitaient l'admiration de sœur Cornuau, ravie de la « charité immense », de « l'humilité », de « toutes les héroïques vertus » d'un prélat parvenu à un si haut degré de spiritualité, et digne d'être appelé « le grand maître de la vie intérieure (1) ». Le cœur de Bossuet était, certes, bien digne de celui des saints Pères, ses modèles, quand il révélait en ces termes tous les nobles amours et toutes les divines affections qui le faisaient battre : « O Jésus-Christ! ô mon amour! ô Eglise! ô Jésus couronné des âmes! ô âmes, couronne auguste de Jésus-Christ, faut-il que vous vous perdiez! faut-il qu'aucune se perde (2)! » — La *volonté* et le *caractère* de Bossuet prenaient encore le pli le plus heureux dans son commerce avec les saints Pères, surtout avec saint François de Sales, « auquel il empruntait les règles de son administration épiscopale (3) », avec saint Bernard, « celui auquel il s'appliqua davantage par la conformité de la doctrine, dont il louait surtout l'onction et la piété », et qu'il aimait tant que « cet amour le fit aller exprès à la Trappe pour y passer le jour de sa fête » et valut en 1689 aux Bernardines de Pont-aux-Dames l'honneur de le voir célébrer pontificalement et « prononcer le panégyrique du saint (4) »;

(1) *Lettre* au cardinal de Noailles, et *Avertissement* sur les *Lettres de Bossuet*.
(2) *Lettre* IIe à une demoiselle de Metz.
(3) Voir la polémique contre le Quiétisme.
(4) Le Dieu, *Mémoires*, t. I, p. 57.

Digitized by Google

avec saint Jean Chrysostome, « le Démosthène chrétien, la lumière de l'Orient, le saint Augustin de l'Eglise grecque »; avec l'autre Augustin, l'Augustin de l'Eglise d'Afrique, « l'aigle des Pères », le « docteur universel », le « tenant de l'Eglise », auquel il s'était en quelque sorte identifié. Vivacité et douceur, droiture et sincérité, franchise admirable (1) et fermeté invincible, désintéressement complet et gravité inaltérable, charité exquise et autorité souveraine : voilà les qualités éminentes que Bossuet devait, après Dieu, aux saints Pères, et qui ont fait de lui « un des meilleurs hommes qui aient existé (2) ».

Comment donc M. Scherer a-t-il osé dire (3) : « Bossuet n'a pas de fond, ou, ce qui revient au même, le fond, chez lui, ne lui appartient pas. Il n'est ni un savant, ni un penseur, ni un moraliste. Il n'a jamais ce que nous appelons des vues, bien moins encore des hardiesses. Il manque d'invention, d'observation et d'esprit ». — De si étranges paradoxes se retournent contre celui qui se les permet, et la plus élémentaire connaissance des ouvrages du grand évêque de Meaux révèle en lui des vues profondes, une puissance merveilleuse de création et des trésors de science patrologique égaux, ou même supérieurs à ceux d'un Petau et d'un Mabillon. Il faut, avec Massillon, en 1711, dans l'*Oraison funèbre* de Mgr le Dauphin, saluer en Bossuet « l'ornement de l'épiscopat et dont le clergé de France se fera honneur dans tous les siècles, l'homme de tous les talents et de toutes les sciences, le docteur de toutes les Eglises, la terreur de toutes les sectes; le Père du dix-septième siècle, et à qui il n'a manqué que d'être né dans les premiers temps pour avoir été la lumière des conciles,

(1) Pourquoi Michelet dit-il, au tome XIV de son *Histoire de France*, c. IX : « Bossuet n'a pu lui-même s'abstenir des molles douceurs, des équivoques malsains, des notes à double entente ? » — Certes, s'il est une qualite qu'on ne puisse pas refuser à Bossuet, c'est la loyauté, la franchise, l'horreur des équivoques, des ambiguïtés et surtout des molles douceurs, si antipathiques à une nature active, énergique comme la sienne.

(2) Lanson, *Bossuet*, p. 60.

(3) *Etudes critiques de littérature*, t. VI, p. 260.

Digitized by Google

l'âme des Pères assemblés, dicté des canons et présidé à Nicée et à Ephèse ».

Si les facultés puissantes de notre grand orateur se sont imprégnées de l'esprit, des sentiments, des habitudes excellentes des Pères qu'il étudiait nuit et jour, ses œuvres doivent encore plus à l'influence continuelle, profonde et pénétrante de tous ces beaux génies dont s'honore l'Église catholique.

L'étude des *Sermons*, des *Panégyriques*, des *Oraisons funèbres*, des 235 pièces oratoires qui nous restent de lui, montre que Bossuet a pris « ce qu'il y a de plus éminent (1) » dans ses auteurs favoris : — dans saint Augustin « toute la doctrine, les grandes et subtiles considérations, non pas tant des pensées et des passages à citer que l'art de traiter la théologie et la morale, et l'esprit le plus pur du christianisme »; — dans saint Chrysostome, « l'exhortation, l'increpation, la vigueur, la manière de traiter les exemples de l'Écriture et d'en faire valoir tous les mots et toutes les circonstances (2); — dans Tertullien, « beaucoup de sentences, c'est-à-dire *accuratius aut elegantius dictata* (3) »; — dans saint Grégoire et la troisième partie du *Pastoral* de ce grand pape, « une morale admirable »; — dans saint Cyprien, « le divin art de manier les Écritures et de se donner de l'autorité en faisant parler Dieu sur tous les sujets par de solides et sérieuses applications (4) »; — dans saint Grégoire de Nazianze, « le théologien de l'Orient », « la connaissance des mystères » et l'art de « donner aux rois et aux princes des instructions convenables à leur état et à leur cour (5) »; — dans « le grand saint Basile, l'ornement de l'Église orientale, le rempart de la foi catholique contre la perfidie arienne (6) »; dans Clément Alexandrin, dans saint Athanase, dont le « caractère est d'être grand

(1) *Sur le style et la lecture des écrivains et des Pères de l'Eglise.*
(2) *Ibidem.*
(3) *Ibidem.*
(4) *Écrit comp. pour le card. de Bouillon.*
(5) Le Dieu, *Mémoires*, t. I, p. 58.
(6) Bossuet, deuxième *Panégyrique* de *saint François de Paule.*

Digitized by Google

partout (1)»; dans saint Grégoire de Nysse, dans Origène, tantôt le pathétique des sentiments, l'éclat et l'élévation des pensées, tantôt « les heureuses réflexions, la tendresse dans l'expression (2) » ; — dans saint Léon, saint Fulgence, saint Prosper, saint Césaire d'Arles, la pure doctrine de saint Augustin (3); — dans saint Bernard, saint Thomas, Gerson, sainte Thérèse et saint François de Sales, les « principes de toute l'École », « l'onction et la piété (4) » qui viennent du cœur et qui vont au cœur. Jamais orateur chrétien ne fut aussi profondément pénétré que Bossuet de la doctrine des Pères et surtout de leur méthode oratoire. Il la suivit à Metz, en citant à profusion les textes des Pères latins, Tertullien, saint Cyprien, saint Augustin, au point de surcharger son éloquence, pleine de fougue et d'élan. Il la perfectionna à Paris, où il se mit surtout à l'école des Grecs, saint Chrysostome, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, qui lui apprirent les secrets de l'éloquence populaire, philosophique et morale, pathétique et pénétrante. Il la pratiqua encore plus admirablement à Meaux, où il perdit presque totalement l'habitude de citer les Pères et s'inspira seulement de leurs idées et de leur zèle admirable, dans les discours homilétiques des vingt années de son épiscopat, alors qu'avec un cœur tout apostolique, il appelait les fidèles : « Mes chers enfants, mes bien aimés. »

Tous les travaux d'*exégèse* de Bossuet, depuis l'*Explication de l'Apocalypse*, l'*Explication des Psaumes*, des *Livres sapientiaux*, jusqu'au *de Excidio Babylonis*, aux *Méditations sur l'Évangile*, à l'*Explication de la prophétie d'Isaïe sur l'Enfantement de la Vierge*, sont uniquement inspirés par les saints Pères, commentateurs autorisés de la parole de Dieu, qu'ils avaient puisée à sa source même, avant que le cours des âges n'en altérât la pureté ou n'en laissât s'évaporer le parfum original et divin. « Quiconque veut devenir un habile théologien et un *solide interprète*, qu'il lise et

(1) *Défense de la Tradition et des saints Pères*, liv. IV, chap. XII.
(2) *Lettre* à Mme d'Albert, 30 septembre 1691.
(3) *Défense de la Tradition, passim.*
(4) *Mémoires* de Le Dieu, t. I, p. 57.

Digitized by Google

relise les Pères », dit Bossuet dans la *Défense de la Tradition* (1) : il nous révèle ainsi le secret de toute son exégèse, pleine de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Chrysostome, d'Origène, comme aussi la raison profonde de son indignation éloquente contre les nouveautés hardies d'une critique trop moderne, contre Joseph Mède, Jurieu, Dumoulin, Iselin, Werensfels, et surtout contre Richard Simon, ennemi et téméraire censeur des saints Pères, dans son *Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament.*

Les œuvres *ascétiques* de Bossuet, si belles par leur éloquente simplicité, par leur mysticisme aussi pur qu'évangélique, ne doivent l'incomparable sûreté de principes qu'on admire dans les *Lettres de direction*, dans le *Traité de la concupiscence*, les *Élévations sur les mystères* et les *Méditations sur l'Évangile*, qu'à l'habitude qu'avait Bossuet de s'en rapporter aux règles infaillibles de spiritualité qu'il trouvait dans saint Basile, saint Augustin, Cassien, saint Bernard, Gerson, sainte Thérèse et l'aimable évêque de Genève, saint François de Sales ; c'est à eux qu'il revient toujours, pour approuver ce qu'ils ont approuvé et condamner impitoyablement ce qu'ils auraient condamné, s'ils l'avaient vu se produire en leur temps : spiritualité sèche et aride de Saint-Cyran et du jansénisme, spiritualité « raffinée » de l'amour pur, du quiétisme et de Fénelon. Dès 1670, au chevet de la duchesse d'Orléans mourante, Bossuet avait admirablement montré tout ce qu'il y avait d'onction dans sa spiritualité inspirée des Pères. Tandis que le docteur Feuillet, chanoine de Saint-Cloud, celui-là même dont Boileau avait écrit :

Et laissons à Feuillet réformer l'univers (2),

disait à la princesse, à haute voix, ces rudes paroles : « Humiliez-vous, Madame ; vous n'êtes qu'une misérable pécheresse, qu'un vaisseau de terre qui va tomber, et qui

(1) Livre IV, chap. XVIII.
(2) Satire IX.

Digitized by Google

se cassera en pièces », M. de Condom, appelé en toute hâte par trois courriers, ne fut pas plus tôt arrivé que, d'après Feuillet lui-même, « il se prosterna contre terre et fit une prière qui le charma : il entremêlait des actes de foi, de confiance et d'amour », et Mme de La Fayette ajoute qu'il le fit « avec cette éloquence et cet esprit de religion qui paraissaient dans tous ses discours ». Sainte-Beuve s'écrie à ce sujet dans un beau mouvement d'âme de lecteur ému : « Prière de Bossuet prosterné à genoux au pied du lit de mort de Madame, épanchement naturel et prompt de ce grand cœur attendri, vous fûtes le trésor secret où il puisa ensuite les grandeurs touchantes de son oraison funèbre, et ce que le monde admire n'est que l'écho retrouvé de ces accents qui jaillirent alors à la fois et se perdirent au sein de Dieu avec gémissement et plénitude » (1).

Bossuet *historien*, auteur du *Discours sur l'histoire universelle* doit à saint Augustin, à Salvien, à Orose, les principes généraux qu'il développe magistralement dans une œuvre originale, personnelle et toute de génie. — *Philosophe*, il a été élevé dans les principes de saint Thomas, de saint Augustin, d'Aristote, et tout en étant de son siècle et de son pays, il s'en tient aux grandes traditions de toute l'école, qu'il oppose fermement aux « nouveautés » de Descartes et surtout du P. Malebranche, par lesquelles un grand nombre de jeunes gens « se laissent flatter ». — *Politique*, il emprunte ses principes « aux propres paroles de l'Écriture » et aux saints Pères, surtout à saint Augustin, d'où il a tiré la conclusion de son œuvre doctrinale *ad usum Delphini*.

Ce qui fait la force invincible de Bossuet dans toutes ses *polémiques* contre les protestants, contre les jansénistes, contre les casuistes et les laxistes, contre les apologistes du théâtre, contre les quiétistes et contre les critiques et les philologues, « les subtils grammairiens », c'est que partout et toujours — dans l'*Histoire des variations* comme dans

(1) *Causeries du Lundi*, VI : *Madame, duchesse d'Orléans, d'après les Mémoires de Cosnac.*

Digitized by Google

l'*Exposition de la foi catholique*, dans les *Avertissements aux protestants* comme dans les *Instructions pastorales sur les promesses de l'Église*, dans l'*Autorité des jugements ecclésiastiques* comme dans les *Maximes et Réflexions sur la comédie*, dans l'*Instruction sur les états d'oraison* comme dans les *Instructions sur la Version de Trévoux* et la *Défense de la Tradition et des saints Pères* — il peut dire et il dit à tous ses adversaires : « Pas de nouveautés en dehors de la tradition ! *Nihil innovetur nisi quod traditum est.* Vous avez contre vous le consentement des Pères, c'est-à-dire toute l'Église catholique : vous êtes nécessairement dans l'erreur. Revenez-en aux Pères pour revenir à la vérité. » La science de la tradition est la vraie science ecclésiastique... *La tradition de l'Église et des saints Pères tient lieu de tout à ceux qui la savent, pour établir parfaitement le fond de la religion* (1). » Aussi est-ce merveille de voir Bossuet opposer aux protestants les Pères des trois premiers siècles, qui, d'après « les errants », n'avaient pas encore sacrifié à l'idolâtrie et aux erreurs de la Babylone moderne; opposer aux jansénistes, au P. Caffaro, à Fénelon, à Richard Simon enfin, tout le faisceau indestructible des Pères de l'Orient et des Pères de l'Occident, dont les mille voix ne forment qu'une voix pour répéter à toute la terre le même *Credo* infaillible et immortel.

Cela veut-il dire que Bossuet manque d'originalité et que son génie se traîne, pour ainsi dire, à la remorque de celui des saints Pères, et surtout de saint Augustin, son inspirateur constant? Loin de nous une telle pensée! Bossuet n'est pas le traducteur banal et scrupuleux des œuvres dont il se nourrit : il les commente avec un art suprême qui n'appartient qu'à lui; il leur prête infiniment plus qu'il ne leur emprunte; d'une phrase presque inintelligible de Tertullien, il tire « ce cadavre,... ce je ne sais quoi, qui n'a plus de nom dans aucune langue ». Il sait éviter « les emportements, les exagérations de ce dur africain », les

(1) *Première Instruction sur la Version de Trévoux : Avis au lecteur.*

Digitized by Google

« erreurs » d'Origène, les « pointes, les subtilités, les abstractions » de son modèle favori, saint Augustin; la surabondance de saint Chrysostome et « sa diction trop simple, trop populaire (1) »; la « rhétorique » de saint Grégoire de Nazianze et de saint Ambroise; les antithèses forcées et peu naturelles de saint Cyprien. De telle sorte que, sans prendre leurs défauts, il nous fait admirer en lui « ce qu'il y a de plus éminent » dans chacun d'eux : la sublimité de saint Augustin, l'onction et l'éloquence de saint Chrysostome, « le Démosthène chrétien », et de saint Bernard, « l'oracle du douzième siècle »; la tendresse dans l'expression d'Origène, l'élévation de saint Athanase, la clarté profonde de saint Thomas et la grâce charmante de saint François de Sales. De toutes ces qualités réunies et fondues ensemble résulte un tout merveilleux, d'où s'échappe un fleuve d'érudition théologique, d'éloquence et de poésie lyrique, dont Villemain n'a pas craint de dire : « Un seul homme, même dans le dix-septième siècle, nous semblerait offrir l'idée de Pindare... Ce type héréditaire,... ce gardien de l'enthousiasme lyrique au dix-septième siècle, n'était pas un poète; c'était un prêtre, un orateur sacré, Bossuet,... le théologien profond, le prédicateur incomparable dont la voix illustrait les grandes funérailles;... le plus grand lettré, comme le plus grand inspiré des siècles nouveaux de l'Église, et le moderne le plus antique. (2) »

Bossuet paraît donc égal, supérieur même par la délicatesse et la sûreté du goût, la perfection de l'éloquence et la variété des dons du génie, à ses modèles et à ses rivaux : c'est un nouvel anneau d'or ajouté, pour la gloire éternelle de la France, à cette longue chaîne des Pères et des docteurs de l'Eglise, formée par les Clément d'Alexandrie, les Origène, les Athanase, les Chrysostome, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Ambroise, les Jérôme, les Augustin, les Anselme, les Bernard, les Thomas d'Aquin, les Bonaventure, les Gerson et les François de Sales !

(1) *Écrit composé pour le cardinal de Bouillon.*
(2) *Essai sur le génie de Pindare et sur la poésie lyrique*, 1859.

Digitized by Google

Bossuet, d'ailleurs, a magnifiquement payé les saints Pères de tout ce qu'ils lui ont donné : il les exalte à chaque page, parfois à chaque ligne de ses ouvrages principaux; il leur cède généreusement toute la gloire de développements dont il ne leur a emprunté que le germe, comme autrefois le divin Platon, dans ses *Dialogues*, faisait honneur à Socrate de ses idées et de son génie. — Un jour, en 1689, dans un *Panégyrique* de saint Augustin, qui malheureusement ne nous est pas parvenu (1), Bossuet renferma l'éloge de ce Père dans ces deux propositions : « Ce que la grâce a fait pour saint Augustin et ce que saint Augustin a fait pour la grâce (2) »; il se laissa tellement emporter par son zèle qu'en une heure et demie il ne put expliquer que la première proposition, et il fallut que son grand ouvrage, la *Défense de la Tradition et des saints Pères* (3), fût comme le développement de la seconde, en montrant « ce que ce grand docteur a fait pour la grâce (4) ». Ne peut-on pas résumer aussi tout ce travail sur Bossuet et les saints Pères en ces deux propositions : ce que les saints Pères ont fait pour Bossuet est étonnant; mais ce que Bossuet a fait pour les saints Pères n'est pas moins étonnant.

« Il n'avait rien tant à cœur, nous dit Le Dieu (5), que de publier » la *Défense de la Tradition et des saints Pères*, et de donner ainsi un dernier témoignage de respectueuse admiration à celui qui avait été, après Dieu, son maître par excellence.

Nous savons d'autre part (6) que Bossuet ressentit une joie profonde du bref du Pape contre le *Cas de conscience*, et encore plus de celui que Sa Sainteté publia bientôt après contre le livre qui a pour titre : *Véritable Tradition de l'Eglise sur la prédestination et la grâce*, etc., à Liège, 1702, non seulement à cause de la condamnation qu'il en contient, « mais bien plus parce que la doctrine de saint

(1) Il fut prêché aux Bernardines de Notre-Dame de Meaux.
(2) *Mémoires* de Le Dieu, I, p. 56.
(3) *Ibidem*.
(4) C'est le titre du livre IVe de la *Défense de la Tradition*.
(5) *Mémoires* de Le Dieu, t. I, p. 82-83.
(6) *Ibidem*.

Digitized by Google

Augustin sur la prédestination et la grâce y est encore reconnue et canonisée, comme la doctrine même de l'Eglise romaine. C'est pourquoi il le nomma le *bref de saint Augustin*, tant il était zélé pour ce grand docteur ; et voilà les dernières pensées avec lesquelles il est mort. »

Ainsi la « dernière pensée », la dernière « joie » de Bossuet et une « joie indicible » a été de songer à l'apologie de saint Augustin, faite par le Pape, et à l'apologie de tous les Pères, faite par lui-même dans la *Défense de la Tradition*, où il reconnaissait « toute sa doctrine ».

Quelle éloquente leçon Bossuet ne donne-t-il pas ainsi au clergé français! Lui, « qu'on admire malgré soi », disait La Bruyère à l'Académie Française; lui, « qui accable par le grand nombre et l'éminence de ses talents » ; lui, « orateur, historien, théologien, philosophe, d'une rare érudition, d'une plus rare éloquence (1) » ; lui, à propos duquel on ne peut « nommer une vertu qui ne soit la sienne », il ne craint pas de nourrir sans cesse son merveilleux talent de la lecture et de l'étude de la Bible et des saints Pères! Et tant d'autres, qui n'ont point son génie, qui ne peuvent pas, comme l'aigle de Meaux, voler de leurs propres aides et fixer en face le soleil de la vérité éternelle, négligent ces sources admirables de science, de piété, de vertu, que l'Eglise catholique ouvre à tous ses enfants dans les ouvrages de ces hommes de génie qui s'appellent les saints Pères!

On raconte que Victor Cousin, malade et mourant à Cannes, voyait souvent un bon curé de campagne à qui il aimait à dire : « Lisez, relisez les saints Pères : il y a des choses étonnantes, merveilleuses! (2)

Cet hommage d'un grand esprit a sans doute beaucoup de valeur. Mais combien plus de valeur n'a pas à nos yeux l'autorité de Bossuet, nous disant du haut de sa gloire et de son génie : « La tradition est la vraie science ecclésiastique... La tradition de l'Eglise et des saints Pères tient lieu de tout à ceux qui la savent pour établir parfaitement le

(1) *Discours de réception*, in-18, 7e édit. 1886 ; Oudin.
(2) Voir *le Doute et ses victimes*, par Mgr Baunard.

Digitized by Google

fond de la religion... Quiconque veut devenir un habile théologien et un solide interprète, qu'il lise et relise les Pères ! »

Ah ! sans doute leur étude n'a pas le secret merveilleux de faire un penseur, un écrivain, un orateur, un philosophe, « un habile théologien, un solide interprète », un Bossuet, du premier venu qui ouvrira de tous côtés son esprit et son cœur à l'influence bienfaisante des saints Pères. Le talent et le génie viennent de Dieu.

L'homme n'enseigne pas ce qu'inspire le ciel (1).

Mais il y a place dans l'Eglise et dans la république des lettres pour de bien beaux talents, inférieurs au génie de notre grand Bossuet; car il faut renoncer sans doute à l'espoir de l'égaler.

L'histoire n'a vu et ne verra probablement qu'une fois le magnifique spectacle d'une telle tradition dans le développement d'un vaste et prodigieux esprit, s'épanouissant avec les années par une sorte de végétation régulière et de croissance majestueuse; ayant ses périodes et ses saisons, donnant ses premières fleurs et ses premiers fruits dans les *Sermons* prêchés à Metz, étalant sa magnificence dans les *Sermons* de Paris et les grandes *Oraisons funèbres*, sa maturité dans l'*Histoire universelle*, la *Politique sacrée*, l'*Histoire des Variations;* plus tard enfin, par un dernier jet de sève puissante et créatrice, s'épanouissant au faîte, au sommet, dans les *Elévations sur les Mystères*, les *Méditations sur l'Evangile* et la *Défense de la Tradition et des saints Pères*.

L'histoire n'a vu et ne verra probablement qu'une fois un prêtre, un évêque devenir, sinon « l'Eglise catholique faite homme », ainsi que l'affirme quelque part M. Crouslé, du moins « la Tradition faite homme », la Tradition incarnée dans un nouveau « Père de l'Eglise », qui donne aux doctrines de ses devanciers l'incomparable vêtement de sa merveilleuse parole, et en qui l'on entend, comme il le

(1) Lamartine, *Nouvelles Méditations; le Poète mourant.*

Digitized by Google

disait lui-même, « l'Afrique, les Gaules, la Grèce, l'Asie, l'Orient, l'Occident réunis ensemble. »

L'histoire n'a vu et ne verra probablement qu'une fois un tel prêtre, un tel évêque s'élever sans naissance, sans intrigue, sans ambition, par la seule force du génie et la seule autorité de la vertu, jusqu'à être l'oracle d'un siècle, où il domine et où il règne à côté du grand Roi : dans la chaire, où il triomphe et où il dépasse les Démosthène et les Chrysostome; près du trône, dont il forme l'héritier par une éducation « à laquelle toute la chrétienté a intérêt »; à la cour, où il sait être évêque, et « évêque des premiers temps »; au théâtre, qu'il condamne sévèrement pour en avoir compris et analysé toutes les séductions; dans les Assemblées du clergé, dont il modère ou dicte les résolutions; dans son diocèse, qu'il nourrit de la parole de Dieu, après l'avoir protégé contre les dragonnades; dans les plus humbles monastères de religieuses, où ses conférences d' « une beauté enchantée » font penser à un « autre Jérôme »; dans toute l'Europe protestante, où les hérétiques se convertissent par milliers à la lecture de ses « livres d'or »; à Rome enfin, où les papes Innocent XI, Innocent XII, Clément XI, rendent hommage « à ses vertus, à sa doctrine, à ses mérites »; où le P. Cloche, général des Dominicains, et le P. Campioni saluent en lui « la source de bonté la plus féconde », « le grand défenseur » de l'Eglise, et une « encyclopédie de tous les saints Pères ».

Théodore DELMONT.

Digitized by Google

MÉLANGES

DEUX OUVRAGES RÉCENTS SUR MONTAIGNE

I. *La Famille et les amis de Montaigne, causeries autour du sujet*, tel est le titre que M. Stapfer, doyen de la Faculté des lettres de Bordeaux, a donné à son livre le plus récent (1). Ce titre seul est séduisant. Il rappelle l'aimable et piquant écrivain que fut Montaigne, et il promet que le critique, imitant son héros, nous conduira à travers mille sentiers sinueux, dont un des attraits sera certainement l'imprévu. Et, nous rappelant avoir lu, il y a longtemps déjà, un volume du même critique sur Racine et Victor Hugo, nous nous promettons une lecture piquante et d'une saveur non commune. L'épigraphe qui suit le titre, achève la séduction que celui-ci a déjà produite sur notre esprit : « La langue des hommes, dit Homère, est flexible, et elle a toutes sortes de discours de toutes les couleurs, et le pâturage des paroles s'étend çà et là. » Considérons maintenant si la lecture du livre tient les promesses du titre et de l'épigraphe.

M. Stapfer nous plaît par sa franchise et sa loyauté. Il n'a pas la prétention de nous montrer que Michel de Montaigne fut un écrivain hors de pair, et même bien des lecteurs seront stupéfaits en l'entendant dire que la gloire littéraire

(1) 1 vol. in-16 de VII-361 pp. 1896. Paris, Hachette et Cie.

Digitized by Google

de celui-ci a été « unique au monde par la grande facilité avec laquelle elle a été obtenue, les *Essais*, après tout, n'étant que la causerie à bâtons rompus, pleine d'imperfections et de fautes de toutes sortes, d'un oisif de beaucoup de lecture et d'esprit, qui n'était, malgré la confuse richesse de ses vues ingénieuses et fécondes, ni un penseur de première force et de très haute volée, ni un artiste créateur de formes, ni, à coup sûr, un maître de la composition, ni même un modèle impeccable de la langue et du style, mais qui a miraculeusement réussi à séduire et à charmer les hommes, en s'amusant à écrire au jour le jour tout ce qui lui passait par la tête. » Il ne se vante nullement de nous donner de l'inédit et de changer quelques traits à la figure de Montaigne, telle que l'ont dessinée nos contemporains. S'il s'attarde à prouver que l'auteur des *Essais* ne fut ni un *sceptique*, ni un *égoïste*, ni un *paresseux*, il sait et il ne cherche pas à cacher que la critique sérieuse était déjà fixée sur ces trois points. Mais il veut éclairer les alentours du sujet pour le grand public qui les ignore ou qui les connaît peu.

Il insiste sur l'histoire des ascendants de Montaigne, sur celle de sa femme et de sa fille, et enfin sur celle de ses amis, Etienne de la Boétie, M^lle^ de Gournay, Pierre de Brach et Charron. Il ne surfait non plus aucun d'entre eux, comme le font trop souvent des biographes qui donnent une importance exceptionnelle aux personnages qu'ils étudient. Au besoin, sa théorie sur les réputations littéraires l'en détournerait. A son sens, « la gloire littéraire est décidément une grande loterie ». Et, adoptant une formule de M. G. Monod, il nous dit : « Tout homme, toute chose n'ont de valeur que par leur exposant. Leur valeur propre est impossible à déterminer. » Puis, l'appliquant à Etienne de la Boétie, il dit que celui-ci : « a trois exposants auprès de la postérité : 1° Sa mort prématurée ; 2° Le retentissement sonore de ce cri généreux : liberté, et le doux murmure de ce mot paisible : amitié ; 3° Le patronage littéraire de Montaigne ». Et enfin, bien qu'il n'ait pas surfait Montaigne, nous venons de le dire, il caractérise ainsi les

Digitized by Google

amis dont il s'occupe dans son livre : « Heureuse destinée, que celle de ces réputations littéraires indirectes, dérivées, accrochées, comme de brillants satellites, au cortège d'un astre qui seul est lumineux, et dont ils empruntent tout leur éclat ! »

Comment peut-il réussir à nous intéresser, en parlant de ces personnages effacés, et dont l'absence ne laisserait aucun vide dans l'histoire de la littérature française ? C'est sans doute par la vivacité de l'exposition, l'imprévu des détails, et par une certaine bonne humeur qui désarme presque toujours les sévérités de la critique. — Nous disons : presque toujours. Il y a des endroits où M. Stapfer aurait dû vraiment être plus réservé : celui, par exemple, où il montre « un calembour divin » dans les paroles où le divin Maître annonce à saint Pierre que sur lui il bâtira son Eglise. — C'est encore bien souvent par le charme des anecdotes, surtout quand il s'agit de M^lle^ de Gournay, dont la figure un peu ridicule a tant fait causer Bois-Robert et Tallemant des Réaux. Mais c'est aussi par les théories qu'il expose dans ses causeries, en les rattachant par un lien plus ou moins intime avec les personnages dont il s'occupe. Il nous dit quelque part : « Le célèbre professeur italien Rossi avait coutume de dire : « Il faut faire *oune* leçon avec *oune* idée. » On le voit, je n'ai garde d'oublier un si sage conseil. » Et de fait, chaque leçon est occupée en grande partie par la discussion d'une, ou même de plusieurs idées, qu'il évoque à propos des familiers de Montaigne ou même de l'auteur des *Essais*. En dissertant sur la conception que l'on s'est faite de cet écrivain, il expose sa manière de voir sur la création des légendes littéraires, qui transforment parfois d'une manière si étrange les personnages historiques. En caractérisant la noblesse de sa famille, il raille la vanité humaine dans certaines manifestations qui se produisent encore de nos jours. A propos de la fille de Montaigne, à l'égard de qui son père n'employa que la douceur, ce système d'éducation est recommandé sans réserve, et un passage où Montaigne donne son avis sur l'instruction des femmes, amène M. Stapfer à traiter cette question si

Digitized by Google

controversée de nos jours. L'auteur des *Essais* « veut faire connaître de bonne heure le vif » aux jeunes filles « plutôt que de leur laisser deviner ». Après avoir réfléchi, le critique « conclut très nettement » que le conseil « n'a pas le sens commun ». Enfin, — car nous n'avons pas l'intention d'analyser tout l'ouvrage, et nous nous hâtons d'arriver au dernier chapitre, — la traduction faite par Montaigne de la *Théologie naturelle* de Raimond de Sebonde amène M. Stapfer à aborder plusieurs questions importantes qui ont trait à la théologie.

Il est facile de le voir, bien des idées ont été remuées, bien des théories d'un intérêt véritable ont été, sinon traitées à fond, du moins abordées dans ce livre. Comment, et avec quel succès ont-elles été résolues? Nous ne voudrions pas déplaire à M. Stapfer, qui n'a rien d'un sectaire dans toute son attitude, et qui, tout protestant qu'il est, ne cherche jamais à faire valoir ses coreligionnaires aux dépens des catholiques. Nous lui sommes reconnaissant, en particulier, de nous avoir fait connaître un passage, complètement ignoré de nous, où M. Edmond Scherer dit que « l'Eglise catholique d'autrefois avait un esprit plus libéral, et, si j'ose ainsi me servir de cette expression, ajoute-t-il, une plus grande force plastique que les sociétés religieuses issues de la Réformation. » Mais, pour être sincère et loyal, nous sommes obligés de formuler des réserves : M. Stapfer a trop d'esprit pour nous en vouloir de cette franchise, et nos lecteurs ont droit à cet acte de justice. Tout dépend d'ailleurs du point de vue auquel l'auteur se place, et voici, d'après M. Stapfer lui-même, celui qu'il a adopté : « Depuis que je faisais, il y a vingt-cinq ans, à Paris, sous le titre de *Causeries parisiennes*, un cours très libre de littérature pour les jeunes filles, ma conception de l'enseignement public n'a pas beaucoup changé, et c'est toujours de scandaliser l'innocence, d'inquiéter la foi, de troubler la paix des esprits et de leur faire un peu violence, afin de les forcer à la réflexion et au doute, discourant, à tort et à travers, de tout et du reste, à propos de rien, si rien

Digitized by Google

Veut dire rien — ou peu de chose. »

« Forcer au doute », c'est bien grave et bien dangereux. S'il ne s'agissait que de questions littéraires, nous nous résignerions peut-être à accorder un *Transeat :* Boileau, et Nisard, et M. Brunetière, que nous apprécions tant, nous en voudraient : mais la courtoisie envers M. Stapfer serait une circonstance atténuante. Quand il s'agit de questions religieuses, la condescendance serait blâmable, parce que ces questions sont d'une importance capitale pour l'humanité, et parce que la vérité absolue, au moins sur les points essentiels, est accessible à l'homme. Quant aux autres données du programme, nous sommes certain qu'elles dépassent la pensée de l'auteur, et qu'il ne faut pas les prendre à la lettre. Mais avec toute l'indulgence — disons le mot exact, avec toute la charité — possible, il ne nous est pas permis de laisser passer sans protestation des théories que M. Stapfer traite un peu trop à la légère : celle, par exemple, de l'anthropomorphisme. Il faudrait établir ici des distinctions auxquelles il n'a pas songé. Quel philosophe ne lirait sans étonnement des assertions telles que la suivante : « La distinction si souvent faite par les théologiens entre les mystères *qui surpassent* la raison et ceux qui la *contredisent*, est très faible. » Elle est au contraire très nette, très claire, très facile à saisir. La raison est un instrument d'une portée limitée, tous doivent en convenir : dira-t-on que les vérités qu'elle ne peut atteindre vont à la nier elle-même, et partant sont absurdes ? Nous croyons que M. Stapfer a trop négligé de formuler des définitions bien nettes et d'établir les distinctions nécessaires. Que si quelqu'un nous disait que ce sont là des procédés bons pour la scolastique, nous répondrions qu'ils sont les conditions mêmes de toute discussion et même de toute exposition. Nos critiques les plus goûtés à présent ne se font lire avec plaisir que par le souci constant qu'ils ont de ne rien confondre : nous disons ceci même de ceux qui semblent souvent n'obéir qu'à leur fantaisie.

Avant de quitter M. Stapfer, nous exprimons un souhait,

Digitized by Google

avec toute la réserve qui se doit : c'est qu'il cesse de se cantonner dans le doute. La vérité, surtout dans les points essentiels, est accessible à l'esprit humain : qu'il la cherche donc résolument, et il ne pourra manquer de la trouver. C'est la récompense promise aux hommes de bonne volonté. Quand il l'aura trouvée, nous sommes assuré qu'il qu'il saura la servir avec une constante fidélité et une entière abnégation.

II. M. Lanusse — avec qui nous avons déjà fait connaissance dans cette revue — a consacré à Montaigne un livre (1) qui nous arrêtera beaucoup moins longtemps. C'est qu'il est facile de le juger en moins de deux pages. L'auteur n'a pas eu d'autre but que de résumer, en un volume assez court, ce qui a été dit de plus exact sur l'auteur des *Essais*, et de nous faire connaître d'une manière précise l'homme, le philosophe, l'écrivain. La tâche était ardue, elle demandait une grande justesse d'appréciation en même temps qu'une certaine habileté de pinceau. Montaigne s'est analysé en tant de manières, et parfois il a si peu pesé ses expressions, qu'il est bien possible de se tromper sur ses vrais sentiments. La critique n'a pas toujours évité cet écueil, et il fallait discerner ce qu'elle avait affirmé de vrai et ce qu'elle avait vu de faux et d'erroné dans le caractère du gentilhomme bordelais. Quand il s'agit de son scepticisme, par exemple, il était nécessaire d'en bien déterminer le caractère, en montrant qu'il ne porte pas sur les vérités de la foi, attendu que Montaigne est un catholique convaincu, et qu'il ne va pas à nier le pouvoir de la raison, mais seulement à en montrer les limites. Le fameux « que sais-je ! » ne s'adresse qu'aux esprits infatués de ce pouvoir et toujours prêts à dogmatiser.

Disons que M. Lanusse, à notre avis, nous donne sur Montaigne une étude quasi parfaite. Elle est conçue d'après

(1) *Montaigne*, par Maxime Lanusse, Professeur agrégé au Lycée Charlemagne, docteur ès lettres, lauréat de l'Académie française. 1895. 1 vol. in-8 de 240 pp. Paris, Lecène et Oudin. (Collection des classiques populaires).

Digitized by Google

un plan très méthodique, remarquable par une grande clarté d'exposition, recommandable par les idées presque toujours justes et les jugements presque tous définitifs qui y sont exprimés. Des livres nombreux qu'il nous a été donné de lire sur le même sujet, il nous était resté une image indécise ou incomplète, à cause des nombreuses rectifications qui démentaient ou modifiaient les assertions ou les rectifications antérieures. M. Lanusse a précisé ce portrait à nos regards, en synthétisant et en fondant en un harmonieux ensemble les détails qu'il a reconnus les plus certains. Il y a bien quelques détails sur lesquels nous nous séparerions du sympathique professeur. Nous nous placerions, pour juger l'histoire politique du XVI^e^ siècle, à un point de vue différent du sien. Quant à la morale de Montaigne, nous la qualifierions « mauvaise et fausse », et nous n'admettrions pas, avec M. Lanusse, que Saint-Marc Girardin s'est exprimé heureusement en estimant que Montaigne a mené « une vie excusable ». Mais dans l'ensemble son étude nous plaît beaucoup. Nous y avons surtout goûté les chapitres du livre III, ce qui est dit, par exemple, des sympathies littéraires et des préférences de Montaigne. Nous avons lu avec non moins d'intérêt ceux où il est parlé de son style et de sa langue, et nous avons trouvé la conclusion finement pensée.

En résumé, ce livre est le plus soigné que nous ayons lu sur Montaigne, et il nous a confirmé dans la haute opinion que nous nous étions faite de M. Lanusse et de ses précieuses qualités d'écrivain.

A. LEPITRE.

Digitized by Google

SONNETS [1]

EPISODE BIBLIQUE

Les reins tendus, heurtant leur poitrine sonore,
Et dans un âpre effort arquant leurs durs genoux,
Le pasteur d'Idumée et l'Ange aux cheveux roux
Dans le désert se sont battus depuis l'aurore.

Le jour baisse. L'on voit des étoiles éclore,
Sur les sables éteints le soir descend très doux,
Cependant qu'enivrés d'un surhumain courroux
Les lutteurs haletants s'entrelacent encore.

Une dernière fois leurs bras se nouent en vain.
La sueur perle au front de l'Athlète divin
Et ses yeux empourprés jettent d'étranges flammes.

Et Jacob que la soif ardente mord aux flancs
Se rappelle les puits de Sichem, d'où les femmes
Vers les tentes, le soir, remontent à pas lents.

(1) Les sonnets que nous publions ici font partie d'un volume de poésies, en préparation, qui paraîtra au mois de septembre prochain. Nous remercions le jeune et distingué poète, ancien étudiant de la Faculté catholique de droit, de son obligeante communication, nous devrions dire de la délicieuse *primeur* qu'il a réservée à la Revue de ses anciens maîtres. N. D. L. R.

Digitized by Google

SALOMON

Les cèdres du Carmel en l'or du crépuscule
S'illuminent au fond du paysage hébreu ;
Les monts de Galaad et d'Amorrh sont en feu.
Ainsi qu'un holocauste immense le soir brûle.

Derrière ses remparts dont l'ombre au loin recule,
Ceinte de mille tours en briques d'émail bleu,
Apparaît la Cité formidable de Dieu,
Solyme qui n'a pas Ninive pour émule.

Les chars font sous ses murs le bruit des grandes eaux.
La foule va, du Temple inondant les arceaux,
Et les trompes d'argent sonnent pour la prière.

Or Salomon, le roi du monde, à Dieu pareil,
Du haut de ses balcons qu'étaient des sphynx de pierre
Songe que tout est vieux et vain sous le soleil.

PAYSAGE ÉVANGÉLIQUE

Par un soir transparent et fin de Galilée,
Le lac Génésareth, entre les coteaux, dort.
Et les villages blancs qui se penchent au bord
Tremblent en clair reflet sous son onde étalée.

Une chaîne de monts mollement profilée
Met sa grâce lointaine au fond du bleu décor.
Dans un golfe une barque à l'ancre vibre encor
D'avoir fendu la mer de sa proue effilée.

A côté d'elle, sur l'arène assis en rond,
Des pêcheurs dont un hâle ardent dore le front
Recousent des filets et ralinguent des toiles.

Et debout, enseignant le dogme essentiel,
Le chef resplendissant dans un lever d'étoiles,
Le Christ royal et doux montre du doigt le ciel.

Digitized by Google

FRESQUE

Sous l'azur argenté d'un beau ciel ombrien
Un site violet ondule en courbes fines.
Au loin la mer où fuient, blanches, des brigantines.
La mer dort, le flot se tait : on n'entend rien.

Trois convers moissonneurs en froc cistercien,
Las d'avoir, au soleil, peiné depuis Matines
A couper l'orge mûre au revers des collines,
Se sont couchés au pied d'un olivier ancien.

Or, pendant qu'ils font leur sieste près des javelles,
Sur le bout des orteils, sans souffle ni bruit d'ailes,
Trois anges voyageurs, à midi, sont venus.

Mais voyant un des clercs s'éveiller et sourire,
Par les chaumes dont l'or frôle leurs talons nus,
Ils s'en sont retournés tous les trois, sans rien dire.

Louis Mercier.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

La Réaction contre le positivisme, par l'abbé DE BROGLIE. In-12 de XIII-297 p. Paris, Plon, 1894.

Nul peut-être n'a plus longuement étudié et mieux réfuté le positivisme que le regretté et savant abbé de Broglie, connu d'ailleurs par tant d'autres travaux qui intéressent la philosophie, la piété, la science des religions et l'apologétique. L'un de ses premiers ouvrages, disons aussi le plus remarquable, fut *le Positivisme et la science expérimentale.* C'est au même sujet qu'il a consacré l'un de ses derniers écrits, celui qui nous occupe maintenant. Il y traite des causes de la réaction contre le positivisme et des obstacles qu'elle rencontre. Il montre que le positivisme, qui ne répond point aux véritables lois de l'histoire non plus qu'aux sentiments les plus nobles et les plus impérieux de la nature humaine, trouve en celle-ci plus d'une complicité. Mais il est destiné à succomber sous les efforts associés et convergents du spiritualisme et du christianisme. Toutefois, « la réaction ne réussira complètement que si elle aboutit au catholicisme... Quel que soit le sort de la réaction actuelle, l'empire du positivisme ne sera pas éternel. — Le retour se fera en France vers le catholicisme. — Ce retour est déjà commencé. — Il se fait, parallèlement au travail de destruction, un travail de reconstruction des croyances chrétiennes. — Là se trouve le salut. — Tous ceux qui combattent les doctrines négatives, quelque nom qu'il portent et quel que soit leur point de départ, travaillent à cette œuvre. » Telles sont les conclusions générales de l'ouvrage, auxquelles nous ne pouvons que souscrire.

E. B.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

LE NOMBRE DES MARTYRS

Fin [1]

§ II. *Les apostats.*

Que les chrétiens aient été persécutés avec violence, c'est un fait capital dans la question qui est posée; mais nous n'en pourrons conclure la multitude des martyrs que si la plupart des disciples du Christ demeurèrent fidèles au Maître parmi les supplices. Il y a donc lieu de déterminer, autant que possible, l'étendue des ravages de l'apostasie (2).

Gibbon pense que, « dans toutes les persécutions, il y eut un grand nombre d'indignes chrétiens qui désavouèrent ou abandonnèrent publiquement leur religion » (3).

M. Le Blant écrit, à son tour, que l'Eglise redoutait « les défaillances qui venaient abattre le courage des croyants et ranimer la fureur des poursuites. Peu d'hommes possédaient, en effet, la foi robuste qui fait le chrétien, la constance qui fait le martyr » (4).

(1) Voir les numéros de mars et de juin.

(2) Dans l'ancien langage de l'Eglise, le *lapsus* était le chrétien qui, pour échapper à la mort, commettait un acte d'apostasie, tout en demeurant chrétien de cœur, tandis que l'*apostat* était celui qui renonçait volontairement et définitivement à la foi chrétienne; aujourd'hui ces deux mots s'emploient l'un pour l'autre.

(3) Gibbon, *vol. cit.*, p. 456.

(4) *Les persécuteurs et les martyrs aux premiers siècles de notre ère*, p. 100 : cf. p. 149.

Digitized by Google

De l'avis de M. Boissier, il semble, « à distance, qu'à l'heure du danger il n'y ait eu que des héros dans la communauté chrétienne ; mais, quand on regarde mieux, on voit bien qu'alors, comme il arrive toujours, les courageux furent en minorité » (1).

Est-ce exact ?

*
* *

Etant donnée la pauvre nature humaine, faible, lâche comme elle l'est, les chutes n'étonnent guère. Il fallut aux chrétiens qui tinrent bon jusqu'au bout une dose d'héroïsme telle que, à moins que la liberté humaine eût été supprimée, il était impossible — *humanum dico* — que personne ne chancelât.

Voyez quelques-uns des obstacles où vint se briser la frêle valeur des pusillanimes.

Le juge employait tous les moyens pour obtenir l'apostasie : railleries, menaces, mensonges, caresses, offre de dignités ou d'or (2), tortures, et quelles tortures (3)! Parfois il en faisait une question personnelle où son renom d'homme habile était engagé, une sorte de joute dont il voulait sortir vainqueur. « J'ai vu en Bithynie, raconte Lactance, un gouverneur transporté d'une joie aussi grande que s'il eût dompté quelque nation barbare. Pourquoi? Parce qu'un chrétien, qui, pendant deux ans, lui avait résisté avec beaucoup de courage, paraissait enfin céder » (4).

Du côté des chrétiens même, que de pièges !

De faux frères condamnaient le martyre. « Ainsi fai-

(1) *Fin du paganisme*, t. I, p. 371.

(2) Cf. Edm. Le Blant, *Les persécuteurs et les martyrs*, p. 42, 47-50, 83-5, 101-2, 144-5, 193-9, et *Les actes des martyrs, supplément aux « Acta sincera » de D. Ruinart*, p. 35-7, 71-80, 257, 260-2; Bullet, *Histoire de l'établissement du christianisme tirée des seuls auteurs juifs et payens*, Paris, 1764, p. 302-3.

(3) Cf. *De sanctorum martyrum cruciatibus* Ant. Gallonii liber, Rome, 1594; Edm. Le Blant, *Les persécuteurs et les martyrs*, p. 159-64, 201-17, 229-96, et *Les actes des martyrs*, p. 113-4, 117-8, 161-7, etc.

(4) *Divin. Institut.*, v, 11, *P. L.*, vi, 586.

Digitized by Google

saient Valentin, Prodicus et leurs adeptes, qui affirmaient l'inutilité de ce sacrifice; certains hérétiques aux yeux desquels il n'était qu'un suicide impie; Basilide, qui le repoussait, prétendant que le renoncement au Seigneur et l'adoration des idoles étaient choses indifférentes, que la passion du Christ n'ayant été qu'une apparence, il n'y avait point lieu de souffrir pour celui qui n'avait point souffert; les Helcésaïtes, professant que l'on pouvait, en face du péril, renoncer de bouche en gardant sa croyance; Cérinthe, qui s'emportait à blasphémer les saintes victimes de la foi » (1). Le *Scorpiaque* de Tertullien dévoile la tactique cauteleuse de ces réfractaires du martyre, *martyriorum refragatores*, et aide à se rendre compte du mal qu'ils durent faire aux âmes simples et seulement colombes, *simplices animæ et solummodo columbæ*, aux intelligences médiocres, aux volontés débiles (2).

Voici des périls encore : ces *lapsi* qui tentaient d'entraîner les autres dans leur honte, ces parents éplorés qui se jetaient aux pieds du chrétien et le suppliaient de vivre pour eux, ces richesses qu'il avait parfois — car, si le christianisme se propagea d'abord dans les classes inférieures, il fit aussi des conquêtes parmi les privilégiés de la fortune — et dont il ne pouvait se détacher (3).

Dans ces conditions, prenant l'homme tel qu'il est, il devait y avoir des défections; il y en eut.

*
* *

Quand Pline le Jeune molestait les fidèles de la Bithynie, il s'en rencontra qui avouèrent avoir été chrétiens, mais qui, depuis vingt ans, avaient cessé de l'être (4). La lettre

(1) Edm. Le Blant, *Les persécuteurs et les martyrs*, p. 101.

(2) Tertullien, *Adversus gnosticos Scorpiace*, 1, 15, *P. L.*, II, 123, 151. Cf. Noël Alexandre, *Hist. eccles.*, Venise, t. III, 1778, p. 440-4.

(3) Cf. Edm. Le Blant, *Les persécuteurs et les martyrs*, p. 34-43, 102, 144.

(4) Pline, *Epist.*, x, 97.

Digitized by Google

de Pline est probablement de 112 : ces mots « depuis vingt ans » nous reportent donc au règne de Domitien (1).

Lors de la persécution de Trajan, plusieurs de ceux qui furent déférés à Pline abjurèrent le christianisme : *alii ab indice nominati esse se christianos dixerunt, et mox negaverunt ; fuisse quidem, sed desiisse* (2).

Le *Pasteur* d'Hermas cite des transfuges assez coupables non seulement pour déserter la foi chrétienne, mais aussi pour blasphémer odieusement le nom du Seigneur et trahir l'Eglise et leurs frères (3).

La persécution de Marc-Aurèle eut ses *lapsi*. A Smyrne, le phrygien Quintus faiblit à la vue des bêtes féroces, lui qui s'était livré spontanément à l'ennemi dans un élan passager d'enthousiasme et qui avait engagé quelques chrétiens à le suivre (4). A Lyon, dès qu'ils furent torturés, dix chrétiens « mal préparés et mal exercés » tombèrent (5).

Au rapport de Tertullien, l'ingéniosité des bourreaux et la multiplicité des coups mirent bas plus d'un combattant *in prœlio confessionis* (6).

Désastreuse, entre toutes, fut la persécution de Dèce.

A Carthage, avant qu'un procès fût ouvert, sur une simple invitation de l'autorité, beaucoup de chrétiens sacrifièrent aux idoles. On les vit presser les magistrats de recevoir leur abjuration, et cela en si grand nombre que, le soir venu, ceux-ci durent les renvoyer au jour suivant. Les écrits de saint Cyprien reproduisent ces scènes navrantes, pleines d'une sombre émotion, retracées, on le sent, avec une âme accablée de tristesse (7). Des membres du

(1) Entre 112 et la persécution de Domitien (95) il ne s'était écoulé que dix-sept ans; « Pline a pu dire vingt ans en chiffres ronds », P. ALLARD, *Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles*, p. 121.

(2) PLINE, *ubi supra*.

(3) HERMAS, *Pastor*, lib. III, *similit.* VIII, cap. 6, et *similit.* XI, cap. 19, *P. g.*, II, 975-8, 997-8.

(4) Ap. RUINART, p. 84.

(5) Ap. EUSÈBE, *H. e.*, V, 1, *P. g.*, XX, 414.

(6) *De pudicitia*, 22, *P. L.*, II, 1028-30.

(7) S. CYPRIEN, *De lapsis*, cap. 7 et sq., *P. L.*, IV, 471 et sq. : —

Digitized by Google

clergé passèrent dans le camp des *lapsi ;* l'évêque de Saturnum, Repostus, conduisit lui-même une portion de son troupeau au temple ; trois autres évêques d'Afrique, Fortunat, Jovin et Maxime, se souillèrent par un sacrifice aux faux dieux (1).

En Espagne, Basilide, évêque d'Asturica Augusta (Astorga), fut libellatique, et, saisi par la maladie, proféra des blasphèmes, pendant qu'un de ses collègues, Martial, évêque d'Emérita (Mérida), déjà chrétien médiocre avant la persécution, se hâtait, la persécution ouverte, de signer devant le procurateur une attestation d'apostasie (2).

A Alexandrie, il y eut abondance de *lapsi*, surtout parmi les riches et les magistrats, depuis ceux qui « montèrent à l'autel d'un pas alerte, comme s'ils n'avaient jamais été chrétiens », jusqu'à ceux qui subirent courageusement la torture « et ne succombèrent qu'au moment où la sentence capitale allait être prononcée » (3).

A Smyrne, semblable spectacle : l'évêque Eudémon sacrifia et ordonna à ses fidèles d'imiter sans retard son exemple ; quand saint Pionius fut traîné à l'autel du sacrifice et déposé devant lui comme une victime, Eudémon était là (4).

A Néocésarée, où le christianisme s'était propagé si vite, son abandon fut encore plus rapide ; se méfiant de la fragilité de ceux qui n'avaient pas apostasié du coup, l'évêque, saint Grégoire le Thaumaturge, les engagea à se retirer avec lui dans le désert pour échapper au péril de renier leur Dieu (5).

La triste page, et comme on voudrait pouvoir la déchirer de l'histoire des persécutions ! Pourquoi faut-il qu'elle ne soit pas la seule ?

cf. L. Massebieau, *Revue de l'histoire des religions*, janv.-fév. 1884, p. 65-84.

(1) *Id.*, *Epist.* 5, 35, 64, 55, *P. L.*, IV, 232, 325, 389, III, 810-1.

(2) *Id.*, *Epist.* 67, *P. L.*, III, 1029-31.

(3) Cf. s. Denys d'Alexandrie, ap. Eusèbe, *H. e.*, VI, 41, *P. g.*, XX, 607-10.

(4) Voir les actes de saint Pionius, ap. Ruinart, p. 189, 195.

(5) Cf. s. Grégoire de Nysse, *De vita s. Gregorii thaumaturgi*, *P. g.*, XLVI, 946-7.

Digitized by Google

Durant la persécution de Valérien, les fidèles firent bonne contenance. Sans doute, un martyr, saint Montan, avant d'être décapité, dut exhorter ses frères à être fermes et à ne pas courir, sur les pas des *lapsi*, à leur perte éternelle (1); mais les défaillances restèrent à l'état d'exception.

Sous Dioclétien, au contraire, l'Eglise eut à pleurer la lâcheté de beaucoup de ses enfants, et, en premier lieu, celle des deux impératrices, Prisca et Valérie, celle-là femme, celle-ci fille de Dioclétien et épouse de Galère (2). A Antioche, il y eut une foule de déserteurs (3). Dans la Cilicie, à Mopsueste, les actes des saints Tarachus, Probus et Andronicus, nous représentent des apostats qui s'entassaient au pied du tribunal pendant que Probus était jugé (4). En Afrique, la crise eut un caractère d'acuité à part, ainsi qu'il résulte de cette grosse question des traditeurs, d'où naquit le donatisme et qui mit sens dessus dessous ces natures africaines, vives, bouillonnantes, toujours enclines aux extrêmes ; des prêtres, des évêques, notamment l'évêque et le clergé de Cirta, livrèrent aux païens les saints Livres et les vases sacrés (5).

Ce n'est pas en Afrique seulement que des gens d'Eglise manquèrent à leur devoir. A la suite de deux édits dont l'un prescrivit de les jeter dans les cachots, et l'autre de leur donner le choix entre l'idolâtrie et les plus cruels supplices, évêques, prêtres, diacres, lecteurs, exorcistes, remplirent les prisons; si le nombre de ceux qui furent martyrisés fut tel qu'Eusèbe renonce à le compter, cet histo-

(1) Voir les actes de saint Montan, ap. RUINART, p. 279.
(2) Cf. LACTANCE, *De mortibus persecut.*, 15, *P. L.*, VII, 216.
(3) Cf. EUSÈBE, *De martyribus Palestinæ*, 2, *P. g.*, XX, 1466.
(4) Ap. RUINART, p. 460.
(5) Voir les actes du concile de Cirta, ap. s. AUGUSTIN, *Contra Cresconium donatistam*, III, 30, *P. L.*, XLIII, 510-1. — Il nous reste le très intéressant procès-verbal officiel de la chute de l'évêque et du clergé de Cirta, *P. L.*, *vol. cit.*, 794-5; M. P. Allard l'a traduit dans *La persécution de Dioclétien et le triomphe de l'Eglise*, t. I, Paris, 1890, p. 193-200. — Faut-il rappeler la prétendue chute du pape Marcellin et le prétendu concile de Sinuesse ?

Digitized by Google

rien constate aussi qu'ils ne furent pas peu les faibles que renversa le premier choc, et il se décide à taire les noms de ceux qui firent naufrage et furent engloutis volontairement au fond de l'abîme, *neque eorum qui in persecutione concussi sunt, nec eorum qui salutis suæ prorsus naufragium fecerunt et sua sponte in profundum aquarum gurgitem demersi sunt mentionem facere constitui* (1).

En 306, éclata une nouvelle et retentissante déclaration de guerre au christianisme, dont les effets furent lamentables. Les actes de saint Adrien, qui sans être parfaits ne sont pas dépourvus de valeur, contiennent dans le préambule, qui « semble inspiré des documents historiques » (2), ces lignes douloureusement éloquentes : « On vit les voisins, les amis, les parents se dénoncer mutuellement, entraînés les uns par l'appât des récompenses, les autres par la crainte de l'empereur et des peines portées contre ceux qui cacheraient les chrétiens » (3).

Enfin nous savons, par le concile de Nicée, qu'il y eut des renégats sous Licinius (4), et, par saint Jérôme, que beaucoup cédèrent à la persécution insinuante de Julien l'apostat, laquelle attirait plus qu'elle ne poussait à sacrifier (5) ; un des principaux *lapsi* fut cet étrange évêque d'Ilion qu'une lettre de Julien récemment découverte a fait connaître et qui, en récompense de sa forfaiture, fut nommé prêtre des dieux (6).

Ainsi, au cours des trois siècles de l'âge des persécutions,

(1) *H. e.*, VIII, 2, 3, 6; *P. g.*, XX, 743, 747, 754-5.

(2) P. ALLARD, *La persécution de Dioclétien et le triomphe de l'Eglise*, t. II, Paris, 1890, p. 38.

(3) Apud *Acta sanctorum*, septemb. t. III, Paris, 1868, p. 218. — Dans les Gaules, Constance Chlore avait feint d'exiger l'apostasie de ceux qui l'entouraient ; il y en avait eu qui s'étaient montrés prompts à obéir. Constance les avait bannis de sa cour, ne pouvant compter, avait-il dit, « sur la fidélité d'hommes capables de renier leur Dieu », ap. EUSÈBE, *De vita Constantini*, I, 16, *P. g.*, XX, 931.

(4) Canon. 10-2, ap. LABBE et COSSART, *Sacrosancta concilia*, t. II, Paris, 1671, col. 33-4.

(5) S. JÉRÔME, *Chronicon*, an. Dom. 365, *P. L.*, XXVII, 691.

(6) Cette lettre a été publiée par M. HENNING, dans le *Hermes*, 1875, p. 259.

Digitized by Google

il y eut des chutes parmi ces fidèles dont Tertullien dit qu'ils sont infirmes, qu'ils flottent au gré du vent, *infirmos, plerosque vero in ventum, et si placuerit, christianos* (1). Mais rien n'autorise à croire que le nombre des braves ait été inférieur à celui des lâches.

Remarquons d'abord que, jusqu'à la persécution de Dèce, c'est-à-dire pendant près de deux cents ans, bien que n'ayant pas été sans exemples, les apostasies furent « rares » (2).

Les textes n'en gardent que de faibles traces. Les raisons même par lesquelles saint Cyprien explique l'étendue du mal lors de la persécution de Dèce, et Eusèbe à l'occasion de celle de Dioclétien, prouvent que jusqu'à Dèce il avait dû être restreint. « Le Seigneur a voulu éprouver sa famille, et parce qu'une longue paix avait corrompu la discipline donnée par Dieu, *quia traditam nobis divinitus disciplinam pax longa corruperat*, la censure céleste a redressé la foi gisante et presque endormie. Aux premières paroles de menaces, les frères n'ont pas été abattus par l'impétuosité de la persécution, mais ils ont été abattus par une chute volontaire » (3). Tel est le langage de saint Cyprien ; voici comment s'exprime Eusèbe : « L'excès de liberté produisit la négligence et la mollesse, *cum ex nimia libertate in negligentiam ac desidiam prolapsi essemus...* La vengeance divine commença à nous frapper peu à peu et modérément. Mais comme, privés de sens, nous ne songions pas à apaiser la Divinité, comme, à l'instar des impies, persuadés que les choses humaines ne sont pas gouvernées avec sollicitude par la Providence, nous ajoutions les forfaits aux forfaits,... Dieu, selon le mot de Jérémie, obscurcit, dans sa colère, l'éclat de la fille de Sion et détruisit la gloire d'Israël... Ce serait un crime de raconter les calamités qui survinrent,... de désigner ceux qui tombèrent dans la persécution » (4). Dans les deux cas, si les apostasies se sont multipliées, c'est que, à la faveur d'un calme

(1) *Adv. gnosticos Scorpiace*, 1, *P. L.*, II, 123.
(2) Aubé, *Revue historique*, janv.-fév. 1884, p. 1.
(3) S. Cyprien, *De lapsis*, 5, 7, *P. L.*, IV, 468-9, 471.
(4) *H. e.*, VIII, 1, 2, *P. g.*, XX, 742-3. — Jérémie, *Thren.*, II, 1.

Digitized by Google

prolongé, les vertus chrétiennes s'étaient affaiblies, la foi avait perdu de sa vigueur et la discipline de sa force. Or, jusqu'au IIIe siècle, cette cause d'amollissement n'avait pas existé ; la persécution n'avait guère eu de relâche, et les chrétiens, obligés d'être toujours prêts à lui faire face, avaient conservé, en général, leur ferveur primitive.

Puis, n'est-ce pas significatif que la question de la pénitence à infliger aux *lapsi*, qui suscita des controverses passionnées et dont le contre-coup fut si grave, ait apparu au temps de Dèce et n'ait pas été soulevée « parmi les chrétiens du siècle précédent » (1)? Si elle ne se posa pas plus tôt, c'est qu'il n'y avait pas eu lieu de la poser, c'est que les *lapsi* n'avaient été qu'une quantité insignifiante.

La persécution, assez courte mais intense, de Dèce, fut un de ces fléaux qui se déchaînent avec furie et accumulent les ruines sur leur passage. Saint Cyprien dit, en termes exprès, qu'elle renversa la plus grande partie de son peuple, *infesta tempestas quæ plebem nostram ex maxima parte prostravit*, que le plus grand nombre des frères trahit sa foi, *maximus fratrum numerus fidem suam prodidit* (2). A Smyrne, dans un discours véhément adressé aux Juifs qui étaient accourus à son supplice, saint Pionius leur reprocha les railleries inhumaines que leur suggérait la comparaison de la masse des *lapsi* et du petit nombre des chrétiens qui ne fléchissaient pas, *quæritis cur multi ad sacrificandum sponte descendant, et propter paucos cæteros irridetis* (3).

Nous ne sommes point documentés pour savoir si et dans quelles limites il y eut, ailleurs, plus de renégats que de solides chrétiens. Rome est à excepter, car une lettre du clergé, qui gouverna l'Eglise pendant la vacance du Saint-Siège, résumant les efforts des vice-pasteurs du troupeau pour préserver de la contagion la fraternité romaine, conclut fièrement qu'elle tient ferme dans la foi, en dépit de quelques défaillances dues à la peur, *Ecclesia stat*

(1) GIBBON, *vol. cit.*, p. 457, note 2.
(2) *Epist.* 5, *P. L.*, IV, 232, et *De lapsis*, 7, *ibid.*, 471.
(3) Voir les actes de saint Pionius, ap. RUINART, p. 189.

Digitized by Google

in fide (1); et une autre lettre, écrite par le pape Corneille à Fabius, évêque d'Antioche, en 251, parle de l'immense multitude — *immenso ac pene innumerabili* — des chrétiens s'opposant, de concert avec leurs chefs légitimes, aux schismatiques entreprises de l'ambitieux Novat, ce qui ne peut s'entendre que des chrétiens irrépréhensibles (2).

L'impression qui se dégage des textes relatifs à la persécution de Dioclétien n'est pas indécise. Nous avons, sans nous arrêter au reste, l'aveu de Sabinus, préfet du prétoire, dans une lettre écrite au nom de Maximin Daia et portant « qu'une longue expérience a prouvé qu'il n'existe aucun moyen de détourner les adeptes du christianisme de leur entêtement, » — et celui de Galère, dans ce « singulier édit, moitié insolent, moitié suppliant, qui commence par insulter les chrétiens et finit par leur demander de prier leur Maître pour lui » (3), et qu'une maladie effroyable arracha au farouche persécuteur. « Après que nous eûmes commandé que chacun retournât aux coutumes des anciens, dit-il, beaucoup obéirent par crainte, *multi periculo subjugati*, beaucoup aussi furent châtiés, *multi etiam deturbati sunt;* comme le plus grand nombre persévérait dans son obstination, *cum plurimi in proposito perseverarent*, et que nous voyions que, d'une part, ils ne rendaient pas aux dieux le culte et les honneurs qui leur sont dus, que, d'autre part, ils n'adoraient même pas le Dieu des chrétiens, n'écoutant que notre extrême clémence et notre perpétuelle disposition à traiter doucement tous les hommes, nous avons cru devoir étendre à eux aussi notre indulgence, et permettre que les chrétiens existent de nouveau, *ut denuo sint christiani*... En retour, ils devront prier leur Dieu pour notre salut » (4). M. P. Allard a parfaitement débrouillé le fond de cette pièce, où l'empereur, terrassé par

(1) Parmi les lettres de saint CYPRIEN, *Epist.* L, *P. L.*, IV, 226-7.
(2) Ap. EUSÈBE, *H. e.*, VI, 43, *P. g.*, XX, 622.
(3) DE BROGLIE, *L'Eglise et l'empire romain au IVe siècle*, t. I, 5e éd., 1867, p. 183.
(4) Ap. LACTANCE, *De mortibus persecut.*, 34, *P. L.*, VII, 249-50, et EUSÈBE, *H. e.*, VIII, 17, *P. g.*, XX, 794.

Digitized by Google

un mal hideux, désespérant de sa guérison, affolé à la pensée d'une mort imminente, voulant vivre à tout prix, se retourne, comme autrefois Antiochus, vers le Dieu de ceux qu'il a persécutés, et tâche d'en obtenir son salut; mais, au lieu de reconnaître honnêtement son erreur, « Galère essaie de ruser avec l'opinion publique, avec sa conscience et avec Dieu. Il tente de fausser l'histoire par un ridicule mensonge qui ne pouvait tromper aucun des contemporains : qui sait si, dans sa superstition grossière, il ne se flatte pas de duper le Christ lui-même et de se justifier devant lui par la plus misérable des excuses (1)? » Qu'imagine-t-il ? Il pose en gardien, en réformateur du christianisme. A l'entendre, s'il a pris des mesures sévères, c'est pour ramener à leurs institutions primitives les chrétiens dévoyés qui s'éparpillaient dans des sectes différentes. Et, parce que le mensonge se trahit toujours par quelque endroit, voilà que ce bizarre gendarme de l'orthodoxie chrétienne laisse percer le vrai. Reprenons cette phrase de son édit : « Comme le plus grand nombre persévérait dans son obstination, et que nous voyions que, d'une part, ils ne rendaient pas aux dieux l'honneur et le culte qui leur sont dus, que, d'autre part, ils n'adoraient même pas le Dieu des chrétiens, n'écoutant que notre extrême clémence et notre perpétuelle disposition à traiter doucement tous les hommes, nous avons cru devoir étendre à eux aussi notre indulgence, et permettre... » Quoi donc? La conclusion naturelle serait : « et permettre à ceux qui ne servent ni les dieux de l'empire, ni le Dieu des chrétiens véritables, de pratiquer leur religion comme ils veulent et d'exister librement ». Galère conclut : « et permettre que les chrétiens existent de nouveau, *ut denuo sint christiani...* » Telle est la réalité, elle éclate à l'improviste ; Galère avait rêvé de détruire le christianisme ; mais, en face des *multi* dont la peur a fait des renégats, il y a eu les *multi* qui ont préféré les tourments et les *plurimi* qui ont été inébranlables, *cum plurimi in proposito perseverarent.*

(1) P. ALLARD, *La persécution de Dioclétien*, t. II, 151-2..

Digitized by Google

En résumé, si toutes les persécutions ont eu leur cortège d'apostats, seules celles de Dioclétien et de Dèce (1) ont triomphé, par l'appareil des tourments, de la constance de beaucoup de chrétiens ; la proportion entre les fidèles et les traîtres pendant la persécution de Dèce nous est inconnue, et, sous Dioclétien, les premiers l'emportèrent sur les *lapsi.*

*
* *

Presque tous les tombés gémirent sur leur faute et en sollicitèrent le pardon ; il est à noter qu'il en fut qui, se relevant après une défaillance momentanée, soutinrent avec énergie un second assaut.

L'Eglise, qui ne voulait pas que les chrétiens allassent d'eux-mêmes s'offrir aux persécuteurs, faisait une exception en faveur des *lapsi* repentants. « Puisqu'ils ont tant de hâte à être réconciliés, disait saint Cyprien, il est en leur pouvoir d'obtenir ce qu'ils souhaitent; le temps où nous vivons est fait pour les combler. La lutte dure encore, et chaque jour voit de nouveaux combats. S'ils ont un ferme repentir, si l'ardeur de la foi les domine, ceux qui ne veulent pas attendre peuvent, dès à présent, gagner la couronne » (2). L'appel de l'Eglise fut entendu.

La plupart des chrétiens de Lyon qui d'abord, faute de préparation, avaient succombé, instruits et fortifiés, confessèrent le Christ (3). Les martyrs Castus et Emilius, vaincus dans un premier engagement, furent vainqueurs au second (4).

Le synode de Carthage, présidé par saint Cyprien après la persécution de Dèce, rendit la communion aux *lapsi*

(1) Ni la brève persécution de Licinius, ni celle de Julien l'apostat, qui ne fut sanglante que passagèrement et ne gagna que les « indifférents et les ambitieux, qui sont toujours prêts à sacrifier leurs convictions à leurs intérêts, les parfaits fonctionnaires qui font profession de suivre en tout les préférences du maître » (G., Boissier, *Fin du paganisme*, I, 133-4), n'entrent en ligne de compte.

(2) *Epist.*, 13, *P. L.*, IV, 261.

(3) Ap. Eusèbe, *H. e.*, V, 1, *P. g.*, XX, 430.

(4) Cf. s. Cyprien, *De lapsis*, 13, *P. L.*, IV, 476.

Digitized by Google

« prêts à batailler pour le nom de Dieu et pour leur salut » (1). L'auteur anonyme d'un traité contre Novatien approuve les mesures miséricordieuses ; il veut qu'on r'ouvre la fenêtre à la colombe sortie de l'arche et qui n'a su où reposer le pied, afin qu'une seconde fois elle rapporte la branche d'olivier, symbole de la victoire. Est-ce qu'un accueil affectueux n'a pas donné de beaux résultats ? « Ceux qui avaient été blessés du temps de Dèce ont résisté naguère invinciblement, et, méprisant les édits des princes, n'ont pas craint, à l'exemple du bon Pasteur, de livrer leur âme, de répandre leur sang, de mépriser les sévices de l'ennemi en délire » (2).

Parmi les canons de saint Pierre d'Alexandrie, qui datent du lendemain d'une violente secousse de la persécution (306), il en est un, le huitième, pour régler la situation des chrétiens qui, après avoir été déserteurs, sont revenus au champ de bataille, et ont souffert le cachot et la torture : « Il est juste de les conforter dans la joie du cœur, et de les recevoir à la communion tant des prières que de la réception de l'Eucharistie et à la prédication » (3). De même, le concile d'Ancyre (314) montre de la bénignité envers les pécheurs qui, ayant d'abord sacrifié, ont ensuite repris le combat (4).

Le nombre des *lapsi*, disions-nous tout à l'heure, fut loin d'être aussi grand qu'on l'a prétendu : ceux-là méritent d'être discernés qui expièrent noblement, par la confession de leur foi et par le martyre, leur indignité passagère.

L'histoire de la persécution n'est donc pas surtout celle des apostasies qu'elle suscita ; elles n'en forment qu'un pénible épisode.

D'ailleurs, les textes ne disent pas seulement que l'Eglise fut persécutée ; ils affirment, d'une façon précise, que des

(1) *Id.*, *Epist.* 54, *P. L.*, III, 855, 857.

(2) *Anonymi tractatus ad Novatianum hereticum*, 6, *P. L.*, III, 1210.

(3) Ap. LABBE et COSSART, *Sacrosancta concilia*, t. I, Paris, 1671, col. 959-60.

(4) Can. 1-2, *ibid.*, col. 1455-6.

Digitized by Google

légions de martyrs donnèrent à Dieu le témoignage du sang. On a pu s'en apercevoir déjà; il sera facile de le constater à nouveau en examinant une à une les persécutions qui ont ensanglanté les origines du christianisme.

§ III. *Persécutions particulières.*

Il y a seize ans, M. P. Allard commençait, dans la *Controverse* — devenue notre *Université catholique* — une étude qu'il intitulait : *Les persécutions et le nombre des martyrs*. Pour arriver à des résultats concluants, il se proposait de suivre, selon l'ordre chronologique, les diverses persécutions. Serait-il téméraire de croire que le docte historien comptait que ce serait fait en quelques articles? Si telle fut sa pensée, il se trompait, et, Dieu merci, l'œuvre se dilatant au-delà de ses prévisions, a rempli cinq gros volumes, encore meilleurs que gros. L'argument s'y déroule avec toute sa force, et l'on y touche du doigt, pour ainsi dire, la multitude des martyrs.

Ici, naturellement, nous ne pouvons entrer dans les détails, qui seraient infinis; nous nous en tiendrons à l'essentiel.

* * *

Sur la persécution de Néron, on a coutume de citer les *Annales*, où Tacite dit qu'une *multitudo ingens* de chrétiens furent tués et raconte les supplices auxquels les condamna la barbarie ingénieuse de l'empereur. « Le scepticisme le plus hardi, d'après Gibbon, est forcé de respecter la vérité et l'intégrité de ce passage célèbre de Tacite » (1). On a marché depuis; M. Hochart a dénié à Tacite la paternité des *Annales* et des *Histoires* pour l'attribuer à Poggio (2).

(1) Gibbon, *vol. cit.*, p. 395.

(2) « Poggio est vraisemblablement le Pseudo-Tacite », tel est le titre du troisième chapitre du livre de M. Hochart, *De l'authenticité des Annales et des Histoires de Tacite*, Paris, 1889, p. 203-35.

Digitized by Google

Ce paradoxe n'a pas été pris au sérieux. En admettant que Poggio Bracciolini ait été capable d'écrire ces œuvres géniales, si différentes de ses écrits authentiques, il faudrait expliquer les allusions, les emprunts faits aux *Histoires* et aux *Annales* par des écrivains antérieurs à Poggio, et aussi la concordance du pseudo-Tacite avec la fameuse table de bronze découverte à Lyon un siècle après Poggio, et encore son entente avec ces inscriptions et ces monnaies romaines, connues seulement dans notre siècle, qui confirment Tacite, « particulièrement pour ce qui regarde des personnes, des magistratures, des institutions sur lesquelles les autres sources sont tout à fait ou à peu près muettes ». Ce serait se heurter à des difficultés insurmontables ; les raisons que M. Hochart allègue en faveur de sa thèse pourraient servir à démontrer que tous les écrits de l'antiquité classique venus jusqu'à nous ont été inventés à l'époque de la Renaissance (1).

Mais le massacre de l'an 64 fut-il, à proprement parler, une persécution religieuse ? Non, dit M. Aubé ; Néron « ne frappe pas les chrétiens pour leurs croyances qu'il ignore ou dont il n'a nul souci » (2), mais parce que ce sont des gens impopulaires sur qui il est commode de rejeter la responsabilité de l'incendie de Rome. M. Aubé oublie que du texte de Tacite il ressort que les chrétiens périrent, avant tout, comme *odio generis humani convicti* (3), parce qu'ils étaient odieux à cause des crimes que la calomnie leur prêtait, en d'autres termes, parce qu'ils étaient chrétiens.

Tacite n'est pas seul à mentionner les victimes de Néron ; le pape saint Clément glorifie, en 94, cette « multitude d'élus

(1) Gatti, dans *Studi e documenti di storia e diritto*, oct.-déc. 1890, p. 431 ; cf. P. Allard, dans *La Science catholique*, 1891, p. 365. — Voir aussi Douais, dans *Revue des questions historiques*, oct. 1885, p. 336-97.

(2) Aubé, *Histoire des persécutions de l'Eglise jusqu'à la fin des Antonins*, p. 392.

(3) Sur le sens de cette expression de Tacite, voir G. Boissier, dans *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1886, p. 90-6.

Digitized by Google

qui ont enduré beaucoup d'affronts et de tourments, laissant aux chrétiens un illustre exemple » (1). Saint Pierre, dont la première épître semble issue de la crise néronienne, invite les fidèles du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie et de la Bithynie, à ne pas se troubler dans la calamité qui fond sur eux, à ne pas rougir du christianisme s'il faut souffrir pour lui (2), ce qui prouverait que la persécution, quoi qu'on en ait dit, ne fut pas restreinte à la ville de Rome.

Il existe, du reste, des témoignages qui éclairent suffisamment ce point. Suétone écrit que les chrétiens furent suppliciés « comme fauteurs d'une superstition malfaisante », sans qu'il soit question de l'incendie de Rome, — Lactance que Néron voulut détruire la religion chrétienne répandue partout, — Sulpice-Sévère que les chrétiens servirent de flambeaux vivants, qu'il y eut ensuite des édits qui défendirent d'être chrétien, et qu'alors Pierre et Paul furent condamnés, celui-ci à la décapitation, celui-là au crucifiement, — Paul Orose enfin que la persécution gagna toutes les provinces (3).

Domitien, cette portion du cruel Néron, *portio Neronis de crudelitate* (4), reprit son œuvre persécutrice. Dion Cassius, abrégé par Xiphilin, rapporte que Flavius Clemens, Flavia Domitilla, sa femme, et beaucoup d'autres qui avaient adopté les coutumes juives, furent mis à mort ou exilés pour cause d'athéisme (5), — « association singulière d'idées qui ne peuvent être appliquées, avec quelque justesse, qu'aux chrétiens » (6). Le païen Bruttius disait

(1) I[a] *ad Corinth.*, 6, *P. g.*, I, 219.

(2) S. Pierre, I[a] *Epist.*, IV, 12, 16.

(3) Suétone, *Nero*, 16; Lactance, *De mort. persecut.*, 2, *P. L.*, VII, 196; Sulpice Sévère, *Chronic.*, II, 29, *P. L.*, XX, 145; Paul Orose, *Histor.*, VII, 7, *P. L.*, XXXI, 1078.

(4) Tertullien, *Apologet.*, 5, *P. L.*, I, 293.

(5) Dion, LXVII, 13. — Nous ne pouvons qu'indiquer les belles études de Rossi sur les Domitilles et sur les *Acilii*. — Dans son *Essai sur le règne de Domitien*, Paris, 1895, p. 293-316, M. Gsell atténue la persécution de Domitien; cf. E. Beurlier, dans *La Correspondance catholique*, 7 mars 1895, p. 505-14.

(6) Gibbon, *vol. cit.*, p. 410-1.

Digitized by Google

également, dans sa *Chronique*, qu'un grand nombre de chrétiens furent martyrisés sous cet empereur (1).

L'*Apocalypse*, qui paraît ne pouvoir être attribuée qu'au règne de Domitien, est pleine de la pensée de ceux qui ont versé leur sang pour le Christ. Il en résulte manifestement que la persécution déborda hors de Rome. Le voyant de Pathmos parle des tribulations de l'église de Smyrne et de la fidélité de celle de Pergame, dont il nomme un martyr, Antipas ; le relief de ses expressions, la sombre vigueur de ses tableaux prouvent que la tempête a été furieuse (2).

Voilà pour le 1er siècle : deux persécutions qui n'ont pas été très longues, mais qui furent sanglantes, qui se propagèrent à travers les provinces et qui, de l'accord des païens et des chrétiens, firent beaucoup de victimes.

*
* *

« La persécution à l'état permanent, telle est l'ère qui s'ouvre pour le christianisme avec le IIe siècle » (3). Le rescrit de Trajan fixe un état de choses terrible : désormais, tout chrétien qui sera dénoncé régulièrement aura à choisir entre l'apostasie et la mort. La vie des disciples du Christ, sans trêve menacée, dépend du bon vouloir des proconsuls et du peuple ; or le peuple était fanatique, et, chez les proconsuls, « le bon vouloir était rare » (4).

Sous Trajan, la persécution n'est pas générale, « mais continue, changeant souvent de foyers, toujours allumée quelque part » (5) ; de même sous Adrien. Un livre de la

(1) Cf. Eusèbe, *Chronic.*, II, olymp. 218, *P. g.*, XIX, 551-2, te *H. e.*, III, 18, *P. g.*, XX, 251.

(2) *Apocalyp.*, II, 9-10, 13 ; VI, 9-11 ; XII, 17 ; XX, 4, etc.

(3) Renan, *Les Evangiles*, p. 401.

(4) *Ibid.*, p. 484.

(5) P. Allard, *Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles*, p. 202. L'authenticité de la lettre de Pline le jeune et de la réponse de Trajan a été suspectée à tort. « Les objections qu'on a faites... ne sauraient prévaloir contre les arguments tirés du style et surtout de la place que la pièce occupe dans la correspondance administrative de Pline et de Trajan. En admettant que les chré-

Digitized by Google

première moitié du IIe siècle, le *Pasteur* d'Hermas, « apparaît comme sortant d'un bain de sang » (1).

De ce qu'Antonin fut d'humeur pacifique il ne faut pas conclure, avec M. Lacour-Gayet, que son règne fut « une époque de paix et de quasi-protection » (2) pour le christianisme ; il n'ouvrit pas un lit plus large au courant, mais il ne se préoccupa nullement de l'endiguer. Saint Justin lui adressa deux *Apologies*, dont le but était d'en obtenir la tranquillité pour l'Eglise, l'une douze ans après l'élévation au trône, l'autre peu de temps avant la fin de l'empereur, en des termes qui démontrent que la persécution était meurtrière, puisque, développant un argument qui sera cher aux apologistes, Justin prouve la divinité de la religion chrétienne par la constance et la multitude des martyrs : « Socrate, dit-il, n'a point trouvé de disciples qui voulussent mourir pour lui ; Jésus a trouvé des témoins, et parmi les philosophes et les lettrés, et parmi les ouvriers et les gens de la lie du peuple, qui pour lui ont méprisé la gloire, la crainte et la mort ». Dans son *Dialogue avec Tryphon*, il dit encore que les chrétiens sont décapités, crucifiés, exposés aux bêtes, enchaînés, brûlés, condamnés à toutes sortes de supplices, qu'il n'est pas un coin du monde où leur vie soit libre, *non solum ex propriis possessionibus unusquisque christianorum expellitur sed etiam ex toto terrarum orbe, nec ulli christiano vitam liberam relinquitis* (3) ; il les décrit à chaque page « comme des victimes qui n'attendent que la mort » (4).

Marc-Aurèle était un homme doux ; il avait la douceur des faibles, une douceur inerte, passive. En présence du mal, « il souffrait, souriait tristement, se taisait, laissait

tiens eussent fabriqué une telle lettre, il n'eût pas dépendu d'eux de l'intercaler dans le recueil de la correspondance administrative », dit RENAN, *Les Evangiles*, p. 476, note 3. Voir ap. P. ALLARD, *ibid.*, p. 120, note 1, l'indication des sources sur cette question.

(1) RENAN, *Journal des savants*, déc. 1876, p. 730.

(2) *Antonin le Pieux et son temps*, Paris, 1888, p. 382.

(3) 2a *Apolog.*, 10, 1, *Dialog. cum Tryphone*, 110, 131, *P. g.*, VI, 462, 442, 730, 731, 779, etc.

(4) RENAN, *Journal des savants*, déc. 1876, p. 730.

Digitized by Google

faire » (1). Quand il fut au pouvoir, la persécution s'aggrava : Celse — nous l'avons vu déjà — triomphait de ce que les chrétiens étaient pourchassés dans leurs retraites comme des gens qu'on veut détruire, et Marc-Aurèle s'étonnait de leur entêtement à mourir. Nous avons également recueilli, dans l'*Octavius*, l'écho de la moquerie païenne : « Menaces, supplices, tourments, voilà votre sort ». C'est le moment où surabondent les *Apologies* qui pulvérisent les calomnies répandues contre les chrétiens et réclament un traitement équitable : Miltiade, Claude Apollinaire, Méliton, Athénagore, Théophile d'Antioche, Minucius Félix se lèvent, champions intrépides du christianisme combattu. L'énergie de la défense révèle la gravité de l'attaque.

Si vif était l'élan imprimé à la persécution qu'elle ne se ralentit point après Marc-Aurèle, quoique son successeur, Commode, se désintéressât de la question religieuse ; saint Irénée pouvait écrire que « l'Eglise envoie en tout temps, en tout lieu, une multitude de martyrs au Père du ciel ». Plus tard, sous Septime Sévère, avant que l'empereur eût déclaré la guerre au christianisme, alors que les hostilités suivaient leur cours en vertu de la vitesse acquise, Tertullien lançait l'*Apologétique*, cette protestation sublime contre les iniquités dont souffraient les chrétiens d'Afrique ; et, en Egypte, Clément d'Alexandrie disait : « Chaque jour, nous voyons de nos yeux couler à flots le sang des martyrs » (2).

*
* *

L'année 202 inaugure un régime nouveau : le rescrit de Trajan, par lequel il est défendu d'être chrétien, se com-

(1) P. ALLARD, *Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles*, p. 341. — Est-il besoin de dire que, malgré M. HAVET, tous les critiques tiennent pour très authentique la lettre des églises de Lyon et de Vienne ?

(2) Ces divers textes ont été cités dans le numéro de mars, p. 394, 392, 391 ; celui de CLÉMENT d'Alexandrie se lit dans les *Stromates*, II, 20, *P. g.*, VIII, 1070.

Digitized by Google

plique désormais d'édits qui déterminent des catégories de chrétiens à supprimer, la pénalité à encourir, la procédure à adopter, et que les empereurs exécutent eux-mêmes. La « petite fièvre lente » et perfide, qui n'avait pas discontinué, au IIe siècle, de faire des victimes, aura « des intervalles d'exaspération et de rémission au IIIe », en attendant qu'elle s'achève par « l'accès terrible » du début du IVe siècle (1).

La persécution de Septime Sévère s'attaqua spécialement aux nouveaux convertis, avec tant de rage qu'il y eut, dit Eusèbe, dans toutes les églises et par tout l'univers, des martyrs illustres (2), et qu'un écrivain dont Eusèbe a conservé le nom, Judas, croyait à la prochaine venue de l'Antéchrist (3). D'après Tertullien, c'est la canicule de la persécution, *nunc præsentia rerum est medius ardor ipsa canicula persecutionis ;* les fidèles sont traqués comme des lièvres destinés à tomber sous les coups du chasseur, *ut lepores, destinata venatio, de longinquo obsidemur* (4).

— Mais peut-on s'en rapporter à Tertullien ? Ses intempérances de langage ne le rendent-elles pas suspect ? — Si Tertullien avait écrit seulement pour la postérité, la question aurait sa raison d'être et l'inquiétude serait légitime. Mais le grandes lignes, au moins, de son tableau sont nécessairement exactes, car il le composait sous les yeux de ses contemporains, et c'est à eux qu'il l'offrait. Quand on demande à l'ennemi de suspendre les hostilités, quand on met ses propres troupes en garde contre la faiblesse et la trahison, quand à celles-ci et à celui-là on parle publiquement, longuement, à maintes reprises, des horreurs d'une lutte où succombent en foule les victimes, c'est qu'en effet la lutte est chaude et le sol rouge de sang.

Autant que les traités de Tertullien, les hérésies qui surgissent permettent d'entrevoir les pensées qui hantent les esprits. Alors se discute la question de la fuite devant

(1) RENAN, *Les Evangiles*, p. 403.
(2) *H. e.*, VI, 1, *P. g.*, XX, 522 ; cf. 2, 523.
(3) *Ibid.*, VI, 7, col. 535.
(4) *Adversus gnosticos Scorpiace*, 1, *P. L.*, II, 124, 125.

Digitized by Google

le martyre. Pendant que l'Eglise, toujours éloignée des extrêmes, proclame qu'on ne doit pas provoquer les persécuteurs ni s'offrir spontanément au martyre, et même qu'on peut s'y dérober en se cachant, mais que, si l'on est amené devant le juge, on ne doit point renier sa foi, on doit mourir pour elle, voici le gnosticisme, le système des lâches, qui interdit le martyre, qui ordonne l'apostasie extérieure, et voici encore le système des exaltés et des présomptueux, le montanisme, qui prescrit de courir au-devant des supplices avec une orgueilleuse intrépidité (1). Et gnosticisme et montanisme ne sont pas deux météores qui brillent une minute à l'horizon et disparaissent aussitôt sans laisser des traces de leur passage ; non, ce sont deux tempêtes dévastatrices qui s'abattent sur l'Eglise et, ajoutant à l'œuvre de destruction des persécuteurs, accumulent des ruines longues à réparer.

Après Septime Sévère (211), peu à peu la persécution se ralentit. Toutefois, bien qu'elle soit plus bénigne, elle continue, sans impulsion nouvelle, à faire des martyrs sous Caracalla, qui demeure étranger aux luttes antichrétiennes (2) et — chose qui indique combien était instable la sécurité des chrétiens — même sous Alexandre Sévère, qui est animé envers eux d'une réelle bienveillance, le pape saint Calliste est martyrisé, probablement dans un tumulte populaire (3).

*
* *

La persécution de Maximin (235-238) fut dirigée principalement contre les clercs, et atteignit çà et là, par exemple en Cappadoce où elle fut très vive, tous les fidèles (4).

(1) Cf. Ed. Le Blant, *Les persécuteurs et les martyrs*, p. 123-38, 151-8, et, entre plusieurs traités des Pères, le *De fuga in persecutione* et l'*Adversus gnosticos Scorpiace* de Tertullien, *P. L.*, II, 101-54.

(2) Voir notamment Tertullien, *Liber ad Scapulam*, 4-5, *P. L.*, I, 702-4.

(3) Cf. Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, Paris, t. III, 1695, p. 251, 681.

(4) Cf. Eusèbe, *H. e.*, VI, 28, *P. g.*, XX, 587 ; Origène, *Exhortatio*

Digitized by Google

Esprit énergique et dur, théoricien implacable qui, voyant l'Etat se précipiter vers sa perte, pensa que l'unique chance de salut était le retour prompt et universel aux anciennes institutions et, en premier lieu, au culte des divinités de Rome, Dèce (249-251) fut un de ces persécuteurs à froid qui marchent obstinément vers leur but et qui, pour l'atteindre, suppriment tout ce qui les gêne, tout ce qui leur résiste. Le mot d'ordre fut de faire des apostats plutôt que des martyrs. Aussi ne se pressait-on point de condamner à la peine capitale ; on ne tuait, du moins quand il s'agissait des chrétiens illustres dont la défection pouvait être contagieuse, que si l'espoir d'en obtenir le désaveu de leur foi était évanoui. C'étaient des supplices prodigieusement variés et qui recommençaient indéfiniment, en telle sorte qu'on ne torturait plus les membres des serviteurs de Dieu, mais les blessures de leurs corps en lambeaux, *torquerentur in servis Dei jam non membra sed vulnera* (1) ; beaucoup mouraient en prison des suites des tourments. Les écrits de saint Cyprien ont fixé en traits de feu les péripéties du drame sanglant. Origène dit que « les rois de la terre, le sénat, le peuple et les princes romains, travaillaient ensemble à exterminer le nom de Jésus ; ils ordonnaient par leurs lois qu'il n'y aurait plus de chrétiens ; toutes les villes, tous les ordres s'armaient pour les combattre » (2). Et, en attendant que Lactance ne trouve, dans son horreur, que ces mots *exsecrabile animal* pour caractériser Dèce (3), saint Denys d'Alexandrie pense qu'arrivent les temps prédits par le Sauveur, « où les élus eux-mêmes, s'il était possible, seraient séduits » (4).

Trebonianus Gallus (251-253), qui succèda à Dèce, maltraita « les saints qui priaient pour l'empire » (5). C'est

ad martyrium, 10, *P. g.*, XI, 575 ; l'évêque FIRMILIEN ap. s. CYPRIEN, *Epist.* 75, *P. L.*, III, 1163-4.

(1) S. CYPRIEN, *Epist.* 8, *P. L.*, IV, 247.

(2) *Homil.* IX *in Josue*, 10, *P. g.*, XII, 879.

(3) *De mortibus persecut.*, 4, *P. L.*, VII, 200.

(4) Ap. EUSÈBE, *H. e.*, VI, 41, *P. g.*, XX, 607.

(5) S. DENYS d'Alexandrie, *ibid.*, VII, 1, 639.

Digitized by Google

l'époque où saint Cyprien composait son *De exhortatione martyrii*, espèce de manuel du martyr, et enflammait les âmes par l'exemple des martyrs innombrables; où, pour détacher ses ouailles, décimées par la peste, de la vie présente, et les aguerrir contre la peur de la mort, il leur disait : « Pourquoi ne pas se hâter vers la patrie d'en haut? Là nous attendent nos parents, là les apôtres, les vierges et les martyrs dont le peuple incalculable, après avoir mérité la couronne de la victoire, jouit de son triomphe, *illic martyrum innumerabilis populus ob certaminis et passionis victoriam coronatus* » (1).

La reprise de la persécution par Valérien date de l'édit de 257 qu'aggrave, l'année suivante, un édit nouveau ; la guerre dure pendant quarante-deux mois (2), guerre pendant laquelle, dit Lactance, *multum quamvis brevi tempore justi sanguinis fudit* (3).

L'Eglise respira sous le règne de Gallien, et fut persécutée sous Claude le Gothique et sous Aurélien (4).

*
* *

Avec Dioclétien, la persécution atteint son paroxysme, en telle sorte que, n'y eût-il que les martyrs de cette période, on aurait le droit de parler de leur immense multitude (5).

Si Dioclétien voulut d'abord éviter l'effusion du sang, s'il y eut deux édits (303) qui ne visaient que le clergé, il y en eut un, le premier(303), qui interdisait les assemblées chrétiennes, prescrivait la destruction des églises et des saints Livres, et condamnait à la dégradation les personnes de rang élevé et à la perte de la liberté celles de condition

(1) *De mortalitate*, 26, *P. L.*, IV, 601, 602. — Voir l'*Epistola ad Fortunatum de exhortatione martyrii, ibid.*, 651-76.

(2) S. DENYS d'Alexandrie, ap. EUSÈBE, *H. e.*, VII, 10, *P. g.*, XX, 658.

(3) *De mortibus persecut.*, 5, *P. L.*, VII, 201.

(4) Cf. P. ALLARD, *Les dernières persécutions du IIIe siècle*, p. 202-8, 234-61.

(5) La remarque a été faite par RUINART, *Præfat.*, § III, 55, p. 38.

Digitized by Google

inférieure qui ne se soumettraient pas; et un autre, le quatrième (304), qui mettait les fidèles, sans exception aucune, en demeure d'apostasier (1). Rarement la cruauté a été aussi fertile en trouvailles de raffinements de supplices : « le récit qu'en a fait Eusèbe, les données qu'en fournissent les *Actes des martyrs*, ce qu'on en lit dans le *De mortibus persecutorum* de Lactance, sont tels qu'il est impossible de s'en faire une idée quand on n'a point parcouru tous ces détails » (2). « Si vous en exceptez les Gaules, dit Lactance, l'Orient et l'Occident étaient ravagés par trois monstres » (3). D'après Eusèbe, on ne saurait dire combien de martyrs souffrirent en tous lieux, *dici non potest quot et quantos Christi martyres in omnibus locis atque urbibus passim cernere licuerit* (4).

Il est inexplicable que Dodwell et Gibbon aient voulu étayer leur thèse sur Eusèbe. Les pages d'Eusèbe sur la marche de la persécution, sur les sentiments des persécuteurs, sur la quantité des martyrs, épouvantent.

— Point du tout, objecte Gibbon ; de l'énumération particulière des martyrs de la Palestine, il suit que « quatre-vingt-deux chrétiens seulement eurent droit à cette dénomination honorable ». La Palestine constituait le seizième de l'empire d'Orient ; en adoptant cette moyenne, on comptera en Orient environ quinze cents martyrs. Ajoutons-y les martyrs de l'Italie, de l'Afrique et peut-être de l'Espagne, où la lutte s'apaisa au bout de deux ou trois ans, et nous aurons un total d'un peu moins de deux mille martyrs.

— A cela il y a bien des choses à répondre.

Premièrement. Le chiffre des martyrs de la Palestine serait-il celui que fixe Gibbon, de quel droit l'imposer

(1) Cf. Eusèbe, *H. e.*, viii, 2, 6, *De martyribus Palestinæ*, 3, *P. g.*, xx, 743, 754, 755, 1470, et Lactance, *De mortibus persecut.*, 11, 13, *P. L.*, vii, 211, 214.

(2) Mœlher, *Histoire de l'Eglise*, trad. Bélet, t. I, p. 228.

(3) Lactance, *De mortibus persecut.*, 16, *P. L.*, vii, 217 ; cf. *Divin. Institut.*, v, 11, *P. L.*, vi, 584-6.

(4) Eusèbe, *H. e.*, viii, 4, *P. g.*, xx, 750 ; cf. *Lib. de martyribus Palestinæ*, 13, *ibid.*, 1518.

Digitized by Google

comme une moyenne qui s'applique au reste de l'empire et baser sur elle un calcul fantaisiste qu'Eusèbe contredit, puisqu'il désigne les pays où la persécution fut le plus terrible, l'Afrique, la Mauritanie, la Thébaïde et l'Egypte (1), puisqu'il affirme et répète que les martyrs furent innombrables (2)?

(1) *Id.*, *H. e.*, VIII, 6, *P. g.*, XX, 755.

(2) GIBBON tâche d'esquiver la difficulté, *vol. cit.*, p. 548-9, note : le cinquième chapitre du VIIIe livre d'Eusèbe, dit-il, « pourroit paroître contredire le calcul modéré que nous avons adopté ; mais il ne servira qu'à nous faire admirer les ménagemens adroits de l'historien. Choisissant pour la scène de la cruauté la plus inouïe le pays de tout l'empire le plus éloigné et le plus isolé, il rapporte que, dans la Thébaïde, il y eut souvent depuis dix jusqu'à cent personnes qui souffrirent le martyre le même jour. Mais, lorsque ensuite il parle de son voyage en Egypte, son langage devient insensiblement plus circonspect et plus modéré. Au lieu d'un nombre considérable et en même temps défini, il parle de beaucoup de chrétiens (πλείους), et il employe avec le plus grand art deux mots équivoques (ἱστορήσαμεν et ὑπομείναντας), qui peuvent signifier ou qu'il avait vu ou qu'il avait entendu, et qui expriment soit l'attente, soit l'exécution du châtiment. S'étant ainsi procuré un moyen sûr de se mettre à couvert, il laisse le passage équivoque à ses lecteurs et à ses traducteurs, imaginant bien que leur piété les engagerait à préférer le sens le plus favorable ».

Oui, il y a ici des « équivoques », des « ménagements adroits », mais ce n'est pas du côté d'Eusèbe qu'ils se trouvent.

L'Egypte comprenait trois provinces, la Jovia et l'Herculia au nord, la Thébaïde au sud, chacune avec un gouverneur qui relevait du préfet d'Egypte. Eusèbe, après avoir parlé des Egyptiens martyrisés hors de chez eux, en Phénicie, à Tyr, au moment où lui-même se trouvait dans cette ville, *nos ipsi præsentes aderamus* (*H. e.*, VIII, 7, *P. g.*, XX, 755), s'occupe, en général, des Egyptiens innombrables, μυρίοι τὸν ἀριθμὸν, qui subirent le martyre en Egypte (8,757), puis, en particulier, des martyrs de la Thébaïde, dont les tourments furent extraordinairement rigoureux. « Tout cela, dit-il en terminant l'énumération de ces supplices odieux, se fit non pendant quelques jours ou pendant peu de temps, mais cela eut lieu continuellement pendant quelques années; tantôt dix, tantôt vingt victimes et davantage, parfois jusqu'à trente et soixante, quelquefois cent hommes, avec leurs femmes et leurs enfants, étaient tués en un seul jour au milieu de tortures variées ». Et aussitôt il ajoute : « Moi aussi, quand j'étais dans cette région, j'ai vu — non seulement comme traduit Gibbon « beaucoup de chrétiens martyrisés », mais — beaucoup de chrétiens décapités ou livrés aux flammes en masse en un jour ἱστορήσαμεν δὲ καὶ αὐτοὶ ἐπὶ τῶν τόπων γενόμενοι πλείους ἀθρόως κατὰ μίαν ἡμέραν, τοὺς μὲν τῆς κεφαλῆς ἀποτομὴν ὑπομείναντας, τοὺς δὲ τὴν διὰ πυρὸς τιμωρίαν ». Gibbon observe que ἱστορήσαμεν

Digitized by Google

Deuxièmement. Il n'est pas exact que le *Liber de martyribus Palestinæ* d'Eusèbe ne signale que quatre-vingt-deux martyrs en Palestine. Quatre-vingt-deux sont nommés, mais il y en eut une foule d'autres dont Eusèbe ne consigne point les noms dans son écrit, tout en attestant leur existence.

Lisez, par exemple, ce qui regarde les martyrs de Césarée, en 308. Eusèbe nomme les saints Antonin, Zébinas, Germain et la vierge Ennathas, quatre en tout. Pouvons-nous en conclure qu'ils ne furent que quatre? Non, le contexte s'y oppose. On lit en effet que Firmilien défendit d'accorder la sépulture aux martyrs qu'il égorgeait; un nombre considérable de gardes veillèrent, jour et nuit, à ce que personne ne vint prendre les cadavres; les chiens, les bêtes féroces, les oiseaux carnivores dispersèrent leurs membres; de partout, autour de la ville, le sol était couvert d'entrailles et d'ossements, *tota circum undique civitas visceribus et ossibus constrata erat;* quelques-uns assurèrent avoir vu de ces débris jusque dans l'enceinte de la ville. Pour que Césarée ait offert l'aspect d'une immense boucherie, il faut que ce juge barbare ait ordonné un nombre d'exécutions égal à sa cruauté et à sa rage envers les adorateurs du vrai Dieu, *immanitatem et rabiem adversus Dei cultores intendens* (1).

signifie également « voir » ou « entendre dire », et que ὑπομείναντας exprime aussi bien « l'attente » que « l'exécution du châtiment ». Sans doute; mais Eusèbe continue de manière à préciser le sens et à détruire toute amphibologie. « J'ai vu, dit-il, beaucoup de chrétiens décapités ou livrés aux flammes en masse en un jour, à tel point que les glaives s'émoussaient et qu'à force de frapper ils se brisaient, et que les bourreaux lassés se succédaient les uns aux autres ». Voilà qui garantit qu'il ne s'agit point de « l'attente » mais de « l'exécution du châtiment ». Voici la phrase suivante qui prouve qu'Eusèbe a été un témoin oculaire : « C'est alors que j'ai vu de mes yeux, συνεωρῶμεν, l'admirable ardeur et la constance vraiment divine et l'empressement de ceux qui croyaient au Christ; à peine la sentence était-elle portée contre les premiers que d'autres accouraient d'ailleurs au tribunal du juge, se déclarant chrétiens » (9, 760).

On voit que Gibbon en a pris à l'aise en se débarrassant de la sorte, dans une note, d'un texte qui, à lui seul, détruit son système.

(1) *Liber de martyribus Palestinæ*, 9, *P. g.*, XX, 1494-5.

Digitized by Google

Troisièmement. L'auteur de l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain* néglige une catégorie fort importante de martyrs. Les victimes de la guerre ne se comptent pas seulement par le nombre de ceux qui expirent sur le champ de bataille; ceux qui succombent dans la captivité, dans les ambulances, et même dans leurs foyers, des blessures reçues dans les combats, méritent une part des hommages que la patrie décerne à ses défenseurs. L'Eglise a toujours considéré comme martyrs tous ceux qui sont morts pour la cause du Christ, que ce soit dans les supplices, ou des conséquences des supplices endurés, en prison, en exil, dans les mines, ceux qui, s'étant dérobés par la fuite à la persécution et s'étant réfugiés dans les îles, dans les bois, dans les cavernes, ont péri dans les flots, de faim, de soif, sous la dent des bêtes féroces, ou qui, tombant au pouvoir de ces autres bêtes sauvages, les hommes, ont été tués par eux ou réduits en esclavage. Saint Cyprien, certes très expert en cette matière, n'hésitait point à voir en eux de vrais martyrs (1), et le martyrologe s'est ouvert à ceux dont l'existence a été connue (2).

Les martyrs *sine sanguine* (comme les a appelés Ansaldi) qui, sans laisser leur vie au fort de la mêlée, la perdirent, un moment ou l'autre, pour être restés fidèles à Dieu, grossirent les rangs des témoins du Christ, surtout pendant les persécutions de Dèce et de Dioclétien; la Palestine n'en fut pas dépourvue dans cette phase de son histoire que retrace le *Liber de martyribus Palestinæ.* Eusèbe a des détails qui serrent le cœur sur « une multitude très grande » de chrétiens condamnés *ad metalla*, beaucoup après avoir été mutilés, après avoir eu les nerfs d'un des jarrets brûlés, l'œil droit crevé avec un poignard et les orbites sanglants cautérisés au fer rouge (3), triste prélude de l'existence

(1) *Epist.* 56, *P. L.*, IV, 352-3; cf. saint DENYS d'Alexandrie ap. EUSÈBE, *H. e.*, VI, 42, *P. g.*, XX, 614.

(2) *Martyrolog. roman.*, 3 janv., 5 mai, 23 juin, 14 sept., etc.; cf. BENOIT XIV, *De servorum Dei beatificatione*, III, 12, t. III, Bassano, 1767, p. 46-50.

(3) *Lib. de martyribus Palestinæ*, 7, 8, 13, *P. g.*, XX, 1483, 1486, 1487, 1490, 1514, 1515.

Digitized by Google

intolérable qui les attendait dans ces mines de cuivre de la Palestine où, dira saint Athanase, le travail était si dur que les homicides qu'on y envoyait mouraient en peu de jours (1). Gibbon passe tout cela sous silence. Pourquoi ?

A juger de la persécution de Dioclétien par le *De martyribus Palestinæ* d'Eusèbe, songeant que la Palestine ne fut pas une des provinces où l'orage éclata avec le plus de violence, embrassant du regard l'ensemble du drame dont la Palestine fut le théâtre, on conclut que le chiffre de deux mille martyrs proposé par Gibbon, est absolument dérisoire. Eusèbe est à l'unisson de Sulpice Sévère à qui appartiennent ces paroles : « Dix ans durant, l'Eglise de Dieu a été dépeuplée. Jamais guerre n'avait autant épuisé le genre humain, et jamais l'Eglise n'avait remporté un plus glorieux triomphe, puisque dix ans de carnage n'ont pu la vaincre » (2).

Il suffit de mentionner les persécutions de Licinius et de Julien l'apostat.

IV

CONCLUSION

Avant de conclure, il importe de chercher quel fut le degré d'expansion du christianisme pendant les trois premiers siècles ; il est clair que, le nombre des *lapsi* serait-il encore plus restreint qu'il ne l'est, et les persécutions se seraient-elles déchaînées avec une rage double de celle que l'histoire atteste, s'il n'y eut que de rares fidèles, il ne put y avoir beaucoup de martyrs.

Les conquêtes de l'apostolat chrétien furent-elles rapides ?

Saint Paul écrivait déjà que l'Evangile était annoncé

(1) *Historia arianorum ad monachos*, 60, *P. g.*, XXV, 766.
(2) *Historia sacra*, II, 32, *P. L.*, XX, 147.

Digitized by Google

in universo mundo (1); le *Pasteur* d'Hermas et l'épître à Diognète, font voir la foi nouvelle répandue en tous lieux. Vers 150, saint Justin affirme qu'il n'existe pas un coin de terre, même chez les peuples barbares, où l'on ne prie au nom de Jésus crucifié; saint Irénée fait écho à saint Justin (2).

Les dires de Tertullien sont célèbres : « Nous sommes d'hier, et déjà nous remplissons tout,... nous ne vous laissons que vos temples... Sans recourir aux armes, nous pourrions vous combattre en nous séparant de vous, vous seriez effrayés de votre solitude, d'un silence qui paraîtrait la stupeur d'un monde mort ». Ces données sont vagues; voici une indication précise. Tertullien avance qu'en Afrique les disciples du Christ sont quasi la majorité dans toutes les villes, *pars pœne major civitatis cujusque* (3); « n'oublions pas que l'auteur parle à un païen, à un haut fonctionnaire, qui doit savoir ce qu'il en est » (4).

A Démétrianus, ennemi acharné de l'Eglise, saint Cyprien fait observer que les fidèles ne se vengent pas de leurs persécuteurs, mais que, s'ils le voulaient, la vengeance serait facile à une pareille multitude (5).

« Origène, que ses fréquents voyages et ses immenses relations mettaient en mesure d'être bien renseigné, représente l'Eglise comme embrassant l'étendue presque entière de l'empire romain, et sur plus d'un point le débordant » (6).

(1) *Ad Roman.*, I, 8 — La Ire lettre de saint PIERRE, II, 9, 10, 25, IV, 3, etc., prouve que dans les provinces de Pont, de Galatie, de Cappadoce, d'Asie, de Bithynie, une multitude de païens étaient venus à l'Eglise chrétienne.

(2) HERMAS, *Past.*, *Similit.* IX, 17, *P. g.*, II, 997-8; — *Epistol. ad Diognetum*, 6, *ibid*, 1175; — S. JUSTIN, *1a Apolog.*, 53, et *Dialog. cum Tryphone*, 110, 117, 121, *P. g.*, VI, 406, 730-1, 747-50, 758; — S. IRÉNÉE, *Cont. hæres.*, I, 10, § 1, 2, III, 3, § 1, 4, § 2, V, 20, § 1, *P. g.*, VII, 550-4, 848, 1177.

(3) TERTULLIEN, *Apolog.*, 1, 21, 37, *Ad Scapul.*, 2, *Adv. Judæos*, 7, *P. L.*, I, 260, 262-3, 403, 463 (*nunc enim pauciores hostes habetis præ multitudine christianorum, pœne omnium civitatum pœne omnes cives christianos habendo*), 700, II, 610-1.

(4) G. BOISSIER, *Fin du paganisme*, I, 382, note.

(5) *Lib. ad Demetrianum*, 17, *P. L.*, IV, 557.

(6) P. ALLARD, *Histoire des persécutions pendant la première moitié*

Digitized by Google

Eusèbe raconte que, à son arrivée au pouvoir, Maxence simula le christianisme pour flatter et gagner le peuple romain (1).

L'archéologie vient de confirmer, sur un point capital, ces témoignages et d'autres du même genre qu'il serait aisé de réunir. « On s'est souvent demandé s'il n'y a pas beaucoup d'exagération dans ces passages où les Pères de l'Eglise nous dépeignent le développement merveilleux du christianisme... Il faut avouer que l'accroissement indéfini des cimetières (à Rome), la nécessité d'ajouter sans cesse de nouvelles galeries aux anciennes et de serrer les tombes les unes contre les autres semblent bien leur donner raison » (2). M. Aubé, non suspect en cette matière, adopte les calculs qui évaluent à un millier de kilomètres la longueur des ruelles étroites de la Rome souterraine mises bout à bout, et « à six ou sept millions » (3) le nombre des sépultures qu'elles renferment; si l'on défalque celles qui sont postérieures à la paix de l'Eglise, il reste, pour la seule ville de Rome, des millions de tombeaux de fidèles endormis dans la paix du Christ pendant l'ère des persécutions. Tout en se rappelant qu'à Rome, l'un des centres principaux de la propagande évangélique, le christianisme eut une diffusion exceptionnellement prompte et intense, on ne peut qu'admirer la rapidité de la marche de la religion apportée au monde par par Jésus de Nazareth et qu'être saisi du contrôle, partiel mais significatif, que les monuments fournissent à la patrologie.

Le langage des païens ne contredit pas celui de l'antiquité chrétienne.

du troisième siècle,, p. 244. Cf. ORIGÈNE, *Contra Celsum*, I, 26, II, 13, III, 8, 10, *P. g.*, XI, 710, 823, 930, 931; *Homil.* III *in Josue*, 4, 5, *P. g.*, XII, 839, 840, etc. Dans le *Cont. Celsum*, VIII, 69, 1622, ORIGÈNE restreint les affirmations contenues dans ces passages.

(1) *H. e.*, VIII, 14, *P. g.*, XX, 782; cf. *ibid.*, II, 3, 142-3 : *Salutaris Dei sermo tanquam solis radius universum terrarum orbem subito illustravit*, etc.

(2) G. BOISSIER, *Promenades archéologiques*,, p. 124-5.

(3) *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1883, p. 362.

Digitized by Google

Après Tacite, dont les *Annales* gardent le souvenir de la grande multitude des victimes de Néron, Pline le Jeune a parlé, vers 112, des progrès de l'Eglise en des termes si forts que, ne voulant pas y croire, plusieurs critiques, sans motif valable, avec « une assurance qui confond » (1), ont rejeté sa lettre à Trajan ; le gouverneur de la Bithynie montre le christianisme ayant pénétré non seulement dans les villes, mais jusqu'au fond des campagnes, et s'étant implanté au point que les temples ne reçoivent plus d'assistants pour les fêtes des dieux. Et Celse qui, d'un côté, affirme que la persécution a réduit les chrétiens à un petit nombre de fugitifs, — ce qui prouve l'ardeur de la guerre qu'on leur fait — les adjure — non sans quelque contradiction, car ceci atteste leur importance numérique — de ne pas persister dans leur abstention qui tue la patrie et la livre aux barbares (2). Sous une forme différente, c'est le mot du représentant du paganisme dans l'*Octavius :* « Ils poussent vite, ainsi que la mauvaise herbe » (3).

L'année même de l'édit de Milan (313), dans un rescrit adressé au préfet du prétoire Sabinus, Maximin dit que Dioclétien et Maximin Hercule avaient résolu de ramener au culte antique « la presque totalité des hommes qui s'en étaient éloignés pour se donner à la secte des chrétiens » (4). Quand Julien l'apostat voudra expliquer la genèse du dogme de la divinité de Jésus-Christ, il dira que saint Paul, saint Matthieu, saint Marc et saint Luc, ne le connaissent point, que saint Jean, « le bon Jean », fut le premier à l'enseigner dans sa vieillesse, et cela « parce qu'il s'aperçut qu'une grande multitude, dans la plupart des villes de Grèce et d'Italie, donnait à Jésus le nom de Dieu » (5).

(1) Le mot est de M. G. Boissier, *Fin du paganisme*, I, 383.

(2) Cf. Origène, *Cont. Celsum*, VIII, 69, 73, III, 10, *P. g.*, XI, 1622-3, 1627, 931 ; Renan, *Marc-Aurèle*, p. 448, note 1.

(3) *Octavius*, 9, *P. L.*, III, 260.

(4) Ap. Eusèbe, *H. e.*, IX, 9, *P. g.*, XX, 826.

(5) Ap. s. Cyrille d'Alexandrie, *Cont. Julianum apost.*, 10, *P. g.*, LXXVI, 1003.

Digitized by Google

La croissance du christianisme fut donc immédiate et active. « En cent cinquante ans, la prophétie de Jésus s'était accomplie ; le grain de sénevé était devenu un arbre qui commençait à couvrir le monde » (1) : au moment de la bataille du pont Milvius, ses puissantes ramures abritaient des foules de fidèles.

Les chiffres sont impossibles à préciser. Ils différaient selon les provinces ; l'évangélisation de l'Orient fut précoce et féconde en résultats, celle de l'Occident lente. Les cités se laissaient ébranler du coup à l'annonce de la bonne nouvelle, les campagnes l'accueillirent plus tardivement et peu à peu.

Gibbon est au-dessous de la vérité quand il nie que, « de tous les sujets de l'empire, il s'en soit enrôlé plus de la vingtième partie sous la bannière de la croix avant la conversion importante de Constantin » (2). M. P. Allard estime que, sous Dioclétien, dans les provinces orientales de l'empire, les chrétiens formaient peut-être « entre le dixième et le cinquième des habitants » : Keim évalue à un sixième, Staüdlin à la moitié de la population les enfants de l'Eglise (3).

Quoi qu'il en soit de ces calculs aventureux, les chrétiens constituèrent assez rapidement dans l'empire une minorité très imposante, et, comme l'empire avait une population totale d'environ cent millions d'âmes, il y eut bientôt des millions de chrétiens.

*
* *

Dans quelle mesure les rangs des fidèles furent-ils éclaircis par les persécuteurs ? Ici encore nous sommes privés de données précises ; mais, si nous devons prendre

(1) Renan, *Marc-Aurèle*, p. 447. Sur *Le nombre des chrétiens de Néron à Commode* cf. P. Mury, *Revue des questions historiques*, t. XXII, 1877, p. 517-28 ; sur *L'extension géographique de l'Eglise naissante* cf. P. Batiffol, *Revue biblique*, 1er avril 1895, p. 137-59.

(2) Gibbon, *vol. cit.*, p. 332.

(3) P. Allard, *La persécution de Dioclétien*, t. I, p. 52 ; cf. p. 53, note.

Digitized by Google

notre parti de cette incertitude, l'histoire n'est pas sans nous offrir des termes de comparaison, des analogies indicatrices.

En Perse, une persécution qui frappa presque exclusivement les prêtres et les religieux, fit, au IVe siècle, sous le règne de Sapor II, seize mille victimes dont les noms étaient honorés et une multitude d'autres dont, loin de savoir le nom, on ne connaissait pas même le nombre (1).

« On calcule, dit Rohrbacher, que le Japon envoya au ciel près de deux millions de martyrs » (2) pendant le XVIIe siècle. Que vaut ce chiffre? Il serait imprudent de l'accepter tel quel sans réserves; ce qui est hors de doute, c'est que le sang chrétien coula avec une prodigieuse abondance.

Il faut étudier dans Taine la psychologie des Jacobins pour comprendre celle des persécuteurs. Dans l'espèce, le rapprochement est d'autant plus juste qu'il y a quelque similitude entre la proportion des chrétiens et des païens aux premiers siècles et celle des aristocrates, des suspects, et des patriotes, des purs, au XVIIIe siècle, et que c'est principalement dans les villes que s'exerce la cruauté des terroristes comme celle des proconsuls. Or, voici des faits qui jettent du jour sur « la grandeur de l'abatis révolutionnaire... Au sortir de la Terreur, la liste des fugitifs et des bannis contenait plus de 150.000 noms... Quelque temps avant Thermidor, le nombre des détenus s'élevait à près de 400.000 ». Le régime de la prison est si dur que « la détention devient un supplice souvent mortel, plus lent et plus douloureux que la guillotine ». Que dire des meurtres « après jugement ou sans jugement »? De ce genre sont « les grandes noyades de Nantes où 4800 hommes, femmes et enfants, ont péri,... ensuite les innombrables meurtres populaires. Même en exceptant ceux qui sont morts en combattant et ceux qui, pris les armes à la main, ont été fusillés ou sabrés tout de suite et sur place, on compte environ

(1) Cf. SOZOMÈNE, *H. e.*, II, 14, *P. g.*, LXVII, 970.

(2) *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, Paris, t. XXVI, 3e éd., 1859, p. 653.

Digitized by Google

10.000 personnes tuées sans jugement dans la seule province d'Anjou.... On peut estimer que, dans les onze départements de l'Ouest, le chiffre des morts de tout âge et des deux sexes approche d'un demi-million ». Il semble que c'est beaucoup : eh bien ! « à considérer le programme et les principes de la secte jacobine, c'est peu ; ils auraient dû tuer bien davantage. *Malheureusement* le temps leur a manqué ». La machine révolutionnaire n'a fonctionné que dix-sept mois ; ce n'est que pendant les huit derniers mois qu'elle a opéré d'une façon sérieuse ; pendant les deux derniers mois surtout, elle travaille « avec une rapidité et une énergie qui croissent de semaine en semaine ». Ah ! si on ne l'avait pas arrêtée, ce qu'elle aurait accompli de prouesses ! Collot-d'Herbois était d'avis qu'elle ne devait se reposer « qu'après la destruction de douze à quinze millions de Français », et Guffroy, qui demandait que la guillotine fût en permanence dans toute la république, disait crûment : « La France aura assez de cinq millions d'habitants (1) ».

Que d'autres tueries qui ont déshonoré les annales des peuples ! Combien dont notre siècle a eu le spectacle ! Le compte rendu de la Société des Missions étrangères indique, par exemple, trente mille chrétiens massacrés, au Tonkin et à l'Annam, en 1885 (2). Et, plus près de nous, en quelques mois, 50.000 Arméniens, peut-être davantage, ne viennent-ils pas d'être égorgés sous l'œil bienveillant, sinon avec la complicité, du gouvernement turc ?

Oui, dans un espace restreint et dans un temps bref, il

(1) Taine, *La Révolution*, t. III, *Le gouvernement révolutionnaire*, Paris, 6e éd., 1885, p. 379, 381, 384, 387, 388, 392, 393, 394. — Presque au lendemain de l'orgie révolutionnaire, Frayssinous disait, avec autant de justesse que d'éloquence : « Nos philosophes avaient accusé les écrivains ecclésiastiques d'avoir exagéré les rigueurs des persécutions. Hélas! et, de nos jours, les philosophes ont bien su nous faciliter la croyance de ce que les anciens temps de l'Eglise ont présenté de plus barbare. Combien de scènes d'horreur ont mis sous nos yeux des choses qui pouvaient ne paraître que des songes », *vol. cit.*, p. 334-5.

(2) Cité ap. P. Allard, *Les dernières persécutions du IIIe siècle*, p. 150, note 2.

Digitized by Google

y a aisément, quand le pouvoir, la haine, et la cruauté, ces trois facteurs de la persécution, agissent de concert, des milliers et des milliers de victimes.

*
* *

Concluons.

1° La propagation du christianisme fut rapide; il y eut assez vite des millions de chrétiens.

2° Les chrétiens furent longuement persécutés. « En somme, la persécution n'a jamais complètement cessé dans la vaste étendue de l'empire... Il y a eu des moments de recrudescence... Ces retours et ces réveils de rigueurs, se détachant sur un fond général de tracasserie et de violences » (1), c'est ce qu'on appelle les dix persécutions.

3° Nombreux et longuement persécutés, les chrétiens ont été persécutés cruellement. La loi était impitoyable; il ne leur était pas permis d'exister. Les empereurs l'exécutèrent eux-mêmes ou la laissèrent appliquer. Pire que les empereurs et les proconsuls fut le peuple; il était habitué au sang, il en faisait le condiment nécessaire de ses fêtes, et, d'autre part, il regardait ces chrétiens, dont la vie comptait pour si peu de chose, comme des scélérats chargés de tous les crimes, capables de toutes les abominations, sur qui pesait la responsabilité des malheurs publics. Quand le pouvoir ne prenait pas l'initiative de la persécution, le peuple réclamait et obtenait, selon son bon plaisir, des hécatombes de chrétiens, ou, de lui-même, sans forme de procès, tuait les disciples du Christ.

4° Ceux-ci étaient faciles à reconnaître et ils n'opposaient aucune résistance. On savait qu'ils ne se vengeraient pas, qu'à les persécuter on ne s'exposait pas au moindre péril.

5° Parmi les martyrs, à côté de ceux qui expirèrent dans les supplices, figurent tous ceux qui périrent, tôt ou tard, des suites des tourments que les persécuteurs leur avaient infligés, tous ceux qui succombèrent dans les mines, en

(1) G. Boissier, *Fin du paganisme*, t. I, p. 347.

Digitized by Google

exil, dans les cavernes, dans les bois où ils s'étaient réfugiés pour fuir la persécution.

6° Cela étant, nous serions autorisés à croire que le nombre des martyrs fut considérable, même si nous n'avions pas des textes pour nous l'apprendre.

Mais voilà que la littérature ecclésiastique des trois premiers siècles, confirmée par les écrivains du paganisme, pourtant si sobres de détails sur l'Eglise chrétienne, est merveilleusement révélatrice. Quoique les Pères ne racontent pas *ex professo* l'histoire des martyrs, la pensée du martyre est, en quelque sorte, l'âme de leurs écrits. Il y apparaît que, « soit qu'on applique la loi, soit qu'on la tourne, les martyrs sont fort nombreux » (1), que « le martyre est la base de l'apologétique chrétienne, le signe de la vérité du christianisme... La persécution, comme le veut Tertullien, était bien alors l'état naturel du chrétien. On s'est souvent fait de trompeuses images de cette lutte terrible qui a entouré les origines chrétiennes d'une brillante auréole, et a imprimé aux plus beaux siècles de l'empire une hideuse tache de sang ; on n'en a pas exagéré la gravité » (2).

Les chiffres de dix, douze, seize et même quarante mil-

(1) L. Duchesne, *Les origines chrétiennes* (cours lithographié), p. 124.

(2) Renan, *Journal des savants*, novembre 1876, p. 698. — Renan constate, *ibid.*, p. 697, qu' « en lisant les premiers essais de M. Aubé, on eût pu être tenté de croire que les persécutions furent, en réalité, peu de chose, que le nombre des martyrs ne fut pas considérable, et que tout le système de l'histoire ecclésiastique sur ce point n'est qu'une construction artificielle. Peu à peu la lumière s'est faite dans cet esprit juste et sincère; l'étude complète des monuments l'a ramené à l'exacte mesure ». A l'exacte mesure, non; M. Aubé est en deçà ; mais, il est vrai qu'en connaissant mieux l'histoire, il a atténué ses négations, ses doutes. Son premier volume même, qui réduit à presque rien le chiffre des martyrs des deux premiers siècles, s'ouvre par un avant-propos où se lisent ces belles paroles : « L'arbre de la croix n'a fleuri qu'arrosé du sang de nombreux martyrs; et c'est au prix de la mort d'une multitude de héros obscurs, et pour la plupart inconnus, que le monde a payé l'idéal religieux dont il vit encore aujourd'hui », *Histoire des persécutions de l'Eglise jusqu'à la fin des Antonins*, p. VIII, cf. p. 404.

Digitized by Google

lions, auxquels des esprits intrépides ont évalué la multitude des martyrs (1), ne reposent sur rien; c'est de la fantaisie pure. Mais il est sûr que « tout concourt à fortifier l'opinion traditionnelle sur le caractère meurtrier des persécutions. Aucune donnée statatistique ne permet de retrouver, même approximativement, le nombre des martyrs; on ne saurait douter qu'il ait été très grand » (2).

Félix VERNET.

P. S. — Dans le numéro de mars 1896, p. 382, il a été dit que le martyrologe hiéronymien est « à peu près du milieu du v^e^ siècle » : c'est la date proposée par M. l'abbé Duchesne, dans ses *Origines du culte chrétien*, p. 279. De la préface que M. Duchesne a mise en tête de sa réédition du *Martyrologium hieronymianum* il résulte que ce martyrologe doit être reporté plutôt au vi^e^ siècle.

(1) Dans ses *Psalmi Davidis... argumentis et commentariis... instructi*, Paris, Lhuillier, 1588, 4^e^ éd. p. 466, GÉNÉBRARD, commentant le 3^e^ verset du psaume 78^e^ (*Effuderunt sanguinem eorum tanquam aquam*), l'applique aux martyrs, et y voit *magna copia, quæ tanta ut aliqui in singulos anni dies numerent ad 30 millia martyrum.* Adoptant cette moyenne, on aurait, pour l'année entière, 10.950.000 martyrs, en chiffres ronds 11.000.000; cette évaluation, qui ne repose que sur le *aliqui numerant,* a fait fortune. Son point de départ a dû être le mot de S. Augustin déjà cité, *unus dies passionis martyrum si computetur, millia hominum inveniuntur coronatorum;* s. Augustin avait dit : « des milliers »; quelqu'un aura précisé : « trente mille ».

(2) P. ALLARD, *Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles*, p. XIII.

Digitized by Google

ÉTUDES SUR LES ENTRETIENS SPIRITUELS

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES [1]

Avec les *Entretiens spirituels*, dit le père dom Mackey, commence la seconde série des œuvres de saint François de Sales. Jusqu'alors le saint docteur avait suivi les traditions des anciens. Il avait lontemps corrigé ses ouvrages avant de les mettre au jour. Le *Traité de l'amour de Dieu*, l'*Introduction à la vie dévote* sont le fruit de veilles multipliées et de travaux considérables. La préparation éloignée a été laborieuse. La préparation prochaine n'a pas coûté moins d'effort. Il a cherché à réaliser la perfection dans ses livres avec le même zèle que dans ses actions ordinaires, et cela pour le désir unique de plaire à Dieu et de procurer sa gloire. Le fonds est riche, le style est soigné. Voilà pourquoi il a été rangé parmi les meilleurs écrivains de son temps. Dans les productions qui vont suivre, une part plus grande est donnée à l'imprévu. Ce sont des œuvres de circonstance, la plupart du temps improvisées. Mais comme nous avons affaire à un esprit très cultivé, à

(1) *Œuvres de saint François de Sales*, évêque et prince de Genève, et docteur de l'Eglise. Edition complète publiée sur l'invitation de Mgr Isoard et par les soins des religieuses de la Visitation du premier monastère d'Annecy. T. VI, in-8° de LXII-479 pages.— Annecy. — J. Niérat.

Digitized by Google

un génie puissant et nourri de la substance de la littérature sacrée et profane, même en se livrant au hasard de l'inspiration, il était sûr d'intéresser et d'instruire. Comme le dit très bien le savant éditeur, notre saint devient auteur à son insu. La pensée est saisie à l'improviste, mais recueillie avec tant d'amour, que le livre offert au public en 1629 par les religieuses de la Visitation est d'une valeur incontestable.

I

Une première question se pose pour le lecteur. En quels lieux furent prononcés les *Entretiens spirituels?* Quelles furent les circonstances qui amenèrent le bienheureux à traiter ces divers sujets, qui forment comme un code de spiritualité très détaillé et très approfondi? A quel auditoire s'adressait-il ? La Visitation venait d'être fondée. Le couvent d'Annecy prospérait sous l'habile direction de sainte Jeanne de Chantal. L'œuvre avait marché très rapidement. Des colonies avaient été envoyées au loin sur tous les points de la France. C'était bien le grain de sénevé qui avait grandi et était devenu un arbre immense sous le feuillage duquel les oiseaux du ciel cherchaient une protection et uu abri. A la mort de saint François de Sales, seize couvents avaient été fondés, sept ans après ce nombre s'élève à trente-cinq.

C'est dans la maison de la Galerie, juin 1610-octobre 1612, que furent données les premières conférences. La communauté était pauvre, les difficultés de première installation réclamaient un concours de tous les instants. « Le saint, dit sainte Chantal, nous visitait souvent, nous confessait tous les quinze jours, et faisait de petites conférences spirituelles pour nous enseigner la vraye perfection, donnant à chacune la pratique de quelque vertu selon leur besoing, et par ce moyen cette première année se passa avec beaucoup de progrès en la sainte perfection. »

Digitized by Google

Rien n'est intéressant comme le récit de cette jeunesse laborieuse. C'est au jardin que les sœurs venaient écouter cette parole bien-aimée, au temps des grandes chaleurs : « Le jour de la Saint-Laurent 1612, notre bienheureux père vint voir notre vénérable fondatrice. Toutes les sœurs descendirent au verger de la fontaine. On lui approcha un siège sous la treille. Les sœurs se mirent à terre autour de lui... A la prière qui lui fut faite, il leur parla de l'affabilité et de la sobriété. D'autres fois, on se réunissait dans la chambre de sainte Chantal. Notre bienheureux père, dit la mère Fichet, y a fait plusieurs entretiens. Comme en ce temps-là il écrivait le livre de *l'Amour de Dieu*, nos premières mères lui demandaient ce qu'il avait écrit dès une fois jusqu'à l'autre de ses visites. Il leur disait des chapitres et leur donnait ensuite de belles instructions. »

Quand la communauté fut devenue plus nombreuse, et dut chercher une maison plus spacieuse, les entretiens se continuèrent avec le même zèle et la même assiduité. Ceux qui ont pour titre *de la Confiance*, *de la Désappropriation*, *de la Modestie* datent de cette époque, et furent recueillis à Annecy. Mais ailleurs on ne se montrait pas moins avide de conserver des trésors aussi précieux. A Paris, où il séjourna en 1619, à Lyon, où il termina sa vie en 1622, ses enseignements furent reçus avec une pieuse vénération et rédigés avec une attention minutieuse. Telle est la provenance des Entretiens intitulés *de la Prétention religieuse*, *de ne rien Demander*, et de deux autres conférences, que le père de Mackey a insérés dans un appendice.

La mission de relever les entretiens fut confiée à des personnes très intelligentes et douées d'une mémoire remarquablement fidèle. Ce fut d'abord la mère Fichet, qui s'est imposé comme tâche de retracer l'histoire des origines de la Visitation d'Annecy. Elle nous décrit en termes touchants l'extrême pauvreté des fondatrices et leurs privations. « Ce qui les consolait, ajoute-t-elle, c'estaient les frequens entretiens de nostre saint Fondateur. Mesme dans les mauvais temps de pluye et de neige,

Digitized by Google

il ne laissait pas de les visiter deux ou trois fois la semaine et mesme plus souvent (1). » Grâce au zèle de la mère Fichet, nous avons conservé quelques-uns des entretiens faits à la Galerie, entre autres celui *de l'Obligation des constitutions*.

La mère Fichet eut bientôt une émule, qui la surpassa encore par la fidélité de ses souvenirs et l'exactitude de sa rédaction, la mère Claude-Agnès Joly de la Roche. « Notre Institut, écrivait sainte Jeanne de Chantal, lui a une obligation éternelle d'avoir eu le soin de recueillir les *Entretiens* de nostre vénérable Père et un grand nombre de ses sermons, Dieu l'ayant douée d'une si heureuse mémoire qu'elle rapportait mot à mot ce que nostre bon Prélat avait presché, plusieurs jours après l'avoir ouï. Et le public est redevable a sa diligence de cet ouvrage, où toutes les personnes spirituelles puisent et goustent une si pure doctrine (2). » A la première période de sa rédaction appartiennent les entretiens *de la Confiance*, *de la Désappropriation*, *de la Modestie*.

Le travail fut continué par une troisième religieuse de très grand mérite, la mère Marie-Marguetite Michel. Voici le témoignage que rend de cette collaboration l'auteur de la vie de plusieurs supérieures de l'ordre de la Visitation, imprimée en 1693 : « Elle prit un soin extraordinaire de recueillir tous les avis et toutes les pratiques que l'homme de Dieu lui donnait ; et afin que toutes les paroles qu'il prononçait pour les filles de sainte Marie fussent ramassées comme une manne précieuse et très propre à nourrir les esprits, elle se rendait fort attentive à toutes les exhortations qu'il faisait alors assez fréquemment, et au sortir de là, elle allait décharger toutes ces richesses spirituelles sur le papier ; sa mémoire, ou plutôt le Saint-Esprit, qu'elle invoquait particulièrement pour ce sujet, lui fournissant les matières dans le même ordre que ce prélat leur avait donné dans son discours. On lisait ensuite ce

(1) *Histoire de la Galerie.*

(2) *Les Vies des quatre premières Mères de l'ordre de la Visitation Sainte-Marie.*

Digitized by Google

recueil à la communauté, afin que chaque religieuse pût remarquer ce qui avait été oublié; mais il n'arrivait presque jamais que l'on pût ajouter à ce qu'elle avait écrit (1). » Elle a transcrit les entretiens *de la Générosité*, *des Voix*, et des *Vertus de saint Joseph*.

Voilà quelle fut l'origine de ces conférences spirituelles. Dans la pensée du saint, elles devaient rester inédites. Quand le pieux auditoire manifesta le désir de recueillir les restes du festin spirituel qu'on lui servait, le saint s'y opposa d'abord et dit à ses chères filles qu'elles trouveraient ample satisfaction dans son livre de *l'Amour de Dieu*. Cette défense ne fut pas prise à la lettre, et ces saintes religieuses ne purent résister au désir d'écrire au moins une partie de ces instructions. On ne peut du reste les en blâmer, et il eût été bien regrettable que tant de leçons utiles eussent été perdues pour l'Eglise. Sainte Jeanne de Chantal comprit tout de suite le bien immense qui en résulterait. Elle se mit elle-même à la tête de l'œuvre, et en fut l'inspiratrice. Absente ou présente, elle n'avait rien de plus à cœur que de grossir le trésor. Elle stimulait le zèle des religieuses d'Annecy, et allait même jusqu'à provoquer le zèle du saint par de pieuses industries. Quand les copies étaient faites, elle les soumettait à une revision sévère, et toutes les fois qu'une maison était fondée, on la gratifiait d'un exemplaire et on établissait comme règle de les lire de temps en temps. C'était le moyen le plus sûr de former l'esprit des nouvelles fondations, et de le maintenir dans toute sa pureté : « On lira une fois l'année... les *Entretiens* dans le réfectoire, pendant les repas, et au moins un ou deux tous les mois. »

Ces causeries devaient rester la propriété intime des communautés religieuses. Elles n'avaient pas été faites pour l'impression. Il y avait bon nombre de détails qui regardaient exclusivement la vie des couvents. Toutefois, après avoir prié beaucoup, après avoir consulté des reli-

(1) *Les Vies de plusieurs Mères de l'ordre de la Visitation.* Annecy, 1693.

Digitized by Google

gieux très versés dans les matières de spiritualité, la sainte crut devoir sortir de cette réserve. Il lui sembla qu'en retranchant certains détails trop spéciaux, les fidèles pourraient en retirer des fruits abondants. C'est au mois de septembre 1624 que, dans une de ses lettres, perce la première idée de faire imprimer ces recueils. Mais comme elle voulait agir selon les règles de la prudence, elle attendit encore, et l'année suivante elle les soumit à l'examen d'un père jésuite : « Le père qui a vu ces entretiens estime que ce sera un livre très utile et très digne de l'auteur », écrit-elle en 1625 à la Mère de Blonay. Cette revision était nécessaire, car des fautes s'étaient glissées dans les copies nombreuses qui avaient été faites. Plus tard, elle écrit encore : « Je salue très humblement le père provincial.... si vous recevez les *Entretiens*, faites en sorte qu'il les voie et en dise sa pensée. »

Deux années s'écoulèrent encore avant qu'elle donnât suite à ce projet. Elle voulait le conduire à une maturité complète avant de le mettre à exécution. D'ailleurs, elle était absorbée par les soins multipliés auxquels la condamnait l'œuvre de béatification entreprise pour son bien-aimé Père. Mais une circonstance imprévue vint précipiter la réalisation du projet. A l'insu des religieuses de la Visitation, une copie des manuscrits avait été soustraite par un inconnu. Quel fut l'auteur de cette indiscrétion? c'est un mystère qui n'a jamais été bien eclairci. Nous savons tout au plus que le frère de l'imprimeur était un cordelier. On crut d'abord à une fausse rumeur. Mais bientôt on fut pleinement renseigné. L'ouvrage parut à Valence le 7 mai 1628, chez Alexandre de la Clostre, imprimeur de l'Université de cette ville. Il portait le titre suivant : *les Entretiens et colloques spirituels du bienheureux François de Sales, evesque et prince de Genève, fondateur des dames de la Visitation.* A Tournon. Pour Pierre Drobet, marchand libraire à Lyon.

L'émotion fut grande dans les couvents de la Visitation. On leur avait dérobé un héritage de famille, on avait livré au public bien des secrets qui touchaient à la direction des

Digitized by Google

consciences, et à la vie intime du cloître. Quoique l'auteur, ainsi que l'affirme le R. P. Mackey, n'eût pas de parti pris altéré la doctrine du saint, il avait laissé échapper des fautes d'impression qui parfois renfermaient des erreurs très graves. Le style surtout avait été profondément modifié. Sous prétexte de l'ennoblir, on lui avait enlevé cette spontanéité et cet abandon qui est un des charmes les plus exquis des œuvres de saint François de Sales, cette naïveté aimable qui en rend la lecture si attrayante.

Sainte Chantal surtout ressentit un vif chagrin de cette publication; on peut en juger par le passage suivant, c'est dans une lettre qu'elle écrivait à la mère de Crémaux : « Nous avons fait lire à table le livre des faux *Entretiens* pour voir ce que c'était; mais nous avons été toutes scandalisées, voyant la hardiesse de renverser tout à fait l'esprit de notre saint Fondateur et les demandes qu'on lui a faites, de sorte que je vous prie de les brûler tous, ou bien de vous en servir à plier des paquets ou coller les châssis, car c'est un livre qui ne mérite pas et qui ne doit jamais être lu. »

On comprend, par l'indignation qui s'exhale de ces paroles, qu'elle se soit hâtée de porter à la connaissance du public les vrais entretiens; c'était pour elle un devoir de piété filiale. Il ne fallait pas que le plus léger soupçon planât sur la mémoire de leur vénéré Fondateur. Avec l'énergie virile qui la caractérisait, elle se mit à l'œuvre et n'eut point de repos qu'elle ne l'eût conduite à bonne fin. Le 4 août de l'année 1628, elle obtint un privilège du roi qui l'autorisait à imprimer les vrais entretiens, et portait défense à tous les autres libraires de les réimprimer. Son premier soin fut de retirer tous les exemplaires de l'édition précédente. La chose était difficile, car dans plusieurs villes où elle avait passé dans un récent voyage, elle les vit exposés en vente, à Orléans, à Grenoble, à Chambéry. A force de démarches, elle obtint de faire saisir l'édition, au moins ce qui en restait chez Drobet. C'est ce que nous apprenons par la lettre 914: « Que l'on regarde ce qu'il lui faut donner pour les exemplaires saisis, que je voudrais

Digitized by Google

qui fussent tous brûlés, et les autres huit cents dont vous m'écrivez. »

En même temps, elle prenait toutes ses mesures pour que la nouvelle édition pût affronter avec succès l'épreuve de la publicité. Elle écrivait à la supérieure du monastère de Lyon de s'entendre avec le Père Binet, Provincial de la Compagnie de Jésus. Les manuscrits furent de nouveau revisés, et à plusieurs reprises, et par différentes personnes. « Nous désirons, écrivait-elle, les faire revoir encore plus exactement, afin que, puisque nous sommes nécessitées de de les faire publiquement voir, l'on n'y laisse rien tant qu'il se pourra qui puisse faire gloser (1). » Enfin, après de longs et laborieux efforts, beaucoup de soin et d'étude, l'édition authentique des entretiens fut livrée au public dans l'été de 1629, sous le titre suivant : « *Les Vrays Entretiens du Bien-Heureux François de Sales, Evesque et Prince de Genève, Instituteur et Fondateur de l'ordre des religieuses de la Visitation Sainte-Marie. A Lyon, par Vincent de Cœurssi, marchand-libraire, en rue Tupin, 11, à l'enseigne de la fleur de lys. M.DC.XXIX. Avec privilège du roy.*

II

On peut se demander quelle confiance mérite une œuvre ainsi conçue, ainsi dirigée et menée à bonne fin dans des conditions aussi difficiles? D'abord nous n'avons pas ici un ouvrage longtemps médité, composé à loisir et après de mûres réflexions, revu avec soin pour tous les détails du style. C'est une suite de causeries, très intéressantes sans doute, très agréables à lire, très riches pour le fond des idées, et souvent piquantes pour la forme. Mais n'est-il pas à craindre que l'expression plus d'une fois n'ait trahi la pensée, et que dans ce flot mouvant de la parole, dans ce va-et-vient qui est le caractère de la conversation, la théo-

(1) *Sainte Chantal*, l. 914.

Digitized by Google

logie ne réclame en faveur de ses droits un peu méconnus? Le style aussi ne se ressentira-t-il pas de cette précipitation? A coup sûr on pourra y admirer cette élégance soutenue, cet éclat d'expression et d'image qui nous charment dans le *Traité de l'amour divin*. Sans être puriste on y surprendra des fautes de langage et de grammaire, et la correction soutenue n'est pas le trait saillant de ces pages improvisées. En second lieu, c'est une rédaction de seconde et de troisième main. Si habiles qu'aient été les rédactrices, si intelligentes qu'on puisse les supposer et qu'elles ont été réellement, on regrette toujours de ne pas avoir l'œuvre dernière du saint docteur. Les matières traitées sont souvent fort délicates. Il s'agit des questions les plus épineuses sur la liberté humaine et sur la grâce. Souvent on nous introduit dans les replis les plus cachés du cœur, on y démêle avec art ces mille ressorts cachés qui remuent l'activité humaine. Il y a bon nombre de pages qui nous offrent de véritables modèles d'analyse psychologique. Est-il surprenant que la plume vienne défaillir plus d'une fois, et que le philosophe de métier ou le théologien rigoureux ne s'impatiente en certains endroits, et n'éprouve quelque mécompte?

Toutefois, hâtons-nous de dire que les erreurs sont rares, et que le nouvel éditeur les a signalées avec une grande attention et une rare impartialité. On peut voir par exemple la page 47, où est relevée une méprise relative à un texte de l'Ecriture Sainte, et la page 98 où nous trouvons la note suivante: « Il est certain que la pensée de saint François de Sales n'est ici ni bien comprise ni exactement rendue. Le saint n'a pu enseigner qu'il est préférable d'être privé des habitudes vertueuses que de les posséder, mais seulement qu'il se rencontre certaines occasions dans lesquelles l'expérience de sa propre faiblesse et l'humilité qui en résulte sont plus avantageuses que la possession de toute autre vertu (1). » Qu'il nous suffise de ces deux indications; le lecteur peut être pleinement ras-

(1) *Entretiens*, p. 98, note 1.

Digitized by Google

suré. Grâce au contrôle éclairé et vigilant du R. P. Mackey, à la sûreté de sa science théologique, on n'a pas à craindre de se laisser surprendre à quelques inexactitudes de détail. On peut avoir une confiance pleine et entière,

Il règne une harmonie parfaite entre la doctrine de cet ouvrage et celle des ouvrages précédents. C'est toujours le même esprit qui la vivifie ; la douceur et le tact s'y unissent à une force singulière. Le saint directeur est plein de ménagements pour les faiblesses des enfants d'Adam, il sait, avec une discrétion admirable, proportionner les remèdes au tempérament et aux diverses humeurs des pénitents, il tient compte de l'âge, de la situation, des affaires, de manière que la dévotion est possible en tout temps et en tout lieu, et qu'elle s'accommode aux genres de vie les plus compliqués et les plus divers. Ainsi, pour l'ensemble, on ne peut accuser aucune divergence sensible, ni aucune note discordante. Dans les détails même, on suit pas à pas la doctrine de l'*Introduction à la vie dévote* et du *Traité de l'amour divin.* Il y aurait une curieuse étude à faire sur ces trois ouvrages au point de vue de l'unité de vue et de conception. Dans l'*Introduction à la vie dévote*, il insiste sur la fidélité aux petites choses : « Les grandes occasions de servir Dieu se présentent rarement, mais les petites sont ordinaires (1)..... Il faut avoir grand soin de servir Dieu aux choses grandes et hautes, et aux choses petites et abjectes, puisque nous pouvons également, et par les unes et par les autres, lui desrober son cœur par amour (2). » Comparons ce passage des *Entretiens :* « Cette dévotion généreuse ne mesprise rien et fait que, sans trouble ni inquiétude, nous voyons un chacun cheminer, courir et voler diversement, selon la diversité des inspirations et variété des mesures de la grâce qu'un chacun reçoit (3). » Les conseils sur la manière de combattre les aversions se

(1) *Introd.*, p. 256.
(2) *Ibid.*, p. 254.
(3) *Entretiens*, p. 15.

Digitized by Google

distinguent dans l'un et l'autre ouvrage par un admirable caractère de bon sens et de modération. Il y a d'abord une analyse très fine des aversions qui nous sont naturelles, de leur nature, de leur origine. Puis viennent les remèdes : « Quand ce sont de simples aversions naturelles, il n'en faut faire aucun cas, ains s'en divertir sans faire semblant de rien et tromper ainsi notre esprit. Mais il faut combattre et abattre quand on void que le naturel passe outre, et nous veut faire departir de la soumission que nous devons à la raison qui ne nous permet jamais de rien faire en faveur de nos aversions, non plus que de nos inclinations, quand elles sont mauvaises, de crainte d'offenser Dieu (1). » Il en est de même des chapitres sur l'obéissance, la soumission à la volonté de Dieu, la paix de l'âme. Inutile de pousser plus loin le parallèle ; nous avons là-dessus le témoignage formel du saint lui-même. Quand les religieuses de la Visitation manifestèrent le dessein de mettre par écrit et de conserver tant de pieuses allocutions qui leur étaient adressées, il voulut d'abord les en dissuader en leur disant « qu'elles trouveraient tout dans son livre de l'*Amour de Dieu* ». Ainsi, dans ces premières années du moins, il ne faisait guère que commenter la doctrine de cet ouvrage.

Il ne faudrait pas croire cependant que cet ouvrage fasse double emploi avec les précédents, et que ce soit une simple reproduction de matières déjà traitées. Telle était la fécondité de ce rare esprit, et son ingénieuse pénétration qu'il savait toujours présenter les choses sous un aspect différent. *Non nova sed nove*, peut-on dire ici en toute vérité. Il y a profit réel à lire les *Entretiens* et à les mettre en regard de l'*Introduction à la vie dévote*. Les mêmes sujets y apparaissent sous un jour tout à fait nouveau. Nous avons quatre chapitres très substantiels et très pratiques sur l'humilité dans l'*Introduction à la vie dévote*. Il touche à cette matière en deux ou trois pages dans les *Entretiens*, et il le fait avec une grande finesse et d'une manière exquise. C'est un horizon plus large qui s'ouvre

(1) *Entretiens*, p. 291.

Digitized by Google

devant nous. « Il y a différence entre l'humilité, l'habitude de l'humilité et l'esprit d'humilité. L'humilité, c'est de de faire quelque acte pour s'humilier ; l'habitude est d'en faire à toute rencontre et en toutes occasions qui s'en présentent; mais l'esprit d'humilité est de se plaire en l'humiliation, de rechercher l'abjection et l'humilité parmi toutes choses; c'est-à-dire, qu'en tout ce que nous faisons, disons ou désirons, nostre but principal soit de nous humilier et de nous avilir, et que nous nous plaisions à rencontrer nostre abjection en toutes occasions, en aymant cherement la pensée (1). »

Il y a plus : ces *Entretiens* nous montrent les principes dans leurs applications pratiques et les expliquent par le commentaire le plus lumineux. On a dit beaucoup de mal de la casuistique. Mais renfermée dans de justes bornes, gouvernée par les lois de la prudence et du bon sens, elle prête à la théorie le concours le plus efficace. Ce qu'il y a de vague dans une exposition doctrinale se détermine et se précise dans l'application. Les nuages se dissipent, et la lumière se fait pure et éclatante. Les principes considérés en eux-mêmes ont quelque chose d'absolu comme la vérité, dont ils sont l'expression abstraite; le domaine dans lequel ils s'exercent est contingent, ce sont les divers incidents de la vie humaine. Pour en bien comprendre la portée et l'étendue, il faut les faire descendre jusqu'à cette région inférieure. L'ouvrage dont nous parlons participe à tous les avantages de la casuistique sans en avoir les inconvénients. Les religieuses posaient au saint directeur des questions sur tous les points de la règle et tous les devoirs de la vie intérieure. Les réponses données étaient claires, précises, lumineuses. Elles sont extrêmement variées, et embrassent tout le cercle des obligations que doit accepter toute âme désireuse d'arriver à la perfection.

On peut comparer les *Entretiens* à ces traités de jurisprudence où l'on cherche à déterminer le sens véritable de la loi en rapportant les arrêts des tribunaux. Le code s'in-

(1) *Entretiens*, p. 76.

Digitized by Google

terprète par les commentaires des juristes, les opinions des spécialistes, les décisions des cours de justice. Ce dernier mode d'interprétation est peut-être le plus autorisé. Quand, pour l'interprétation d'une loi, on peut s'appuyer sur un jugement rendu par une cour d'appel, ou par la Cour de cassation, on va de l'avant et on marche d'un pas ferme et assuré. Le saint docteur nous fait comme la jurisprudence de toute la spiritualité. Dans l'*Introduction à la vie dévote*, dans le *Traité de l'amour de Dieu*, nous avons la théorie de la perfection admirablement enseignée. C'est toute une série de dissertations pleines d'intérêt, riches par le fond, souvent étincelantes d'éclat et toujours gracieuses pour la forme. Ici, à côté de la doctrine, nous trouvons la solution des difficultés pratiques. Nous voyons comment elle peut s'adapter à la nature humaine, et se conserver dans son intégrité au milieu de la capricieuse mobilité de nos passions, et traverser sans périls tous les orages de notre imagination incandescente.

C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour apprécier la valeur de cet ouvrage et les fondements sur lesquels repose son autorité. Sans doute, on serait plus à l'aise si nous avions ici une œuvre rédigée et revisée à loisir par le saint docteur. Mais du moins nous sommes sûrs d'avoir sa doctrine. Toutes les précautions ont été prises pour éloigner les chances d'erreurs. Nous avons pour garants l'intelligence supérieure des sœurs qui ont transcrit ces précieuses conférences, la sûreté de jugement et la haute compétence de sainte Chantal, la revision sévère et minutieuse faite par d'habiles théologiens, et enfin les rectifications judicieuses du P. Mackey. Avec de pareilles garanties, une œuvre peut satisfaire aux exigences des esprits les plus difficiles, et il eût été regrettable que, par un excès de délicatesse ou un scrupule mal entendu, on eût hésité à mettre le public en possession de ce trésor de sagesse et de direction spirituelle. On entrera encore mieux dans cette manière de voir, quand nous aurons jeté un coup d'œil d'ensemble sur la nature des enseignements qui s'en dégagent et sur leur extrême importance.

Digitized by Google

III

On trouvera sur ce point les développements les plus amples, et une étude fort bien faite dans la préface. Nous pourrons être très bref et relever certains côtés que l'éditeur a laissés un peu dans l'ombre pour être plus fidèle à son plan. Il fait ressortir avec beaucoup d'à-propos les avantages qui peuvent en résulter pour les religieuses. Il relève l'excellence de ces conseils, leur admirable convenance avec la vie et l'esprit des Visitandines. A cette occasion, il fait l'histoire de la naissance de cette congrégation. Il y a là quelques pages fort curieuses dont nous croyons devoir donner la substance, et qui sont très agréables à lire.

C'est en pratiquant la direction des âmes que notre saint conçut la première idée de la règle de la Visitation. Il fut étonné de voir combien était considérable le nombre des personnes que Dieu appelle à la vie religieuse. La plupart de ces âmes d'élite étaient pressées de se retirer du monde et de pratiquer les conseils de l'Evangile. Mais à cause de la faiblesse de leur santé, les portes des monastères leur étaient rigoureusement fermées. Presque tous vivaient sous la législation de saint Benoît ou de saint François, qui donnait une très large part aux austérités corporelles. L'ordre du Carmel venait d'être réformé par sainte Thérèse, qui avait fait revivre les pratiques rigoureuses d'autrefois. Il fallait donc, pour être admis dans les cloîtres, une complexion robuste. Fallait-il délaisser tant d'âmes généreuses qui avaient un invincible désir de se mortifier et de pratiquer l'abnégation dans ce qu'elle a de plus amer, mais qui trouvaient dans la délicatesse de leur complexion un obstacle à l'accomplissement de leur désir? Avec la clairvoyance d'un rare bon sens et les inspirations de l'amour de Dieu, le grand directeur conçut une organisation qui, sans rien diminuer des salutaires rigueurs de l'Evangile,

Digitized by Google

s'accommodait aux infirmités des natures les plus délicates. Il déplaça le siège de la mortification. Au lieu de la faire consister à macérer le corps et à l'affaiblir, il la transporta tout entière dans le cœur et dans l'esprit. Il supprima les jeûnes et les autres austérités corporelles, mais il poussa à la mortification des sens, à l'abnégation intérieure, et surtout à la pratique de l'amour divin. Cette nouveauté étonna beaucoup d'hommes très habiles et très expérimentés. Ils ne comprirent pas très bien les vues élevées et la haute sagesse du saint. Les uns crièrent à la témérité. D'autres même articulèrent le gros mot de scandale. Il fallait beaucoup de courage et de savoir pour aller ainsi à l'encontre des idées généralement reçues. Le R. P. Mackey ne craint pas de dire : « intuition du génie et de la sainteté », et nous sommes tout à fait de son avis.

Nous voudrions ici nous arrêter à l'avantage que les fidèles peuvent retirer de cet ouvrage. Il est excellent pour les religieuses, c'est entendu, et le savant éditeur nous le fait comprendre de manière à ne rien laisser à désirer. En est-il de même pour les gens du monde? L'éditeur de Tournay le proclamait bien haut en 1630 : « Bien que ces *Entretiens* touchent particulièrement les religieuses de la Visitation, il s'y rencontre tant de bonne instruction, que toute personne portée à la vertu en peut tirer beaucoup de fruit. » Plus explicite encore est le témoignage de l'édition de Lyon imprimée en 1692 : « Ce seul livre suffirait à un chrétien pour apprendre à devenir saint, en le lisant et le relisant souvent pour le mettre en pratique. » On pourrait être tenté de suspecter l'autorité d'un éditeur quand il patronne son livre, et de voir dans son appréciation un excès de tendresse pour son œuvre. Mais nous pouvons invoquer des faits d'une importance capitale. Des hommes du monde en firent leur lecture de prédilection, et se conduisirent d'après les maximes qu'il enseignait. M. Fouquet, père du célèbre surintendant des finances, y avait recours malgré ses grandes affaires, et il disait « que ce livre contenait une doctrine solide ». Le cardinal Fabio Chigi, depuis pape sous le nom d'Alexandre VII, en avait tiré de nombreux

Digitized by Google

matériaux pour son *Direttore spirituale*, et jugea cet ouvrage si utile qu'il le fit traduire en italien. Ribaldus, maître du sacré palais, s'exprime ainsi en approuvant cette traduction : « Il n'y a rien dans ce livre qui ne soit propre à inspirer une piété sincère et à régler les mœurs. Ce grand serviteur du Christ a été l'un des maîtres les plus éminents que l'on ait connus depuis de longues années en l'art de diriger les âmes dans la voie de Dieu. » On sait toute la vénération dont l'entourait le vénérable M. Olier. Il ne le lisait qu'à genoux et tête nue. Il lui empruntait les règles de sa direction.

Du reste, on n'a qu'à parcourir cet ouvrage pour comprendre avec quelle facilité il peut s'adapter aux diverses conditions. A part quelques instructions par trop spéciales, telles que l'obligation des constitutions, l'esprit des règles, il n'est pas de chapitre où les gens du monde ne puissent trouver à s'édifier et à s'instruire. Qu'on lise les pages admirables qu'il renferme sur la cordialité, sur l'humilité et sur les aversions. Que de conseils utiles pour les gens du monde ! Tel est le bon sens de saint François de Sales, telle est la finesse de ses analyses, qu'il pénètre dans le cœur humain, en révèle les mystères cachés. Aussi tout le monde peut se reconnaître dans ces peintures. Chacun a pu reconnaître les plaies de son âme et appliquer le remède.

Même quand il s'adresse exclusivement aux religieuses, il sait élargir son exposition, la varier et la présenter avec une telle richesse et une telle précision de détails, que les personnes étrangères à la vie religieuse peuvent y faire une moisson abondante de conseils utiles. Est-il une vertu qui, plus que la modestie, se soit réfugiée dans les cloîtres comme dans un asile tutélaire? Ecoutons le portrait que saint François de Sales en retrace avec une rare sagacité : « Vous demandez ce que c'est que la vraye modestie. Je vous diray qu'il y a quatre vertus qui portent toutes le nom de modestie. La première, et celle qui le porte par éminence au-dessus des autres, c'est la bien-seance de nostre maintien extérieur ; et à cette vertu sont opposés deux vices,

Digitized by Google

à sçavoir la dissolution en nos gestes et contenances, c'est-à-dire la légèreté; l'autre vice, qui ne luy est pas moins contraire, est une contenance affectée. La seconde qui porte le nom de modestie, c'est l'intérieure bien-seance de nostre entendement et de nostre volonté; celle-cy a de mesme deux vices opposés, qui sont la curiosité en l'entendement, la multitude des désirs de sçavoir et d'entendre toutes choses et l'instabilité en nos entreprises, passant d'un exercice à un autre sans nous arrester à rien ; l'autre vice, c'est une certaine stupidité et nonchalance d'esprit, qui ne veut pas mesme sçavoir ni apprendre les choses nécessaires pour nostre perfection, imperfection qui n'est pas moins dangereuse que l'autre. La troisiesme sorte de modestie consiste en nostre conversation et en nos paroles..., évitant les deux imperfections qui luy sont opposées, à sçavoir la rusticité et la babillerie... La quatriesme est l'honnesteté et bien-seance des habits, et les deux vices contraires sont la saleté et la superfluité (1). » Qu'y a-t-il dans cet admirable tableau qui ne convienne à ceux que leurs relations obligent à fréquenter les sociétés mondaines ? Nous l'avons déjà dit, le trait principal du génie de notre saint, c'est le bon sens et la modération. Il n'atténue en rien les sévérités de l'Evangile, mais il n'exagère rien non plus. Il excelle à trouver dans chaque situation ces amertumes de tout genre, ces mille petits sacrifices qui nous font entrer dans l'esprit du vrai christianisme. Observateur perspicace et profond, il a porté un regard scrutateur dans toutes les maladies de l'âme. Rien n'échappe à la lucidité de son esprit. Et voilà pourquoi les génies les plus divers, les consciences les plus opposées peuvent se plier à cette direction et se mouvoir à l'aise au milieu de ces règles que distingue une flexibilité merveilleuse.

C'est surtout aux directeurs de conscience que ce livre offre des ressources de tout genre. On peut dire sans exagérer que c'est une mine inépuisable où ils trouveront des trésors de sagesse. C'est un arsenal muni de toutes sortes

(1) *Entretiens*, p. 131-132.

Digitized by Google

d'armes pour attaquer les ennemis de notre salut. Il n'est peut-être pas de situation, dans la vie intérieure, qui ne soit analysée avec profondeur, et pour laquelle ne nous soit tracée une ligne de conduite sûre et exempte de périls. A ceux qui commencent, il applique un régime plein de douceur et de ménagement. Comme le divin Maître, il consulte les forces des pénitents, et ne veut pas qu'on leur impose des fardeaux capables de les abattre ou de les décourager. A mesure qu'ils avancent dans la vertu, il rend la direction plus forte, et ajoute à la grandeur des sacrifices.

Le grand moyen qu'il conseille, c'est la guerre incessante faite à l'amour-propre. C'est notre ennemi le plus dangereux, un ennemi qui est en nous-même et se fait le complice de tous les instincts dépravés de notre nature. La stratégie proposée par le saint directeur est celle dont l'*Introduction à la vie dévote* et le *Traité de l'amour divin* nous retracent des peintures si exactes. C'est dans les petites choses qu'il faut le poursuivre. C'est par une série de combats journaliers qu'il faut affaiblir et ruiner son action. Les petits sacrifices, les humiliations légères, les mortifications de tous les instants, tel est l'holocauste qui plaira surtout au Seigneur. L'amour-propre une fois vaincu, l'amour divin entre en vainqueur dans l'âme purifiée. L'amour est le grand objectif de la direction qu'il recommande, c'est par le degré de l'amour que se mesure la perfection de l'âme.

L'âme est-elle en butte à la tentation? le directeur aura à sa disposition une foule de moyens efficaces et variés. Contre le découragement, il s'inspirera d'une confiance sans borne en la bonté divine. La tristesse et la mélancolie viennent-elles assombrir la sérénité de notre ciel intérieur, employons les remèdes que saint Jacques nous indique dans ces paroles : « Quelqu'un est-il triste, qu'il prie ». La prière est l'antidote le plus puissant. Il faut y joindre les affections et les paroles qui tendent à l'amour de Dieu. Il est bon aussi de s'employer aux œuvres extérieures et de les diversifier le plus possible. On vient à bout des aver-

Digitized by Google

sions et des rancunes en détournant son attention des causes qui les ont fait naître. L'orgueil se corrige par des actes contraires. « Mais que pourrons-nous faire, dites-vous, pour acquérir cet esprit d'humilité tel que nous avons dit? Oh! il n'y a point d'autre moyen que pour toutes les autres vertus, qui ne s'acquièrent que par des actes réitérés (1). » Mais rien n'est plus propre à nous rendre invincibles dans toute espèce de tentation, que l'humilité et la défiance de nous-mêmes et une grande confiance dans la bonté divine. « Le principal moyen est de se tenir tranquille et de jetter toute sa confiance en celuy qui seul peut donner l'accroissement à ce que nous avons ensemencé et planté. Tout nostre bien dépend de la grace de Dieu, en laquelle nous devons jetter toute nostre confiance (2). » Et plus loin : « Tu peux bien arroser, mais pourtant tout cela ne te serviroit de rien si Dieu ne bénissoit ton travail et ne te donnoit, par sa pure grace et non par tes sueurs, une bonne recolte : dépens donc entièrement de sa divine bonté. »

Une des fonctions les plus délicates pour les confesseurs, c'est le choix des âmes que Dieu appelle à la vocation religieuse. Les bons prêtres attachent à cette œuvre une très grande importance. Car il s'agit non seulement d'ouvrir à une chrétienne d'élite les voies d'une perfection sublime, mais de préparer à l'Eglise de zélées coopératrices pour la conversion des pécheurs et la persévérance des justes. Mais que d'illusions à craindre! que de périls à redouter! Ici surtout il est vrai de dire que le démon se transforme en ange de lumière, et qu'il se plaît à nous tromper par les plus décevantes fascinations. Pour connaître cet appel de Dieu et se prononcer en connaissance de cause, le colloque sur *les Voix* est un répertoire des indications les plus claires et les plus sûres. C'est dans sa brièveté un véritable traité sur la matière. On peut y voir les mille moyens dont Dieu se sert pour réveiller l'idée de la vocation. C'est presque

(1) *Entr.* p. 73.
(2) *Entr.*, p. 107.

Digitized by Google

toujours un attrait persévérant, ou bien une illumination vive qui saisit l'intelligence. Mais souvent les circonstances purement humaines, et parfois les plus bizarres, poussent les âmes dans le cloître. C'est un mécompte de fortune, une mésaventure, une ambition froissée. On en a vu même qui se déterminaient par des vues mauvaises et que Dieu a changés tout d'un coup et transformés en religieux pleins de zèle et de ferveur. On voit par ces rares exemples, que nous choisissons entre un grand nombre, combien le confesseur a besoin de discernement et de prudence. Trop crédule, il peut commettre des erreurs considérables. Rigoureux à l'excès, il peut décourager des âmes vraiment appelées à la vie religieuse, et contrarier l'œuvre de Dieu. A l'aide des indications qu'il recueillera dans les *Entretiens*, il évitera avec facilité ces deux écueils. Il lui sera aisé, à la lumière des analyses tracées avec tant de délicatesse, de s'introduire dans le cœur de ses pénitents, de sonder leurs plaies les plus secrètes et d'y appliquer les remèdes les plus convenables. Le livre des *Entretiens* avec l'*Introduction à la vie dévote*, et le *Traité de l'amour de Dieu* forment un traité complet de théologie mystique. Le directeur des âmes ne saurait trop se familiariser avec ces trois ouvrages et s'en assimiler la substance.

IV

Il nous reste maintenant à nous expliquer sur la nouvelle édition. Ainsi que le déclare le R. P. Mackey, c'est la reproduction fidèle et intégrale de l'édition de sainte Jeanne de Chantal publiée en 1629. On ne pouvait choisir un point de départ plus solide. On peut considérer cette première publication comme l'édition princeps. Celles qui sont venues après ne l'ont pas éclipsée. Surveillée et dirigée par sainte Jeanne de Chantal elle-même, elle nous transmet la pensée intime du saint et sa véritable doctrine. Quand nous disons reproduction fidèle et intégrale, ce n'est

Digitized by Google

pas tout à fait exact. Nous avons besoin au moins d'entrer dans quelques explications. Pour des raisons excellentes mais qui n'existent plus aujourd'hui, la vénérable fondatrice avait supprimé des fragments d'une certaine importance, et en avait imprimé à part quelques autres. Tout cela était regrettable. Il importait de recueillir jusqu'aux moindres parcelles d'un trésor aussi précieux. Il fallait mettre toutes les matières en leur lieu et place.

Il y avait par exemple un petit tableau en raccourci des cinq degrés de l'humilité. D'autre part, on avait à regretter une conférence adressée aux sœurs de Lyon, où sont résolues une foule de difficultés sur la tranquillité d'âme, sur les parents, les affaires temporelles, les confesseurs, etc. D'autres fragments se rattachent aux entretiens IV, XV, XVI. Ces omissions furent réparées dans les éditions postérieures. Mais il y eut du désordre et des méprises singulières. Le discours de Lyon avait été relégué dans les opuscules par Hérissant (Paris, 1768). Migne et Vivès en ont fait un XXII^e entretien, mais bien à tort. Le P. Mackey n'admet que 21 entretiens et a placé cette allocution à la fin du volume. Les fragments qui dépendent des entretiens ont été publiés au tome XV^e de l'édition Béthune (Paris, 1833), sous le titre de *Recueil de quelques points tirés des manuscrits*. Migne les a intercalés dans le texte même, mais il a commis la faute d'insérer dans l'entretien XVIII^e ce qui se rapporte au XV^e. Vivès a renvoyé à la fin du volume deux de ces additions, et placé l'autre au milieu de l'entretien XVI^e.

Le P. Mackey a remédié à cette confusion. Dans la distribution des matières on peut admirer un ordre plus rationnel et plus logique. Les 21 entretiens nous apparaissent dans leur intégrité primitive, et dégagés de toute espèce de hors-d'œuvre. D'autre part rien n'est perdu. On a joint à l'entretien IV^e le morceau qui en est le complément, et au XVI^e quelques pages sur les aversions qui avaient été omises. Enfin, plusieurs documents ont été réunis à la fin du volume sous forme d'appendice. Ils ont tous une valeur considérable. C'est un fragment sur la désappropriation, un autre sur l'esprit des règles, quelques

Digitized by Google

pages exquises sur le jugement propre. On y lira aussi avec plaisir les pièces préliminaires des Colloques. Signalons aussi un tableau très soigné, où figurent les Entretiens avec la date de la fixation de l'époque où ils ont été prononcés, ainsi que leur correspondance avec les Vrais Entretiens, les manuscrits et les sources où l'on a puisé.

Ce qui recommande cette édition, c'est d'une part qu'elle est plus complète que les précédentes, et de l'autre que les matières sont disposées dans un ordre plus satisfaisant. Ajoutons aussi que la correction du texte est en progrès sensible. Ce dernier avantage n'était pas très facile à obtenir. Même dans l'édition Vivès, qui jusqu'ici était réputée comme la plus exacte, le R. P. Mackey a pu relever plus de 400 fautes. Ici, rien de pareil à redouter. La correction laisse peu à désirer. Mais c'est au prix de recherches très approfondies, de soins très minutieux qu'il a pu arriver à un aussi beau résultat.

Cinq manuscrits ont été consultés, ceux de Rouen, du Mans, de Bourges, de Paris, de Caen. Ces manuscrits sont plus ou moins complets, et n'ont pas le même prix, mais tous ils peuvent apporter une contribution fort utile. Ils frappent par une naïveté plus accentuée. Plusieurs obscurités du texte en reçoivent une lumière inattendue. Les allusions abondent, et les souvenirs de la jeunesse du saint y sont fréquemment évoqués. Les sermons sont aussi devenus entre les mains du père Mackey de précieux auxiliaires. Il y a tel passage qui se rapporte aux entretiens, ou qui renferme une allusion assez directe. En comparant ces divers endroits, la pensée devient tout à fait lumineuse, et la signification des termes est fixée avec plus de précision. Une dernière mine d'informations a été exploitée avec avantage. Mais ici il ne fallait rien moins que la compétence de l'éditeur, et sa familiarité avec les œuvres de l'illustre docteur, pour ne pas s'égarer en route, et tomber dans quelques méprises. Nous n'étonnerons pas en disant que, grâce à l'érudition sûre et profonde du P. Mackey, le livre des Colloques, ces faux entretiens anathématisés par sainte Chantal, sont devenus des instruments efficaces pour

Digitized by Google

améliorer le texte. On y a eu recours, mais avec une sage discrétion et un discernement plein de tact.

Cette édition se continue avec le même intérêt. On ne sait vraiment ce qu'il faut y admirer davantage, ou du travail opiniâtre, ou de l'intelligence dans la disposition de la matière, ou de l'étendue et de la sûreté de l'érudition. Depuis les grands travaux des Bénédictins, la critique religieuse avait subi en France une trop longue éclipse. Le monopole semblait en être réservé aux érudits d'Outre-Rhin. Heureusement, les éditions vraiment critiques ont commencé à reparaître chez nous. Ce ne sera pas un mince honneur pour dom Mackey, un fils de saint Benoît, d'avoir, par cette nouvelle édition, si efficacement contribué au réveil de la critique et renoué, de la sorte, une des plus glorieuses traditions bénédictines.

Ph. GONNET.

Digitized by Google

LE FRANC PARLER

DE M. COPPÉE

Connaissez-vous les sermons du très bon et très aimable père François de Mandres ? Non, n'est-ce pas ? Je n'en suis qu'à moitié surpris : ils n'entreront pas de sitôt dans les collections des sermonnaires classiques et ils n'ont, il faut bien l'avouer, qu'une très faible ressemblance avec les chefs-d'œuvre de la patrologie. Tout de même, le prédicateur, qui vit encore, et ses discours, qui s'impriment tous les jours, méritent d'être connus. La biographie du père François, surtout dans sa première partie, n'offre pas que des traits édifiants. Lui-même les raconte à ses auditeurs plus souvent qu'il ne conviendrait peut-être ; mais nous aimons à croire que c'est par mortification et esprit d'humilité. Les peuples qu'il évangélise ignorent les vérités les plus élémentaires de la religion ; ils adorent des idoles sourdes et muettes auxquelles ils sacrifient le meilleur de leur existence. Comme cela arrive toujours dans les pays païens, ces peuples ont pour les formes les plus grossières de la superstition un goût déplorable ; la plupart adorent Moloch et Astarté, mais quelques-uns pratiquent des rites fétichistes qui portent des noms extrêmement bizarres : progrès, pessimisme, indifférentisme, etc... Répandus dans toutes les villes de l'Europe et du nouveau monde, où la lutte pour la vie est particulièrement cruelle, ils aiment cependant à tenir leurs assemblées ordinaires entre Mont-

Digitized by Google

martre et les Capucines, d'où leur nom de boulevardiers. Aucun missionnaire n'avait réussi à se faire entendre de ce peuple féroce. Les boulevardiers ont une façon terrible d'accueillir les étrangers : ils font tout de suite entendre un petit rire sec qui est mortel ; ils appellent cela tuer par le ridicule. Le père François a su se fabriquer une petite cuirasse que je décrirai tout à l'heure, et qui le rend absolument invulnérable. Mais n'allez pas croire qu'il ait négligé de prendre les précautions usitées chez les missionnaires ; de même que les pères blancs du cardinal Lavigerie ressemblent à de vrais Arabes, de même le mystique père François a un aspect de vrai boulevardier. Il se rase et il se taille les cheveux d'une certaine façon, et parfois il se moque comme le plus sceptique des boulevardiers. Aussi ses missions produisent-elles des résultats très curieux, et il m'a paru qu'on devait les relater sans plus de retard. Pour aujourd'hui, — est-ce bien aujourd'hui seulement ? — *l'Université catholique* fait concurrence aux *Annales de la propagation de la foi.*

Peut-être n'ai-je pas raison de plaisanter à propos d'un aussi illustre personnage que M. François Coppée, qui donne de ses bonnes dispositions religieuses des preuves si nombreuses et si éclatantes. Mais le moyen de prendre au tragique un homme qui sourit toujours si finement ? Ses meilleures pages sur la vie chrétienne lui ont été inspirées par l'irritation que lui cause la sottise de certains libres penseurs. La moindre faute de goût le choque, mais les plus grosses hérésies, les plus étonnantes énormités théologiques n'ont à ses yeux rien d'anormal ; il les fait siennes sans sourciller, et il les développe avec une certaine émotion religieuse. L'œuvre morale et semi-religieuse de M. Coppée est très difficile à manipuler pour un chrétien ; on voudrait ne pas faire de peine à son auteur, certes, mais on ne peut pas davantage laisser passer tant d'affirmations incroyables ; surtout nous devons chercher à nous faire une opinion raisonnable sur les conséquences de cette campagne littéraire qui vaut à M. Coppée une vague réputation de réactionnaire et de clérical.

Digitized by Google

Les ironistes vont m'arrêter ici avec un fin sourire de pitié indulgente. Eh quoi, me diront-ils, vous allez ratiociner avec M. Coppée? Vous allez relever ses ignorances théologiques? Mais vous ne savez donc pas que le talent de M. Coppée est fait d'illogisme, de grâce pessimiste et d'esprit parisien? Autant vaudrait mesurer le fouet de la reine Mab et peser les roues de son chariot! Cette considération ne manque pas de valeur au point de vue littéraire, mais elle ne doit pas nous arrêter. A un prédicateur qui demandait très sincèrement des nouvelles de son sermon, quelqu'un répondit avec toutes sortes de précautions délicates : « Votre éloquence n'est pas à la mode. — Ah! dit-il ; mais du moins ma prédication a-t-elle quelque chose d'évangélique et d'apostolique? — Oh! oui. — Cela me suffit. » Il nous suffira de savoir le plus exactement possible ce qu'il y a de vrai, de sérieux, de vraiment bon et salutaire, dans l'œuvre de M. Coppée. Homme de sentiment et d'impression avant tout, notre poète se glorifie assez volontiers de ce qu'il y a de contradictoire dans ses raisonnements. On lui annonce un attentat des anarchistes : bien vite il maudit ces semeurs de servitude ; mais l'émotion se calme, et M. Coppée ne veut plus qu'on coupe la tête de Vaillant. Je choisis cet exemple entre mille autres. En se contredisant de la sorte, M. Coppée imite peut-être inconsciemment son maître, Victor Hugo, lequel, après avoir foudroyé le pacifique Nisard ou ce pauvre et bon tyran qui s'appelait Napoléon III, prônait la douceur à outrance ainsi que le pardon des injures ; mais il prouve encore mieux combien il participe des maladies morales de notre siècle. Le cerveau de plusieurs de nos contemporains ressemble assez à une arche de Noé, dont les ménageries seraient mal tenues et où l'on entendrait toujours d'épouvantables cacophonies. Des rhéteurs ingénieux ont appelé largeur d'esprit, ou éclectisme, ou scepticisme transcendant, cette habitude de se contredire à peu près toujours. C'est une étiquette bien différente qu'il faudrait. L'esprit humain, qui a une force très limitée, a besoin d'appui, et ce point d'appui, il le trouvait jadis dans l'autorité de l'Eglise et dans

Digitized by Google

la tradition ; il s'en est privé volontairement, et voilà pourquoi depuis il flotte à tout vent de doctrine. Cette mésaventure arrive assez fréquemment même aux plus habiles d'entre les manieurs d'idées générales. Or, sur un ton moitié fâché moitié riant, M. Coppée reconnaît qu'il n'a pas d'idées générales. Peut-être bien que sa modestie exagère, mais, s'il disait vrai, le malheur ne serait pas si grand. La Fontaine n'apparaissait aux yeux de ses doctes contemporains que comme un conteur léger, incapable de s'élever à de grandes considérations, tandis qu'Arnauld passait presque pour invincible dans la controverse. Je dis cela non pour comparer M. Coppée à La Fontaine, mais pour montrer à quelle famille d'esprits il appartient.

C'est un conteur en prose fort aimable dont les opinions quoique manquant généralement de précision sont de nature à agir sur une catégorie de lecteurs. Nous serons bien forcés de leur donner au cours de cette étude une forme rigoureuse, plus rigoureuse qu'il ne conviendrait peut-être, mais après ces explications, on ne m'accusera pas sans doute de prendre M. Coppée pour un professeur de dogme.

Donc, vous saurez que M. Coppée a des doutes sur la Trinité et la Transsubstantiation. Il ne comprend pas très bien les diverses explications théologiques qu'on a données de ces dogmes et il en rirait volontiers. Mais d'où lui viennent ces doutes ? M. Coppée a soin de ne pas nous le dire. Par contre, il nous explique assez curieusement pourquoi il ne croit pas au miracle. Affaire de tempérament d'abord : on naît avec des aptitudes théologiques comme on naît brun ou blond. Toutefois l'art ajoute à la nature, et si vous êtes un tant soit peu enclin au scepticisme je vous conseille de ne pas vous livrer à certains exercices dangereux. C'est ainsi que M. Coppée est devenu radicalement incrédule en faisant tourner des tables très improprement appelées tournantes : « On ne s'occupait plus que des esprits frappeurs, et tous, les collégiens, les cousines au teint de pomme d'api, les messieurs graves, les vieilles dames en bonnet à coques, tous s'asseyaient

Digitized by Google

autour d'une table de bouillotte, sur laquelle on étendait les mains avec le geste d'un pianiste qui plaque un accord.

« Au bout d'un quart d'heure, — tant pis! c'était trop ennuyeux, — je poussais. Et je crois bien que les autres, impatientés comme moi, en faisaient autant... J'ai bien peur que mes premières expériences de spiritisme ne m'aient rendu, à tout jamais, récalcitrant au merveilleux. »

Et voilà pourquoi votre fille est muette! Naturellement M. Coppée donne son opinion sur la fameuse banqueroute de la science, et sa petite consultation sur le classique sujet qui a provoqué tant de polémiques est plus agréable à lire que celle de M. Brunetière; mais, il faut très bien le dire, elle est sensiblement moins sérieuse. Bref voici la religion telle que l'entend M. Coppée :

« La liberté de conscience m'est sacrée, et, bien que foncièrement religieux, mon esprit est rebelle aux mythes et aux idolâtries. Mais, j'en ai la conviction, il n'est pas vrai que l'homme puisse vivre heureux dans le grossier matérialisme dont nous sommes malheureusement infectés. C'est, au contraire, une raison pour qu'il sente plus profondément sa solitude et son impuissance devant les iniquités de la nature et de la vie. Il n'y a point de morale, et, par conséquent, point de bonheur, sans idéal. L'âme a des ailes; elle peut s'élever au-dessus des dogmes et des cultes, dans une sereine région, où lui apparaissent une justice et une vérité supérieures; et jamais elle n'a monté plus haut que dans les espaces infinis qui lui furent ouverts par l'enseignement de Jésus. Elle se trouve alors devant un Seigneur, qui est le plus miséricordieux des juges et le plus tendre des frères, et qui lui pardonne toutes ses impuretés, toutes ses défaillances, si elle a seulement obéi à la loi chrétienne, à la loi d'amour et de charité. » Il y a dans cette profession de foi un accent d'honnêteté auquel on ne se trompe pas, et je voudrais n'avoir à y relever que ce que j'aime, mais quelques éclaircissements sont indispensables.

Digitized by Google

« La liberté de conscience m'est sacrée. » Tant mieux Monsieur Coppée ; cela signifie sans doute que vous voulez bien qu'il soit permis d'aller même à la messe et nous vous en remercions bien sincèrement. Mais de telles dispositions prouvent simplement ceci : à savoir, que vous avez répudié le fanatisme antireligieux qui prospérait si fort, il y a quelque vingt-cinq ans, dans le monde littéraire et qui garde encore des adeptes dans le monde politique. Mais comme profession de foi c'est un peu maigre. « Bien que foncièrement religieux, mon esprit est rebelle aux mythes et aux idolâtries. » Voilà de bien grands mots que je ne suis pas absolument sûr de comprendre et sur le sens desquels des chrétiens ne s'accorderaient probablement pas avec M. Coppée. La transsubstantiation n'est-elle pas un mythe aux yeux de l'auteur de *Mon franc parler?* Je le crains fort. D'autre part, l'esprit religieux se conciliait très bien, chez certains philosophes d'avant l'ère chrétienne, avec l'habitude de développer des mythes, de vrais mythes empruntés aux légendes primitives. Tels Platon et Pindare. Rien n'est plus mythique, par exemple, que l'histoire du centaure Chiron, de la nymphe Cyrène et d'Apollon. Or, écoutez comment le centaure répond au dieu : « Pour toi, que ne saurait effleurer l'erreur, c'est sans doute quelque souriante fantaisie qui te fait parler ainsi. Me demandes-tu donc la race de cette vierge, ô roi, toi qui sais le terme où aboutissent toutes choses, et qui connais toutes les voies ; combien la terre au printemps fait jaillir de feuilles, combien de cailloux dans la mer et dans les fleuves sont agités par les caresses des vagues, et ce qui doit être, et les causes de ce qui sera. » On conviendra que ce mythe n'est pas dépourvu de toute valeur théologique.

J'aime mieux la protestation de M. Coppée contre le grossier matérialisme dont nous sommes malheureusement infectés, matérialisme qui rend impossible le bonheur. Encore faut-il remarquer que cette préoccupation du bonheur occupe trop de place dans la théologie de nos contemporains. Le christianisme ne promet pas le bonheur

Digitized by Google

absolu durant cette vie. Sans doute son divin fondateur a dit : Venez à moi vous qui souffrez et je vous soulagerai, mais il a dit aussi : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il prenne sa croix et me suive.

Enfin M. Coppée sacrifie, je crois, à la phraséologie néo-chrétienne lorsqu'il nous montre l'âme s'envolant au-dessus des dogmes et des cultes dans une sereine région où lui apparaissent une justice et une vérité supérieures. Ici encore on voudrait demander à M. Coppée ce qu'il entend par ce mot de dogme, mais je semblerais peut-être lui chercher des chicanes scolastiques.

Nous pouvons donc conclure que, prises en elles-mêmes, indépendamment des intentions personnelles de l'écrivain, du milieu où il vit et des personnes auxquelles il s'adresse, les croyances chrétiennes de M. Coppée, d'ailleurs très incomplètes, laissent beaucoup à désirer au point de vue de l'élémentaire orthodoxie. Mais, chose curieuse, c'est pour convertir à la foi ses lecteurs que cet apôtre d'un nouveau genre énonce avec une aimable sérénité ses plus grosses hérésies. Et il est probable que ces étranges prédications font un peu de bien, car elles se terminent toutes, ou à peu près toutes, par des conclusions sages et chrétiennes. Ainsi M. Coppée donne sur la fameuse question de l'accord de la science et de la foi un avis qui manque un peu d'originalité et de profondeur ; mais averti par son instinct poétique de la faiblesse de son raisonnement, il s'interrompt d'argumenter pour parler des religieuses gardes-malades, et c'est exquis. Que Brunetière et Berthelot se gourment, M. Coppée n'en a cure ; mais qu'on ne touche pas aux bonnes sœurs, il se fâcherait. De même, il n'a du caractère sacramentel et divin de la confession catholique qu'une idée assez vague ; mais il déclare bien haut qu'il se confessera tout de même avant de mourir. Quand il entre dans une poétique église de village, il prend de l'eau bénite, il s'agenouille, et avec très peu d'efforts de mémoire il réussit à redire son *Pater*. N'est-ce pas gracieux tout cela, surtout n'est-ce pas de nature à bien faire enrager M. Homais et les francs-maçons de

Digitized by Google

province et les conseillers municipaux de Paris, et M. Aulard et tous les politiciens de la Chambre ? Double plaisir que nous partageons avec M. Coppée, dont nous le remercions sincèrement, mais dont il ne faudrait pas non plus exagérer l'importance.

Seulement, il est agréable de constater que M. Coppée tranche certaines questions d'esthétique religieuse avec une compétence devant laquelle nous ne pouvons que nous incliner. C'est ainsi qu'il donne aux dames sur leurs toilettes des avis qui ne manquent pas de profondeur. Vous arrangerez vos cheveux, leur dit-il en substance, d'après les madones ou les vierges des temps primitifs, mais prenez garde, l'expression de vos physionomies ne concorde guère avec le sentiment qui se dégage des chefs-d'œuvre, je ne dis pas de Fra Angelico, mais même de Boticelli. Pareillement, M. Coppée traite sur un ton assez cavalier les élucubrations littéraires et dramatiques où s'épanouit le christianisme décadent : « Allons, allons, nous avons affaire ici à des sceptiques qui ont surtout rêvé aux droits d'auteur en versifiant le *Sermon sur la montagne*. Sceptiques aussi, les comédiens qui jouent la pièce. Après sa tirade, saint Pierre songe au billet à ordre qu'il ne pourra pas payer demain matin, et Marie Madeleine fait de l'œil aux avant-scènes. Sceptiques surtout les spectateurs. Malgré ces prunelles en extase et ces mines recueillies, il y a là, je le parierais, pas mal de coquins et de farceuses qui ont oublié depuis longtemps leur catéchisme, et qui ne vivent nullement selon la morale du Christ. » Le témoignage de l'auteur a ici d'autant plus de poids qu'il a fréquenté plus longtemps et le monde des théâtres et les gens de lettres.

La morale de M. Coppée n'offre pas moins de lacunes que sa dogmatique. Il raconte ses aventures de vieux garçon avec un sans-gêne tout à fait extraordinaire, — il faudrait peut-être ajouter, extraordinaire pour des lecteurs chrétiens. Non seulement il n'éprouve aucun sentiment de honte, mais il regrette en termes très explicites de ne pouvoir renouveler ses promenades sentimentales

Digitized by Google

d'étudiant en goguette. Et tout cela dit sur un ton ! « Eh bien quoi ? n'est-ce pas naturel ? » Une fois au moins — j'ai bien dit *au moins*, n'est-ce pas ? M. Coppée m'a profondément scandalisé. Vous ne vous douteriez jamais des rêves philanthropiques auxquels il se livre, tandis que par les froides soirées d'automne il erre, lui, cinquantenaire et malade, sur le boulevard Montparnasse ou l'esplanade des Invalides. Il s'apitoie sur les idylles plébéiennes que gênera la bise nocturne. Expliquer à M. Coppée pourquoi sa sollicitude a quelque chose de choquant, ce serait, je le crains fort, peine perdue. Mais comment ne voit-il pas qu'en favorisant ce qu'il appelle ses idylles plébéiennes, il prépare le malheur de ces jeunes gens ? M. Coppée fait ici un gros anachronisme autobiographique, il s'exprime comme au temps de sa jeunesse, oubliant qu'il est devenu un personnage dans le monde des lettres. Un jour, sans doute, il distribuera des prix de vertu au nom de l'Académie française, et il s'acquittera de cette tâche, n'en doutons pas, avec esprit, avec tact, avec sincérité. Mais si quelque malin s'avisait de mettre en regard de cette prose vertueuse les plus scabreuses hardiesses du *franc parler*, M. Coppée n'aurait pas la ressource d'invoquer la jeunesse comme circonstance atténuante.

A quoi se réduit donc la morale de M. Coppée ? En quoi consiste, selon lui, l'idéal de l'honnête homme ? Cet idéal, en somme, nous paraît assez étriqué. On ne peut pas dire que le très laborieux écrivain glorifie le travail en paroles, puisque en célébrant les charmes de la flânerie il ne nous cache pas qu'il ne s'est mis à la besogne que par force. Heureusement ses actes démentent ses paroles ; pour savoir ce que signifient exactement ces éloges de la paresse, il suffit de parcourir la liste de ses œuvres complètes : elle occupe deux grandes colonnes à petits caractères. Enfin M. Coppée connaît trop bien les joies du travail pour ne pas les exprimer quelquefois : « Tu vieillis, se dit-il à lui-même, tu souffres, tu n'attends plus rien de bon pour toi-même. Ne te plains pas, et pense aux autres. Apporte-leur régulièrement ta récolte intel-

Digitized by Google

lectuelle, des fruits et des fleurs, des vérités et des rêves. Tâche de les rendre meilleurs et de les charmer, d'être pour eux utile et consolant.

« Voilà, ô poète, le dernier bonheur que tu peux souhaiter. »

C'est bien dit, certes, mais pourquoi M. Coppée ne tient-il pas toujours le même langage ? Pourquoi ? Mais probablement, sans doute, par nécessité professionnelle. On s'appelle Coppée ; il faut donner tous les huit jours à son journal quelque chose de neuf, de piquant et de spirituel, et on s'en prend à tous les sujets. Le travail donne lieu à un article, et la paresse fournit l'occasion d'émettre quelques paradoxes étincelants. O misères de la copie !

Résignons-nous à ne pas faire entrer le travail dans la morale de l'auteur du *Franc Parler*. Pour lui, l'honnêteté se réduit à ne pas voler, à être bon, à tâcher d'être utile, à trouver des vérités. Malheureusement la partie positive de ce programme manque de précision. Passe encore pour la bonté, mais j'admire le calme avec lequel le poète parle de sa récolte intellectuelle de vérités. Un de ses prédécesseurs, qui est aussi un de ses maîtres, j'imagine, a dit avec plus de modestie :

> Quand j'ai connu la vérité,
> J'ai cru que c'était une amie ;
> Quand je l'ai comprise et sentie,
> J'en étais déjà dégoûté.
>
> Et pourtant elle est éternelle,
> Et ceux qui se sont passés d'elle
> Ici-bas ont tout ignoré.

Presque toute la colère vertueuse de M. Coppée s'exerce contre les députés en général et contre les panamistes en particulier. Il déteste de toute son âme tout ce qui, de près ou de loin, touche au monde du Palais-Bourbon. Il raille très spirituellement la jactance dans les boniments électoraux ; il démasque l'hypocrisie de certains esprits ou flétrit leur cynisme, et s'indigne de leur médiocrité intellectuelle. On dirait un écho de ce qui se murmure dans les milieux aca-

Digitized by Google

démiques contre les milieux parlementaires. Les petites philippiques de M. Coppée sont pleines d'esprit, mais même lorsqu'il élève la voix, on a de la peine à les prendre au sérieux. Elles ne doivent pas troubler beaucoup les hommes politiques auxquels elles s'adressent. La preuve, c'est que M. Coppée se permet toutes ces violences dans le journal dont M. le docteur Clémenceau s'est fait, pour ainsi dire, une sorte de tribune d'outre-tombe.

D'ailleurs, les contradictions dont le poète est coutumier prouvent que lui-même ferait sagement de ne pas tenter trop d'incursions sur le domaine de la politique. Il se pique d'aimer la liberté ; il semble craindre à certains moments que quelque despote ne vienne à lui briser sa plume, ce qui serait, en effet, vraiment dommage. Or, il fait tout ce qui dépend de lui pour préparer une dictature. D'une part, en effet, il se glorifie de professer pour Napoléon un culte qui va jusqu'au fétichisme ; d'autre part, il adresse aux socialistes des sourires de complaisance, sans prendre soin d'indiquer ce que certain socialisme a de dangereux et de révolutionnaire. Que vienne à passer un général à panache, et les admirateurs de M. Coppée ne tarderont pas à grossir son escorte. Remarquez que je ne le blâme pas d'avoir telle ou telle opinion ; je signale seulement les contradictions dans lesquelles il tombe à chaque instant.

Quant à cette admiration pour Napoléon, on peut dire à tout le moins qu'elle ne va pas sans quelques graves inconvénients. Il est hors de doute que le Corse aux cheveux plats eut un génie prodigieux, mais il s'agit de savoir s'il en a fait un bon emploi. Les œuvres qu'il a créées subsistent encore sans doute, mais est-ce un bien ou un mal ? L'Université qu'il a organisée prospère, oui, mais il est fâcheux que, de l'aveu de ses amis les plus dévoués, elle ressemble tant à une caserne. Le Concordat subsiste encore et il a des sages pour défenseurs ; oui, mais si des politiciens réussissaient à le transformer en instrument d'oppression, il faudrait bien le combattre. Le Code civil fait l'admiration de toute l'Europe, mais s'il était cause de la dépopulation

Digitized by Google

de la France, je pense bien que nous n'hésiterions pas à le brûler. Décidément, il faut prendre garde à la napoléonite et à ses conséquences. Non seulement M. Coppée n'y prend pas garde, mais il constate avec une joie naïve les progrès qu'elle fait tous les jours dans son âme. N'espérons plus le guérir, tâchons seulement de nous préserver de ses accès.

Un admirateur aussi ardent de Napoléon ne peut être que cocardier et chauvin. M. Coppée nous avoue très gracieusement cette faiblesse ou plutôt il s'en glorifie. Un chauvin est un homme, si je ne me trompe, qui aime les clairons, le tambour et le panache, qui croit invinciblement à la supériorité de la France, n'explique ses défaites que par des trahisons, et qui parle quelquefois de la revanche en laissant entendre qu'il y pense toujours. Dieu me garde de ne pas admirer ceux qui ont de tels sentiments. Toutefois, à un homme comme M. Coppée, qui fait partie d'une élite, on peut demander autre chose. Supposons que ce désir ardent de lutter contre l'Allemagne nous amène à un conflit prématuré ou nous prive d'alliances précieuses. Un peuple doit avoir de longs espoirs et de vastes pensées, et c'est pourquoi ceux qui le conseillent ou le dirigent ont à le tenir en garde contre des mouvements trop vifs. Au point de vue diplomatique, comme au point de vue du sentiment patriotique, M. Coppée est donc peuple ainsi que ses amours. Je ne le regrette pas du tout, car il est bon qu'une catégorie très nombreuse et très sympathique de Français trouvent un interprète de leurs sentiments aussi distingué que l'auteur de *Pour la couronne*. Toutefois, un peu de modération me semblerait souhaitable. Le couplet patriotique a des charmes qui séduisent les écrivains et les orateurs; il faut s'en défier. Je n'affirmerais pas que M. Coppée ne sort pas un peu trop souvent sa cocarde. Mais aussi, comme il s'élève naturellement à la vraie éloquence lorsque les circonstances en valent la peine :

« C'est donc vrai ! Il s'est trouvé un homme, un Français — et un Français d'Alsace ! — qui a collé son oreille aux portes pour écouter ces mots mystérieux, qui a forcé

Digitized by Google

des tiroirs pour lire les papiers sans prix; et c'était un des gardiens à qui la patrie avait confié son secret, et qui le lui a dérobé, pareil à un prêtre qui briserait le tabernacle pour y voler le ciboire plein d'hosties ! Il a porté ces choses sacrées chez l'ennemi et les a troquées contre des sacs d'écus ! Et demain, si son crime était resté inconnu et si les trompettes de guerre avaient brusquement sonné, notre armée, deux millions d'hommes, allait vers un guet-apens! Et c'est par centaines de mille que cet infâme aurait compté ses assassinats ! »

La napoléonite et le chauvinisme ne se concilient pas d'ordinaire avec le cosmopolitisme. M. Coppée déteste la perfide Albion, il raille ceux qui parlent anglais, et il s'ennuie de toute son âme dès qu'il a franchi la frontière. Si vous lui dites que c'est inélégant, il vous répond qu'il n'en a cure, et il a bien raison, car il ne saurait être question d'élégance en un si grave sujet. Toutefois, par les temps de colonisation à outrance et de course perpétuelle au chemin de fer, on ne peut pas toujours rester chez soi : il faut ne pas ignorer ce qui se passe chez nos rivaux. La difficulté commence lorsqu'il s'agit de déterminer dans quelle mesure on peut et on doit s'approprier les idées et les coutumes des autres peuples. Pour Coppée la détermination serait bien vite prise; il resterait Français de France et ne voudrait jamais imiter personne.

Il est certain que le cosmopolitisme offre plusieurs dangers graves, celui entre autres d'affaiblir les forces morales de la France. Tous ces riches étrangers, Anglais, Américains, Allemands ou même Russes, qui traversent la capitale et les villes du littoral comme une vaste hôtellerie, ne donnent pas toujours l'exemple des plus hautes vertus. Les économistes se réjouissent de l'or qu'ils apportent et qui vient grossir notre bas de laine. Hélas! si on en juge par ce qui se passe dans les montagnes visitées par les touristes, ces avantages ont d'effrayantes compensations.

L'esprit français perd aussi de son unité et de sa vigueur au contact de ces blonds polyglottes qui ne comprennent pas Racine et ne se sentent rien au cœur pour Jeanne d'Arc.

Digitized by Google

M. Coppée a raison de ne s'enthousiasmer que faiblement pour le cosmopolitisme. Mais il devrait bien le dire à son ami M. Paul Bourget, lequel s'applique si consciencieusement à faire triompher les mœurs et les idées de l'internationale mondaine. Une discussion s'ensuivrait sans doute qui nous éclairerait sur les bons et les mauvais côtés du cosmopolitisme, et particulièrement sur l'attitude à prendre vis-à-vis de ses coryphées les Anglais. Un écrivain de grand talent, M. Charles Maurras, qui mène contre eux une campagne si énergique, faisait remarquer naguère que les Anglais tirent de grands profits de Cosmopolis; ils ne renoncent à aucune des habitudes qui leur sont chères, ils gardent toutes leurs modes et toutes leurs idées, en sorte que les snobs des deux mondes qui croient devenir cosmopolites se contentent en réalité de copier maladroitement les Anglais. Très ingénieuse cette remarque de M. Charles Maurras; je pense bien que M. Coppée saura en user quelque jour.

De la psychologie à la critique littéraire il n'y a qu'un pas; M. Coppée le franchit très souvent, et il faut reconnaître qu'il apprécie les idées et les gens de lettres avec originalité, sinon avec justesse. Formé à la vie littéraire par la pratique du théâtre et la fréquentation des cénacles poétiques, il aime peu les jeunes abbés d'école normale, comme les appelle M. Pailleron, qui lui paraissent trop moqueurs et trop impertinents. N'ont-ils pas la prétention de protéger Racine et de railler Victor Hugo? M. Coppée n'aime pas davantage les professeurs qui font trop bien les phrases, à son gré. Il n'en est pas moins vrai que ces normaliens et ces professeurs, s'occupant toute leur vie de critique littéraire, ont bien des chances d'en connaître les principes et, partant, d'avoir raison contre M. Coppée. Personne peut-être, mieux que le poète des *Humbles*, n'est à même de dire les mérites poétiques de Banville, ou de Baudelaire, ou de Victor Hugo, ou de Leconte de Lisle. Très souvent, cependant, il émet des opinions incomplètes ou défectueuses, ou surtout exagérées; car on ne peut juger un poète que par comparaison, et les termes de

Digitized by Google

comparaison manquent à M. Coppée. Il ne parle que très rarement du XVII^e siècle, et jamais, ou presque jamais, des Latins, des Grecs, des Hébreux, des Anglais ou des Allemands.

Voilà pourquoi, sans hésitation aucune, avec ce ton d'assurance imperturbable qui ne supporte pas la contradiction, M. Coppée proclame Victor Hugo le plus grand poète du siècle, de tous les siècles. Même ceux d'entre les critiques professionnels qui partagent cette opinion l'exprimeraient avec plus de circonspection. A côté de Victor Hugo nous savons qu'il existait un poète du nom de Lamartine, que diantre! Nous connaissons un certain Vigny, que la foule ignorait absolument, mais qu'une élite de connaisseurs place aujourd'hui très haut. On ne peut pas davantage passer sous silence Alfred de Musset. Qui sait quelle place assigneront aux maîtres du XIX^e siècle les professeurs du XX^e? Enfin, j'ose dire à M. Coppée que, s'il comptait parmi ses amis intimes quelque professeur éminent, il éviterait facilement sans doute certaines fautes de critique. Certes, son article sur le *Cercueil de Victor Hugo* est piquant, mais un autre article existe, signé Jules Lemaître, ayant pour titre les *Funérailles de Fridousi*, et piquant et méchant et profond aussi et d'une tout autre portée. Permis à nous autres inconnus de redire faiblement ce que les maîtres ont une fois bien écrit, mais quand on s'appelle François Coppée, il serait bon de ne pas faire paraître le *Cercueil de Victor Hugo* après les *Funérailles de Fridousi*.

Notre critique improvisé abuse quelquefois des compliments qu'il emploie, tantôt en guise de précaution diplomatique, tantôt en guise de consolation. M. Brunetière s'emporte par exemple contre un groupe de décadents qui veut élever un buste à Baudelaire et, ce faisant, il s'attire les moqueries du boulevard. M. Coppée se met du côté des moqueurs, quitte à parler quelques jours après avec componction de son éminent ami M. Ferdinand Brunetière ; à son âge et avec sa réputation, M. Coppée n'a pas besoin de ces habiletés ; il doit, ce me semble, les laisser à tous les *Lupus* respectueux qui pullulent dans la presse. Quand

Digitized by Google

on fait office de critique, mais surtout de moraliste, il faut courageusement dire son opinion et ne pas prodiguer les épithètes louangeuses à tous les médiocres qui sollicitent un autographe. M. Coppée salue tout le monde, les socialistes et la princesse Mathilde, les petits et les grands poètes, le comte de Paris et Mme Carnot; aujourd'hui il se déclare peuple et demain il se déclarera « aristo »; il embrasse à la fois les Russes et les Polonais, il s'exprime avec le même enthousiasme sur Mme Séverine et sur M. Thureau-Dangin. Bref, il pratique en sourdine cet art de flatter ses admirateurs qu'il reproche à Victor Hugo. « Mon ami, répondait Olympio à chacun des obscurs rimailleurs qui lui écrivait, je salue en vous une aurore..... Vous êtes plus poète que moi..... » M. Coppée est plus habile que Victor Hugo, plus finement moqueur, mais se montre-t-il plus scrupuleux? Je connais deux portraits de M. Coppée. L'un nous représente un poète jeune, pâle, maigre et mélancolique. C'est, j'imagine, l'auteur de l'*Angélus* et de la *Bénédiction*. Dans l'autre, au contraire, on voit se dessiner un profil d'homme très avisé et moqueur. C'est sans doute l'auteur de *Mon franc parler*. Que la Muse me pardonne, mais ce délicat, ce valétudinaire, ce prétendu mélancolique Coppée, me rappelle, par ses conversations, le robuste, le solide, le joyeux M. Francisque Sarcey.

Tous deux n'ont-ils pas l'habitude de nous entretenir de leurs petites affaires? M. Sarcey nous raconte l'histoire de sa montre ou de ses pantoufles, mais M. Coppée ne nous laisse ignorer ni son amitié avec ses chiennes, ni la difficulté de remplacer une vieille bonne, ni les comptes fantastiques de son plombier. Tous deux aiment à se tenir dans cette sphère moyenne, oui, moyenne, où un certain bon sens et une certaine ironie s'accommodent très aisément d'une morale avenante et gauloise. Tous deux, à l'heure qu'il est, après s'être posés toute la vie en bons diables, manifestent quelques velléités de se faire ermites — un peu relâchés — se contentant d'une solitude relative. Tout dernièrement, M. Sarcey recevait d'un bon et pieux curé de

Digitized by Google

campagne une lettre touchante : « Il se trouve, disait cet aimable ecclésiastique, il se trouve sur les bords du Cher, en un coin ravissant de notre beau pays de France, un vieux curé qui goûte fort la prose de M. Francisque Sarcey, et se permet, en retour, de prier de tout son cœur en sa solitaire église pour l'âme de cet homme de grand talent, afin que Dieu lui donne ici-bas encore longtemps la joie dans le travail et le secret de rester jeune sous les cheveux blancs qu'il n'a plus, et, plus tard, cette joie impérissable de l'au-delà, à laquelle nous prédispose une vie honnête et laborieuse, comme celle de ce bon Jules Simon nous en fournit aujourd'hui un remarquable exemple par sa fin toute chrétienne, et qui, j'espère, cher monsieur, sera la vôtre. » Sans doute le vénérable père de famille qui donne tous les huit jours dans les *Annales* des conseils généralement sages à ses lectrices pour la plupart pieuses, sans doute M. Sarcey a été touché, mais l'ami d'Edmond About a bientôt repris le dessus, et, en vieux voltairien qu'il est toujours, il s'est exprimé avec quelque irrévérence sur le bon Dieu du pauvre curé. Je suis sûr que M. Coppée, plus sensible, se fût laissé aller à son émotion en présence de lecteurs moins candides que les abonnés des *Annales*. M. Sarcey et M. Coppée se laissent traiter de rétrogrades par les écrivains du dernier bateau. Il y a beau temps que le premier raille avec une bonne humeur intarissable et spirituelle ceux qui l'appellent vieille baderne ; le second se résigne moins facilement à la vieillesse, mais enfin il supporte presque qu'on le compare à Béranger. Tous deux enfin, quoique Parisiens ou presque (M. Sarcey est né, paraît-il, en Seine-et-Oise), peuvent se vanter d'avoir conquis en province une popularité considérable. Seulement M. Sarcey, né malin, ne manque pas une occasion de confesser son goût peu athénien pour les choses de province. M. Coppée ne laisse jamais s'écouler un mois sans nous redire qu'il a été et qu'il demeure un gamin de Paris; histoire, sans doute, de vexer ce pauvre Tourangeau de Jules Lemaître, dont on dira au xx^e^ siècle qu'il était aussi ennuyé de n'être pas Parisien que Voltaire de n'être pas marquis.

Digitized by Google

Mais M. Coppée a sur M. Sarcey un avantage immense : il est assez souvent poète dans ses articles en prose. Je n'ai pas à examiner ici ce que valent ses œuvres rimées (peut-être cependant l'essaierai-je un jour), mais il est certain que nombre de pages de *Mon franc parler* mériteraient de figurer dans une anthologie poétique ; on a rarement écrit quelque chose de plus gracieux que l'article intitulé *Ma Rose :* « Ainsi que tes innombrables sœurs, ô ma rose, tu vas donc, à chaque renouveau, faire ton devoir délicieux, accomplir ton exquise fonction, qui consiste tout simplement à sentir bon et à être belle.

« Le monde est vieux, vois-tu. L'homme civilisé s'est créé des besoins compliqués, des jouissances coûteuses et difficiles ; et ceux qui en sont privés ont le cœur plein d'amertume et de sourde colère. Cependant, ni le riche blasé ni le pauvre avide n'ont de réels plaisirs que ceux de l'homme primitif, que ceux qui leur sont directement offerts par la nature. Pour l'un et pour l'autre, fleuris, ô ma rose ! rappelle-leur que tout le luxe et toute la volupté sont contenus dans une simple fleur, et qu'ils sont égaux dans leur ivresse, quand ils te regardent et te respirent. »

Ailleurs, M. Coppée, sans le secours du rythme, lutte, et glorieusement, avec les plus grands maîtres. Qui ne connaît le vers célèbre de Victor Hugo :

Oh ! n'exilons personne, oh ! l'exil est impie !

L'attitude du poète — il faut bien le reconnaître — a une certaine grandeur, bien que cette façon de parler de l'exil ressemble à une apologie. Mais des souvenirs historiques nous reviennent ensuite à la mémoire : nous savons qu'à Jersey ou à Bruxelles le très démocrate auteur des *Châtiments* vivait d'une vie aisée et confortable, sinon opulente, entouré de parents et d'amis dévoués, jouissant d'une popularité dont la presse lui apportait chaque jour les bruyants témoignages. N'y aurait-il pas un peu de pose, ou de l'intérêt personnel, dans cet anathème contre ceux qui exilent ? L'aimable M. François Coppée a traité le même sujet sur le mode familier et bourgeois : « On ne peut juger

Digitized by Google

des choses, dit-il, que par soi-même, et je sens bien que, si l'on m'exilait demain, — tout arrive — je n'y survivrais pas longtemps. Ah ! non, mille fois non, je ne suis ni international ni cosmopolite ! Naguère, je fus contraint, par une très médiocre santé, de passer tout un hiver en Algérie. C'était pourtant la France encore, et le pays est admirable. Eh bien, j'ai connu la nostalgie sous ce trop bel azur, vers lequel ne s'élançaient pas nos vieux bonshommes de clochers. Ah ! ne m'exilez pas, de grâce ! la prison plutôt. J'ai justement une grande machine sur le chantier, que je pourrais terminer là, loin des « raseurs ». Mais je ne puis me passer du bien-aimé ciel de France, de ce ciel tendre et clair comme étaient les yeux de ma maman. »

Tout ceci n'a rien de bien héroïque, surtout chez un cocardier aussi convaincu que notre poète, mais comme c'est vrai et profondément senti ! Pour cette fois, beaucoup de gens préféreront cette prose simple au vers éclatant de Victor Hugo. Le poète des *Humbles* a su garder à travers toute une vie de prospérité une compréhension très vive de la douleur et une puissance d'attendrissement qui constituent son originalité : « Oui, cette pensée me hantait, en flânant à travers la foule si aimable des petites gens de Paris. Car, je vous l'avoue, ils m'intéressent tout autant que les prolétaires. Que leurs vêtements bien brossés et leur linge blanc d'aujourd'hui ne vous fassent pas illusion. Beaucoup d'entre eux, petits boutiquiers, pauvres commis, presque toujours chargés de famille, ont toujours une existence aussi étroite, aussi précaire que celle des ouvriers. Leur gain n'est guère supérieur à celui de l'artisan, et ils sont obligés à des dépenses qu'il ignore. Il leur faut sacrifier le bien-être à la tenue. Un méchant complet de la *Belle Jardinière* coûte plus cher et est moins confortable qu'une blouse sur un tricot. »

Depuis le temps que je lis des articles et des discours sur la question sociale, j'avoue, à ma très grande honte, que je n'ai pas encore réussi à me faire une opinion. Mais en entendant ce que M. Coppée raconte de ces hommes modestes et laborieux, je me dis sans hésitation : C'est vrai.

Digitized by Google

D'un commerce un peu prolongé avec l'auteur de *Mon franc parler*, l'on emporte une double impression : l'une littéraire, l'autre morale.

Oui, ces quatre volumes renferment un très grand nombre de pages exquises, spirituelles, délicates, finement écrites. Mais quatre volumes, c'est bien long. Ne pourrait-on pas élaguer un peu dans ces douze ou quinze cents pages ? On pourrait même, je crois, élaguer beaucoup. Il est vrai qu'il vaut mieux attendre, pour cette opération littéraire, quelques années encore ; le temps accomplit ces sortes de sélections avec une véritable infaillibilité.

Si on se place au point de vue moral, il est évident que M. Coppée met au service d'intentions excellentes un talent remarquable mais insuffisamment préparé aux discussions religieuses ou psychologiques que lui imposent quelquefois les circonstances. L'évolution de sa pensée le conduira-t-elle à un christianisme complet et précis ? J'en doute fort pour mon compte. Certes, si M. Coppée se sent en danger de mort il ne manquera pas de faire appeler un prêtre, il recevra les sacrements et au lendemain de ses funérailles très religieuses, les journaux bien pensants mettront un nom de plus sur la liste de nos conquêtes et, cette fois, on ne pourra pas accuser l'Eglise d'avoir abusé de la faiblesse d'un agonisant. Car ceci n'est pas une prophétie lugubre ; nous désirons que M. Coppée nous fasse longtemps encore entendre son franc parler. Mais lui-même, au lendemain de sa dernière maladie, il nous a fait sa profession de foi, comme Renan du reste, seulement en sens contraire. M. Coppée n'a pas de la mort et de tout ce qui se rapporte d'un peu près à la mort cette peur un peu niaise que je ne sais quelle délicatesse mondaine a mise à la mode. Il a donc déclaré, étant sain de corps et d'esprit, qu'il veut mourir en fils de l'Eglise. Voilà qui est net, bien français et digne d'un homme de cœur.

Mais pour ceux qui étudient un peu sérieusement l'histoire religieuse de ces derniers temps, cela ne suffit pas. A quoi bon se le dissimuler ? M. Coppée rejette la moitié au moins des dogmes essentiels dont se compose l'enseigne-

Digitized by Google

ment catholique. Il se déclare disposé à recevoir les sacrements, mais par un sentiment poétique autant que religieux, par haine pour les politiciens étroits et les francs-maçons, par convenance et sans s'en douter peut-être par fidélité au fameux principe que Renan avait emprunté à Marc-Aurèle : « Servons les dieux de l'Empire. » Il se dit chrétien, mais uniquement pour vexer M. Aulard ou quelqu'un des siens.

Qu'on ne m'accuse pas maintenant de rejeter loin de l'Eglise un écrivain qui se rapproche de nous. Je crois avoir parlé de la personne et du talent de M. Coppée avec une sympathie profonde, mais de même que ses admirateurs littéraires les plus fervents trouveraient mauvais qu'on le mît au-dessus de Corneille, de même j'espère que ses amis religieux voudront bien me pardonner d'avoir indiqué, avec autant de clarté que possible, le degré d'intensité de sa foi. L'intérêt de l'Eglise est de savoir à quoi s'en tenir sur les dispositions de ceux qui l'entourent et non de confondre les tièdes avec les fervents. Que dirait-on d'un homme d'Etat qui ne chercherait pas à démêler chez les peuples voisins les diverses nuances qui vont de la neutralité absolue en passant par toutes les formes de la bienveillance, jusqu'à l'alliance nettement définie ? M. Coppée est un allié très sympathique mais intermittent et ne se défiant pas assez d'un goût très vif, fortifié par une vieille habitude, pour l'irrégularité et les boutades.

Abbé Delfour.

Digitized by Google

DE L'ÉTUDE

DES

QUESTIONS SOCIALES

DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

EN QUEL SENS ET DANS QUELLE MESURE EST-ELLE POSSIBLE & OPPORTUNE ?

La question sociale est sans contredit une de celles qui passionnent le plus les esprits de notre temps. Née d'hier seulement à la discussion, elle a grossi subitement dans des proportions inouïes, effrayantes. Sous peu, a-t-on dit avec autant d'humour que de vérité, il ne sera plus permis de s'aventurer dans un salon ou sur la place publique, sans s'être à tout hasard préalablement muni d'une solution de cette obsédante question.

Mais qu'est-ce que nous entendons ici par question sociale ?

Il ne sera peut-être pas inutile, avant d'aller plus loin, de le déclarer en deux mots ; car, malgré tout ce qui a été dit et écrit à ce sujet depuis quelques années, on ne peut nier qu'il reste encore pas mal de malentendus et d'équivoques à dissiper pour y voir clair.

Pour les uns, toute la question sociale se résume dans

Digitized by Google

l'abrogation de la loi de l'inégale répartition des richesses, tandis que pour d'autres cette question ne se distingue pas de la question ouvrière, qui a pour objet spécial les rapports réciproques du travail et du capital, le taux des salaires, etc. Chez plusieurs écrivains, on voit la question sociale se confondre avec les questions d'ordre économique, comme celles du régime des successions, du régime corporatif, du régime futur de la propriété, etc. Quelques-uns même vont jusqu'à identifier la question sociale et la question politique, bien que celle-ci ne s'occupe que de l'origine, de l'organisation et de la transmission du pouvoir.

Quant à nous, suivant l'opinion commune, nous pensons que l'objet de ce qu'on est convenu d'appeler la question sociale comprend à la fois l'organisation même de la société et l'organisation des rapports des classes, c'est-à-dire les rapports entre patrons et ouvriers, entre capitalistes et travailleurs, entre riches et pauvres.

Or, voici qu'en plus d'un Congrès récent, des maîtres chrétiens se sont demandé s'il ne serait pas opportun de faire connaître aux jeunes gens de nos écoles secondaires les principes fondamentaux du droit social chrétien (1). Voici que l'on entend des publicistes de talent assurer que « le système fâcheux de l'éducation actuelle, trop idéale et trop abstraite, peut être rendu responsable, en grande partie, des maux dont nous souffrons ». Et l'on affirme même bien haut que les éducateurs ont tort de ne pas mettre assez nettement leurs élèves en face des réalités de la vie sociale du temps présent : « Ils ont tort, dit-on, d'éluder devant eux ses obligations, en prêchant que leurs intérêts personnels sont les seuls qu'ils aient à poursuivre, et que se mettre au courant des besoins des travailleurs est une étude transcendante d'économie politique, réservée aux seuls savants désireux de gagner un siège à l'Institut. »

Il nous a paru intéressant d'examiner ce que ces

(1) Cf. *Congrès des Œuvres de jeunesse*, tenu à Bordeaux, août 1895; — *Réunion d'études sociales* de Saint-Quentin, septembre 1895.

Digitized by Google

doléances pouvaient avoir de fondé, et dans quelle mesure il serait possible ou opportun de leur donner satisfaction, dans les maisons de l'enseignement secondaire.

*
* *

Ils ne sont pas rares, hâtons-nous de le dire, les bons esprits qui refusent d'ajouter cette nouvelle série d'études aux programmes de l'enseignement secondaire déjà trop chargés.

Une des plaies de cet enseignement, à leur avis, c'est que, de plus en plus, on veut obliger les maîtres à parler de tout à des élèves qui ne connaissent à peu près rien. « On leur façonne un savoir « de bouche », une « parlotte », qui leur fait illusion à eux-mêmes, et qui les habitue à l'insincérité des jugements tout faits et aux formules apprises. Ne devrait-il pas être admis qu'un garçon de seize ans a le droit d'ignorer beaucoup, à la condition qu'il ait conscience de son ignorance, et qu'il ait envie d'apprendre?... Il y a trop de bonne volonté et trop d'intelligence qui se perdent, à l'heure actuelle, dans le travail machinal qu'impose la funeste poursuite d'un faux et stérile savoir encyclopédique (1). »

A ces remarques fort sages nous voulons joindre d'autres considérants, qui sont tirés de la nature même des questions sociales et de la préparation particulière qu'exige leur étude chez les maîtres comme chez les élèves.

On n'ignore pas, en effet, qu'à peine aujourd'hui les études sociales commencent à présenter de vraies garanties scientifiques. Vingt fois, durant ces dernières années, n'a-t-il pas fallu reconnaître la témérité, la vanité des tentatives de philosophie sociale? Chacun, suivant ses dispositions subjectives, appréciait les causes du mouvement social de notre siècle, tant au point de vue religieux qu'au point de

(1) G. LANSON, dans la *Revue universitaire*, octobre 1893, p. 270.

Digitized by Google

vue politique; et c'est pourquoi les jugements issus de ces observations incomplètes manquaient de base solide.

Il est vrai qu'aujourd'hui les principes du droit social se trouvent plus fermement établis, à la lumière d'une méthode rigoureuse et exempte de préjugés. Mais encore bien des hommes très éclairés sur ces graves problèmes ne font-ils pas difficulté de reconnaître que, « à l'heure actuelle, les questions sociales ne sont pas assez mûres pour des solutions définitives. Probablement, ajoutent-ils, on discutera longtemps encore, même après les encycliques de Léon XIII, avant de s'entendre sur les termes précis des conclusions morales à adopter; en tout cas, il n'existe encore aucun traité sérieux et complet de théologie morale sur ces matières (1). »

D'ailleurs, en plus de la connaissance des faits contemporains de l'ordre social, observés dans leur évolution réelle, la sociologie suppose nécessairement une certaine initiation à la science de la philosophie. Nul n'a le droit d'aborder la question sociale, déclare un bon juge en la matière, s'il n'est quelque peu philosophe. Ainsi l'ont compris les plus grands penseurs de tous les temps. « Il n'y a que des sceptiques et des rêveurs qui puissent se flatter de philosopher sur l'homme et sur le monde, sur les phénomènes et les noumènes, sans tenir compte de la morale et de la société (2). »

Et, en vérité, comment aborder les études sociales sans toucher aux problèmes de l'ordre général, dont ces études dépendent dans leur essence même? Comment les aborder utilement sans avoir acquis des notions claires, des convictions arrêtées sur le droit et le devoir, sur l'autorité et la liberté, sur l'indépendance de la nature humaine, sur les destinées des individus et des peuples, sur la mission de l'Etat, sur les légitimes besoins, les légitimes tendances, les légitimes progrès de la nature de l'homme? C'est du

(1) *L'Ami du Clergé*, directeur M. Perriot, ancien supérieur du Grand-Séminaire de Langres, numéro du mois d'avril 1896, p. 279.
(2) E. Blanc, *la Question sociale*, p. 8.

Digitized by Google

haut de ces notions et de ces principes que doivent être jugés les faits, les maux et les remèdes de l'ordre social (1).

La sociologie n'est donc pas seulement une science d'observation, comme le prétendent les positivistes ; elle n'est pas seulement une science expérimentale dont l'objet se borne à constater les faits, mais elle est encore une science de raisonnement qui ajoute aux faits une discussion des principes ; en un mot, elle est une science philosophique de l'homme social, et, par là, elle se rattache étroitement aux branches de la philosophie qui s'appellent l'anthropologie, la morale et la science juridique.

En face de telles difficultés, ne serait-il pas prudent de réserver l'étude des questions sociales au seul haut enseignement des Facultés, aux chaires de droit et d'économie politique ? N'y a-t-il pas lieu de craindre que les élèves de l'enseignement secondaire manquent de la maturité d'esprit, qui serait nécessaire pour être introduits dans le dédale de ces questions si complexes par elles-mêmes, si délicates à aborder, si dangereuses à résoudre, sans s'exposer à des conclusions qui favorisent le socialisme, au lieu de le combattre ?

Et puis, quelle réponse devrait-on faire à ceux qui, laissant de côté la situation des élèves, oseraient demander si, dans leur ensemble, les maîtres de l'enseignement secondaire sont suffisamment préparés, aujourd'hui, à parler avec compétence de cette science nouvelle qu'Auguste Comte plaçait au plus haut degré de sa classification générale des sciences, comme étant la plus ardue et la plus difficile de toutes ?... Aux très rares professeurs qui ne douteraient pas de leurs aptitudes à l'enseignement de la sociologie chrétienne, il suffirait sans doute de rappeler ces paroles récentes de l'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris, en réponse à une apologie des études sociales dans l'enseignement secondaire : « La suite de mon sujet, dans les Conférences de Notre-Dame, m'amènera d'ici à un an

(1) Voir P. CASTELEIN, *la Méthode des sciences sociales*, dans le *Compte rendu du troisième Congrès scientifique international des savants catholiques*, 4e section, p. 76.

Digitized by Google

ou deux, au contact des graves problèmes que soulève la question sociale, au sujet des rapports de la justice et de la charité. Je vous avoue que ces questions m'effrayent d'avance. Je fais converger, de ce côté, toutes mes lectures, toutes mes réflexions, et je ne me flatte pas de m'en bien tirer (1). »

*
* *

Malgré toutes ces difficultés, qui méritent assurément d'être prises en considération, n'y a-t-il donc rien à faire pour éclairer davantage la jeunesse des écoles secondaires sur ses devoirs sociaux ?

Tel n'est point notre humble avis.

Nous pensons, au contraire, que l'éducation doit s'accommoder aux besoins des temps. Oui, elle doit chercher à réaliser, dans la mesure du possible, l'idéal américain, que M. Bourget a heureusement résumé d'un mot vite devenu célèbre : l'identité de l'éducation et de la vie (2), c'est-à-dire qu'elle doit adapter l'individu au milieu où il sera appelé à vivre; elle doit, par conséquent, préparer les jeunes gens aux obligations essentielles qui les attendent dans la vie, à l'heure précise où le don de cette vie leur a été confié ; elle doit faire des hommes du dix-neuvième ou du vingtième siècle, armés pour les luttes des temps nouveaux qui s'annoncent ; et puisque, par leur situation d'esprit et de fortune, la plupart des élèves de nos collèges catholiques sont des élites destinées à devenir ce qu'on appelle des autorités sociales, il ne paraît pas douteux que ces collèges manqueraient à leur mission, s'ils négligeaient de préparer leurs élèves à travailler efficacement plus tard à la construction du nouvel édifice social, selon l'idéal chrétien.

(1) Mgr d'Hulst. Lettre au directeur du *Monde*, 21 mai 1895.
(2) P. Bourget. *Outre-Mer*, II, VIII.

Digitized by Google

Or, si l'on veut des hommes d'action, si l'on veut des apôtres, il faut commencer par faire des hommes de principes et de convictions. C'est une vérité devenue banale, à force d'être répétée : la formation de l'homme de principes sera toujours le moyen le plus efficace d'arriver à la formation de l'homme d'œuvres.

*
* *

Que faire donc, *en pratique*, pour atteindre ce but, c'est-à-dire pour préparer les jeunes gens au devoir social qu'ils auront personnellement à remplir, une fois parvenus à l'âge où ils seront capables d'activité extérieure? Que faire pour cette préparation dans l'ordre intellectuel, *en dehors de l'initiation à la pratique des œuvres de zèle, dont nous ne voulons pas traiter ici?*

En d'autres termes, quelle place donner à l'étude des questions sociales dans les programmes de l'enseignement secondaire ?

Evidemment, on ne s'imposera pas l'obligation d'éclairer les élèves sur tous les secrets de l'économie politique, sur la production et la consommation, le régime des douanes et des monnaies, les institutions de crédit, les intérêts spéciaux de telle ou telle industrie, etc. Evidemment aussi, on ne se croira pas tenu de faire approfondir sur les bancs du collège toutes les questions de haute philosophie morale, qui entrent dans les cadres de la sociologie chrétienne. Surtout, on ne se croira pas autorisé à formuler comme des dogmes les solutions qui seront données sur quelques-uns de ces problèmes restés jusqu'à ce jour relativement peu étudiés. On ne se proposera pas davantage de faire prendre parti, dès maintenant, entre les divers systèmes librement enseignés parmi les catholiques pour la solution de ces questions. On ne cherchera même pas à instituer pour l'étude de la doctrine sociale un enseignement suivi et régulier, direct et spécial, parce que, limité comme il devrait

Digitized by Google

l'être, cet enseignement n'aboutirait qu'à un savoir superficiel, tout livresque ; il serait une apparence plutôt qu'une réalité.

Que faire donc?

Voici quelques moyens dont la mise en pratique paraît aussi facile qu'opportune :

1° *Dans quelque ordre d'enseignement que ce soit*, profiter de toutes les occasions favorables pour former la conscience des élèves sur l'existence, sur la gravité du devoir social qu'ils auront à remplir plus tard, mais aussi pour leur inspirer un juste sentiment des difficultés de la solution des problèmes sociaux.

De tous côtés, on se plaint de l'indifférence, de l'inertie, de l'égoïsme de la jeunesse élevée dans les classes aisées ; on se plaint que son activité n'est stimulée que par des intérêts purement individuels, par l'augmentation de son bien-être privé (1). N'est-ce pas aux maîtres chrétiens qu'il appartient de réagir contre ces tendances désolantes?

Qu'ils ne négligent donc aucune occasion d'inspirer à leurs élèves une notion vraiment chrétienne de la vie, en prêchant, *opportune et importune*, que l'homme est par essence un être social, qu'il ne peut garder pour lui toute sa part d'intelligence et de volonté, mais qu'il doit en faire bénéficier ses compagnons de route qui sont ses frères, participant à la même foi et voués à une même commune destinée. Puis, avec cette conception supérieure de la vie, qu'ils apprennent à leurs élèves quel est « le *prix* de cette vie », et qu'ils les persuadent bien « qu'on est d'autant plus coupable de gaspiller ses forces vives, quand le devoir de

(1) « Pour eux, le devoir présent se réduit à l'exercice plus ou moins laborieux d'une profession ; leur horizon ne dépasse pas leur bureau, leur comptoir ou leur usine; ils n'ont point conscience des liens de fraternité et de solidarité qui unissent les hommes, et ni le peuple qui souffre, ni l'Eglise persécutée, ni la patrie menacée ne provoquent chez eux la moindre dépense d'effort, ni le plus léger sacrifice. » — Discours de M. Eugène Duthoit, à Roubaix, sur le *Rôle de la jeunesse catholique*, fév. 1896.

Digitized by Google

les employer emprunte aux circonstances plus de gravité (1) ».

Ce n'est pas assez : nous avons encore demandé que, dans toutes les occasions propices, le professeur se fasse un devoir de souligner la multiplicité des aspects et, par suite, les difficultés presque inextricables que présentent certaines questions sociales, afin d'apprendre combien s'impose, à la jeunesse surtout, une prudente réserve dans les jugements à porter sur ces graves matières. « Dans chaque chose dont on parle, dit un maître que nous nous plaisons à citer, dans chaque chose dont on parle, il faut tâcher de savoir ce que l'on dit, de connaître la portée des principes que l'on émet. Ceci a l'air de bien peu de chose, mais c'est très considérable, et ce n'est pas non plus chose très commune. Spécialement dans les questions sociales, je vous supplie de ne pas parler en l'air, et de ne point croire qu'on puisse avoir à leur sujet une sorte de science infuse (2). »

Donc, de la modestie, le sens et le respect des difficultés, le discernement de ce que l'on sait et de ce que l'on ignore, de ce qui est prouvé et de ce qui ne l'est pas, voilà quelques-unes des dispositions générales que le maître s'efforcera d'inculquer à ses élèves en traitant avec eux des délicats problèmes relatifs aux choses de la vie sociale.

2° Dans le *cours d'histoire*, insister sur les bienfaits du rôle social de l'Eglise et de sa doctrine.

Oui, il faut faire voir quelle a été l'action du catholicisme dans la régénération et le progrès des peuples aussi bien que des individus ; il faut montrer que les hommes ont besoin de Jésus-Christ dans l'ordre social comme dans l'ordre intellectuel et moral. Mais il faut surtout combattre avec énergie les mensonges historiques qui sapent par la base le crédit et l'autorité de l'Eglise, car si notre siècle cherche hors du catholicisme les bienfaits politiques

(1) OLLÉ-LAPRUNE, *Le prix de la vie*, p. 420.
(2) *Id.*, *De la virilité intellectuelle*, dans l'*Université catholique*, avril 1896, p. 512.

Digitized by Google

et sociaux que l'influence religieuse ne lui paraît pas avoir assurés dans le passé, n'est-ce-pas principalement à cause des préjugés que lui ont inspirés l'ignorance ou la mauvaise foi sur le rôle social de l'Eglise? N'est-ce point, par exemple, parce qu'on montre le pouvoir despotique de certains princes encouragé par cette Eglise, la domination des riches consacrée, la science traquée dans la personne de Galilée, la liberté de conscience noyée dans le sang de la Saint-Barthélemy, etc., etc.

3° Dans le *cours de philosophie*, établir solidement, suivant la doctrine catholique, les grandes thèses de la morale sociale qui font partie du programme des examens; insister sur les principes de morale publique qui sont les assises nécessaires de toute société; faire voir que « le christianisme a en soi, sur les questions sociales, quelque chose qui ne se trouve pas ailleurs, des idées qui lui sont propres, des remèdes qui lui sont propres (1) » et que sans les principes chrétiens, la société moderne, telle que nous la comprenons, ne peut se maintenir ni subsister.

Dans ce même cours de philosophie, le professeur n'aura pas de peine à faire comprendre que l'Eglise n'est pas opposée radicalement à certaines idées modernes, telles que la tolérance religieuse, les libertés civiles et politiques; que les transformations matérielles qui se lient au progrès de l'industrie sur une partie de notre globe, ne doivent pas lui être imputées avec leurs graves défauts; qu'elle n'était pas responsable de l'ancienne situation économique, avec ses mauvais côtés, et que ce n'est pas contre elle qu'ont été dirigés les grands mouvements sociaux d'où est née la situation économique actuelle, etc.

4° Enfin, dans le *cours de religion*, mettre en relief la partie sociale de la loi de Dieu; donner des notions nettes et exactes sur la justice qui, avant tout, doit être restaurée, mais aussi sur la charité si calomniée ou si mal pratiquée aujourd'hui; développer le devoir de l'assistance mu-

(1) *Id. Le clergé et le temps présent*, dans la *Revue du clergé français*, juillet 1895, p. 203.

Digitized by Google

tuelle et de l'apostolat fraternel; déterminer les rapports des diverses classes des hommes entre elles; tracer les devoirs détaillés des patrons envers les ouvriers; montrer les responsabilités morales qu'un maître peut encourir par rapport à l'âme de ses serviteurs; exposer la notion chrétienne de la propriété et de l'usage des biens; dire pourquoi Dieu a permis des inégalités de fortune et de bonheur; comment chaque homme, quelle que soit sa situation sociale, est égal aux autres devant Dieu, par le fait de sa nature, etc., etc.

Ainsi qu'on le voit par ces exemples, il n'est pas impossible de donner aux élèves de l'enseignement secondaire quelques idées maîtresses sur les questions sociales, sans qu'il soit nécessaire d'étudier la partie technique de l'économie politique. Pour jeter dans leur esprit les bases de la science sociale chrétienne, point n'est besoin d'un enseignement direct et donné à part : par tant de côtés, le programme ordinaire des cours réguliers d'histoire, de philosophie et de religion touche au domaine social qu'on peut, sans effort, y trouver une somme assez complète des éléments de sociologie chrétienne dont la connaissance est utile à la jeunesse des écoles secondaires.

C'est à tort toutefois qu'on s'effrayerait de ces mots pompeux de sociologie, de philosophie sociale, d'économie politique, dont, à défaut d'autres termes moins prétentieux, il a fallu se servir au cours de cette étude. Sous ces mots transcendants se cachent en réalité des notions relativement très simples de bon sens, d'histoire, de vie pratique et de vérité religieuse. Sans aller jusqu'à dire avec Montaigne que ces notions de philosophie élémentaire sont « plus aisées à comprendre qu'un conte de Boccace, et qu'un enfant en est capable au partir de la nourrice, » (1) nous ne doutons pas qu'avec l'aide d'un professeur intelligent et

(1) MONTAIGNE. *Essais*, livre I, chapitre XXV.

Digitized by Google

dévoué, elles ne soient à la portée moyenne des classes supérieures de l'enseignement secondaire.

Mais, sur ce terrain plus qu'en aucun autre, combien le professeur devra se défier des rêves, des chimères, des enthousiasmes irréfléchis ! car, en ces matières, les erreurs comptent et peuvent aboutir aux plus graves conséquences pratiques.

Pour éviter ces écueils, le maître chrétien ne saurait mieux faire que de prendre, autant que possible, pour guides les lumineuses encycliques des deux grands pontifes de notre siècle : Pie IX et surtout Léon XIII qui, au jugement du regretté cardinal Bourret, « aura l'honneur d'être regardé devant l'Eglise et devant l'histoire comme le grand docteur de la théologie sociale ».

Ch. DEMENTHON.

Digitized by Google

VICTOR HUGO

Si l'on eût dit à Victor Hugo, dans un de ces jours du déclin de sa vie où il se plaisait à contempler en lui le grand pontife de l'humanité, si on lui eût dit qu'il n'était qu'un artiste admirable, le plus habile et le plus puissant des virtuoses, on n'eût pas obtenu sa colère, on n'eût excité que sa pitié. Et pourtant, rien de plus vrai. Nous avons vu (1) Lamartine, devançant sa génération, lui révéler dans ses premières *Méditations poétiques* le sentiment qu'elle avait sourdement dans l'âme en 1820; nous verrons Alfred de Musset dans le prologue de *Rolla* et dans l'*Espoir en Dieu*, révéler à la sienne le mal dont elle souffre sans vouloir se l'avouer et combien est insuffisante la formule de Lamartine : Victor Hugo, bien que monté presque toujours sur le trépied des prophètes, n'a rien révélé jamais. Son ambition a été grande en ce point comme en beaucoup d'autres, mais elle est demeurée stérile, précisément parce qu'elle existait. Ceux-là seuls tiennent des rôles aussi hauts qui n'y songent pas; Lamartine en est déchu dès qu'il y a songé, et la poursuite qu'en a faite constamment Victor Hugo est allée contre son entreprise. Dès que le siècle lui semblait animé d'un sentiment, il se hâtait de le lui exprimer afin de paraître le conduire : en réalité il le suivait toujours.

(1) Cette étude est extraite d'une suite de leçons sur les auteurs modernes données à la Faculté catholique des lettres de 1888 à 1891.

Digitized by Google

I

Victor-Marie Hugo était né en 1802, à Besançon. Il commença par avoir une enfance fort agitée. Son père, alors colonel, et bientôt général dans les armées impériales, suivait les mouvements des troupes. L'enfant n'avait pas six semaines qu'on l'emportait à l'île d'Elbe; à trois ans, on le rapportait à Paris; à cinq ans, il partait pour l'Italie, où le général Hugo gouvernait une province; à sept ans, il revenait à Paris et y résidait dans cette petite maison des Feuillantines du faubourg Saint-Jacques qu'il devait rendre célèbre; à neuf ans, il gagnait Madrid; à dix ans, il se retrouvait dans son nid parisien : cette fois pourtant, c'était pour ne plus le quitter. Il y était d'ailleurs assez singulièrement élevé. Il a parlé de sa mère « Vendéenne »; elle l'était par la naissance et par les sentiments politiques, mais nullement par les convictions religieuses : dépourvue elle-même de croyances, elle n'avait trouvé rien de mieux, pour faire l'éducation de son fils, qu'un prêtre marié. Le poète se ressentira toute sa vie de cette formation : il aura un temps les apparences de la foi chrétienne, il n'en aura jamais la saine et forte réalité.

Cependant, les événements de 1814 et de 1815 ayant rendu plus aigus entre Mme Hugo et son mari des dissentiments déjà anciens, les deux époux se séparèrent judiciairement, et le père, usant de son droit, prit ses fils pour les mettre dans une pension de la rue Sainte-Marguerite, d'où ils allaient suivre les cours de philosophie et de mathématiques au collège Louis-le-Grand. Il les destinait à l'école polytechnique, mais les deux adolescents, Eugène et Victor (1), composaient déjà des vers; et ils obtinrent, leurs

(1) Leur frère aîné, Jules-Abel, était déjà sous-lieutenant; il devint dans la suite homme de lettres. Eugène, atteint d'aliénation mentale en 1837, mourut peu après dans une maison de santé; Victor lui a adressé une pièce des *Voix intérieures*.

Digitized by Google

études terminées, de faire provisoirement leur droit, en attendant mieux. Victor, qui était le plus jeune, concourut pour l'Académie française dès 1817, à quinze ans, et on lui accorda une mention honorable. Son frère ayant gagné en 1818 un prix aux Jeux floraux, il y envoya deux pièces à la fois en 1819, *les Vierges de Verdun* et le *Rétablissement de la Statue de Henri IV :* il remporta deux prix. L'année suivante, *Moïse sur le Nil* lui valait un troisième prix et le grade de maître ès Jeux floraux. Ces trois pièces d'un auteur de dix-sept ans dépassaient déjà la moyenne poétique de Casimir Delavigne; il y avait plus d'harmonie, plus de souplesse, une abondance plus facile. Ce n'était encore toutefois que des œuvres de rhétoricien; comme dans toutes les pièces qui allaient former le premier volume des *Odes*, publié dans l'été de 1822, l'auteur se contentait d'amplifier des lieux communs classiques. Il est vrai qu'il les amplifiait avec une véritable magnificence, dans des strophes d'une cadence heureuse, en des vers bien frappés et très correctement faits. C'est à propos d'une pièce de ce recueil, l'ode *Sur la mort du duc de Berry*, que Châteaubriand prononça le mot d'« enfant sublime », — que l'avenir a ratifié, quand son auteur le reniait.

A défaut d'originalité, les premières *Odes* (1822) contenaient une intention très formelle, et cela même était original. Si l'auteur ne s'y révélait pas comme un de ces maîtres qui, en se mettant à chanter sur un mode inconnu jusque-là, créent une poésie nouvelle sans y songer, il s'y présentait comme un littérateur intelligent et avisé qui se propose, en y songeant bien, de rajeunir un genre poétique. Dans les choses qu'il a écrites sur lui-même à ce moment de sa vie, reviennent fréquemment les mots « graves méditations, réflexions sérieuses ». C'était exact. Nul homme n'a été moins spontané que Victor Hugo. Depuis que ses succès aux Jeux floraux l'avaient mis hors de page, il avait beaucoup réfléchi, et il s'était dit qu'à des temps nouveaux, il faudrait des formes littéraires nouvelles. Les ruines de toute sorte s'étaient accumulées depuis trente ans; sur ces ruines quelque chose allait évidemment refleurir en littéra-

Digitized by Google

ture comme en politique, et quelque chose qui ne ressemblerait point au passé. Qu'est-ce que cela pourrait bien être? Le jeune homme se donna pour mission de le trouver.

Regardant autour de lui, il vit la royauté rétablie, et définitivement selon toutes les apparences. Les leçons de sa mère vendéenne lui revinrent en mémoire; comme c'était d'elles surtout qu'il avait subi l'action en grandissant, il n'eut pas de peine à les retrouver, et être royaliste lui fut tout naturel. Puis, comme la monarchie avait été et semblait être encore la monarchie très chrétienne, il se crut très chrétien lui aussi. Sans se douter que son christianisme tenait tout dans *Moïse sur le Nil* et autres pures amplifications, il se fit, après Châteaubriand, avec beaucoup moins de vigueur que lui, mais un peu de la même façon, le champion de la religion renaissante. Son premier recueil fut donc non seulement de fait, mais d'intention, monarchique et religieux, et la chose était nettement annoncée dans la préface, afin que nul n'en ignorât. « Il y a deux intentions dans la publication de ce livre, l'intention littéraire et l'intention politique; mais, dans la pensée de l'auteur, la dernière est la conséquence de la première, car l'histoire des hommes ne présente de poésie que jugée du haut des idées monarchiques et des croyances religieuses (1). »

Le grand malheur de la politique est de mettre le feu partout où elle passe : je laisse à penser ce que sa brusque introduction dans les affaires de la poésie dut soulever de protestations, en 1822, à un moment où les partis, refoulés par la Restauration, frémissaient sous le joug, se considéraient comme victimes de la plus odieuse tyrannie, et trouvaient intolérable le régime qui leur était imposé. Tout ce qui s'intitulait *libéral* poussa les hauts cris, des cris d'autant plus hauts que l'assertion du jeune poète était en vérité contestable, car, si la poésie vit de vérité, elle ne vit pas de monarchie, ni même de religion, au sens étroit du mot. C'est ainsi qu'a commencé le Romantisme. On croit

(1) *Odes et Ballades*, éd. Charpentier, 1844, p. v.

Digitized by Google

généralement que le Romantisme a été une doctrine ; point du tout, il a été une querelle, ou plutôt une suite de querelles dont voici la première. Pendant deux ans, de 1822 à 1824, être romantique a consisté à chanter le trône et l'autel.

L'imprudent théoricien disait aussi que dans les lettres, en France, tout était à rétablir, ou plutôt à inventer ; il parlait du principe même de la poésie comme d'« une vérité à peine soupçonnée auparavant » ; il déclarait que l'Ode française était « généralement accusée de froideur et de monotonie, que cette froideur n'était point dans l'essence de l'Ode, mais seulement dans la forme que lui avaient donnée jusque-là les poètes lyriques ; que la cause de cette monotonie était dans l'abus des apostrophes, des prosopopées et autres figures véhémentes qu'on prodiguait, moyens de chaleur, ajoutait-il, qui glacent lorsqu'ils sont trop multipliés, et étourdissent au lieu d'émouvoir (1). » Par son manifeste politique, il avait provoqué déjà tout ce qui s'intitulait libéral ; par ce manifeste littéraire, il provoquait maintenant tout ce qui s'intitulait poète lyrique : Andrieux, Arnault, Jouy, que sais-je ? Baour-Lormian. C'étaient deux armées qu'il se mettait sur les bras. Et deux armées dont je n'ai pas à dire l'ardeur meurtrière, l'une étant composée de politiques, et l'autre de littérateurs.

Leur acharnement dut être d'autant plus grand que l'adversaire se chargea de leur fournir lui-même des armes. En janvier 1823, il publia un roman en prose, *Han d'Islande*, œuvre extraordinaire assurément de la part d'un auteur de vingt-un ans, mais bien imprudente de la part de quelqu'un qui s'arrogeait à cet âge le droit de régenter tout le monde. Ce qui devait être le travers de son génie, le goût du monstrueux, de l'horrible, du démesuré, le culte de l'antithèse poussé jusqu'au jeu de mots et à la puérilité, par-dessus tout l'erreur qui consistait à demander à l'étrangeté du cadre un intérêt qu'il ne faut jamais demander qu'à la vérité vigoureuse du tableau, tout cela déparait l'œuvre

(1) *Odes et Ballades*, p. VI.

Digitized by Google

nouvelle. Sainte-Beuve a raconté, le tenant sans doute d'original, que *Han d'Islande*, commencé dès 1820, était, dans la conception première de son auteur, un messager d'amour destiné à tromper les Argus, et à n'être compris que par une jeune fille, qui était la future Mme Hugo (1). C'est possible, mais cela n'enlevait pas au public le droit de trouver plus qu'étrange une histoire d'amour où cette passion tenait aussi peu de place, et dont le personnage principal, Han, avait pour trait distinctif de « boire l'eau des mers dans le crâne des morts. »

Victor Hugo fit tête bravement. Une petite coterie royaliste s'était groupée autour de lui pour le soutenir et l'encourager, une sorte d'Hôtel de Rambouillet en miniature, à peine moins précieux que l'autre, et qui était au Cénacle futur ce que les amplifications anodines des *Odes* étaient elles-mêmes aux futures hardiesses de *Cromwell* et d'*Hernani*. Le poète a peu parlé de cette période de sa jeunesse, où, entouré d'Alfred de Vigny, des deux Deschamps, de Jules de Rességuier et de quelques autres, il savourait, sous le haut patronage de Châteaubriand, les adulations d'un petit public, en attendant les suffrages du grand. Mais on peut aisément discerner l'influence de ce milieu dans la préciosité presque enfantine du second volume des *Odes*, publié en 1824, où toute l'originalité de l'auteur consistait, pour le style, en des recherches de rythme, et, pour le fond, en des échappées d'imagination vers un moyen âge de varlets, de chevaliers et de damoiselles. Ce fut la seconde phase du Romantisme : par une pente naturelle, de royaliste et de catholique, on était, comme devait dire plus tard Théophile Gautier, devenu *moyenâgeux*.

En attendant que le moyen âge le conduisît à la ballade allemande, ou plutôt pendant qu'il l'y conduisait, Victor Hugo, dont l'activité ne se ralentissait pas plus que les ambitions, publiait *Bug-Jargal*, en 1826. C'était une longue

(1) Mlle Foucher, que Victor Hugo aimait depuis l'enfance, et qu'il épousa au mois d'octobre 1822. SAINTE-BEUVE, *Portraits contemporains*, éd. Lévy 1869, tome I, p. 400.

Digitized by Google

nouvelle destinée dans l'origine à faire partie d'un recueil, les *Contes sous la tente*, qui ne vit jamais la lumière. *Bug-Jargal* eût pu en demeurer privé lui aussi sans grand dommage pour la postérité. L'épisode de la révolte des noirs à Saint-Domingue, qui nous y est raconté, n'offre d'autre intérêt que celui de nous faire prendre sur le fait même de sa formation le génie de l'auteur, et de nous découvrir dès cette première heure l'infirmité cruelle qu'il ne perdra jamais. Les personnages de *Bug-Jargal* paraissent une gageure contre la vérité humaine; en deçà ou au delà, au-dessus ou au-dessous, ils sont toujours hors de l'humanité. Pour l'âme, ceux qui sont méchants passent les bornes de la scélératesse, et ceux qui sont bons, celles de la vertu ; pour le corps, ceux qui sont beaux ne ressemblent plus à des hommes, et ceux qui sont laids, encore moins. Tous des monstres à leur façon. Victor Hugo est là, d'une manière très nette déjà, l'homme qui dira dans la préface de *Cromwell* que le « réel résulte de la combinaison toute naturelle (!) de deux types, le sublime et le grotesque », et qui, entre ces deux extrêmes, ne verra pas la vérité même de l'être humain.

Au mois d'octobre 1826 paraissait le troisième volume des *Odes :* il était intitulé *Odes et Ballades*, et c'est la ballade qui constituait cette fois le Romantisme. Non point la ballade française, celle des Villon, des Gringoire et des Marot, dont la forme était déterminée (1) et le fond quelconque, mais la ballade allemande des Bürger et des Gœthe, dont la forme était quelconque et le fond déterminé, c'est-à-dire essentiellement fantastique. Ce genre, très allemand, était peu français, et, en dépit des efforts de M^me^ de Staël et des romantiques, il n'a pas réussi à le devenir. La netteté de notre esprit ne s'accommode pas de ces extravagances d'imagination : nous voulons, à l'exemple de Boileau, et en partie grâce à lui, que

> le vers, bien ou mal, *dise* toujours quelque chose.

(1) Trois couplets et l'envoi, c'est-à-dire un demi-couplet, avec un refrain.

Digitized by Google

Dans le nouveau recueil, le vers disait avec éclat ce qu'il disait, mais il parlait peu. La langue de l'auteur y paraissait seulement plus personnelle, et sa versification plus sûre d'elle-même et plus vigoureuse : c'était tout le progrès. On n'avait pas même les traits de tempérament de *Bug-Jargal*. Le poète, en Victor Hugo, toujours très occupé de la facture et des qualités extérieures, de la rime sonore, du refrain bizarre ou du rythme nouveau, en un mot, de la manière de dire, sera constamment, pour les choses dites, en retard sur le prosateur.

On pouvait le vérifier dans ce volume même, au moyen de la préface. Car le prosateur y parlait, et d'un verbe qui n'avait rien de modeste, ni même de réservé. Avec l'irrévérence qui lui était familière, Victor Hugo disputait cette fois des limites que l'on avait prétendu imposer à chaque genre, et il réclamait hautement pour l'art la liberté, toute la liberté, il serait plus exact de dire toutes les libertés. Il parlait, il est vrai, de l'ordre aussi, mais l'on pouvait aisément discerner où allait son inclination, et qu'il préférerait toujours beaucoup d'audace à un peu de respect. Le vrai Victor Hugo, le révolutionnaire, se révélait enfin. Son royalisme était mort, et son christianisme aussi; en lui, l'un suivait l'autre, et ni l'un ni l'autre n'avait survécu à l'impopularité du gouvernement de Charles X et à la disgrâce de Châteaubriand. Dorénavant, il allait être lui-même : en politique, ennemi de la royauté; en religion, ennemi du pape; en littérature, ennemi de la règle et des lois.

Son émancipation littéraire s'annonça bruyamment par *Cromwell*, au mois de décembre 1827. L'œuvre elle-même ne présentait qu'une imitation superficielle de Shakespeare, mais elle était précédée d'une préface, d'une préface plus longue que jamais, et, comme d'habitude avec Victor Hugo, c'était la préface qui importait. La préface de *Cromwell!* En a-t-elle déchaîné, des colères ! En a-t-elle suscité, des discussions ! En a-t-elle provoqué, des batailles ! C'est qu'il y avait de tout là-dedans, des aperçus lumineux et des assertions erronées, de la fantaisie et de la doctrine, du

Digitized by Google

respect et de l'insolence, et ces éléments divers étaient fondus avec un très grand talent par un écrivain brillant et original, dont la précocité non moins que le génie s'imposaient à l'admiration. Le jeune poète-critique, refaisant d'un trait de plume l'histoire littéraire du monde, partageait résolument la vie de l'humanité en trois époques : les temps primitifs, les temps anciens, et les temps modernes, adjugeant au premier l'ode comme forme poétique, au deuxième, l'épopée, au troisième, le drame. Cela l'obligeait à faire entrer dans l'ode *la Genèse*, dans l'épopée *Œdipe-Roi*, dans le drame *la Divine Comédie* et *le Paradis perdu;* mais il n'était pas homme à s'effrayer pour si peu. Il n'hésitait pas davantage à déclarer que la mélancolie et le comique avaient été inconnus aux anciens, et Aristophane ne lui pesait pas plus que Sophocle.

Je suis inexact en parlant de comique : le comique est un moyen terme auquel Victor Hugo ne s'arrête pas ; le comique ne s'adresse qu'à l'âme, et Victor Hugo réclame quelque chose qui parle aussi au corps. Pour lui, le comique, le familier, le simple se résolvent dans le grotesque, et impliquent je ne sais quel élément de laideur physique et de difformité. Il ne conçoit pas les choses autrement. *La poésie de notre temps est le drame* (c'est ici la quatrième forme du Romantisme); *le caractère du drame est le réel; le réel résulte de la combinaison toute naturelle de deux types, le sublime et le grotesque* (1). L'auteur de *Cromwell* n'avait pas l'air de soupçonner que le sublime et le grotesque sont aussi rares l'un que l'autre, comme tous les extrêmes, et que la vérité humaine est précisément entre les deux. C'est cette erreur qui lui faisait choisir comme héros de son grand premier drame, du drame destiné à montrer la voie, Cromwell, c'est-à-dire un personnage en effet à la fois sublime et grotesque, mais par cela même un type d'exception. Pour savoir que Cromwell a été un être très contradictoire, une sorte d'énigme vivante, il suffit d'avoir lu la célèbre page de Bossuet. Mais com-

(1) *Cromwell.* Préface, édit. Charpentier, 1841, p. 23.

Digitized by Google

ment Victor Hugo a-t-il pu voir dans cet homme-là l'homme même ?

Je n'en ai pas fini avec la terrible préface. L'auteur y attaquait violemment les unités. Contre celle de lieu, il invoquait la vraisemblance, — comme si le théâtre n'était pas tout de convention — et, il arguait de l'obligation où elle mettait l'auteur de remplacer le spectacle par des récits, — comme si le récit de Rodrigue ne valait pas toutes les représentations qu'on pourrait faire du combat. Quant à celle de temps, il l'attaquait successivement par comparaisons, images, et injures, à quoi il eût été aisé de répondre que les comparaisons ne sont pas des raisons, que les images n'en sont pas davantage, et que les injures en sont encore moins. Pourquoi ne pas considérer plutôt que la tragédie française présente une crise de la passion, comme la tragédie anglaise son histoire entière, et que les unités de temps et de lieu, entendues avec intelligence, proportionnées à la durée et aux péripéties d'une crise, lui sont aussi naturelles qu'une longue durée et des lieux divers sont indispensables au drame shakespearien ? Mais Victor Hugo ne s'en avisa pas ; après une amplification sur le style requis pour le drame, style auquel il prêtait naturellement tous les caractères du sien, il offrait *Cromwell* en l'appelant un essai, et en le croyant un modèle.

Cromwell est l'erreur d'un homme de génie, mais une erreur de poids et de conséquence. La pièce est en cinq actes, et ne comprend pas moins de soixante personnages ; — j'entends de personnages désignés par leur nom, car si l'on compte les suites des ambassadeurs et du champion d'Angleterre, les valets de ville, les seigneurs et gentilshommes, les ouvriers, les gardes-du-corps du Protecteur, les archers, hallebardiers, pertuisaniers, les pages, les sergents d'armes, les bourgeois, le Parlement et la foule, ils sont innombrables. Victor Hugo a pris pour sujet cette grande péripétie de la vie de Cromwell, où le Protecteur, par son ambition étrange d'être couronné roi, suscite contre lui une conspiration des Cavaliers et des Puritains alliés pour la circonstance : il va être poignardé pendant la

Digitized by Google

cérémonie du couronnement. Mais au moment de recevoir la couronne, il la refuse brusquement, bizarrement, et par ce trait baroque fait manquer la conjuration. N'en déplaise à Victor Hugo, et sauf un élément dont je vais parler, c'était là un sujet *classique* s'il en fût; c'était, de la façon la plus caractérisée, une crise; si bien, du reste, que l'œuvre a tout naturellement l'unité de temps, une trentaine d'heures, et l'unité de lieu bien entendue, car l'action se passe toute à Londres. L'auteur ajoute justement à ce propos, et en reconnaissant cela, que, « à intérêt égal, il aime mieux un sujet concentré qu'un sujet éparpillé ». C'est parfait, et si l'on eût demandé à Corneille et à Racine les raisons de leur système dramatique, ils n'auraient pas répondu autrement.

A considérer donc le fond des choses, Victor Hugo n'inventait rien dans *Cromwell*, il n'introduisait même pas chez nous le drame shakespearien, puisqu'il ne faisait que couler une pièce nouvelle dans le vieux moule français : multiplier les personnages et briser les vers, faire agir et parler sur la scène une foule de grotesques, tout ceci n'est qu'accessoire, et jusque-là *Cromwell* faisait plus de bruit que de mal. L'auteur y prenait toutefois une initiative importante, qui était de supprimer la passion, et cela suffisait pour que la pièce, admirablement écrite et admirablement versifiée, riche en péripéties inattendues, en coups de théâtre saisissants, en situations variées et dramatiques, en personnages pittoresquement opposés, fût, avec toutes ces qualités, mortellement ennuyeuse. Victor Hugo ne la croyait pas jouable, « à cause de sa longueur », disait-il; c'est là son moindre défaut (1). Il faut, au théâtre, de la passion et des caractères, ou au moins l'un des deux; dans *Cromwell*, où tout le monde s'emploie à dire des vers de Hugo, les caractères ne sont que des silhouettes, et de la passion il n'y en a pas l'ombre. Je sais bien que lord

(1) Vers 1884 ou 1885, on annonça qu'un directeur de théâtre avait l'intention de monter *Cromwell*. Je l'y attendais, mais le projet ne reçut même pas un commencement d'exécution.

Digitized by Google

Rochester aime épisodiquement et ridiculement la plus jeune fille de Cromwell, et que le Protecteur l'en punit en lui imposant un mariage grotesque, mais ce n'est point de quoi produire les grands effets tragiques, la pitié, la terreur, ou l'admiration.

Tout cela n'empêcha pas la belle jeunesse du temps de prendre feu pour un grand poète qui était l'un des siens, et qui la conviait à une chose toujours aussi aimée que mal définie, la liberté. Autour de Victor Hugo se forma le Cénacle, ce groupe de brillantes intelligences auxquelles il n'a manqué, comme au chef, qu'un peu de modestie, et qui pour cela, comme le chef, n'ont pas tenu à beaucoup près toutes les promesses qu'elles faisaient. C'était, avec les deux Deschamps et Alfred de Vigny, Mérimée, Sainte-Beuve, puis Alfred de Musset, Théophile Gautier, les peintres Gustave Boulanger et Achille Dévéria. On aime aujourd'hui à se reporter de soixante ans en arrière pour considérer ces bouillantes ardeurs, ces enthousiasmes fous, ces belles passions pour les choses de la littérature et de l'art. Dans le printemps et dans l'été de 1828, on se réunissait fréquemment chez Victor Hugo pour lire des vers ou pour en écouter; on organisait à travers le vieux Paris des promenades qui étaient autant de voyages de découvertes, on montait de compagnie aux tours de Notre-Dame, pour contempler le coucher du soleil. C'était le bon temps.

Victor Hugo, dont l'activité était servie par une constitution physique infatigable, composait alors les morceaux lyriques qui allaient former, à quelques mois de là, *les Orientales* (1), et il y déversait le trop-plein d'une imagination ivre de couleurs, de mélodies, de chatoiements, de cadences, de rythmes, de sonorités. Il n'y a pas autre chose dans les quarante et une pièces de ce recueil, où le clinquant des dernières *Odes et Ballades* n'a fait que revêtir le caractère oriental. A ce moment, la Grèce et les Turcs attiraient l'attention de l'Europe. Byron était allé de sa personne en Orient, où il était mort; Lamartine se préparait à y aller

(1) Elles parurent en janvier 1829.

Digitized by Google

aussi; Victor Hugo s'en tira à moins de frais : il fit le voyage en imagination. Sans sortir de Paris, il vit et décrivit l'Orient. Ce fut sa manière de prendre part à la croisade contre les Turcs, en attendant que Lamartine, dans son *Voyage en Orient*, tentât de les réhabiliter. Il n'était pas toutefois sans inquiétude sur l'accueil que la critique ferait à son œuvre, et c'est pourquoi il employait sa préface à lui contester le droit de parler. Je me trompe, il l'employait encore à commettre une faute grave, une de ces fautes que Voltaire déclarait irrémissibles : il y parlait mal de Boileau.

Je ne suis pas curieux des spectacles, mais j'aurais bien voulu assister, le 25 février 1830, à la première représentation d'*Hernani*. Non pas tant pour la pièce que pour la salle, ou plutôt pour les deux ensemble, car c'était une grande bataille qui se donnait ce jour-là. Depuis près de dix ans on était en guerre, mais les deux armées ne s'étaient jamais trouvées ainsi en présence, au grand complet, tambours battants et enseignes déployées. Le jeune maître, après avoir vaticiné longtemps, était descendu de son trépied et se livrait. Il le faisait bravement, mais non point sans avoir pris ses mesures. Sentant bien que ceux qu'il avait classés d'office parmi les représentants d'une poésie morte et d'un monde éteint se trouveraient au rendez-vous, et assez vivants pour faire du bruit, il avait de son côté enrôlé des troupes : ses amis, devenus autant de capitaines, avaient réuni leurs propres amis en de véritables escouades guerrières. L'affaire ne pouvait manquer d'être chaude.

Il faut avouer que cette belle ardeur avait une belle occasion de s'exercer. Les vers de la pièce, pleins de force et d'éclat, étaient systématiquement brisés, hachés, disloqués; la guerre à la périphrase s'y faisait au moyen de familiarités triviales, beaucoup moins propres à rendre le dialogue naturel qu'à montrer qu'on en avait fini avec Racine et qu'on exécutait Boileau. Et ce n'était rien auprès des péripéties. Comment une jeunesse ardente et quelque peu folle n'eût-elle pas été mise hors d'elle-même par une pièce où dès la première scène don Carlos, déjà roi et à la veille

Digitized by Google

d'être l'empereur Charles-Quint, se blottissait dans une armoire, et où il y avait un duel en plein théâtre avant la fin du premier acte? Ce premier acte se passait dans une chambre à coucher, le second sous un balcon, le troisième dans une galerie de portraits, le quatrième dans le tombeau de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle, le cinquième enfin, sur la terrasse d'un palais, en Aragon. Et les costumes! Je n'entrerai point sur chacun d'eux en autant de détails que l'auteur, cela m'entraînerait trop loin. Il n'est pas jusqu'à la duègne doña Josefa Duarte qui, pour n'apparaître qu'à une seule scène (la première du premier acte), ne devait pas manquer d'être *en noir*, *avec le corps de sa jupe cousu de jais*, *à la mode d'Isabelle la Catholique*. L'heure même n'était pas indifférente, à cause de l'éclairage : au premier acte, la nuit, une lampe sur une table; au second, la nuit encore, quelques fenêtres éclairées, car on est dehors; au quatrième, la nuit toujours, mais une seule lampe, suspendue à la clef de voûte d'un tombeau; au cinquième, encore la nuit, avec des lumières qui se promènent dans des bosquets, et une façade de palais illuminée. — Pour les cinq actes du *Cid*, le bonhomme Corneille, comme dit Tallemant, avait écrit simplement : « La scène est à Séville ».

En vérité, je crois que j'ai exposé la principale originalité de la pièce nouvelle. La donnée, étrange par les personnages choisis et surtout par le caractère qui leur était attribué, ne s'écartait point, pour le fond, de la tradition du théâtre. Elle était indiquée très nettement par un des titres auxquels l'auteur avait songé : *Trois pour une*, « titre bien castillan », disait avec enthousiasme le jeune entourage du maître, « et qui ressemblait à Calderon ». Une jeune fille, doña Sol, se trouve en effet placée entre trois prétendants : son oncle et tuteur (il ne se peut rien de plus classique), le roi Carlos, et un chef de bandits, Hernani. C'est naturellement ce dernier qu'elle préfère, et après avoir échappé plus ou moins romanesquement aux deux autres, au moment de voir enfin ses vœux réalisés, une circonstance plus romanesque que tout ce qui précède,

Digitized by Google

vient la précipiter du haut de son bonheur et termine du même coup sa vie et la pièce : Hernani a promis à l'oncle-tuteur de mourir à son commandement, au son du cor; le cor sonne à point nommé, Hernani s'empoisonne et doña Sol l'imite avec empressement (1).

Tout cela est, comme on voit, plus que fragilement construit, mais je n'en ferai qu'un demi-reproche à l'auteur, car on ne doit pas juger d'une pièce par sa construction. Si Corneille a été un constructeur de première force, Racine et Molière ont construit médiocrement : quand ils avaient achevé leur peinture de passion ou de caractère, ils terminaient, et on les tenait quittes volontiers, car ils avaient rempli leur engagement, qui était d'offrir une intéressante et émouvante représentation de l'âme humaine. J'accorderai même à Victor Hugo qu'il a ici un peu la même excuse, car si l'accent vrai d'un cœur humain est rare dans *Hernani,* du moins il s'y rencontre, et le vieux Ruy Gomez nous le fait entendre sans y être trop ridicule, Hernani trop emphatique, doña Sol trop maniérée. Mais c'est tout. Don Carlos est insupportable de la tête aux pieds. C'est par trop se moquer du public que de lui présenter pour figurer la royauté une sorte de fantoche mal venu, un coureur de guilledou, auquel, s'il vivait, on ne pourrait qu'adresser l'apostrophe fameuse dont l'auteur d'*Andromaque* fut, dit-on, gratifié au cours de la représentation par un des spectateurs embrigadés : « Racine, c'est un polisson! »

En somme, *Hernani* tenait tout dans cette exclamation. Il était un cri audacieux et insolent, il n'était pas une démonstration, encore moins le modèle d'un art nouveau. L'auteur prétendait y confondre Racine, les jeunes admirateurs ne doutèrent pas qu'il ne l'eût confondu, et pourtant la pièce ne valait que par le peu de ressemblance qu'elle avait

(1) Victor Hugo n'en fait jamais d'autres. Dans *Bug-Jargal*, le capitaine d'Auverney s'est engagé le plus niaisement du monde à venir dans deux heures se livrer à son pire ennemi; dans *Ruy-Blas*, le personnage principal a écrit et signé un papier comme quoi il est un laquais, et ce sera cet autographe qui dénouera la situation au cinquième acte.

Digitized by Google

encore avec Racine, par la peinture de passion qu'elle présentait. Par là, *Hernani*, bien qu'ennuyeux, est demeuré au répertoire, et les directeurs le reprennent de temps en temps. Si l'on s'ennuie aux tirades lyriques, qui abondent plus que de raison, et à l'interminable monologue de Charles-Quint, on a toujours la ressource de s'intéresser au spectacle, comme à un kaléidoscope curieux, et l'on en est quitte pour sourire, quand on entend, à la dernière scène du dernier acte, le son fatal du cor.

Je ne parlerai pas aussi légèrement de l'ouvrage en prose par lequel Victor Hugo se plaça, l'année suivante (1831) au premier rang des romanciers. On peut dire de *Notre-Dame de Paris* que ce roman justifiait toutes les espérances et ensemble toutes les craintes. *Notre-Dame de Paris* est une œuvre de haute portée, et non point seulement tapageuse; elle est puissante, formidable même, et le prosateur s'y montre plus que jamais en avance sur le poète. Victor Hugo était comme son Gringoire : quand il composait en vers, le souci de la forme de l'idée lui faisait perdre un peu de vue l'idée elle-même, tandis qu'en prose il était lui-même pleinement, tout entier, et je sais peu d'œuvres pour présenter leur auteur comme *Notre-Dame de Paris*. Dans *Hernani*, on pouvait se demander si ce n'était pas encore là un révolutionnaire pour rire; ici il n'y a plus de doute, c'en est un pour tout de bon. Aussi bien traiterai-je cette œuvre en œuvre sérieuse, et ne m'amuserai-je pas à la poursuivre des taquineries de détail qui ont été jusqu'ici toute la critique qu'on en a faite.

Il est certain par exemple que le personnage de Quasimodo, le sonneur de Notre-Dame, borgne, bossu, bancal et sourd, et ce nonobstant fort comme un taureau, peut passer pour un peu outré; il est certain encore, et je ne sais qui, Saint-Marc Girardin je crois, a plaisanté agréablement là-dessus, que la Recluse n'a à peu près d'humain que la parole, et que sa colère notamment est tout animale: « Dans Ovide, dit le critique, la métamorphose aurait déjà commencé. » Il est certain, en troisième lieu, que le style de l'ouvrage est excessif, violent, rocailleux, tourmenté,

Digitized by Google

forcé : les traités de littérature d'il y a cinquante ans ne manquaient pas d'y prendre des exemples de tous ces défauts, et ils avaient raison ; ils oubliaient seulement de faire cette petite réflexion que le lion rugit à sa manière, et que, si son rugissement n'est pas toujours modulé selon les règles, c'est qu'il est le lion. Je n'entrerai donc pas dans ces critiques ; je me contenterai d'accorder que Victor Hugo n'est point un classique et qu'on ne saurait apprendre de lui ni la mesure ni le français. Je ne le chicanerai même pas sur l'outrance de ses descriptions, où l'on est ébloui s'il s'agit de couleurs, et assourdi s'il s'agit de sons ; ni sur son goût bizarre pour les antithèses qui se satisfait si pleinement dans un livre où l'on voit opposés face à face Phœbus de Châteaupers, le brillant officier, et Quasimodo, l'informe sonneur ; Esméralda, belle, jeune, éblouissante, et la Recluse, vieille, folle, horrible... Car l'antithèse véritable, l'antithèse à considérer et à retenir, c'est le livre lui-même.

Il n'existe certainement pas, dans toute la littérature française ou étrangère, de description plus séduisante, plus riche, plus enflammée, de Paris, j'entends des monuments du Paris du moyen âge ; et je ne crois pas qu'il existe non plus nulle part une satire aussi violemment injuste, aussi brutalement passionnée, aussi superficielle à la fois et aussi complète de la vieille société française, c'est-à-dire de la société qui avait fait ce Paris et qui l'habitait encore. Quand on entre dans l'esprit de ce livre, on se prend d'amour et d'enthousiasme pour cette incomparable ville au xv^e^ siècle ; on aime jusqu'à ses ruelles et ses carrefours ; pour un peu on maudirait tous ceux qui depuis y ont touché, on voudrait pouvoir la rétablir telle quelle, au prix même des merveilles dont quatre siècles l'ont encore enrichie. Mais dès que l'on vient à songer à quelles gens on y eût eu affaire, et quel immonde bouge c'était ; que l'ignorance, l'injustice, la barbarie, toutes les iniquités s'y disputaient une collection de marionnettes grimaçantes, je veux dire ses habitants, c'est de terreur qu'on est saisi, et il n'y a pas de désert, de forêt sauvage, de pays de cannibales où l'on ne soit prêt à se jeter

Digitized by Google

pour fuir un pareil lieu. L'ancienne France n'a été travestie et vilipendée par personne comme elle l'a été ici par Victor Hugo, qui prétendait la glorifier. Comment n'a-t-il pas compris qu'une société telle qu'il nous dépeint celle-là eût été mille fois incapable de produire de telles merveilles d'art? Or, il multiplie ces merveilles, il les exagère, il les transfigure par son imagination, et il ne prend pas garde qu'avec un roi, une noblesse, une magistrature, un clergé, un peuple aussi ignobles, on ne se fût jamais élevé au-dessus du village des peuplades africaines.

Le roi, c'était pourtant Louis XI. Victor Hugo, par son puissant esprit, eût été digne de pénétrer cette grande et profonde figure, ce génie sagace qui, sur le seuil des temps modernes, eut assez de clairvoyance pour distinguer la France à venir et assez de conscience et d'activité pour régler sa politique sur cette vue de génie. Victor Hugo se disait démocrate, et il n'a pas su découvrir en Louis XI le protecteur et l'ami du peuple : il s'est rangé moutonnièrement à l'avis des ennemis de ce grand roi, qui ont été jusqu'aujourd'hui les seuls à faire son histoire, et il nous a présenté le ridicule personnage de la légende, celui que son médecin conduit par le bout du nez en lui inspirant des terreurs ridicules. Louis XI, dans *Notre-Dame de Paris*, ne se contente pas d'aller en cachette consulter avec la plus niaise angoisse un homme qu'il croit astrologue, sa manière de rendre la justice dépasse en capricieuse cruauté tout ce qu'on raconte des rois actuels du Dahomey. L'auteur ne lui accorde un peu d'intelligence que dans la politique étrangère ; et lorsqu'il s'échappe à lui appliquer le mot de génie, c'est seulement pour obtenir un effet littéraire et rehausser la description toute physique qu'il fait de son front. Même, et surtout après *Notre-Dame de Paris*, si un bon Français de France veut un Louis XI qui ne soit pas trop défiguré, il lui faut passer le détroit et l'aller demander à Walter Scott.

La justice du roi étant celle d'un tyran sanguinaire, je laisse à penser ce que doit être la justice de ses juges. Horrible et infâme à la fois, la bêtise, une bêtise dont on n'a pas

Digitized by Google

idée, vient y donner à la férocité une sorte de ragoût ; la figure de Quasimodo n'est pas plus hideuse que celle de cette justice du royaume très chrétien. Et les juges sont en vérité bien excusables d'être aussi extravagamment des bêtes, et de méchantes bêtes, car les plus épaisses ténèbres enveloppent toute cette société ; l'ignorance s'y joue dans l'absurde, et quand la science se mêle de parler, elle ne fait que rehausser de pédantisme les plus idiotes superstitions. Que peut bien être la noblesse au milieu de tout cela ? L'auteur en a seulement esquissé la peinture, car il n'avait point, je suppose, la prétention de la figurer au complet avec les trois représentants qu'il nous en offre : Phœbus de Châteaupers, un soudard à bonnes fortunes ; la douairière de Gondelaurier, une vieille figure raide et vide, qui semble descendue d'un vitrail du temps ; et sa petite fille Fleur-de-Lys, une silhouette à peine tracée. Quant à la jeunesse des écoles, cette belle jeunesse qui avait fait de Paris la première ville d'études de la chrétienté, elle a pour personnification une sorte de vagabond débauché et jovial, Jehan Frollo. Ajouterai-je que le clergé est plus mal représenté encore ? Claude Frollo nous apparaît comme un docteur Faust égaré dans une robe de prêtre, et devenu archidiacre de Notre-Dame ; j'entends un docteur Faust complet, auquel ne manquent ni le doute, ni le blasphème, ni Marguerite. Le peuple même n'a pas trouvé grâce devant l'auteur de *Notre-Dame de Paris*, qui fait de lui une cohue sordide et bête, à peine distincte des figures grimaçantes de la Cour des miracles.

Outre les choses scandaleuses que je viens d'indiquer, il y a dans ce livre une sorte d'impiété qui circule sans cesse, se montrant parfois, se cachant un temps, reparaissant ensuite, cheminant toujours, c'est celle qui est exprimée par le mot du préambule : ἀνάγκη, fatalité. Parmi toutes les destinées que l'auteur évoque et agite devant nous, il n'y en a pas une qui ne soit monstrueusement inique : Quasimodo avec son infirmité physique ; Claude Frollo avec son infirmité morale ; la Esméralda innocente, jugée, torturée, condamnée et exécutée ; la Recluse devenue folle pour une

Digitized by Google

enfant qui lui a été volée, et ne retrouvant sa raison et sa fille qu'au moment où celle-ci va être pendue sous ses yeux ; Phœbus enfin constamment heureux parce qu'il est parfaitement égoïste et méprisable. Et l'écrivain ne se contente pas de rassembler, d'entasser à plaisir ces jeux d'un hasard à la fois cruel et immoral, il s'interrompt pour appeler notre attention sur eux, il nous arrête de temps en temps pour nous dire : « Voyez quelle dérision ! Pourquoi une aussi constante injustice dans les hommes et dans les choses ? L'égoïsme toujours heureux, la vertu toujours punie et le vice toujours récompensé ? Pourquoi est-ce une sorte de rouleau aveugle et sourd qui ne cesse de passer sur l'humanité et de la broyer impitoyablement ? » Un des chapitres, celui qui nous fait descendre dans l'*in pace* où l'on enfouit la Esméralda en attendant qu'on la pende, est intitulé *Lasciate ogni speranza :* ce titre conviendrait à tout l'ouvrage.

Et dire que toutes ces horreurs n'empêchent pas le livre d'être un incontestable chef-d'œuvre, un chef-d'œuvre admirable d'éclat, sinon de profondeur. C'est qu'il y a d'abord cette évocation de Paris dont j'ai parlé, l'évocation du vieux Paris, du Paris gothique, et de l'art merveilleux du moyen âge, évocation artificielle, mais singulièrement puissante, rendue intéressante et presque claire par la plus étonnante des imaginations ; il y a la passion, la passion humaine, ardente dans la Esméralda, profonde dans Quasimodo, et atroce dans Claude Frollo ; il y a même presque un caractère humain, Gringoire le poète, bonhomme rêveur, insouciant jusqu'au milieu des plus terribles aventures, et qui, se mettant sur le tard à composer des tragédies, appelle cela faire une fin tragique ; il y a enfin une verve puissante et débordée, je ne sais quoi de torrentiel dans le flot d'une inspiration qui emporte et dévore tout sur son passage. Par là, l'œuvre s'empare violemment de son lecteur, le maîtrise et l'entraîne invinciblement.

(A suivre.) L'abbé Relave.

Digitized by Google

REVUE D'ARCHÉOLOGIE

ET D'HAGIOGRAPHIE

I. Henri de L'Epinois, *Les Catacombes de Rome*, nouvelle édition revue, augmentée par M. Paul Allard. Paris, Savaète ; Bruxelles, Vromant, 1896. In-8 de 292 pp. et 17 planches.

II. *Vie du bienheureux Innocent V* (frère Pierre de Tarantaise), archevêque de Lyon, primat des Gaules et premier pape de l'ordre des Frères prêcheurs, par un religieux du même ordre. Rome, Imprimerie vaticane, 1896. In-8 de 366 pp. et 1 portrait.

III. Chronique. La monnaie parisis. — Un ouvrage de Christine de Pisan. — Le cercueil du roi René. — Sépultures à Renaison. — Curieuse monnaie de Scandinavie. — L'église de Lugano. — Vases étrusques. — Fouilles de Boscoreale. — Monnaies romaines. — L'église de Saint-Antoine, à Padoue. — Le corps du prince d'Orange. — Manuscrit de Pétrarque. — Manuscrits orientaux du Vatican. — Statue de bronze à Delphes. — Stade d'Athènes. — Tiare en or de Scythie. — Nécropole cypriote. — Vase d'argent de Chaldée. — Inscription de Nabonide à Babylone. — Statuette égyptienne. — Restaurations à Karnak. — Ruines de Timgad.

I. Un des meilleurs ouvrages où se trouvent vulgarisées l'histoire et la description des catacombes romaines, est celui que publia M. de L'Epinois en 1874 ; l'accueil favorable qu'il reçut obligea l'auteur à en donner bientôt une deuxième édition. Aujourd'hui ce manuel se présente une troisième fois devant le public, mais avec les additions d'un savant à qui l'archéologie chrétienne doit beaucoup. M. Paul Allard, dans sa préface, fait connaître quelles modifications il a fait subir aux éditions précédentes : elles consistent surtout en des notes qu'il a ajoutées pour mettre le lecteur au courant des dernières découvertes.

Digitized by Google

Comme tout bon ouvrage, c'est par la bibliographie que s'ouvre celui de M. de L'Epinois; on y énumère les ouvrages capitaux de Bosio, Aringhi, Boldetti, Marchi, et surtout de l'incomparable de Rossi; puis on y rappelle les documents concernant les cimetières : martyrologes, calendriers, vies des papes, livres liturgiques, itinéraires, etc. L'auteur aborde ensuite la théorie — si je puis m'exprimer ainsi — des catacombes : il prouve que ce ne sont pas des arénaires, pas davantage des souterrains dont l'existence serait ignorée des pouvoirs publics, mais que ce sont bien des cimetières, au sens juridique du mot, c'est-à-dire formés avec la permission et sous la protection des lois; car il faut descendre aux dernières époques de persécution pour trouver trace d'invasion de catacombes par la police romaine, et même ces faits sont fort rares.

M. de L'Epinois distingue cinq époques dans l'histoire des catacombes; ces périodes se diversifient soit par la différence de propriété, laquelle fut d'abord privée, puis familiale, puis commune et enfin ecclésiastique, soit par les différentes productions épigraphiques ou artistiques qu'on y rencontre. L'auteur sait que la symbolique est une science de grande importance dans l'étude des catacombes; il est persuadé que c'est faute d'en avoir connu les principes et dégagé les conclusions, que les anciens archéologues ont tant erré en matière de peinture et d'épigraphie catacombales; il sait enfin que les patientes études de M. de Rossi ont montré tout le parti qu'on peut tirer de cette science, même au point de vue historique. C'est pourquoi M. de L'Epinois a consacré plusieurs chapitres aux représentations symboliques de Dieu, du bon Pasteur, comme le poisson et Orphée; de l'Eucharistie, tels le pain et le vase de lait; de la croix et de la passion du Sauveur, comme le trident, l'ancre, le monogramme et l'agneau. Il traite ensuite des symboles du baptême et de la confirmation, tels que Moïse frappant le rocher, et la résurrection de Lazare; des représentations figurées de l'Eglise, comme l'arche de Noé. Parmi ces chapitres intéressants, il y a lieu de signaler surtout ceux relatifs au culte de la sainte Vierge et à ses

Digitized by Google

images, aux saints et à leurs reliques, enfin aux images des SS. Pierre et Paul.

On s'est souvenu qu'en archéologie l'image est indispensable ; aussi a-t-on joint une série de dix-sept planches qui donnent la représentation des principaux monuments et symboles dont il est parlé dans le volume. J'aurais désiré toutefois que l'épigraphie y tînt une plus large place, et qu'on y trouvât quelques spécimens choisis des inscriptions de chaque siècle, ce qui aurait permis au travailleur de dater approximativement celles qu'il aurait pu rencontrer.

II. Le but que cherche à atteindre l'auteur de la *Vie du bienheureux Innocent V* est révélé par ces lignes de la préface : « Cet essai sur la vie et les œuvres du premier de nos papes dominicains a été composé avec les documents recueillis, sur l'ordre du révérendissime maître général pour obtenir du Siège apostolique la reconnaissance du culte rendu, de temps immémorial, au bienheureux Innocent V. » Toutefois, sachant combien il desservirait sa cause s'il écrivait un panégyrique pour influencer ou hâter la décision du Saint-Siège, l'auteur — que sa modestie nous permette de le nommer — le P. Mothon, a voulu réaliser une œuvre strictement historique, et je suis persuadé, qu'à part les lacunes signalées plus bas, il y a réussi. Il est vrai qu'il n'a rien négligé pour y arriver et qu'il a tenu à suivre lui-même les traces de son héros à Aoste, Moutiers, Lyon, Paris, Arezzo, Rome, partout, en un mot, où le passage d'Innocent V pouvait se retrouver.

Une discussion passionnée, dont j'ai déjà entretenu les lecteurs de l'*Université catholique* (juillet 1891, t. VII, p. 495-6), s'est élevée à propos du lieu de naissance de Pierre de Tarantaise. Sans vouloir trancher la question, le P. Mothon signale en appendice les auteurs anciens ou modernes partisans des opinions diverses. Cette liste de cinquante-cinq historiens aurait facilement pu être réduite, car il s'en faut que tous aient la même valeur ou même une valeur quelconque : certains, tels que Fleury, Feller ou

Digitized by Google

Migne, ne font que répéter l'assertion de tel ou tel des auteurs anciens.

Pierre se rend à Paris; c'est au grand collège de Saint-Jacques, tenu, comme on le sait, par les Frères Prêcheurs, qu'il reçoit l'habit religieux des mains du bienheureux Jourdain de Saxe; c'est également dans ce collège célèbre qu'il professe et écrit des ouvrages sur lesquels je reviendrai.

Pierre était aussi prédicateur de renom, et il eut l'honneur de prononcer devant les Pères du second concile de Lyon (1274) plusieurs discours qui touchèrent vivement les assistants. Aussi les honneurs et les distinctions s'accumulèrent-ils sur la tête de ce religieux éminent : il fut, tour à tour, provincial, archevêque de Lyon, évêque d'Ostie et doyen du Sacré-Collège, puis Souverain-Pontife à la mort de Grégoire X. Ce *cursus honorum* vraiment extraordinaire ne blessa cependant pas l'humilité du moine, et le P. Mothon n'a pas eu de peine à recueillir des faits nombreux attestant la sainteté de Pierre de Tarantaise.

On sait que les décrets sévères et exigeants, relatifs à la canonisation des saints, décrets portés par Urbain VIII, ne sont pas applicables aux bienheureux et vénérables qui ont vécu avant ce pape; aussi est-ce à tout instant que Rome ratifie des cultes anciens. Pour préparer la voie au décret qu'il espère être rendu en faveur d'Innocent V, le P. Mothon consacre un long chapitre aux traces du culte rendu jadis, et aujourd'hui encore à son héros. Il passe en revue les tableaux et statues nimbés, les témoignages des auteurs et même des papes donnant à Pierre le titre de saint; il énumère les martyrologes et calendriers où on fait mention de sa fête, et recherche les miracles qui lui sont attribués. Puisse cette enquête aboutir! A Lyon particulièrement on serait si heureux d'ajouter un nom nouveau à celui de nos évêques ou archevêques qui sont décorés du titre de saint!

Un des grands mérites de l'ouvrage du P. Mothon réside dans le Bullaire d'Innocent V, qu'il a tenu à restituer. Les cinquante et une bulles dont il donne le texte lui vaudront

Digitized by Google

les remerciements des érudits : un certain nombre en effet étaient inédites, et presque toutes présentent un réel intérêt. L'auteur a donné également quelques renseignements sur les autres ouvrages dus à la plume de Pierre de Tarantaise; pour cela, il a eu recours, en grande partie, à un ouvrage excellent, mais qui date de près de deux siècles : Quétif-Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum.* Il me permettra de compléter ses indications par les renseignements suivants :

La *Vie de Pierre de Tarantaise*, par Geoffroy, abbé de Hautecombe, se trouve dans deux manuscrits de Dijon nos 646 et 655, tous deux du XIIIe siècle et provenant de l'abbaye de Cîteaux.

A la page 53 une note attestant la présence de Pierre au chapitre général tenu à Paris en 1269, note tirée d'un manuscrit de l'ancienne abbaye de Saint-Victor, est répétée au folio 137' du manuscrit de Grenoble 297, XVe siècle, provenant de la Grande-Chartreuse.

Pierre de Tarantaise a écrit un commentaire sur les quatre livres des *Sentences;* aux manuscrits cités par le P. Mothon, il faut ajouter les suivants : Arras 599, XIVe siècle, petit in-folio à 2 col. — Cambrai 391, XIIIe s., parchemin, 146 ff. à 2 col., provenant de la cathédrale.—Chartres 251, XIVe s., parchemin, 252 ff. à 2 col., provenant des Dominicains. — Dijon 199, début du XIVe s., parchemin, 234 ff. à 2 col., provenant de Cîteaux. — Biblothèque de M. le comte de Fürstenberg à Herdringen (Westphalie) XIVe s., parchemin, 3 vol. de 150 + 149 + 162 ff. à 2 col.; Paris, bibl. Mazarine 732, XIVe s., fol. 162-228. — Même bibl. 863, début du XIVe s., parchemin, 151 ff. à 2 col., provenant des Grands-Augustins. — Même bibl. 864, XIIIe s., parchemin, 124 ff. à 2 col. — Même bibl. 865, fin du XIIIe s., parchemin, 202 ff. à 2 col., provenant des Grands-Augustins. — Même bibl. 866, XIIIe s., parchemin, 192 ff. à 2 col, provenant des Feuillants?— Même bibl. 867, XIIIe s., parchemin, 448 ff. à 2 col., provenant des Grands-Augustins. — Même bibl. 868, fin du XIIIe s., parchemin, 160 ff. à 2 col., provenant du collège de Navarre. — Rouen 579 XIIIe s., parche-

Digitized by Google

min, 119 ff. à 2 col., provenant de Jumièges. — Vienne (Autriche) 1472, XIV^e s., parchemin, 166 ff. — Même bibl. 1486, XIV^e s., parchemin, f. '1-74'. — Même bibl. 1527, XIV^e s., parchemin, 119 ff. — Même bibl. 1620, XIII^e s., parchemin, 143 ff.

Pierre de Tarantaise a écrit un commentaire sur les épîtres de S. Paul. A la liste des manuscrits dressée par le P. Mothon, il convient d'ajouter les suivants :

Paris, bibl. Mazarine 259, XIII^e s., parchemin, 104 ff. à 2 col.. ayant appartenu à un religieux du diocèse de Bologne, puis au XV^e s. à P. de Vernone et enfin aux Grands-Carmes de Paris. — Même bibl. 260, XIII^e s., parchemin, 284 ff. à 2 col., provenant des Grands-Carmes. — Vienne (Autriche) 1484, XV^e s., parchemin, 271 ff.

Le manuscrit 23 de la bibliothèque de Valognes, XV^e s., papier, 108 ff. à 2 col., contient, aux ff. 9'-10', un « Compendium totius theologice veritatis, compositum per venerabilem patrem magistrum Petrum de Tharanthasia, eximium theologie professorem, qui post vocatus est Innocentius papa quintus ». Il ne faudrait pas se fier aux indications de ce manuscrit lequel, entre parenthèse, a appartenu en 1492 à N. de Bresse, prêtre de Saint-Cyr-les-Vignes, en Forez, car ce *Compendium*, attribué aussi à Albert le Grand et à S. Thomas d'Aquin, est en réalité de l'Anglais Thomas Sutton, du moins à ce qu'atteste S. Antonin de Florence.

Les bibliographes affirment que Pierre de Tarantaise a composé un ouvrage intitulé : *Sententia de qualitate peccati*; toutefois le texte n'en paraissait pas connu; il existe à Vienne (Autriche) un manuscrit 4790, années 1467 et 1471, papier, 180 ff., in-16, où cet ouvrage, probablement inédit, se trouve aux ff. 9'-10'.

Le P. Mothon a eu le bonheur de trouver à la bibliothèque Ambrosienne de Milan six sermons non encore publiés de Pierre de Tarantaise; je puis lui en signaler encore un, également inédit, qui se trouve à la bibl. de Soissons, manuscrit 125, XIII^e s., provenant de l'abbaye de Prémontré, aux fol. 87'-90 : il fut prononcé au deuxième

Digitized by Google

dimanche de l'Avent et commence : « *Respicite et levate capita vestra... Queque scripta sunt...* »

Les ouvrages de Pierre de Tarantaise n'ont pas été fréquemment imprimés; ce fait ne donne plus d'intérêt à l'édition suivante ignorée du P. Mothon : « D. Antonini, archiepiscopi Florentini, tractatus de instructione seu directione simplicium confessorum, cum tractatu de septem sacramentis Ecclesiæ sumpto ex scriptis S. Thomæ Aquinatis et Petri de Tharentasia, in forma dialogi. » S. l. n. d. in-fol. Un exemplaire se trouve à la Bibl. nationale D 4801.

III. CHRONIQUE

France. *La monnaie parisis.* Voici d'après une communication de M. de Barthélemy quelle en fut l'origine. Les comtes de Paris qui étaient aussi ducs de France et abbés séculiers à Saint-Denis, créèrent une monnaie avec un type particulier à Paris et à Saint-Denis. Lorsque Hugues Capet, le dernier des abbés laïques de Saint-Denis, devint roi, la frappe de la monnaie cessa à l'abbaye. Il n'y eut plus que la monnaie de Paris et celle de quelques ateliers royaux jusqu'à Louis VIII. A partir du règne de ce roi, il n'y eut plus que la monnaie tournois et la monnaie parisis réglées par Louis VII. On frappa encore des parisis jusque sous Charles VIII, puis ce ne fut plus qu'une monnaie de compte abolie seulement par Louis XIV en 1687. Le parisis valait un quart de plus que le tournois. Quand il ne fut plus qu'une monnaie de compte, il indiquait simplement un quart en plus de toute somme énoncée dans les actes publics et dans les payements résultant de jugements.

Un ouvrage de Christine de Pisan. Dans un manuscrit acquis récemment par la Bibliothèque nationale, se trouvent les sept psaumes pénitentiaux, en français, allégorisés. Une note de M. Léop. Delisle prouve que le texte en a été rédigé, en 1409, par Christine de Pisan qui, le 1er jan-

Digitized by Google

vier 1410 (nouveau style), en offrit un exemplaire à Jean, duc de Berry. Un autre exemplaire du même opuscule avait déjà été signalé par M. S. Berger, comme se trouvant dans la bibliothèque du comte Ashburnam.

Le cercueil du roi René. Le 16 juin a eu lieu l'exhumation des corps du roi René et de sa première femme, Isabelle de Lorraine, découverts sous les dalles de la cathédrale d'Angers. Le premier cercueil retiré de la crypte, celui du roi, n'avait plus de fond. Parmi les os mêlés à des décombres de la voûte, on a retrouvé une couronne en cuivre dont les fleurons ont la forme d'un trèfle, un globe surmonté d'une croix et un sceptre également en cuivre, terminé par une fleur de lis. Le corps de la reine Isabelle, mieux conservé, gardait encore, après quatre cents ans, quelque chose de la forme humaine. La tête reposait, de côté, sur le fond du cercueil. Des parcelles de cheveux bruns adhéraient au crâne, qui avait été scié par les praticiens du quinzième siècle chargés de l'embaumement. Mais rien ne rappelait la haute qualité de la morte, ni une inscription, ni un emblème.

Renaison. *Découverte de sépultures.* On a beaucoup écrit ces derniers temps sur la découverte de cadavres effectuée dans l'église de Renaison (Loire); comme certains des articles consacrés à cette trouvaille contiennent des renseiou inexacts ou sans valeur, on sera curieux de lire les détails suivants que je dois à l'obligeance de M. le curé lui-même :

« Au centre et vers le milieu de la vieille église de Renaison, construite sur la fin du XI^e^ siècle par les moines d'Ambierle, on a trouvé un caveau, voûté en pierre, d'environ quatre mètres de long sur trois mètres de large, auquel on accède par un escalier droit, en pierre, fermé par deux pierres tombales sans ornements ni inscriptions.

« Dans ce caveau sont renfermés un certain nombre de cadavres superposés les uns sur les autres, peut-être de quinze à vingt, les mains ramenées sur la poitrine, regardant tous l'orient, c'est-à-dire l'ancien autel, car l'église n'a été désorientée que vers la fin du XVIII^e^ siècle.

Digitized by Google

« A travers des débris de planches de cercueils tombant en poussière, on aperçoit distinctement la position horizontale des cadavres. La plupart des ossement sont fusés, entre autres ceux de la partie supérieure des corps, comme les crânes et les côtes, mais les gros ossements des jambes sont parfaitement conservés. On a retrouvé des touffes de cheveux et des espèces de bonnets intacts, faits de laine et de crins, des grains de chapelet et autres débris d'objets de piété. Aucune inscription ne rappelle la qualité de ces cadavres.

« On a encore retrouvé contre les murs intérieurs de l'église une inscription tombale sur une pierre carrée de trente-cinq à quarante centimètres de côté, en lettres gothiques prfaitement conservées et qui fait l'admiration de tous les visiteurs. »

SCANDINAVIE. *Curieuse monnaie.* La directrice du musée des antiquités de Kiel, M^lle^ Mestorf, explique dans une revue allemande l'usage des morceaux d'argent qu'on a trouvés enfouis, en grande quantité, en Scandinavie. Aux IX^e^-XI^e^ siècles, des communications commerciales s'établirent entre les riverains de la Baltique et ceux du Volga, à travers la Russie ; les transactions se faisaient à l'aide de ces morceaux de métal, obtenus en brisant des monnaies, anneaux, bijoux, etc. En somme c'était une monnaie divisionnaire. Et comme la tromperie a été de toutes les époques, on a retrouvé des objets qui en réalité étaient en cuivre et qui n'avaient d'argent qu'une couche fort mince.

SUISSE. *L'église de Lugano.* Bernardino Luini avait peint dans l'église de Santa-Maria-degli-Angeli, à Lugano, une *Passion* et une *Cène* d'un grand caractère. Cette dernière fresque, déplacée deux fois, avait été fort habilement transportée sur toile, mais gisait, en trois morceaux, dans une chapelle encombrée : on va la rétablir à sa place primitive. Au cours des restaurations faites par la commission des monuments historiques, on a également retrouvé, sous un badigeon, toute une décoration du Bramantino. Le gou-

Digitized by Google

vernement de Berne a voté 15.000 fr. pour la restauration de l'église.

ITALIE. *Vases étrusques.* On a trouvé, dans le dernier trimestre, plus de 400 vases étrusques dans les environs de Barletta, Bisceglie, Molfetta et Trani; 200 de ces vases portent des inscriptions grecques dont on va publier le catalogue. Parmi les objets découverts à Trani, se trouvent une quantité considérable de bijoux en or et un certain nombre de figurines de bronze, d'une excellente exécution.

Fouilles de Boscoreale. Au nord de Pompei, et par conséquent plus près du Vésuve, se trouve un village dont le nom est acquis désormais à l'archéologie. C'est là que, il y a 3 ans, avait été découvert tout un trésor d'argenterie, abandonné en plein champ par quelque riche Romain fuyant devant la terrible éruption de l'an 79. On sait que ce trésor, qui présente des pièces admirables, a été acheté par M. Edmond de Rotschild et donné par lui au musée du Louvre. Or tout récemment, un propriétaire de Boscoreale, en fouillant dans son domaine, à la profondeur de douze mètres, a rendu à la lumière une partie d'une maison de patricien conservée intacte sous une couche de cendre et de pierres ponces (*lapilli*). Ce sont les logements des esclaves sur lesquels on est tombé d'abord.

Sous un portique à pilastres très simples, maintenant sans toit, s'ouvrent plusieurs petites pièces, où des outils aratoires étaient encore pendus aux murs. D'autres chambres, servant à l'habitation, sont peintes en rouge, avec petits tableaux, et pavées en mosaïque blanche et noire. Dans une salle voisine, on a trouvé des plats et des ustensiles de cuisine; dans une autre, des vases remplis de grain ou de divers fruits, et des amphores ayant contenu du vin ou de l'huile. Les salles de bain ont été également découvertes, avec leurs doubles parois, leurs conduites d'eau, leurs chaudières, seaux de bronze, etc.

Parmi les objets recueillis jusqu'à présent, et les appartements de maîtres n'ont pas encore été déblayés, on men-

Digitized by Google

tionne, comme beaux spécimens d'art industriel, les coupes et bouteilles d'un verre léger et artistement travaillé, les amphores, candélabres, lampes, et aussi les objets de terre cuite, parmi lesquels se remarquent des bouteilles à lait, qui, d'après les peintures dont elles sont décorées, devaient être des *biberons*.

Le procédé du moulage du professeur Fiorelli, déjà employé avec succès à Pompéi, a permis de faire revivre, à Boscoreale aussi, dans leur réalisme tragique, plusieurs épisodes de la catastrophe de l'an 79. Enveloppés complètement par les cendres, qui se sont solidifiées, certains habitants de la maison de Boscoreale se sont trouvés littéralement *moulés* dans l'attitude qu'ils avaient en expirant. Avec le temps, leur corps s'est décomposé, laissant le moule vide. En coulant du plâtre dans ce moule, comme M. Fiorelli l'avait fait à Pompéi pour des cas semblables, on a obtenu des statues d'une vérité effrayante. Ici, c'est un esclave : il avait réussi, à l'aide d'une barre de fer, à pratiquer un trou dans la muraille de la maison et à gagner la rue; mais la pluie de *lapilli* et de cendres avait déjà tout envahi, et le malheureux s'était affaissé; il est là, accroupi, serrant avec désespoir ses genoux de ses deux mains.

Un autre habitant de la maison, un colosse, est tombé tout près de la porte par laquelle il voulait s'enfuir : il a une de ses mains enfoncée dans sa bouche, peut-être pour en retirer les cendres qui l'étouffaient. Une vieille femme, sans doute pour se préserver de cette pluie ardente, s'est mis sur la bouche un linge; mais bientôt elle est tombée à la renverse, dans d'horribles convulsions.

Le procédé Fiorelli a permis également de reconstituer, en un moulage exact, une armoire de bois, maintenant tombée en poussière et qui se trouvait dans une des chambres. On y a constaté, paraît-il, des formes de charnières nouvelles pour nous.

Monnaies romaines. — Il vient de se vendre une collection de monnaies d'or des empereurs romains appartenant à un riche amateur, M. Montagu. Elle ne contenait que des exemplaires de premier ordre. M. Montagu n'hésitait

Digitized by Google

pas à faire un long voyage pour acquérir une pièce dont la beauté ou la rareté lui avaient été signalées. Aussi, ces monnaies et médailles, d'une conservation exceptionnelle, ont-elles atteint des prix élevés. Un petit médaillon, à l'effigie d'Hélène, mère de Constantin, a été payé six mille francs par le conservateur des médailles de la bibliothèque nationale. Le British Museum avait l'intention de pousser l'enchère encore plus haut, mais ses instructions arrivèrent trop tard. En somme, il y avait 1,291 pièces dont la vente a produit 365,000 francs.

PADOUE. *L'église de Saint-Antoine.* — Un maître-autel, construit par Donatello vers 1500, avait été remplacé, par deux fois, par des autels d'un goût plus pompeux; de sorte qu'on avait dispersé dans tous les coins de l'église les œuvres du sculpteur florentin. On vient de réunir, dans un ensemble architectural simple et harmonieux, ces trente sculptures, qui toutes heureusement ont été conservées. Sur le devant de l'autel on a placé la *Pietà*, entourée de dix *Anges musiciens;* l'*Ecce Homo* forme la porte du tabernacle et les deux côtés de la prédelle ont reçu un des bas-reliefs représentant les *Miracles de saint Antoine.* Au-dessus se dresse un *crucifix* de bronze, au pied duquel ont été groupées les cinq statues de *la Vierge*, *S. Antoine*, *S. François*, *S. Laurent* et *sainte Justine.* L'autel est flanqué de deux avant-corps ornés de deux *statues d'évêques* et des *Emblèmes* des quatre *Evangélistes;* sa face postérieure a été décorée des deux derniers *Miracles de S. Antoine* et de deux grands bas-reliefs en terre cuite figurant la *Mise au tombeau.*

Le corps du prince d'Orange vient d'être retrouvé à Padoue, dans le jardin de l'église des Eremitani. Ce prince était fils du stathouder Guillaume V. Né en 1774, il se distingua dans la guerre contre la France, aux combats de Menin et de Courtrai. Lorsque les armées de la République eurent conquis la Hollande, il entra dans l'armée autrichienne, et, après le siège de Kehl, fut nommé feld-maréchal. Chargé, en 1799, du commandement d'une ar-

Digitized by Google

mée qui devait opérer en Italie, de concert avec les Russes de Souvaroff, il mourut subitement en arrivant à Padoue. Il est probable que la translation des restes du prince d'Orange aura lieu d'une façon solennelle et qu'un navire hollandais viendra les chercher à Venise.

Manuscrit de Pétrarque. — Une communication de M. Delisle à l'Académie des inscriptions fait connaître que le manuscrit n° 2201 du fonds latin de la bibliothèque nationale, contenant des traités de Cassiodore et de saint Augustin, a appartenu à Pétrarque, qui l'a enrichi de notes marginales, et, sur les feuillets de garde, des titres d'une cinquantaine de livres que, selon toute apparence, Pétrarque possédait au début de sa carrière.

Manuscrits du Vatican. — D'après un inventaire récent, la bibliothèque Vaticane possède 2465 manuscrits orientaux, dont 656 hébreux, 926 arabes, 469 syriaques, 93 coptes, 3 samaritains, 73 éthiopiens, 86 persans, 13 arméniens, 73 turcs, 38 indiens, 1 sanscrit, 22 slaves, 2 georgiens, 10 chinois.

La plupart des manuscrits hébreux proviennent de l'héritage de François-Marie II, duc d'Urbino, mort en 1626, qui légua ses biens et ses Etats au Saint-Siège. Les autres furent acquis par le pape Clément XI, de la maison Albani, grand protecteur des arts et belles-lettres.

GRÈCE. *Statue de bronze.* — On sait que le gouvernement français fait faire des fouilles sur l'emplacement de Delphes. M. Homolle, qui les dirige, a trouvé une statue de bronze qui est un véritable chef-d'œuvre; on l'attribue à l'école du Péloponèse, et on lui assigne la date de 460 ans environ avant notre ère.

Stade d'Athènes. — Les jeux Olympiques, célébrés avec tant de pompe cette année, ont attiré l'attention sur le stade d'Athènes. Un citoyen généreux, M. Averof, d'Alexandrie, s'est engagé à fournir au gouvernement grec 500.000 drachmes (ou francs) par an, pour la reconstruction complète de ce monument en marbre pentélique.

Digitized by Google

Scythie. *Tiare en or.* — Une découverte, d'autant plus importante qu'elle vient d'enrichir le musée du Louvre, vient d'être faite d'une tiare en or dans le tombeau du roi scythe Saitapharnès, tiare dont lui avaient fait présent le sénat et le peuple d'Olbios, colonie grecque de Dacie. Dans le même tumulus, on a trouvé aussi une parure d'or de la plus grande beauté. Les deux objets datent du IIIe siècle, et on ne croit pas qu'aucun musée puisse, dans les séries de cet ordre, offrir une pièce de cette valeur et de cette importance.

La tiare d'or, merveilleusement conservée, se termine à sa partie supérieure par un serpent enroulé dont la tête se redresse. Au-dessous, un bandeau ajouré de beau style, que surmonte un bas-relief circulaire où l'artiste a représenté, en suivant le texte avec une exactitude littérale, deux épisodes de l'*Iliade :* Briséis conduite à Achille par Ulysse, et le bûcher de Patrocle. Toutes les indications du poème homérique ont été observées et reproduites : Achille a les cheveux longs quand on lui amène Briséis, alors qu'il s'est retiré sous sa tente et refuse de combattre ; il s'est coupé les cheveux, au contraire, devant le bûcher de Patrocle, quand il est résolu à reprendre les armes. Les chevaux, les chiens, les esclaves égorgés sur le bûcher du héros ; le roi Agamemnon qui vient y faire des libations ; l'urne où seront recueillies les cendres, tout est conforme au texte et mérite d'être examiné en détail.

La tiare se termine par une frise plus étroite, où sont représentées quelques scènes de la vie des Scythes : chasses au lièvre, à l'ours, au cheval sauvage et au loup ; direction des enfants à qui un guerrier enseigne le tir de l'arc, culture du blé, etc., etc. Le style de ces petits sujets est d'une aisance et d'une vivacité charmante. On remarque, dans le détail des costumes, le dessin et le type des animaux, un réalisme ingénieux et précis, une grande liberté et sûreté de main.

L'inscription — qui ajoute à la valeur d'art de ce monument un intérêt historique et documentaire de premier ordre — est tracée avec infiniment de goût sur les rem-

Digitized by Google

parts d'une ville dont la silhouette rappelle ce que des textes anciens nous apprennent des remparts d'Olbios.

La parure est, pour l'élégance et la pureté du goût, d'une valeur au moins égale. Elle se compose d'un collier et de pendeloques, avec pierreries, verroteries et or filigrané.

CHYPRE. *Nécropole*. — Les délégués du British Museum ont découvert une grande nécropole datant de la période mycénienne. Dans les tombes se trouvaient une foule de poteries grossières, remontant sans doute à la période préphénicienne. « Puis deux vases de dimensions considérables, et dont on ne possédait jusqu'ici que quatre exemplaires, furent extraits des décombres; ces vases sont ornés de peintures noires représentant des hommes dans des chariots. Dans une autre tombe on a découvert un scarabée ou sardoine, couvert d'hiéroglyphes égyptiens : les savants anglais y ont lu le nom de Khonsu, divinité qui ne fut introduite en Egypte qu'au VII^e^ siècle. Dans le voisinage de la nécropole s'élevait un temple consacré probablement à Démèter. »

CHALDÉE. *Le vase d'argent d'Entéména*. — Une acquisition, comparable pour l'importance à la tiare d'or signalée plus haut, a été faite par le Musée du Louvre. Voici d'après les *Débats* quelques renseignements à ce sujet :

C'est en 1888 que ce précieux objet fut mis au jour par M. de Sarzec, au cours de la féconde campagne de fouilles qu'il poursuit sur l'emplacement de Tello, l'ancienne Sirpourla. On voit encore, sur la panse du vase, la trace du coup de pioche qui le tira de son abri plus de quarante-cinq fois séculaire. L'altération du métal avait produit à la surface des boursouflures et des rugosités qui, si elles permettaient encore de goûter l'élégance du profil et la pureté des formes, comparables au galbe des plus beaux vases japonais, empêchaient de distinguer le détail de son ornementation. M. Léon Heuzey parvint pourtant à déchiffrer sur l'estampage communiqué par M. de Sarzec le nom du *patési*

Digitized by Google

Entéména, fils d'Enannatouma, et à dater ainsi cette pièce d'orfèvrerie. Plus tard, son attention fut vivement attirée par un ensemble de traits à peine perceptibles, mais suffisants pour lui faire pressentir un système de décoration par zones d'animaux superposés. Il passa des mois, armé d'outils très fins, à dégager le trait original du graveur chaldéen, et la décoration du vase est aujourd'hui visible. On peut y admirer les armoiries de Sirpoula : l'aigle léontocéphale éployée, les serres posées sur deux lions passants, qui marchent en sens contraire. Ce motif héraldique, qui, avec des variantes, a passé dans l'iconographie des Byzantins, des Arabes, et dans le blason des empereurs germaniques, se retrouve aussi dans notre art roman; et c'est assurément un attachant sujet d'étude et de rêverie que la transmission et l'évolution d'un type qu'on peut suivre sur des documents certains à travers tant de siècles d'histoire, et dont l'origine se laisse ainsi surprendre au fond d'un prodigieux passé. — Les lions passants, sur le vase d'Entéména, alternent avec des cerfs et des bouquetins, et la zone supérieure présente sept génisses au repos, dont l'attitude vivante est inscrite dans un trait d'un dessin simplifié, mais singulièrement juste et sûr en sa sobriété.

Inscription de Nabonide. — Le P. Scheil, qui dirige en ce moment des fouilles à Babylone, vient de faire une importante découverte : on explorait le rempart de Mujelibeh, partie essentielle du mur d'enceinte de l'antique cité. Le P. Scheil y a trouvé une longue inscription de Nabonide, dernier roi de Babylone (553-558 av. J.-C.). Ce texte, qui ne comprend pas moins de onze colonnes d'écriture, contient une foule de renseignements précieux sur l'histoire du pays. Il raconte la guerre de revanche entreprise par les Babyloniens et leurs alliés contre les Assyriens, avant la destruction de la ville par Sennachérib (698). On y trouve aussi le récit de l'élection et du couronnement de Nabonide en 555 et le récit du songe merveilleux ou Nebuchadnezar (Nabuchodonosor) lui apparut. Enfin cette inscription rend compte de la restauration du temple de la Lune, et il se trouve dans cette partie-là un passage qui permet de

Digitized by Google

fixer la date de l'invasion des Scythes; une autre partie du texte renseigne exactement sur le meurtre de Sennachérib par son fils, en 681.

ASIE. *Peintures à Ceylan.* — M. Foucher, en mission dans l'Inde, a découvert sur le mont Sigri, à Ceylan, des peintures fort bien conservées, datant du v^e^ siècle. La note de M. Foucher montre également que l'art, à Ceylan, a eu, même à cette époque reculée, de nombreux rapports avec les monuments de l'Inde.

EXTRÊME ORIENT. *La collection Cernuschi.* — La ville de Paris vient d'hériter de la belle collection de bronzes orientaux formée par un amateur de goût. Ce musée a été formé à la suite de nombreux voyages accomplis par M. Cernuschi au Japon et en Chine, au cours desquels il acquit pour des sommes parfois considérables les plus beaux spécimens qu'il put rencontrer de l'art de ces contrées. La plus remarquable des œuvres de cette collection est, sans contredit, le Boudha de Mégouro, merveilleuse statue qui mesure, y compris son auréole, $4^{m}28$ de haut. Il est assis, les jambes croisées, sur une fleur de lotus, et avance la main droite dans un geste moitié de démonstration, moitié de bénédiction.

EGYPTE. *Statuette de la reine Karomana.* — En 1819, Champollion apportait au Louvre une petite statue à laquelle il n'attachait pas d'importance; l'an dernier M. Chassinat, attaché à la conservation, crut y remarquer des traces de dorure, et découvrit, sous la terre qui la recouvrait, une belle patine vert et rouge et un merveilleux travail de damasquinerie. De ce fait, l'image de la reine Karomana, qui remonte à la XXII^e^ dynastie, est devenue le plus beau des bronzes égyptiens actuellement connus.

Restaurations à Karnak. — La grande salle du temple de Karnak avait été récemment détériorée par les inondations et les tremblements de terre; l'administration des antiquités égyptiennes fait entreprendre une restauration com-

Digitized by Google

plète de cette salle qui mesure plus de cent mètres de longueur; c'est qu'en effet le temple de Karnak, avec ses cent trente-quatre colonnes, constitue l'un des plus beaux monuments qui aient été conservés de la civilisation égyptienne.

ALGÉRIE. *Ruines de Timgad.* — Depuis quelque temps, le gouvernement fait faire des fouilles à Timgad (département de Constantine). Celles opérées cette année ont donné des résultats très importants. Dix rues nouvelles ont été ouvertes, au-dessous desquelles on a retrouvé, absolument intact, tout un système d'égouts; les Thermes, le Capitole et le *Macellum*, monument unique en son genre, ont été complétés; enfin on a découvert l'ancienne cathédrale de Thaumgadi, ce qui porte à sept le nombre des basiliques chrétiennes. Les travaux de cet exercice permettent d'affirmer que la date jusqu'ici présumée de la destruction définitive de la cité antique doit être reculée d'environ deux siècles; il est désormais prouvé que les Byzantins ne se contentèrent pas, comme on l'avait cru d'abord, d'élever avec les débris de la ville la forteresse qui domine la vallée; ils réparèrent les ravages des Maures barbares, s'établirent dans les habitations et restaurèrent le commerce de la ville.

Un autre fait digne de remarque est l'isolement des maisons de Timgad; elles ne sont pas, comme celles de Pompéi, serrées l'une contre l'autre; chacune d'elles est bâtie entre quatre rues; il est intéressant de rappeler que, en l'an 64 après Jésus-Christ, c'est-à-dire trente-six ans avant la fondation de Thaumgadi, on décida que, dans la reconstruction de Rome incendiée sous Néron, il n'y aurait plus de murs mitoyens. L'exemple de Timgad prouve que cette nouvelle coutume se répandit jusque dans les provinces.

J.-B. MARTIN.

Digitized by Google

REVUE DE LINGUISTIQUE

1. *Franz Bopp, sein Leben und seine Wissenschaft*, von Dr S. Lefmann, Professor an der Universitæt Heidelberg. 1891-95. 2 vol. in-8 de 381 et 284-VII pp. Berlin, Georg Reimer.
2. *Indo-Germanic Sonants and Consonants*, Chapters on comparative Philology, comprising contributions towards a scientific exposition of the indo-germanic vowel system, by C. A. M. Fennell, Litt. D.. 1895. 1 vol. in-8 de VIII-128 pp. Cambridge, Elijah Johnson.
3. *Einleitung in die Geschichte der griechischen Sprache*, von Dr Paul Kretschmer, Privatdocenten a. d. Universitaet Berlin. 1896. 1 vol. in-8 de IV-428. Gœttingen, Vandenhoeck und Ruprecht. 12 fr. 50.
4. *Historische Grammatik der lateinischen Sprache.* Bearbeitet von H. Blase, G. Landgraf, J. H. Schmalz, Fr. Stolz, u. s. w. 1er volume : Introduction, phonétique et formation des thèmes, par Fr. Stolz. 1895. 1 vol. grand in-8 de XII-706 pp. Leipzig, B. G. Teubner. 17 fr. 50.
5. *Etude sur les hellénismes dans la syntaxe latine*, par J. Brenous, Maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier, docteur ès lettres. 1895. 1 vol. in-8 de 446 pp. Paris. Klincksieck. 7 fr. 50.
6. *Das Doctrinale des Alexander de Villa Dei*, publié par le Dr Dietrich Reichlin, sur l'invitation de la *Gesellschaft für deutsche Erziehungs- und Schulgeschichte.* (Constitue le t. XII des *Monumenta Germaniæ pædagogica.*) 1 vol. grand in-8 de CCCX-210 pp. Berlin, A. Hofmann.

1. *Ab Jove principium.* Il est juste que nous commencions cette revue par une monographie consacrée au célèbre fondateur de la grammaire comparée, Franz Bopp. Nous disons « fondateur » ; car, s'il n'a pas le premier présenté le sanskrit comme une langue de même famille que le grec et le latin, et si c'est au P. Cœurdoux qu'il faut attribuer justement cette découverte, c'est Bopp qui a posé les principes qui ont servi de base à l'étude comparative des langues indo-européennes.

Le livre du Dr S. Lefmann a un double objet : étudier l'activité inellectuelle de Franz Bopp et son influence mul-

Digitized by Google

tiple, et en même temps raconter les détails de sa vie privée. Sous ce double rapport, cet ouvrage mérite d'être lu. Nous connaissons depuis longtemps déjà l'œuvre grammaticale de Bopp, qui a été si bien résumée et par M. Delbrück, et surtout par M. Michel Bréal, dans les différentes préfaces dont il a fait précéder sa traduction de la *Grammaire comparée des langues indo-européennes*. Mais nous ne connaissions pas encore dans tous ses détails l'histoire de ses découvertes, et c'est à l'exposition de cette histoire que M. S. Lefmann s'est voué par-dessus tout. Grâce à lui, nous suivons pas à pas les travaux et les merveilleuses trouvailles du savant dont l'œuvre a été refaite presque tout entière par parties, mais qui nous a frayé la voie, et dont les facultés divinatrices étaient si remarquables. Nous n'avons qu'une observation à soumettre sur ce point au savant biographe. Nous croyons qu'il a eu tort de présenter sur le même plan des faits dont l'importance n'était pas la même, et qu'il aurait été plus habile en faisant ressortir d'une manière spéciale ceux qui marquent une date dans l'histoire de la grammaire comparée. M. S. Lefmann ne s'en tient pas d'ailleurs à l'histoire du linguiste. Il nous fait connaître aussi dans Bopp l'orientaliste, presque ignoré chez nous, dont les publications grammaticales et les éditions de textes sanskrits ont si puissamment contribué au progrès des études indianiques.

Ce que nous avons appris avec non moins de plaisir, c'est l'histoire des relations de Bopp avec les savants de l'Europe tout entière qui s'occupaient alors des mêmes études que lui, ou qui travaillaient dans des domaines voisins du sien. La liste des hommes célèbres avec lesquels il a entretenu une correspondance demanderait un espace dont nous ne pouvons disposer. Outre les amis de la première heure Karl-Joseph Windischmann, Fr. Schlegel, A. Rémusat, Chézy, Silvestre de Sacy, Jean-Louis Burnouf et son fils Eugène, il faut encore citer G. de Humboldt, Jacob Grimm, Rosen, Pott, Fr. Rückert, Bœck et bien d'autres. Une partie des lettres qu'il a échangées avec eux, sont publiées en appendice, et

Digitized by Google

forment presque la moitié de l'ouvrage. Si parfois ces lettres sont d'un intérêt médiocre, parfois aussi elles contribuent à mieux éclairer la figure de Bopp, et la physionomie scientifique du temps où il a vécu.

Quant aux détails de sa vie intime, nous croyons savoir que plusieurs critiques ont trouvé qu'ils étaient trop rares et trop peu développés. Il faut bien nous contenter de ce qui nous est donné, et nous estimer heureux de posséder ces renseignements, si discrets qu'ils soient. C'est surtout la jeunesse du savant que nous voudrions voir mise en pleine lumière. La manière dont Franz Bopp a su deviner sa voie et l'assurance avec laquelle il y est entré, feraient mieux ressortir encore toute la génialité de cet esprit. Plus tard, il y aurait eu des faits bien délicats à raconter ; l'outrage, par exemple, que Bopp fit à sa foi catholique, quand il fit baptiser ses enfants dans l'église évangélique (1), et les funérailles toutes protestantes qui semblent lui avoir été faites par sa famille. Les quelques renseignements que nous tenons de M. S. Lefmann sur ce sujet, nous empêchent d'en regretter d'autres qui seraient de même nature. Le biographe juge que la conduite de Bopp est toute naturelle : notre appréciation est beaucoup plus sévère à l'égard du savant linguiste.

Nous ne pouvons d'ailleurs nous arrêter à analyser cette consciencieuse monographie. Elle est pleine de faits et de renseignements, et si nous sommes en désaccord complet avec M. S. Lefmann sur la question religieuse, nous l'applaudissons sans arrière-pensée pour les jugements qu'il a portés sur les travaux scientifiques et l'influence considérable de Fr. Bopp. Sa monographie est écrite dans un allemand pénible à lire. Mais elle contient tant de précieux renseignements, que nous ne voulons pas le lui reprocher. Nous aimons mieux le remercier d'avoir contribué à nous mieux faire connaître Bopp et les commencements de la grammaire comparée.

(1) Ajoutons, pour renseigner plus complètement nos lecteurs, que Bopp avait épousé Louise Matthies, protestante, nièce du pasteur Ph. Marheineke.

Digitized by Google

2. Si nous voulons maintenant nous faire une idée du progrès accompli par cette scieuce à l'heure présente, nous n'avons qu'à ouvrir le livre du Dr C.-A.-M. Fennell sur *les Sonantes et les Consonnes indo-européennes*. L'auteur, en effet, s'en prend au Dr K. Brugmann, et il discute les derniers résultats obtenus par les linguistes, et surtout par les Néo-grammairiens, dans le domaine de la grammaire comparée. Est-ce avec raison? Nous ne le pensons pas. Les arguments apportés par l'auteur ne nous ont pas ébranlé. Au premier chapitre, par exemple, il discute le principe cher à la Nouvelle grammaire : « Les changements phonétiques sont gouvernés par des lois qui ne comportent pas d'exceptions. » Les objections qu'il oppose à cet axiome ont été déjà soulevées bien des fois en Allemagne, et nous ne voyons pas l'utilité qu'il y a à les formuler de nouveau, à moins que l'Angleterre ne les ignore complètement. Le Dr Fennell adresse aussi aux Néo-grammairiens certains reproches qui n'ont aucune valeur pour infirmer leurs théories. Il nous dit, par exemple, que la rigueur dans l'application des lois phonétiques les a conduits à un trop grand laxisme dans le domaine de la sémantique. Quand même cette accusation serait justifiée, la négligence des Néo-grammairiens sur un point ne prouverait pas la fausseté de leurs doctrines. Il dit que leur terminologie n'est pas scientifique : l'est-elle moins que la sienne à lui? *That is question.* Il ajoute qu'ils formulent une loi sans pouvoir en expliquer toutes les exceptions : mais une science en formation est-elle obligée d'avoir réponse pour tous les faits qui sont de son domaine? N'insistons pas. En résumé, et malgré des adversaires aussi savants et aussi sagaces que M. Johannes Schmidt, par exemple, les principes de la Nouvelle grammaire sont généralement admis aujourd'hui. Ils constituent un progrès sur les théories de G. Curtius, Schleicher, *and other old Grammarians*, dont M. Fennell se dit le disciple.

Est-ce à dire que le livre dont nous rendons compte n'a aucune valeur? Nous croyons le contraire. Bien que rédigé d'une manière assez obscure, — l'auteur supposant que nous

Digitized by Google

connaissons à l'avance les points qu'il discute —, il mérite d'être lu par ceux qui s'occupent de la phonétique indo-européenne. Nous n'avons pas encore vu paraître de recension de cet ouvrage : nous attendons avec une certaine curiosité l'accueil qui lui sera fait par les savants, par ceux de l'Allemagne en particulier.

3. Le livre très savant de M. Kretschmer est de ceux qui recommandent puissamment leur auteur, fût-il déjà, — comme c'est ici le cas —, très honorablement connu pour ses travaux scientifiques. Le sujet traité est en lui-même des plus ardus et des plus difficiles à élucider. Il s'agit, en effet, de faire la préhistoire de la langue grecque, c'est-à-dire de raconter ce qu'elle a été avant d'être fixée dans les monuments écrits, et de déterminer sa place au milieu du groupe linguistique dont elle fait partie. L'auteur a abordé cette tâche avec un courage méritoire, et s'il n'a pu aboutir à des conclusions certaines, ses discussions et ses distinctions éclairent d'un nouveau jour bien des questions mal connues du grand public. Elève de M. Johannes Schmidt, M. Kretschmer a des théories bien opposées à celles généralement admises, et ses arguments, nous l'avouons bien franchement, ne nous ont pas toujours convaincu. Mais l'étude de son livre est profitable à tous, même à ceux qui sont les plus famaliarisés avec les questions qu'il aborde, et elle plaît à tous ceux qui sont curieux de linguistique et de grammaire comparée. C'est que le savant privatdocent de Berlin se recommande non seulement par ses vastes lectures, mais encore par une intelligence remarquable dans la direction de ses recherches, par une critique pénétrante, et enfin par une exposition d'une logique et d'une clarté vraiment admirables.

Résumer ce livre ne nous est pas possible. Arrêtons-nous seulement à signaler quelques points particulièrement intéressants. Comme on le sait, August Schleicher a pris beaucoup de peine pour reconstituer, par la comparaison des formes parallèles trouvées dans les langues indo-européennes, et en faisant abstraction de tout ce qui appar-

Digitized by Google

tient au développement particulier de ces formes, la langue aryenne primitive (*Ursprache*).

Dans cet idiome commun qu'il attribue à nos ancêtres, il n'a pas établi de distinctions ni de phases historiques, et il le regarde d'ailleurs comme une langue complètement homogène. M. P. Kretschmer enseigne, au contraire, que dès les temps les plus reculés, la langue des Indo-Européens comportait des dialectes, qui se distinguaient au point de vue de la phonétique, du vocabulaire et de la syntaxe. « Car, dit-il, l'expérience nous apprend qu'il n'y a pas de langue sans dialectes..., et, en règle générale, les différences ont d'autant plus d'importance que le domaine linguistique est plus étendu. » Partant de ce principe, il ne veut pas que l'on confonde les expressions qui marquent l'indo-européen primitif (*ursprachlich*, *urindogermanisch*) et celle qui indique l'indo-européen commun (*gemeinindogermanisch*). Un mot peut avoir appartenu à l'un des dialectes primordiaux, et n'avoir pas été adopté dans la suite par l'ensemble des tribus aryennes. Pour ceux qui l'ont été, il faut supposer un long temps entre l'époque de leur apparition première et celle où ils ont été admis par la communauté indo-européenne. Cette distinction peut paraître subtile : à l'examiner de près, elle est justifiée au point de vue de la logique.

M. P. Kretschmer, en étudiant l'affinité des langues aryennes, se rallie à la théorie des ondulations (*Wellentheorie*), dont M. J. Schmidt est le défenseur le plus autorisé. D'après le sens que l'on donne aujoud'hui à cette expression, les langues n'ont pas de différences bien tranchées; mais ces différences sont comme les ondulations produites dans l'eau, qui se troublent réciproquement et se contrarient de mille manières. La théorie la plus généralement admise, au moins dans l'enseignement, est celle de l'arbre généalogique, qui suppose une souche commune indo-européenne, et le partage en branches principales, d'où sortent des rameaux qui se divisent eux-mêmes en rameaux moins importants. Dans ce système, chaque idiome a certains caractères spécifiques qui le distinguent nettement des lan-

Digitized by Google

gues apparentées. Nous préférons cette dernière opinion, quel que soit du reste le talent de ceux qui soutiennent l'opinion contraire.

L'auteur admet d'ailleurs que la théorie de Leskien, qui combine les deux précédentes, peut trouver son application dans certains cas donnés, mais il ajoute que ces cas seront toujours des exceptions. Il consent encore à tenir compte des causes historiques, qui parfois ont une influence si considérable sur le sort des langues ; mais nous le répétons, la base de toutes ses explications, c'est la théorie des ondulations.

Après avoir posé ces principes, et d'autres que nous ne pouvons même résumer, M. Kretschmer étudie les relations du grec avec les langues parlées par les peuples voisins, en essayant de bien déterminer celles qui lui sont apparentées. Il montre dans ce travail une érudition peu commune et une critique vraiment ingénieuse. Quant à l'histoire de la langue grecque, voici l'idée qu'il nous en donne à la fin de son livre. Primitivement, il n'y avait pas de nation grecque, mais un ensemble de tribus qui n'éprouvaient réciproquement aucun sentiment de solidarité, et qui différaient par la langue comme par la religion. Langue et religion se sont propagées d'une tribu qui n'est pas désignée, dans les autres tribus, à une époque relativement récente. Cette unification a été arrêtée par les conquêtes dont la tradition attribue la cause aux migrations doriennes. Quelques colonies asiatiques qui avaient échappé à ces immigrations exercèrent sur la mère patrie l'action unificatrice et civilisatrice qui fut achevée par Athènes. Le dialecte attique devint la langue de toute la Grèce, d'abord dans la littérature, puis dans la langue de la chancellerie et des gens instruits, enfin dans le parler du peuple.

Nous voudrions pouvoir parler plus longtemps du livre de M. P. Kretschmer. Qu'il nous suffise de remercier l'auteur de tout le plaisir que nous a causé la lecture de cette savante étude.

4. Nous avons à louer maintenant une autre publication d'un caractère différent, et qui ne s'adresse pas à la même

Digitized by Google

catégorie de lecteurs. L'étude du Dr Krestchmer n'est guère accessible qu'aux spécialistes qui ont déjà remué les questions dont il s'occupe. La *Grammaire historique de la langue latine* est destinée surtout aux philologues proprement dits et à leurs disciples. Or, comme on le sait, les philologues s'attachent d'ordinaire à éclairer les monuments de la littérature classique et repoussent de leur enseignement la grammaire comparée, sous prétexte que cette science n'est pas arrivée à des résultats assez certains. Il est peut-être plus vrai de dire qu'ils ont été rebutés par les premières difficultés, et qu'ils n'auraient pas opposé d'objections à la vulgarisation de la grammaire comparée, s'ils avaient pu l'apprendre dans des manuels pratiques, d'où les détails trop ardus ou les hypothèses trop hasardées auraient été exclus. Or, le livre que nous avons entre les mains est conçu dans ce sens, et nous avons la confiance que, après avoir appris la phonétique et la morphologie avec le Dr Fr. Stolz, les philologues n'hésiteront plus à introduire dans leur enseignement des améliorations qui ne peuvent que lui être très profitables.

Voici quelle est la genèse de cet important ouvrage. Dans un congrès de philologues tenu à Munich, trois professeurs, G. Landgraf, J.-H. Schmalz, C. Wagener, sous la direction de Wœlfflin, dressèrent le plan d'une grammaire historique du latin. Mais ces trois savants s'aperçurent bientôt que le travail était trop vaste pour qu'ils pussent l'achever dans un bref délai, et ils s'adjoignirent quatre nouveaux collaborateurs. De cette manière, nous n'aurons pas trop longtemps à attendre la publication entière de ce beau monument de la science allemande. Les mesures sont prises pour que toutes les parties soient traitées avec une parfaite unité de vues. D'autre part, chacun des savants appelés à l'exécution de l'œuvre pourra donner plus de temps et de soin à la partie qui lui est confiée que s'il avait été chargé de tout l'ensemble. Il s'agit ici, ne l'oublions pas, de résumer tout ce qui a paru de plus important jusqu'à ce jour sur les questions qui intéressent la grammaire latine.

Le premier volume, le seul paru, est dû tout entier à

Digitized by Google

M. Fr. Stolz. Le savant professeur d'Innsbrück avait déjà fait ses preuves, en traitant ce qui concerne la grammaire latine, dans le *Handbuch der classischen Alterthumswissenschaft* de I. Müller. Son nouveau travail ne pourra qu'augmenter sa réputation. La première partie est consacrée à la phonétique. Elle débute par l'histoire intérieure et extérieure du latin, en nous disant à quelle famille linguistique il appartient, quels sont les idiomes qui lui sont de plus près apparentés, et quels ont été ses développements historiques, ou, si l'on veut, les phases de son évolution à travers les siècles. Des renseignements nous sont donnés aussi sur les sources où nous pouvons puiser pour l'étude de cette langue. Le vocalisme, — nous prenons ce mot dans son acception la plus large —, est ensuite traité avec beaucoup de science et de discrétion : les détails trop spéciaux sont renvoyés à un chapitre final à l'usage de ceux qui connaissent à fond la grammaire comparée. La seconde partie, consacrée à la dérivation, est moins intéressante et nous a paru traitée avec moins de soin. Dans tous les cas, la lecture de ces pages ne peut manquer d'être très profitable. Les deux tables qui se trouvent à la fin de cette seconde partie, facilitent considérablement les recherches, et rendent ce travail encore plus utile et plus précieux.

A présent, nous n'aurons pas le courage de signaler les taches légères que nous avons pu remarquer au courant de la lecture. L'auteur désarme la critique par la manière franche et loyale avec laquelle il explique lui-même ce qui a motivé sa conduite dans tel point particulier. Il va au-devant des objections par le soin qu'il a pris de publier trente pages d'additions et de corrections à la fin de la seconde partie. Remercions-le plutôt d'avoir fourni aux philologues un instrument si utile pour l'étude de la grammaire latine, et souhaitons à son travail tout le succès dont il est digne.

5. « Une question importante et délicate de la syntaxe latine, a dit Ch. Thurot, est celle des hellénismes. Il semble peu probable, en général, qu'une langue emprunte à une

Digitized by Google

autre des constructions. Elle peut lui prendre des mots, des formes, des suffixes; mais, en général, elle suit ses voies propres et n'y marche avec d'autres langues que par suite de la communauté d'intelligence qui est entre les hommes : des rencontres ne sont pas des emprunts. »

Malgré cette appréciation d'un grammairien éminent, dont nous sommes plus ou moins les disciples, et malgré le jugement décisif de E. Hoffmann, qui voit dans un hellénisme une « monstruosité grammaticale », M. J. Brenous a consacré une thèse volumineuse à l'étude des hellénismes dans la langue latine. Il a fait preuve, dans ce travail, d'une érudition multiple et de bon aloi, en sorte que son livre sera toujours utile à consulter pour ceux qui s'occupent de syntaxe latine. Mais il n'est pas arrivé au but qu'il s'était proposé, à savoir de préciser d'une manière à peu près certaine quels sont les tours latins qui peuvent être considérés comme des hellénismes.

A ce propos, disons que M. J. Brenous distingue deux sortes d'hellénismes : ceux qui sont préparés en latin par quelque construction analogue ; les autres, qui n'ont aucun point d'appui dans cette langue. L'existence des premiers ne fait de doute pour personne, et Hoffmann lui-même l'a reconnue; mais celle des seconds, affirmée par M. Brenous, est plus problématique et plus difficile à prouver. Avant tout, il faudrait pouvoir assurer que jamais ils n'ont existé, pas même en germe, dans les parlers latins. Or, parmi ces parlers, nous ne connaissons que la langue littéraire. Le latin archaïque est à peu près ignoré, faute de monuments suffisants; la langue vulgaire et la langue familière aux gens instruits, l'une et l'autre plus souples, plus riches et plus variées peut-être dans leurs constructions que le latin littéraire, n'ont pu être étudiées pour une cause analogue. Quant à la langue des poètes et des prosateurs, qui peut dire qu'elle n'a pas créé, pour exprimer plus fortement ou plus ingénieusement sa pensée, des tours et des locutions que l'on prend pour des hellénismes? La tâche assumée par M. J. Brenous était donc très ardue, quand il s'agissait de noter les hellénismes proprement dits. Elle était plus

Digitized by Google

facile quand il suffisait de signaler les tours que l'analogie a pu tirer du latin, à l'imitation de constructions similaires que présentait le grec. Dans tous les cas, si nous n'admettons pas toujours ses conclusions, nous sommes heureux de dire que la lecture de son livre est pleine de charme, grâce à sa manière de présenter les choses, et en même temps fort instructive, à cause des nombreux détails qu'il nous donne, après les avoir glanés un peu partout. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à le recommander à tous ceux qui s'occupent de syntaxe latine.

6. Les études grammaticales ont conquis chez nous une faveur bien justifiée. Mais nous ignorons presque tous ce qu'elles furent pour nos pères au moyen âge. Quand nous essayons de nous figurer quel était à cette époque l'enseignement des Universités, nous nous rappelons les noms de Donat, de Priscien, d'Alexandre de Villedieu, sans savoir au juste ce qu'étaient leurs écrits et leur doctrine. Voici une publication préparée avec soin, qui viendra en aide à notre ignorance et à la pauvreté de nos informations.

Il s'agit du *Doctrinale* d'Alexandre de Villedieu, ouvrage qui jouit, pendant trois siècles, d'une réputation sans pareille, qui ne disparut que grâce à la haine des humanistes, et qui a exercé une certaine influence même sur les rudiments qui sont encore en usage dans notre enseignement secondaire. La réédition récente de cet ouvrage, faite par le Dr Dietrich Reichlin, Professeur au Gymnase royal de Heiligenstadt, est de nature à recommander son auteur et les *Monumenta Germaniæ pædagogica*, dont elle forme le douzième volume. L'impression du livre est luxueuse. Mais c'est là son moindre mérite. Le texte est publié avec soin, et, malgré quelques taches légères, reproduit l'original avec fidélité. Il est accompagné d'ailleurs d'un appareil scientifique, disposé avec beaucoup de goût, qui comporte des variantes, des gloses, la bibliographie des manuscrits et des éditions imprimées du *Doctrinale*, celle des auteurs consultés par le Dr Reichlin, enfin un index très propre à faciliter les recherches. Mais ce qui nous a

Digitized by Google

arrêté, ce n'est pas la lecture de cette œuvre avec ses 2.645 hexamètres léonins, dans lesquels Alexandre de Villedieu a résumé tout l'enseignement grammatical de son temps. Bien courageux serait celui qui pourrait lire sans fatigue ce manuel versifié, où l'on apprenait la morphologie, la syntaxe, la prosodie et la métrique, l'accentuation, la ponctuation et les figures de rhétorique. Les vers sont ici, non pas seulement savants, mais encore techniques et dépourvus de tout caractère poétique. Ce que nous aimons surtout dans cette publication, c'est la belle, claire et copieuse introduction destinée à illustrer tout l'ouvrage. Le Dr Reichlin nous y expose ce qu'étaient les études grammaticales au moyen âge ; et en caractérise l'objet, le but et la méthode. Il nous raconte la vie assez peu connue d'Alexandre de Villedieu, né dans un village normand qui lui a donné son nom, adonné tout particulièrement dans Paris aux études grammaticales, appelé par l'évêque de Dol pour enseigner la grammaire à ses deux neveux, puis fixé définitivement comme prêtre et directeur d'école dans le diocèse d'Avranches, où il mourut vers le milieu du XIIIe siècle. L'auteur rappelle ensuite la fortune du *Doctrinale*, qui se répandit dans les Universités de la France et de l'étranger, jusqu'à Vienne et à Prague, et dans les écoles secondaires, jusqu'à Deventer et à Münster. Cette introduction est complétée par l'exposition du contenu, du plan, du style et des sources du célèbre traité, et elle se termine par l'histoire des luttes qu'il a provoquées, des remaniements qu'il a subis, et de la défaveur dans laquelle il finit par tomber. Comme le Dr Reichling a rédigé cette étude avec non moins de conscience que d'érudition, il est facile de voir toute l'utilité qu'elle présente à ceux qui veulent connaître l'enseignement au moyen âge. Nous aimons à croire que le savant éditeur ne s'en tiendra pas là, et qu'il nous donnera encore de nouvelles et savantes contributions à l'histoire d'une époque dont il connaît si bien certains côtés, et à laquelle certains esprits refusent encore de rendre la justice qui lui est strictement due.

A. LEPITRE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Les Origines, *questions d'apologétique*, par J. Guibert, S. S. — Paris, Letouzey et Ané; un vol. in-8 de viii-236 pages.

Chercher à connaître les causes dont les effets se présentent à nos regards, c'est une tendance naturelle de l'esprit humain. Les philosophes, qu'on accuse volontiers de négliger l'observation des faits pour se lancer tout d'abord dans les spéculations *a priori*, ont été les premiers à recueillir les données expérimentales sur lesquelles ils ont basé l'affirmation de cette loi psychologique. Saint Thomas, en particulier, a rappelé maintes fois la constance et l'universalité d'une inclination que le moindre phénomène suffit à éveiller dans l'âme de l'enfant aussi bien que de l'adulte déjà maître de ses impressions et de ses facultés, dans l'âme de l'ignorant sans habitude de la réflexion comme du savant exercé à se rendre compte de ses pensées et de leur objet. Voilà sans doute la source première du mouvement qui emporte les intelligences de notre époque à l'investigation des origines : origine du monde, origine de la vie, origine des espèces, origine de l'homme, de l'humanité, de sa durée, de son état intellectuel.

Sur ces questions, qui sont parmi les plus vives préoccupations de l'heure présente, on ne se contente pas des solutions plus ou moins directes, plus ou moins incomplètes que peut fournir la révélation. La nature elle-même est sollicitée de nous découvrir les secrets et de nous livrer la clef de ce domaine mystérieux où la science trouvera — croit-elle — des trésors capables de satisfaire tous ses désirs. Qu'il se mêle trop souvent des intentions sectaires à une étude d'ailleurs légitime et conforme aux procédés de la raison, il n'y a pas lieu d'en être surpris ; ces problèmes d'ordre spéculatif se rattachent par des liens

Digitized by Google

nombreux et si étroits aux devoirs et à la conduite de la vie, que la passion et l'intérêt y interviennent parfois d'une façon inconsciente, mais d'ordinaire très activement pour imprimer une fausse direction aux recherches, troubler le contrôle des faits, les présenter sous un jour défavorable, leur donner une signification en dehors de leur portée et tirer des conclusions qui ne sont pas contenues dans les prémisses. De là vient, même pour la science purement humaine, la nécessité de passer au crible d'une critique sévère et les raisonnements spécieux et les observations qui leur servent de base et de point de départ. Cette nécessité s'impose, plus impérieuse encore, à ceux qui ont la mission d'enseigner la science sacrée et de maintenir l'autorité de la parole divine. A la théologie vraiment rationnelle, qui ne se contente que de colliger des textes et de les disposer avec une certaine méthode, il appartient en effet de faire appel au concours de toute vérité et de l'employer, selon l'expression du livre des Proverbes (IX, 3), au service de la foi et à la défense de la forteresse doctrinale et des murailles de la cité sainte qui a nom l'Eglise.

C'est donc une œuvre d'utilité publique de réunir, à l'usage des élèves du sanctuaire destinés à devenir des théologiens et des exégètes, les documents scientifiques concernant la question des origines, d'exposer loyalement les théories en faveur dans le monde savant, de manifester avec compétence les résultats quels qu'ils soient, ceux dont la certitude est bien établie, comme ceux qui sont controuvés ou qui demeurent à l'état d'hypothèses non vérifiées et par conséquent sujettes à caducité, d'indiquer enfin les difficultés à résoudre et les moyens de contrôle qui peuvent mettre sur la voie d'une solution satisfaisante. Tel est le but que s'est proposé M. l'abbé Guibert, professeur de sciences naturelles au séminaire d'Issy, dans le livre de vulgarisation que nous présentons aujourd'hui aux lecteurs de l'*Université catholique*. Mais, en s'adressant surtout aux jeunes clercs qu'il est chargé d'instruire et de préparer à l'étude de la science sacrée, l'auteur a voulu étendre le champ de son zèle et disséminer les bienfaits de son enseignement parmi les catholiques studieux de constater l'accord indestructible de la raison et de la foi. Au lieu de s'astreindre à la méthode plus didactique d'un manuel, il a cru préférable d'adopter une forme plus ample et une allure plus libre qui plaisait davantage, sans préjudicier d'ailleurs à la solidité et à la précision convenables en pareille matière. Nous

Digitized by Google

nous rendons volontiers à sa manière de voir et nous souhaitons que ses désirs soient réalisés à l'avantage d'un grand nombre de lecteurs.

Nous dépasserions les justes limites d'un article bibliographique si nous voulions suivre l'auteur dans son résumé des systèmes qui ont trait à l'histoire de la formation de l'univers et aux autres questions d'origine que nous énumérions tout à l'heure. Et, d'ailleurs, l'intérêt du livre se soutient surtout par l'abondance et la clarté des détails ; un compte rendu, rédigé à la façon d'une table des matières, ne saurait en donner l'idée convenable. Disons seulement que chacun des chapitres renferme, avec les données essentielles du problème, les arguments principaux à l'aide desquels on a tenté d'établir ou de combattre les conclusions en litige, et se termine par l'indication sommaire des ouvrages à consulter pour une étude plus complète des questions controversées. Ainsi, l'ouvrage répond exactement aux intentions et aux conditions fixées ; il a droit au témoignage que nous nous plaisons à lui rendre. Il nous a paru toutefois que le docte professeur d'Issy, tout en reconnaissant que l'origine des espèces par l'évolutionisme n'est pas démontrée scientifiquement et demeure à l'état de discussion ouverte, se laisse quelque peu éblouir par le miroitement de certaines théories actuellement à la mode dans une partie du monde savant, ou du moins qu'il accorde à leurs preuves prétendues une puissance d'*incliner* l'esprit (c'est son expression), une probabilité à notre avis imméritée. Peut-être ne faut-il voir là qu'une formule de courtoisie qui, dans la pensée de l'auteur, ne tire pas à conséquence. Nous croyons au contraire qu'il y avait lieu, au point de vue de la philosophie comme de l'histoire naturelle, de faire remarquer avec plus d'insistance que l'interprétation des faits est trop souvent arbitraire et conjecturale, parfois même opposée aux règles de la logique, et qu'elle ne tient pas assez compte, soit de l'insuffisance des observations, soit d'autres faits bien et dûment constatés qui contredisent l'explication proposée, ou du moins s'y adapteraient fort mal. Si nous nous permettons cette légère critique, c'est pour montrer à M. l'abbé Guibert l'estime que nous faisons de son livre où nous aurions souhaité de ne rencontrer aucune défectuosité, car il nous semble appelé à rendre d'importants services à tous ceux qui, par devoir ou par goût, se livrent à l'investigation des mystères de la nature pour y découvrir les analogies de la raison et de la foi et reconnaître

Digitized by Google

expérimentalement, avec les Pères et les Docteurs, comme le concile du Vatican le proclame une fois de plus, que le désaccord ne saurait exister entre nos croyances à la parole révélée et les affirmations de la science, puisque les deux ordres de vérité procèdent du même principe souverainement infaillible, qui est Dieu.

Fr. Marie-Joseph BELON, *O. P.*

Vie mortelle du Christ, *vengée des attaques de feu Renan et des rationalistes modernes*, par l'abbé BOUCHET DE BARBUTS, aumônier de l'orphelinat de Soligny-la-Trappe, ancien professeur de rhétorique et de théologie dogmatique. — In-8 de xx-500 p. Paris, Téquy.

Le titre de cet ouvrage est plein de promesses. Venger la vie mortelle du Christ des attaques de Renan et des rationalistes modernes, c'est une tâche fort séduisante, et tout à fait propre à piquer la curiosité du lecteur. Mais elle est bien lourde et cache plus d'un écueil. C'est le cas de dire avec Horace : *periculosæ plenum opus aleæ*. Il ne suffit pas d'avoir des notions exactes en philosophie, d'être initié aux questions si variées et si complexes de la théologie dogmatique. Il faut encore être familier avec tous les travaux de l'exégèse moderne. Le champ à parcourir est immense.

Nous craignons qu'en plus d'un endroit l'auteur n'ait pas tenu ses promesses. Quelques allusions lointaines ne donnent pas le droit de tirer une conclusion scientifique. Ainsi le mythe de Neptune, qui envoie le chien de Triton pour dévorer Hercule, n'a rien à faire avec l'histoire de Jonas. Peut-être y aurait-il quelque induction à tirer du culte du poisson à Ninive. Mais encore est-ce bien rigoureux ?

Les révélations de la sœur Emmérich et de Marie d'Agréda sont très respectables en elles-mêmes. Elles offrent un aliment à la piété, et peuvent être conseillées aux fidèles. Mais nous ne voudrions pas les voir apparaître dans un ouvrage de controverse. Or, l'auteur ne se contente pas de puiser dans ces révélations. Il appelle au secours de sa thèse des légendes qui n'ont aucune valeur, celles par exemple qui sont rapportées par l'abbé Nadal.

Ces reproches ne tombent que sur des parties très minimes de l'ouvrage. Il prend corps à corps les erreurs de Renan, et il n'est pas rare que la réfutation soit très solide. Nous citerons,

Digitized by Google

par exemple, les aberrations du fameux sophiste au sujet des prétendus frères du Sauveur, du miracle de la résurrection de Lazare, de la résurrection de Notre-Seigneur. Le lecteur aura lieu d'être satisfait des arguments allégués par M. Bouchet.

La partie purement théologique du livre nous paraît plus forte et plus nourrie. L'auteur est un ancien professeur de dogme. Il se trouve ici sur son véritable terrain. Il ne s'égare pas dans de hautes spéculations. Mais il remue un grand nombre de questions qui touchent soit au dogme, soit à la morale. Il est clair, précis, varié. Il instruit et édifie à la fois. On sort de cette lecture tout réconforté et plein d'ardeur pour le bien.

Ce que nous louons sans réserve, c'est l'esprit dans lequel cet ouvrage a été écrit. « Dévoué de cœur et d'âme, dit l'auteur, à la sainte Eglise romaine, j'ai pris constamment pour règle de mes appréciations la doctrine et l'esprit du Saint-Siège, admettant ou rejetant tout ce que l'infaillible Pontife enseigne, approuve ou condamne (1). » On ne saurait mieux dire, et l'auteur suit ce programme sans dévier ni à droite ni à gauche, et avec la plus scrupuleuse fidélité.

L'auteur s'est attaché avec une rigoureuse exactitude au récit de l'Evangile, et il nous en fait le commentaire. La figure de notre Sauveur ressort dans sa pureté idéale. C'est bien le Christ tel qu'il nous est dépeint dans le récit évangélique. La divinité y resplendit de tout son éclat. L'homme y apparaît avec toutes les faiblesses et les défaillances qu'une divine personne pouvait accepter. Mais le rôle du Rédempteur du monde n'est ni amoindri ni altéré. Le surnaturel s'y montre avec une vérité parfaite. Ce n'est pas là un mince mérite. Il y a telle vie de Notre-Seigneur où, sous prétexte de ne pas effaroucher les rationalistes, on atténue un peu trop le côté surnaturel. A force de faire des concessions aux incrédules, on est arrivé à diminuer le caractère divin de la mission de Jésus-Christ. M. Bouchet n'est pas tombé dans ce défaut, et nous l'en félicitons.

Ph. GONNET.

Temps passé, journal sans date, par P. MAX-SIMON. 2e édition. Paris, L. Battaille et Cie, 1896, 1 vol. in-24.

La première édition de ce petit volume, dont la forme est aussi élégante que le fond est spirituel, n'était destinée qu'à un

(1) En tête de l'ouvrage, déclaration de l'auteur.

Digitized by Google

petit nombre d'amis. A leur pressante demande, l'auteur s'est déterminé à en faire part au public. Il a eu raison, car ces récits et souvenirs personnels d'un homme qui en a connu beaucoup d'autres offrent un agrément et un intérêt qu'on ne saurait contester. Tout en ne rapportant que ce qu'il a vu ou entendu, l'auteur disparaît complètement derrière les figures dont il dessine rapidement la silhouette, et ses observations toujours fines, bienveillantes, qui ne peuvent se confondre avec la médisance, joignent à l'inédit un caractère d'impersonnalité qui en accuse la sincérité. M. le Dr Max-Simon n'a pas cherché l'enchaînement dans ces notes détachées ; il ne prétend pas tracer des portraits en pied ; sa plume alerte se borne à courir à l'aventure au fur et à mesure que les physionomies se présentent à sa mémoire ; il donne en passant un ou deux coups de crayon qui lui suffisent à fixer une esquisse ressemblante et pourraient au besoin tenir lieu d'un buste plus longuement fouillé. Ainsi défilent sous nos yeux écrivains, savants, orateurs, historiens, médecins, hommes et femmes du monde, les grands médecins surtout, dans la familiarité desquels l'auteur a vécu et dont il garde précieusement les enseignements. Lamartine, Balzac, Flaubert, Lamennais, Montalembert, Jules Favre, Babinet, Arago, Ampère, le roi Louis de Bavière, Mgr Olivier, évêque d'Evreux, le P. Olivaint, Claude Bernard, Hippolyte Royer-Collard, Gavarret, les Drs Récamier et Fonssagrives, etc., ces petits médaillons artistement ciselés se succèdent sans interruption comme dans le cinématographe. Une anecdote, un mot heureux, une repartie piquante, un trait de mœurs ou de caractère, et voilà le relief soulevé, l'empreinte marquée. Veut-on quelques citations ? « M. X., fort honnête homme du reste, était discret à l'excès et ne disait pas la chose la plus simple sans recommander le secret le plus absolu. A sa mort, M. de Talleyrand dit : « M. de ... est « mort, mais il ne veut pas qu'on le sache. » — « Au moment de l'invasion allemande, un jeune homme s'était engagé dans une compagnie franche. La guerre finie, le jeune homme revint dans son pays qu'il trouva occupé par une division prussienne. Grandes démonstrations de sa part, grands airs de mépris pour ses compatriotes qui avaient ainsi laissé envahir leur ville. Comment, s'exclamait-il à tout propos, peut-on souffrir chez soi tant d'ennemis ? » — « Que voulez-vous, cher Monsieur, dit une bonne femme impatientée, si vous en aviez tué un peu plus, il est probable qu'il n'y en aurait pas tant. »

Digitized by Google

Les Facultés catholiques, qui ont reçu des libéralités de M. Max-Simon, ne pouvaient s'abstenir de saluer, à son apparition, ce petit livre agréable.

H. B.

Geschichte des deutschen Volkes seit dem Ausgang des Mittelalters (*Histoire du peuple allemand après la fin du moyen âge*) par Jean JANSSEN, t. VIII, complété et publié par Louis PASTOR, 1e-12e édit. Fribourg-en-Brisgau, 1894, in-8, LV-719 p.

Le 8e volume de l'*Histoire du peuple allemand* constitue, avec les 6e et 7e volumes, un tryptique merveilleux qui retrace l'état de l'Allemagne, façonnée par le protestantisme, à la veille de la guerre de Trente ans.

On sait que Janssen comptait arrêter là son travail et que M. Pastor a promis de le poursuivre jusqu'en 1806. On se rappelle aussi que le 6e volume est consacré à l'art et à la littérature, et le 7e aux écoles et universités, à la sience et à l'éducation ; le 8e traite de la situation économique, sociale, morale et religieuse.

D'où trois parties. La 1re envisage la situation économique et passe en revue le commerce, la monnaie, l'industrie et l'agriculture. La 2e, qui a pour objet la situation sociale, s'occupe de la vie de la cour, de la noblesse, des bourgeois, des paysans et des mendiants. La 3e embrasse les divers aspects de la situation morale et religieuse ; elle étudie, en deux chapitres qui sont l'œuvre exclusive de M. Pastor (pour le reste, il s'est contenté de reviser le manuscrit de M. Janssen), la décadence de la foi et des mœurs, l'accroissement de la criminalité et la justice criminelle, puis, dans six chapitres très fouillés, la question de la sorcellerie.

Le volume s'ouvre par une table des matières analytique, p. V-XXIII, et par l'indication des sources qui sont le plus souvent citées, p. XXVII-LV, et se termine par un double index des noms de personnes, p. 694-709, et de lieux, p. 710-9.

Voici les principales conclusions qui se dégagent de ce livre :

Le commerce, déjà déchu de la splendeur qu'il avait au moyen âge, mais non sans éclat jusqu'au milieu du XVIe siècle, décline rapidement. L'usure fait des chrétiens, selon le mot du poète Philippe d'Allendorf, « les serviteurs des Juifs ». L'administration des monnaies se désorganise ; la valeur de l'argent grandit

Digitized by Google

chaque jour, chaque jour il se raréfie. L'industrie, florissante au XVI^e siècle, périclite. L'agriculture, placée par les chefs du protestantisme sous l'illimitée et abusive sujétion de ceux qui détiennent le pouvoir, ne cesse de dépérir.

Pendant que les ressources tarissent, des besoins nouveaux apparaissent et, quoique le « saint art » de l'alchimie s'essaye en vain à créer autant d'or qu'il faudrait pour les satisfaire, on lâche la bride à ses appétits. C'est une fièvre de réjouissances, de fêtes, de ballets, de mascarades, c'est un dévergondage de luxe tapageur et insolent. De la cour, la contagion s'étend à la noblesse, à la bourgeoisie, aux gens du peuple, aux plus pauvres d'entre eux. Surtout ce sont des ripailles sans fin ; boire, manger, se donner du bon temps, est l'unique affaire :

Saufen, Fressen und voll sein
Ist worden Ehr, und so gemein,
Als wer es unser Thun allein,

dit Lazare de Schwendi. Les excès sont tels que la longévité en diminue. Les miséreux pullullent ; le gouvernement est d'une dureté extrême à l'endroit de ce que Luther appelle « l'engeance désœuvrée et pourrie des mendiants ».

Les mœurs se corrompent : ce mal ancien empire dans des proportions qui épouvantent les esprits clairvoyants et n'épargne pas les régions catholiques. Ivresse, luxure, jurements et blasphèmes, tels sont les vices caractéristiques du temps qui suit le triomphe de la Réforme ; l'incrédulité les accompagne. Les crimes se multiplient, les suicides augmentent. La répression criminelle s'empreint de barbarie ; jamais on ne vit pareil abus de la torture, elle s'accoutume à des raffinements qu'elle ne connaissait pas. Les prisons sont horribles, sans aucun de ces sages adoucissements que l'humanité enseigne. Les exécutions capitales sont atroces.

On dirait que le diable est le maître du monde. Dans sa vie intellectuelle, dans ses relations de société, dans ses écrits, ses paroles, ses prédications, Luther avait été comme obsédé par l'idée du diable. Avec la théorie du serf arbitre, l'homme n'est pas responsable du mal ; c'est le diable qui est le père du mal, c'est lui qui mène l'homme, dont il est le seigneur, où il veut, *der Mensch, muss wollen und denken wie sein herr der Teufel ihn treibt*, et, comme le mal est partout, partout aussi est le diable. On le voit donc partout, on le mêle à tout, on ne parle que de lui, l'existence est une sorte de cauchemar où la

Digitized by Google

griffe diabolique se pose ou menace de se poser sur tous les hommes. En aucun temps on ne vit semblable multitude de sorciers et on ne les châtia avec un pareil mépris de la vie humaine et tant de révoltante rigueur; les innocents n'échappent pas aux sévices ; pour un honnête homme, il ferait meilleur vivre, et il y aurait plus de sécurité, parmi les Turcs et les Tartares que sous les princes chrétiens de l'Allemagne.

En un mot, il y a là une poussée de paganisme, faite de jouissances, de cruautés, *d'adoration de la bête*, telle que, pour retrouver quelque chose d'analogue, il faut aller « de l'autre côté de la croix », comme s'exprime Chateaubriand.

La méthode de Janssen est toujours la même ; chaque affirmation est suivie de ses preuves. Peut-être les auteurs de ce 8e volume auraient-ils pu recueillir des textes qui présenteraient sous un jour moins sombre les faits qu'ils racontent ; mais, s'il est vrai que des détails sont susceptibles d'atténuation, l'ensemble est exact.

Les 6e, 7e et 8e volumes de l'*Histoire du peuple allemand* forment — en mieux — comme un équivalent de la *Civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, de Burckardt ; ce sont de ces livres qui s'imposent.

Félix VERNET.

Les Saints de France du XIIIe au XIXe siècle, par Mlle Isabelle VERNY. Un volume petit in-4°, de 520 pages et 80 gravures, précédé de lettres d'approbation de S. E. le cardinal Perraud et de NN. SS. les archevêques de Lyon et d'Aix. Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie. Lille, Paris, Lyon. Prix : **5** fr. Edition de luxe : **8** francs.

Tous ceux — et ils sont nombreux — qui ont lu *Les Saints de France du Ier au XIIIe siècle*, attendaient avec impatience que cette œuvre d'une inspiration si chrétienne et si patriotique fût complétée. Ce vœu vient d'être réalisé par la publication d'un nouveau volume qui ne le cède en rien au premier dont il conserve naturellement le plan et la méthode.

En tête de chaque siècle, des notices fort bien conçues résument les événements de l'ordre politique et social; les saints nous apparaissent ainsi dans le temps et le milieu où ils ont vécu et il devient aisé de saisir leur mission providentielle et leur influence. Grâce à un choix très judicieux, l'auteur a pu donner à ses biographies une ampleur suffisante pour échapper à la

Digitized by Google

sécheresse d'une simple nomenclature; bien qu'il évite tout apparat d'érudition on s'aperçoit rapidement qu'il a puisé aux sources les plus sûres. Si ce livre est surtout destiné à la jeunesse, c'est que par la simplicité de son ton il a réussi à mettre les choses les plus relevées au niveau de toutes les intelligences; mais en même temps, par l'élévation de ses vues et la justesse de ses rapprochements, il se fera particulièrement apprécier par les lecteurs plus mûrs. Ajoutons que de nombreuses reproductions empruntées à l'iconographie, à la numismatique, aux miniatures de vieux manuscrits et aux collections les plus célèbres viennent commenter et compléter le texte de la façon la plus heureuse.

A. R.

L'Homme devant les Alpes, par Charles Lenthéric, ingénieur en chef des Ponts et chaussées; Paris, Plon, 1896, in-8 de 480 p.

Que de choses l'*homme* voit *devant les Alpes*, que de merveilles se découvrent là, que de questions dont il ne se doutait pas ou qu'il se posait sans les résoudre et qui reçoivent une réponse précise, grâce à M. Lenthéric! C'est plaisir d'avoir un guide qui est à la fois historien, géographe, érudit, géologue, économiste et lettré. Au rebours des anciens que la beauté séduisante et majestueuse des Alpes ne touchait pas et pénétrait d'une sorte de terreur sacrée plutôt que d'un sentiment d'admiration, M. Lenthéric aime ces montagnes, est ravi par ce merveilleux amoncellement de rochers, de neiges et de glaces, et son amour et son enthousiasme sont communicatifs. Ajoutons qu'il est de ceux qui s'inclinent devant « la Toute-Puissance qui dirige le monde », de ces chrétiens « respectueux de tout ce que l'Eglise enseigne » qui prouvent, par le meilleur des arguments, que la foi n'est ni une ennemie ni une entrave pour la science.

M. Lenthéric étudie d'abord les *temps géologiques*, la formation du sol, celle du continent européen et des Alpes. Puis il passe aux *temps préhistoriques* et recherche les traces de l'homme dans les grottes et sur les lacs; ici, les hypothèses ne manquent pas: « il faut toujours un peu se méfier des sciences jeunes, et l'archéologie préhistorique date pour ainsi dire d'hier ». Un troisième chapitre est consacré aux *grandes migrations des premiers siècles;* un quatrième aux *chaines*, *sommets et cols* du

Digitized by Google

massif alpestre; un cinquième aux *routes de terre* d'aujourd'hui et d'autrefois ; un dernier à ces *chemins de fer transalpins* qui réalisent magnifiquement le *Per invia pateant viæ* et ouvrent les Alpes, définitivement conquises, « au mouvement de nos échanges, au développement de nos richesses, au progrès de notre civilisation ».

Six cartes et plans, qui représentent les soulèvements et les affaissements de l'écorce terrestre, les Alpes calcaires et les Alpes granitiques, le monde du temps d'Hérodote, la chaîne des Alpes, le réseau des voies romaines sous l'empire, les routes romaines à travers les Alpes, illustrent ce savant et aimable volume.

F. V.

Précis historique des assemblées parlementaires et des hautes cours de justice en France de 1789 à 1895, par Léon Muel. Un vol. in-8, Guillaumin et Pédone, Paris. — Prix : 6 fr.

Tel est le titre du nouvel ouvrage que M. Léon Muel, attaché au Sénat, vient de publier. Ce recueil donne l'historique de toutes les assemblées parlementaires qui se sont succédé depuis la Révolution, leur mode d'élection, leur organisation, leurs différents groupes, leurs principaux actes politiques, la composition de leur bureau (présidents, vice-présidents, etc.), les réunions du Congrès à Versailles, les hautes cours de justice, leur organisation, les principaux procès qu'elles ont jugés, les listes chronologiques des présidents des assemblées, un tableau des conditions d'élections depuis 1789, et un second tableau donnant le nombre des électeurs depuis 1789, ainsi que celui des voix obtenues à chaque élection générale par le gouvernement et par l'opposition.

Cet ouvrage est le complément indispensable de celui que M. Léon Muel a déjà publié sous le titre de : *Gouvernements, Ministères et Constitutions de la France de 1789 à 1895*. Il a été établi, comme le premier, sans esprit de parti, d'après les documents officiels. Il a sa place marquée dans toutes les bibliothèques, et il se recommande aux jeunes gens des écoles, aux hommes politiques, et à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire contemporaine de la France.

Digitized by Google

CHRONIQUE

ACTES RÉCENTS DU SAINT-SIÈGE

I. Les causes de Jeanne d'Arc et du curé d'Ars. — II. Nouveau privilège des évêques. — III. Les défunts. — IV. Célébration de la messe dans une église étrangère. — V. Le culte des saintes reliques. — VI. Jeûne et abstinence. — VII. Bénédiction non réservée.

I. — La cause de Jeanne d'Arc vient de faire un nouveau pas important. Le 7 mai dernier, le souverain Pontife a approuvé la décision de la S. C. des Rites, confirmant les procès des Ordinaires d'Orléans et de Saint-Dié, et déclarant que les décrets d'Urbain VIII sur le non-culte ont été suffisamment observés en ce qui concerne Jeanne d'Arc.

D'autre part, le souverain Pontife vient de promulguer solennellement le décret qui proclame l'héroïcité des vertus de M. J.-M.-B. Vianney. C'est une annonce et une assurance de la prochaine béatification du vénérable curé d'Ars.

II. — Un décret de la S. C. des Rites étend à tous les évêques, diocésains et titulaires, un privilège jusqu'ici réservé aux cardinaux. Dorénavant non seulement les évêques pourront célébrer la sainte messe dans leur propre oratoire, ou sur un autel portatif, partout où ils se trouveront, et permettre qu'on en célèbre une autre pour leur avantage spirituel; mais encore, tous les fidèles qui entendront l'une ou l'autre de ces messes pourront satisfaire au précepte de l'Eglise.

Digitized by Google

Décret du 19 mai 1896, approuvé par N. S. P. le Pape Léon XIII, le 8 juin suivant.

III. — La S. C. des Rites a décrété, le 30 avril 1896, qu'il n'est pas permis d'exposer le portrait du défunt sur son tombeau ou sur la représentation, pendant qu'on fait les obsèques, le corps présent ou absent. Là où cet abus existe, on doit s'efforcer de le faire disparaître.

Le 22 mai, la même S. C. a défendu de suspendre dans les églises ou oratoires publics des couronnes mortuaires qui doivent y rester.

Le 19 mai, la S. C. des Rites a décrété que, dans les chapelles sépulcrales régulièrement érigées, les messes qu'il est permis d'y célébrer puissent être des messes de *Requiem*, les jours non empêchés par une fête double de 1re ou de 2e classe, par un dimanche ou une fête de précepte, ainsi que par les féries, vigiles et octaves privilégiées. En outre, dans toutes les églises et les oratoires publics et privés, ainsi que dans les chapelles des séminaires, collèges, et communautés religieuses ou pieuses de l'un et de l'autre sexe, des messes privées de *Requiem* pourront être célébrées, comme pour le jour de la mort ou de l'enterrement, le corps présent ou inhumé depuis deux jours au plus. Toutefois on devra observer les clauses et conditions apposées par les rubriques et les décrets à la célébration de la messe solennelle de *Requiem* dans les mêmes cas.

IV. — La S. C. des Rites vient de donner deux explications relativement au décret du 9 décembre 1895 qui concerne la célébration de la messe dans une église étrangère.

Par une réponse du 8 février 1896, elle déclare que le décret s'applique aux religieux, alors même que, pour des prédications, ils devraient rester pendant tout le carême en dehors de leur communauté.

Le 22 mai, elle répondait encore au regretté cardinal Bourret que, dans le sens du décret, on ne devait regarder comme oratoire public, que la chapelle principale des séminaires, collèges et communautés, hôpitaux et prisons.

V. — La S. C. des Indulgences et saintes Reliques, à la date du 20 janvier 1896, a rendu un décret important, relativement aux reliques vénérées depuis longtemps dans les églises et dont

Digitized by Google

cependant on ne possède pas les authentiques, dont on ne peut pas même assigner sûrement l'origine.

« Les reliques anciennes doivent être conservées avec la même vénération que par le passé, à moins que, dans un cas particulier, on n'ait des preuves certaines qu'elles sont fausses ou supposées. »

VI. — A la suite du décret du saint Office, du 5 septembre 1894, qui autorise les ordinaires à anticiper à un autre jour, ou même, pour des motifs très graves, à dispenser du jeûne et de l'abstinence, à l'occasion des fêtes qui tombent un de ces jours de pénitence, plusieurs questions ont été adressées au saint Office et résolues ainsi qu'il suit :

Pour que l'évêque puisse dispenser, il est nécessaire que la fête se célèbre avec un grand concours de peuple.

Il n'est pas nécessaire que ces fêtes soient à la fois religieuses et civiles, il suffit que ce soit une fête catholique, comme pour un centenaire, pour un pèlerinage, et autres semblables, pourvu qu'il y ait un grand concours de peuple.

Ce grand concours de peuple peut se vérifier alors même que les étrangers ne viennent pas, mais que les seuls habitants de la ville ou du pays prennent part à la fête.

Parmi les motifs graves qui sont nécessaires, on peut comprendre le grave péril que l'abstinence anticipée ne soit pas observée, pourvu que ce péril soit général.

Dans les jours de jeûne exceptés, les évêques ne peuvent ni dispenser de l'abstinence, ni l'anticiper.

Pour un motif raisonnable, l'évêque peut charger les curés de désigner eux-mêmes le jour où l'abstinence doit être anticipée (18 mars 1896).

Quand dans un diocèse existe la coutume d'employer à la collation non seulement du saindoux, mais aussi du jus de viande, l'évêque doit garder le silence (20 janvier 1885).

Les jours de jeûne où, par dispense apostolique, l'usage de la graisse est permis, on peut se servir aussi du beurre (13 mai 1896).

Ceux qui ne sont pas obligés au jeûne, peuvent user de viande plusieurs fois par jour (31 mars 1896).

VII. — Le 17 janvier dernier, la S. C. du Concile a répondu

Digitized by Google

à un évêque, en lui communiquant le décret de la C. des Rites du 13 juin 1893, dont la teneur suit :

« La S. C. des Rites décrète que la bénédiction des femmes après leurs couches *doit* être donnée par le curé, s'il en est prié ; mais qu'elle *peut* être donnée par tout prêtre à qui on la demande, dans quelque église ou oratoire public que ce soit, en avertissant tontefois le supérieur de l'église. »

Tel est le droit commun. Il faut remarquer que la coutume ou les statuts diocésains peuvent introduire une réserve en faveur du curé.

C. CHAMBOST.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

MAI-AOUT 1896

MAI

Pages

Un juge de Marie-Antoinette, par Henri Beaune. 5
Le nombre des martyrs (suite), par Félix Vernet 40
Les jeunes (à propos d'un livre récent), par l'abbé Delfour. . . . 67
L'Angleterre « dot de Marie », par P. Ragey 91
Revue d'Ecriture sainte, par E. Jacquier 107
Mélanges : I. Etudes sur l'Incarnation, par un anglican, J. Tixeront 128
II. Quelques nouveaux livres ascétiques, par A. Lepitre. 135
Bibliographie : *Madeleine de Lamoignon*, par Mlle Louise Masson, Chanoine Lecocq 144
Vie de la Révérende Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, par l'abbé H. Pasquier, Ph. Gonnet 147
Questions actuelles; Alexis Clerc, par le R. P. Ch. Daniel, S. J., A. L. 149
Pèlerinages ombriens, par J.-C. Broussolle, Cl. D. 152
Le Roman en France pendant le XIXe *siècle*, par Eugène Gilbert, L. B. 154
Les Champignons, par J. Moyen, F. Morin 156
Chronique : I. Actes récents du Saint-Siège, par C. Chambost. . . 158
II. Correspondance, par Félix Vernet 160
III. Avis à nos abonnés 160

JUIN

Le triduum des fêtes de la consécration de la basilique de Fourvière, par J.-C. 161
Le culte universel de Marie pour la consécration de la basilique de Notre-Dame de Fourvière : discours, par le R. P. Monsabré . . 178
Discours, par Mgr Geay 201
Lyon à Marie, par Mgr Dadolle. 214
La sainte Vierge et l'âme contemporaine, par l'abbé Delfour. . . 239
La nouvelle basilique de Fourvière (suite et fin), par Sainte-Marie Perrin 260
Les matériaux de la basilique de Fourvière, par le R. P. Arduin. . 286
Fourvière dans l'histoire, par J.-B. Martin. 304
La Colline sainte : poésie, par Auguste Rochette 311
Etymologie de Fourvière, par A. Devaux . . . . . 312 *bis*
Consecratio basilicae Foroveteri exstructae in honorem beatae Mariae virginis immaculatae, par A. Devaux. . . . . 317 *bis*

Digitized by Google

JUILLET

	Pages
L'encyclique *Satis cognitum*	385
L'enseignement élémentaire en France aux XI[e] et XII[e] siècles, à propos d'un ouvrage récent, par E. GUERRIER	321
Les résultats de la loi du divorce, par Alexandre POIDEBARD	351
Le *Jésus* de M. Aicart, par l'abbé DELFOUR	432
Bossuet et les saints Pères, par Théodore DELMONT	454
Mélanges : deux ouvrages récents sur Montaigne, par A. LEPITRE	470
Sonnets, par Louis MERCIER	477
Bibliographie : *la Réaction contre le positivisme*, par l'abbé de Broglie, E. B.	480

AOUT

Le nombre des martyrs (fin), par Félix VERNET	481
Etudes sur les entretiens spirituels de saint François de Sales, par Ph. GONNET	518
Le franc parler de M. Coppée, par l'abbé DELFOUR	541
De l'étude des questions sociales dans l'enseignement secondaire (en quel sens et dans quelle mesure est-elle possible et opportune), par Ch. DEMENTHON	562
Victor Hugo, par l'abbé RELAVE	574
Revue d'archéologie et d'hagiographie, par J.-B. MARTIN	594
Revue de linguistique, par A. LEPITRE	612
Bibliographie : *Les origines* (questions d'apologétique), par J. Guibert, S. S., R. P. BELON	624
Vie mortelle du Christ, vengée des attaques de feu Renan et des rationalistes modernes, par l'abbé Bouchet de Barbuts, Ph. GONNET	627
Temps passé, par P. Max-Simon, H. B	628
Geschichte des deutschen Volkes seit dem Ausgang des Mittelalters par Jean Janssen, Félix VERNET	630
Les saints de France du XIII[e] au XIX[e] siècle, par M[lle] Isabelle Verny, A. R.	632
L'homme devant les Alpes, par Charles Lenthéric, F. V.	633
Précis historique des assemblées parlementaires et des hautes cours de justice en France de 1789 à 1895, par Léon Muel, X.	634
Chronique : Actes récents du Saint-Siège, C. CHAMBOST	635

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

Librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3, à Lyon.

PETITE BIBLIOTHÈQUE CÉLESTE

Gracieux opuscules de 64 pages avec couverture en couleur et encadrements rouges à chaque page. Prix de chaque opuscule : **10** centimes. — Lyon, Librairie Emmanuel VITTE, 3, place Bellecour.

Conditions de propagande : On donne **70** ex. pour **5** fr., **150** ex. pour **10** fr., **500** ex. pour **32** fr., et **1.000** ex. pour **60** fr. — *Frais de port en sus.*

N. B. — *Un colis postal de 3 kilogr.* (0,60 en gare et 0,85 à domicile) contient **150** exemplaires ; *deux colis postaux*, **300** exemplaires, etc.

PLUS DE 200 OPUSCULES A PARAITRE

OPUSCULES PARUS A CE JOUR :

Comment il faut aimer le bon Dieu. — Petites Fleurs d'Ars. — Le Rosaire et la très sainte Vierge. — Mois des âmes du Purgatoire — Sources de vie (les Sacrements). — *Saint Antoine de Padoue. — Après la Première Communion. — L'Eucharistie. — L'Enfant Jésus. — La sainte Famille. — Mois de saint Joseph. — Retraite avant la première Communion. — Mois de Marie. — Comment il faut aimer le prochain. — La famille chrétienne.*

La *Petite Bibliothèque céleste* que nous offrons aux œuvres paroissiales, aux communautés, familles, pensionnats, sera composée d'opuscules pieux (plus de deux cents sont en préparation), aussi soignés que de grands ouvrages, commodes de forme, gracieux d'aspect, avec une couverture en couleur, une belle gravure et 64 pages de texte, encadrées d'un filet rouge.

On se propose d'y condenser sous une forme claire et attrayante, les principales vérités de la religion, et quelques dévotions universellement autorisées. Basés sur la plus saine doctrine, et présentant le parfum d'une piété vraie, ces opuscules seront en même temps d'une lecture agréable, et feront le bien modestement et doucement, croyons-nous, partout où ils passeront.

Leur prix minime les rend admirablement propres à être répandus dans les diverses confréries ou congrégations paroissiales ; donnés en récompense dans les catéchismes, soit de première communion, soit de persévérance ; distribués comme souvenirs de retraite, de jour de l'an, etc.

N. B. – Adresser les demandes à M. Emmanuel VITTE

Digitized by Google

Librairie Emmanuel VITTE, 3, place Bellecour, Lyon.

VIENT DE PARAITRE

J. DE BEAUREGARD

AUX RIVES DU BOSPHORE

CINQUANTE DESSINS A LA PLUME, DE O'NETTY,
ET DE NOMBREUSES ILLUSTRATIONS

1 volume in-8, de la *Collection des Livres de Prix.*

Franco, par la poste, contre l'envoi d'un mandat : **3** francs.

CACAO PAYRAUD
en feuilles
Procédé spécial
CHOCOLAT PAYRAUD
LYON
Rue de la République, 37

BONNETERIE ET FLANELLES

PERRIN ET CHEVALIER
Lyon. — 10, rue de la République.

Comptoir spécial d'articles pour Communautés religieuses et Ecclésiastiques.. — Bas soie, mi-soie, coton et laine noirs grand teint. — Chemises, Gilets, Camisoles et Caleçons de flanelle. — Flanelles irrétrécissables à la pièce.
BAS ET GANTS SOIE, ROUGES ET VIOLETS POUR PRÉLATS
Remise aux Ecclésiastiques et Maisons religieuses. — Prix en chiffres connus.

Maison Recommandée
GRANDE CIERGERIE LYONNAISE
Ancienne Maison de Chambarlhac-Imbert
Blanchisserie de cire. — Fabrique spéciale de Cierges,
Souches et Bougies d'Église.
A. NIERMONT, Succr
54, Rue Saint-Jean, 54
FOURNISSEUR DE LA PRIMATIALE DE LYON ET COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, imprimeur de l'Archevêché et des Facultés catholiques, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google
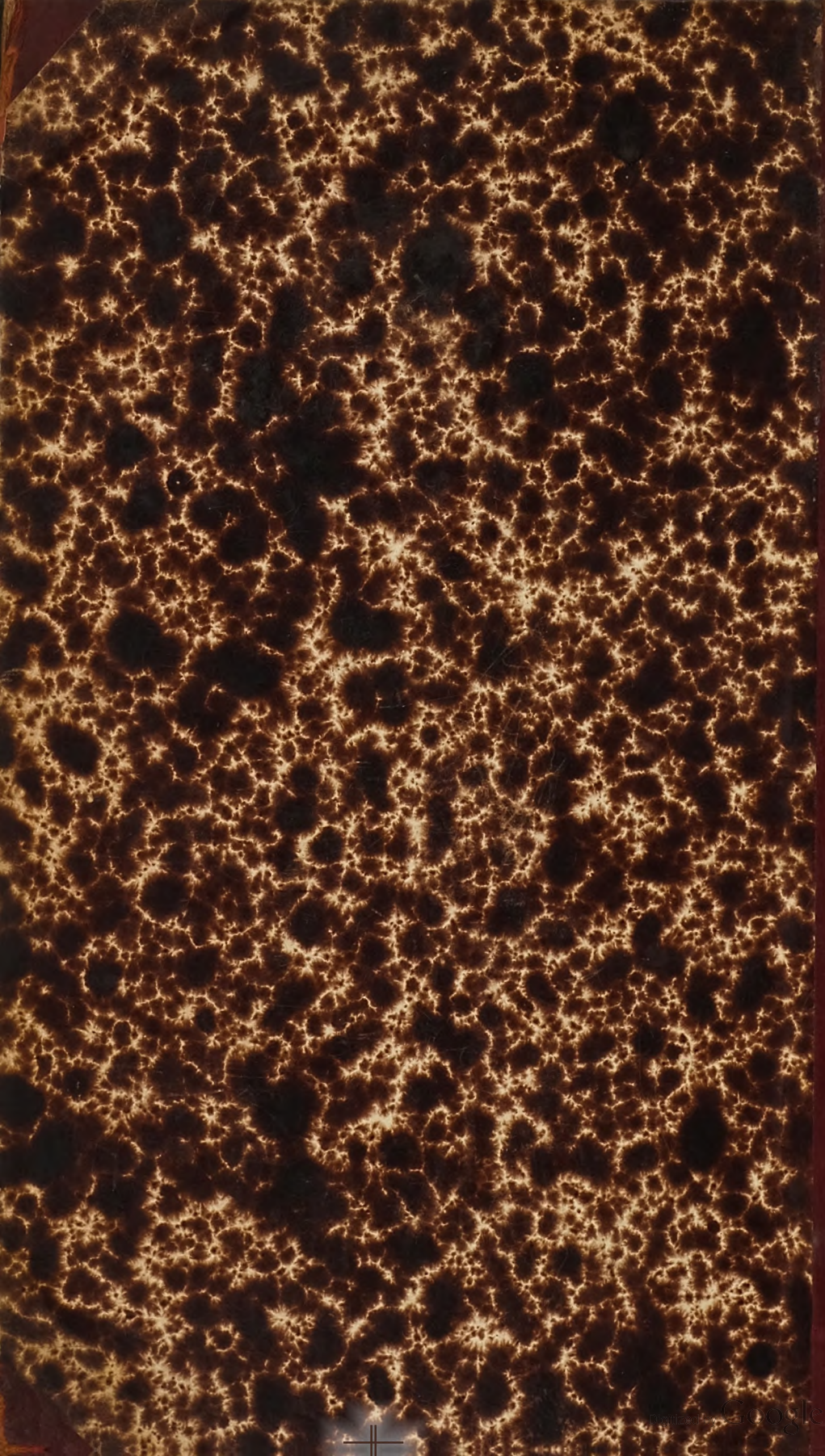
Albert Boser
Buchbinderei
München.